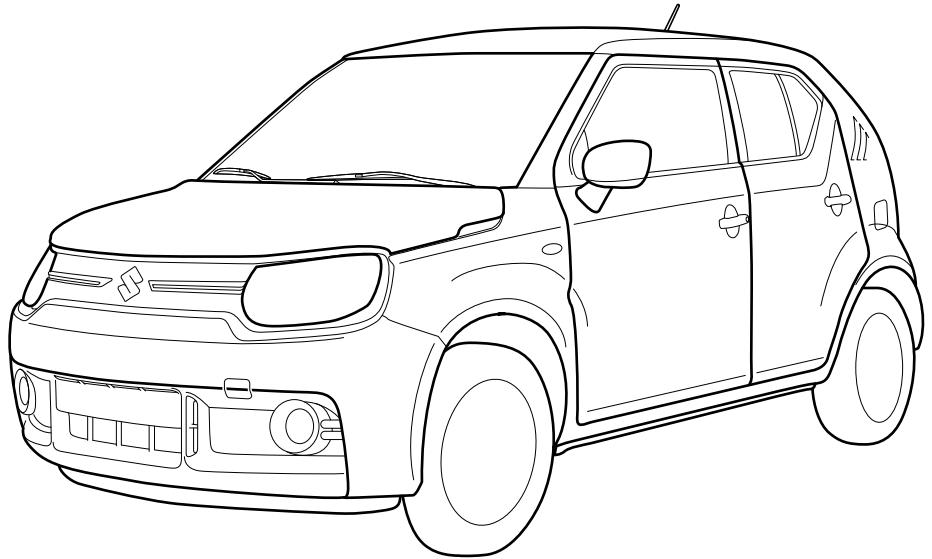


Ce manuel de l'utilisateur concerne les véhicules de la série IGNIS.



75RM181

*NOTE : Le modèle illustré est l'un des modèles de la série IGNIS.*

Copyright © **SUZUKI MOTOR CORPORATION** 2018 All Rights Reserved

Copyright © **SUZUKI MOTOR CORPORATION** 2018 Tous droits réservés

La reproduction ou la transmission de ce manuel, en totalité ou partiellement, sous quelque forme, par procédé électronique, mécanique ou autre, dans quelque but que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit de Suzuki Motor Corporation.

# AVANT-PROPOS

Ce manuel doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et il doit rester dans le véhicule quand celui-ci est revendu ou transmis d'une manière ou d'une autre à un nouveau propriétaire ou usager. Lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre nouveau modèle SUZUKI et consultez-le également de temps à autre. Il contient des informations importantes sur la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du véhicule.

## SUZUKI MOTOR CORPORATION

Toutes les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les dernières données «produit» disponibles au moment de publication. En raison d'améliorations ou de modifications, certaines informations contenues dans ce manuel risquent de différer des caractéristiques de votre véhicule. SUZUKI MOTOR CORPORATION se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis à des changements sur les véhicules nouvellement produits sans obligation de procéder à ces mêmes changements ou à des changements similaires sur les véhicules préalablement construits ou vendus.

Il se peut que ce véhicule ne soit pas conforme aux réglementations des autres pays. Avant de demander l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, vérifier les normes applicables et effectuer toutes les modifications nécessaires.

### NOTE :

Veuillez consulter l'étiquette d'avertissement intitulée «Signification des symboles relatifs aux airbags» dans la section «AVANT DE CONDUIRE» pour avoir des informations sur les airbags de protection avant.

### NOTE :

(Pour les modèles destinés à Hong Kong)

- «Système ENG A-STOP» signifie Système d'arrêt de ralenti.
- «SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki)» signifie Hybride doux.

## **IMPORTANT**

### **▲AVERTISSEMENT/▲ATTENTION/ AVIS/NOTE**

Lire attentivement ce manuel et suivre soigneusement les instructions. Les informations spéciales sont précédées par le symbole ▲ et les mots **AVERTISSEMENT, ATTENTION, AVIS** et **NOTE** ont un sens particulier. Lire avec une attention particulière les messages qui suivent ces mises en garde :

#### **▲ AVERTISSEMENT**

Indique un danger potentiel pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

#### **▲ ATTENTION**

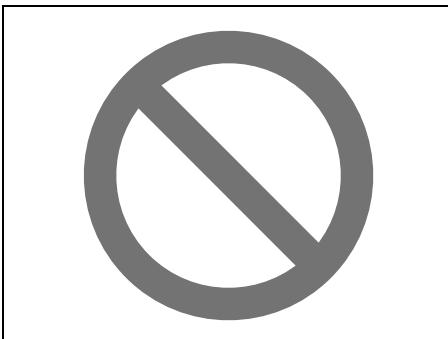
Indique un danger potentiel pouvant entraîner des blessures mineures ou modérées.

#### **AVIS**

Indique un danger potentiel pouvant entraîner une détérioration du véhicule.

#### **NOTE :**

Indique des informations spéciales pour clarifier certaines instructions ou faciliter l'entretien.



75F135

Dans ce manuel, le symbole représenté par un cercle barré d'un trait signifie «Ne faites pas ceci» ou «Ne laissez pas ceci se produire».

## **AVERTISSEMENT EN MATERIE DE MODIFICATIONS**

#### **▲ AVERTISSEMENT**

Ne pas modifier ce véhicule. Toute modification risque d'affecter la sécurité, la maniabilité, les performances ou la durée de vie du véhicule ou d'être contraire à la loi. De plus, les dégâts et la détérioration des performances pouvant en résulter risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

#### **AVIS**

La pose d'un équipement de communication portable du type téléphone mobile, radios CB (bande de fréquences publique) ou tout autre émetteur sans fil risque de poser des problèmes d'interférence électrique avec le système d'allumage du véhicule et d'entraîner une baisse des performances du véhicule si elle n'est pas effectuée correctement. Consulter votre concessionnaire SUZUKI ou tout autre technicien d'entretien qualifié pour obtenir plus d'informations.

---

### **AVIS**

**Le connecteur de diagnostic de votre véhicule a été conçu uniquement pour l'outil diagnostique spécifique utilisé à des fins d'inspection et d'entretien.**

**Connecter tout autre outil ou dispositif pourrait interférer avec le fonctionnement des pièces électroniques et provoquer le déchargement des batteries.**

---

## INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi SUZUKI, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille. Votre choix est clairvoyant ; les produits SUZUKI sont des produits de qualité qui vous apporteront des années de satisfaction en matière de conduite.

Ce manuel de l'utilisateur a été préparé pour vous permettre de profiter de votre véhicule SUZUKI en toute sécurité, en toute satisfaction et sans problème. Vous y apprendrez à connaître le fonctionnement de votre véhicule, ses caractéristiques de sécurité et ses conditions d'entretien. Lisez-le soigneusement avant de prendre le volant. Placez-le ensuite dans la boîte à gants du véhicule pour toute consultation ultérieure.

En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel dans le véhicule pour le nouveau propriétaire.

En plus du manuel de l'utilisateur, ce véhicule SUZUKI est fourni avec plusieurs autres manuels expliquant les conditions de garantie du véhicule. Lisez-les attentivement pour vous familiariser avec ces informations importantes.

Pour les opérations d'entretien régulier de votre véhicule SUZUKI, prenez contact avec votre concessionnaire SUZUKI local. Ses techniciens formés dans nos usines vous garantiront le meilleur entretien possible et l'utilisation exclusive de pièces et d'accessoires d'origine SUZUKI.

**NOTE :**

*Par l'expression «concessionnaire SUZUKI», il faut entendre un atelier d'entretien agréé par SUZUKI (en Europe).*

---

## **Enregistrements des données du véhicule**

---

Certains composants de votre véhicule (le «Véhicule») intègrent des modules de stockage de données ou mémoires, qui stockent de manière permanente ou temporaire les données techniques listées ci-dessous. Ces données sont uniquement des données techniques et servent à (i) l'identification et à la correction des erreurs produites dans le Véhicule et/ou (ii) l'optimisation des fonctions du Véhicule.

### **Données enregistrées (les «Données enregistrées»)**

- Dysfonctionnements, pannes et erreurs de composants importants du système. (par exemple : feux, freins)
- Réactions du Véhicule dans certaines situations (par exemple : déclenchement des airbags SRS, activation du système de contrôle de stabilité).
- Conditions de fonctionnement des composants du système (par exemple : niveaux de remplissage).
- Messages d'état du Véhicule et de ses différents composants (par exemple : vitesse du véhicule, accélération, décélération, accélération latérale).
- Conditions ambiantes (par exemple : température extérieure).

Les données enregistrées dépendent du modèle et de la finition du véhicule.

---

## **(Pour les pays de l'Union européenne)**

### **Parties qui peuvent lire des données techniques à l'aide des appareils de diagnostic spécifiques (les «Parties») :**

- Distributeurs concessionnaires et ateliers de réparation/entretien autorisés pour les véhicules SUZUKI, et ateliers de réparation/entretien indépendants
- Constructeur des véhicules SUZUKI (par exemple : SUZUKI MOTOR CORPORATION («SUZUKI»), MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD., MARUTI SUZUKI INDIA LIMITED, SUZUKI MOTOR (THAILAND) CO., LTD., THAI SUZUKI MOTOR CO., LTD.)
- Fournisseurs de pièces, composants et accessoires de véhicules SUZUKI (les «Fournisseurs»)

### **Utilisation des données (l'«Utilisation des données»)**

SUZUKI et les Parties peuvent utiliser les Données enregistrées dans les modules ou mémoires, dans le but de :

- Procédures de diagnostic, entretien, réparation et garantie
- Recherche et développements ultérieurs de véhicule
- Mise en œuvre ou enquête d'actions de terrain, y compris les campagnes de service et de rappel
- Amélioration de la qualité, etc.

Une fois qu'une erreur a été corrigée, les données associés à ce type d'erreur sont en principe supprimées du module ou de la mémoire de stockage, tandis que certaines données sont remplacées ou conservées plus longtemps.

### **Conditions dans lesquelles SUZUKI et les Parties peuvent fournir ou divulguer certaines Données enregistrées à un tiers**

SUZUKI et les Parties peuvent fournir ou divulguer certaines Données enregistrées à un tiers sous l'une des conditions suivantes :

- Un consentement du propriétaire/des utilisateurs du Véhicule ou du locataire du Véhicule (dans le cas d'un bail) est obtenu.
- Il s'agit d'une demande officielle de la police, d'un tribunal, d'un procureur, ou toute autre autorité compétente.
- Elles sont fournies à un institut de recherche pour une étude statistique après traitement tel que le propriétaire/les utilisateurs du Véhicule ne puissent pas être identifiés.
- Elles sont utilisées par SUZUKI ou les Parties ou leurs dirigeants, cadres ou employés à des fins décrites dans l'Utilisation des données.
- Elles sont utilisées par SUZUKI ou les Parties dans une procédure judiciaire.
- Autres cas autorisés par les lois et réglementations en vigueur.

Si nécessaire, vous pouvez recevoir des informations complémentaires de chacune des Parties autres que les Fournisseurs.

---

**NOTE :**

- *Les données ne peuvent pas être utilisées pour détecter les déplacement du Véhicule.*
- *Les données stockées dans des modules ou mémoires de stockage de données dépendent de la finition ou du modèle du Véhicule.*
- *Aucune conversation ni bruit/son n'est enregistré dans aucun événement.*
- *Les données peuvent ne pas être enregistrées dans certaines situations.*

Si ces données techniques sont combinées à d'autres informations (par exemple : rapport d'accident ou témoignage, dommages au Véhicule, etc.), dans certains cas les données peuvent permettre l'identification d'une personne en particulier.

---

# **CONSEILS D'UTILISATION CONCERNANT LES PIECES ET LES ACCESSOIRES D'ORIGINE SUZUKI**

SUZUKI conseille fortement l'utilisation de pièces\* et accessoires d'origine SUZUKI. Les pièces et accessoires d'origine SUZUKI sont fabriqués conformément aux normes de qualité et de performance les plus strictes et sont conçus pour respecter les spécifications exactes de votre véhicule.

Il existe sur le marché une grande variété de pièces et accessoires de rechange destinés aux véhicules SUZUKI mais ces derniers ne sont pas d'origine. L'utilisation de ces pièces et accessoires risque d'affecter les performances du véhicule et d'en réduire la durée de vie. De ce fait, l'installation de pièces de rechange et d'accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI n'est pas couverte par la garantie.

## **Pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI**

Certaines pièces et accessoires peuvent éventuellement être homologués par les autorités de votre pays de résidence.

Certaines pièces et accessoires sont parfois vendus au titre de pièces de rechange et accessoires homologués SUZUKI. Il arrive également que des pièces et accessoires d'origine SUZUKI soient vendus au titre de pièces et accessoires d'occasion. Ces pièces et accessoires sont des pièces et des accessoires d'origine autre que SUZUKI et leur utilisation n'est pas couverte par la garantie.

## **Réutilisation des pièces et accessoires d'origine SUZUKI**

Il est formellement interdit de revendre ou de réutiliser les pièces suivantes qui risquent de mettre les usagers en danger :

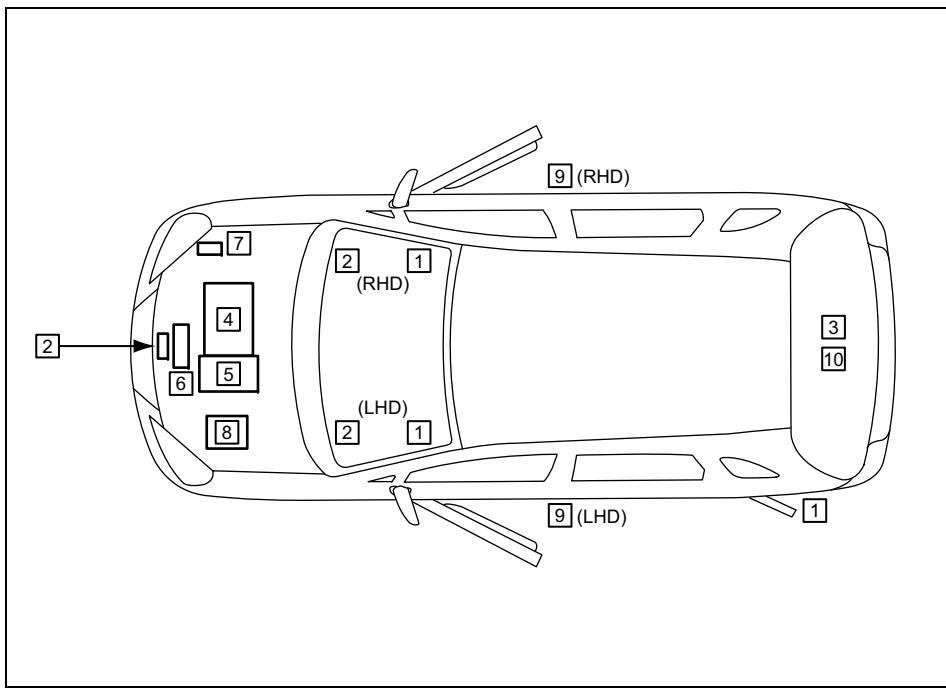
- Composants des airbags et toutes les autres pièces pyrotechniques, y compris leurs composants (c'est-à-dire : airbags, dispositifs de commande et capteurs).
- Systèmes des ceintures de sécurité, y compris leurs composants (c'est-à-dire : sangles, boucles et rétracteurs)

Les airbags et les composants des prétensionneurs de ceinture de sécurité contiennent un produit chimique explosif. Ces pièces doivent être retirées et correctement mises au rebut par les ateliers d'entretien SUZUKI agréés ou par la casse de voitures pour éviter toute explosion accidentelle au moment de la mise à la casse.

\*En Europe, les pièces reconditionnées avec l'approbation de SUZUKI peuvent être utilisées au titre de pièces d'origine SUZUKI.

# GUIDE POUR STATION-SERVICE

1. Carburant (voir section 1)
2. Capot moteur (voir section 5)
3. Outilage de changement des roues (voir section 8)
4. Pige de niveau d'huile <Jaune> (voir section 7)
5. Pige de niveau de liquide CVT <Orange> (voir section 7)
6. Liquide de refroidissement du moteur (voir section 7)
7. Liquide de lave-glace de pare-brise (voir section 7)
8. Batterie au plomb (voir section 7)
9. Pression de gonflage des pneus (voir l'étiquette d'information sur les pneus sur le pied de la porte du conducteur)
10. Roue de secours (voir section 7)/  
Kit de réparation des crevaisons (voir la section 8)



75RM001

LHD : Conduite à gauche

RHD : Conduite à droite

# MEMO

---

# SOMMAIRE

CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT	1
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT	2
FONCTIONNEMENT DU VEHICULE	3
CONSEILS DE CONDUITE	4
AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS	5
CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE	6
CONTROLES ET ENTRETIEN	7
SERVICES DE FORTUNE	8
ENTRETIEN EXTERIEUR	9
INFORMATIONS GENERALES	10
CARACTERISTIQUES	11
SUPPLEMENT	12
INDEX	13

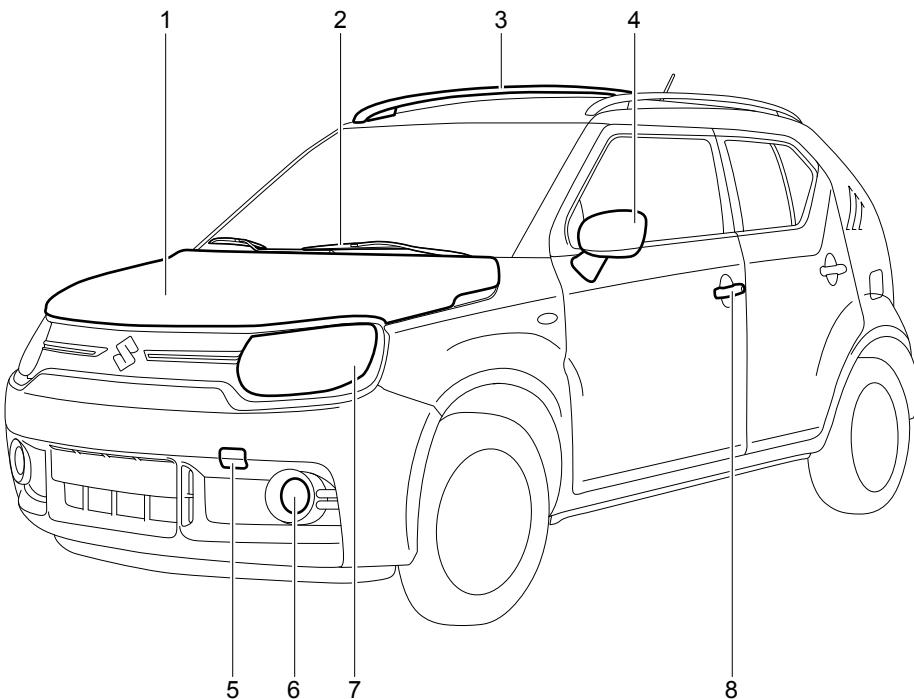
## TABLE DES MATIERES ILLUSTREE

---

### EXTERIEUR, AVANT

EXEMPLE

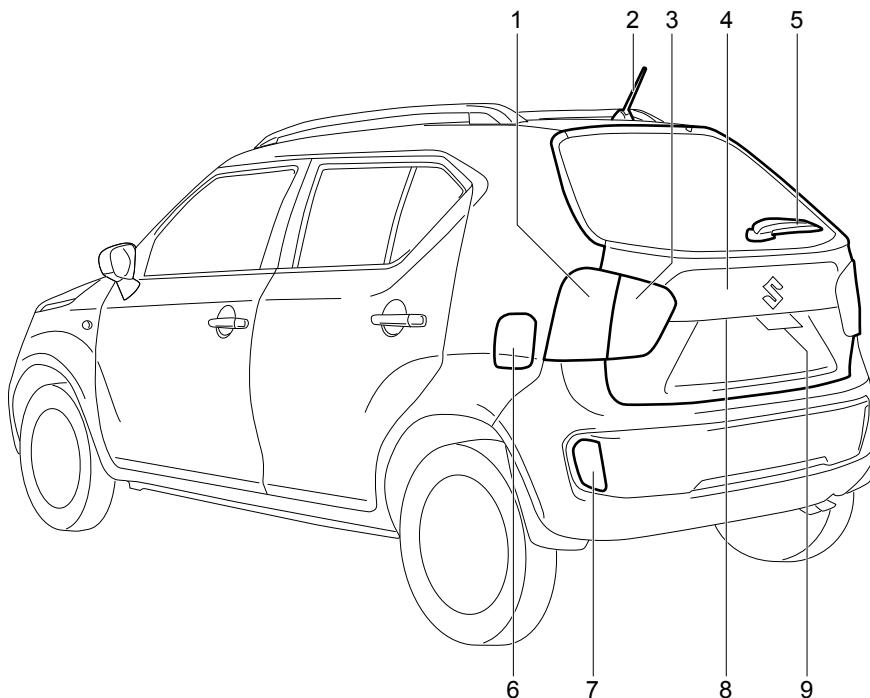
1. Capot moteur (P.5-2)
2. Essuie-glace de pare-brise (P.2-140)
3. Rails de toit  
(si le véhicule en est équipé) (P.5-12)
4. Rétroviseur extérieur (P.2-28)
5. Crochet de châssis (P.5-13)
6. Feu antibrouillard avant  
(si le véhicule en est équipé)  
(P.2-133, 7-55)/  
Système des feux de jour  
(si le véhicule en est équipé)  
(P.2-132, 7-56)
7. Phare (P.2-130, 7-54)
8. Serrures de porte (P.2-2)



## EXTERIEUR, ARRIERE

EXEMPLE

1. Feu combiné arrière (P.7-58)
2. Antenne radio (P.5-33)
3. Feu de recul (P.7-58)
4. Ridelle arrière (P.2-7)
5. Essuie-glace de lunette arrière (P.2-143)
6. Bouchon de réservoir de carburant (P.5-1)
7. Feu antibrouillard arrière (si le véhicule en est équipé) (P.2-133, 7-59)
8. Caméra de vue arrière (sur modèles équipés) (P.3-81)
9. Eclairage de la plaque d'immatriculation (P.7-59)

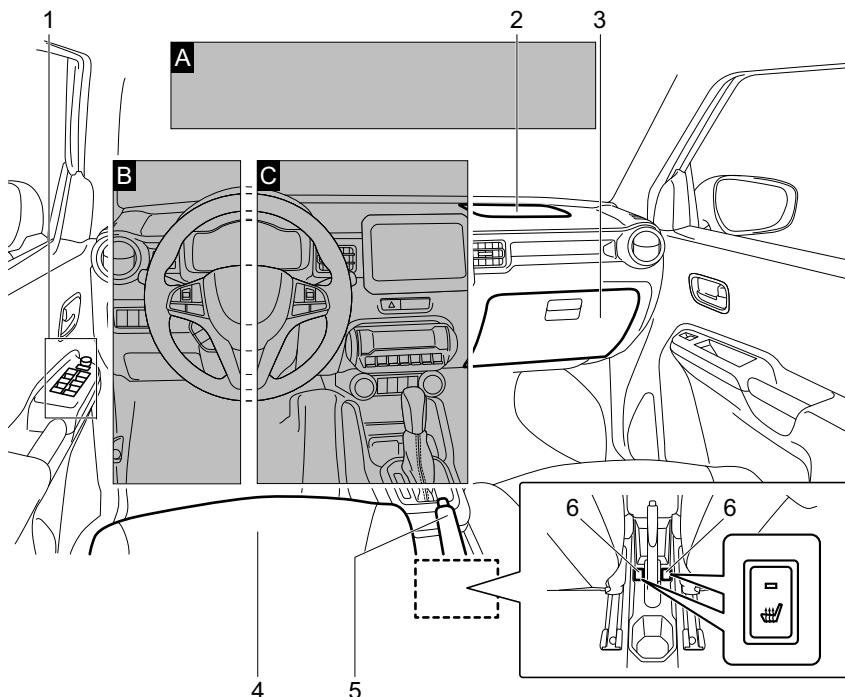


## TABLE DES MATIERES ILLUSTREE

### INTERIEUR, AVANT

EXEMPLE

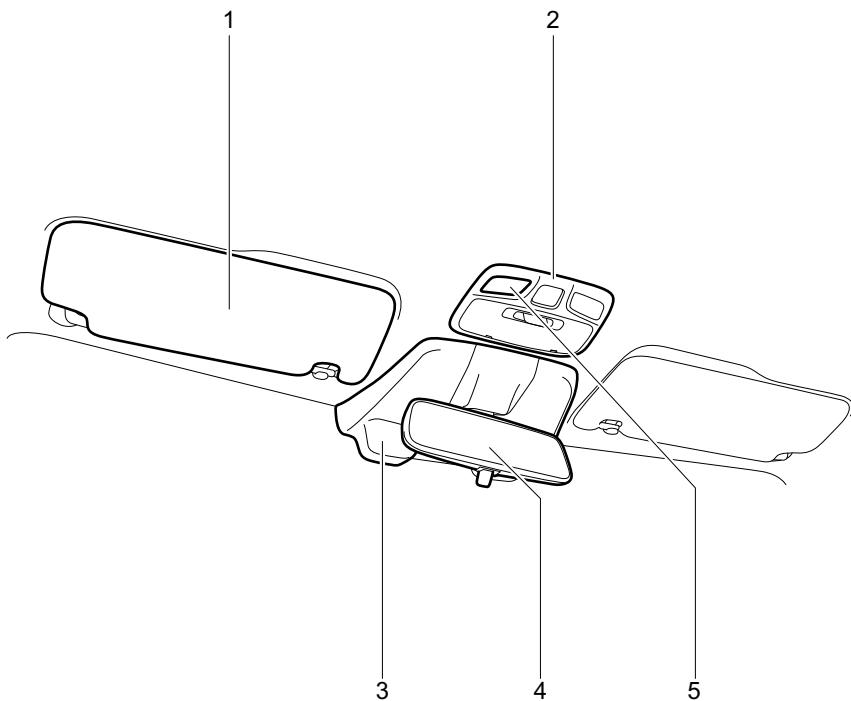
1. Commandes de vitre électrique  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-24)/  
Contacteur de commande du rétroviseur à réglage électrique  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-28)/  
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-29)
2. Airbag avant du passager avant  
(P.2-65)
3. Boîte à gants (P.5-8)
4. Sièges avant (P.2-32)/  
Airbags latéraux  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-70)
5. Levier de frein de stationnement  
(P.3-12)
6. Contacteur de chauffage de siège avant (si le véhicule en est équipé)  
(P.2-34)



1. Pare-soleil (P.5-4)
2. Eclairage intérieur avant (P.5-5, 7-53)
3. Caméra stéréo  
(si le véhicule en est équipé) (P.3-72)
4. Rétroviseur intérieur (P.2-28)
5. Microphone mains libres  
(si le véhicule en est équipé) (P.5-68)

## VUE A

EXEMPLE



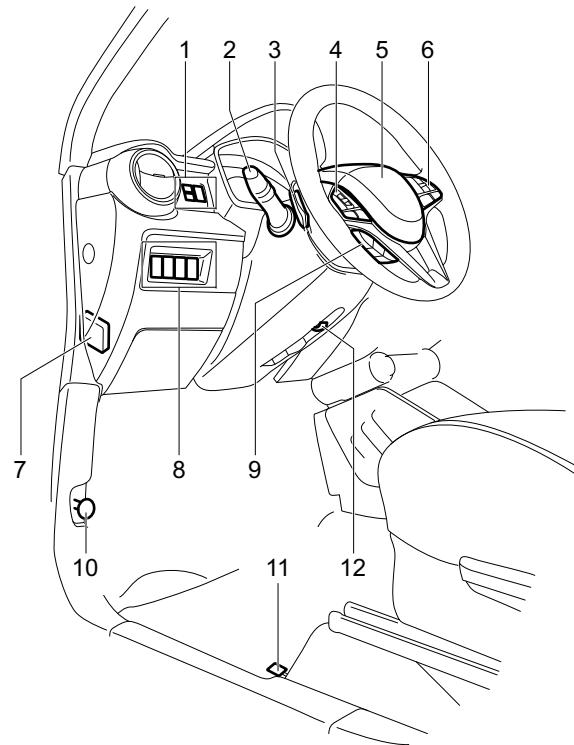
## TABLE DES MATIERES ILLUSTREE

---

1. Contacteur de commande de luminosité  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-80)/  
Contacteur d'information  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-83)/  
Contacteur de compteur journalier  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-83)
2. Levier de commande des phares (P.2-130)/  
Commande des clignotants (P.2-138)/Contacteur de feu antibrouillard avant  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-133)/  
Contacteur de feu antibrouillard arrière  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-133)
3. Manette de changement de vitesse  
(si le véhicule en est équipé) (P.3-27)
4. Commandes à distance du système audio (si le véhicule en est équipé) (P.5-82)
5. Airbag avant côté conducteur (P.2-65)
6. Contacteur du régulateur de vitesse  
(si le véhicule en est équipé) (P.3-56)/  
Contacteurs du limiteur de vitesse  
(si le véhicule en est équipé) (P.3-59)
7. Fusibles (P.7-51)
8. Contacteur de réglage de portée des phares  
(si le véhicule en est équipé)  
(P.2-138)/  
Contacteur ENG A-STOP «OFF»  
(si le véhicule en est équipé) (P.3-52)/  
Contacteur ESP® «OFF»  
(si le véhicule en est équipé) (P.3-90)
9. Commandes du système à mains libres  
(si le véhicule en est équipé) (P.5-68)
10. Poignée de déverrouillage du capot moteur  
(P.5-2)
11. Levier d'ouverture de la trappe à carburant  
(P.5-1)
12. Levier de verrouillage de direction inclinable  
(P.2-143)

## VUE B

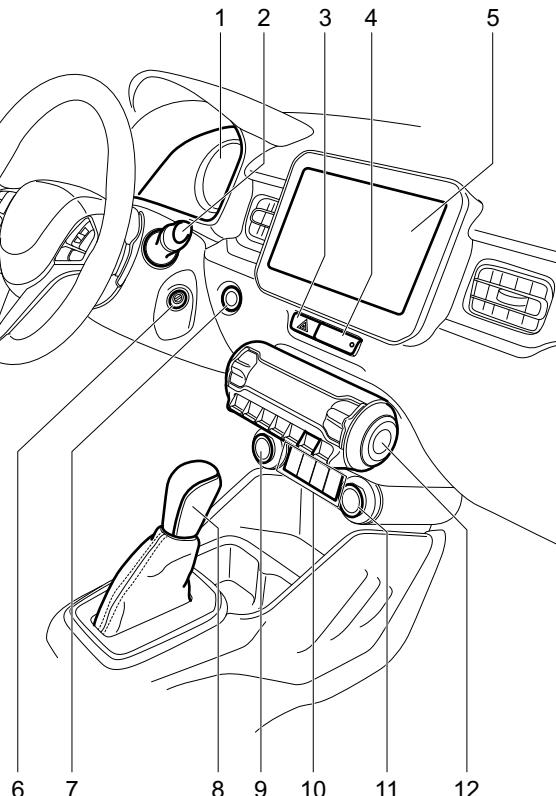
EXEMPLE



1. Combiné d'instruments (P2-78)/  
Affichage des informations (P2-82, P2-104)
2. Levier d'essuie-glace de pare-brise et lave-glace  
(P2-140)/  
Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière (P2-143)
3. Contacteur de feux de détresse (P2-140)
4. Témoin du système de désactivation d'airbag du côté passager avant (si le véhicule en est équipé) (P2-76)/  
Système d'alarme antivol  
(si le véhicule en est équipé) (P2-19)/  
Témoin antivol (si le véhicule en est équipé) (P2-24)
5. Audio (si le véhicule en est équipé) (P5-35)
6. Contacteur d'allumage (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (P3-3)
7. Contacteur du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (P3-6)
8. Levier de changement de vitesse (P3-21)
9. Prise AUX/USB (si le véhicule en est équipé) (P5-7)
10. Contacteur du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF»  
(si le véhicule en est équipé) (P3-70)/  
Contacteur d'avertissement de changement de voie «OFF» (si le véhicule en est équipé) (P3-71)/  
Contacteur du système de régulation de la vitesse en descente (si le véhicule en est équipé) (P3-91)/  
Contacteur de commande d'adhérence (si le véhicule en est équipé) (P3-95)
11. Prise accessoire (P5-6)
12. Système de chauffage et de climatisation (P5-16)/  
Commande de chauffage de lunette arrière/  
Contacteur de chauffage des rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est équipé) (P2-144)

## VUE C

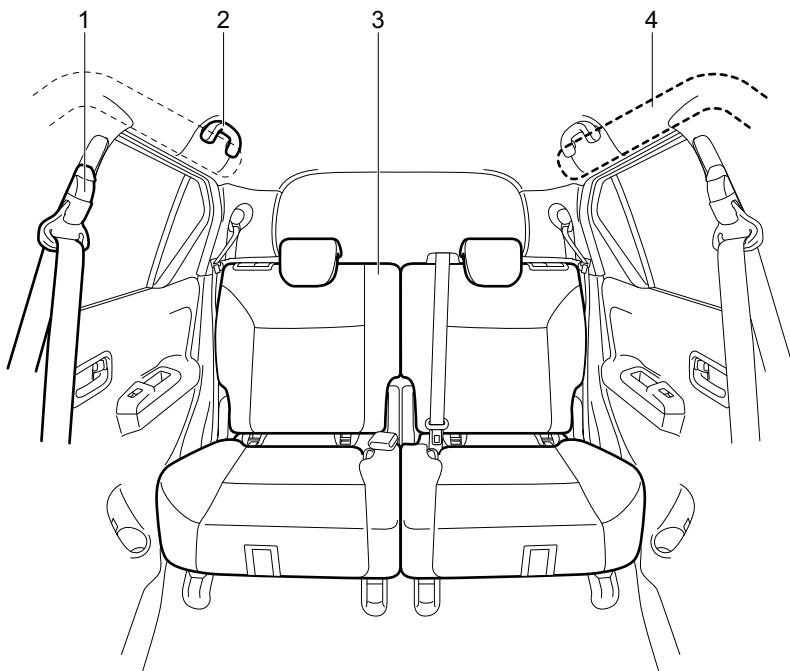
**EXEMPLE**



## INTERIEUR, ARRIERE

EXEMPLE

1. Ceintures de sécurité (P.2-39)
2. Poignée de maintien  
(si le véhicule en est équipé) (P.5-7)
3. Sièges arrière (P.2-35)
4. Airbags rideaux latéraux  
(si le véhicule en est équipé) (P.2-70)

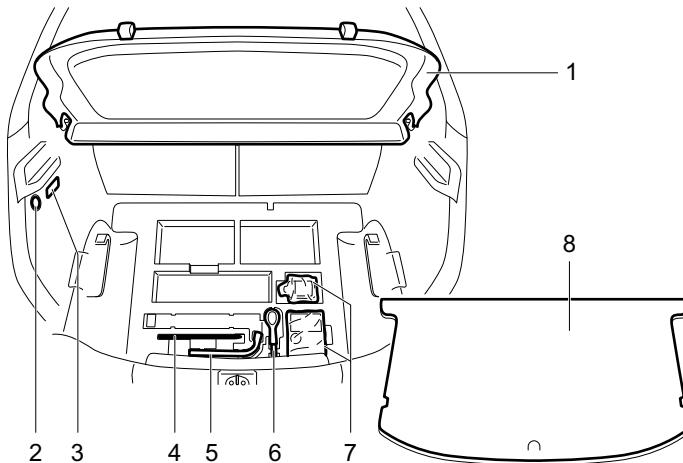


# BAGAGE

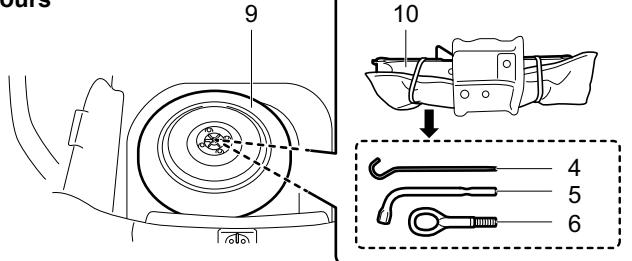
## COMPARTIMENT

EXEMPLE

1. Cache de compartiment à bagages  
(si le véhicule en est équipé) (P.5-12)
2. Prise accessoire  
(si le véhicule en est équipé) (P.5-6)
3. Eclairage de compartiment à bagages  
(si le véhicule en est équipé)  
(P.5-5, 7-53)
4. Poignée de cric (P.8-1)
5. Renfort de la roue (P.8-1)
6. Crochet de remorquage (P.5-13)
7. Kit de réparation des crevaisons  
(si le véhicule en est équipé) (P.8-7)
8. Planche de compartiment à bagages
9. Roue de secours  
(si le véhicule en est équipé) (P.8-1)
10. Cric (si le véhicule en est équipé)  
(P.8-1)



### Modèles avec roue de secours

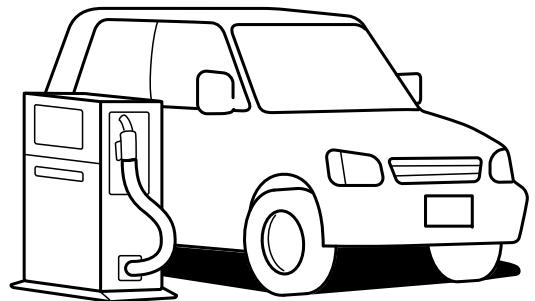


## TABLE DES MATIERES ILLUSTREE

# MEMO

## CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT

Conseils concernant le carburant ..... 1-1



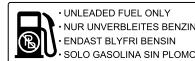
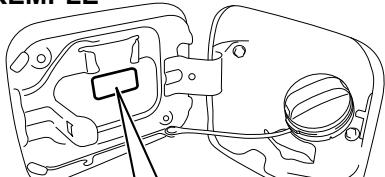
65D394

# CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT

## Conseils concernant le carburant

### Moteur à essence

#### EXEMPLE



OU



OU

75RM501

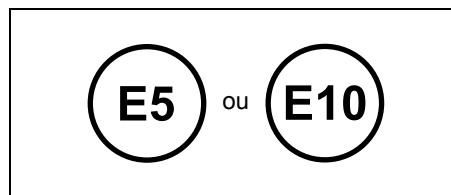
Pour éviter d'occasionner des dommages sur le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou 95 ou plus si cela est mentionné sur la trappe à carburant), conforme à la norme européenne EN 228. Ces véhicules sont également identifiés par une étiquette fixée près du tuyau de remplissage du réservoir indiquant : «CARBURANT SANS

PLOMB UNIQUEMENT», «NUR UNVERBLEITES BENZIN», «ENDAST BLYFRI BENGIN» ou «SOLO GASOLINA SIN PLOMO».

#### Mélanges essence-éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom de gasohol, sont disponibles à la vente dans certains pays. Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifier que le mélange essence-éthanol en question a un indice d'octane qui n'est pas plus faible que celui spécifié pour l'essence.

Utiliser l'essence recommandée conforme aux étiquettes suivantes.



78RB0902R

#### NOTE :

*Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne vous donne pas entière satisfaction quant aux performances et à l'économie de carburant du véhicule, utilisez de l'essence sans plomb ne contenant pas d'alcool.*

#### Essence contenant du MTBE (où légalement disponible)

De l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyl-tert-butyléther) peut être utilisée dans le véhicule si le contenu de MTBE ne dépasse pas les 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

#### AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air va se remplir. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour éviter une fuite de carburant, arrêter le remplissage après que la buse de remplissage se soit automatiquement fermée ou lorsqu'un refoulement initial survient si vous utilisez en alternative un système non automatique.

### AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool au moment de remplir le réservoir. En cas de coulure de carburant sur la carrosserie du véhicule, l'essuyer immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'endommager la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie accordée aux véhicules neufs.

### NOTE :

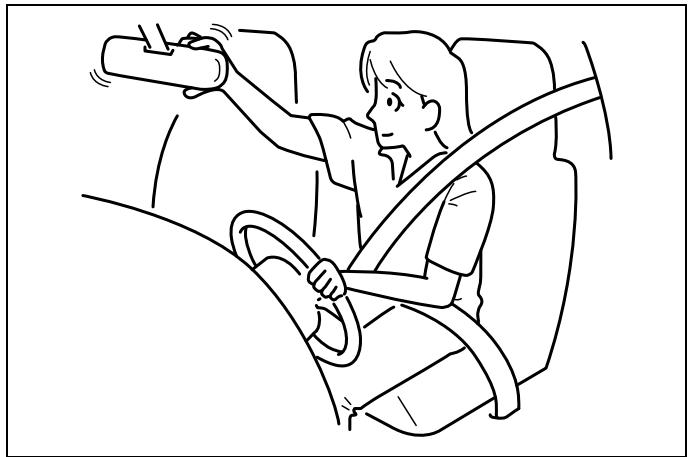
- Pour des conseils concernant le carburant pour les modèles destinés au Chili et au Panama, consulter «Pour le Chili et le Panama» dans la section «SUPPLEMENT».
- Pour les conseils concernant le carburant pour les véhicules destinés au Mexique, voir «Pour le Mexique» dans la section «SUPPLEMENT».
- Pour les conseils concernant le carburant pour les véhicules destinés à l'Argentine, voir «Pour l'Argentine» dans la section «SUPPLEMENT».

## **CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT**

# MEMO

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

<p>Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant .....</p> <p>Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies .....</p> <p>Système de retenue supplémentaire (airbags) .....</p> <p>Combiné d'instruments .....</p> <p>Compteur de vitesse .....</p> <p>Compte-tours (si le véhicule en est équipé) .....</p> <p>Jauge de carburant .....</p> <p>Commande de luminosité .....</p> <p>Affichage des informations (combiné d'instruments avec compte-tours) .....</p> <p>Affichage des informations (combiné d'instruments sans compte-tours) .....</p> <p>Témoins et voyants .....</p> <p>Levier de commande des phares .....</p> <p>Contacteur de réglage des phares (si le véhicule en est équipé) .....</p> <p>Commande des clignotants .....</p> <p>Contacteur de feux de détresse .....</p> <p>Levier d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace .....</p> <p>Levier de verrouillage de direction inclinable .....</p> <p>Avertisseur sonore .....</p> <p>Commande de chauffage de lunette arrière/ Commande de chauffage du rétroviseur extérieur (si le véhicule en est équipé) .....</p>	<p style="margin-bottom: 0;">2-39</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-51</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-64</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-78</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-79</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-79</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-80</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-80</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-82</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-104</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-113</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-130</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-138</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-138</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-140</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-140</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-143</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-144</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-144</p>
---	---



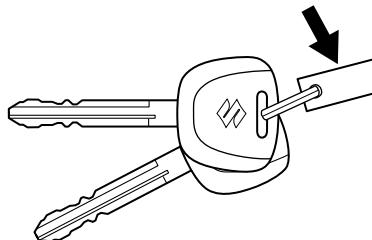
60G404

<p>Clés .....</p> <p>Serrures de porte .....</p> <p>Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé (si le véhicule en est équipé) .....</p> <p>Système d'alarme antivol (si le véhicule en est équipé) .....</p> <p>Témoin antivol (si le véhicule en est équipé) .....</p> <p>Vitres .....</p> <p>Rétroviseurs .....</p> <p>Sièges avant .....</p> <p>Sièges arrière .....</p>	<p style="margin-bottom: 0;">2-1</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-2</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-8</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-19</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-24</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-24</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-28</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-32</p> <p style="margin-bottom: 0;">2-35</p>
--	--

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Clés

#### EXEMPLE



54G489

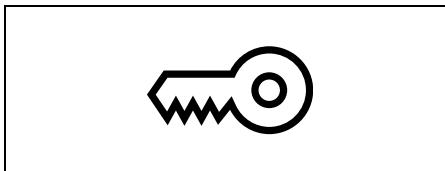
Ce véhicule est livré avec un jeu de deux clés identiques. Conserver la deuxième clé en lieu sûr. Une seule clé suffit pour ouvrir toutes les serrures du véhicule.

Le numéro d'identification des clés est marqué sur l'étiquette métallique fournie avec les clés ou sur les clés. Conserver cette étiquette (si le véhicule en est équipé) en lieu sûr. Si vous perdez vos clés, vous aurez besoin de ce numéro pour en faire fabriquer de nouvelles. Noter le numéro ci-dessous pour référence future.

NUMERO DE CLE :

### Système antidémarrage

Ce système est conçu pour prévenir le vol du véhicule en désactivant électroniquement le système de démarrage du moteur. Le moteur peut être uniquement démarré avec la clé de contact ou la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir d'origine de votre véhicule, dans cette dernière, un code d'identification électronique a été programmé. La clé ou la télécommande transmet le code d'identification au véhicule lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON» ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour faire passer le mode d'allumage sur ON. Si vous avez besoin de faire faire des clés ou des télécommandes de rechange, contacter votre concessionnaire SUZUKI. Le véhicule doit être programmé avec le bon code d'identification des clés de rechange. Une clé faite par un serrurier ne fonctionnera pas.



80JM122

Si le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir clignote lorsque le contacteur d'allumage est en position

«ON» ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné, le moteur ne démarrera pas.

#### AVIS

**Ne modifiez pas et ne supprimez pas le système antidémarrage. S'il est modifié ou supprimé, le système ne peut pas être utilisé correctement.**

#### NOTE :

- Si le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir clignote ou s'allume, un message peut s'afficher au niveau de l'affichage des informations.
- Ce système antidémarrage est sans entretien.

### Véhicules sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir

Quand ce témoin clignote, il faut ramener le contacteur d'allumage en position «LOCK» puis à nouveau en position «ON».

Si le témoin clignote toujours quand le contacteur d'allumage est en position «ON», il peut y avoir un problème avec la clé ou le système antidémarrage. Demander à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

## Véhicules avec le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir

Quand ce témoin clignote, il faut mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF) puis à nouveau en position ON. Consulter également «Si le témoin d'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas être démarré» dans «Démarrage du moteur (véhicule équipé d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

Si le témoin clignote toujours quand le mode d'allumage est basculé sur ON, il peut y avoir un problème avec la clé ou le système antidémarrage. Demander à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir peut également clignoter si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule lorsque vous fermez la porte ou lorsque vous tentez de démarrer le moteur.

### NOTE :

- Si vous perdez votre clé de contact ou votre télécommande antivol, en informer dès que possible votre concessionnaire SUZUKI pour faire désactiver l'objet perdu et pour faire faire une nouvelle clé ou une nouvelle télécommande.

- Si vous possédez d'autres véhicules équipés de clés antivol, garder ces clés à l'écart du contacteur d'allumage ou du contacteur du moteur lorsque vous utilisez votre véhicule SUZUKI. Dans le cas contraire, le moteur pourrait ne pas démarrer car ces dernières pourraient interférer avec le système antidémarrage de votre véhicule SUZUKI.

- Si vous attachez tout objet métallique à la clé ou à la télécommande antivol, le moteur risque de ne pas démarrer.

### AVIS

**La clé et la télécommande antivol sont des appareils électroniques sensibles. Pour éviter de les endommager :**

- Ne pas les soumettre à des chocs, à l'humidité ou à des températures élevées en les laissant par exemple sur le tableau de bord, en plein soleil.
- Les tenir à l'écart des objets magnétiques.

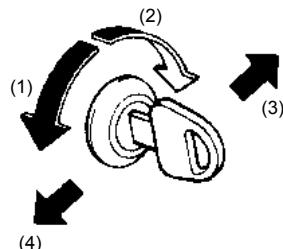
## Avertisseur d'oubli de la clé de contact

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur d'enlever la clé de contact si celle-ci se trouve dans le contacteur d'allumage lors de l'ouverture de la porte du conducteur.

## Serrures de porte

### Serrures de porte latérale

#### EXEMPLE



60B008

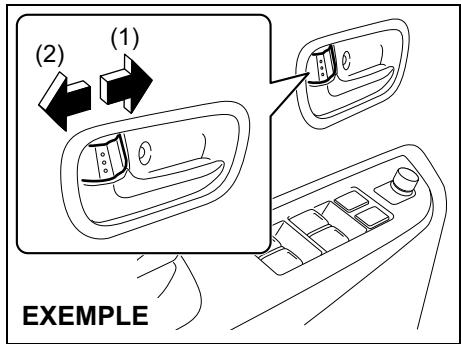
- (1) LOCK
- (2) UNLOCK
- (3) Arrière
- (4) Avant

Pour verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule :

- Insérer la clé et tourner le haut de la clé en direction de l'avant du véhicule, ou
- Tourner le bouton de verrouillage vers l'avant et fermer la porte en tenant la poignée de porte levée.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour déverrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule, insérer la clé et tourner le haut de la clé vers l'arrière du véhicule.



**EXEMPLE**

75RM151

- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

Pour verrouiller une porte depuis l'intérieur du véhicule, tourner le bouton de verrouillage vers l'avant. Faire tourner le bouton de verrouillage vers l'arrière pour déverrouiller la porte.

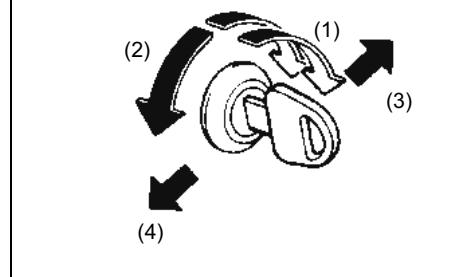
Pour verrouiller une porte arrière depuis l'extérieur du véhicule, tourner le bouton de verrouillage vers l'avant et fermer la porte. Il n'est pas nécessaire de tenir la poignée de porte levée lors de la fermeture de la porte.

### NOTE :

*Maintenir la poignée de porte en fermant une porte avant verrouillée sans quoi celle-ci ne demeurera pas verrouillée.*

### Système de verrouillage central des portes

#### EXEMPLE



54P000251

- (1) UNLOCK
- (2) LOCK
- (3) Arrière
- (4) Avant

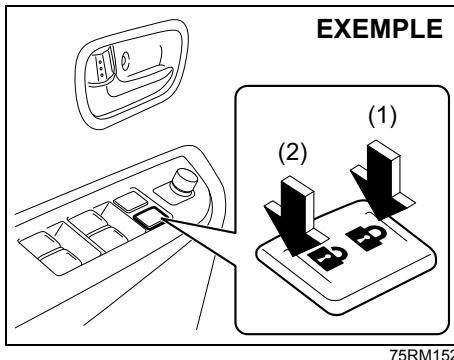
Il est possible de verrouiller ou déverrouiller simultanément toutes les portes (y compris la ridelle arrière) à l'aide de la clé depuis la serrure de la porte du conducteur.

Pour verrouiller simultanément toutes les portes, insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur et la faire tourner une fois vers l'avant du véhicule.

- Pour les modèles, sauf ceux destinés à Hong Kong, pour déverrouiller la porte du conducteur uniquement, insérer la clé dans la serrure de cette porte et la faire tourner une fois vers l'arrière du véhicule. Pour déverrouiller simultanément toutes les portes, insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur et la faire tourner deux fois vers l'arrière du véhicule.
- Pour les modèles destinés à Hong Kong, pour déverrouiller simultanément toutes les portes, insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur et la faire tourner une fois vers l'arrière du véhicule.

**NOTE :**

*Pour les modèles, sauf ceux destinés à Hong Kong, vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux tours vers un seul tour et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*



75RM152

- (1) LOCK  
(2) UNLOCK

Il est également possible de verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en appuyant respectivement sur la partie avant ou arrière du contacteur.

**NOTE :**

- Il est également possible de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes à partir de l'émetteur ou de la télécommande. Consulter «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé» dans cette section.
- Si le véhicule est équipé d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, il est également possible de verrouiller ou déverrouiller toutes les

portes en appuyant sur le contacteur de requête. Consulter «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé» dans cette section.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé)

Ce système est conçu pour éviter le déverrouillage des serrures de portes par effraction.

Vous pouvez activer ce système en tournant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

#### NOTE :

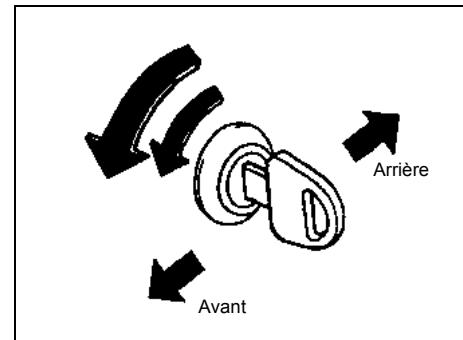
- Vous pouvez également activer le système de verrouillage intégral à partir de l'émetteur ou de la télécommande. Consulter «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé» dans cette section.
- Si le véhicule est équipé d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, il est également possible d'activer le système de verrouillage intégral en appuyant sur le contacteur de requête. Consulter «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé» dans cette section.

### AVERTISSEMENT

**Ne pas activer le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seront enfermées dans le véhicule et ne pourront pas ouvrir les portes de l'intérieur.**

#### NOTE :

- Le système de verrouillage intégral ne peut pas fonctionner tant qu'il y a une ou plusieurs portes ouvertes ou mal verrouillées. Au moment d'activer le système de verrouillage intégral, vérifier que toutes les portes (y compris la ridelle arrière) sont bien fermées et verrouillées.
- Le système de verrouillage intégral est automatiquement déverrouillé, ce qui permet aux portes latérales d'être déverrouillées lorsque le contacteur d'allumage est mis en position «ON» ou lorsque l'on appuie sur le contacteur du moteur pour que le mode d'allumage soit mis sur ON.

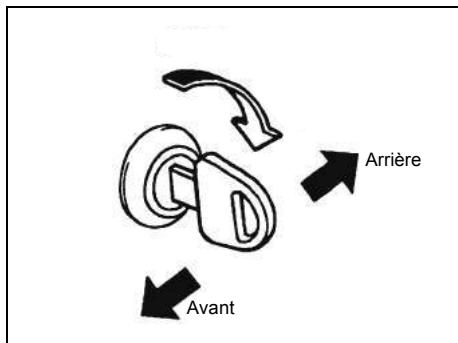


83E105

### Pour activer ce système :

Insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tourner deux fois le haut de la clé vers l'avant du véhicule dans un délai de 3 secondes.

Quand le système est activé, les portes latérales ne peuvent plus être déverrouillées à l'aide des boutons de verrouillage.



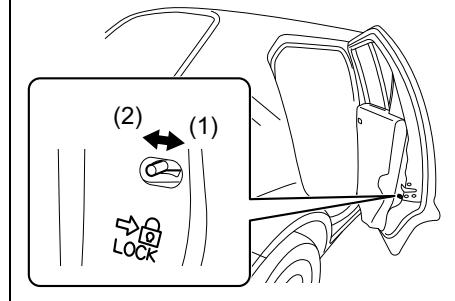
54P000259

**Pour désactiver ce système :**

Pour déverrouiller la porte du conducteur, insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur et la faire tourner une fois en direction de l'arrière du véhicule.

**NOTE :**

*Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux tours vers un seul tour et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

**Verrou à l'épreuve des enfants  
(porte arrière)****EXEMPLE**

75RM037

- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

Chaque porte arrière est équipée d'un verrou à l'épreuve des enfants utilisé pour éviter l'ouverture accidentelle de la porte depuis l'intérieur du véhicule. Quand le levier de verrouillage est en position LOCK (1), la porte arrière ne peut être ouverte que depuis l'extérieur. Lorsqu'il est en position UNLOCK (2), la porte arrière peut être ouverte depuis l'intérieur ou l'extérieur.

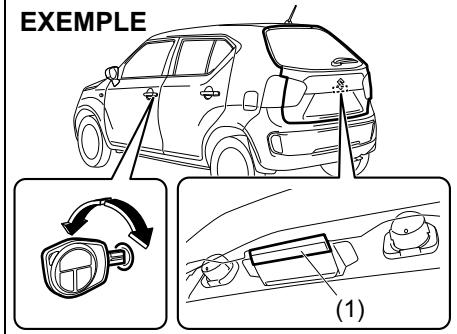
**AVERTISSEMENT**

S'assurer que le verrou à l'épreuve des enfants est en position LOCK (verrouillé) chaque fois que des enfants sont assis à l'arrière.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Ridelle arrière

#### EXEMPLE



75RM153

La ridelle arrière peut être verrouillée et déverrouillée en insérant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

Pour ouvrir la ridelle arrière, tirer sur la poignée de ridelle arrière (1) et soulever la ridelle arrière.

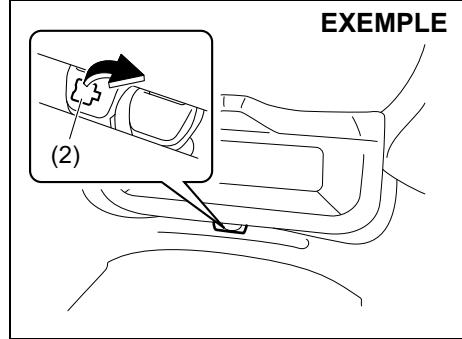
#### AVERTISSEMENT

Vérifier toujours que la ridelle arrière est fermée et correctement verrouillée. Cette précaution est importante pour éviter que les passagers ne soient projetés hors du véhicule en cas d'accident. D'autre part, la fermeture totale de la ridelle arrière permet d'éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle du véhicule.

S'il vous est impossible de déverrouiller la ridelle arrière en insérant la clé dans la serrure de la porte du conducteur car la batterie au plomb est à plat ou présente un dysfonctionnement, suivre la procédure ci-dessous afin de déverrouiller la ridelle arrière depuis l'intérieur du véhicule.

- 1) Retirer le cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé) et rabattre le siège arrière vers l'avant pour un meilleur accès. Pour obtenir des détails concernant à la méthode utilisée pour rabattre le siège arrière vers l'avant, consulter la section «Sièges arrière rabattables».

#### EXEMPLE

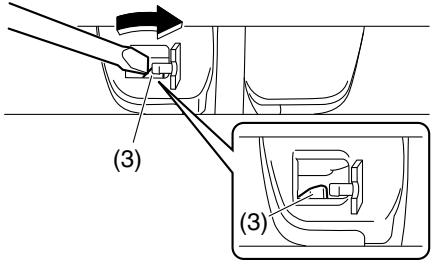


62R0366

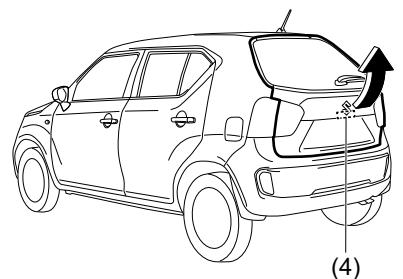
- 2) Ouvrir le couvercle (2) dans le mécanisme de verrouillage de la ridelle arrière.

#### NOTE :

Veiller à ne pas perdre le couvercle (2), celui-ci est petit et amovible.

**EXEMPLE**

65P30080

**EXEMPLE**

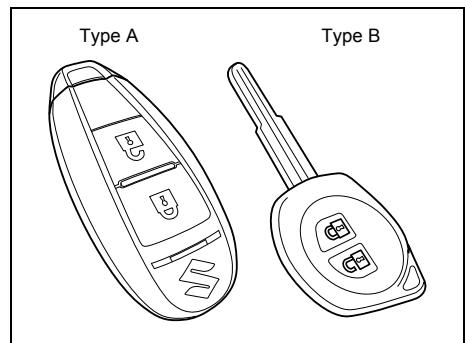
75RM154

- 3) Déplacer le levier (3) dans le sens de la flèche en utilisant un tournevis plat pour déverrouiller la ridelle arrière.

- 4) Depuis l'extérieur du véhicule, tirer sur la poignée de la ridelle arrière (4) et soulever la ridelle arrière.

Si la ridelle arrière ne peut pas être déverrouillée, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

**Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/  
Emetteur du système de démarrage sans la clé  
(si le véhicule en est équipé)**



64MS022

Le véhicule est équipé soit de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (Type A), soit de l'émetteur du système de démarrage sans la clé (Type B). La télécommande est équipée d'un système de démarrage sans la clé et d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir. L'émetteur ne commande que le système de démarrage sans

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

la clé. Pour plus de détails, voir les explications suivantes.

### ! AVERTISSEMENT

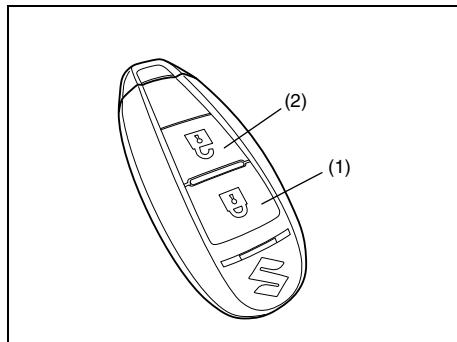
**Les ondes radio émises par la (les) antenne(s) du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir peuvent perturber le fonctionnement d'appareils médicaux électriques tels que des stimulateurs cardiaques. Le non-respect des mesures de précaution ci-dessous peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles provoquées par des perturbations des ondes radio.**

- Toute personne utilisant un appareil médical électrique tel qu'un stimulateur cardiaque doit consulter le fournisseur de l'appareil ou son médecin afin de savoir si les ondes radio émises par la (les) antenne(s) risquent de perturber l'appareil en question.**
- Si les perturbations provoquées par les ondes radio posent problème, il convient de faire désactiver la (les) antenne(s) par un concessionnaire SUZUKI.**

### Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (Type A)

La télécommande permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Le verrouillage et le déverrouillage des portes peuvent s'effectuer à l'aide des boutons LOCK/UNLOCK de la télécommande. Voir les explications dans cette section.
- Le verrouillage et le déverrouillage des portes peut s'effectuer en appuyant sur le contacteur de requête. Pour plus de détails, voir les explications dans cette section.
- Il est possible de démarrer le moteur sans utiliser de clé de contact. Pour plus de détails, consulter le point «Contacteur du moteur» de la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».



68LM206

- (1) Bouton LOCK  
(2) Bouton UNLOCK

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) simultanément de deux manières différentes, en utilisant la télécommande à proximité du véhicule.

### Système de verrouillage central des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur le bouton LOCK (1).
- Pour les modèles sauf ceux destinés à Hong Kong, pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2). Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

- Pour les modèles destinés à Hong Kong, pour déverrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).

### NOTE :

*Pour les modèles sauf ceux destinés à Hong Kong, vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

Au verrouillage des portes, les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur émet un bip.

### Système de verrouillage central des portes avec le système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé)

Pour éviter le déverrouillage des portes par effraction, activer comme indiqué ci-après le système de verrouillage intégral des portes. Quand le système de verrouillage intégral est activé, il est impossible de déverrouiller les portes latérales à l'aide des boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyer deux fois sur le bouton LOCK (1) dans les 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

### NOTE :

*Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

### AVERTISSEMENT

**Ne pas activer le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seraient enfermées dans le véhicule et ne pourraient pas ouvrir les portes de l'intérieur.**

Les clignotants vont clignoter une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira une fois lorsque les portes seront verrouillées, puis les clignotants clignoteront une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira à nouveau lorsque les portes seront verrouillées avec le système de verrouillage intégral.

Avec la télécommande à l'intérieur du véhicule, si vous appuyez sur le bouton LOCK sur la télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentira et les portes ne pourront pas être verrouillées.

Quand les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur émet deux bips.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position DOOR, l'éclairage intérieur sera activé pendant environ 15 secondes puis il s'éteindra progressivement. Si on appuie sur le contacteur du moteur pendant que le plafonnier est allumé, l'intensité lumineuse décroît immédiatement jusqu'à extinction.

S'assurer que les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le bouton LOCK (1).

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes suivant l'utilisation du bouton UNLOCK (2), les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.

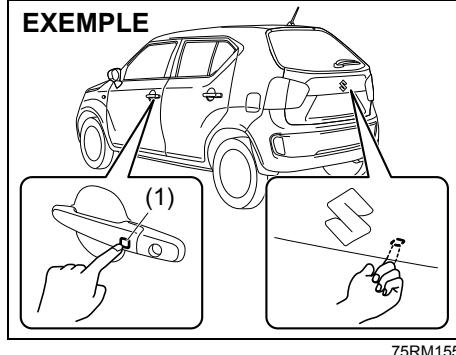
## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### NOTE :

- La distance de fonctionnement maximum de la télécommande est d'environ 5 m (16 ft.) mais elle peut varier en fonction de l'environnement, en particulier à proximité d'autres émetteurs tels que des pylônes radio ou des radios CB (bande de fréquences publique).
- Il n'est pas possible d'ouvrir les serrures de portes à partir de la télécommande si l'on a utilisé tout autre mode d'allumage que LOCK (OFF).
- Lorsque l'une des portes est ouverte, si vous appuyez sur le bouton LOCK de la télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentit et les portes ne peuvent pas être verrouillées.
- En cas de perte de l'une des télécommandes, en demander le remplacement dès que possible auprès de votre concessionnaire SUZUKI. Demander au concessionnaire d'entrer le code de la nouvelle télécommande dans la mémoire du véhicule de façon à effacer l'ancien code.

### Opération de déverrouillage/de verrouillage sans la clé à l'aide des contacteurs de requête

#### EXEMPLE



Quand la télécommande se trouve à distance de fonctionnement décrite dans cette section, il est possible de verrouiller ou déverrouiller les portes (y compris la ridelle arrière) en appuyant sur le contacteur de requête (1) sur la poignée de la porte du conducteur, la poignée de la porte du passager avant ou la ridelle arrière. Pour éviter le déverrouillage des portes par effraction, il est également possible d'activer le système de verrouillage intégral.

Lorsque toutes les portes sont déverrouillées :

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur l'un des contacteurs de requête.
- Pour verrouiller toutes les portes avec le système de verrouillage intégral, appuyer deux fois sur un des contacteurs de requête en moins de 3 secondes.

Les clignotants vont clignoter une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira une fois lorsque les portes seront verrouillées, puis les clignotants clignoteront une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira à nouveau lorsque les portes seront verrouillées avec le système de verrouillage intégral.

#### AVERTISSEMENT

**Ne pas activer le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seraient enfermées dans le véhicule et ne pourraient pas ouvrir les portes de l'intérieur.**

Pour déverrouiller une ou toutes les portes :

- Appuyer une fois sur un des contacteurs de requête pour déverrouiller une seule porte.
- Pour les modèles sauf ceux destinés à Hong Kong, pour déverrouiller une seule porte, appuyer une fois sur un des contacteurs de requête. Pour déverrouiller toutes les portes, appuyer deux fois sur un des contacteurs de requête.
- Pour les modèles destinés à Hong Kong, pour déverrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur un des contacteurs de requête.

**NOTE :**

*Pour les modèles sauf ceux destinés à Hong Kong, vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

Quand les portes sont déverrouillées :

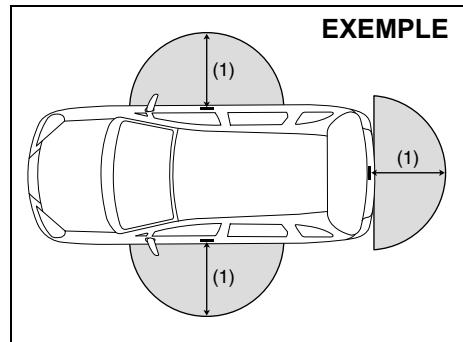
- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur émet deux bips.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position DOOR, l'éclairage intérieur sera activé pendant environ 15 secondes puis il s'éteindra progressivement. Si on appuie sur le contacteur du

moteur pendant que le plafonnier est allumé, l'intensité lumineuse décroît immédiatement jusqu'à extinction.

S'assurer que les portes sont bien verrouillées après avoir appuyé sur le contacteur de requête pour les verrouiller.

**NOTE :**

- *Les serrures de porte ne peuvent pas être actionnés à partir d'un contacteur de requête dans les cas suivants :*
  - Si une des portes est ouverte ou n'est pas complètement fermée.
  - Si le mode d'allumage sélectionné est différent de LOCK (OFF).
- *Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage des portes effectué en appuyant sur le contacteur de requête, les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.*



80J056

(1) 80 cm (2,5 pieds)

Quand la télécommande se trouve à environ 80 cm (2,5 pieds) de la poignée de porte avant ou du contacteur de rideau arrière, il est possible de verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur le contacteur de requête.

**NOTE :**

- *Si la télécommande se trouve en dehors de la plage de fonctionnement du contacteur de requête décrite précédemment, le contacteur de requête ne peut pas être actionné.*
- *Si la pile de la télécommande est usée ou en présence d'ondes radio ou de parasites puissants, la plage de fonctionnement du contacteur de requête peut être réduite ou la télécommande risque de devenir inopérante.*

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

- Si la télécommande est trop proche de la vitre de la porte, les contacteurs de requête risquent de ne pas fonctionner.
- Si une télécommande de recharge se trouve dans le véhicule, les contacteurs de requête risquent de ne pas fonctionner normalement.
- La télécommande ne peut actionner un contacteur de requête que lorsqu'elle se trouve dans la plage de fonctionnement du contacteur. Par exemple, si la télécommande se trouve dans la plage de fonctionnement du contacteur de requête de la porte du conducteur mais pas dans la plage de fonctionnement du contacteur de requête de la porte du passager avant ou du contacteur de requête de ridelle arrière, le contacteur de la porte du conducteur peut être actionné mais le contacteur de la porte du passager avant ou le contacteur de la ridelle arrière ne peut pas être actionné.

### AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter toute détérioration de la télécommande :

- Ne pas la soumettre à des chocs à l'humidité ou à des températures élevées en la laissant par exemple en plein soleil sur le tableau de bord du véhicule.
- Tenir la télécommande à l'écart des objets magnétiques comme les téléviseurs.

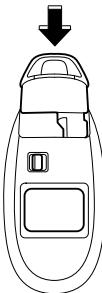
### NOTE :

Le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir risque de ne pas fonctionner correctement dans certains endroits ou dans certaines conditions décrits ci-après :

- Présence de signaux puissants émis par un téléviseur, une centrale électrique ou un téléphone portable.
- Lorsque la télécommande est en contact avec un objet métallique ou est recouverte par un objet métallique.
- Lorsque un système d'ouverture à distance sans la clé de type à ondes radio est en fonction à proximité.
- Lorsque la télécommande se trouve près d'un appareil électronique tel qu'un ordinateur personnel.

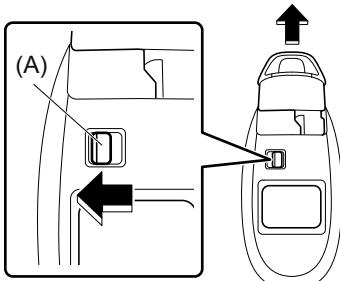
Il vous incombe également de prendre les précautions suivantes et de garder à l'esprit que :

- Il faut toujours ranger la clé dans la télécommande. Si la télécommande n'est plus fiable, il vous sera impossible de verrouiller ou déverrouiller les portes.
- S'assurer que le conducteur emporte toujours la télécommande avec lui.
- En cas de perte de l'une des télécommandes, en demander le remplacement dès que possible au concessionnaire SUZUKI. Demander au concessionnaire d'entrer le code de la nouvelle télécommande dans la mémoire du véhicule de façon à effacer l'ancien code.
- Il est possible d'utiliser un total de quatre télécommandes et clés pour ce véhicule. Pour plus de détails, consulter votre concessionnaire SUZUKI.
- La durée de service de la pile de la télécommande est d'environ deux ans, mais cette durée peut varier en fonction des conditions d'utilisation.



57L21016

Pour ranger la clé dans la télécommande, enfoncez celle-là dans la télécommande jusqu'à entendre un clic.



54P000263

Pour sortir la clé de la télécommande, appuyer sur le bouton (A) dans la direction de la flèche et sortir la clé de la télécommande.

### Avertisseur sonore de contacteur

Cet avertisseur sonore extérieur retentit pendant 2 secondes environ dans les situations suivantes pour avertir que le contacteur de requête est inopérant :

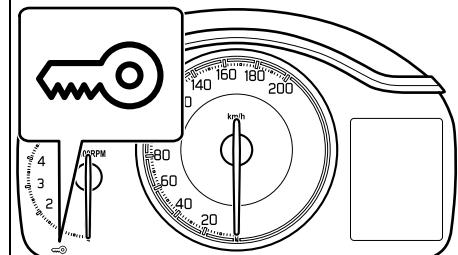
- On appuie sur le contacteur de requête après la fermeture de toutes les portes, mais on a appuyé sur le contacteur du moteur et changé le mode d'allumage à ACC ou à ON.
- On appuie sur le contacteur de requête dans l'une des situations suivantes après être passé en mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.
  - On a laissé la télécommande dans le véhicule.
  - Une porte (y compris la ridelle arrière) est ouverte.

Appuyer à nouveau sur le contacteur de requête après avoir effectué les instructions suivantes :

Le mode d'allumage ayant été remis sur LOCK (OFF) par pression du contacteur du moteur, sortir la télécommande du véhicule si elle se trouve à l'intérieur et fermer complètement toutes les portes.

### Fonction de rappel

#### EXEMPLE



66RH014

Si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule dans les conditions suivantes, le signal sonore retentit de manière intermittente pendant environ 2 secondes et le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir clignote sur le combiné d'instruments :

Si une ou plusieurs portes sont ouvertes et qu'ensuite toutes les portes sont fermées alors que tout autre mode d'allumage que le mode LOCK (OFF) est sélectionné.

Le témoin va s'éteindre au bout de quelques secondes une fois la télécommande placée dans le véhicule dans un endroit autre que le compartiment à bagages arrière.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Si la télécommande se trouve dans le véhicule et que la porte du conducteur ou la porte du passager avant est verrouillée comme la manière suivante, la porte va se déverrouiller automatiquement.

- Si la porte du conducteur est ouverte puis verrouillée en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en appuyant sur le contacteur de verrouillage électrique des portes, la porte du conducteur va automatiquement se déverrouiller.
- Si la porte du passager avant est ouverte puis verrouillée en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou par action sur le contacteur de verrouillage électrique de la porte, la porte du passager avant se déverrouille automatiquement.

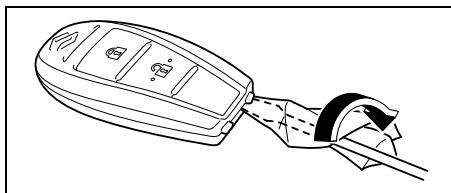
### NOTE :

- Le système de rappel ne fonctionnera pas si la télécommande est posée sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans un compartiment de rangement, dans le pare-soleil ou posée sur le plancher ou ailleurs.
- S'assurer que le conducteur emporte toujours la télécommande avec lui.
- Ne pas laisser la télécommande dans le véhicule en quittant celui-ci.

### Remplacement de la pile

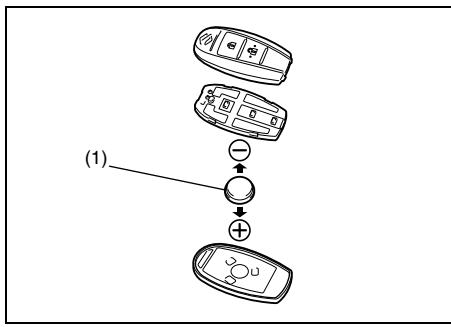
Si la télécommande n'est plus fiable, changer la pile.

Pour changer la pile de la télécommande :



71LMT0201

- 1) Retirer la clé de la télécommande.
- 2) Insérer un tournevis plat recouvert d'un chiffon doux dans l'encoche du boîtier de télécommande et l'ouvrir.



68LM210

- (1) Pile bouton au lithium : CR2032 ou équivalente

- 3) Installer la pile (1) en la tournant avec la borne + vers le fond du boîtier comme illustré.
- 4) Refermer soigneusement la télécommande.
- 5) S'assurer que les serrures de portes peuvent être commandées à l'aide de la télécommande.
- 6) Jeter la pile usagée en respectant les règlements et lois en vigueur. Ne pas jeter les piles au lithium avec les déchets ménagers.

### AVERTISSEMENT

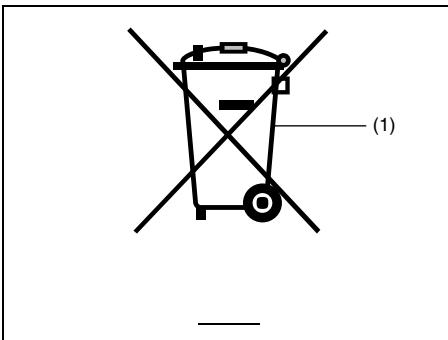
Les piles au lithium peuvent entraîner des lésions internes graves en cas d'ingestion. Ne jamais laisser personne avaler une pile au lithium. Ne pas laisser les piles au lithium à la portée des enfants et des animaux domestiques. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

**AVIS**

- La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter de l'endommager, la protéger de la poussière et de l'humidité et ne pas tenter de la démonter.
- Lorsque vous remplacez la pile, la télécommande pourrait être endommagée ou affectée par l'électricité statique. Décharger l'électricité statique produite par votre corps en touchant du métal avant de remplacer la pile.

**NOTE :**

*Les piles usagées doivent être jetées correctement en respectant les règlements et lois en vigueur, et elles ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers.*

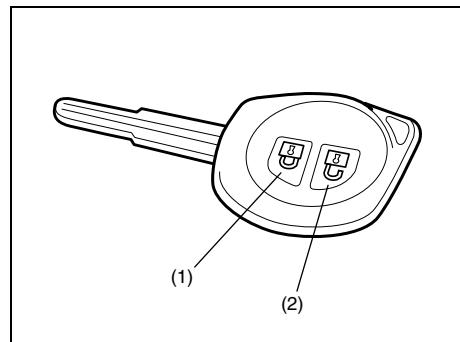


80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) signifie que les piles usagées doivent être collectées séparément des déchets ménagers.

En veillant à ce que les piles usagées soient jetées et recyclées correctement, chacun peut contribuer à en limiter les effets nocifs pour l'environnement et la santé humaine et éviter les risques générés par le rejet inapproprié des piles usagées. Le recyclage des matériaux contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur le rejet ou le recyclage des piles usagées, consulter votre concessionnaire SUZUKI.

**Emetteur du système de démarrage sans la clé (Type B)**

76MS011

(1) Bouton LOCK  
(2) Bouton UNLOCK

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) simultanément de deux manières différentes, en utilisant la télécommande à proximité du véhicule.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Système de verrouillage central des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur le bouton LOCK (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

#### NOTE :

*Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

### Système de verrouillage central des portes avec le système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé)

Pour éviter le déverrouillage des portes par effraction, activer comme indiqué ci-après le système de verrouillage intégral des portes. Quand le système de verrouillage intégral est activé, il est impossible de déverrouiller les portes latérales à l'aide des boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyer deux fois sur le bouton LOCK (1) dans les 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

#### NOTE :

*Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

### AVERTISSEMENT

**Ne pas activer le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seraient enfermées dans le véhicule et ne pourraient pas ouvrir les portes de l'intérieur.**

Les clignotants clignotent une fois pour confirmer que les portes se sont verrouillées, et ils clignotent ensuite encore une fois lorsque les portes sont verrouillées avec le système de verrouillage intégral.

Quand les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants clignotent deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position DOOR, l'éclairage intérieur sera activé pendant environ 15 secondes puis il s'éteindra progressivement. Dès que la clé est insérée dans le contacteur d'allumage, l'éclairage commence immédiatement à s'éteindre.

S'assurer que les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le bouton LOCK (1).

#### NOTE :

*Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes suivant l'utilisation du bouton UNLOCK (2), les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.*

#### NOTE :

- La distance de fonctionnement maximum de l'émetteur du système de démarrage sans la clé est d'environ 5 m (16 ft.), mais cette distance peut varier sensiblement en fonction de l'environnement, en particulier à proximité d'autres émetteurs, tels que des pylônes radio ou des radios CB (bande de fréquences publique).

- Le verrouillage des portes ne peut pas être commandé par l'émetteur si la clé de contact est insérée dans le contacteur d'allumage.
- Si l'une des portes est ouverte, les serrures de porte peuvent uniquement être déverrouillées à l'aide de l'émetteur et les clignotants ne vont pas clignoter.
- En cas de perte de l'un des émetteurs, en demander le remplacement dès que possible à un concessionnaire SUZUKI. Demander au concessionnaire d'entrer le code du nouvel émetteur dans la mémoire du véhicule de façon à effacer l'ancien code.

### AVIS

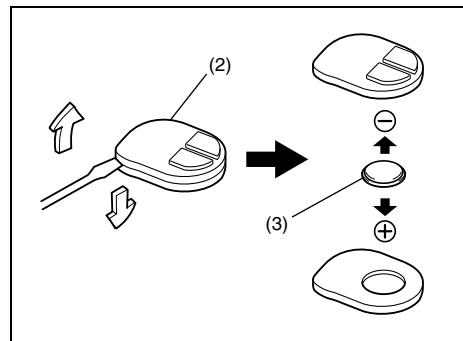
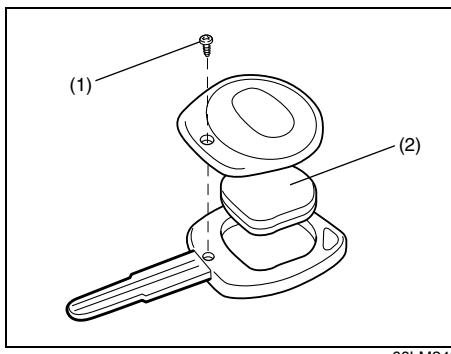
L'émetteur est un appareil électrique sensible. Pour éviter toute détérioration de l'émetteur :

- Ne pas la soumettre à des chocs ou à l'humidité ou à des températures élevées en la laissant par exemple en plein soleil sur le tableau de bord du véhicule.
- Tenir l'émetteur à l'écart des objets magnétiques comme les téléviseurs.

### Remplacement de la pile

Si l'émetteur n'est plus fiable, remplacer la pile.

Pour remplacer la pile de l'émetteur :



(3) Pile bouton au lithium :  
CR1616 ou équivalente

- Retirer la vis (1) et ouvrir le couvercle de l'émetteur.
- Retirer l'émetteur (2).
- Insérer un tournevis plat dans l'encoche de l'émetteur (2) et l'ouvrir.
- Remplacer la pile (3) en veillant à ce que la borne + soit dirigée vers le repère «+» de l'émetteur.
- Refermer l'émetteur et le réinstaller dans son support.
- Refermer le couvercle de l'émetteur, le réinstaller et serrer la vis (1).
- S'assurer que les serrures de porte peuvent être actionnées avec l'émetteur.
- Jeter la pile usagée en respectant les règlements et lois en vigueur. Ne pas jeter les piles au lithium avec les déchets ménagers.

### AVERTISSEMENT

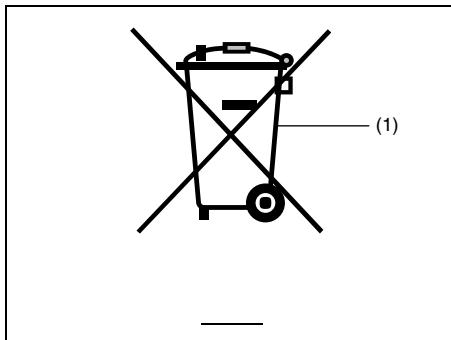
Les piles au lithium peuvent entraîner des lésions internes graves en cas d'ingestion. Ne jamais laisser personne avaler une pile au lithium. Ne pas laisser les piles au lithium à la portée des enfants et des animaux domestiques. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

### AVIS

- L'émetteur est un appareil électronique sensible. Pour éviter de l'endommager, le protéger de la poussière et de l'humidité et ne pas tenter de le démonter.
- Lorsque vous remplacez la pile, l'émetteur pourrait être endommagé par l'électricité statique. Décharger l'électricité statique produite par votre corps en touchant du métal avant de remplacer la pile.

#### NOTE :

Les piles usagées doivent être jetées correctement en respectant les règlements et lois en vigueur, elles ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) signifie que les piles usagées doivent être collectées séparément des déchets ménagers.

En veillant à ce que les piles usagées soient jetées et recyclées correctement, chacun peut contribuer à en limiter les effets nocifs pour l'environnement et la santé humaine et éviter les risques générés par le rejet inapproprié des piles usagées. Le recyclage des matériaux contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur le rejet ou le recyclage des piles usagées, consulter votre concessionnaire SUZUKI.

### Système d'alarme antivol (si le véhicule en est équipé)

#### NOTE :

Pour le témoin antivol des modèles destinés à l'Australie, à Israël, à l'Allemagne et à Taïwan, consulter «Témoin antivol» dans cette section.

Un système d'alarme antivol s'arme environ 20 secondes après le verrouillage des portes (cependant, le système pour véhicules destinés à l'Union européenne ne s'arme pas lorsque le capot moteur est ouvert).

Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir – Utiliser la télécommande ou appuyer sur le contacteur de requête situé sur la poignée de la porte du conducteur, la poignée de la porte du passager avant ou la ridelle arrière.

Système de démarrage sans la clé – Utiliser l'émetteur.

Une fois le système armé, toute tentative d'ouverture d'une porte en utilisant des moyens autres (\*) que la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, que le contacteur de requête, que l'émetteur du système de démarrage sans la clé ou que le capot moteur (pour les véhicules destinés à l'Union européenne) déclenchera l'alarme.

\* Ces méthodes incluent ce qui suit :

- La clé
- Le bouton de verrouillage sur une porte
- Le contacteur de verrouillage électrique des portes

### AVIS

**Ne modifiez pas et ne supprimez pas le système d'alarme antivol. S'il est modifié ou supprimé, le système ne peut pas être utilisé correctement.**

#### NOTE :

- Le système d'alarme antivol déclenche l'alarme dès que les conditions de déclenchement sont réunies. Le système n'est toutefois pas en mesure d'empêcher une personne non autorisée à forcer l'accès au véhicule.
- Toujours utiliser la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le contacteur de requête ou l'émetteur du système de démarrage sans la clé pour déverrouiller les portes lorsque le système d'alarme antivol a été armé. L'utilisation d'une clé déclencherait l'alarme.

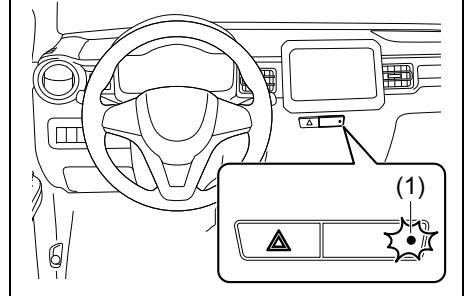
- Lorsqu'une personne ne sachant pas comment fonctionne le système d'alarme antivol s'apprête à rouler votre véhicule, nous vous recommandons de prendre la peine de lui en expliquer le fonctionnement ou de mettre le système hors service. Les déclenchements intempestifs d'alarme constituent une nuisance pour le voisinage.
- Armer le système d'alarme antivol ne dispense pas de prendre certaines précautions pour se prémunir contre le vol. Ne jamais laisser de l'argent ou des objets de valeur à bord du véhicule.
- Le système d'alarme antivol est sans entretien.

### Pour armer le système d'alarme antivol (après mise en service)

Verrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) à l'aide de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, du contacteur de requête, ou de l'émetteur du système de démarrage sans la clé. Le témoin antivol (1) se met à clignoter et, environ 20 secondes plus tard, le système d'alarme antivol est armé.

Pendant que le système est armé, le témoin continue à clignoter à des intervalles d'environ 2 secondes.

### EXEMPLE



75RM313

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

### NOTE :

- Pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, ne pas armer le système tant qu'il y a quelqu'un dans le véhicule. L'alarme sera déclenchée si une personne à bord déverrouille une porte ou le capot moteur (pour les véhicules destinés à l'Union européenne) en utilisant le bouton de verrouillage ou le contacteur de verrouillage électrique des portes.
- Le système d'alarme antivol ne s'arme pas si on verrouille les portes de l'extérieur avec la clé, ou de l'intérieur par les leviers de verrouillage de portes ou par le contacteur de verrouillage électrique des portes.
- Si aucune porte n'est ouverte dans un délai de 30 secondes environ après un déverrouillage effectué à partir de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, d'un contacteur de requête ou d'un émetteur du système de démarrage sans la clé, les portes se verrouillent à nouveau automatiquement. Lorsque les portes sont verrouillées, le système d'alarme antivol sera armé en approximativement 20 secondes si le système est activé.

### Pour désarmer le système d'alarme antivol

Déverrouiller simplement les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, du contacteur de requête ou de l'émetteur du système de démarrage sans la clé. Le témoin antivol s'éteint, ce qui indique que le système d'alarme antivol est effectivement désarmé.

### Pour faire cesser une alarme

Si l'alarme est déclenchée accidentellement, déverrouiller toutes les portes en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le contacteur de requête ou l'émetteur du système de démarrage sans la clé, ou appuyer sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON, ou placer le contacteur d'allumage en position «ON». Ceci a pour effet de cesser l'alarme.

### NOTE :

- Même après la cessation de l'alarme, si vous verrouillez les portes en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le contacteur de requête ou l'émetteur du système de démarrage sans la clé, le système d'alarme antivol sera réarmé dans un délai d'environ 20 secondes.

- Si on débranche la batterie au plomb pendant que le système d'alarme antivol est armé ou pendant qu'une alarme est en cours, l'alarme se déclenchera ou reprendra dès que l'on rebranchera la batterie, bien que dans le second cas les signaux d'alarme ne puissent être émis entre le débranchement et le rebranchement de la batterie au plomb.

- Même après la cessation de l'alarme à la fin du temps de fonctionnement pré-déterminé, l'alarme se déclenchera à nouveau si une porte ou le capot moteur (pour les véhicules destinés à l'Union européenne) est ouvert(e) sans avoir au préalable désarmé le système d'alarme antivol.

### Pour savoir si l'alarme s'est déclenchée pendant le stationnement

Si l'alarme s'est déclenchée à cause d'un accès non autorisé dans le véhicule et que vous avez appuyé sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON ou avez mis le contacteur d'allumage en position «ON», le témoin antivol clignotera rapidement pendant environ 8 secondes et un signal sonore retentira 4 fois au cours de cette période. Dans ce cas, vérifier le véhicule pour voir s'il a fait l'objet d'une tentative d'effraction pendant qu'il a été laissé sans surveillance.

## Mise «en service» et «hors service» du système d'alarme antivol

Il est possible de mettre le système d'alarme antivol «en service» ou «hors service».

### En service (réglage d'usine)

Quand le système est en service, au moment où les conditions de déclenchement de l'alarme sont réunies, les témoins d'alerte se mettent à clignoter pendant environ 40 secondes. Le système actionne aussi le signal sonore intérieur par intermittence pendant environ 10 secondes, puis fait retentir l'avertisseur sonore par intermittence pendant environ 30 secondes.

Le témoin antivol continue à clignoter pendant ce temps.

### Hors service

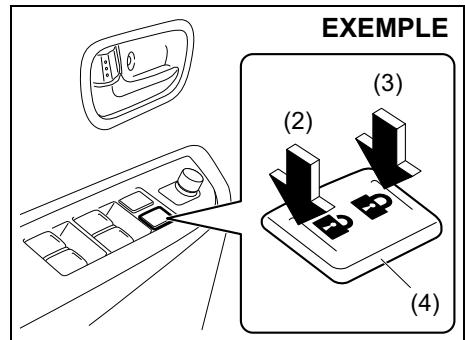
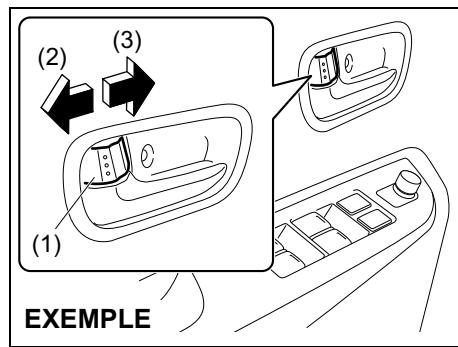
Si le système a été mis hors service, il reste désarmé même si on exécute une des opérations qui arme normalement le système.

## Pour mettre le système d'alarme antivol en/hors service (sauf pour les véhicules destinés à l'Union européenne)

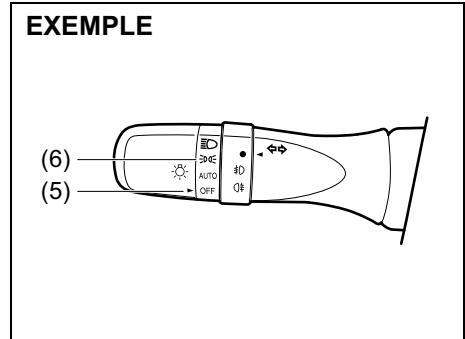
Pour mettre le système d'alarme antivol hors service quand il est en service, et vice-versa, procéder de la manière suivante.

### NOTE :

*Pour les véhicules destinés à l'Union européenne, le système d'alarme antivol ne peut pas être désactivé.*



(2) UNLOCK  
(3) LOCK



## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- 1) Fermer toutes les portes et tourner le bouton de verrouillage (1) situé sur la porte du conducteur en position de déverrouillage (2) (vers l'arrière). Tourner le bouton à l'extrémité du levier de commande des phares jusqu'à la position «OFF» (5).

**NOTE :**

Toutes les opérations des étapes suivantes 2) et 3) doivent être achevées en moins de 15 secondes.

- 2) Tourner le bouton à l'extrémité du levier de commande des phares jusqu'à la position  (6), puis revenir en position «OFF» (5). Répéter cette opération 4 fois en plaçant finalement le levier de commande en position «OFF».
- 3) Appuyer du côté verrouillage (3) (extrémité avant) du contacteur de verrouillage électrique des portes (4) pour verrouiller les portes puis du côté déverrouillage (2) (extrémité arrière) pour déverrouiller les portes. Répéter cette opération 3 fois, en terminant par une pression du côté verrouillage.

Quand on a exécuté dans l'ordre toutes les opérations ci-dessus, le système d'alarme antivol change d'état et, selon le cas, il sera mis hors service ou remis en service. On peut savoir si le système est maintenant en service ou hors service au nombre de bips du signal sonore intérieur au terme de la procédure.

**NOTE :**

Vous pouvez également mettre le système d'alarme antivol hors service lorsqu'il est en service, et vice versa, via le mode de réglage de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter «Affichage des informations» dans cette section.

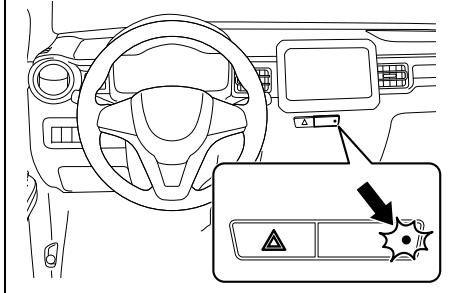
Etat du système	Nombre de bips
Hors service (Mode A)	1 fois
En service (Mode D)	4 fois

**NOTE :**

- Il n'est pas possible de mettre hors service le système d'alarme antivol tant que celui est armé.
- Si on n'a pas pu exécuter toutes les opérations des étapes 2) et 3) en moins de 15 secondes, il faut recommencer et reprendre la procédure depuis le début.
- Avant d'appliquer la procédure ci-dessus, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

## Témoin antivol (si le véhicule en est équipé)

### EXEMPLE



75RM314

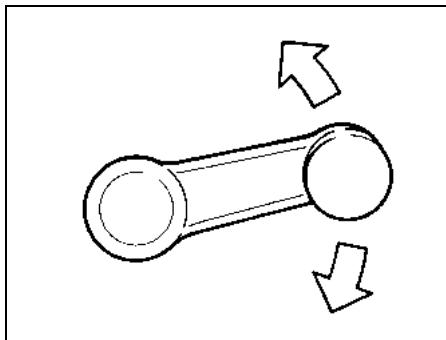
Ce témoin clignote alors que le contacteur d'allumage est en position «LOCK» ou en position «ACC», ou que le mode d'allumage LOCK (OFF) ou ACC est sélectionné. Le témoin qui clignote a pour objet de laisser croire aux voleurs éventuels que le véhicule est équipé d'un système de sécurité.

### NOTE :

*Pour le système d'alarme antivol pour les modèles autres que ceux destinés à l'Australie, à Israël, à l'Allemagne et à Taiwan, consulter «Système d'alarme antivol» dans cette section.*

## Vitres

### Lève-vitres manuel (si le véhicule en est équipé)



60G010A

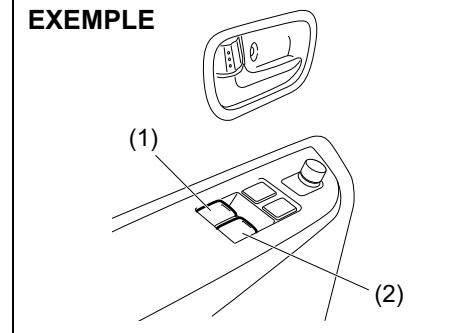
Pour descendre ou remonter les vitres, faire tourner la manivelle installée sur le panneau de porte dans un sens ou dans l'autre.

### Commandes de lève-vitres électriques (si le véhicule en est équipé)

Les vitres électriques ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON», ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné.

### Côté conducteur (Type A)

#### EXEMPLE

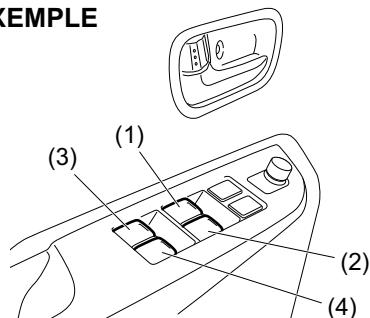


75RM159

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Côté conducteur (Type B)

#### EXEMPLE

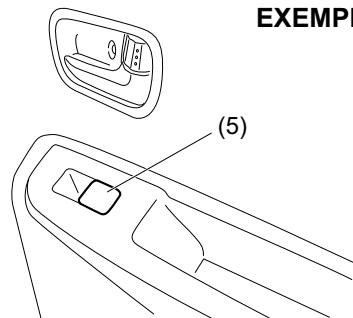


75RM160

La porte du conducteur est équipée d'un contacteur (1) pour actionner la vitre du conducteur et d'un contacteur (2) pour actionner la vitre du passager avant, il y a également des contacteurs (3), (4) pour actionner respectivement les vitres pour le côté passager arrière gauche et arrière droit.

### Porte du passager

#### EXEMPLE



75RM205

La porte du passager est équipée d'un contacteur (5) permettant d'actionner la vitre du passager.

#### FERMER



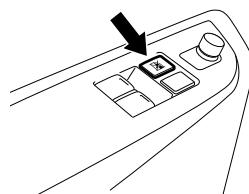
#### OUVRIR



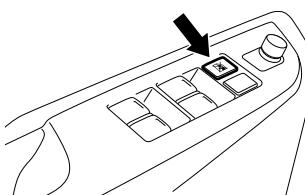
81A009

Pour ouvrir une vitre, appuyer sur la partie supérieure du contacteur. Pour refermer la vitre, tirer sur la partie supérieure du contacteur.

La vitre du conducteur dispose des fonctions «ouverture/fermeture complète automatique» (si le véhicule en est équipé) pour plus de facilité (par exemple pour les péages ou les drives de restaurants). Cela signifie que le conducteur peut ouvrir ou fermer la vitre sans tenir le contacteur de vitre en position BAS ou HAUT. Appuyer à fond ou tirer sur le contacteur de vitre du conducteur puis le relâcher. Pour arrêter la vitre avant qu'elle n'atteigne la position d'ouverture ou de fermeture complète, agir brièvement sur le contacteur dans le sens inverse.

**Contacteur de verrouillage (Type A)****EXEMPLE**

75RM161

**Contacteur de verrouillage (Type B)****EXEMPLE**

75RM162

La porte du conducteur est également pourvue d'un contacteur de verrouillage pour la (les) vitre(s) du passager. Si le contacteur de verrouillage est enfoncé, la/

les vitre(s) du passager ne peut/peuvent pas être remontée(s) ou baissée(s) en actionnant l'un des contacteurs (2), (3), (4) ou (5). Pour revenir à un fonctionnement normal, libérer le contacteur de verrouillage en appuyant à nouveau dessus.

 **AVERTISSEMENT**

- Toujours verrouiller la vitre du passager quand des enfants se trouvent dans le véhicule. Un enfant peut être sérieusement blessé s'il se coince une partie de son corps dans la vitre.
- Pour éviter toute blessure des passagers lors de la fermeture des vitres, toujours s'assurer qu'aucun passager ne laisse pendre une main ou ne penche la tête par la vitre ouverte.
- Veiller à toujours retirer la clé de contact ou à emporter avec vous la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir quand vous vous éloignez du véhicule, même pour un bref instant. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule stationné. En jouant, les enfants peuvent actionner le contacteur des vitres électriques et se coincer les membres.

**NOTE :**

*Rouler avec une lunette arrière ouverte peut générer un bruit sourd causé par la vibration de l'air. Pour réduire ce bruit, ouvrir la lunette arrière du conducteur ou du passager avant ou refermer partiellement la lunette arrière.*

### Fonction anti-pincement (si le véhicule en est équipé)

Si la vitre du conducteur dispose de la fonction de fermeture complète automatique, celle-ci dispose également de la fonction anti-pincement. Cette fonction détecte la présence d'un corps étranger pris dans la vitre pendant le mouvement de fermeture complète automatique, ce qui vous permet de fermer la vitre sans tenir le contacteur de vitre en position HAUT et stoppe la fermeture de la vitre afin d'éviter toute détérioration.

#### ! AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure des passagers lors de la fermeture des vitres, toujours s'assurer qu'aucun passager ne laisse pendre une main ou ne penche la tête par la vitre ouverte. Cette fonction pourrait ne pas détecter un objet en raison de sa taille, de sa dureté ou de la position de ce dernier lorsqu'il est coincé lors de la fermeture de la vitre.

#### ! ATTENTION

- La fonction anti-pincement ne fonctionne pas si vous tenez le contacteur de vitre en position HAUT.
- La fonction anti-pincement peut ne pas détecter à temps la présence d'un objet pris dans la vitre de porte juste avant la position de fermeture complète.

#### NOTE :

Dans l'éventualité où, par suite d'une anomalie dans la fonction anti-pincement, la fonction de fermeture complète de la vitre ne peut être obtenue en mode de fermeture complète automatique, il reste possible de refermer la vitre en tenant le contacteur de vitre en position HAUT.

En conduite tout-terrain, il peut arriver que de fortes secousses du véhicule provoquent le déclenchement intempestif de la fonction anti-pincement.

#### Initialisation de la fonction anti-pincement

Si la batterie au plomb a été débranchée et rebranchée ou si le fusible est remplacé, la fonction est désactivée. Dans ce cas, le fonction d'ouverture complète automatique est désactivée alors que la fonction de fermeture complète automatique reste activée. Le fonction anti-pincement doit être initialisé.

Pour initialiser la fonction anti-pincement, procéder de la manière suivante :

- 1) Mettre le contacteur d'allumage en position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON.
- 2) Ouvrir complètement la vitre du conducteur en maintenant le contacteur de vitre en position BAS.
- 3) Fermer la vitre du conducteur en maintenant le contacteur en position HAUT et, avant de relâcher le contacteur, attendre 2 secondes après la fermeture complète de la vitre.
- 4) S'assurer que la fonction d'ouverture/ de fermeture complète automatique de la vitre du conducteur est à nouveau opérante.

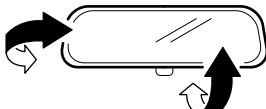
#### ! AVERTISSEMENT

Lorsque la batterie au plomb est débranchée et rebranchée ou lorsque le fusible est remplacé, la fonction anti-pincement doit être initialisée. La fonction anti-pincement n'est pas opérante avant la fin de l'initialisation.

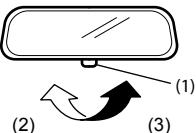
Si la fonction de fermeture/d'ouverture complète automatique reste inutilisable après réinitialisation, il peut y avoir un problème avec la fonction anti-pincement. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

## Rétroviseurs

### Rétroviseur intérieur



68LMT0205



68LMT0206

- (2) Conduite de jour  
 (3) Conduite de nuit

Régler le rétroviseur intérieur manuellement de sorte à voir ce qui se passe à l'arrière du véhicule. Pour régler le rétroviseur, le mettre d'abord en position jour grâce à l'onglet de sélection (1) puis le régler manuellement vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite afin d'obtenir une vue optimale.

En cas de conduite de nuit, il est possible de déplacer l'onglet de sélection et de le mettre en position de nuit afin de réduire l'éblouissement causé par les phares du véhicule qui suit.

#### **AVERTISSEMENT**

- Pour effectuer le réglage du rétroviseur, toujours le placer en position jour.
- N'utiliser la position de nuit qu'en cas d'éblouissement causé par les phares du véhicule qui suit. En position de nuit, la visibilité offerte par le rétroviseur est réduite et certains objets visibles en position jour ne le sont plus dans cette position.

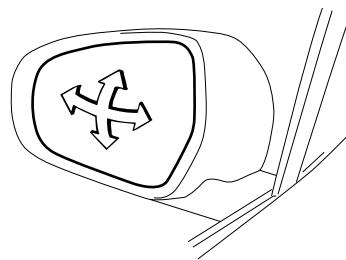
## Rétroviseurs extérieurs

### **AVERTISSEMENT**

Faire preuve de prudence en estimant la distance ou la taille d'un véhicule ou d'un autre objet vu dans les rétroviseurs convexes. Avec ce type de rétroviseur, les objets apparaissent plus petits et plus éloignés qu'avec un rétroviseur à verre plat.

### Type A

#### EXEMPLE



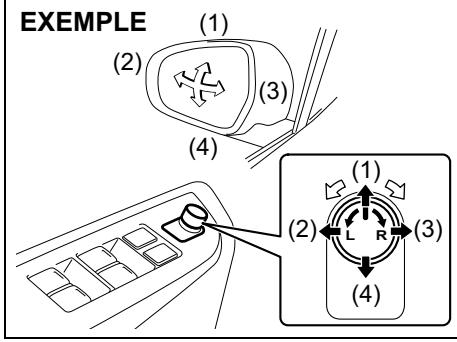
75RM262

Régler les rétroviseurs extérieurs de manière à y voir les côtés du véhicule.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Type B

#### EXEMPLE



#### NOTE :

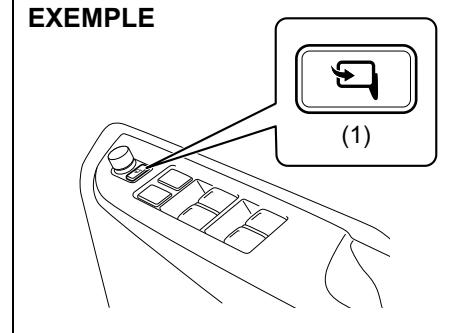
*Si le véhicule est équipé de commande de chauffage de rétroviseur extérieur, consulter le point «Commande de chauffage de lunette arrière/Commande de chauffage de rétroviseurs extérieurs» dans cette section.*

Le contacteur des rétroviseurs à réglage électrique se trouve sur le panneau de porte du conducteur. Pour régler les rétroviseurs, placer le contacteur d'allumage en position «ACC» ou en position «ON» ou sélectionner le mode d'allumage ACC ou ON. Pour régler les rétroviseurs :

- 1) Placer le sélecteur sur la droite ou sur la gauche selon le rétroviseur à régler.
- 2) Appuyer sur le bouton correspondant à la direction du réglage à effectuer.
- 3) Ramener le sélecteur en position centrale pour éviter toute modification accidentelle du réglage.

#### Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE



75RM164

Il est possible de rabattre les rétroviseurs avant de garer le véhicule dans un espace réduit. Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou en position «ACC» ou lorsque le mode d'allumage est sur ACC ou sur ON, appuyer sur le contacteur de rabattement (1) afin de rabattre et de déployer les rétroviseurs. Vérifier que les rétroviseurs sont entièrement déployés avant de prendre la route.

### ▲ ATTENTION

Un rétroviseur en mouvement peut coincer et blesser une main. Ne jamais laisser quiconque placer la main à proximité des rétroviseurs quand ceux-ci rabattent ou se déploient.

### Rétroviseurs rabattables à distance (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs est en position déployée, les rétroviseurs extérieurs sont rabattus ou déployés en conjonction avec l'opération de verrouillage des portes ou de contacteur du moteur.

- Lorsque vous verrouillez les portes (y compris la ridelle arrière) en utilisant la télécommande ou en appuyant sur le contacteur de requête, les rétroviseurs seront automatiquement rabattus.
- Pour déployer les rétroviseurs, appuyer sur le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage à ACC ou à ON.
- Avec les réglages d'usine, cette fonction est en service. Il est possible de faire passer cette fonction de «en service» à «hors service», et vice versa. Pour commuter la fonction selon vos préférences, consulter «Commuter la fonction de rabattement des rétroviseurs à distance».

### AVIS

Lors d'un hiver froid, où les rétroviseurs sont susceptibles d'être gelés, désactiver cette fonction. Si les rétroviseurs sont rabattus ou déployés à plusieurs reprises sans avoir été préalablement décongelés, ces derniers peuvent être endommagés.

### NOTE :

- Si les portes sont verrouillées à l'aide de la clé, du bouton de verrouillage sur une porte ou du contacteur de verrouillage électrique des portes, les rétroviseurs ne se rabattront pas automatiquement.
- Si le contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs est en position rabattue, les rétroviseurs ne se déployeront pas automatiquement, même en appuyant sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ACC ou sur ON.
- Si l'une des portes n'est pas ouvertes dans les 30 secondes suivant leur déverrouillage à l'aide de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou du contacteur de requête, ces dernières seront à nouveau verrouillées et les rétroviseurs se rabattront automatiquement.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

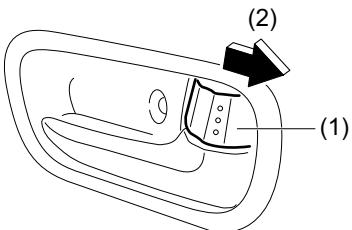
### Commuter la fonction de rabattage des rétroviseurs à distance

Lorsque le mode d'allumage est sur LOCK (OFF), vous pouvez faire passer la fonction de l'état «en service» à l'état «hors service», et vice versa en utilisant la méthode suivante.

1) S'asseoir dans le siège du conducteur et veiller à ce que les portes soient fermées.

- Si une porte est ouverte, le témoin d'alerte de porte ouverte s'allume.

### EXEMPLE

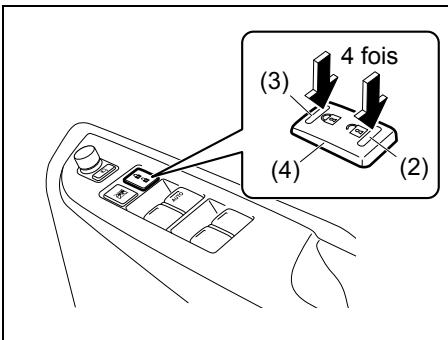


75RM263

2) Tourner vers l'arrière le bouton de verrouillage (1) situé sur la porte du conducteur (2).

#### NOTE :

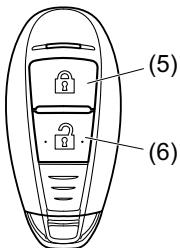
Toutes les opérations des étapes suivantes 3) et 4) doivent être achevées en moins de 15 secondes.



75RM264

3) Appuyer du côté verrouillage (3) (extrémité avant) du contacteur de verrouillage électrique des portes (4) pour verrouiller les portes puis du côté déverrouillage (2) (extrémité arrière) pour déverrouiller les portes. Répéter cette opération 4 fois, en terminant par une pression du côté verrouillage.

### EXEMPLE



75RM003

(5) Touche de verrouillage  
(6) Touche de déverrouillage

4) Appuyer 3 fois sur l'un des boutons de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir.

- Appuyer soit sur la touche de verrouillage ou bien sur la touche de déverrouillage décrites ci-dessous selon vos préférences.
- Pendant le fonctionnement, les portes ne sont pas verrouillées ou déverrouillées.

Chaque fois que vous effectuez les séries d'étapes décrites ci-dessus, l'état de la fonction de rabattage des rétroviseurs à distance passe de l'état actuellement sélectionné à un autre. On peut savoir si le système est maintenant en service ou hors service au nombre de bips du signal sonore intérieur au terme de la procédure.

Etat du système	Nombre de bips
Hors service	1 fois
En service	2 fois

- Si vous ne pouvez pas terminer les opérations mentionnées aux étapes 3) et 4) dans un délai de 15 secondes, l'état de la fonction de rabattage des rétroviseurs à distance ne changera pas et le signal sonore intérieur ne retentira pas. Effectuer à nouveau la procédure depuis le début.

## Sièges avant

### Réglage des sièges

#### AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter de modifier la position du siège du conducteur ou de son dossier tout en conduisant. Le siège ou le dossier risque de se déplacer brusquement et le conducteur peut perdre le contrôle du véhicule. Régler correctement le siège du conducteur et son dossier avant de prendre la route.

#### AVERTISSEMENT

Pour éviter un mou excessif de la ceinture de sécurité, ce qui réduit son efficacité de fonctionnement, veiller à régler la position des sièges avant de boucler les ceintures de sécurité.

#### AVERTISSEMENT

Les dossier de tous les sièges doivent toujours être parfaitement droits pendant la conduite du véhicule sous peine d'inefficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximum quand les dossier sont parfaitement droits.

#### AVERTISSEMENT

Ne placer aucun objet sous le siège du passager avant. Si un objet se retrouve coincé sous le siège du passager avant, le problème suivant peut survenir.

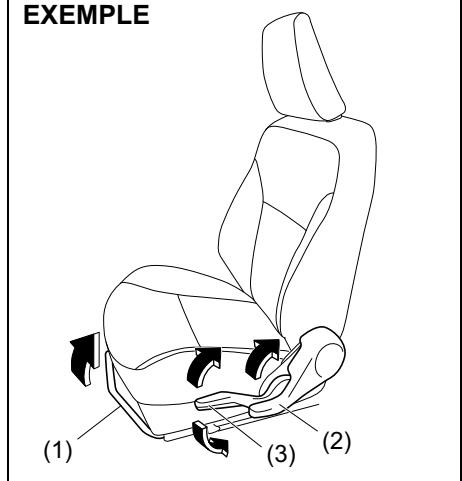
- Le siège ne sera pas bloqué.
- Dans un modèle équipé d'un système ENG A-STOP, la batterie lithium-ion située sous le siège du passager avant sera endommagée.

#### AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquets ni de bombes aérosols sur le plancher. Si un briquet ou un aérosol se trouve sur le plancher, il peut s'allumer accidentellement lors du chargement d'un bagage ou du réglage du siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### EXEMPLE



75RM302

#### Levier de réglage de la position de siège (1)

Tirer le levier vers le haut et faire coulisser le siège.

#### Levier de réglage d'inclinaison du dossier du siège (2)

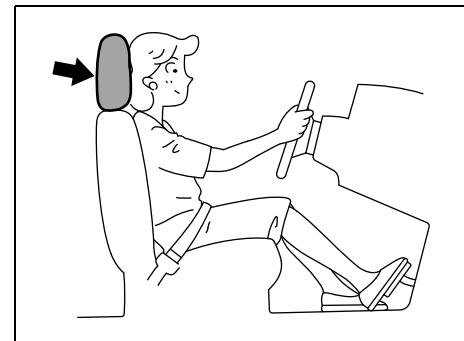
Tirer le levier vers le haut et déplacer le dossier de siège.

#### Levier de réglage de la hauteur de siège (3) (si le véhicule en est équipé)

Tirer le levier vers le haut pour relever le siège. Appuyer sur le levier pour abaisser le siège.

Une fois le réglage effectué, déplacer le siège et le dossier de siège vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'ils sont parfaitement bloqués.

### Appuie-tête



80J001

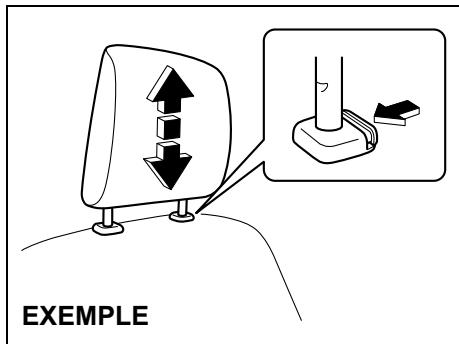
Les appuie-tête sont prévus pour réduire les risques de blessures du cou en cas d'accident. Régler la position des appuie-tête de sorte que le haut des oreilles se trouve approximativement au milieu de l'appuie-tête. Si ceci n'est pas possible dans le cas d'un passager particulièrement grand, régler l'appuie-tête dans sa position la plus haute.

#### AVERTISSEMENT

- Ne jamais conduire le véhicule sans les appuie-tête.
- Ne jamais régler l'appuie-tête lorsque vous conduisez le véhicule.

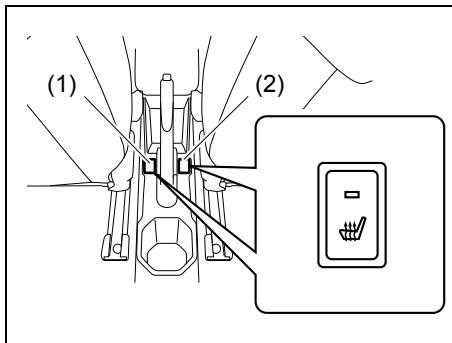
**NOTE :**

Pour enlever un appuie-tête, il peut s'avérer nécessaire d'incliner le dossier du siège pour disposer d'un espace de manœuvre suffisant.

**Avant**

75RM004

Pour relever l'appuie-tête avant, le tirer vers le haut jusqu'à ce qu'un «clic» se fasse entendre. Pour baisser l'appuie-tête, appuyer dessus tout en appuyant sur le levier de verrouillage. Pour enlever un appuie-tête (à des fins de nettoyage, de remplacement, etc.), appuyer sur le levier de verrouillage et tirer l'appuie-tête vers le haut.

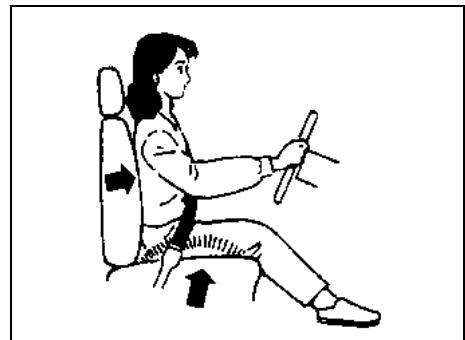
**Chauffage de siège avant  
(si le véhicule en est équipé)**

75RM005

- (1) Contacteur de chauffage de siège gauche (si le véhicule en est équipé)
- (2) Contacteur de chauffage de siège droit (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque le mode d'allumage est sur ON, appuyer sur un ou deux contacteurs de chauffage de siège pour chauffer le(s) siège(s) correspondant(s).

- A la première pression d'un contacteur de chauffage de siège, l'élément chauffant à l'intérieur du siège correspondant est mis sous tension.
- Pour couper le chauffage, appuyer de nouveau sur le contacteur. S'assurer que le témoin s'éteint.



86G064

## ⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte d'un chauffage de siège peut présenter un risque. Bien que la température de ce chauffage soit relativement basse, l'usage prolongé du siège peut infliger des brûlures si on porte une jupe légère, des pantalons très légers ou encore des shorts.

Les personnes suivantes doivent éviter d'utiliser le chauffage de siège :

- Les personnes ayant une sensibilité des jambes réduite, en particulier les personnes âgées ou souffrant de certains handicaps.
- Les jeunes enfants, ou les personnes à la peau très sensible.
- Les personnes endormies, ou sous l'influence de l'alcool ou de drogue, ou dans un état de grande fatigue.

## AVIS

Pour éviter toute détérioration de l'élément chauffant :

- Ne pas soumettre les sièges avant à des chocs importants, comme par exemple des enfants sautant sur les sièges.
- Ne pas recouvrir les sièges de matériaux isolants, comme des couvertures ou des coussins.

## Sièges arrière

### Réglage des sièges (si le véhicule en est équipé)

## ⚠ AVERTISSEMENT

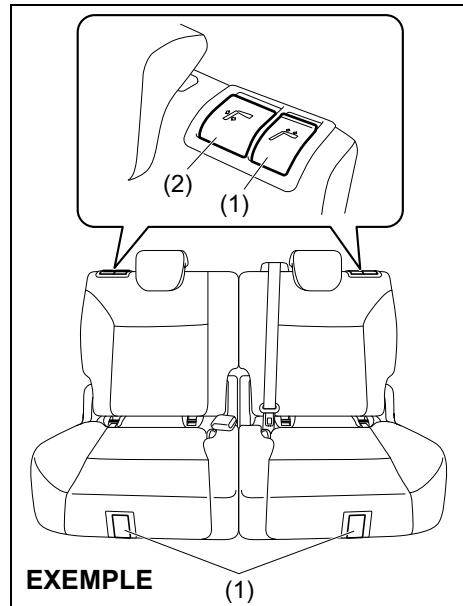
Pour éviter un mou excessif de la ceinture de sécurité, ce qui réduit son efficacité de fonctionnement, veiller à régler la position des sièges avant de boucler les ceintures de sécurité.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Les dossier de tous les sièges doivent toujours être parfaitement droits pendant la conduite du véhicule sous peine d'inefficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximum quand les dossier sont parfaitement droits.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Ne placer aucun objet sous le siège arrière équipé d'un levier de réglage de la position de siège. Si un objet se retrouve coincé sous le siège arrière, le siège ne sera pas bloqué.



### EXEMPLE

(1)

75RM192

Levier de réglage de la position de siège (1) (si le véhicule en est équipé)

Tirer le levier vers le haut et faire coulisser le siège.

Levier de réglage d'inclinaison du dossier du siège (2)

(si le véhicule en est équipé)

Tirer le levier vers le haut et déplacer le dossier de siège.

Une fois le réglage effectué, déplacer le siège et le dossier de siège vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'ils sont parfaitement verrouillés.

## Appuie-tête

Les appuie-tête sont prévus pour réduire les risques de blessures du cou en cas d'accident.

### **AVERTISSEMENT**

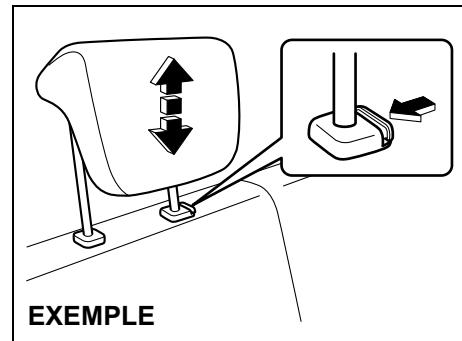
- Ne jamais conduire le véhicule sans les appuie-tête.
- Ne jamais régler l'appuie-tête lorsque vous conduisez le véhicule.

#### NOTE :

*Pour enlever un appuie-tête, il pourra s'avérer nécessaire d'incliner le dossier du siège vers l'avant pour disposer d'un espace de manœuvre suffisant.*

Régler la position des appuie-tête de sorte que le haut des oreilles se trouve approximativement au milieu de l'appuie-tête. Si ceci n'est pas possible dans le cas d'un passager particulièrement grand, régler l'appuie-tête dans sa position la plus haute.

## Arrière



### EXEMPLE

75RM006

Pour relever l'appuie-tête arrière, le tirer vers le haut jusqu'à ce qu'un «clic» se fasse entendre. Pour baisser l'appuie-tête, appuyer dessus tout en appuyant sur le levier de verrouillage. Pour enlever un appuie-tête (à des fins de nettoyage, de remplacement, etc.), appuyer sur le levier de verrouillage et tirer l'appuie-tête vers le haut.

Lors de l'installation d'un système de retenue pour enfant, régler la hauteur de l'appuie-tête ou le retirer si nécessaire afin de pouvoir effectuer l'installation.

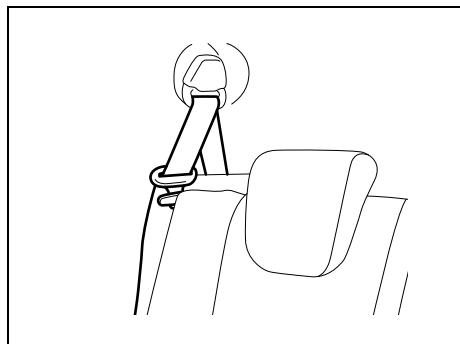
## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Sièges arrière rabattables

Les sièges arrière de ce véhicule peuvent être rabattus vers l'avant pour offrir un plus grand espace pour les bagages.

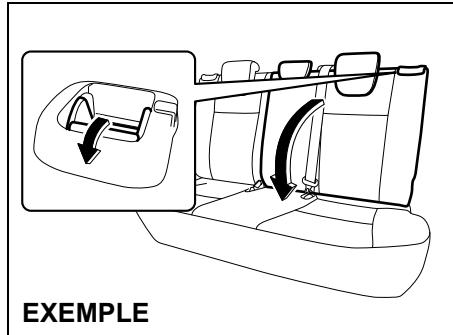
Pour rabattre les sièges arrière vers l'avant :

- 1) Abaisser complètement l'appuie-tête.

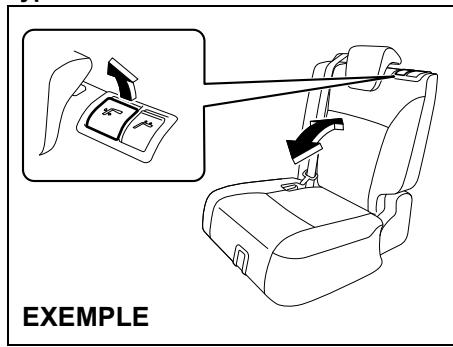


- 2) Accrocher la sangle des ceintures de sécurité à trois points extérieures et les plaques de verrouillage aux crochets pour ceinture de sécurité.

Type A



Type B



- 3) Tirer sur le levier de déverrouillage en haut du siège et rabattre le dossier de siège vers l'avant.

### AVIS

Après avoir rabattu un dossier de siège arrière vers l'avant, s'assurer qu'aucun corps étranger ne pénètre dans l'ouverture de son dispositif de verrouillage. La partie interne du dispositif de verrouillage risque d'être détériorée et le dossier du siège ne se verrouillera plus parfaitement.

### AVERTISSEMENT

Si des objets doivent être chargés dans l'habitacle, le dossier de siège arrière replié vers l'avant, bien fixer ces objets pour éviter tout déplacement de la charge qui pourrait provoquer des blessures. Ne jamais charger au-delà de la hauteur des dossiers de siège.

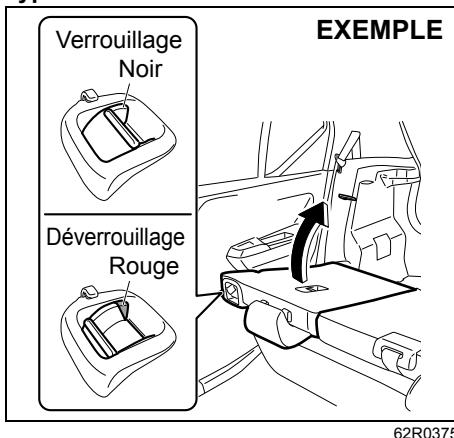
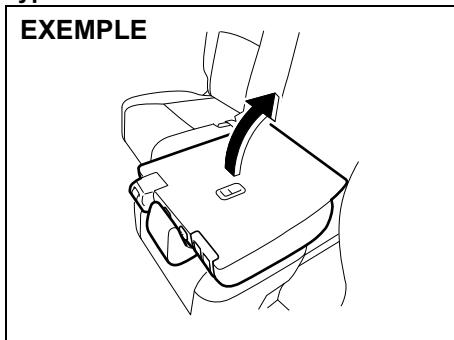
Pour ramener le siège dans sa position normale, procéder de la manière suivante.

### ATTENTION

En ramenant le dossier de siège arrière en position normale, veiller à ne pas vous coincer les doigts entre le dispositif de verrouillage et la gâche.

**AVIS**

- En ramenant le dossier de siège arrière en position normale, vérifier que rien ne gêne la gâche de verrouillage. La présence d'un corps étranger pourrait empêcher le dossier de siège de se verrouiller correctement.
- Avant de déplacer un dossier de siège, vérifier que la sangle de la ceinture de sécurité est fixée dans les crochets pour ceinture de sécurité et que les ceintures de sécurité ne risquent pas d'être prises dans le dossier de siège, dans la charnière de siège ou dans le dispositif de verrouillage de siège. Cette précaution permettra d'éviter toute détérioration des ceintures de sécurité.
- Vérifier que la sangle de la ceinture de sécurité n'est pas entortillée.

**Type A****Type B****EXEMPLE**

Relever le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit parfaitement verrouillé.

Après avoir retourné le siège, déplacer le dossier de siège vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'ils sont parfaitement verrouillés.

**ATTENTION**

**Ne pas introduire la main dans l'ouverture du système de verrouillage de dossier de siège arrière sous peine de vous blesser les doigts.**

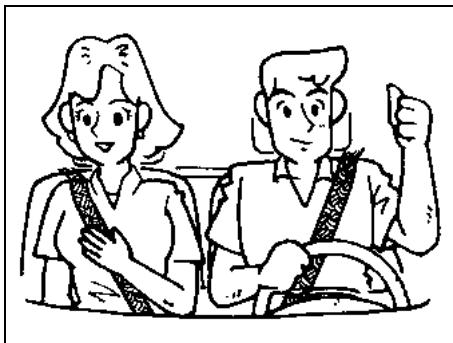
**ATTENTION**

Après avoir remonté le dossier de siège arrière, vérifier qu'il est parfaitement verrouillé. Si ce n'est pas le cas, pour le siège de type A, la partie rouge du levier de déverrouillage est visible.

### AVIS

- En ramenant le dossier de siège arrière en position normale, s'assurer qu'aucun corps étranger ne pénètre dans l'ouverture de son dispositif de verrouillage. Le cas échéant, le dossier de siège ne va pas se verrouiller correctement.
- Pour ramener le dossier de siège arrière en position normale, le déplacer soigneusement en le retenant de la main pour éviter d'endommager le dispositif de verrouillage. Ne pas y appliquer une force excessive ni taper dessus à l'aide d'un objet.
- Le dispositif de verrouillage n'est destiné qu'à maintenir le dossier de siège arrière ; ne pas l'utiliser à d'autres fins. Toute utilisation incorrecte peut endommager le mécanisme interne du dispositif de verrouillage et le dossier du siège ne se verrouillera plus parfaitement.

### Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant



65D231S

### AVERTISSEMENT

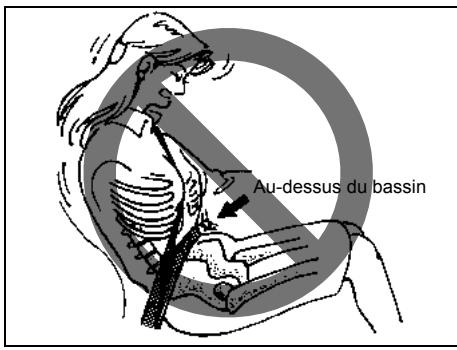
Les airbags renforcent la protection contre les collisions frontales assurée par les ceintures de sécurité. Pour réduire les risques de blessure graves ou mortelles en cas d'accident, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, que leur siège soit ou non pourvu d'un airbag.

### AVERTISSEMENT

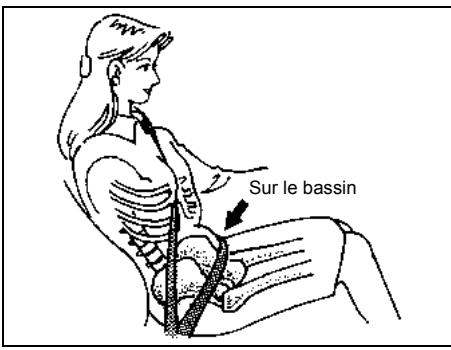
Ne modifiez pas, ne supprimez pas et ne démontez pas les ceintures de sécurité. Ceci pourrait empêcher leur bon fonctionnement et créer un risque de blessure grave voire mortelle en cas d'accident.

### AVERTISSEMENT

Toujours boucler les ceintures de sécurité.



65D606



65D201



65D199

### ! AVERTISSEMENT

- Ne jamais laisser personne prendre place dans l'espace de chargement du véhicule. En cas d'accident, le risque de blessure est bien plus important pour les passagers qui ne se trouvent pas assis sur un siège, avec la ceinture de sécurité bouclée.

(suite)

### ! AVERTISSEMENT

- (suite)
- Toujours régler les ceintures de sécurité de la manière suivante :
    - Faire passer la sangle abdominale de la ceinture de sécurité sur le bassin et non sur la taille.
    - Faire passer les sangles épaulières à l'extérieur de l'épaule uniquement, jamais sous le bras.
    - Ne pas disposer les sangles épaulières près du visage ou du cou, mais ne pas les laisser pendre sur l'épaule non plus.

(suite)

### ! AVERTISSEMENT

- (suite)
- Ne jamais boucler une ceinture de sécurité dont les sangles sont entortillées et boucler celles-ci le plus serré possible, sans pour autant gêner l'utilisateur. Une ceinture détendue protégera moins qu'une ceinture ajustée.
  - S'assurer que chaque boucle de ceinture de sécurité est insérée dans la bonne boucle de fermeture. Une confusion entre les boucles de fermeture est possible pour les sièges arrière.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Les femmes enceintes doivent utiliser les ceintures de sécurité en suivant les conseils donnés par leur médecin traitant. Toujours porter la sangle abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible sur les hanches comme indiqué sur l'illustration.
- Ne pas laisser d'objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements ou sur les vêtements avant de boucler la ceinture de sécurité. En cas d'accident, des objets comme des lunettes, un stylo, etc., pris sous la ceinture risquent d'occasionner des blessures.
- Une ceinture de sécurité ne doit servir qu'à un seul passager à la fois ; ne jamais attacher une ceinture en passant par-dessus un enfant assis sur les genoux d'un passager. Une telle utilisation des ceintures peut entraîner des blessures graves en cas d'accident.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Vérifier régulièrement l'état d'usure et de détérioration des ensembles de ceinture de sécurité. Changer les ceintures de sécurité si les sangles s'effilochent, si elles sont particulièrement sales ou si elles sont détériorées. En cas d'impact sérieux, l'ensemble de ceintures de sécurité doit impérativement être changé, même si celui-ci ne présente aucun dégât apparent.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent toujours se trouver à l'arrière avec leur ceinture de sécurité soigneusement bouclée.
- Ne pas transporter d'enfants en bas âge ou de nourrissons sans système de sécurité. Des systèmes de retenue pour enfants en bas âge et nourrissons sont disponibles dans le commerce et leur usage est impératif. Si vous utilisez l'un de ces systèmes, veiller à ce qu'il soit conforme aux normes de sécurité en vigueur. Lire attentivement et bien se conformer aux instructions du fabricant.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Pour les enfants, si la ceinture de sécurité frotte sur le cou ou le visage, utilisez un système de retenue pour enfant adapté à la taille de l'enfant. Les ceintures de sécurité de votre véhicule sont essentiellement conçues pour les personnes de taille adulte.
- Eviter tout contact des sangles des ceintures de sécurité avec des pâtes à polir, des huiles, des produits chimiques et plus particulièrement de l'électrolyte de batterie. Pour nettoyer les sangles, utiliser une solution de savon doux et de l'eau.
- Ne pas insérer d'objets tels que des pièces de monnaie ou des agrafes dans les boucles de ceintures de sécurité, et veiller à ne pas renverser de liquide dessus. Si des corps étrangers pénètrent dans une boucle de ceinture de sécurité, elle risque de ne plus fonctionner correctement.

## ⚠ AVERTISSEMENT

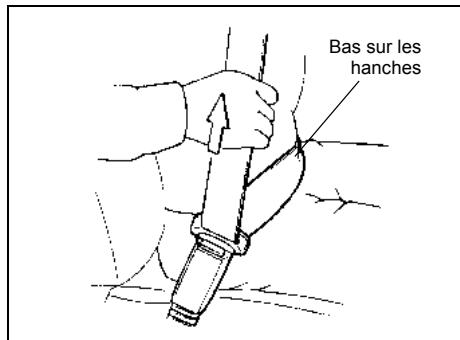
(suite)

- Les dossiers de tous les sièges doivent toujours être parfaitement droits pendant la conduite du véhicule sous peine d'inefficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximum quand les dossiers sont parfaitement droits.

## Ceinture de sécurité à trois points

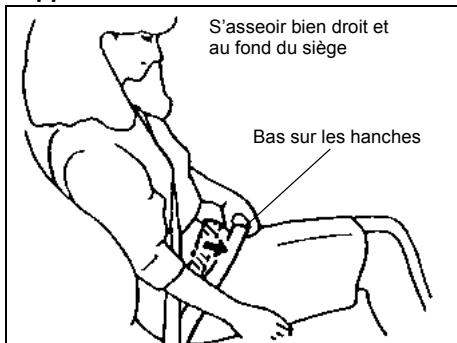
### Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)

Les ceintures de sécurité sont équipées de rétracteurs à blocage d'urgence (ELR) conçus pour verrouiller la ceinture uniquement en cas d'arrêt brusque ou de choc. La sangle risque également de se bloquer si elle est passée trop rapidement au-travers du corps. Le cas échéant, laisser la ceinture de sécurité revenir en arrière pour la débloquer et repasser la sangle au-travers du corps en procédant plus lentement.



60A040

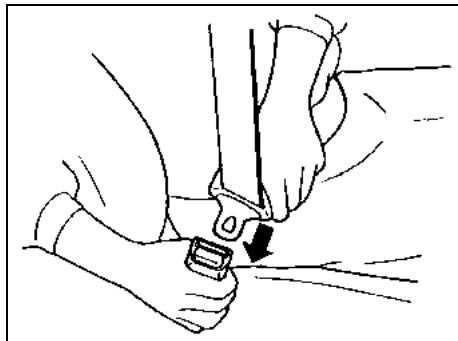
## Rappel de sécurité



60A038

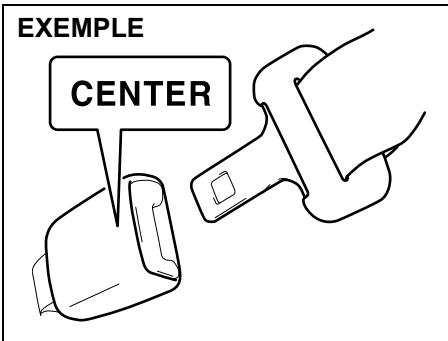
Pour réduire le risque de glissement sous la ceinture de sécurité en cas de collision, positionner la sangle abdominale de la ceinture de sécurité au-travers et aussi bas que possible sur les hanches et la régler de manière appropriée en tirant la sangle d'épaule de la ceinture vers le haut via la plaque de verrouillage. La longueur de la sangle épaulière diagonale s'ajuste automatiquement pour permettre toute liberté de mouvement.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



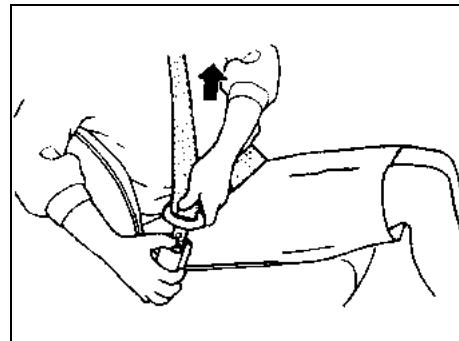
60A036

Pour boucler la ceinture de sécurité, s'asseoir bien droit sur le siège, faire passer la plaque de verrouillage fixée à la ceinture de sécurité par-dessus le corps et l'insérer droit dans la boucle jusqu'à entendre un «clic».



80J2008

**NOTE :**  
*Le terme «CENTER» est estampillé sur la boucle de la ceinture de sécurité de siège arrière central (si le véhicule en est équipé). La boucle de chaque ceinture est conçue de telle sorte qu'il soit impossible d'y introduire par erreur la plaque de verrouillage d'une autre ceinture.*



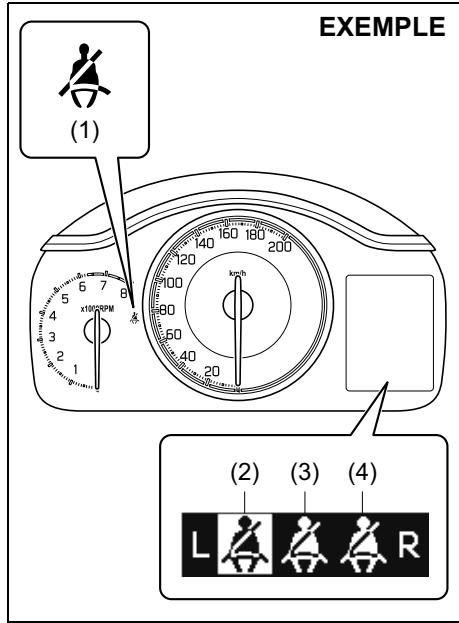
60A039

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton «PRESS» rouge sur la boucle et enruler la ceinture doucement tout en tenant la ceinture et/ou la plaque de verrouillage.

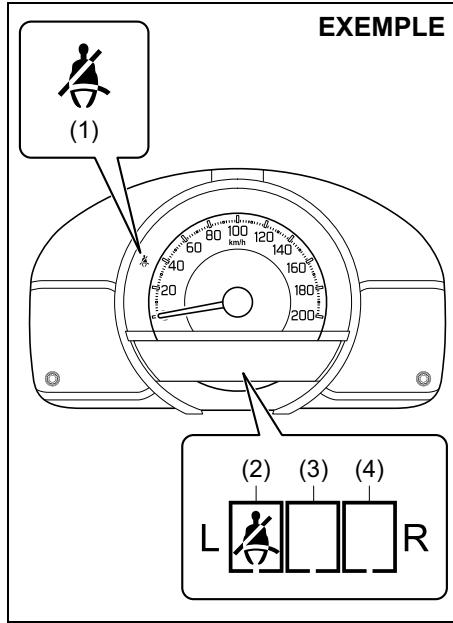
**NOTE :**  
Pour l'Australie :  
Pour toute information supplémentaire, voir la section «SUPPLEMENT» à la fin du manuel.

## Témoin de rappel de la ceinture de sécurité

## Avec compte-tours



## Sans compte-tours



- (1) Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur/Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant (si le véhicule en est équipé)
- (2) Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager arrière (arrière gauche)\*<sup>1</sup> (si le véhicule en est équipé)
- (3) Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager arrière (arrière centre)\*<sup>2</sup> (si le véhicule en est équipé)
- (4) Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager arrière (arrière droit)\*<sup>2</sup> (si le véhicule en est équipé)

\*1 Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est détachée.

\*2 Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est attachée.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Lorsque le conducteur et/ou le(s) passager(s) ne boucle(nt) pas sa/leur ceinture de sécurité, le témoin de rappel de la ceinture de sécurité s'allume ou clignote et un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur et/ou au(x) passager(s) de boucler sa/leur ceinture de sécurité. Pour plus de détails, voir les explications qui suivent.

### AVERTISSEMENT

**Il est absolument essentiel que le conducteur et les passagers gardent leurs ceintures de sécurité bouclées à tout moment. Les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité ont plus de risque d'être blessées en cas d'accident. Prendre l'habitude de boucler votre ceinture de sécurité avant de mettre la clé dans le contacteur d'allumage ou d'appuyer sur le contacteur du moteur.**

#### NOTE :

*Le témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur/le témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager avant est pour le conducteur ainsi que le passager avant.*

### Rappel de ceinture de sécurité du conducteur

Si la ceinture du siège du conducteur n'est toujours pas bouclée lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné à l'aide du contacteur du moteur, le rappel fonctionne de la manière suivante :

- 1) Le témoin de rappel de la ceinture de sécurité s'allume.
- 2) Quand la vitesse du véhicule atteint environ 15 km/h, le témoin de rappel de la ceinture de sécurité clignote et un signal sonore retentit pendant environ 95 secondes.
- 3) Le témoin de rappel restera allumé jusqu'à ce que le conducteur boucle sa ceinture.

Si le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité et qu'il l'a défait par la suite, le système de rappel entre en fonction à l'étape 1) ou à l'étape 2) selon la vitesse du véhicule. Si la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h, le dispositif de rappel commence par l'étape 1). Si la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h, le dispositif de rappel commence par l'étape 2). Le rappel est automatiquement annulé lorsque le conducteur boucle sa ceinture, lorsque le contacteur d'allumage est éteint, ou lorsque le contacteur du moteur est utilisé pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF).

### Rappel de ceinture de sécurité du passager avant

#### (si le véhicule en est équipé)

Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant n'est activé que si le siège du passager avant est occupé. Dans certaines situations, comme par exemple si on pose un objet lourd sur le siège avant, le rappel de ceinture de sécurité peut être activé comme si le siège était occupé. Le fonctionnement du dispositif de rappel de ceinture de sécurité du passager avant est similaire à celui du conducteur.

### Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière

#### (si le véhicule en est équipé)

Si une ceinture de sécurité de siège arrière n'est pas bouclée lorsque le moteur démarre, tous les témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière s'allument pendant environ 35 secondes et s'éteignent.

Dans les 35 secondes :

- Pour le combiné d'instruments avec compte-tours, le rappel correspondant est mis en surbrillance. Le rappel s'atténue lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.
- Pour le combiné d'instruments sans compte-tours, le rappel correspondant s'allume. Le rappel s'éteint lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.

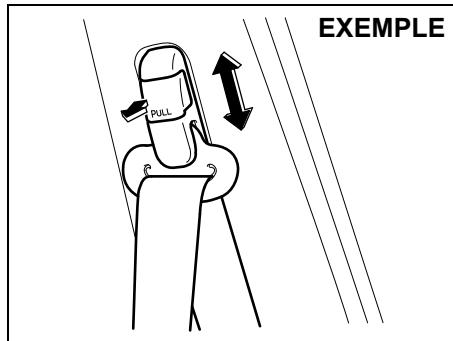
Les témoins de rappel de la ceinture de sécurité des passagers arrière s'allument

également pendant 35 secondes dans les conditions suivantes.

- Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h, le témoin correspondant s'allumera.
- Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h, le témoin correspondant s'allumera et un signal sonore retentira.

Le rappel est automatiquement annulé lorsque le passager du siège arrière boucle sa ceinture, lorsque le contacteur d'allumage est éteint, ou lorsque le contacteur du moteur est utilisé pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF).

### Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle épaulière (si le véhicule en est équipé)



64J198

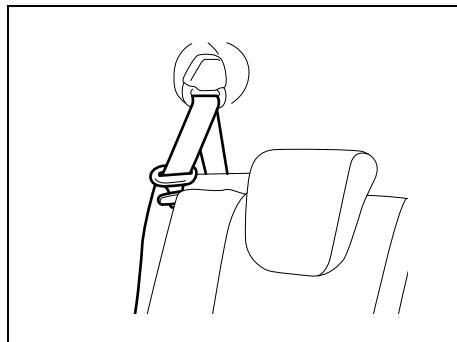
Régler la hauteur de sorte que la sangle épaulière passe au milieu de l'épaule situé vers l'extérieur du véhicule. Pour placer l'ancre plus haut, le faire coulisser vers le haut. Pour le placer plus bas, le faire coulisser vers le bas tout en tirant sur le bouton de verrouillage. Une fois le réglage effectué, vérifier que le point d'ancre est solidement verrouillé.

### AVERTISSEMENT

Vérifier que la sangle épaulière est bien positionnée au centre de l'épaule situé vers l'extérieur du véhicule. La sangle ne doit pas être en contact avec le visage ou le cou, mais elle ne doit pas être lâche sur l'épaule. Un mauvais réglage des sangles risque de réduire l'efficacité des ceintures de sécurité en cas de collision.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Guide de ceinture de sécurité arrière extérieure

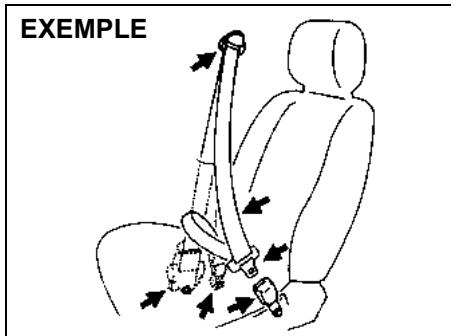


75RM007

Lorsque vous déplacez un dossier de siège, veiller à ce que la sangle de la ceinture de sécurité et la plaque de verrouillage soient accrochées dans les crochets pour ceinture de sécurité.

### Contrôle des ceintures de sécurité

#### EXEMPLE

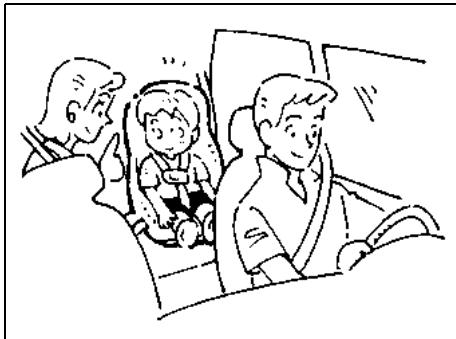


65D209S

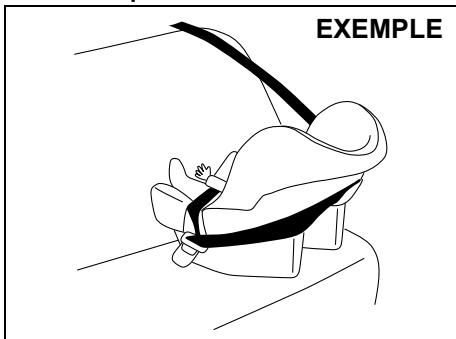
Vérifier périodiquement que les ceintures de sécurité fonctionnent correctement et qu'elles ne sont pas endommagées. Vérifier la sangle, les boucles, les plaques de verrouillage, les rétracteurs, les ancrages et les boucles de guidage. Remplacer toute ceinture de sécurité qui ne fonctionne pas correctement ou qui est détériorée.

#### AVERTISSEMENT

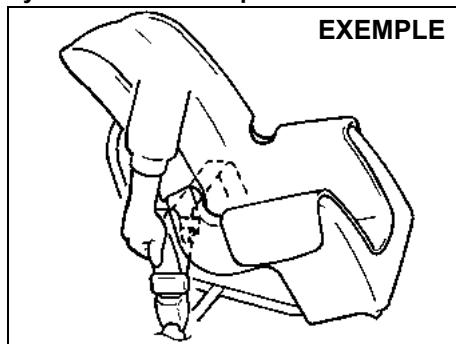
Inspecter tous les ensembles de ceinture de sécurité après une collision. Tout ensemble de ceinture de sécurité qui a été utilisé lors d'une collision (autre qu'une collision mineure) doit impérativement être remplacé, même s'il ne présente aucun dégât apparent. Tout ensemble de ceinture de sécurité qui n'a pas été utilisé pendant une collision doit quand même être remplacé s'il ne fonctionne pas correctement, s'il est endommagé d'une manière ou d'une autre ou si le prétensionneur de ceinture de sécurité a été activé (en d'autres termes, si les airbags avant se sont déployés).

**Systèmes de retenue pour enfant**

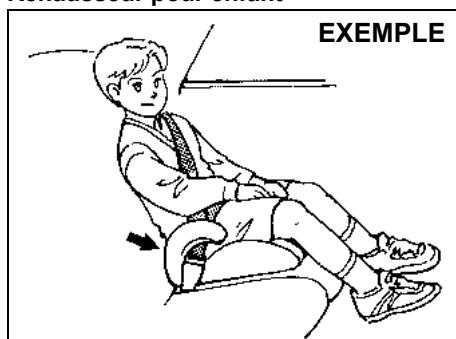
60G332S

**Système de retenue pour bébé - sièges arrière uniquement**

80JC007

**Système de retenue pour enfant**

80JC016

**EXEMPLE****Rehausseur pour enfant**

80JC008

**EXEMPLE**

systèmes de retenue pour enfant ; s'assurer que le système de retenue pour enfant est conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Tous les systèmes de retenue pour enfant sont conçus pour être installés sur les sièges des véhicules à l'aide des ceintures de sécurité (ceinture de sécurité sous-abdominale ou sangle abdominale des ceintures de sécurité à trois points) ou à l'aide de barres d'ancrage inférieures rigides spéciales incorporées dans les sièges. Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

**(Pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies)**

Avant d'acheter et d'installer dans ce véhicule SUZUKI un système de retenue pour enfant, consulter les informations indiquées dans la section «Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies» pour en vérifier la compatibilité.

**NOTE :**

*Se conformer à tous les règlements officiels concernant les systèmes de retenue pour enfant.*

SUZUKI conseille vivement l'utilisation d'un système de retenue pour enfant pour maintenir les enfants en bas âge et les nourrissons. Il existe différents types de

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



58MS030

### ! AVERTISSEMENT

(Véhicule avec le système de désactivation d'airbag du passager avant)  
Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé, faute de quoi l'enfant risque d'être tué ou grièvement blessé si cet airbag vient à se déployer.



65D608

### ! AVERTISSEMENT

Si un système de retenue pour enfant est installé sur le siège arrière, faire suffisamment glisser le siège avant vers l'avant de sorte que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier du siège avant. Cette précaution permettra d'éviter toute blessure de l'enfant en cas d'accident.



65D609

### ! AVERTISSEMENT

(Véhicule sans système de désactivation d'airbag du passager avant)  
Ne pas installer de système de retenue pour enfant du type dos à la route sur le siège du passager avant. Si l'airbag avant du passager vient à se déployer, un enfant assis dans un système de retenue pour enfant de type dos à la route risque d'être grièvement ou mortellement blessé. Avec ce type de système de retenue, le dos de l'enfant va se trouver trop près de l'airbag.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les enfants dont les systèmes de retenue sont mal fixés risquent des blessures graves en cas d'accident. Pour installer un système de retenue pour enfant, suivre les instructions suivantes. Installer l'enfant dans le système de retenue pour enfant en suivant les instructions du fabricant.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

### Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies

---

#### ATTENTION

Régler la hauteur de l'appuie-tête arrière ou le retirer si nécessaire pour placer le dispositif de retenue pour enfant. Toutefois, si vous installez un siège rehausseur non fourni avec l'appuie-tête, l'appuie-tête du siège arrière ne doit pas être retiré. Si l'appuie-tête arrière est enlevé pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, vous devrez l'installer à nouveau après avoir retiré ce dispositif.

Si le dispositif de retenue pour enfant est installé de manière incorrecte, l'enfant l'occupant pourrait être blessé en cas de collision (consulter les sections «Installation avec ceintures de sécurité à trois points», «Installation avec des ancrages de type ISOFIX» et «Installation du dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure» dans cette section pour de plus amples détails).

### Système de retenue pour enfant

---

Le tableau ci-dessous indique à quelles places du véhicule les enfants peuvent voyager et quels systèmes de retenue pour enfant peuvent être installés. Pour transporter un enfant de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 150 cm, il est indispensable d'utiliser un système de retenue pour enfant de type approprié et conforme à la réglementation n° 44 des Nations Unies, comme indiqué dans ce tableau.

**Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant (pour les modèles avec le système de désactivation d'airbag pour passager avant)**

Groupe de poids corporel	Position de siège (ou autre emplacement)					
	Passager avant		Arrière à l'extérieur	Arrière au milieu <sup>2)</sup>	Intermédiaire à l'extérieur	Intermédiaire au milieu
	L'airbag du passager avant est activé	L'airbag du passager avant est désactivé				
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	X	U	U	U	N.A.	N.A.
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	X	U <sup>1)</sup>	U <sup>1)</sup>	U <sup>1)</sup>	N.A.	N.A.
Groupe I de 9 à 18 kg	X	U	U	U	N.A.	N.A.
Groupe II de 15 à 25 kg	X	UF	UF	UF	N.A.	N.A.
Groupe III de 22 à 36 kg	X	UF	UF	UF	N.A.	N.A.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

**Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant (pour les modèles sans système de désactivation d'airbag pour passager avant)**

Groupe de poids corporel	Position de siège (ou autre emplacement)				
	Passager avant	Arrière à l'extérieur	Arrière au milieu <sup>2)</sup>	Intermédiaire à l'extérieur	Intermédiaire au milieu
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	X	U	U	N.A.	N.A.
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	X	U <sup>1)</sup>	U <sup>1)</sup>	N.A.	N.A.
Groupe I de 9 à 18 kg	UF	U	U	N.A.	N.A.
Groupe II de 15 à 25 kg	UF	UF	UF	N.A.	N.A.
Groupe III de 22 à 36 kg	UF	UF	UF	N.A.	N.A.

Légende des symboles à utiliser dans le tableau ci-dessus :

U =Convient aux systèmes de retenue de catégorie «universelle» homologués pour une utilisation dans ce groupe de poids

UF =Convient aux systèmes de retenue de catégorie «universelle» de type face à la route homologués pour une utilisation dans ce groupe de poids

L =Convient aux systèmes particuliers de retenue pour enfant mentionnés dans la liste ci-jointe.

Ces systèmes peuvent appartenir aux catégories «véhicules spécifiques», «avec restrictions» ou «semi-universels».

B =Systèmes de retenue encastrés homologués pour utilisation dans ce groupe de poids

X =Position de siège inappropriée à un enfant de ce groupe de poids

**NOTE :**

1) *SUZUKI recommande le siège pour enfant «Britax Römer Baby Safe i-Size».*

*Ce système de retenue pour enfant est un accessoire SUZUKI d'origine, consultez le catalogue d'accessoires. Néanmoins, certains pays ne vendent pas ce système de retenue pour enfant.*

2) *Un système de retenue pour enfant avec les appuie-jambe est interdit dans cette position d'assise.*

**NOTE :**

«Universelle» correspond à la catégorie de la réglementation n° 44 des Nations Unies.

**Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX. (pour les modèles avec le système de désactivation d'airbag pour passager avant)**

Groupe de poids corporel	Classe de taille	Fixation	Place individuelle ISOFIX					
			Avant Passager	Arrière Extérieur	Arrière Centre	Intermédiaire à l'extérieur	Intermédiaire au milieu	Autres emplacements
nacelle	F	ISO/L1	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	G	ISO/L2	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	D	ISO/R2	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe I de 9 à 18 kg	D	ISO/R2	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B	ISO/F2	N.A.	IL,IUF	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B1	ISO/F2X	N.A.	IL,IUF <sup>1)</sup>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	A	ISO/F3	N.A.	IL,IUF	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe II de 15 à 25 kg			N.A.	IL <sup>2)</sup>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe III de 22 à 36 kg			N.A.	IL <sup>2)</sup>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

**Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX. (pour les modèles sans système de désactivation d'airbag pour passager avant)**

Groupe de poids corporel	Classe de taille	Fixation	Place individuelle ISOFIX					
			Avant Passager	Arrière Extérieur	Arrière Centre	Intermédiaire à l'extérieur	Intermédiaire au milieu	Autres emplacements
nacelle	F	ISO/L1	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	G	ISO/L2	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	D	ISO/R2	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe I de 9 à 18 kg	D	ISO/R2	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B	ISO/F2	N.A.	IL,IUF	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B1	ISO/F2X	N.A.	IL,IUF <sup>1)</sup>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	A	ISO/F3	N.A.	IL,IUF	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe II de 15 à 25 kg			N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe III de 22 à 36 kg			N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

Légende des symboles à utiliser dans le tableau ci-dessus

IUF =Convient aux systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de catégorie «universels» de type face à la route, homologués pour une utilisation dans ce groupe de poids

IL =Convient aux systèmes particuliers de retenue pour enfant ISOFIX CRS mentionnés dans les catégories «véhicules spéciaux», «avec restrictions» ou «semi-universels».

X =Place individuelle ISOFIX inappropriée aux systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de cette classe de taille.

**NOTE :**

1) SUZUKI recommande le siège enfant «Britax Römer Duo Plus».

2) SUZUKI recommande le siège enfant «Britax Römer KidFix XP».

Ces systèmes de retenue pour enfant sont des accessoires SUZUKI d'origine, consultez le catalogue d'accessoires. Néanmoins, certains pays ne vendent pas ces systèmes de retenue pour enfant.

**NOTE :**

«Universelle» correspond à la catégorie de la réglementation n° 44 des Nations Unies.

### Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant i-Size

	Position de siège						
	Avant Passager extérieur	Arrière Gauche extérieur	Arrière Droit extérieur	Arrière Centre	Intermédiaire Gauche extérieur	Intermédiaire Droit extérieur	Intermédiaire Centre
i-Size enfant Retenue	N.A.	i-U	i-U	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

Légende des symboles à utiliser dans le tableau ci-dessus

i-U =Convient aux systèmes de retenue pour enfant i-Size «universels» orientés vers l'avant ou vers l'arrière.

i-UF =Convient uniquement aux systèmes de retenue pour enfant i-Size «universels» orientés vers l'avant.

X =Position de siège ne convenant pas aux systèmes de retenue pour enfant «universels» i-Size.

**NOTE :**

«Universelle» correspond à la catégorie de la réglementation n° 44 des Nations Unies.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Installation avec ceintures de sécurité à trois points

#### ATTENTION

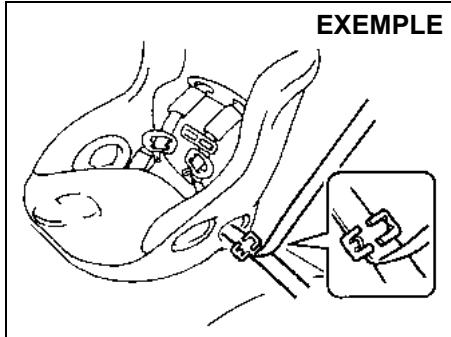
Régler la hauteur de l'appuie-tête arrière ou le retirer si nécessaire pour placer le dispositif de retenue pour enfant. Toutefois, si vous installez un siège rehausseur non fourni avec l'appuie-tête, l'appuie-tête du siège arrière ne doit pas être retiré. Si l'appuie-tête arrière est enlevé pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, vous devrez l'installer à nouveau après avoir retiré ce dispositif. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé de manière incorrecte, l'enfant l'occupant pourrait être blessé en cas de collision.

#### NOTE :

Ranger l'appuie-tête dans le compartiment à bagages afin qu'il ne gêne pas les passagers.

### Ceinture de sécurité de type ELR

#### EXEMPLE



80JC021

(Pour les modèles avec le système de désactivation d'airbag du passager avant) Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

- Si vous devez installer un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, suivre les instructions ci-dessous.
  - Désactiver l'airbag avant du passager avant à l'aide du système de désactivation d'airbag du passager avant.
  - Faire coulisser le siège dans la position la plus reculée à l'aide du levier de réglage de position de siège.

– Régler le dossier de siège sur la 5e position inclinée (en comptant à partir de la position la plus droite) à l'aide du levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège.

– Si votre véhicule est équipé d'un levier de réglage de la hauteur de siège, l'utiliser pour soulever le siège à sa position la plus haute.

Installer le système de retenue pour enfant en fonction des instructions fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant.

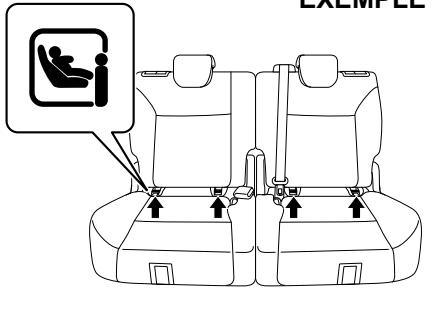
Vérifier que la ceinture de sécurité est soigneusement verrouillée.

Déplacer le système de retenue pour enfant dans toutes les directions pour vérifier qu'il est solidement installé.

Lorsque vous mettez votre enfant dans le système de retenue pour enfant, faire glisser de manière appropriée le siège avant vers l'avant afin qu'aucune partie de puisse entrer en contact avec le corps de votre enfant.

## Installation avec des ancrages de type ISOFIX

### EXEMPLE



75RM040

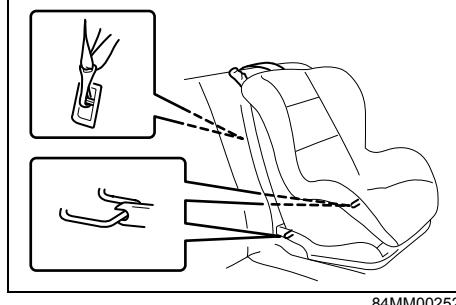
Ce véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs disposés sur les sièges arrière extérieurs pour installer un système de retenue pour enfant de type ISOFIX à l'aide des barres de fixation. Les ancrages inférieurs sont situés à l'endroit où l'arrière de l'assise de siège entre en contact avec le bas du dossier du siège.

### AVERTISSEMENT

**N'installer les systèmes de retenue pour enfant de type ISOFIX que sur les sièges arrière latéraux, jamais sur le siège arrière central.**

Installer le système de retenue pour enfant de type ISOFIX en procédant conformément aux instructions fournies par le fabricant du siège. Après avoir installé le siège de sécurité enfant, essayer de le déplacer dans toutes les directions, en particulier vers l'avant pour vous assurer que les barres de fixation sont parfaitement verrouillées avec les ancrages.

### EXEMPLE



84MM00252

Votre véhicule est équipé d'ancrages pour sangle supérieure. La sangle supérieure du système de retenue pour enfant doit être utilisée en respectant les instructions données par le fabricant de ce système.

Voici les instructions générales :

### ATTENTION

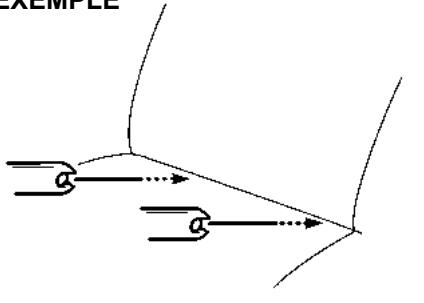
Régler la hauteur de l'appuie-tête arrière ou le retirer si nécessaire pour placer le dispositif de retenue pour enfant. Toutefois, si vous installez un siège rehausseur non fourni avec l'appuie-tête, l'appuie-tête du siège arrière ne doit pas être retiré. Si l'appuie-tête arrière est enlevé pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, vous devrez l'installer à nouveau après avoir retiré ce dispositif. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé de manière incorrecte, l'enfant l'occupant pourrait être blessé en cas de collision.

### NOTE :

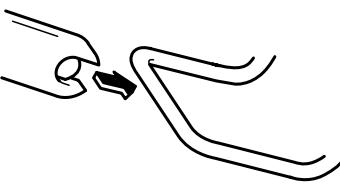
Ranger l'appuie-tête dans le compartiment à bagages afin qu'il ne gêne pas les passagers.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### EXEMPLE



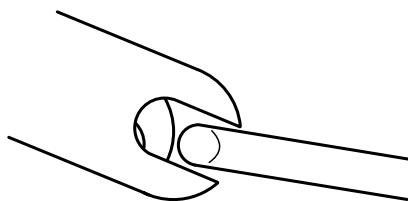
### EXEMPLE



68LM268

- 1) Installer le système de retenue pour enfant sur le siège arrière en insérant les barres de fixation dans les ancrages se trouvant entre l'assise de siège et le dossier du siège.

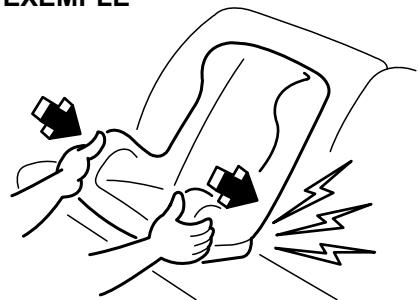
### EXEMPLE



54G184

- 3) Pousser le système de retenue pour enfant en direction des ancrages de sorte que le bout des barres de fixation s'engage partiellement dans ces ancrages. Vérifier la position en utilisant vos mains.

### EXEMPLE



54G185

- 4) Saisir la partie avant du système de retenue pour enfant et pousser avec force pour verrouiller les barres de fixation. S'assurer que le système de retenue pour enfant est soigneusement fixé en essayant de le déplacer dans toutes les directions, en particulier vers l'avant.

- 5) Fixer la sangle supérieure en procédant comme indiqué en section «Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle supérieure» ci-après.

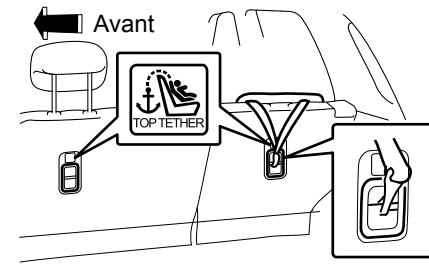
Lorsque vous mettez votre enfant dans le système de retenue pour enfant, faire glisser de manière appropriée le siège avant vers l'avant afin qu'aucune partie de puisse entrer en contact avec le corps de votre enfant.

### AVIS

**Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant sur le siège arrière, régler la position de siège avant de manière à ce que celui-ci n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.**

### Installation d'un système de retenue pour enfant avec sangle supérieure

#### EXEMPLE



75RM105

Certains systèmes de retenue pour enfant requièrent l'utilisation d'une sangle supérieure. Les points d'ancrage de la sangle supérieure se trouvent aux endroits indiqués sur les illustrations.

Le nombre de points d'ancrage de la sangle supérieure dans le véhicule dépend des spécifications du véhicule. Installer le système de retenue pour enfant en procé-  
dant de la manière suivante :

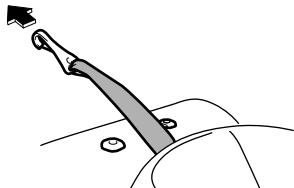
- 1) Retirer le cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé).
- 2) Fixer le système de retenue pour enfant sur le siège arrière en procédant comme décrit précédemment s'il s'agit d'un système qui ne nécessite pas de sangle supérieure.
- 3) Accrocher la sangle supérieure au point d'ancrage de la sangle supérieure et serrer cette sangle conformément aux instructions fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant. Fixer la sangle supérieure au point d'ancrage de la sangle supérieure correspondant situé directement derrière le dispositif de retenue pour enfant. Ne pas fixer la sangle supérieure aux crochets de fixation des bagages (si le véhicule en est équipé).

### AVERTISSEMENT

**Ne pas fixer la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant aux crochets de fixation des bagages (si le véhicule en est équipé). Toute sangle supérieure mal fixée va réduire l'efficacité du système de retenue pour enfant.**

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### EXEMPLE



54P000264

- 4) Pour installer la sangle supérieure, la faire passer comme indiqué sur l'illustration (pour de plus amples détails sur comment retirer l'appuie-tête, consulter la section «Appuie-tête»).
- 5) S'assurer que les bagages ne gênent pas le passage de la sangle supérieure.

### AVIS

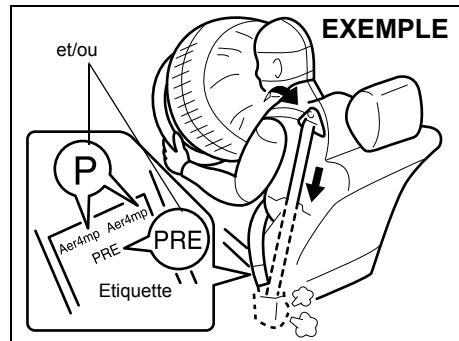
Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant sur le siège arrière, régler la position de siège avant de manière à ce que celui-ci n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.

### NOTE :

Pour l'Australie :

Pour toute information supplémentaire, voir la section «SUPPLEMENT» à la fin du manuel.

### Système de prétensionneur de ceinture de sécurité



63J269

### AVERTISSEMENT

Cette section décrit le système de prétensionneur de ceinture de sécurité de votre véhicule SUZUKI. Lire attentivement et suivre ces instructions pour réduire au maximum tout risque de blessure grave ou mortelle.

Pour déterminer si le véhicule est équipé ou non d'un système de prétensionneur de ceinture de sécurité des sièges avant ou arrière, vérifier l'étiquette apposée au bas des ceintures de sécurité des sièges. Si les lettres «p» et/ou «PRE» sont visibles comme illustré, le véhicule est équipé du système de prétensionneur de ceinture de sécurité. Ce système de prétensionneur de ceinture de sécurité s'utilise de la même manière que des ceintures de sécurité normales.

Lire cette section et la section «Système de retenue supplémentaire (airbags)» pour obtenir des informations complémentaires sur le système de prétensionneur.

Le système de prétensionneur de ceinture de sécurité fonctionne avec le système de retenue supplémentaire (airbags). Les capteurs de collision et le dispositif de commande électronique du système d'airbag commandent également les prétensionneurs de ceinture de sécurité. Les prétensionneurs ne se déclenchent qu'en cas de collision frontale ou latérale assez violente pour provoquer le déclenchement des airbags, et à condition que les ceintures de sécurité soient bouclées. Pour consulter les mesures de précaution et les informations générales concernant le système de prétensionneur, y compris celles relatives à l'entretien, se reporter à la section «Système de retenue supplémentaire (airbags)» et à la présente section «Système de prétensionneur de ceinture de

sécurité», et veiller à respecter l'ensemble des mesures de précaution indiquées.

Le prétensionneur est situé dans chaque enrouleur de ceinture de sécurité arrière et sur les deux côtés de l'enrouleur de ceinture de sécurité arrière (si le véhicule en est équipé). Le prétensionneur tend la ceinture de sécurité pour que celle-ci soit parfaitement ajustée au corps de l'occupant du siège en cas de collision par l'avant ou latérale. Les enrouleurs restent verrouillés quand les prétensionneurs sont activés. Après leur activation, du bruit peut se produire et il peut y avoir de la fumée. Ceci ne présente aucun danger particulier et n'indique pas qu'un incendie s'est déclaré dans le véhicule.

Pour réduire au maximum les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision, le conducteur et tous les passagers doivent à tout moment être protégés en bouclant leur ceinture de sécurité, que celle-ci soit ou non pourvue d'un prétensionneur.

S'asseoir bien au fond du siège, le dos bien droit, sans se pencher vers l'avant ou sur le côté. Régler la ceinture de sorte que la sangle abdominale de la ceinture de sécurité passe sur le bassin et non sur la taille. Pour obtenir des détails concernant le réglage des sièges et des ceintures de sécurité, consulter la section «Réglage des sièges» ainsi que les mesures de précautions et instructions stipulées dans la

section «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant».

Noter que les prétensionneurs et les airbags entrent en fonction en cas de choc sévère par l'avant ou par le côté. Ils ne sont pas conçus pour entrer en fonction en cas de collision par l'arrière, ni en cas de tonneau ou de collision latérale frontale légère. Les prétensionneurs ne peuvent être activés qu'une fois. Si les prétensionneurs sont activés (c'est-à-dire si les airbags sont activés), les faire réviser dès que possible par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si le témoin AIRBAG du combiné d'instruments ne clignote pas, ne s'allume pas brièvement lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON, s'il reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système de prétensionneur ou le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement. Faire vérifier dès que possible les deux systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

## **AVANT DE PRENDRE LE VOLANT**

---

Toute opération d'entretien sur ou autour des composants ou du câblage d'un système de prétensionneur ne doit être effectuée que par un concessionnaire SUZUKI agréé et formé à cet effet. Toute opération d'entretien inappropriée peut entraîner un déclenchement accidentel des prétensionneurs ou les rendre inopérants. Dans les deux cas, il y a un risque de blessures corporelles.

Pour éviter tout dégât ou un déclenchement accidentel des prétensionneurs, s'assurer que la batterie au plomb a été débranchée et que le contacteur d'allumage a été mis en position «LOCK» ou que le mode d'allumage LOCK (OFF) a été sélectionné pendant au moins 90 secondes avant de commencer un travail quelconque sur les circuits électriques de ce véhicule SUZUKI.

Ne pas toucher aux composants ou aux câblages du système de prétensionneur. Les câbles sont enveloppés de ruban jaune ou placés dans des gaines jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune. Avant de mettre au rebut ce véhicule SUZUKI, demander conseil à un concessionnaire SUZUKI, à un carrossier ou à la société de mise au rebut sur la bonne marche à suivre.

## Système de retenue supplémentaire (airbags)

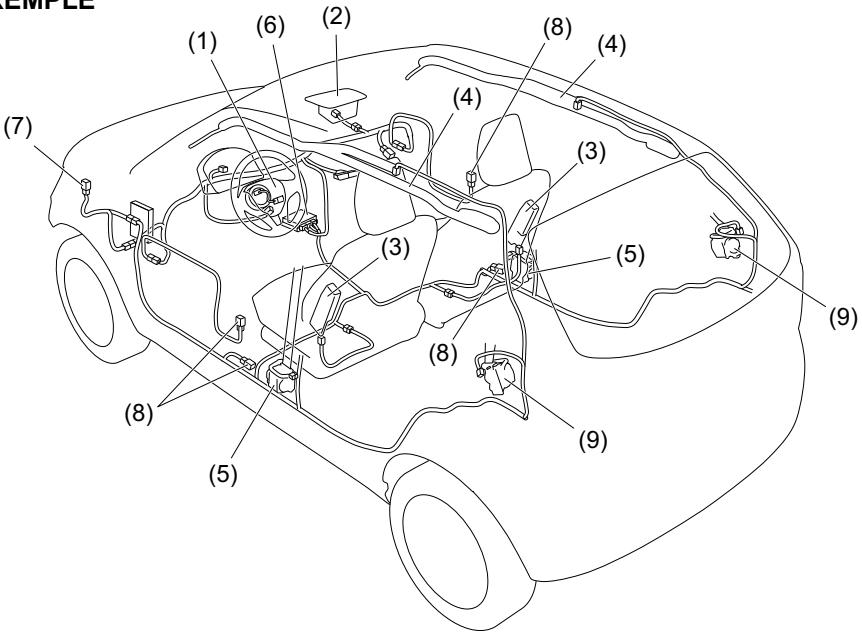
### AVERTISSEMENT

Cette section décrit la protection fournie par le système de retenue supplémentaire (airbags) de votre véhicule SUZUKI. Lire attentivement et suivre scrupuleusement toutes les instructions pour réduire au maximum les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

En plus des ceintures de sécurité de type à trois points équipant chacun des sièges, ce véhicule est pourvu d'un système de retenue supplémentaire comprenant les composants suivants.

- (1) Module d'airbag avant côté conducteur
- (2) Module d'airbag avant du passager avant
- (3) Module d'airbag latéral  
(si le véhicule en est équipé)
- (4) Module d'airbag rideau latéral  
(si le véhicule en est équipé)
- (5) Prétensionneurs de ceinture de sécurité avant
- (6) Dispositif de commande d'airbag
- (7) Capteur de collision avant
- (8) Capteur de collision latérale  
(si le véhicule en est équipé)
- (9) Prétensionneurs de ceinture de sécurité pour siège arrière  
(si le véhicule en est équipé)

### EXEMPLE



75RM363

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### ⚠ AVERTISSEMENT

Un airbag apporte une protection supplémentaire ou complémentaire à celle assurée par les ceintures de sécurité en cas d'accident. Pour réduire au maximum les risques de blessure graves ou mortelles en cas d'accident, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, que leur siège soit ou non pourvu d'un airbag.

### Témoin AIRBAG



63J030

Si le témoin AIRBAG du combiné d'instruments ne clignote pas ou ne s'allume pas lorsque le contacteur d'allumage est d'abord mis en position «ON», si le mode d'allumage est tout d'abord mis sur ON ou si le témoin AIRBAG reste allumé ou s'allume pendant que le véhicule roule, le système d'airbag (ou le système de prétensionneur de ceinture de sécurité) risque de ne pas fonctionner correctement. Le cas échéant, faire vérifier dès que possible le système d'airbag par un concessionnaire SUZUKI agréé.

### Signification des symboles d'airbag

#### EXEMPLE



72M00150

Cette étiquette peut éventuellement se trouver sur le pare-soleil.

### ⚠ AVERTISSEMENT

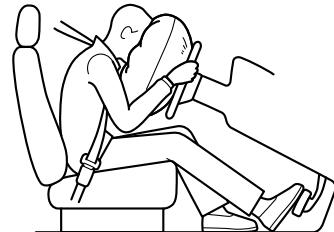
Ne JAMAIS utiliser un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF placé en face, l'ENFANT risquerait de subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

#### NOTE :

Pour l'étiquette des modèles destinés à Taiwan, se référer à «Modèles destinés à Taiwan» dans la section «SUPPLEMENT».

### Airbags avant

#### EXEMPLE



63J259

Les airbags avant sont conçus pour se gonfler au cours de collisions frontales graves lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque le mode d'allumage est mis sur ON.

#### NOTE :

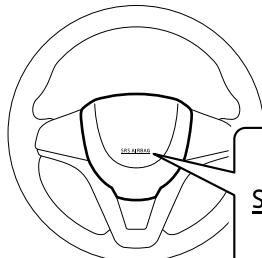
*En cas de choc latéral par l'avant, les airbags latéraux (si le véhicule en est équipé) et les airbags rideaux latéraux (si le véhicule en est équipé) peuvent se gonfler.*

Les airbags avant ne vont pas se gonfler en cas de collision arrière ou latérale, en cas de renversement du véhicule ou de choc frontal mineur car dans un tel cas ils ne peuvent pas assurer une protection appropriée. Les airbags ne se déployant qu'une fois pendant un accident, il est important que tous les occupants du véhicule soient protégés par les ceintures de sécurité pour éviter tout autre mouvement pendant l'accident.

Par conséquent, un airbag n'est PAS conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, toujours boucler les ceintures de sécurité. Ne pas oublier qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

#### Airbag avant côté conducteur

##### EXEMPLE

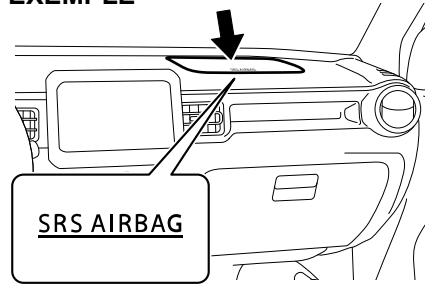


SRS AIRBAG

81P30640

#### Airbag avant du passager avant

##### EXEMPLE



75RM106

L'airbag avant côté conducteur se trouve derrière le rembourrage central du volant et l'airbag avant du passager avant se trouve derrière le côté passager du tableau de bord.

Les termes «SRS AIRBAG» sont estampillés sur les caches d'airbag pour permettre de localiser les airbags.

##### AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de rangement de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner de graves blessures en cas de collision. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.



58MS030

##### AVERTISSEMENT

(Véhicule sans système de désactivation d'airbag du passager avant)

Ne pas installer de système de retenue pour enfant du type dos à la route sur le siège du passager avant. Si l'airbag avant du passager vient à se gonfler, un enfant assis dans un système de retenue pour enfant de type dos à la route risque d'être gravement ou mortellement blessé. Avec ce type de système de retenue, le dos de l'enfant va se trouver trop près de l'airbag.

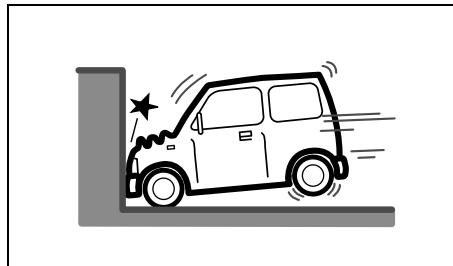
## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### AVERTISSEMENT

(Véhicule avec système de désactivation d'airbag du passager avant)  
Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, les airbags du passager avant doivent être mis hors service, faute de quoi, l'enfant serait en danger de mort ou pourrait subir de graves blessures si ces airbags venaient à se déployer.

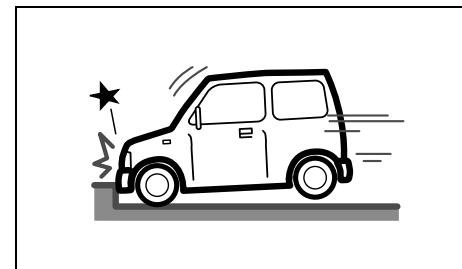
Pour de plus amples détails concernant la sécurité de votre enfant, consulter la section «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant».

### Conditions de déploiement des airbags avant (gonflement)

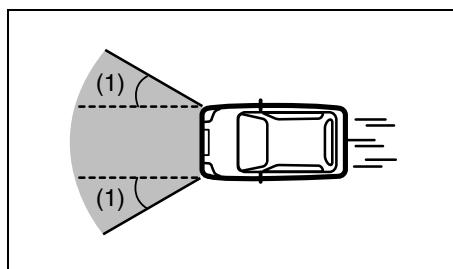


### Conditions de gonflement des airbags avant

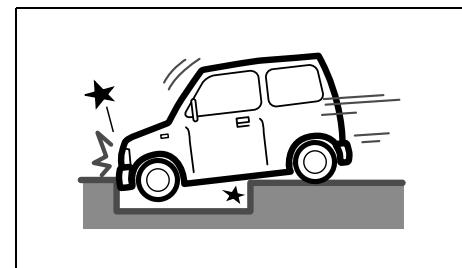
En recevant un impact puissant sur la partie inférieure de la carrosserie de votre véhicule, les airbags avant peuvent se gonfler.



- Collision frontale contre un mur fixe qui ne bouge pas ou ne se déforme pas à une vitesse d'approximativement plus de 25 km/h (15 mph)



- Si vous heurtez un bord de trottoir ou un terre-plein central



- Impact puissant équivalent à une collision frontale telle que décrite ci-dessus à angle droit et gauche d'environ 30 degrés (1) ou moins depuis l'avant de votre véhicule

- Si vous tombez dans un trou profond ou dans un fossé



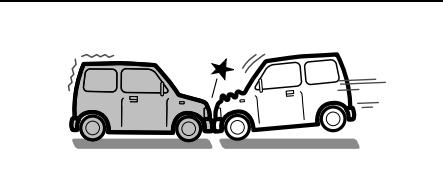
80J101

- Si vous atterrissez violemment ou si vous tombez

#### **Les airbags avant risquent de ne pas gonfler**

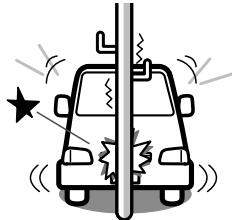
Les airbags avant risquent de ne pas se gonfler lorsqu'un choc violent ne s'est pas produit car l'objet de la collision s'est déformé facilement ou déplacé, ou la partie écrasée de votre véhicule s'est déformée facilement.

En outre, les airbags avant risquent de ne pas se gonfler dans de nombreux cas lorsque l'angle de collision est supérieur à environ 30 degrés au niveau des angles gauche et droit depuis l'avant de votre véhicule.



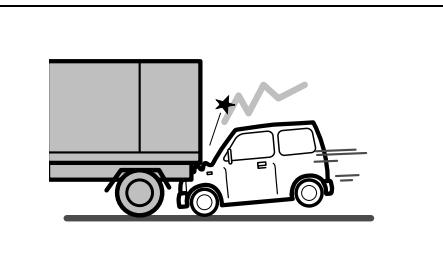
80J102

- Collision frontale d'un véhicule à l'arrêt à une vitesse inférieure à environ 50 km/h (30 mph)



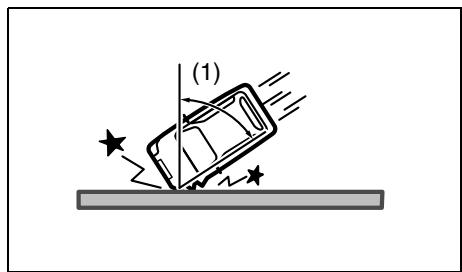
80J104

- Collision avec un poteau électrique ou un tronc



80J103

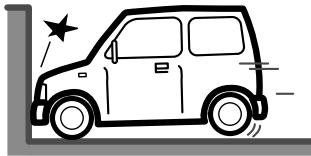
- Collision où l'avant du véhicule s'encastre sous le plateau d'un camion, etc.



80J105E

- Collision contre un mur fixe ou une barrière de sécurité au niveau des angles droit et gauche supérieurs à environ 30 degrés (1) depuis l'avant de votre véhicule

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



80J106

- Collision frontale contre un mur fixe qui ne bouge pas ou ne se déforme pas à une vitesse d'approximativement moins de 25 km/h (15 mph)

### Les airbags avant ne se gonflent pas

Les airbags avant ne se gonflent pas en cas d'impacts à l'arrière, d'impacts latéraux ou de retournement, etc.  
Ces derniers peuvent cependant se gonfler en cas d'impact puissant.



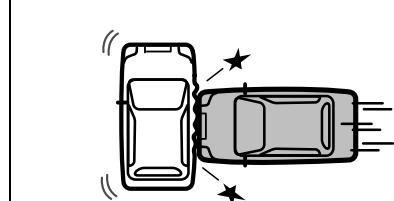
80J120

- Impact par l'arrière



80J110

- Renversement du véhicule

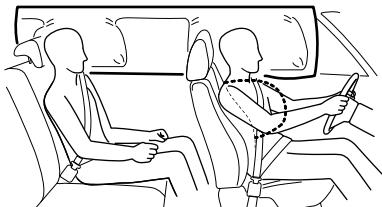


80J119

- Impact latéral

### Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE



68KM090

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux sont conçus pour se gonfler en cas de collisions latérales graves lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque le mode d'allumage est sur ON.

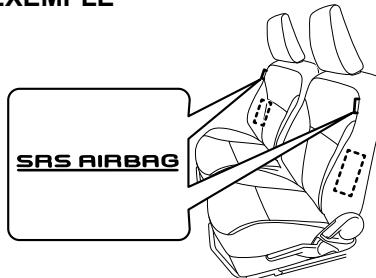
Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne vont pas se gonfler en cas de collision frontale ou arrière, en cas de renversement du véhicule ou de collision latérale mineure car dans un tel cas ils ne peuvent pas assurer une protection appropriée. Seuls l'airbag latéral et l'airbag rideau latéral du côté de la collision vont se gonfler. Cependant, en cas de collision

latérale par l'avant, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler. Les airbags ne se déployant qu'une fois pendant un accident, il est important que tous les occupants du véhicule soient protégés par les ceintures de sécurité pour éviter tout autre mouvement pendant l'accident.

Par conséquent, un airbag n'est PAS conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, toujours boucler les ceintures de sécurité. Ne pas oublier qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

### Airbags latéraux (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE

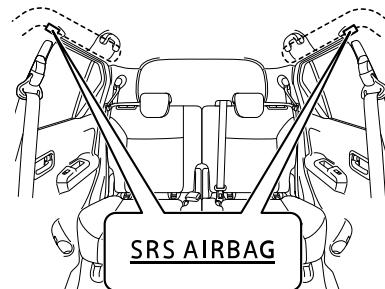


75RM107

Les airbags latéraux se trouvent dans la partie des dossier de sièges avant la plus proche des portes. Les étiquettes «SRS AIRBAG» sont collées sur les dossier de siège pour permettre de localiser les airbags latéraux.

### Airbags rideaux latéraux (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE



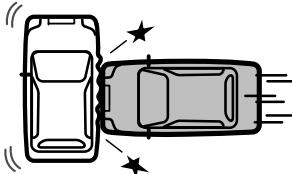
75RM041

Les airbags rideaux latéraux se trouvent dans la garniture de toit. Les termes «SRS AIRBAG» sont estampillés sur le montant pour permettre de localiser les airbags rideaux latéraux.

### AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de rangement de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner de graves blessures en cas de collision. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

**Conditions de déploiement des airbags latéraux et des airbags rideaux latéraux (gonflement)**



80J119

- Impacts latéraux à un angle à peu près droit par une voiture de tourisme normale contre votre véhicule à plus de 30 km/h (20 mph) ou dans un choc plus puissant

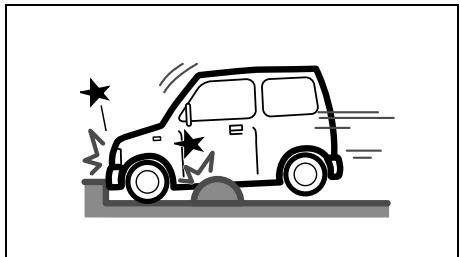
**Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux risquent de se gonfler en cas d'impact puissant**

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux risquent de se gonfler même lors d'une collision frontale, s'il y a un impact puissant dans la direction latérale.



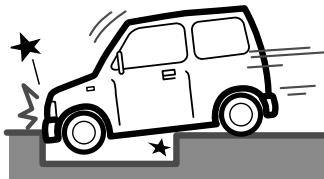
80J102

- Collision frontale



52RM20730

- Heurter un bord de trottoir ou une bosse



80J100E

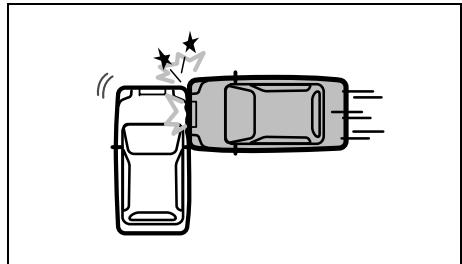
- Si vous tombez dans un trou profond ou dans un fossé



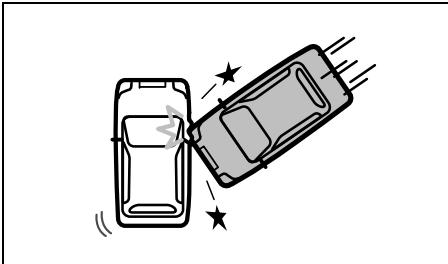
80J101

- Si vous atterrissez violemment ou si vous tombez

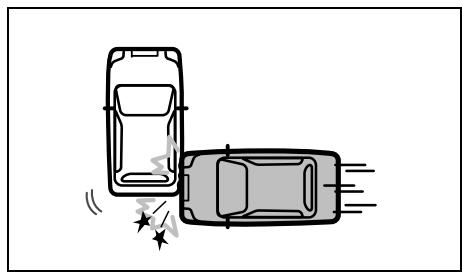
**Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux risquent de ne pas se gonfler**



80J121

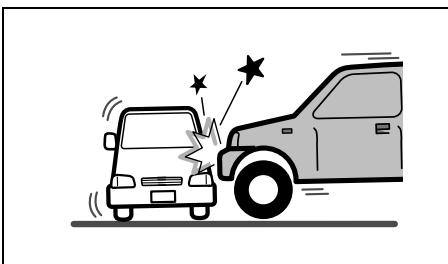


80J123



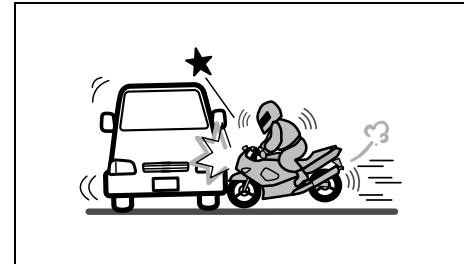
80J122

- Impact latéral contre la carrosserie du véhicule autre que l'habitacle

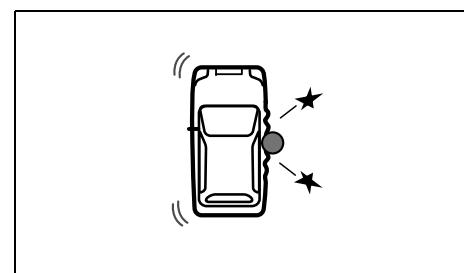


80J124

- Impact latéral avec un véhicule à capot élevé



80J125



80J126

- Collision avec un poteau électrique ou un tronc

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne se gonflent pas



80J120

- Impact par l'arrière



80J110

- Renversement du véhicule

### Fonctionnement du dispositif

En cas de collision frontale, les capteurs de collision vont détecter une décélération rapide et si le dispositif de commande estime que cette décélération correspond à une collision frontale sévère, il déclenche les dispositifs de gonflage. Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, des capteurs de collision détectent les collisions latérales et si le dispositif de commande estime que cette collision est suffisamment sérieuse, il active le dispositif de gonflage d'airbag latéral et d'airbag rideau latéral. Les dispositifs de gonflage gonflent les airbags appropriés à l'aide de l'azote gazeux ou de l'argon gazeux. Une fois gonflés, les airbags assurent un rôle de coussin pour la tête (airbags avant et airbags rideaux latéraux uniquement) et le torse. Les airbags se gonflent et se dégonflent si rapidement qu'il est presque impossible de noter leur entrée en service. Les airbags gonflés ne restent pas dans le champ de vision et ne gênent pas pour descendre du véhicule.

Les airbags doivent se gonfler rapidement et brutalement afin de limiter les risques de blessures graves ou mortelles. Toutefois, du fait de leur gonflement rapide, les airbags avant peuvent présenter un danger d'irritation pour la peau, en particulier le visage, au moment du contact. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter une irritation cutanée. Il faut également savoir que le gonflage d'un airbag s'accompagne d'un bruit violent et d'un dégagement de poudre et de fumée. Ceci ne présente aucun danger particulier et n'indique pas qu'un incendie s'est déclaré dans le véhicule. Il faut cependant savoir que certaines parties d'un airbag peuvent demeurer très chaudes pendant quelques instants.

Les ceintures de sécurité assurent le maintien du corps dans la bonne position et donc une protection maximum lors du gonflage de l'airbag. Reculer le siège le plus possible tout en gardant un bon contrôle du véhicule. S'asseoir bien au fond du siège et le dos parfaitement droit, ne pas conduire penché sur le volant ou sur le tableau de bord. Ne pas laisser le passager avant s'appuyer ou s'endormir contre la porte. Consulter la section «Réglage des sièges» et «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant» dans cette section pour obtenir de plus amples détails sur les réglages appropriés des sièges et des ceintures de sécurité.



65D610



54G582

### **AVERTISSEMENT**

- Le conducteur du véhicule doit éviter de conduire penché vers le volant. Ne pas laisser le passager avant s'appuyer sur le tableau de bord ou s'en approcher trop près. Sur les véhicules pourvus d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, les occupants ne doivent pas s'appuyer ou s'endormir contre la porte. En cas de gonflement de l'airbag, la personne en question va se trouver trop près de l'airbag et risque d'être grièvement blessée.
- Ne jamais fixer ou poser d'objets sur le volant ou le tableau de bord. Ne jamais placer un objet entre l'airbag et le conducteur ou le passager avant. Ces objets risquent d'interférer avec le fonctionnement de l'airbag ou d'être projetés par l'airbag lors d'un accident. De plus, ces objets peuvent se déplacer au départ ou pendant le déplacement du véhicule, ils risquent de gêner le champ de vision du conducteur ou la conduite en toute sécurité. Dans chaque cas, cela risque de causer de graves blessures.

(suite)

### **AVERTISSEMENT**

(suite)

- Pour les véhicules équipés d'airbags latéraux, n'utilisez pas de housses de siège autres que d'origine sur les sièges avant, car les housses de siège non d'origine peuvent gêner le gonflage des airbags latéraux. SUZUKI recommande fortement d'utiliser les housses de siège SUZUKI d'origine pour les sièges avant de ces véhicules dotés d'airbags latéraux. De plus, à proximité de la porte, ne placez pas de portebouteilles, cintres ou autres objets et n'appuyez pas non plus un parapluie, car ces objets pourraient être projetés par l'airbag lors d'un accident. Dans tous les cas, des blessures graves peuvent en résulter.
- Ne faites pas subir de chocs ou de pressions importantes sur les zones composant l'airbag. Cela peut provoquer un dysfonctionnement des airbags.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

Même si votre véhicule est légèrement endommagé des suites d'une collision, celle-ci n'a pas forcément entraîné le gonflement des airbags avant, latéraux ou rideaux latéraux. Si le véhicule subit un dommage quelconque provoqué par un choc frontal ou latéral, il est indispensable de faire vérifier le système d'airbag par un concessionnaire SUZUKI agréé pour s'assurer qu'il fonctionne normalement.

Ce véhicule est pourvu d'un module de diagnostic qui enregistre les informations relatives au système d'airbag si les airbags se déploient au cours d'un accident. Le module enregistre les informations relatives au statut du système en général et quel capteur ayant déclenché le déploiement.

### Entretien du système d'airbag

Si les airbags se sont gonflés, les faire remplacer dès que possible ainsi que les pièces connexes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si le véhicule traverse une nappe d'eau suffisamment profonde pour submerger le plancher côté conducteur, le dispositif de commande d'airbag risque d'être détérioré. Si cela se produit, demander à votre concessionnaire SUZUKI de vérifier le service d'airbag dès que possible.

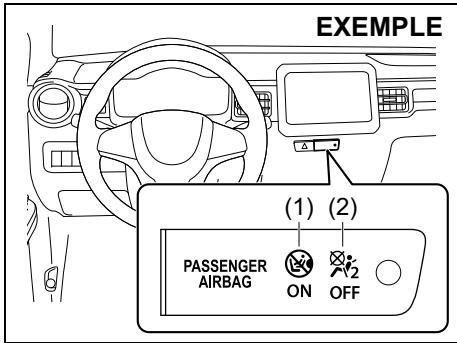
L'entretien comme le remplacement d'un airbag impliquent des procédures spéciales. Pour cette raison, seuls les concessionnaires SUZUKI agréés sont autorisés à réparer ou à changer les airbags. Toujours rappeler à la personne en charge de l'entretien de votre véhicule SUZUKI que celui-ci est équipé d'airbags.

Les opérations d'entretien des pièces ou des circuits électriques relatifs aux airbags ne doivent être effectuées que par des concessionnaires SUZUKI agréés. Toute opération d'entretien inappropriée peut entraîner le déploiement accidentel des airbags ou les rendre inopérants. Dans les deux cas, des blessures graves peuvent en résulter.

Pour éviter tout dégât ou un gonflement accidentel du système d'airbag, s'assurer que la batterie au plomb a été débranchée et que le contacteur d'allumage a été mis en position «LOCK», ou que le mode d'allumage LOCK (OFF) a été sélectionné pendant au moins 90 secondes avant de commencer un travail quelconque sur les circuits électriques de ce véhicule SUZUKI. Ne pas toucher aux pièces ou aux circuits électriques du système d'airbag. Les câbles sont enveloppés de ruban jaune ou placés dans des gaines jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune pour une identification plus facile.

La mise au rebut d'un véhicule dont les airbags n'ont pas été gonflés peut présenter un danger. Demander conseil à votre concessionnaire, au carrossier ou à la société de mise au rebut avant de procéder à la mise au rebut.

## système de désactivation d'airbag du côté passager avant (si le véhicule en est équipé)



75RM189

L'airbag avant du passager avant doit être désactivé si un système de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position «ON» ou lorsque l'on appuie sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur on, le témoin «PASSENGER AIRBAG ON» (1) ou «PASSENGER AIRBAG OFF» (2) indique si l'airbag du passager avant est activé ou désactivé.

Lorsque l'airbag du passager avant est activé, les témoins «PASSENGER AIRBAG ON» (1) et «PASSENGER AIRBAG OFF» (2) s'allument pendant quelques secondes avant de s'éteindre.

Après cela, seul le témoin «PASSENGER AIRBAG ON» (1) s'allume pendant environ 1 minute, puis s'éteint.

Lorsque l'airbag du passager avant est désactivé, les témoins «PASSENGER AIRBAG ON» (1) et «PASSENGER AIRBAG OFF» (2) s'allument pendant quelques secondes avant de s'éteindre.

Après cela, seul le témoin «PASSENGER AIRBAG OFF» (2) s'allume.

Lorsque vous activez ou désactivez l'airbag du passager avant, veiller à ce que le témoin soit allumé avant de démarrer le moteur.

Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont complètement indépendants du système de désactivation des airbags. Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétensionneurs de ceinture de sécurité continuent à fonctionner même si l'airbag du passager avant est mis hors service.



58MS030

### ! AVERTISSEMENT

Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, les airbags du passager avant doivent être mis hors service, faute de quoi l'enfant serait en danger de graves blessures ou de mort si ces airbags venaient à se déployer.

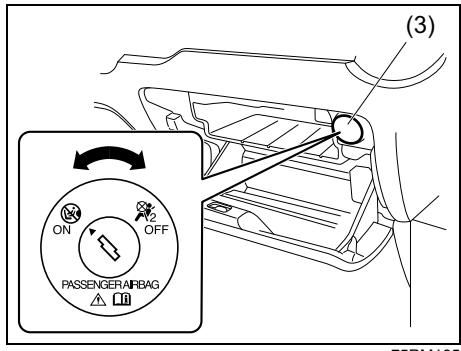
### ! AVERTISSEMENT

Veiller à ce que l'airbag du passager avant soit activé et que le témoin «PASSENGER AIRBAG ON» (1) soit allumé lorsqu'il n'y a pas de système de retenue pour enfant installé sur le siège du passager avant.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant. Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière.

### Contacteur de désactivation d'airbag



75RM165

Le véhicule est équipé d'un contacteur de désactivation d'airbag (3) qui doit être exclusivement utilisé lorsqu'un système de retenue pour enfant ou pour nourrisson de type dos à la route est installé sur le siège du passager avant. Ce contacteur se trouve dans la boîte à gants au niveau du coin supérieur.

Pour désactiver l'airbag du passager avant, suivre les instructions ci-après avant de démarrer le moteur.

- 1) S'assurer que le contacteur d'allumage est en position «LOCK» ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF).
- 2) Insérer la clé dans le contacteur de désactivation d'airbag (3), la pousser et la tourner pour l'amener en position «OFF» (airbag désactivé), puis la retirer.
- 3) Mettre le contacteur d'allumage en position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON. Les deux témoins s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.  
Après cela, seul le témoin «PASSENGER AIRBAG OFF» (2) s'allume pour vous rappeler que l'airbag du passager avant est désactivé.

Pour remettre en service l'airbag du passager avant, suivre les instructions ci-après avant le démarrage du moteur.

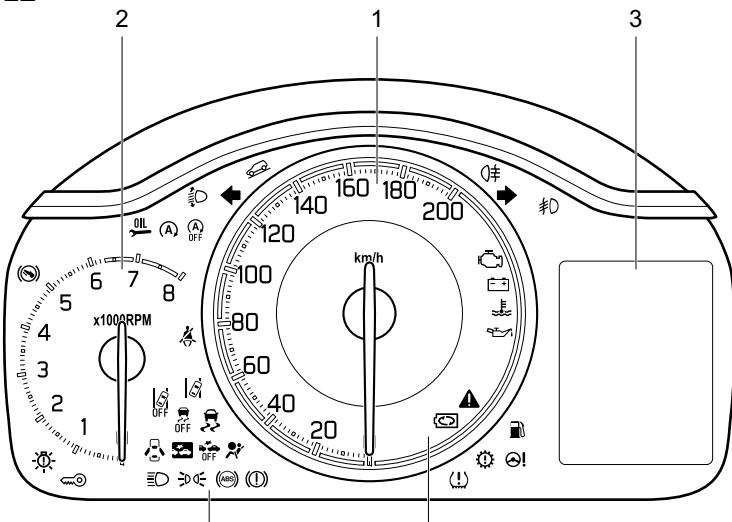
- 1) S'assurer que le contacteur d'allumage est en position «LOCK» ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF).
- 2) Insérer la clé dans le contacteur de désactivation d'airbag (3), la pousser et la tourner pour l'amener en position «ON» (airbag activé), puis la retirer.
- 3) Mettre le contacteur d'allumage en position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON. Les deux témoins s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.  
Après cela, seul le témoin «PASSENGER AIRBAG ON» (1) s'allume pendant environ 1 minute puis s'éteint pour vous rappeler que l'airbag du passager avant est activé.

## **Combiné d'instruments**

1. Compteur de vitesse
  2. Compte-tours (si le véhicule en est équipé)
  3. Affichage des informations
  4. Témoins et voyants

### Avec compte-tours

## **EXEMPLE**

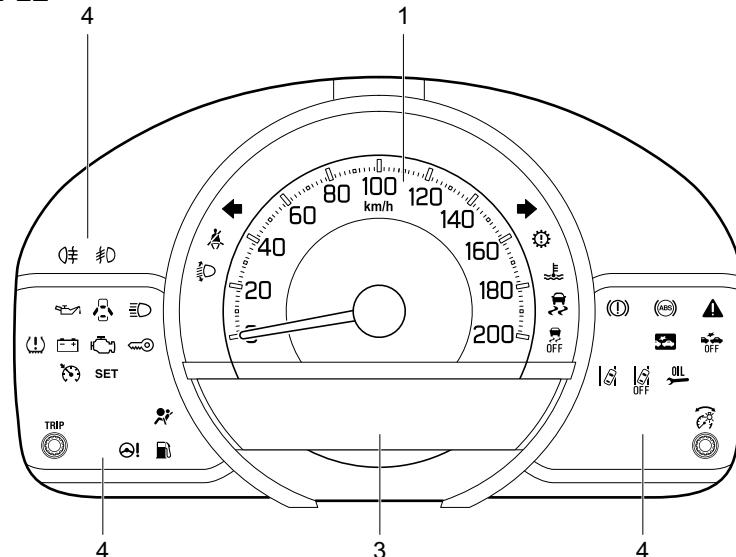


75RM315

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Sans compte-tours

#### EXEMPLE



75RM316

### Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

#### NOTE :

Pour les modèles destinés aux pays du Golfe, un signal sonore retentira lorsque la vitesse du véhicule excédera environ 120 km/h. Ce signal sonore n'indique pas un dysfonctionnement du véhicule. Si vous ralentisez à environ 118 km/h, le signal sonore s'arrêtera.

### Compte-tours (si le véhicule en est équipé)

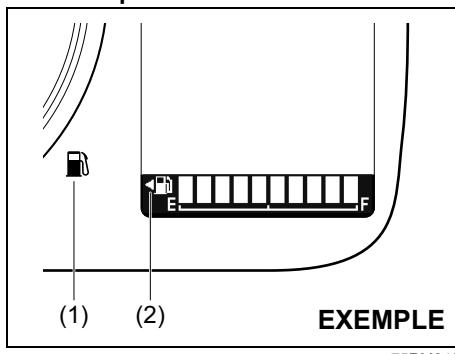
Le compte-tours indique le régime moteur en tour par minute.

#### AVIS

Ne jamais laisser le moteur tourner dans la zone rouge du compte-tours sous peine de grave détérioration. Toujours garder le régime moteur en dessous de la zone rouge, même lorsque vous rétrograderez. Consulter «Vitesses maximum admissibles au passage du rapport inférieur» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

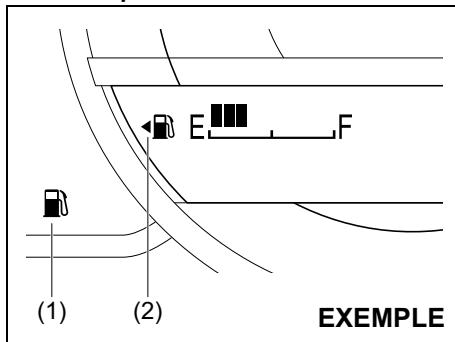
## Jauge de carburant

### Avec compte-tours



75RM248

### Sans compte-tours



75RM249

Cette jauge indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque que le mode d'allumage ON est sélectionné. «F» signifie plein et «E» vide.

- Si le témoin de niveau de carburant affiche uniquement un segment sur «E», faire le plein dès que possible. Si le dernier segment clignote, cela veut dire que le réservoir de carburant est presque vide.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant (1) s'allume, refaire immédiatement le plein.

Pour plus d'informations, consulter «Témoin d'alerte de bas niveau de carburant» dans la section «Témoins et voyants».

Le symbole (2) indique que le volet de ravitaillement en carburant se trouve sur le côté gauche du véhicule.

## Commande de luminosité

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, les témoins du combiné d'instruments ou du pointeur s'allument.

Votre véhicule est équipé d'une fonction d'atténuation automatique de la luminosité du combiné d'instruments lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Vous pouvez modifier la luminosité des témoins du combiné d'instruments :

- Pour le combiné d'instruments avec compte-tours, indépendamment du fait que les feux de position ou les phares sont allumés ou non.
- Pour le combiné d'instruments sans compte-tours, lorsque les feux de position et/ou les phares sont allumés.

Pour commuter l'indication d'affichage à la commande de luminosité, consulter «Affichage des informations» dans cette section.

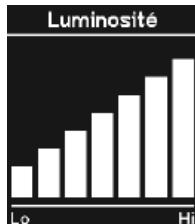
### AVERTISSEMENT

**Ne pas régler la luminosité des témoins du tableau de bord tout en conduisant. Dans le cas contraire, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.**

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

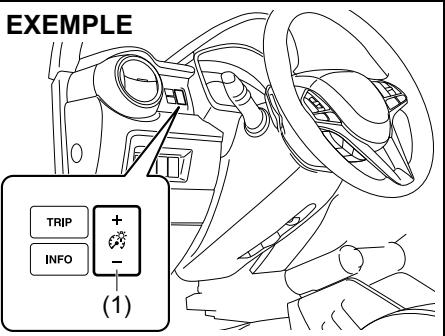
### Avec compte-tours

#### EXEMPLE



75RM208F

#### EXEMPLE



75RM182

Pour augmenter la luminosité des voyants du tableau de bord, appuyer sur le côté «+» du contacteur de commande de luminosité (1). Pour modifier rapidement la luminosité, maintenir pressé le contacteur. Pour réduire la luminosité des voyants du tableau de bord, appuyer sur le côté «-» du contacteur de commande de luminosité (1). Pour modifier rapidement la luminosité, maintenir pressé le contacteur.

#### NOTE :

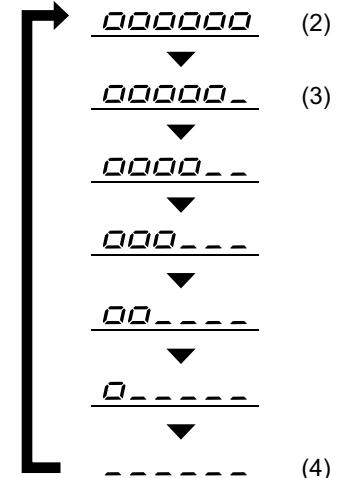
- Si le contacteur de commande de luminosité n'est pas pressé dans les quelques secondes qui suivent la mise en service de la commande de luminosité, cet affichage est automatiquement annulé.
- Quand la batterie au plomb est rebranchée, la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments est réinitialisée. Ajuster le réglage de luminosité selon votre préférence.

#### NOTE :

Si vous sélectionnez le niveau de luminosité maximum lorsque les feux de position ou les phares sont allumés, les fonctions suivantes seront annulées.

- Fonction atténuant automatiquement la luminosité du combiné d'instruments
- Fonction opérant avec la commande de luminosité, sauf pour le niveau de luminosité maximum

### Sans compte-tours

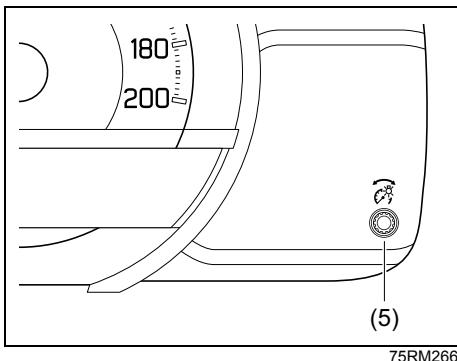


75RM404

(2) Le plus fort

(3) Réglage initial

(4) Le plus faible



Pour augmenter la luminosité des voyants du tableau de bord, faire tourner le bouton de commande de luminosité (5) dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour réduire la luminosité des voyants du tableau de bord, faire tourner le bouton de commande de luminosité (5) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

**NOTE :**

- Si le bouton de commande de luminosité n'est pas utilisé dans les quelques secondes qui suivent la mise en service de la commande de luminosité, cet affichage est automatiquement annulé.
- Quand la batterie au plomb est rebranchée, la luminosité des voyants du combiné d'instruments revient au réglage par défaut. Ajuster le réglage de luminosité selon votre préférence.

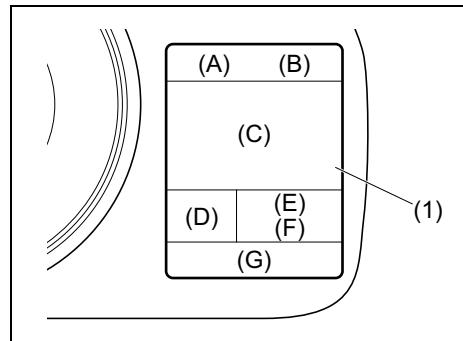
**NOTE :**

*Si vous sélectionnez le niveau de luminosité maximum lorsque les feux de position ou les phares sont allumés, les fonctions suivantes seront annulées.*

- Fonction atténuateur automatiquement la luminosité du combiné d'instruments
- Fonction opérant avec la commande de luminosité, sauf pour le niveau de luminosité maximum

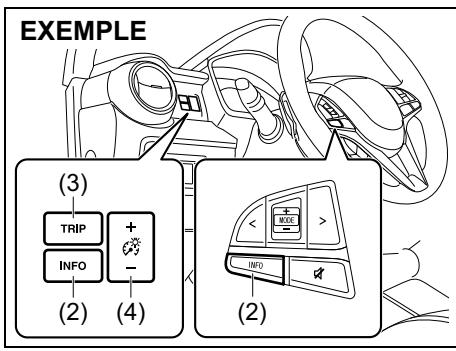
## Affichage des informations (combiné d'instruments avec compte-tours)

L'affichage des informations apparaît lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou que le mode d'allumage est sur ON.



(1) Affichage des informations

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



- (2) Contacteur d'informations
- (3) Contacteur de compteur journalier
- (4) Contacteur de commande de lumino-sité

L'affichage des informations présente les informations suivantes.

### Affichage (A)

Montre de bord

### Affichage (B)

Thermomètre

### Affichage (C)

Messages d'avertissement et de confirmation/Consommation de carburant/Autonomie/Vitesse moyenne/Durée de conduite/Temps total d'arrêt au ralenti (si le véhicule en est équipé)/Carburant total économisé au ralenti

(si le véhicule en est équipé)/

Témoin du flux d'énergie

(si le véhicule en est équipé)

### Affichage (D)

Position du sélecteur (pour les modèles CVT)/

Rapport engagé (pour les modèles CVT avec mode manuel ou pour les modèles de changement de vitesse automatique)/

Témoin de changement de vitesse (si le véhicule en est équipé)

### Affichage (E)

Compteur journalier

### Affichage (F)

Compteur kilométrique

### Affichage (G)

Jauge de carburant



81P31150

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position «ON» ou lorsque l'on appuie sur le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur ON, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage pendant quelques secondes.

Certains messages d'avertissement et de confirmation peuvent apparaître sur l'affichage lorsque le contacteur d'allumage est en position «LOCK» ou en position «ACC», ou lorsque le mode d'allumage est sur ACC ou sur LOCK (OFF).

## Montre de bord

L'affichage (A) indique l'heure.

Pour régler la montre de bord, suivre les instructions contenues dans «Mode de réglage» dans cette section.

## Thermomètre

L'affichage (B) représente le thermomètre.

Le thermomètre indique la température extérieure.



75RM210F

Si la température extérieure est proche de zéro ou de négative, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus apparaît à l'affichage.

### NOTE :

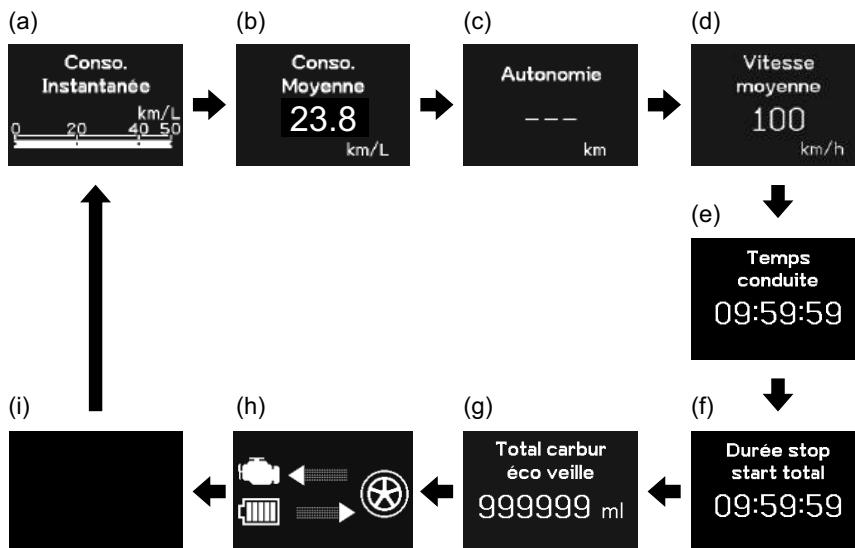
*La température extérieure affichée peut être assez différente de la température extérieure réelle quand le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse.*

## Consommation de carburant/Autonomie/Vitesse moyenne/

Durée de conduite/Temps total d'arrêt au ralenti (si le véhicule en est équipé)/Carburant total économisé au ralenti (si le véhicule en est équipé)/Témoin du flux d'énergie (si le véhicule en est équipé)

Lorsqu'il n'y a pas de message d'avertissement ou de confirmation sur l'affichage (C), vous pouvez sélectionner l'une des indications suivantes pour la faire apparaître sur l'affichage : consommation instantanée de carburant, consommation moyenne de carburant, autonomie, vitesse moyenne, durée de conduite, temps totale d'arrêt au ralenti, carburant totale économisé au ralenti, témoin du flux d'énergie ou aucune indication.

## EXEMPLE



75RM405F

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

- (a) Consommation instantanée de carburant
- (b) Consommation moyenne de carburant
- (c) Autonomie
- (d) Vitesse moyenne
- (e) Temps de conduite
- (f) Temps total d'arrêt au ralenti (si le véhicule en est équipé)
- (g) Carburant total économisé au ralenti (si le véhicule en est équipé)
- (h) Témoin du flux d'énergie (si le véhicule en est équipé)
- (i) Aucune indication

Pour commuter l'indication d'affichage, appuyer rapidement sur le contacteur d'informations (2).

### NOTE :

*Les valeurs de la consommation de carburant, d'autonomie, de vitesse moyenne et de carburant total économisé au ralenti indiquées sur l'affichage dépendent des conditions suivantes :*

- *de l'état de la route*
- *des conditions de circulation*
- *des conditions de conduite*
- *de l'état du véhicule*
- *d'une anomalie de fonctionnement signalée ou non par l'allumage ou le clignotement du témoin de dysfonctionnement*

### Consommation instantanée de carburant

L'affichage indique la consommation instantanée de carburant sous forme de graphique à barres seulement quand le véhicule roule.

#### NOTE :

- *L'affichage ne présente pas le graphique à barres si le véhicule est immobile.*
- *Selon les spécifications du véhicule, les unités de consommation de carburant initialement réglées sont indiquées comme suit : L/100km, km/L, MPG (UK) ou MPG (US).*
- *La valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est l'une des valeurs suivantes. Seule la valeur maximum sera indiquée sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.*
  - Pour le réglage L/100km : 30
  - Pour le réglage km/L : 50
  - Pour le réglage MPG (GB) : 80
  - Pour le réglage MPG (US) : 60
- *Si les conditions de conduite influent grandement sur la consommation de carburant, la valeur affichée peut différer sensiblement de la valeur réelle.*
- *L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.*

### Consommation moyenne de carburant

Si la consommation moyenne de carburant était sélectionnée lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de consommation moyenne de carburant enregistrée pendant le dernier trajet lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON. Tant que la valeur de la consommation moyenne de carburant n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur basée sur la consommation moyenne de carburant calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

#### NOTE :

*Quand on rebranche la borne négative (–) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que la consommation moyenne de carburant ne s'affiche.*

Pour la réinitialisation de la valeur de la consommation moyenne de carburant, on peut choisir entre les trois méthodes suivantes :

- Réinitialisation au ravitaillement : la valeur de la consommation moyenne de carburant est automatiquement remise à zéro lors du plein de carburant.
- Remise à zéro du compteur journalier A : la valeur de la consommation moyenne de carburant est automatiquement remise à zéro lorsque le compteur journalier A est remis à zéro.

- Réinitialisation manuelle : la valeur de la consommation moyenne de carburant est réinitialisée en maintenant pressé le contacteur d'informations (2) lorsque l'affichage indique la consommation moyenne de carburant.

Pour procéder à un changement alors que la valeur de la consommation moyenne de carburant est réinitialisée, consulter «Mode de réglage» dans cette section.

#### NOTE :

*Si on ajoute au réservoir une petite quantité de carburant seulement alors que la méthode de réinitialisation choisie est «Réinitialisation au ravitaillement», la valeur de consommation moyenne de carburant ne pourra pas être réinitialisée.*

#### Autonomie

Si l'affichage de l'autonomie a été sélectionné lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique «---» pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON.

L'autonomie affichée correspond à la distance approximative qu'il est possible de parcourir dans les conditions de conduite actuelles avant que la jauge de carburant n'indique «E».

Lorsque le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, l'affichage «---» apparaît.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, il faut faire le plein immédiatement quelle que soit l'autonomie affichée.

L'autonomie étant recalculée après le ravitaillement en carburant sur la base des conditions de conduite récentes, la valeur qui s'affiche n'est pas la même chaque fois que le plein est fait.

#### NOTE :

- *Si le plein de carburant est fait alors que le contacteur d'allumage est en position «ON», ou que le mode d'allumage ON est sélectionné, la valeur d'autonomie affichée peut être erronée.*
- *Quand on rebranche la borne négative (−) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que l'autonomie ne s'affiche.*

#### Vitesse moyenne

Si la vitesse moyenne était sélectionnée lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de vitesse moyenne enregistrée pendant le dernier trajet lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON. Tant que la valeur de la vitesse moyenne n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur qui tient compte de la

vitesse moyenne calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

Pour réinitialiser la valeur de la vitesse moyenne, maintenir pressé le contacteur d'informations (2) pendant un moment lorsque l'affichage indique une vitesse moyenne. L'affichage indique «---» jusqu'à ce qu'une nouvelle valeur de vitesse moyenne soit calculée après avoir roulé un certain temps.

#### NOTE :

*Quand on rebranche la borne négative (−) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que la vitesse moyenne ne s'affiche.*

#### Temps de conduite

L'affichage indique la durée de conduite totale depuis la réinitialisation de l'indication.

- Pour remettre à zéro le temps de conduite, maintenir pressé le contacteur d'informations (2) pendant un moment lorsque l'affichage indique le temps de conduite.

#### NOTE :

*Quand on réinitialise l'indication ou rebranche la borne négative (−) de la batterie au plomb, le temps de conduite s'affichera après avoir un peu conduit.*

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Temps total d'arrêt au ralenti (si le véhicule en est équipé)

L'affichage indique la durée totale (en heures, en minutes et en secondes) du temps d'arrêt du moteur par le système ENG A-STOP depuis la réinitialisation de l'indication.

- Pour remettre à zéro le temps total d'arrêt au ralenti, maintenir pressé le contacteur d'informations (2) pendant un moment lorsque l'affichage indique le temps total d'arrêt au ralenti.

### NOTE :

- La valeur maximum indiquée du temps total d'arrêt au ralenti est de 99:59:59.
- Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la valeur du carburant total économisé au ralenti sera réinitialisée.

### Carburant total économisé au ralenti (si le véhicule en est équipé)

L'affichage indique la quantité totale (en millilitres) d'économie de carburant par le système ENG A-STOP depuis la réinitialisation de l'indication.

- Pour remettre à zéro la quantité totale de carburant économisé au ralenti, maintenir pressé le contacteur d'informations (2) pendant un moment lorsque l'affichage indique la quantité totale de carburant économisé au ralenti.

### NOTE :

Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la valeur du carburant total économisé au ralenti sera réinitialisée.

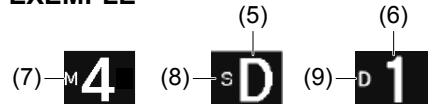
### Témoin du flux d'énergie (si le véhicule en est équipé)

Consulter «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatique du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### Position du sélecteur/ Rapport engagé/ Témoin de changement de vitesse

L'affichage (D) donne certaines des indications suivantes.

#### EXEMPLE



75RM318

- (5) Position du sélecteur
- (6) Rapport engagé
- (7) Témoin de mode manuel
- (8) Témoin de mode S
- (9) Témoin de mode de conduite

### Position du sélecteur (pour les modèles CVT)/ Rapport engagé (pour les modèles CVT avec mode manuel ou les modèles de changement de vitesse automatique)

L'affichage indique la position du sélecteur de boîte-pont (5) ou le rapport engagé (6). • Pour les modèles CVT avec mode manuel ;

- Lorsque le mode manuel n'est pas en cours d'utilisation, l'affichage indique la position du sélecteur.
- Lors de l'utilisation du mode manuel, l'affichage indique la position de rapport engagé actuelle.

- Pour les modèles de changement de vitesse automatique, l'affichage indique la position actuelle de rapport engagé.

**NOTE :**

*Pour les modèles de changement de vitesse automatique, lorsque la position du levier de changement de vitesse et l'indication de rapport engagé dans l'affichage des informations ne correspondent pas, l'indication clignotera et le signal sonore intérieur retentira. Pour plus de détails, voir «Changement de vitesse automatique» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».*

**Témoin de mode manuel  
(pour les modèles CVT avec mode manuel ou pour les modèles de changement de vitesse automatique)**

Quand la boîte est en mode manuel, l'affichage indique le témoin de mode manuel (7).

**NOTE :**

*Pour les modèles de changement de vitesse automatique, le témoin de mode manuel apparaîtra uniquement lorsque le levier de changement de vitesse sera sur «M».*

**Témoin de mode S  
(pour les modèles CVT avec contacteur de mode S)**

Si vous appuyez sur le contacteur de mode S sur le levier de changement de vitesse, l'affichage indique le témoin de mode S (8).

**Témoin de mode de conduite  
(pour les modèles de changement de vitesse automatique)**

Lorsque le levier de changement de vitesse est en position «D», l'affiche indique le témoin du mode de conduite (9).

Pour plus de détails concernant l'utilisation de la boîte-pont, consulter «Utilisation de la boîte-pont» à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

**Témoin de changement de vitesse  
(si le véhicule en est équipé)**

Consulter «Témoin de changement de vitesse» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

---

### Compteur journalier

---

L'affichage (E) indique le compteur journalier.

Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue pour de courts déplacements ou entre deux pleins d'essence.

Le compteur journalier A et le compteur journalier B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour remettre à zéro le compteur journalier, maintenir pressé le contacteur du compteur journalier (3) pendant un moment.

**NOTE :**

*La valeur maximum indiquée par le compteur journalier est de 9999.9. Quand le compteur atteint cette valeur maximum, la valeur indiquée redescend à 0.0.*

---

### Compteur kilométrique

---

L'affichage (F) indique le compteur kilométrique.

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

### AVIS

Consulter de temps à autre l'indication du compteur kilométrique et se reporter régulièrement au programme d'entretien pour les diverses opérations d'entretien à effectuer. Certaines opérations d'entretien doivent être effectuées sans tarder quand le véhicule a parcouru une certaine distance sous peine d'usure ou de détérioration excessive de certaines pièces.

### Jauge de carburant

L'affichage (G) indique la jauge de carburant.

Consulter «Jauge de carburant» dans cette section.

### Temps d'arrêt au ralenti (si le modèle en est équipé)

#### EXEMPLE

Durée stop  
and start  
99:59:59

75RM320F

Lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, l'affichage (C) indique la durée (en heures, en minutes et en secondes) du temps d'arrêt du moteur. Après le redémarrage du moteur, l'affichage passera à l'indication d'origine.

### Affichage conduite écologique

Lorsque vous mettez le contacteur d'allumage en position «LOCK» ou lorsque vous appuyez sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF), les informations suivantes apparaissent pendant quelques secondes sur l'affichage des informations.

#### EXEMPLE

Durée stop  
and start  
(10) 09:59:59  
économie  
stop start  
(11) 99 ml

75RM406F

(10) Temps d'arrêt au ralenti

L'affichage indique la durée (en heures, en minutes et en secondes) du temps d'arrêt du moteur par le système ENG A-STOP pour un trajet.

(11) Carburant économisé avec arrêt au ralenti

L'affichage indique la quantité (en millilitres) d'économie de carburant par le système ENG A-STOP pour un trajet.

### NOTE :

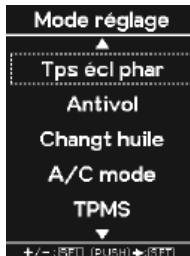
- Vous pouvez modifier le réglage pour que l'affichage Conduite écologique ne puisse pas être affiché. Pour de plus amples détails sur le mode de réglage, consulter «Mode de réglage» dans cette section.
- La quantité totale d'économie de carburant obtenue grâce au système ENG A-STOP et au temps total d'arrêt au ralenti peut s'afficher sur l'affichage des informations lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque le mode d'allumage est placé sur ON.

### Mode de réglage

Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque le mode d'allumage est sur ON et lorsque le véhicule est immobile, vous pouvez accéder au mode de réglage de l'affichage des informations en maintenant pressé plus de 3 secondes le contacteur d'informations (2).

- Pour sélectionner le réglage que vous souhaitez modifier, appuyez sur le contacteur haut ou bas de la commande de luminosité (4).
- Pour modifier le réglage, appuyer sur le contacteur d'informations (2).
- Pour sortir du mode de réglage, sélectionner «Retour» et appuyer sur le contacteur d'informations (2).

### EXEMPLE



75RM321F

### NOTE :

L'élément de réglage actuellement sélectionné apparaît encadré.

### NOTE :

- Si vous maintenez pressé le contacteur d'informations (2) pour entrer dans le mode de réglage lorsque l'affichage (C) indique la consommation moyenne de carburant, la vitesse moyenne, le temps de conduite, le temps total d'arrêt au ralenti ou la quantité totale de carburant économisée au ralenti, la valeur sera simultanément réinitialisée. Si vous ne désirez pas réinitialiser la valeur, presser rapidement le contacteur d'informations pour commuter l'indication de l'affichage.
- Si vous tournez le contacteur d'allumage, appuyez sur le contacteur du moteur ou commencez à déplacer le véhicule lorsque l'affichage est en mode de réglage, ce dernier sera automatiquement annulé.

### Unité de distance

(Réglage de l'unité de distance du compteur kilométrique/du compteur journalier)

Vous pouvez modifier les unités dans lesquelles le compteur kilométrique/le compteur journalier/la distance d'autonomie sont affichés.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

### Economie de carburant

#### (Réglage de l'unité de consommation de carburant)

L'unité d'affichage des consommations de carburant peut être modifiée.

### Langue

La langue de l'affichage des informations peut être modifiée.

### Réinitialisation carburant

#### (Réglage de réinitialisation de la consommation moyenne de carburant)

La méthode de réinitialisation de la valeur de la consommation moyenne de carburant peut être modifiée.

### Température

#### (Réglage de l'unité de la température)

L'unité d'affichage des températures peut être modifiée.

#### NOTE :

*Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température, les unités d'affichage de la température du système de chauffage et de climatisation automatique (si le véhicule en est équipé) seront automatiquement modifiées.*

### Réglage de la montre de bord

#### (Paramétrage de la montre de bord)

- Pour modifier les chiffres des heures, appuyer plusieurs fois sur le contacteur haut ou bas de la commande de luminosité (4) lorsque les chiffres des heures apparaissent avec inversion des couleurs d'affichage. Pour modifier plus rapidement les chiffres des heures, maintenir pressé le contacteur de commande de luminosité (4). Pour configurer les chiffres des heures, appuyer sur le contacteur d'informations (2) et les chiffres des minutes apparaissent avec inversion des couleurs d'affichage.
- Pour modifier les chiffres des minutes, appuyer plusieurs fois sur le contacteur haut ou bas de la commande de luminosité (4) lorsque les chiffres des minutes apparaissent avec inversion des couleurs d'affichage. Pour modifier plus rapidement les chiffres des minutes, maintenir pressé le contacteur de commande de luminosité (4). Pour configurer les chiffres des minutes, appuyer sur le contacteur d'informations (2).

Il est également possible d'afficher les chiffres des heures en format 12 heures et en format 24 heures.

### Verrouillage de porte

#### (Réglage de déverrouillage de la porte (si le véhicule en est équipé))

Vous pouvez choisir une à deux opérations pour déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) en tournant la clé ou en utilisant l'émetteur du système de démarrage sans la clé, la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage sans clé à bouton-poussoir, il est également possible d'activer ou de désactiver le signal sonore lorsque la ou les portes sont verrouillées ou déverrouillées.

### Eclairages (Réglage de l'éclairage)

#### Changement de voie

#### (Réglage des clignotants)

Le clignotant et son témoin peuvent être configurés pour clignoter trois fois même si vous repositionnez immédiatement la commande des clignotants après l'avoir déplacée.

### Temps d'éclairage des phares

#### (Réglage de l'éclairage)

#### (si le véhicule en est équipé)

Vous pouvez modifier le temps d'éclairage de la fonction «Vers voiture» ou de la fonction «Vers maison».

### Antivol

#### (Réglage du système d'alarme antivol) (si le véhicule en est équipé)

Vous pouvez faire commuter le système d'alarme antivol de l'état activé à l'état désactivé, et vice versa.

L'état du système d'alarme antivol est indiqué au niveau de l'affichage des informations de la manière suivante :

- Mode A : Etat désactivé
- Mode D : Etat activé

#### NOTE :

Pour le système d'alarme antivol pour les modèles autres que ceux destinés à l'Australie, à Israël, à l'Allemagne et à Taïwan, consulter «Système d'alarme antivol» dans cette section.

### Changement d'huile

#### (Réglage de réinitialisation du système de contrôle de la durée de service de l'huile) (si le véhicule en est équipé)

Le système de contrôle de la durée de service de l'huile doit être réinitialisé après avoir changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile.

### IS A/C

#### (Réglage du système ENG A-STOP) (si le véhicule en est équipé)

- Lors de l'utilisation du système de chauffage et de climatisation automatique (si le véhicule en est équipé), vous pouvez sélectionner l'un des réglages suivants d'arrêt automatique du moteur.

- Standard
- Economie
- Confort

- Lorsque «Economie» est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur est facilitée par rapport au mode «Standard». La condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long ce qui permettra de réduire la consommation de carburant.
- Lorsque «Confort» est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur devient sévère par rapport au mode «Standard». La condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, ce qui permettra une condition en cabine plus confortable grâce au climatiseur.

### TPMS

#### (Réglage du système de contrôle de la pression des pneus)

#### (si le véhicule en est équipé)

- Vous pouvez vérifier la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'affichage des informations.
- Une des valeurs initiales de pression des pneus située sur l'étiquette d'informations sur les pneus peut être utilisée pour le réglage.
  - Mode Confort
  - Mode Chargement

Consulter «Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE» pour de plus amples détails.

### Afficher l'élément

#### (si le véhicule en est équipé) (Réglage de l'arrêt au ralenti)

Vous pouvez sélectionner si l'affichage des informations indique le temps d'arrêt du moteur par le système ENG A-STOP.

#### (Réglage affichage au ralenti)

Vous pouvez définir si l'affichage des informations présente l'affichage Conduite écologique lorsque le contacteur d'allumage est tourné en position «LOCK» ou lorsque l'on met le mode d'allumage sur LOCK (OFF).

#### (Réglage d'avertissement au ralenti)

Vous pouvez sélectionner si l'affichage des informations indique ou non les messages d'avertissement et de confirmation relatifs au système ENG A-STOP.

#### (Réglage affichage régénération)

Vous pouvez choisir d'allumer ou non le témoin de régénération de l'énergie de décélération.

#### Par défaut (réglage d'initialisation)

Si vous sélectionnez «OUI» et appuyez sur le contacteur d'informations (2), tous les réglages sont réinitialisés.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

### Messages d'avertissement et de confirmation

Des messages d'avertissement et de confirmation apparaissent à l'affichage en cas de problème et dans certaines situations.

Dans certains cas, il y a aussi un signal sonore pour attirer l'attention.

Quand un message d'avertissement et de confirmation apparaissent, suivre les messages.

- Si le contacteur d'informations (2) est maintenu pressé pendant environ 2 secondes alors qu'un message est présent à l'affichage, le message disparaît provisoirement. Le message réapparaît de nouveau 5 secondes plus tard si le problème n'a pas été résolu.

### Témoin d'avertissement principal



80P0382

Lorsque l'affichage indique des messages d'avertissement et de confirmation, le témoin d'avertissement principal peut également clignoter.

#### NOTE :

- Une fois que le problème à l'origine d'un message est corrigé, le message disparaît.
- S'il y a plusieurs problèmes en même temps, les messages correspondants défilent à l'affichage au rythme d'un message toutes les 5 secondes environ.

**Messages d'avertissement et de confirmation****Tous les modèles**

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 75RM407	Clignote (seulement quand le véhicule est en mouvement) 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois ; seulement si le véhicule est en mouvement)	Une porte ou la ridelle arrière n'est pas correctement fermée. L'écran affiche la porte ou le hayon ouvert(e). Si cela se produit pendant la conduite, arrêter le véhicule en lieu sûr et fermer correctement la porte ou la ridelle arrière. (n° 1)
 75RM268F	Clignote 	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	Le frein de stationnement n'est pas relâché. Arrêter le véhicule en lieu sûr et relâcher le frein de stationnement.
 61MM0A172F	Clignote 	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	Les phares et/ou les feux de position restent allumés. Eteindre les lumières.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 NIVEAU CARBURANT BAS  75RM213F	Inactif	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le niveau de carburant est bas. Faire le plein immédiatement. (n° 1)
 RISQUE DE VERGLAS PRUDENCE  75RM210F	Inactif	Inactif	La route peut être verglacée. Rouler très prudemment. (n° 1)

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

## Véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 61MM0A163F	Inactif	Inactif	Ce message s'affiche lorsque la position ACC est sélectionnée comme mode d'allumage. (n° 1)
 75RM214F	Inactif	Inactif	La pédale de frein (pour les modèles CVT ou pour les modèles de changement de vitesse automatique) ou la pédale d'embrayage (pour les modèles à boîte-pont manuelle) est enfoncée. Appuyer sur le contacteur du moteur pour faire démarrer le moteur.
 61MM0A168F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a une anomalie dans le système de verrouillage de direction. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 <b>ANOMALIE SYSTÈME DE DEMARRAGE</b> 75RM215F	 Clignote	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	<p>Il y a une anomalie dans le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir.</p> <p>De plus, la tension de la batterie du véhicule peut être réduite.</p> <p>Lorsque le message s'affiche alors que vous démarrez le moteur à la tension normale de la batterie du véhicule, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.</p>
 <b>TELECOMMAND NON DETECTEE</b> 75RM216F	 Clignote	<p>Dans certaines situations, vous pourrez entendre une sorte de bruit depuis l'intérieur et/ou l'extérieur du véhicule.</p>	<p>La télécommande est hors du véhicule ou la pile de la télécommande est trop faible.</p> <p>Prendre la télécommande avec vous dans le véhicule ou l'approcher tout contre le contacteur du moteur.</p> <p>Si le message réapparaît, remplacer la pile de la télécommande.</p>
 <b>PLACEZ LA TELECOMMAND SUR DEMARRE</b> 75RM217F			

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 75RM218F	Inactif	Inactif	Ce message s'affiche lorsque la position ON est sélectionnée comme mode d'allumage. (n° 1)
 75RM219F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le verrouillage de direction ne s'est pas déverrouillé. Appuyer à nouveau sur le contacteur du moteur en agissant sur le volant dans les deux sens.
 75RM220F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	La pile de la télécommande est très faible. Remplacer la pile. (n° 1)

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
Boîte CVT   61MM0A165F	Inactif	Inactif	<p>Ce message s'affiche car l'une des conditions suivantes se produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• On a appuyé sur le contacteur du moteur avec le levier de changement de vitesse dans une position autre que «P» ou «N» et en appuyant sur la pédale de frein.</li> <li>• Le contacteur du moteur est enfoncé sans relâcher la pédale de frein.</li> </ul> <p>Réessayer en se conformant au message.</p>
Changement de vitesse automatique   75RM322F	Inactif	Inactif	<p>On a appuyé sur le contacteur du moteur avec le levier de changement de vitesse dans une position autre que «N» et en appuyant sur la pédale de frein. Réessayer en se conformant au message.</p>
Boîte CVT   75RM221F	Inactif	Inactif	<p>On a appuyé sur le contacteur du moteur avec le levier de changement de vitesse dans une position autre que «P». Réessayer en se conformant au message.</p>

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
Boîte-pont manuelle 	Inactif	Inactif	On a appuyé sur le contacteur du moteur sans enfoncer les pédales de frein et d'embrayage. Réessayer en se conformant au message.

## Modèle CVT

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	La température du liquide CVT est trop élevée. Arrêter le véhicule en sûr et laisser le liquide refroidir.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Véhicule avec témoin de demande de changement d'huile

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 61MM0A224F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Changer immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile. Le système de contrôle de la durée de service de l'huile doit être réinitialisé après avoir changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. Consulter «Témoin de demande de changement d'huile» dans cette section.

### Véhicule avec le système ESP®

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 75RM223F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le système ESP®. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
Système de régulation de la vitesse en descente  75RM224F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le système de régulation de la vitesse en descente. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

## Véhicule avec système ENG A-STOP

Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 75RM269F	Inactif	Inactif	<p>Le moteur ne s'arrête pas automatiquement avec le système ENG A-STOP car une des conditions d'arrêt automatique n'est pas remplie.</p> <p>Consulter «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatique du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE» pour de plus amples détails.</p>
 75RM270F	Inactif	Dans certaines situations, vous pourrez entendre une sorte de bruit depuis l'intérieur du véhicule.	<p>Le moteur cale. Redémarrer le moteur en tournant le contacteur d'allumage ou en appuyant sur le contacteur du moteur.</p> <p>Consulter «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatique du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE» pour de plus amples détails.</p>
 75RM271F	Inactif	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	<p>Le moteur redémarrera rapidement car la batterie continue à se décharger, un peu de temps s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur, la température de l'air provenant des sorties varie grandement ou le dégivreur est mis en route.</p> <p>Consulter «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatique du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE» pour de plus amples détails.</p> <p>En outre, la durée du système ENG A-STOP peut être définie en fonction de si vous utilisez ou non le système d'air conditionné. Consulter «Mode de réglage» dans cette section.</p>

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

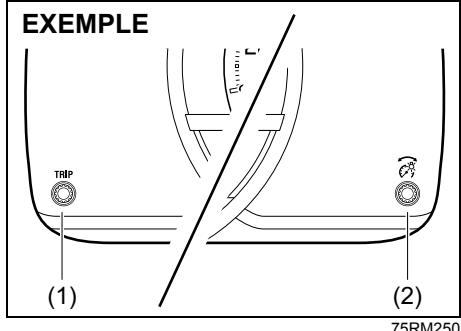
Avertissement et témoin message	Avertissement principal témoin	Son	Cause et solution
 <b>REDÉMARRÉ</b> 75RM272F	Inactif	Dans certaines situations, vous pourrez entendre une sorte de bruit depuis l'intérieur du véhicule.	Le moteur redémarre automatiquement car la pression du servo-frein à dépression est faible, la porte du conducteur est ouverte, la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ou pour une autre raison. Consulter «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatique du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE» pour de plus amples détails.

### NOTE :

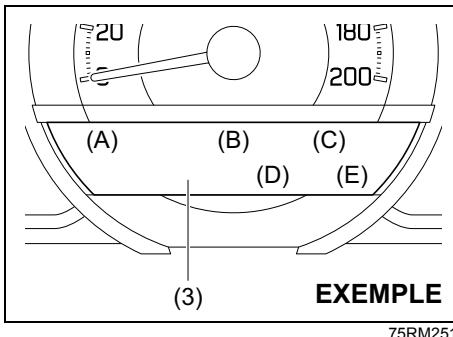
*Si le véhicule est équipé d'un système d'assistance de freinage à double caméra, des messages d'avertissement et de confirmation de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour de plus amples informations sur ces messages, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».*

## Affichage des informations (combiné d'instruments sans compte-tours)

### EXEMPLE



- (1) Bouton de sélection de compteur journalier
  - (2) Bouton de sélection d'affichage
- 75RM250



### (3) Affichage des informations

Quand le contacteur d'allumage est en position «ON», l'affichage présente les informations suivantes.

#### Affichage (A)

Jauge de carburant

#### Affichage (B)

Position du sélecteur (pour les modèles CVT)/Témoin de changement de vitesse (si le véhicule en est équipé)

#### Affichage (C)

Compteur journalier/Compteur kilométrique/Consommation de carburant/Autonomie/Témoin de niveau d'huile (si le véhicule en est équipé)

#### Affichage (D)

Thermomètre

## Affichage (E) Montré de bord

### NOTE :

*Si votre véhicule est équipé d'un système d'assistance de freinage à double caméra, l'affichage des informations montre également les témoins relatifs à ce système. Pour de plus amples informations sur ces indications, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».*

## Jauge de carburant

L'affichage (A) indique la jauge de carburant.

Consulter «Jauge de carburant» dans cette section.

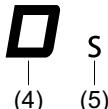
## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

### Position de sélecteur/ Témoin de changement de vitesse

L'affichage (B) présente certaines des indications suivantes.

#### EXEMPLE



75RM273

- (4) Position du sélecteur
- (5) Témoin de mode S

### Position du sélecteur (pour les modèles CVT)

L'affichage indique la position du sélecteur de boîte-pont (4).

### Témoin de mode S (pour les modèles CVT avec contacteur de mode S)

Si vous appuyez sur le contacteur de mode S sur le levier de changement de vitesse, l'affichage indique le témoin de mode S (5).

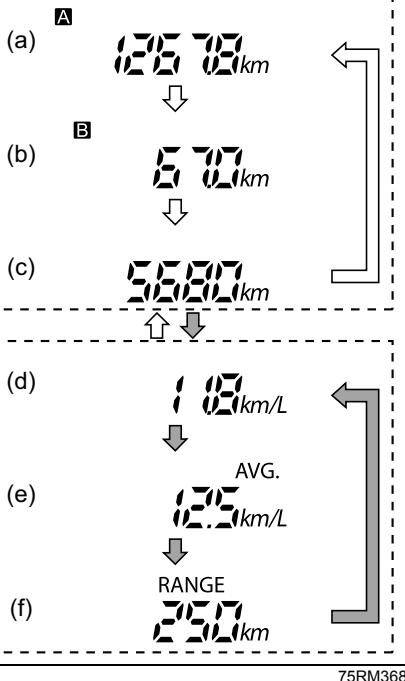
Pour plus de détails concernant l'utilisation de la boîte-pont, consulter «Utilisation de la boîte-pont» à la section «FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE».

**Témoin de changement de vitesse  
(si le véhicule en est équipé)**  
Consulter «Témoin de changement de vitesse» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE».

### Compteur journalier/ Compteur kilométrique/ Consommation de carburant/ Autonomie/ Témoin de niveau d'huile

L'affichage (C) montre une des indications suivantes, le compteur journalier A, le compteur journalier B, le compteur kilométrique, la consommation instantanée de carburant, la consommation moyenne de carburant, l'autonomie ou le témoin de niveau d'huile.

Pour changer l'indication d'affichage (C), appuyer sur le bouton de sélection de compteur journalier (1) ou sur le bouton de sélection d'affichage (2).

**EXEMPLE**

	Appuyer sur le bouton de sélection de compteur journalier (1).
	Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

- (a) Compteur journalier A
- (b) Compteur journalier B
- (c) Compteur kilométrique
- (d) Consommation instantanée de carburant
- (e) Consommation moyenne de carburant
- (f) Autonomie

**AVERTISSEMENT**

**Tenter de régler l'affichage tout en conduisant pourrait vous faire perdre le contrôle du véhicule.**  
**Ne jamais tenter de régler l'affichage tout en conduisant.**

**NOTE :**

- L'indication change lorsque l'on presse et relâche un bouton.
- L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.

**Compteur journalier**

Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue pour de courts déplacements ou entre deux pleins d'essence.

Le compteur journalier A et le compteur journalier B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour remettre à zéro un compteur journalier, maintenir pressé le bouton de sélection de compteur journalier (1) pendant un moment quand le compteur est affiché.

**NOTE :**

*La valeur maximum indiquée par le compteur journalier est de 9999.9. Quand le compteur atteint cette valeur maximum, la valeur indiquée redescend à 0.0.*

**Compteur kilométrique**

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

**AVIS**

Consulter de temps à autre l'indication du compteur kilométrique et se reporter régulièrement au programme d'entretien pour les diverses opérations d'entretien à effectuer.

Certaines opérations de service doivent être effectuées sur le véhicule dès que celui-ci a parcouru une certaine distance sous peine d'usure ou de détérioration excessive de certaines pièces.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Consommation instantanée de carburant

L'affichage ne présente la valeur de consommation instantanée de carburant que lorsque le véhicule est en mouvement.

#### NOTE :

- L'affichage ne présente pas la valeur si le véhicule est immobile.
- Selon les spécifications du véhicule, les unités de consommation de carburant initialement réglées sont indiquées comme suit : L/100km, km/L ou MPG.
- La valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est l'une des valeurs suivantes. Seule la valeur maximum sera indiquée sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.
  - Pour le réglage L/100km : 30
  - Pour le réglage km/L : 50
  - Pour le réglage MPG : 99.9
- Si les conditions de conduite influent grandement sur la consommation de carburant, la valeur affichée peut différer sensiblement de la valeur réelle.
- L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.
- Pour le réglage «L/100km» ou «km/L», il est possible de changer les unités d'affichage de la consommation instantanée de carburant. Consulter le point «Consommation moyenne de carburant» de cette section.

### Consommation moyenne de carburant

Si l'affichage était sélectionné sur la fonction consommation moyenne de carburant lors de la dernière utilisation du véhicule, la dernière valeur de la consommation moyenne de carburant réapparaît à l'affichage quand on met le contacteur d'allumage en position «ON». Tant que la valeur de la consommation moyenne de carburant n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur qui tient compte de la consommation moyenne de carburant calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

Pour remettre à zéro la consommation moyenne de carburant, maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2) pendant un moment quand la consommation moyenne de carburant est affiché.

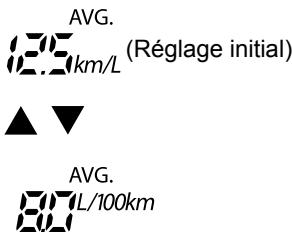
#### NOTE :

Quand on réinitialise l'indication ou rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la valeur de la consommation moyenne de carburant s'affichera après avoir un peu conduit.

### (Pour le réglage «L/100km» ou «km/L»)

Pour changer l'unité d'affichage de la consommation moyenne de carburant, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) tout en maintenant pressé le bouton de sélection de compteur journalier (1).

### EXEMPLE



68PH02207

#### NOTE :

- Quand on change l'unité d'affichage de la consommation moyenne de carburant, cela change aussi l'unité d'affichage de la consommation instantanée de carburant.
- Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, l'affichage de la consommation moyenne de carburant est réinitialisé. Changer à nouveau l'unité selon votre préférence.

## Autonomie

Si à la dernière utilisation du véhicule l'affichage de l'autonomie était sélectionné, l'affichage indique «---» pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle quand le contacteur d'allumage est mis en position «ON».

L'autonomie affichée correspond à la distance approximative qu'il est possible de parcourir dans les conditions de conduite actuelles avant que la jauge de carburant n'indique «E».

Lorsque le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, l'affichage «---» apparaît.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, il faut faire le plein immédiatement quelle que soit l'autonomie affichée.

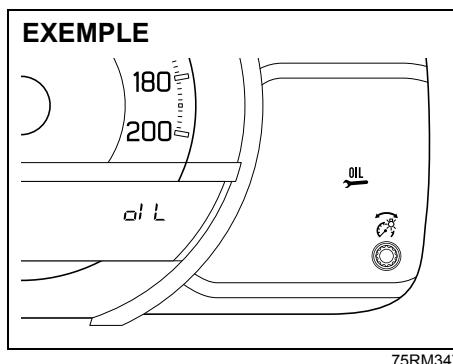
L'autonomie étant recalculée après le ravitaillement en carburant sur la base des conditions de conduite récentes, la valeur qui s'affiche n'est pas la même chaque fois que le plein est fait.

### NOTE :

- Si le contacteur d'allumage est en position «ON» pendant que le plein de carburant est fait, l'autonomie pourrait ne pas indiquer la valeur correcte.
- Quand on rebranche la borne négative (--) sur la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que l'autonomie ne s'affiche.

## Témoin de niveau d'huile (si le véhicule en est équipé)

Si le relevé du compteur kilométrique ou le temps atteignent la valeur définie par le système de contrôle de la durée de service de l'huile, le témoin de demande de changement d'huile s'allume lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON». L'indication «OIL» apparaît sur l'affichage (C) pour vous faire savoir qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur ainsi que le filtre à huile.



75RM347

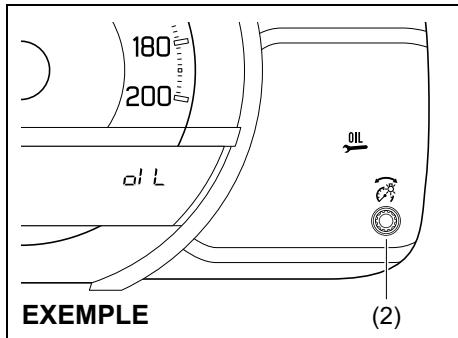
Pour des instructions sur comment changer l'huile moteur et le filtre à huile, consulter «Vidange d'huile moteur et changement du filtre à huile» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN» ou contacter votre concessionnaire SUZUKI pour obtenir des conseils concernant la procédure appropriée d'entretien de l'huile moteur et du filtre à huile.

Afin de surveiller correctement le délai du prochain changement d'huile et de filtre à huile, il est nécessaire de réinitialiser le relevé du compteur kilométrique ainsi que le temps pour le voyant. Le témoin s'éteindra après la réinitialisation. Pour la procédure de réinitialisation, il est recommandé de consulter votre concessionnaire SUZUKI. Si vous effectuez la réinitialisation par vous-même, suivre la procédure décrite ci-dessous :

Pour réinitialiser le système de contrôle de la durée de service de l'huile moteur :

- 1) Mettre le contacteur d'allumage en position «ON».
- 2) Maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2) pendant un moment jusqu'à ce que l'affichage montre le témoin de demande de changement d'huile ainsi que le témoin de niveau d'huile.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

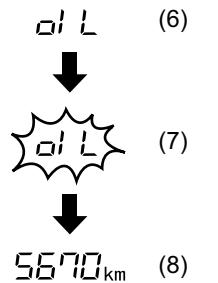


**EXEMPLE**

75RM348

- 3) Maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2), l'affichage changera de la manière suivante. Lorsque le système de contrôle de la durée de service de l'huile est réinitialisé, le témoin de demande de changement d'huile et le témoin de niveau d'huile disparaîtront et l'affichage indiquera le compteur kilométrique.

### EXEMPLE



75RM274

- (6) «OIL» s'affiche  
(7) «OIL» clignote  
(8) Compteur kilométrique

### Thermomètre

L'affichage (D) présente le thermomètre. Le thermomètre indique la température extérieure.

### EXEMPLE



76MH0A042

Si la température extérieure est proche de zéro ou de négative, le pictogramme (g) s'affichera à l'affichage.

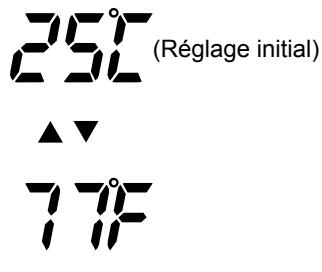
### NOTE :

- La température extérieure affichée peut être assez différente de la température extérieure réelle quand le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse.
- Si le thermomètre présente un dysfonctionnement, ou juste après la mise du contacteur d'allumage en position «ON», l'affichage ne peut pas indiquer la température extérieure.

Il est possible de modifier l'unité de température lorsque l'affichage (C) indique l'autonomie.

Pour changer l'unité d'affichage de la température, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) tout en maintenant pressé le bouton de sélection de compteur journalier (1).

#### EXEMPLE



76MH0A043

#### NOTE :

*Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, l'unité d'affichage de la température est réinitialisée. Changer à nouveau l'unité selon votre préférence.*

#### Montre de bord

L'affichage (E) indique l'heure.

Pour modifier les chiffres des heures :

- 1) Appuyer en même temps sur le bouton de sélection de compteur journalier (1) et sur le bouton de sélection d'affichage (2).
- 2) Pour modifier les chiffres des heures, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) vers la droite ou vers la gauche autant de fois que nécessaire pendant que les chiffres des heures clignotent. Pour modifier plus rapidement les chiffres des heures, tourner et maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2). Pour configurer les chiffres des heures, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) et les chiffres des minutes se mettent à clignoter.
- 3) Pour modifier les chiffres des minutes, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) vers la droite ou vers la gauche autant de fois que nécessaire pendant que les chiffres des minutes clignotent. Pour modifier plus rapidement les chiffres des minutes, tourner et maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2). Pour configurer les chiffres des minutes affichés sont corrects, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

#### AVERTISSEMENT

**Tenter de régler l'affichage tout en conduisant pourrait vous faire perdre le contrôle du véhicule.**

**Ne jamais tenter de régler l'affichage tout en conduisant.**

#### NOTE :

*Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, l'affichage de la montre de bord est réinitialisé. Changer à nouveau cette indication selon votre préférence.*

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Mode de réglage

En mode de réglage, vous pouvez configurer les fonctions suivantes.

Indication	Fonctions
 CLoCH	Indication de l'heure de la montre de bord « CL »
door	 d1 Système de verrouillage central des portes « d1 »
LIGHt	 L2 Clignotements supplémentaires du clignotant « L2 »
SECURy	 S1 Système d'alarme antivol « S1 » (si le véhicule en est équipé)
oIL	Réglage de réinitialisation du témoin de demande de changement d'huile « oIL - rSE » (si le véhicule en est équipé)
EPNS	Réglage du système de contrôle de la pression des pneus (si le véhicule en est équipé)
 dEFAULT	 dE-on Réglage d'initialisation « dE-on »
 End	Quitter le mode de réglage « End »

	Tourner le bouton de sélection d'affichage (2).
	Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

**NOTE :**

Selon les spécifications du véhicule, certains éléments risquent de ne pas être affichés.

**Comment actionner le mode de configuration :**

- 1) Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» et lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer sur le bouton de sélection de compteur journalier (1) pour commuter les indications de l'affichage des informations (C) avec le compteur kilométrique.
- 2) Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) et le maintenir pressé jusqu'à ce que l'écran affiche «*CLoCH*».
- 3) Tourner et/ou appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) pour sélectionner une fonction que vous voulez régler conformément au tableau ci-dessus.
- 4) Tourner et/ou appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) pour enregistrer les réglages des fonctions suivantes.

**Indication de l'heure de la montre de bord «*EL*»**

- *EL-12h*: Format 12 heures (réglage par défaut)
- *EL-24h*: Format 24 heures

**Système de verrouillage central des portes «*d1*»**

- *d1-SL1*: Débloquer toutes les portes en tournant la clé une fois
- *d1-SL2*: Débloquer toutes les portes en tournant la clé deux fois (réglage par défaut)

**Clignotements supplémentaires du clignotant «*L2*»**

- *L2-SL1*: Les clignotants clignotent trois fois une fois le levier de clignotant remis en position de départ (réglage par défaut)
- *L2-SL2*: Désactiver les clignotements supplémentaires du clignotant

**Système d'alarme antivol «*5!*» (si le véhicule en est équipé)**

- *5!-SL1*: Activer le système d'alarme antivol (réglage par défaut)
- *5!-SL2*: Désactiver le système d'alarme antivol

**Réglage de réinitialisation du témoin de demande de changement d'huile «*oL-rSl*» (si le véhicule en est équipé)**

- *oL-rSl*: Réinitialisation du système de contrôle de la durée de service de l'huile

**Réglage du système de contrôle de la pression des pneus (si le véhicule en est équipé)**

- *UnlRdn*: Mode de vide (réglage par défaut)
- *LRdEn*: Mode chargé

Consulter «Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE» pour de plus amples détails.

**Réglage d'initialisation «*dE-on*»**

- *dE-on*: Initialiser tous les réglages

**EXEMPLE**

SEL  
*d1-SL2*

75RM229

**NOTE :**

- Comme indiqué dans l'illustration ci-dessus, «SEL» indique sur l'affichage l'élément actuellement réglé.
- Pour revenir à l'affichage précédent lors du fonctionnement, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) pour afficher «*BRCH*» ou «*-bRC*», puis appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).
- 5) Pour quitter le mode de configuration, permuter l'affichage pour afficher «*End*», puis appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

### Témoins et voyants

**NOTE :**

*Si les témoins et voyants clignotent ou s'allument, les messages correspondant peuvent apparaître sur l'affichage des informations.*

#### Témoin d'alerte de basse pression de pneu (si le véhicule en est équipé)



52D305

Dans un but d'amélioration de l'efficacité du carburant, ce véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin d'alerte de basse pression des pneus quand il détecte une pression de gonflage nettement insuffisante pour un ou plusieurs des pneus.

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre

au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Quand le témoin d'alerte de basse pression des pneus est allumé, un ou plusieurs pneus du véhicule sont sensiblement sous-gonflés. Il faut alors s'arrêter dès que possible pour contrôler les pneus et les regonfler à la pression correcte qui est indiquée sur l'affichette d'informations sur les pneus du véhicule. Rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé entraîne une surchauffe qui peut entraîner la défaillance du pneu. En outre, une pression de gonflage insuffisante augmente la consommation de carburant, entraîne une usure rapide de la bande de roulement du pneu, rend le véhicule moins maniable et augmente la distance de freinage. Tous les pneus, y compris celui de la roue de secours, doivent être contrôlés à froid au moins une fois par mois pour les maintenir à la pression de gonflage prescrite indiquée sur l'affichette du véhicule.

Le témoin d'alerte de basse pression des pneus a aussi pour fonction d'avertir le conducteur en cas d'anomalie de fonctionnement du système TPMS. Dès la détection d'une anomalie de fonctionnement du système, ce témoin clignote pendant environ 75 secondes, puis il reste allumé en continu. Cette séquence sera répétée après avoir mis le contacteur d'allumage en position «ON» ou si le contacteur du moteur est pressé pour mettre le mode

d'allumage sur ON tant que le dysfonctionnement persiste.

**NOTE :**

*Il arrive que le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'allume pas immédiatement en cas de chute soudaine de la pression d'air.*

#### ⚠ AVERTISSEMENT

**Faute de prendre les mesures correctives qui s'imposent si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne fonctionne plus ou s'il s'allume et clignote pendant la conduite, il y a un risque d'accident.**

**Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir mis le contacteur d'allumage en position «ON» ou après avoir pressé le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur ON, ou si il s'allume et clignote pendant la conduite, faire contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. Même si le témoin cesse de clignoter et que le système de contrôle semble fonctionner à nouveau normalement, ne pas oublier de le faire contrôler par un concessionnaire SUZUKI agréé.**

**AVERTISSEMENT**

La capacité de charge des pneus est réduite si la pression de gonflage est insuffisante. Même s'ils ne sont que légèrement sous-gonflés, la charge s'exerçant sur les pneus peut excéder leur capacité de charge et il y a un risque accru de défaillance d'un pneu. Le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne peut pas avertir de cette situation car il ne s'allume que s'il y a au moins un pneu très sensible sous-gonflé.

Contrôler et régler la pression de gonflage au moins une fois par mois. Consulter «Pneus» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

**AVERTISSEMENT**

Continuer à rouler avec le témoin d'alerte de basse pression des pneus allumé peut générer un accident avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume et reste allumé, réduire la vitesse et éviter les coups de volant et coups de frein brusques. Il faut savoir que rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé peut entraîner la surchauffe et la défaillance du pneu, rendre le véhicule moins maniable et réduire l'efficacité du freinage. Arrêter le véhicule dès que possible en lieu sûr pour contrôler les pneus.

- Si un pneu est à plat, le remplacer par la roue de secours (si le véhicule en est équipé). Pour remplacer une roue, consulter «Instructions de mise sur cric» dans la section «SERVICES DE FORTUNE». Pour rétablir le fonctionnement normal du système de contrôle de la pression des pneus après une crevaison, consulter aussi «Remplacement des pneus et/ou des roues».

(suite)

**AVERTISSEMENT**

(suite)

- Si votre véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, consulter «Kit de réparation des crevaisons» (si le véhicule en est équipé) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE» pour obtenir des instructions sur comment effectuer une réparation d'urgence d'une crevaison.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, régler dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la valeur recommandée.

Pour une présentation détaillée du système de contrôle de la pression des pneus, consulter «Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)» en section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE». Pour le contrôle et le maintien corrects de la pression des pneus, consultez «Pneus» à la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Témoin d'alerte du système de freinage



82K170

Trois modes de fonctionnement différents existent en fonction des spécifications du véhicule.

- Le témoin s'allume brièvement lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON.
- Le témoin s'allume quand le frein de stationnement est serré alors que le contacteur d'allumage est en position «ON», ou que le mode d'allumage ON est sélectionné.
- Le témoin s'allume dans l'un ou l'autre des cas précédents ou quand les deux conditions précédentes sont remplies.

Le témoin s'allume également quand le liquide du réservoir de liquide de frein est en dessous du niveau spécifié.

Ce témoin doit s'éteindre dès que le moteur démarre et que le frein de stationnement est desserré, si le niveau de

liquide de frein dans le réservoir est suffisant.

Le témoin s'allume également en même temps que le témoin d'alerte ABS quand la fonction de régulation de la force de freinage (répartiteur de freinage) du système ABS est en panne.

Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume pendant la conduite du véhicule, il se peut que le système de freinage soit défectueux.

Le cas échéant :

- 1) Quitter la route et s'arrêter prudemment sur le bas-côté.

### AVERTISSEMENT

Garder à l'esprit que la distance de freinage risque d'être plus longue, que la force à appliquer sur la pédale risque d'être plus élevée et que la course de la pédale risque d'être plus grande qu'en temps normal.

- 2) Tester les freins en démarrant le véhicule et en s'arrêtant sur le bas-côté de la route.
- 3) Si les conditions de sécurité vous semblent suffisantes, amenez votre véhicule au concessionnaire le plus proche en conduisant prudemment à vitesse réduite ou faites remorquer le véhicule jusqu'au concessionnaire le plus proche afin de le faire réparer.

### AVERTISSEMENT

Dans l'un des cas suivants, demander immédiatement à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système de freinage.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage ne s'éteint pas après avoir démarré le moteur et après avoir relâché le frein de stationnement.
- Si le témoin d'alerte du système de freinage ne s'allume pas lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON.
- Le témoin d'alerte de système de freinage s'allume à un moment quelconque pendant que le véhicule fonctionne.

### NOTE :

Le système de freinage étant du type à autoréglage, le niveau du liquide de frein diminue au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein. Remplir régulièrement le réservoir de liquide de frein est considéré comme un entretien périodique normal.

**NOTE :**

*Avertisseur sonore de rappel de frein de stationnement*

*Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur de relâcher le frein de stationnement si le véhicule est démarré alors que le frein de stationnement n'est pas relâché. S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché et que le témoin d'alerte du système de freinage est éteint.*

### Témoin d'alerte du système antiblocage des freins (ABS)



65D529

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant que le véhicule roule, Il peut y avoir un problème avec le circuit ABS.

Le cas échéant :

- 1) Quitter la route et s'arrêter prudemment sur le bas-côté.
- 2) Amener le contacteur d'allumage en position «LOCK», ou sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur, puis démarrer à nouveau le moteur.

Si le témoin d'alerte s'allume brièvement puis s'éteint, le système est normal. Si le témoin d'alerte reste toujours allumé, cela signifie qu'il y a un problème avec le système.

Le système ABS est pourvu d'une fonction de régulation de la force de freinage arrière (répartiteur de freinage) et si le témoin d'ABS et le témoin d'alerte du système de freinage restent allumés ou s'allument simultanément pendant que le véhicule roule, Il peut y avoir un problème avec la fonction de régulation de la force de freinage arrière et avec la fonction antiblocage du système ABS.

Dans un cas ou dans l'autre, faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

Si l'ABS ne fonctionne plus, le système de freinage se comporte alors comme un système de freinage ordinaire sans fonction ABS.

Pour plus de détails concernant le système ABS, consulter la partie «Système antiblocage des freins (ABS)» de la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### Témoin d'alerte ESP® (si le véhicule en est équipé)



52KM133

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.

- Système de contrôle de la stabilité
- Système de contrôle de la traction
- Système de régulation de la vitesse en descente (si le véhicule en est équipé)
- Système de commande à poignée (si le véhicule en est équipé)

Si ce témoin clignote, conduire avec prudence.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, le témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement. Si le témoin reste allumé et s'allume pendant que le véhicule roule, il peut y avoir un problème avec l'un des systèmes ESP® (autre qu'ABS). Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Pour plus de détails concernant les systèmes ESP®, consulter le «Programme de Stabilité Electronique (ESP®)» en section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### ! AVERTISSEMENT

**Les systèmes ESP® ne peuvent pas prévenir les accidents. Toujours conduire avec prudence.**

#### Témoin ESP® «OFF» (si le véhicule en est équipé)



57L30045

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le contacteur ESP® «OFF» est enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autres que ABS), le témoin ESP® «OFF» s'allume et reste allumé.

Pour plus de détails concernant les systèmes ESP®, consulter le «Programme de Stabilité Electronique (ESP®)» en section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

#### Témoin du système de régulation de la vitesse en descente (si le véhicule en est équipé)



79K050

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Le témoin de régulation de la vitesse en descente s'allume quand le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente est engagée et quand les conditions de fonctionnement de ce régulateur sont remplies. Si le témoin de régulation de la vitesse en descente clignote, la régulation de la vitesse en descente ne sera pas activée.

Pour plus de détails concernant le système de régulation de la vitesse en descente, consulter «Système de régulation de la vitesse en descente» à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

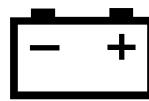
**Témoin de pression d'huile**

50G051

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint. Le témoin s'allume et reste allumé si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin s'allume pendant que le véhicule roule, quitter la route dès que possible et arrêter le moteur. Vérifier le niveau de l'huile et rajouter de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est satisfaisant, faire contrôler le système de lubrification par un concessionnaire SUZUKI avant d'utiliser à nouveau le véhicule.

**AVIS**

- Si le véhicule est utilisé alors que ce voyant est allumé, le moteur risque d'être sérieusement endommagé.
- Ne pas prendre uniquement en compte le témoin de pression d'huile pour constater qu'il faut rajouter de l'huile. Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur.

**Témoin de charge**

50G052

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint. Le témoin s'allume et reste allumé en cas d'anomalie dans le système de charge de la batterie. Si le témoin s'allume lorsque le moteur fonctionne, faire immédiatement vérifier le système de charge par un concessionnaire SUZUKI.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur/

Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager avant  
(si le véhicule en est équipé)



60G049

Si le conducteur ou le passager avant ne boucle pas sa ceinture, ce témoin s'allumera et/ou clignotera.

Pour plus de détails concernant le rappel de la ceinture de sécurité, consulter le point «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant» dans cette section.

### Témoin AIRBAG



63J030

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, le témoin clignote ou s'allume pendant quelques secondes pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Le témoin s'allume et reste allumé en cas de problème dans le système d'airbag ou dans le système de prétensionneur de ceinture de sécurité.

### AVERTISSEMENT

Si le témoin AIRBAG du tableau de bord ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou quand le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage sur «ON», ou quand il reste allumé pendant plus de 10 secondes, ou quand il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système de prétensionneur de ceinture de sécurité risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait entraîner de graves blessures en cas de collision. Faire vérifier les deux systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

### Témoin de dysfonctionnement



65D530

Ce véhicule est pourvu d'un système antipollution à commande électronique. Le combiné d'instruments est équipé d'un témoin de dysfonctionnement qui s'allume pour indiquer que le système antipollution doit être révisé. Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint.

Si le témoin de dysfonctionnement s'allume ou clignote lorsque le moteur est en marche, il se peut que le système antipollution présente une anomalie.

Faire réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

### (Pour les véhicules destinés à l'Union européenne)

De plus, si ce témoin s'allume lorsque le moteur tourne, il y a une anomalie au niveau du système de boîte-pont à variation continue ou du système de changement de vitesse automatique. Demander à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

#### AVIS

**Ne pas utiliser le véhicule quand le témoin de dysfonctionnement est allumé ou clignote car cela peut détériorer le système antipollution de façon permanente et affecter la consommation de carburant et la maniabilité du véhicule.**

### Témoin d'alerte de boîte-pont (si le véhicule en est équipé)



80J219

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, le témoin s'allume pendant quelques secondes pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur tourne, il y a une anomalie au niveau du système de boîte-pont à variation continue ou du système de changement de vitesse automatique. Demander à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

#### NOTE :

*Si la température de l'embrayage de changement de vitesse automatique est trop élevée, ce témoin se met à clignoter. Arrêter le véhicule en lieu sûr et laisser le système refroidir.*

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Si la température du liquide CVT est trop élevée, ce témoin se met à clignoter. Arrêter le véhicule en lieu sûr et laisser le liquide refroidir.

### Témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir



80JM122

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si ce témoin reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème avec le système ou que le verrouillage de direction ne peut pas être déverrouillé. Si cela se produit, appuyer sur le contacteur du moteur en tournant le volant vers la droite ou vers la gauche. Si ce témoin reste toujours allumé, faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI.

### Témoin d'alerte de porte ouverte



54G391

Ce témoin reste allumé tant que toutes les portes (y compris la ridelle arrière) ne sont pas parfaitement fermées.

Si une porte (y compris la ridelle arrière) s'ouvre pendant que le véhicule roule, un signal sonore retentit pour avertir que les portes doivent être parfaitement refermées.

### Témoin d'alerte de bas niveau de carburant



54G343

Si ce témoin s'allume, refaire immédiatement le plein de carburant.

Quand ce témoin s'allume, un signal sonore retentit pour vous avertir qu'il est nécessaire de faire le plein.

Si le plein du réservoir n'est pas fait, un signal sonore retentit chaque fois que le contacteur d'allumage est amené en position «ON» ou que le contacteur du moteur est enfoncé pour mettre le mode d'allumage sur ON.

#### NOTE :

*Selon l'état de la route (pente, virage par exemple) et les conditions de conduite, le carburant va se déplacer dans le réservoir et le témoin va rester allumé ou s'éteindre.*

### Témoin de direction assistée



79J039

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint.

Si ce témoin s'allume pendant que le véhicule roule, le système de direction assistée risque de ne pas fonctionner correctement. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

#### NOTE :

*Les opérations suivantes du volant pourraient peu à peu requérir davantage d'efforts lors du stationnement ou d'une conduite à très faible vitesse. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système de direction, mais le système de commande de direction assistée limite l'assistance électrique afin d'éviter la surchauffe.*

- Le volant est très souvent actionné.
- Le volant est maintenu dans une position complètement tournée pendant un long moment.

*Lorsque le système de commande de direction assistée se refroidit, le système de direction assistée revient dans son état d'origine.*

*Toutefois, la répétition de ces opérations risque d'endommager le système de direction assistée.*

#### NOTE :

*Si le système de direction assistée ne fonctionne pas correctement, de plus gros efforts devront être entrepris pour manœuvrer le volant, il vous sera cependant possible de le manœuvrer.*

#### NOTE :

*Si la direction est actionnée, vous pourriez entendre un bruit causé par l'opération de direction assistée. Ce bruit est normal et indique que le système de direction assistée fonctionne correctement.*

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur (couleur rouge)



54G344

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement. Si le témoin clignote lorsque le véhicule roule, cela signifie que le moteur est chaud. Eviter les conditions de conduite pouvant entraîner une surchauffe. Si le témoin reste allumé sans clignoter, le moteur surchauffe. Suivre les instructions contenues dans «Panne du moteur : Surchauffe» dans la section «SERVICES DE FORTUNE».

#### AVIS

**Ne pas continuer à conduire le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de grave détérioration du moteur.**

### Témoin du système d'assistance de freinage à double caméra (si le véhicule en est équipé)



54P000255

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le système d'assistance de freinage à double caméra est activé, ce témoin clignote rapidement.

Si ce témoin s'allume, cela signifie qu'il y a un problème avec le système d'assistance de freinage à double caméra. Faire réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Pour de plus amples détails, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### Témoin du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF» (si le véhicule en est équipé)



62R0316

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le contacteur du système d'assistance de freinage à double caméra OFF est pressé pour éteindre le système d'assistance de freinage à double caméra, ce témoin s'allume.

Pour de plus amples détails, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### Témoin d'avertissement de changement de voie (si le véhicule en est équipé)



81M31080

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le témoin d'avertissement de changement de voie est activé, le témoin clignote.

Si ce témoin s'allume, cela signifie qu'il y a un problème avec le système d'assistance de freinage à double caméra. Faire réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Pour de plus amples détails, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### Témoin d'avertissement de changement de voie «OFF» (si le véhicule en est équipé)



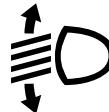
62R0317

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le contacteur d'avertissement de changement de voie «OFF» est pressé pour éteindre l'avertissement de changement de voie, le témoin s'allume.

Pour de plus amples détails, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

### Témoin d'alerte du système de réglage automatique du niveau des phares (si le véhicule en est équipé)



64J046

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si ce témoin reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème avec le système de réglage automatique du niveau des phares. Faire réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

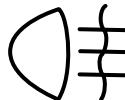
### Témoin de feux antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)



82PH045

Le témoin de feux antibrouillard avant s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont allumés.

### Témoin de feux antibrouillard arrière (si le véhicule en est équipé)



54G491

Le témoin de feux antibrouillard arrière s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

### Témoin d'alerte du phare à DEL (si le véhicule en est équipé)



54P000234

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, cela signifie qu'il y a un problème avec le phare à DEL. Garez le véhicule en lieu sûr et consultez votre concessionnaire SUZUKI pour résoudre le problème.

### Témoins de clignotant



50G055

Quand le clignotant gauche ou droit est mis en fonction, une flèche verte correspondante clignote sur le combiné d'instruments en même temps que le clignotant en question. Quand le contacteur de feux de détresse est activé, les deux flèches clignotent en même temps que tous les clignotants.

### Témoin de feux principaux (feux de route)



50G056

Ce témoin s'allume quand les faisceaux principaux de phares (feux de route) sont activés.

### Témoin d'éclairage (si le véhicule en est équipé)



64J045

Ce témoin est allumé lorsque les feux de position, les feux arrière et/ou les phares sont allumés.

### Témoin de faible température du liquide de refroidissement du moteur (couleur bleue)



54G344

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position «ON» ou lorsque le contacteur du moteur est pressé pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume et reste allumé si le moteur est froid, il s'éteint lorsque le moteur est suffisamment chaud.

Si ce témoin reste allumé après que le moteur a été chaud, cela signifie qu'il y a un problème avec le système.

Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire SUZUKI.

### Témoin de demande de changement d'huile (si le véhicule en est équipé)



79JM007

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la durée de service de l'huile et d'un témoin de demande de changement d'huile vous alertant lorsque vous devez changer l'huile moteur ainsi que le filtre à huile.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, changer immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile.

Pour de plus amples détails sur comment changer l'huile moteur et le filtre à huile, consulter «Vidange d'huile moteur et changement du filtre à huile» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON, ce témoin s'allume pendant quelques secondes pour vous permettre d'en vérifier le fonctionnement.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Si le relevé de compteur kilométrique ou le temps atteint la valeur définie par le système, ce témoin s'allume lorsque le contacteur d'allumage ou le contacteur du moteur est en position ON. De plus, le message apparaît sur l'affichage des informations pour vous faire savoir qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur et le filtre à huile. Lorsque vous aurez changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile et lorsque le système de contrôle de la durée de service de l'huile aura été réinitialisé, ce voya s'éteindra.

En cas de changement de l'huile moteur ou du filtre à huile, le témoin doit être réinitialisé afin de pouvoir surveiller correctement le prochain délai de changement de l'huile. Le témoin s'éteindra après la réinitialisation. Pour la procédure de réinitialisation, consulter «Affichage des informations» dans cette section.

### AVIS

**Si vous continuez à faire fonctionner le moteur après l'allumage de ce témoin, celui-ci sera sévèrement endommagé.**

**Changer immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile lorsque le témoin clignote.**

### NOTE :

*Ce témoin est utilisé pour faciliter le changement de l'huile et du filtre à huile selon le programme d'entretien.*

### Témoin ENG A-STOP (si le véhicule en est équipé)



72M00032

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Pendant la conduite, ce témoin s'allume si les conditions permettant au moteur d'être arrêté automatiquement (conditions de veille) sont remplies ou juste après avoir arrêté automatiquement le moteur.

Pour plus d'informations, consulter le point «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

**Témoin ENG A-STOP «OFF»  
(si le véhicule en est équipé)**



72M00159

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque vous appuyez sur le contacteur ENG A-STOP OFF, ce témoin s'allume.

Ce témoin clignote dans un des cas suivants.

- Il peut y avoir un problème avec le système ENG A-STOP OFF.
- Il est peut-être temps de remplacer la pile.

Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Pour plus d'informations, consulter le point «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

**Témoin de régénération de l'énergie de décélération  
(si le véhicule en est équipé)**



72M00168

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque la fonction de régénération de l'énergie de décélération fonctionne, le témoin s'allume.

Pour plus d'informations, consulter le point «Système ENG A-STOP» (système de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur) dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

**Témoin d'enfoncement de la pédale de frein  
(si le véhicule en est équipé)**



76MH0A047

Pour plus de détails, consulter «Changement de vitesse automatique» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Témoin du régulateur de vitesse (si le véhicule en est équipé)



81P40090

Ce témoin s'allume quand le système de régulateur de vitesse est en fonction.

### Témoin «SET» (si le véhicule en est équipé)

65D474

Lorsqu'une vitesse est définie dans le système de régulateur de vitesse, le témoin s'allume.

### Témoin d'avertissement principal (si le véhicule en est équipé)



80P0382

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Ce témoin clignote quand certains messages d'avertissement et de confirmation apparaissent sur l'affichage des informations.

Pour de plus amples détails, consulter «Affichage des informations (combiné d'instruments avec compte-tours)» dans cette section.

### Témoin d'alerte du système d'assistance de freinage à double caméra (si le véhicule en est équipé)



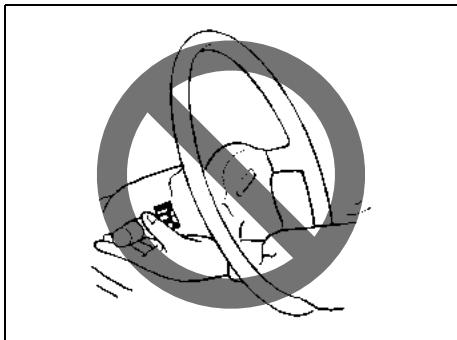
80P0382

Ce témoin s'allume brièvement quand le contacteur d'allumage est mis en position «ON» pour permettre d'en vérifier le bon fonctionnement.

Si la fonction de caméra stéréo s'arrête temporairement ou est en panne, ce témoin clignotera lorsque le contacteur d'allumage sera en position «ON».

Pour de plus amples détails, consulter «Système d'assistance de freinage à double caméra» dans la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

## Levier de commande des phares



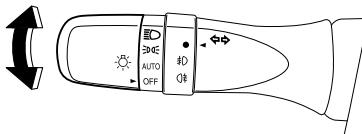
57L21128

### ! AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

## Commande des éclairages

### EXEMPLE



75RM149

Pour allumer ou éteindre les lumières, tourner le bouton à l'extrémité du levier de commande. Ce bouton peut prendre trois positions :

### OFF

Tous les feux sont éteints.

### AUTO (si le véhicule en est équipé)

Pour de plus amples détails, consulter «Système de mise en fonction automatique des phares».

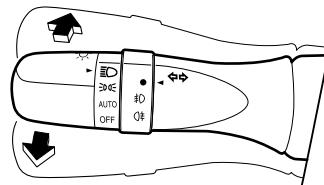
### 💡

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont allumés mais les phares sont éteints.



Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.

### EXEMPLE

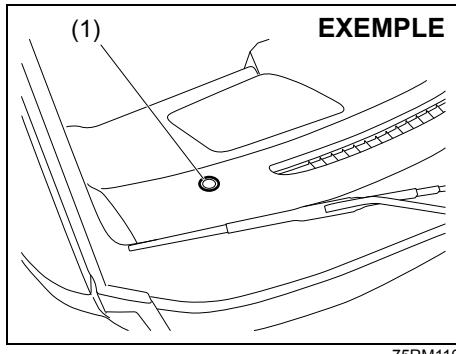


68PM00230

Lorsque les phares sont allumés, pousser le levier vers l'avant pour passer en feux de route (faisceaux principaux) ou le tirer vers soi pour passer en feux de croisement. Lorsque les feux de route (faisceaux principaux) sont allumés, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments. Pour activer les feux de route (faisceaux principaux) au moment de doubler par exemple, tirer légèrement le levier vers soi et le relâcher aussitôt.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Système de mise en fonction automatique des phares (si le véhicule en est équipé)



Le système de mise en fonction automatique des phares allume automatiquement toutes les lumières commandées par le levier de commande des phares sur la colonne de direction quand les quatre conditions ci-après sont toutes remplies.

Conditions de fonctionnement du système de mise en fonction automatique des phares :

- 1) Le capteur de luminosité (1) est dans l'obscurité.
- 2) Le levier de commande des phares est en position «AUTO».
- 3) Le contacteur d'allumage est en position «ON» ou le mode d'allumage est sur ON.

Ce système est commandé par un signal envoyé par le capteur de luminosité (1) placé au niveau du côté passager du tableau de bord. Ne rien poser sur le capteur (1). Le cas échéant, le système ne fonctionnera pas correctement.

#### **AVERTISSEMENT**

**Le temps de réaction du capteur de luminosité à un changement de luminosité ambiante est d'environ 5 secondes. Pour éviter tout accident dû à un manque de visibilité, le système ne dispense donc pas d'allumer les phares avant d'entrer dans un tunnel, un parking couvert, etc.**

#### **NOTE :**

*Le système ne réagit pas à tous les types de lumière ambiante. Le capteur étant de type infrarouge, le système ne peut pas fonctionner correctement avec les éclairages qui n'émettent pas de rayons infrarouges.*

### Signal sonore de demande d'extinction des lumières

Si on ouvre la porte du conducteur sans avoir éteint les phares et les feux de position, le signal sonore intérieur se déclenche de manière continue. Ce signal sonore est activé dans la situation suivante : Les phares et/ou les feux de position s'allument même une fois que le contacteur d'allumage est éteint, ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF).

Le signal sonore cesse dès qu'on éteint les phares et les feux de position.

#### **NOTE :**

*Lorsque le signal sonore retentit, un message apparaît sur l'affichage des informations dans le combiné d'instruments avec compte-tours.*

### Système des feux de jour (D.R.L.) (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le moteur démarre, le système allume les feux de jour.

Conditions de fonctionnement du système D.R.L.

- 1) Le moteur tourne.
- 2) Les phares et les feux antibrouillards avant (si le véhicule en est équipé) sont éteints.

#### NOTE :

*La luminosité des feux de jour est différente de la luminosité des feux de position, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.*

### Temps d'éclairage des phares (si le véhicule en est équipé)

#### Fonction vers la maison

Cette fonction allume les feux de position avant et les phares en feux de croisement pendant environ 10 secondes après avoir mis le contacteur d'allumage en position «LOCK» ou après avoir appuyé sur le contacteur du moteur pour que le mode d'allumage soit positionné sur LOCK (OFF).

Pour configurer la fonction :

- 1) Tourner le contacteur d'éclairage en position «AUTO»
- 2) Amener le contacteur d'allumage en position «LOCK» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) du mode d'allumage.
- 3) Tirer une fois le levier de commande des phares vers soi et ouvrir la porte du côté conducteur dans les 60 secondes. Ou bien tirer une fois le levier de commande des phares vers soi lorsque la porte du côté conducteur est ouverte.

Pour annuler la fonction :

Effectuer l'une des opérations suivantes.

- Tirer une fois le levier de commande des phares vers soi.
- Insérer la clé dans le contacteur d'allumage ou passer le mode d'allumage à ACC ou à ON en appuyant sur le contacteur du moteur.

- Mettre le contacteur d'éclairage sur une position autre que la position «AUTO».

#### NOTE :

- *Lorsque «Vers la maison» fonctionne, les feux antibrouillard avant, les feux antibrouillard arrière et les phares (feux de route) ne s'allument pas.*
- *Le temps d'éclairage pour la fonction «Vers la maison» peut être modifié dans l'affichage des informations. Consulter «Affichage des informations» dans cette section.*

#### Fonction vers la voiture

Si l'on appuie sur le bouton UNLOCK de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou de l'émetteur du système de démarrage sans la clé lorsque le contacteur d'éclairage est positionné sur «AUTO», les feux de position avant et les phares en feux de croisement s'allument pendant 10 secondes.

Cette fonction sera activée uniquement lorsque le véhicule se trouvera dans un lieu sombre.

Pour annuler la fonction :

Effectuer l'une des opérations suivantes.

- Verrouiller les portes en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le contacteur de requête ou l'émetteur du système de démarrage sans la clé, ou insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

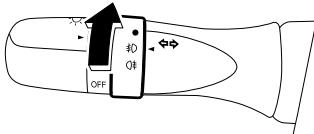
- Insérer la clé dans le contacteur d'allumage ou passer le mode d'allumage à ACC ou à ON en appuyant sur le contacteur du moteur.
- Mettre le contacteur d'éclairage sur une position autre que la position «AUTO».

### NOTE :

- Lorsque «Vers la voiture» fonctionne, les feux antibrouillard avant, les feux antibrouillard arrière et les phares (feux de route) ne s'allument pas.
- Le temps d'éclairage pour la fonction «Vers la voiture» peut être modifié dans l'affichage des informations. Consulter «Affichage des informations» dans cette section.

### Contacteur de feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE



68PM00232

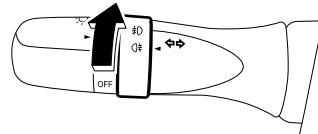
Pour éteindre le feu antibrouillard avant, tourner le bouton comme indiqué dans l'illustration lorsque les feux de position, les feux arrière et/ou les phares sont allumés. Quand le feu antibrouillard avant est allumé, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments.

#### NOTE :

Dans certains pays, le fonctionnement des feux peut être différent de celui décrit ci-dessus compte tenu des règlements en vigueur.

### Contacteur de feu antibrouillard arrière (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE

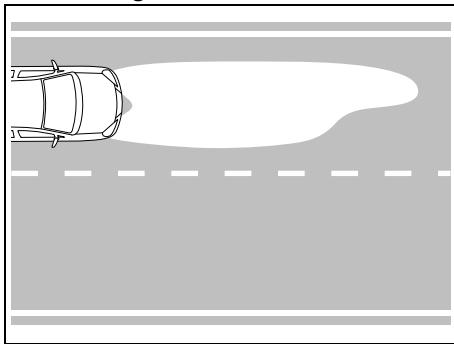


68PM00233

Pour allumer le feu antibrouillard arrière, tourner le bouton comme indiquée dans l'illustration quand les phares sont allumés. Quand le feu antibrouillard arrière est allumé, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments.

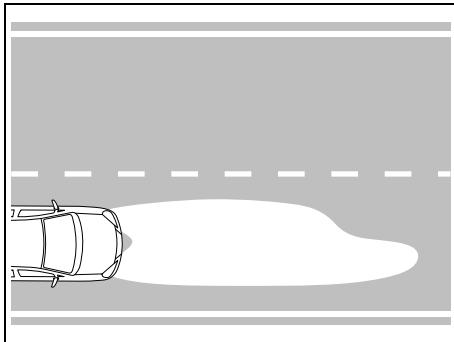
## Réglage de la séquence des phares

### Séquence des phares, véhicule à conduite à gauche



61MM0A215

### Séquence des phares, véhicule à conduite à droite



61MM0A216

Pour conduire le véhicule dans des pays où la circulation s'effectue du côté opposé, le faisceau des phares doit être réglé pour éviter d'éblouir les conducteurs en sens inverse.

#### Phares à DEL

##### (si le véhicule en est équipé)

Vous n'avez pas besoin d'ajuster la séquence des phares.

#### Phares à halogène

##### (si le véhicule en est équipé)

La séquence des phares peut ne pas être bonne.

Vous devez réajuster la séquence des phares en masquant les lentilles de phare.

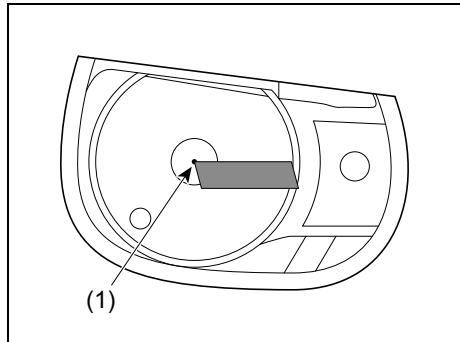
## Véhicules à conduite à gauche

Pour réajuster la séquence des phares en masquant les lentilles de phare :

- 1) Copiez le modèle présenté sur la page après la suivante pour les deux cas (A) et (B).
- 2) Transférer le modèle sur un matériau étanche auto-adhésif et le découper.
- 3) Positionnez le motif découpé horizontalement en alignant son coin supérieur gauche avec le repère au centre du diffuseur du phare comme indiqué sur les illustrations.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Phare droit (A)



75RM421

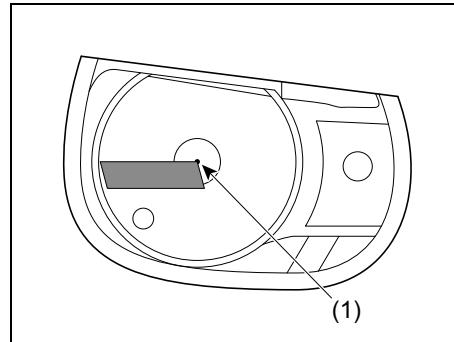
Nettoyez la surface du diffuseur et fixez le morceau découpé avec précaution et en éliminant les bulles éventuelles.

### Véhicules à conduite à droite

Pour réajuster la séquence des phares en masquant les lentilles de phare :

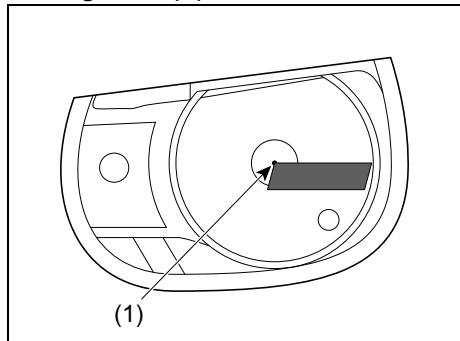
- 1) Copiez le modèle présenté sur la page après la suivante pour les deux cas (A) et (B).
- 2) Transférer le modèle sur un matériau étanche auto-adhésif et le découper.
- 3) Positionnez le motif découpé horizontalement en alignant son coin supérieur droit avec le repère au centre du diffuseur du phare comme indiqué sur les illustrations.

### Phare droit (A)



75RM423

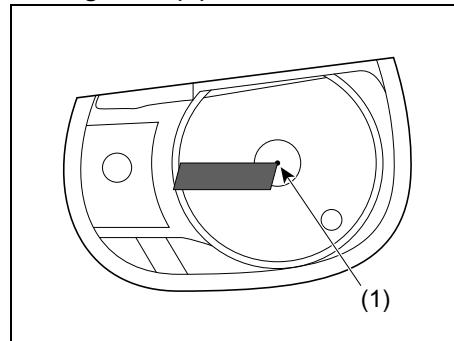
### Phare gauche (B)



75RM422

- (1) Repère de centre (petit relief vers l'intérieur sur la surface intérieure du diffuseur)

### Phare gauche (B)



75RM424

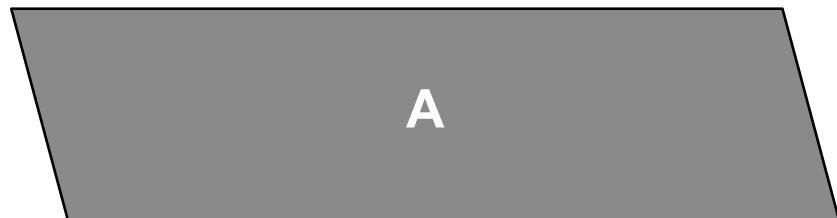
- (1) Repère de centre (petit relief vers l'intérieur sur la surface intérieure du diffuseur)

Nettoyez la surface du diffuseur et fixez le morceau découpé avec précaution et en éliminant les bulles éventuelles.

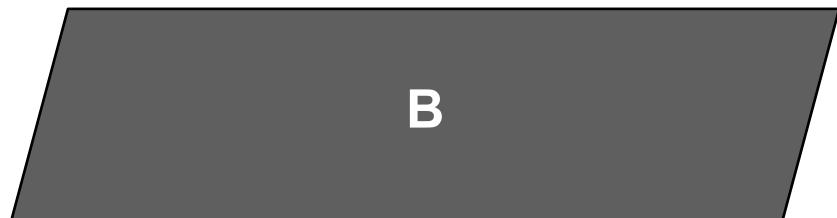
## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

---

Modèles pour les phares à halogène



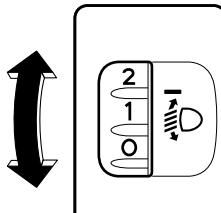
A



B

75RM323

## Contacteur de réglage des phares (si le véhicule en est équipé)

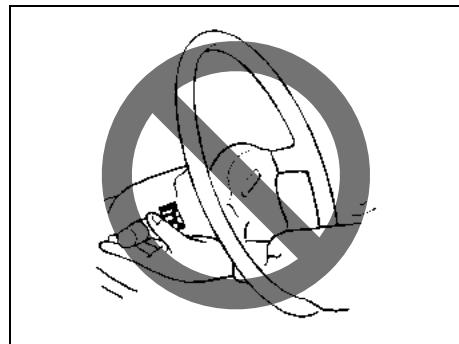


75RM008

Régler le faisceau des phares en fonction de la charge du véhicule en tournant ce contacteur. Le tableau ci-dessous affiche la position appropriée du contacteur pour des conditions différentes de charge du véhicule.

Condition de charge du véhicule	Position du contacteur	
	2WD	4WD
Conducteur uniquement	0	0
Conducteur + 1 passager (à l'avant)	0,5	0,5
Conducteur + 3 ou 4 passagers, sans bagages	2,0	1,5
Conducteur + 3 ou 4 passagers, avec bagages	3,0	2,0
Conducteur + charge complète	4,0	3,5

## Commande des clignotants



57L21128



### Avertissement

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

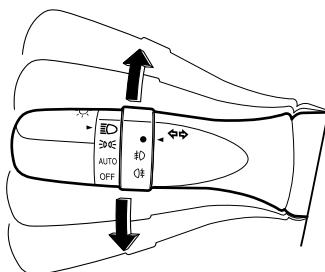
## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Fonctionnement des clignotants

Alors que le contacteur d'allumage est en position «ON», ou que le mode d'allumage ON est sélectionné, amener le levier de commande vers le haut ou vers le bas pour actionner le clignotant droit ou gauche.

### Clignotant normal

#### EXEMPLE

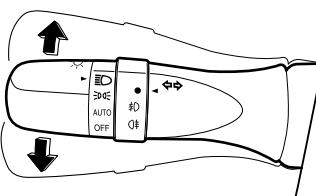


68PM00234

Pour signaler un changement de direction, déplacer le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'en bout de course. Lorsque l'opération est terminée, l'indication est annulée et le levier revient en position normale.

### Signal de changement de voie

#### EXEMPLE



68PM00235

Déplacer le levier à mi-chemin vers le haut ou vers le bas pour tourner à droite ou à gauche et maintenir le levier en position de déplacement.

- Le clignotant et son témoin clignotent tant que le levier est maintenu en position de déplacement.

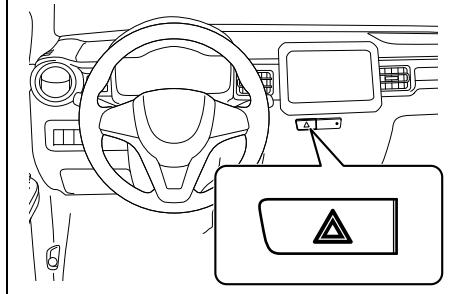
Le clignotant et son témoin clignotent 3 fois même si on relâche le levier immédiatement.

#### NOTE :

*Vous pouvez personnaliser la configuration du nombre de clignotements du clignotant et de son témoin (de 1 à 4 fois). Pour changer ce réglage, veuillez vous demander à un concessionnaire SUZUKI agréé.*

### Contacteur de feux de détresse

#### EXEMPLE

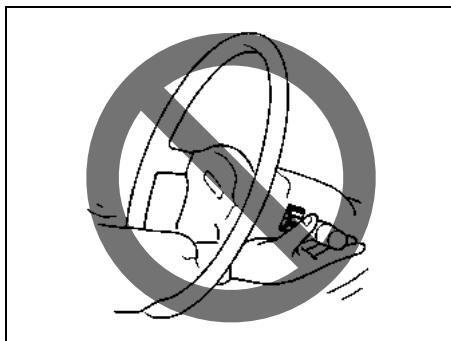


75RM324

Appuyer sur le contacteur de feux de détresse pour mettre les témoins d'alerte en fonction. Tous les clignotants et leurs deux témoins vont clignoter simultanément. Pour éteindre les feux, appuyer de nouveau sur le contacteur.

Utiliser les témoins d'alerte pour avertir les autres conducteurs de tout danger de circulation lorsque vous stationnez votre véhicule en cas d'urgence.

### Levier d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace



65D611

#### AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

### Fonctionnement des essuie-glaces et des lave-glaces

Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné, vous pouvez utiliser le levier ou le contacteur d'essuie-glace/lave-glace (si le véhicule en est équipé).

Lorsque les essuie-glaces sont recouverts d'une lourde charge telle qu'une couche de neige, le disjoncteur sera activé et les essuie-glaces cesseront de fonctionner afin de protéger le moteur d'essuie-glace de toute surchauffe.

Si l'essuie-glace s'arrête pendant le fonctionnement, utiliser les méthodes suivantes.

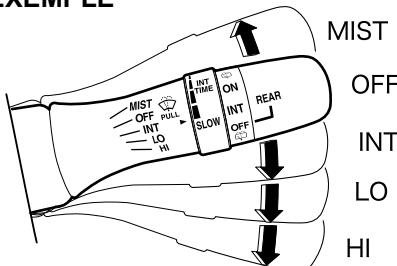
- 1) Garer le véhicule en lieu sûr et arrêter le moteur.
- 2) Déplacer le levier d'essuie-glace et passer en position «OFF».
- 3) Retirer tout obstacle, comme par exemple de la neige, sur les essuie-glaces.
- 4) Après un certain temps, lorsque la température du moteur d'essuie-glace aura suffisamment baissé, le disjoncteur sera automatiquement réinitialisé et il sera à nouveau possible d'utiliser les essuie-glaces.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Si vous ne pouvez pas utiliser les essuie-glaces après un certain temps, il peut y avoir un problème. Demander à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler les essuie-glaces.

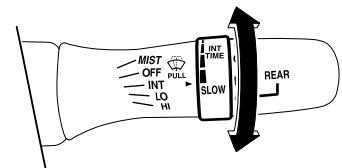
### Essuie-glace de pare-brise

#### EXEMPLE



68PM00237

#### EXEMPLE

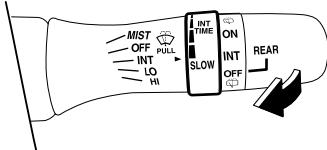


68PM00238

Pour mettre les essuie-glace de pare-brise en service, amener le levier dans l'une des trois positions de marche. En position «INT», les essuie-glace fonctionnent de manière intermittente. La position «INT» est particulièrement utile en cas de buée ou de pluie fine. En position «LO», les essuie-glace balaiennent régulièrement le pare-brise à faible vitesse. En position «HI», les essuie-glace balaiennent régulièrement le pare-brise à vitesse élevée. Pour arrêter les essuie-glace, ramener le levier en position «OFF».

Tirer le levier vers le haut et le maintenir en position «MIST» pour faire fonctionner continuellement les essuie-glace de pare-brise à petite vitesse.

Si le levier est équipé d'une commande «INT TIME», faire tourner celle-ci vers l'avant ou vers l'arrière pour régler le fonctionnement de l'essuie-glace à balayage intermittent sur l'intervalle voulu.

**Lave-glace de pare-brise****EXEMPLE**

68PM00239

Pour pulvériser du liquide de lave-glace de pare-brise, tirer le levier vers soi. Les essuie-glaces de pare-brise se mettront automatiquement en marche à faible vitesse s'ils ne le sont pas encore et si votre véhicule dispose d'une position «INT».

**AVERTISSEMENT**

- Pour éviter que le pare-brise ne givre par temps de gel, mettre le dégivreur en service pour chauffer le pare-brise avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour pare-brise.
- Ne pas mettre d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. La visibilité risque d'être sérieusement réduite lorsque l'antigel est projeté sur le pare-brise et cela peut détériorer la peinture du véhicule.

**AVIS**

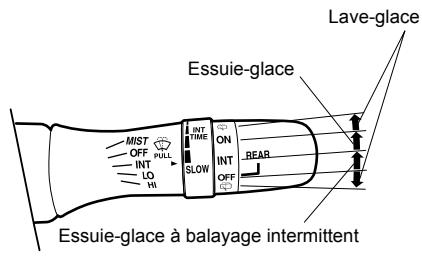
Pour éviter toute détérioration des pièces composant les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise, prendre les précautions suivantes :

- Ne pas continuer à actionner le levier quand le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise est vide sous peine de détérioration du moteur du lave-glace.
- Ne pas tenter de nettoyer le pare-brise à sec sous peine de détérioration du pare-brise et des balais d'essuie-glace. Toujours humidifier le pare-brise à l'aide du liquide du lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en service.
- Enlever toute accumulation de neige ou de glace des balais d'essuie-glace avant de les mettre en service.
- Vérifier régulièrement le niveau de liquide de lave-glace. Les vérifier souvent en cas de mauvais temps.
- Remplir un réservoir aux 3/4 avec du liquide de lave-glace pour en permettre la dilatation dans le cas où la température descendrait à une température susceptible de geler le liquide.

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Contacteur d'essuie-glace/ lave-glace de lunette arrière

#### EXEMPLE



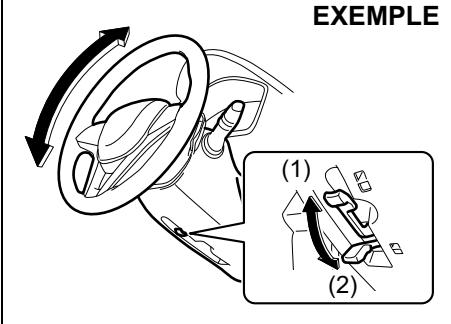
68PM00240

Pour pulvériser du liquide de lave-glace sur la lunette quand le contacteur de l'essuie-glace arrière est en position «ON», faire tourner ce contacteur vers l'avant.

#### AVIS

Débarrasser la lunette arrière et le balai de l'essuie-glace arrière de toute trace de glace ou de neige avant de mettre l'essuie-glace arrière en fonction. Une accumulation de glace ou de neige peut empêcher le balai de l'essuie-glace de se déplacer et entraîner une détérioration du moteur des essuie-glaces.

#### EXEMPLE



75RM044

Pour mettre l'essuie-glace arrière en marche, faire tourner son contacteur à l'extrême vers l'avant en position «ON». Si le contacteur des essuie-glaces est équipé d'une position «INT», l'essuie-glace arrière se déclenche de manière intermittente chaque fois que le contacteur est amené dans cette position. Pour arrêter l'essuie-glace arrière, amener son contacteur en position «OFF».

Pour pulvérer du liquide de lave-glace sur la lunette quand le contacteur de l'essuie-glace arrière est en position «OFF», faire tourner ce contacteur vers l'arrière.

### Levier de verrouillage de direction inclinable

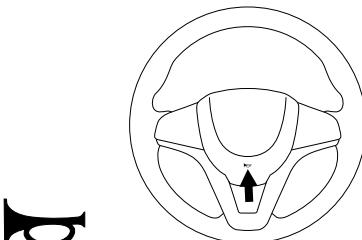
- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

Le levier de verrouillage se trouve sous la colonne de direction. Pour régler la hauteur du volant :

- 1) Appuyer sur le levier de verrouillage pour déverrouiller la colonne de direction.
- 2) Régler le volant à la hauteur souhaitée et verrouiller la colonne de direction en tirant le levier de verrouillage vers le haut.
- 3) Essayer de déplacer le volant vers le haut et vers le bas pour vérifier qu'il est parfaitement verrouillé.

**AVERTISSEMENT**

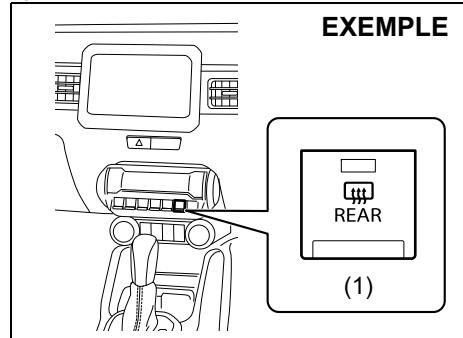
Ne jamais tenter de régler la position du volant pendant le véhicule roule sous peine de perte de contrôle du véhicule.

**Avertisseur sonore****EXEMPLE**

75RM045

Appuyer sur la touche de l'avertisseur sonore se trouvant sur le volant même pour le déclencher. L'avertisseur sonore fonctionne quelle que soit la position du contacteur d'allumage et quel que soit le mode d'allumage sélectionné.

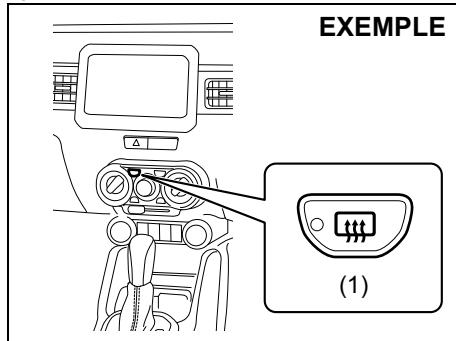
**Commande de chauffage de lunette arrière/  
Commande de chauffage du rétroviseur extérieur  
(si le véhicule en est équipé)**

**Type 1**

66RH102

## AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

### Type 2



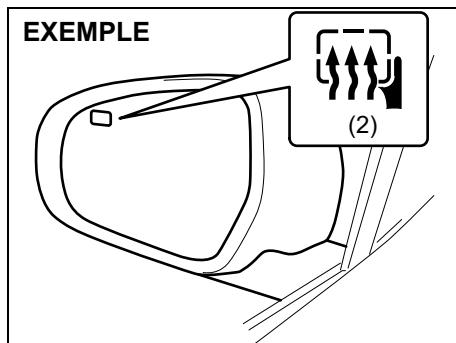
66RH103

Si les rétroviseurs extérieurs sont marqués du symbole (2), le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffés. Le contacteur (1) permet de mettre simultanément en fonction le chauffage de la lunette arrière et celui des rétroviseurs extérieurs.

Un témoin s'allume quand le désembueur est en fonction. Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur est en marche. Pour arrêter le désembueur, appuyer à nouveau sur le contacteur (1).

### AVIS

**La lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffés (si le véhicule en est équipé) consomment une grande quantité d'électricité. Eteindre le contacteur lorsque la fenêtre et les rétroviseurs sont dégagés.**



54P000246

### NOTE :

- *Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur est en marche.*
- *Pour éviter de décharger la batterie au plomb, le désembueur est automatiquement désactivé 15 minutes après sa mise en service.*

# MEMO

## **AVANT DE PRENDRE LE VOLANT**

# MEMO

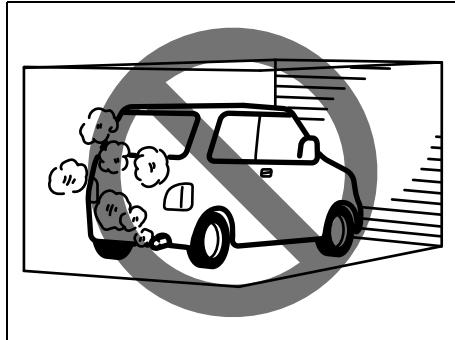
# FONCTIONNEMENT DU VEHICULE



60G408

Avertissement concernant les gaz d'échappement .....	3-1
Aide-mémoire des contrôles quotidiens .....	3-2
Consommation en huile moteur .....	3-3
Contacteur d'allumage (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) .....	3-3
Contacteur du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) .....	3-6
Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (sur modèles équipés) .....	3-7
Levier de frein de stationnement .....	3-12
Pédales .....	3-14
Démarrage du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) .....	3-15
Démarrage du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) .....	3-17
Utilisation de la boîte-pont .....	3-21
Témoin de changement de vitesse (sur modèles équipés) .....	3-39
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (sur modèles équipés) .....	3-41
Régulateur de vitesse (sur modèles équipés) .....	3-56
Limiteur de vitesse (sur modèles équipés) .....	3-59
Système d'assistance de freinage à double caméra (sur modèles équipés) .....	3-61
Signal d'arrêt d'urgence (ESS) (sur modèles équipés) .....	3-80
Caméra de vue arrière (sur modèles équipés) .....	3-81
Freins .....	3-85
Programme de Stabilité Electronique (ESP <sup>®</sup> ) (sur modèles équipés) .....	3-87
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (sur modèles équipés) .....	3-97

### Avertissement concernant les gaz d'échappement



52D334

#### ! AVERTISSEMENT

Ne jamais respirer les gaz d'échappement. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore potentiellement mortel. Le monoxyde de carbone étant un gaz particulièrement difficile à détecter, bien respecter les précautions suivantes pour éviter son infiltration dans l'habitacle du véhicule.

- Ne pas laisser le moteur en marche quand le véhicule se trouve dans un garage ou un endroit clos.

(suite)

#### ! AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas laisser le véhicule en stationnement avec le moteur en marche pendant une trop longue période de temps, même en zone dégagée. S'il est nécessaire de rester dans un véhicule garé pendant un court instant avec le moteur en marche, vérifier que la sélection d'admission d'air soit en position FRESH AIR et que la soufflante soit à haute vitesse.
- Eviter d'utiliser le véhicule avec la ridelle arrière ou le coffre ouvert. S'il est nécessaire de procéder ainsi, vérifier que le toit ouvrant (sur modèles équipés) et toutes les glaces sont fermés et que la soufflante soit à haute vitesse ainsi que la sélection d'admission d'air réglée sur FRESH AIR.
- Pour assurer une bonne ventilation du système de ventilation du véhicule, toujours s'assurer que la grille d'entrée d'air à l'avant du pare-brise n'est pas obstruée par de la neige, des feuilles, ou tout autre élément.

(suite)

#### ! AVERTISSEMENT

(suite)

- Vérifier que le tuyau d'échappement arrière n'est pas obstrué par de la neige ou de toute autre accumulation de matériaux afin de réduire la concentration de gaz d'échappement sous le véhicule. Cette précaution est particulièrement importante quand le véhicule est à l'arrêt par temps de tempête.
- Faire régulièrement vérifier si le système d'échappement n'est pas endommagé ou ne présente pas de fuites. Toute détérioration ou fuite doit immédiatement être réparée.

### Aide-mémoire des contrôles quotidiens

#### Avant de conduire



60A187S

- 1) Vérifier que les glaces, les rétroviseurs, les lumières et les déflecteurs sont propres et dégagés.
- 2) Procéder à un contrôle visuel des points suivants sur les pneus :
  - profondeur des sculptures
  - usure anormale, craquelures et dégâts
  - écrous de roue desserrés
  - présence de corps étrangers du type clous, pierres etc.
- 3) Vérifier l'absence de fuites de liquide et d'huile.

**NOTE :**

*Un écoulement d'eau depuis le système de climatisation est normal après usage.*

- 4) Vérifier que le capot est parfaitement fermé et verrouillé.
- 5) Vérifier le bon fonctionnement des phares, des clignotants, des feux stop et de l'avertisseur sonore.
- 6) Régler le siège et l'appuie-tête.
- 7) Vérifier la pédale de frein et le levier de frein de stationnement.
- 8) Régler les rétroviseurs.
- 9) Vérifier que vous et tous les passagers avez attaché votre ceinture de sécurité.
- 10) S'assurer que tous les témoins d'alerte s'allument lorsque le contacteur d'allumage est positionné en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode ON du mode d'allumage.
- 11) Vérifier toutes les jauge.
- 12) Vérifier que le témoin d'alerte de système de freinage s'éteint quand le frein de stationnement est desserré.

Une fois par semaine ou à l'occasion du plein du réservoir de carburant, procéder aux contrôles suivants sous le capot :

- 1) Niveau d'huile moteur
- 2) Niveau de liquide de refroidissement
- 3) Niveau de liquide de frein

Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Pneus» de la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

- 4) Niveau de solution de la batterie au plomb
- 5) Niveau de liquide de lave-glace de pare-brise
- 6) Fonctionnement du verrouillage du capot

Tirer sur la poignée de déverrouillage du capot à l'intérieur du véhicule. Vérifier que le capot ne peut pas être ouvert entièrement sans actionner le deuxième verrou. Bien refermer le capot après avoir vérifié le bon fonctionnement du système de verrouillage. Pour consulter le programme de graissage, se reporter au point «Toutes les serrures, charnières et verrous» du paragraphe «Châssis, carrosserie et autres» du «Programme d'entretien» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

#### **AVERTISSEMENT**

**Vérifier que le capot est parfaitement fermé et verrouillé avant de prendre le départ. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant que le véhicule roule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.**

Tous les mois, ou à chaque plein du réservoir de carburant, vérifier la pression de gonflement des pneus en procédant à l'aide d'un manomètre pour pneus. Vérifier également la pression de gonflement de la roue de secours.

### Consommation en huile moteur

Il est normal que le moteur consomme un peu d'huile moteur pendant un fonctionnement normal du véhicule.

La quantité de consommation en huile moteur dépend de la viscosité et de la qualité de l'huile et des conditions de conduite. La consommation d'huile augmente en conduite à grande vitesse ou dans des conditions d'accélération et décélération fréquentes. Sous charge élevée, votre moteur va également consommer plus d'huile.

Un moteur neuf consomme également plus d'huile car les pistons, les segments et les parois des cylindres ne sont pas encore rodés. Un moteur atteint un niveau normal de consommation d'huile uniquement au bout d'environ 5000 km (3000 miles) de conduite.

#### Consommation d'huile :

**1,0 litre au maximum pour 1000 km  
(1 Qt. pour 600 miles)**

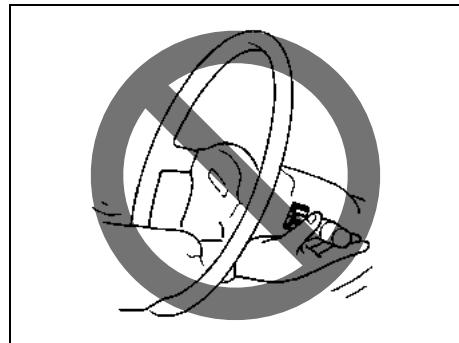
Au contrôle de la consommation d'huile, toujours avoir à l'esprit que l'huile peut s'être diluée et qu'il est difficile de juger du niveau précis de l'huile.

A titre d'exemple, un véhicule utilisé pour des trajets courts successifs consommant une quantité d'huile normale, ne doit pas

montrer de baisse du niveau d'huile sur la pique, même après 1000 km (600 miles). Ceci résulte du fait que du carburant ou de l'eau s'est progressivement dilué dans l'huile et que le niveau d'huile n'a apparemment pas baissé.

Il est important de savoir également que les éléments dilués dans l'huile vont s'évaporer quand le véhicule est conduit à vitesse élevée, sur autoroute par exemple, et que de ce fait la consommation d'huile peut paraître élevée.

### Contacteur d'allumage (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

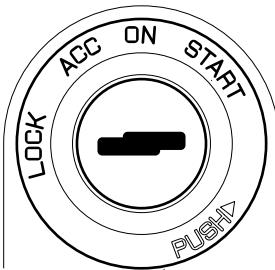


65D611

#### AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

### EXEMPLE



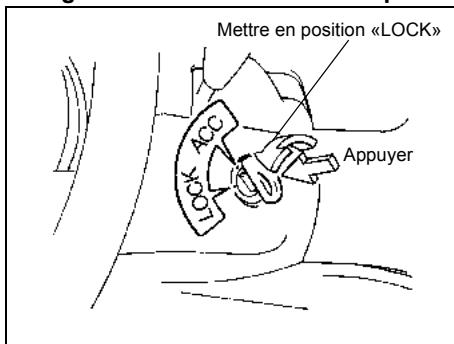
68PH00310

Le contacteur d'allumage peut prendre les quatre positions suivantes :

#### LOCK

Position normale de stationnement. La clé ne peut être retirée que dans cette position.

### Boîte-pont manuelle/ changement de vitesse automatique



60G033

- **Véhicules à boîte-pont manuelle/changement de vitesse automatique**

Appuyer sur la clé pour l'amener en position «LOCK». Quand la clé est retirée, l'allumage est verrouillé et le volant ne peut pas être tourné normalement.

- **Véhicules à boîte CVT**

Le levier de changement de vitesse doit se trouver en position «P» (Stationnement) pour amener la clé en position «LOCK». L'allumage est alors verrouillé et le volant comme le levier de changement de vitesse ne peuvent pas être manœuvrés.

Pour libérer le verrouillage de direction, insérer la clé et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre vers l'une des autres positions. Si la clé offre une certaine résistance, tourner légèrement le volant vers la droite ou la gauche tout en tournant la clé.

#### ACC

Permet l'utilisation d'accessoires comme la radio, mais le moteur est coupé.

#### ON

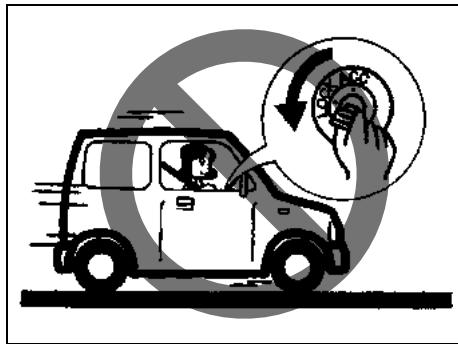
Position normale de fonctionnement. Tous les systèmes électriques sont activés.

#### START

Position de démarrage du moteur à l'aide du moteur de démarreur. La clé doit être enlevée de cette position dès que le moteur démarre.

#### Avertisseur d'oubli de la clé de contact

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur de retirer la clé de contact si celle-ci se trouve dans le contacteur d'allumage lors de l'ouverture de la porte du conducteur.



81A297S

### ! AVERTISSEMENT

- Ne jamais ramener le contacteur d'allumage en position «LOCK» ni enlever la clé de contact pendant que le véhicule se déplace. Le volant va se bloquer et il sera impossible alors de manœuvrer le véhicule.

(suite)

### ! AVERTISSEMENT

(suite)

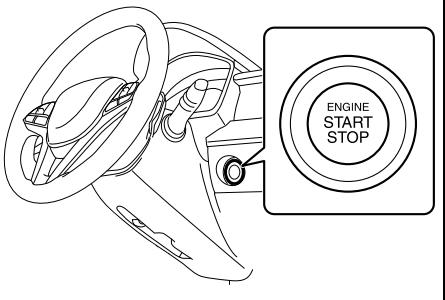
- Toujours ramener le contacteur d'allumage en position «LOCK» et retirer la clé de contact avant de quitter le véhicule, même pour un bref instant. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule stationné. Des enfants sans surveillance peuvent provoquer accidentellement la mise en mouvement du véhicule ou l'ouverture des vitres électriques ou du toit ouvrant. Ils risquent également une insolation par temps chaud. De telles circonstances risquent d'en-trainer des blessures graves, voire mortelles.

### AVIS

- Ne pas utiliser le moteur de démarreur pendant plus de 12 secondes de suite. Si le moteur ne part pas, attendre 15 secondes avant d'essaier à nouveau. Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs essais, vérifier les circuits d'alimentation et d'allumage ou consulter votre concessionnaire SUZUKI.
- Ne pas laisser le contacteur d'allumage en position «ON» quand le moteur est à l'arrêt sinon la batterie au plomb va se décharger.

## Contacteur du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

### EXEMPLE



75RM230

### LOCK (OFF)

Il s'agit du mode pour garer le véhicule. Lorsque ce mode est sélectionné en appuyant sur le contacteur du moteur, puis lorsqu'une porte (y compris la ridelle arrière) est ouverte ou fermée, la direction sera automatiquement verrouillée.

### ACC

Appuyer sur le contacteur du moteur et sélectionner ce mode d'allumage pour pouvoir utiliser les équipements électriques comme le système audio, les rétro-

viseurs extérieurs électriques et la prise accessoire avec le moteur à l'arrêt. À la sélection de cette position, le message suivant apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments : POSITION «ACC» DU CONTACTEUR D'ALLUMAGE. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### ON

#### • Quand le moteur est arrêté

On peut utiliser les équipements électriques comme les lève-vitres électriques et les essuie-glace avec le moteur à l'arrêt. À la sélection de ce mode d'allumage par pression sur le contacteur du moteur, le message suivant apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments : POSITION «ON» DU CONTACTEUR D'ALLUMAGE.

#### • Quand le moteur est en marche

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés. Le véhicule peut démarrer quand ce mode d'allumage a été sélectionné par pression sur le contacteur du moteur.

### START

Boîte-pont manuelle – Sous réserve d'avoir pris avec soi la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le moteur démarre automatiquement quand on appuie sur le contacteur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement des vitesses en position «P» en tenant la pédale de frein enfoncée. (pour redémarrer le moteur si le véhicule est en mouvement, passer en position «N»).

Boîte-pont automatique – Sous réserve d'avoir pris avec la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le moteur démarre automatiquement quand on appuie sur le contacteur du moteur pour entrer dans ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement des vitesses en position «N» (point mort) en tenant les pédales de frein et d'embrayage enfoncées.

Boîte CVT – Sous réserve d'avoir pris avec soi la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le moteur démarre automatiquement quand on appuie sur le contacteur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement des vitesses en position «P» en tenant la pédale de frein enfoncée. (pour redémarrer le moteur si le véhicule est en mouvement, passer en position «N»).

### NOTE :

*Il n'est pas nécessaire de continuer à appuyer sur le contacteur du moteur jusqu'au démarrage du moteur.*

### AVIS

Ne pas laisser le contacteur du moteur en mode ACC ou ON quand le moteur n'est pas en marche. Eviter d'utiliser la radio ou d'autres accessoires électriques pendant une période prolongée lorsque le contacteur du moteur est en mode ACC ou ON et que le moteur est à l'arrêt car cela décharge la batterie au plomb.

#### NOTE :

*En présence de forts signaux radio ou d'interférences, il peut être impossible de sélectionner le mode d'allumage ACC ou ON ou de faire démarrer le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur. Dans ce cas, le message suivant apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments : TELECOMMANDE NON DETECTEE.*

### Avertissement de verrouillage de direction non libéré

Si le verrouillage de direction reste bloqué quand on appuie sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode d'allumage ON, un message apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments : «TOURNEZ VOLANT POUR DEBLOQUER». Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

#### NOTE :

*Le verrouillage de direction peut ne pas se libérer et le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume en présence d'une force exercée sur le volant. Quand cela se produit, tourner le volant dans les deux sens pour libérer la direction de la contrainte avant d'appuyer à nouveau sur le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage souhaité.*

### Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (sur modèles équipés)

Sous réserve que la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir soit dans la zone utile dans l'habitacle (voir les explications à ce sujet plus loin dans cette section), on peut utiliser le contacteur du moteur pour mettre le moteur en marche et sélectionner un mode d'allumage (ACC ou ON). En outre, on peut utiliser les fonctions suivantes :

- Fonction de démarrage sans la clé. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».
- Verrouillage et déverrouillage des portes (y compris la ridelle arrière) en utilisant un contacteur de requête. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

- Fonction de dispositif antidémarrage (antivol). Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Système antidémarrage» de la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### Eclairage du contacteur du moteur

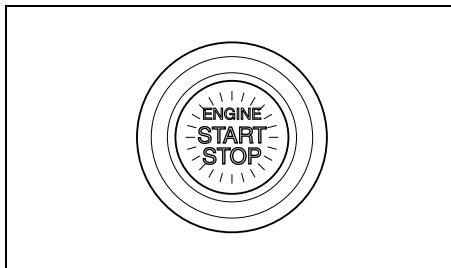
Le contacteur du moteur est éclairé dans les situations suivantes :

- Lorsque le moteur est arrêté et que la porte du conducteur est ouverte, ou pendant 15 secondes après que la porte du conducteur est fermée. L'éclairage disparaîtra après 15 secondes passées.
- Lorsque le moteur est éteint et les feux de position sont allumés. L'éclairage s'éteindra lorsque les feux de position sont éteints.
- Lorsque le moteur est allumé ainsi que les feux de position et/ou les phares sont allumés. L'éclairage s'éteindra lorsque les feux de position sont éteints.

#### NOTE :

*Pour ne pas décharger inutilement la batterie au plomb, l'éclairage s'éteint automatiquement quand les deux conditions suivantes sont réunies :*

- *Les phares et les feux de position sont éteints.*
- *15 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture de la porte du conducteur.*



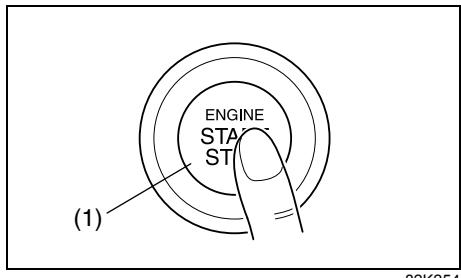
82K253

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Sélection des modes d'allumage

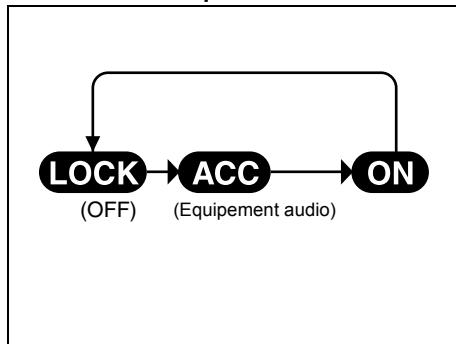
Pour utiliser un accessoire électrique ou vérifier le fonctionnement des instruments sans mettre le moteur en marche, appuyer sur le contacteur du moteur et sélectionner le mode ACC ou ON.

- 1) Prendre avec soi la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir et s'asseoir sur le siège du conducteur.
- 2) Boîte-pont manuelle – Sans enfoncez la pédale d'embrayage, appuyer sur le contacteur du moteur (1).  
Boîte CVT ou changement de vitesse automatique – Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyer sur le contacteur du moteur (1).

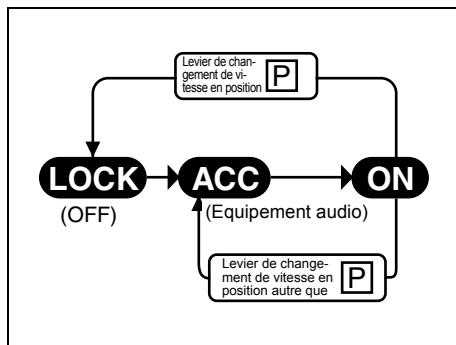


Par pressions successives sur le contacteur du moteur, le mode d'allumage change comme suit.

### Boîte-pont manuelle ou changement de vitesse automatique



### Boîte CVT

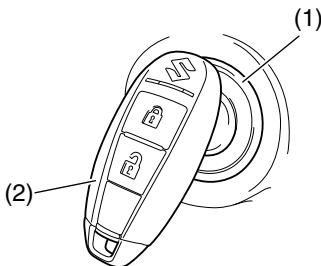


### NOTE :

- Boîte CVT – Si le levier de changement de vitesse est dans une position autre que «P», ou si le bouton de pommeau de vitesse est enfoncé alors que le levier de changement de vitesse est en position «P», le mode d'allumage LOCK (OFF) ne peut pas être à nouveau sélectionné.
- A la sélection des modes d'allumage, certains messages apparaissent sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### Si le témoin d'avertissement principal clignote et si la sélection des modes d'allumage est impossible

La télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir n'est pas détectée dans la zone utile dans l'habitacle (voir les explications à ce sujet plus loin dans cette section). Réessayer après avoir vérifié que la télécommande est près de soi. Si la sélection des modes d'allumage est toujours impossible, la pile de la télécommande est sans doute trop faible. Pour sélectionner un mode d'allumage, il faut alors procéder comme suit :

**EXEMPLE**

58MST0302

- 1) Sans appuyer sur la pédale de frein et la pédale d'embrayage, appuyer sur le contacteur du moteur (1).
- 2) Le témoin d'avertissement principal dans le combiné d'instruments clignote et le message «PLACER TELECOMMANDE SUR CONTACTEUR DU MOTEUR» apparaît sur l'affichage des informations dans les 10 secondes environ. Toucher le contacteur du moteur avec l'extrémité du bouton LOCK de la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

**NOTE :**

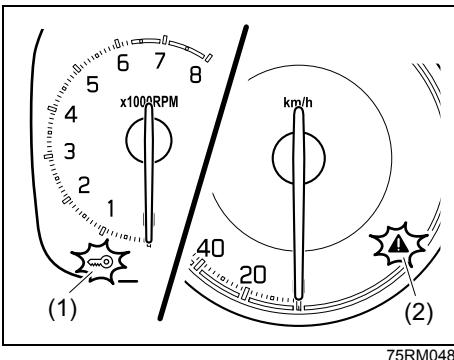
- Si on ne parvient pas à changer de mode d'allumage de cette manière, il y a peut-être une anomalie dans le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir. Faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume pendant 5 secondes tandis que le témoin d'avertissement principal clignote. De plus, un message apparaît alors sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».
- Si on le souhaite, il est possible de configurer le système pour que le signal sonore intérieur retentit une fois pour avertir que la télécommande se trouve hors de la zone de portée. Pour ajouter cette fonction, prière de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Lorsque la pile de la télécommande est presque complètement déchargée, le message correspondant apparaît sur l'affichage des informations lorsque le contacteur du moteur est enfoncé pour régler le mode d'allumage sur ON. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT». Pour obtenir

des détails complémentaires sur le remplacement de la pile, se reporter au point «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/émetteur du système de démarrage sans la clé» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

## Avertissement TELECOMMANDE HORS ZONE

Lorsque l'une des situations présentées ci-après se produit, le système émet un avertissement de TELECOMMANDE HORS ZONE en faisant retentir les avertisseurs sonores intérieur et extérieur. Dans le même temps, le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume aussi et le témoin d'avertissement principal clignote.

- On a ouvert puis refermé une porte alors que la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et que le moteur est en marche, ou on a appuyé sur le contacteur du moteur pour passer en mode d'allumage ACC ou ON.
- La télécommande ne se trouve pas dans le véhicule lorsque l'on tente de démarrer le moteur après avoir sélectionné le mode d'allumage ACC ou ON en appuyant sur le contacteur du moteur.



75RM048

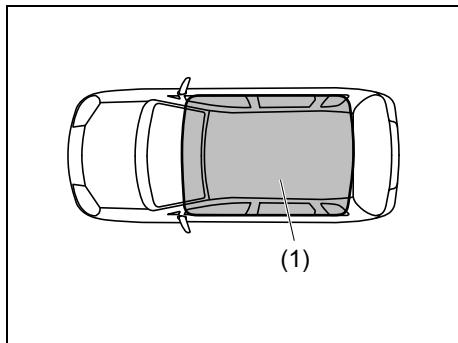
- (1) Témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (clignote)
- (2) Témoin d'avertissement principal (clignote)

### NOTE :

- Quand le système lance cet avertissement, reprendre la télécommande avec soi le plus tôt possible.
- Toute tentative de démarrer le moteur est vaine tant que cet avertissement est en cours. Cette situation sera aussi signalée par l'apparition d'un message sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

- Le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir doit s'éteindre et le témoin d'avertissement principal doit cesser de clignoter rapidement dès qu'on remet la télécommande dans le véhicule. S'ils restent allumés ou continuent à clignoter, revenir en mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur, puis reprendre les opérations de mise en marche du moteur. Se reporter au point «Démarrage du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)» dans cette section.
- Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui ou à sa portée.

## Zone intérieure exploitable pour le démarrage du moteur



54P000373

(1) Zone utile dans l'habitacle

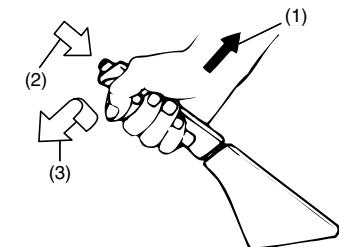
La zone utile dans l'habitacle correspond à l'ensemble de l'habitacle, à l'exception de la zone située au-dessus du tableau de bord.

### NOTE :

- Dans l'une des situations suivantes, même si la télécommande se trouve dans la zone utile dans l'habitacle, il se peut qu'il soit impossible de mettre le moteur en marche ou de changer de mode d'allumage, et que le système déclenche l'avertissement de TELECOMMANDE HORS ZONE.
  - La pile de la télécommande est faible.
  - La télécommande est perturbée par de puissantes interférences radio.
  - La télécommande est en contact avec un objet métallique ou est recouverte par un objet métallique.
  - La télécommande est dans un espace de rangement comme la boîte à gants ou un vide-pochette de porte.
  - La télécommande est dans la poche du pare-soleil ou sur le plancher.
- Dans l'une des situations suivantes, même si la télécommande se trouve hors de la zone utile dans l'habitacle, il peut être possible de mettre le moteur en marche ou de changer de mode d'allumage. L'avertissement TELECOMMANDE HORS ZONE n'est pas toujours déclenché dans ces cas-là.
  - La télécommande est à l'extérieur du véhicule, mais très proche d'une porte.
  - La télécommande est sur le tableau de bord.

## Levier de frein de stationnement

### EXEMPLE



54G039

- (1) Engagement  
 (2) Relâchement  
 (3) Relâchement

Le levier de frein de stationnement se trouve entre les deux sièges. Pour engager le frein de stationnement, appuyer sur la pédale de frein et tirer à fond sur le levier de frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyer sur la pédale de frein, tirer légèrement sur le levier de frein de stationnement, appuyer du pouce sur le bouton se trouvant à l'extrémité de ce levier et abaisser le levier à sa position d'origine.

Sur les véhicules à boîte CVT, toujours engager le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position «P» (STATIONNEMENT). Si le véhicule est garé dans une pente et que le levier de changement de vitesse est mis en position «P» avant d'engager le frein de stationnement, il sera ensuite difficile de déplacer le levier de changement de vitesse de cette position «P» en raison du poids du véhicule.

Avant de démarrer le véhicule, dégager le levier de changement de vitesse de la position «P» avant de relâcher le frein de stationnement.

### AVERTISSEMENT

- Ne jamais faire rouler le véhicule avec le frein de stationnement serré : l'efficacité des freins arrière risque d'être réduite par la surchauffe, la durée de vie des freins en sera réduite ou une détérioration définitive des freins peut en résulter.
- Si le frein de stationnement n'est pas parfaitement efficace ou s'il s'avère impossible de le desserrer complètement, faire immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

### AVERTISSEMENT

Toujours engager le frein de stationnement à fond avant de quitter le véhicule sinon celui-ci risque de se déplacer tout seul et d'être à l'origine d'un accident. En cas de stationnement, vérifier que le levier de changement de vitesse est dans l'une des positions suivantes;

- 1<sup>re</sup> vitesse ou «R» (Marche arrière) pour les véhicules à boîte-pont manuelle.
- «P» (Stationnement) pour les véhicules à boîte CVT.
- «D», «M» ou «R» pour les véhicules à changement de vitesse automatique. Vérifier également le combiné d'instruments pour s'assurer que la boîte-pont est engagée en position «1» ou «R».

Même si un rapport est engagé ou si le levier de changement de vitesse est en position de stationnement, ne pas oublier d'engager complètement le frein de stationnement.

### AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule par temps extrêmement froid, procéder de la manière suivante :

- 1) Engager le frein de stationnement.
- 2) Boîte-pont manuelle – Arrêter le moteur, puis engager la marche arrière ou la première.

Changement de vitesse automatique - passer en position «D», «M» ou «R» et vérifier le témoin de rapport engagé dans le combiné d'instruments pour s'assurer que la boîte-pont est engagée en position «1» ou «R», puis éteindre le moteur.

Boîte-pont CVT – Engager en position «P» (Stationnement) et couper le moteur.

- 3) Descendre du véhicule et caler les roues.
- 4) Relâcher le frein de stationnement.

Lorsque vous revenez à votre véhicule, engagez d'abord le frein de stationnement, puis retirez les cales de roue.

**NOTE :**

(pour les modèles à changement de vitesse automatique)

Pour des détails complémentaires sur la façon d'utiliser le levier de changement de vitesse pour garer le véhicule, se reporter au point «Stationnement» dans «Changement des vitesses automatique» dans cette section.

### **AVERTISSEMENT**

Ne laissez pas de briquets, de bombes d'aérosols, de canettes de soda ou d'articles en plastique (comme par exemple des verres, des boîtiers de CD, etc.) dans un véhicule exposé au soleil. La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner les risques suivants :

- Le gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol et pourrait causer un incendie.
- Les lunettes, cartes plastiques ou boîtiers de CD, etc. peuvent se déformer ou se casser.
- Les canettes de soda peuvent exploser.

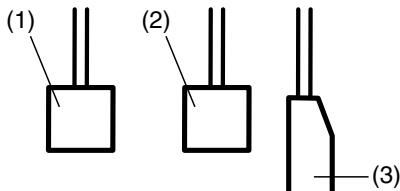
### Avertisseur sonore de rappel de frein de stationnement

Un signal sonore retentit de façon intermittente pour rappeler au conducteur de relâcher le frein de stationnement si le véhicule est démarré alors que le frein de stationnement n'est pas relâché. S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché et que le témoin d'alerte de système de freinage est éteint.

### Pédales

#### Boîte-pont manuelle

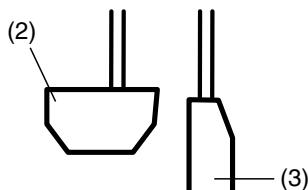
##### EXEMPLE



80J2121

#### Changement de vitesse automatique ou boîte CVT

##### EXEMPLE



80J2122

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Pédale d'embrayage (1)

La pédale d'embrayage permet de désolidariser les roues motrices de la transmission au démarrage du moteur, à l'arrêt ou à l'utilisation du levier de changement de vitesse. Appuyer sur la pédale permet de désengager l'embrayage.

#### AVERTISSEMENT

**Ne pas conduire en laissant le pied sur la pédale d'embrayage. Cela risque d'entraîner une usure excessive de l'embrayage, une détérioration de cet embrayage ou une perte imprévue du frein moteur.**

### Pédale de frein (2)

Ce véhicule SUZUKI est équipé de freins à disque à l'avant et de freins à tambour à l'arrière. Appuyer sur la pédale de frein agit sur les quatre roues.

Les freins peuvent éventuellement crisser lors de leur utilisation. Il s'agit d'un phénomène normal dû aux conditions environnantes comme le froid, l'humidité, la neige, etc.

#### AVERTISSEMENT

**Si le crissement des freins est excessif et se produit chaque fois que les freins sont engagés, en faire effectuer le contrôle par un concessionnaire SUZUKI.**

#### AVERTISSEMENT

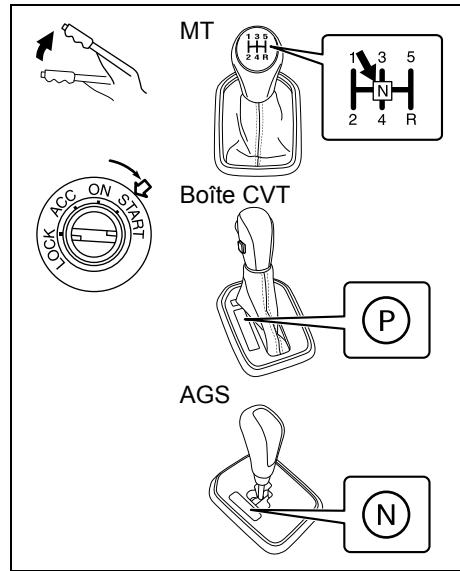
**Ne pas appliquer les freins en continu ou reposer votre pied sur la pédale de frein. Dans un tel cas, les freins vont surchauffer et leur action sera imprévisible, la distance de freinage sera plus longue ou ces freins risquent de se détériorer de manière définitive.**

### Pédale d'accélérateur (3)

La pédale d'accélérateur commande la vitesse du moteur. Appuyer sur la pédale d'accélérateur permet d'augmenter la puissance disponible et la vitesse.

### Démarrage du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

#### Avant de démarrer le moteur



75RM256

- 1) Vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond.
- 2) Boîte-pont manuelle – Passer en position «N» (point mort) et appuyer complètement sur la pédale d'embrayage. Tenir la pédale d'embrayage enfoncée pendant le démarrage du moteur.  
Boîte CVT – Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position «P» (Stationnement), passer en position «P» (stationnement). (pour redémarrer le moteur si le véhicule est en mouvement, passer en position «N»).

Changement de vitesse automatique - Passer en position «N» (point mort) et appuyer sur la pédale de frein. Tenir la pédale de frein enfoncée pendant le démarrage du moteur.

**NOTE :**

- Les véhicules à boîte CVT sont pourvus d'un dispositif de verrouillage du démarreur conçu pour mettre ce dernier hors circuit quand la boîte-pont se trouve dans une position où la transmission est en prise.
- Pour les véhicules à changement de vitesse automatique, si le moteur ne peut pas démarrer, vérifier que le levier de changement de vitesse soit sur «N» avant de redémarrer le moteur.

**AVERTISSEMENT**

**Avant de démarrer le moteur, vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond et que la boîte-pont est au point mort (ou en position de stationnement pour les boîtes CVT).**

**Démarrage du moteur à froid et à chaud**

Sans toucher à la pédale d'accélérateur, lancer le moteur en amenant la clé de contact sur «START». Relâcher la clé dès que le moteur démarre.

**AVIS**

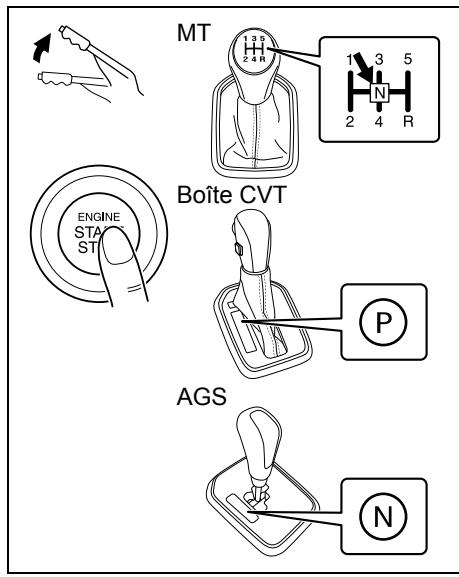
- Relâcher le démarreur dès que le moteur démarre sous peine de détérioration du système de démarreur.
- Ne pas tirer sur le démarreur pendant plus de 12 secondes de suite. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, attendre environ 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Si le moteur ne démarre pas au bout de 12 secondes, attendre environ 15 secondes, enfoncez la pédale d'accélérateur au 1/3 de sa course et essayer à nouveau. Relâcher la clé et la pédale d'accélérateur dès que le moteur démarre.

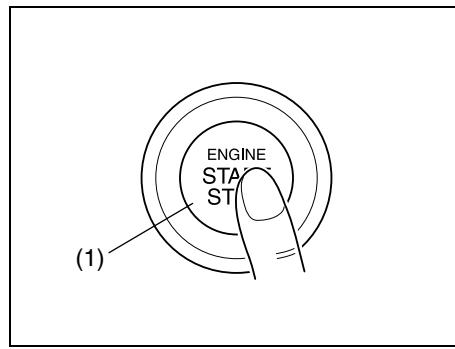
Si le moteur ne démarre toujours pas, essayer à nouveau en maintenant la pédale d'accélérateur enfoncée à fond. Cette manœuvre devrait désengorger le moteur s'il est noyé.

### Démarrage du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

#### Avant de démarrer le moteur



- 1) Vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond.
- 2) Boîte-pont manuelle – Passer en position «N» (point mort) et appuyer complètement sur la pédale d'embrayage. Tenir les pédales d'embrayage et de frein toutes deux pressées à fond.  
Boîte CVT – Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position «P» (Stationnement), passer en position «P». Tenir la pédale de frein pressée à fond.  
Changement de vitesse automatique – Passer en position «N» (point mort) et appuyer sur la pédale de frein. Tenir la pédale de frein enfoncée pendant le démarrage du moteur.



- 3) Le message «APPUYER SUR DEMARRER» apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Appuyer sur le contacteur du

moteur (1). Le moteur de démarreur est automatiquement arrêté dès que le moteur démarre.

#### AVERTISSEMENT

**Avant de démarrer le moteur, vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond et que la boîte-pont est au point mort (ou en position de stationnement pour les véhicules équipés d'une boîte CVT).**

#### AVIS

- Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur pendant la procédure de mise en marche du moteur.
- Si le moteur ne répond pas lorsque l'on tente de le démarrer à l'aide du contacteur du moteur, ou si le mode d'allumage change intempestivement selon le cycle LOCK (OFF) – ACC – ON, il se peut que la batterie au plomb du véhicule soit déchargée. Contrôler la tension de la batterie au plomb avant de faire une nouvelle tentative.

#### NOTE :

- Il n'est pas nécessaire de continuer à appuyer sur le contacteur du moteur jusqu'au démarrage du moteur.
- Le moteur des véhicules à boîte-pont manuelle ne démarre pas si la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.

- Les véhicules à boîte CVT sont pourvus d'un dispositif de verrouillage du démarreur conçu pour mettre ce dernier hors circuit quand la boîte-pont se trouve dans une position où la transmission est en prise.
- Pour les véhicules à changement de vitesse automatique, si le moteur ne peut pas démarrer, vérifier que le levier de changement de vitesse soit sur «N» avant de redémarrer le moteur.
- Pendant la procédure de démarrage du moteur, certains messages d'aide apparaissent sur l'affichage des informations. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».
- Pour faciliter le démarrage du moteur, éteindre les équipements électriques gros consommateurs de courant, comme les phares et le système de climatisation.
- Même si le moteur n'a pas pu démarrer, le moteur de démarreur est automatiquement arrêté après un temps assez court. Par la suite, si le moteur de démarreur s'est automatiquement arrêté ou en présence de certaines anomalies dans le système, le moteur de démarreur tourne uniquement lorsque le contacteur du moteur est maintenu enfoncé.

## Arrêt du moteur

- Après l'immobilisation complète du véhicule, arrêter le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur.
- En cas d'urgence, il est possible d'arrêter le moteur en enfonçant rapidement le contacteur du moteur plus de 3 fois, ou en enfonçant et en maintenant le contacteur du moteur pendant plus de 2 secondes pendant que le véhicule est en mouvement.

### NOTE :

Sauf dans une situation d'urgence, ne pas arrêter le moteur pendant que le véhicule est en mouvement.

La manœuvre du volant de direction et le freinage exigent beaucoup plus de force quand le moteur est arrêté.

Se reporter au point «Freins» dans cette section.

### AVIS

Si le moteur est arrêté alors que le véhicule roule, la boîte CVT risquerait d'être endommagée.

Ne jamais arrêter le moteur quand le véhicule roule.

### Démarrage du moteur à froid et à chaud

Sans toucher à la pédale d'accélérateur, lancer le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage START.

#### AVIS

**Ne pas tirer sur le démarreur pendant plus de 12 secondes de suite.**

**Si le moteur ne démarre pas au premier essai, attendre environ 15 secondes avant d'essayer de nouveau.**

Lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage START, le démarreur lance le moteur pendant environ 12 secondes avant de le démarrer. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, attendre 15 secondes avant de réessayer en maintenant enfoncé le contacteur du moteur et en maintenant la pédale d'accélérateur pressée à 1/3 de sa course. Relâcher la pédale d'accélérateur quand le moteur démarre.

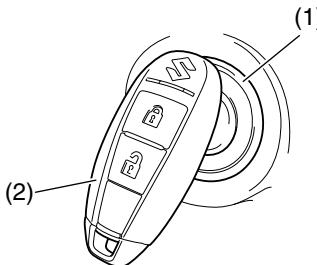
Si le moteur ne démarre toujours pas, essayer à nouveau en maintenant la pédale d'accélérateur enfoncée à fond. Cette manœuvre devrait désengorger le moteur s'il est noyé.

Si on ne parvient pas à mettre le moteur en marche par cette méthode, consulter un concessionnaire SUZUKI.

### Si le témoin d'avertissement principal clignote et qu'il est impossible de démarrer le moteur

Il se peut que le système ne détecte pas la présence de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir dans la zone utile dans l'habitacle. Réessayer après avoir vérifié que la télécommande est près de soi. S'il est toujours impossible de faire démarrer le moteur, la pile de la télécommande est peut-être trop faible. Pour démarrer le moteur, utiliser la méthode suivante :

#### EXEMPLE



58MST0302

- 1) Vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond.
- 2) Boîte-pont manuelle – Passer en position «N» (point mort) et appuyer complètement sur la pédale d'embrayage. Tenir les pédales d'embrayage et de frein toutes deux pressées à fond.  
Boîte CVT – Si le levier de changement

de vitesse n'est pas en position «P» (Stationnement), passer en position «P». Tenir la pédale de frein pressée à fond.

Changement de vitesse automatique - Passer en position «N» (point mort) et appuyer complètement sur la pédale de frein. Tenir la pédale de frein pressée à fond.

- 3) Le message «APPUYER SUR CONTACTEUR DU MOTEUR.» apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Appuyer sur le contacteur du moteur (1).
- 4) Le témoin d'avertissement principal dans le combiné d'instruments clignote pendant environ 10 secondes. Toucher le contacteur du moteur avec l'extrémité du bouton LOCK de la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

#### NOTE :

- *S'il n'est pas possible de démarrer le moteur après plusieurs essais avec la méthode ci-dessus, le problème peut se situer ailleurs, par exemple la batterie au plomb est peut-être trop faible. Faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI.*

- Le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume pendant 5 secondes tandis que le témoin d'avertissement principal clignote. De plus, certains messages peuvent apparaître à l'affichage des informations pendant ce temps. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».
- Si on le souhaite, il est possible de configurer le système pour que le signal sonore intérieur retentit une fois pour avertir que la télécommande se trouve hors de la zone de portée. Pour cette reprogrammation, prière de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Lorsque la pile de la télécommande est presque complètement déchargée, le message correspondant apparaît sur l'affichage des informations lorsque le contacteur du moteur est enfoncé pour régler le mode d'allumage sur ON. Pour obtenir des détails complémentaires sur le remplacement de la pile, se reporter au point «Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/émetteur du système de démarrage sans la clé» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### Retour en mode d'allumage LOCK (OFF)

Boîte CVT – Par mesure de sécurité, on ne peut revenir en mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur que lorsque le levier de changement de vitesse se trouve en position «P» sans devoir enfoncez le bouton de pommeau de vitesse.

#### NOTE :

*Sur les modèles à boîte CVT, il est impossible de remettre le mode d'allumage du moteur en position LOCK (OFF) tant que le levier de changement de vitesse est sur une position autre que «P».*

Certaines anomalies touchant aux circuits du moteur peuvent empêcher le retour du contacteur du moteur en mode LOCK (OFF). Dans cette éventualité, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé après avoir procédé aux opérations suivantes :

- Verrouiller les portes à l'aide de la clé pour se protéger contre le vol (on ne peut alors pas verrouiller le véhicule à partir de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou d'un contacteur de requête).
- Débrancher le câble négatif de la batterie au plomb pour éviter qu'elle se décharge.

### Signal sonore de rappel de mode LOCK (OFF)

Si la porte du conducteur est ouverte alors que le mode d'allumage LOCK (OFF) n'est pas sélectionné en appuyant sur le contacteur du moteur, le signal sonore retentit pour avertir de cette situation.

- Si on ouvre la porte du conducteur après avoir remis le contacteur du moteur en mode d'allumage ACC, le signal sonore intérieur émet un signal intermittent.
- Ce signal sonore cesse si on appuie deux fois sur le contacteur du moteur pour revenir au mode d'allumage LOCK (OFF).

#### NOTE :

*Chaque fois que l'on quitte le véhicule, avant de verrouiller les portes, toujours vérifier que le mode d'allumage LOCK (OFF) a été sélectionné à l'aide du contacteur du moteur. Sans revenir en mode d'allumage LOCK (OFF), il est impossible d'utiliser un contacteur de requête ou la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir pour verrouiller les portes.*

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Avertisseur sonore de verrouillage de direction

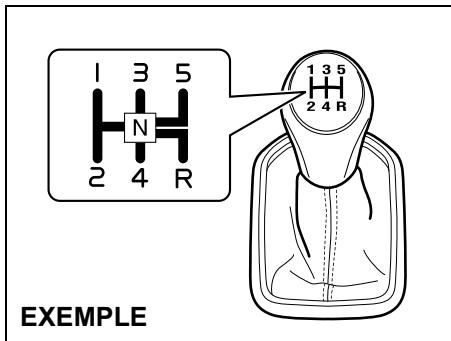
Si, suite à un dysfonctionnement du système, le verrouillage de direction ne s'active pas lorsque le mode d'allumage est passé en mode LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur et qu'une porte (y compris la ridelle arrière) est ouverte ou fermée, le signal sonore intérieur émet une série de courts bips pour avertir de cette situation. Le cas échéant, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

### Utilisation de la boîte-pont

#### ⚠ AVERTISSEMENT

**Ne pas accrocher d'élément sur le levier de changement de vitesse et ne pas utiliser celui-ci comme appuie-main. Dans le cas contraire, cela pourrait empêcher le bon fonctionnement du levier de changement de vitesse et provoquer son dysfonctionnement, ce qui pourrait provoquer un accident de manière inattendue.**

### Boîte-pont manuelle



### Démarrage

Pour commencer à rouler, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage et passer en 1re. Après avoir libéré le frein de stationnement, relâcher progressivement la pédale d'embrayage. Dès que le régime du moteur change, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur tout en continuant à libérer progressivement l'embrayage.

### Changement des vitesses

Toutes les vitesses de marche avant sont synchronisées, ce qui permet un passage des vitesses simple et silencieux. Toujours enfoncez la pédale d'embrayage à fond avant de changer de vitesse. Evitez d'amener le régime moteur dans la zone rouge du compte-tours (sur modèles équipés).

### Vitesses maximum admissibles au passage du rapport inférieur

#### Modèle équipé d'un moteur K12C

Passage au rapport inférieur	km/h (mph)
De 2e en 1re	45 (28)
De 3e en 2e	80 (50)
De 4e en 3e	130 (81)
De 5e en 4e	175 (109)*

**Modèle équipé d'un moteur K12M**

Passage au rapport inférieur	km/h (mph)
De 2e en 1re	45 (28)
De 3e en 2e	85 (53)
De 4e en 3e	130 (81)
De 5e en 4e	175 (109)*

**\*NOTE :**

*En raison de la circulation et/ou de l'état du véhicule, certaines des vitesses maximum admissibles indiquées ci-dessus ne peuvent pas être atteintes.*

**AVIS**

**Ne pas rétrograder à un rapport inférieur à la vitesse plus rapide que les vitesses maximum autorisées pour la prochaine vitesse inférieure, ou le moteur et la boîte-pont pourraient être sérieusement endommagés.**

**AVERTISSEMENT**

- Avant de négocier une descente longue ou raide, réduire la vitesse et rétrograder. Le moteur fournira alors de lui-même une certaine force de freinage grâce au rapport inférieur. Un usage excessif des freins risque de se traduire par une surchauffe et une perte complète d'efficacité.
- Sur les routes glissantes, ralentir avant de rétrograder. Des modifications brusques et/ou importantes du régime moteur risquent d'affecter la force de traction et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

**AVIS**

- Pour éviter toute détérioration de l'embrayage, ne pas utiliser la pédale d'embrayage comme un repose-pieds tout en roulant et ne pas utiliser l'embrayage pour retenir le véhicule dans une pente. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour changer de vitesse.
- Pour changer de vitesse ou au démarrage, ne pas embalier le moteur. Embalier le moteur risque de raccourcir la durée de vie de ce dernier et avoir des effets négatifs sur le passage des vitesses.

**AVIS**

**S'assurer que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.**

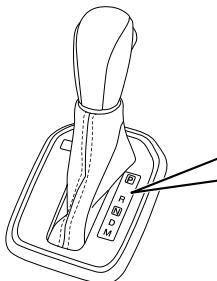
## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Boîte-pont à variation continue (CVT)

#### Levier de changement de vitesse

#### Modèles avec mode manuel

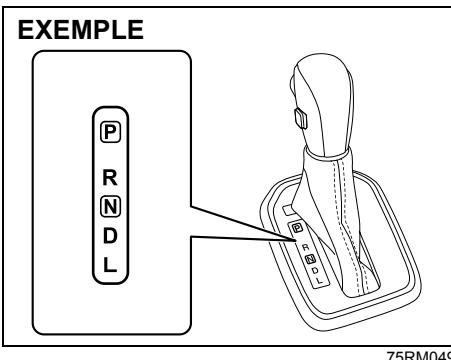
##### EXEMPLE



75RM112

#### Modèles avec contacteur de mode S

##### EXEMPLE



75RM049

Le levier de changement de vitesse est ainsi conçu qu'il est impossible de le déplacer de la position «P» à une autre position si le contacteur d'allumage n'est pas en position «ON» ou si le mode d'allumage n'est pas en position ON et si on n'appuie pas sur la pédale de frein.

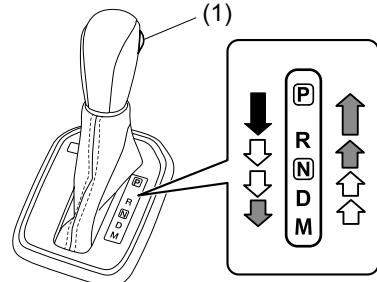
#### AVERTISSEMENT

Toujours appuyer sur la pédale de frein avant de passer de la position «P» (Stationnement) (ou «N» (Point mort) quand le véhicule est à l'arrêt complet) à une position de marche avant ou en marche arrière afin d'empêcher le véhicule de se déplacer de façon imprévue lors de la manœuvre.

Le levier de changement de vitesses est pourvu d'un mécanisme de verrouillage pour en éviter le déplacement accidentel. Pour déplacer le levier de changement de vitesse :

#### Modèles avec mode manuel

##### EXEMPLE

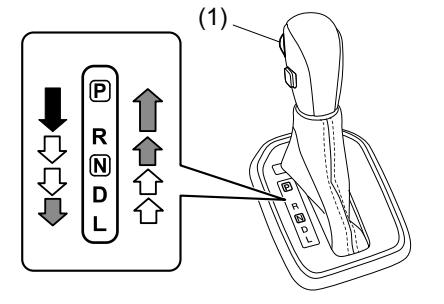


75RM113

(1) Bouton de pommeau de vitesse

## Modèles avec contacteur de mode S

## EXEMPLE



(1) Bouton de pommeau de vitesse

	Déplacer le levier en tenant le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé et en appuyant sur la pédale de frein.
	Déplacer le levier en tenant le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé.
	Déplacer le levier sans tenir le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé.

## NOTE :

- Déplacer toujours le levier de changement de vitesse sans appuyer sur le bouton de pommeau de vitesses (1), sauf pour passer de la position «P» à «R», «D» à «M» ou «L», «N» à «R» ou «R» à «P». Si le bouton de pommeau de vitesse (1) est toujours enfoncé lorsque le levier de changement de vitesse est déplacé, la position «P», «R», «M» ou «L» risque d'être sélectionnée par erreur.
- Le conducteur et le passager doivent veiller à ne pas heurter le levier de changement de vitesse avec le genou car cela pourrait entraîner un changement imprévu du rapport de transmission.

Utiliser les positions du levier de changement de vitesse conformément aux instructions suivantes :

**P (Stationnement)**

Cette position assure le verrouillage de la boîte-pont quand le véhicule est garé ou au démarrage du moteur. Ne passer en position de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

**R (Marche arrière)**

Passer dans cette position pour effectuer une marche arrière depuis l'arrêt complet du véhicule. Vérifier que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

**AVIS**

Ne pas passer le levier de changement de vitesse en position «R» quand le véhicule avance encore car cela peut endommager la boîte-pont. Si le levier de changement de vitesse est mis en position «R» alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph), la boîte-pont n'engagera pas la marche arrière.

## NOTE:

Pour les modèles destinés à Hong Kong, l'avertisseur sonore de la position de marche arrière retentit lors de la marche arrière pour informer le conducteur que le levier de changement de vitesse est en position «R». L'avertisseur sonore de la position de marche arrière n'est pas utilisé pour avertir que véhicule fait marche arrière aux personnes se trouvant à l'extérieur du véhicule.

**N (Point mort)**

Utiliser cette position pour redémarrer le moteur si celui-ci cale pendant que le véhicule est en mouvement. Le point mort peut également être utilisé, en même temps que la pédale de frein, pour maintenir le véhicule à l'arrêt quand le moteur tourne au ralenti.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### D (prise directe)

Utiliser cette position pour une conduite normale.

Lorsque le levier de changement de vitesse est en position «D», appuyer sur la pédale d'accélérateur pour passer automatiquement au rapport inférieur. Plus la vitesse du véhicule est grande, plus la pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour rétrograder.

### M (mode manuel) (modèles avec mode manuel)

Utiliser cette position pour rouler en mode manuel.

Pour la présentation détaillée du mode manuel et de son utilisation, voir la rubrique «Mode manuel» plus loin dans cette section.

### L (Bas) (pour les modèles avec contacteur de mode S)

Utiliser cette position pour obtenir la puissance maximum dans des côtes abruptes, pour conduire dans la neige ou dans la boue ou pour obtenir un frein moteur maximum dans les descentes raides.

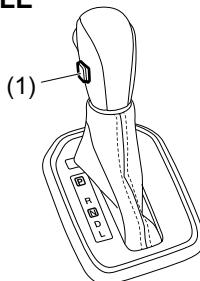
### AVIS

Pour éviter toute dégradation de la boîte CVT, bien respecter les conseils suivants :

- S'assurer que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en position «P» ou «R».
- Ne pas passer de la position «P» ou «N» à «R», «D», «M» ou «L» quand le moteur tourne à une vitesse supérieure au ralenti.
- Ne pas emballer pas le moteur quand la boîte-pont est en position de conduite («R», «D», «M» ou «L») et que les roues avant sont bloquées.
- Ne pas retenir le véhicule sur une pente à l'aide de l'accélérateur. Utiliser les freins du véhicule.

### Contacteur de mode S (modèles avec contacteur de mode S)

#### EXEMPLE



75RM051

(1) Contacteur de mode S

#### Le contacteur de mode S est ACTIF

Ce mode est adapté lors de la conduite en collines et/ou sur des routes cahoteuses.

- Le frein moteur sera engagé lors de la conduite sur pentes descendantes.
- Ce mode aide à mener une conduite puissante et douce sur les montées ou les routes accidentées avec un régime moteur stable.

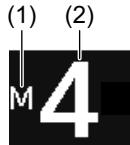
**Le contacteur de mode S est INACTIF**

Ce mode est adapté à la conduite normale.

- Une faible consommation de carburant est conservée avec moins de bruit.
- A chaque appui sur le bouton, la commutation entre ON et OFF se produit.
- Lorsque le contacteur de mode S est activé, l'indicateur de mode S s'allume.
- Au démarrage du moteur, le bouton du mode S sera sur OFF.

**Mode manuel (modèles avec mode manuel)**

La boîte CVT peut changer les vitesses automatiquement. Lors de l'utilisation du mode manuel, il est possible de changer de rapport de la même manière qu'avec une boîte-pont manuelle conventionnelle. Pour utiliser le mode manuel, déplacer le levier de changement de vitesse de la position «D» à la position «M».

**EXEMPLE**

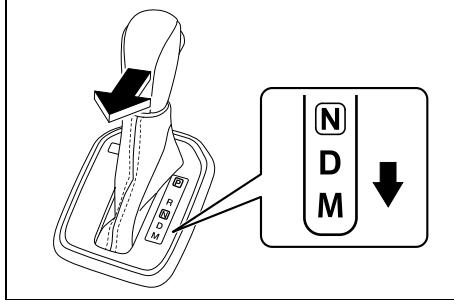
75RM325

- (1) Témoin de mode manuel  
(2) Rapport engagé

Le témoin de mode manuel (1) et la position de rapport engagé (2) apparaissent sur l'affichage des informations.

**NOTE :**

- Le rapport engagé indiqué sur l'affichage des informations lorsque le levier de changement de vitesse passe de la position «D» à «M» est le rapport engagé qui a été sélectionné automatiquement lorsque le levier de changement de vitesse était en position «D».
- Il est possible de passer temporairement en mode manuel en tirant vers soi la manette de changement de vitesse située sur le volant lorsque le levier de changement de vitesse est en position «D».

**EXEMPLE**

62R0098

**Passage des vitesses en mode manuel**

Il est possible de passer de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> en fonction de la vitesse du véhicule.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

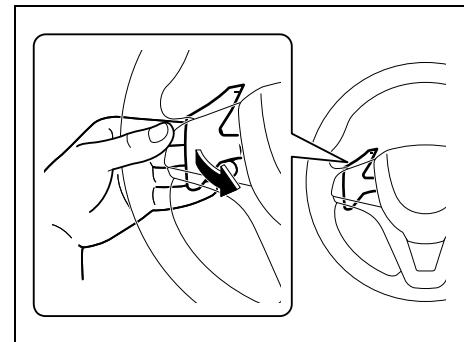
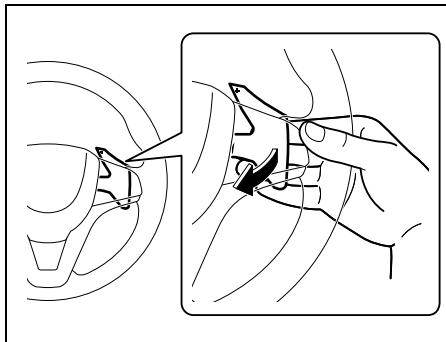
### NOTE :

- Si le moteur s'emballe, la boîte passe automatiquement au rapport supérieur pour éviter d'endommager le moteur et la boîte-pont.
- Quand la vitesse du véhicule devient très lente, la boîte rétrograde automatiquement et le rapport engagé revient en 1re si le véhicule s'arrête, sans qu'il soit nécessaire d'agir sur le levier de changement de vitesse.
- Une franche pression sur la pédale d'accélérateur fait rétrograder automatiquement, même si le levier de changement de vitesse se trouve en mode manuel.

### NOTE :

Quand on change de vitesse, il peut arriver que la boîte-pont n'exécute pas le changement demandé et qu'un signal sonore retentit. Cela se produit dans certaines situations pour maintenir la souplesse de conduite et pour protéger la boîte-pont.

### Utilisation de la manette de changement de vitesse



Pour passer au rapport inférieur, tirer vers soi le côté «-» de la manette de changement de vitesse, situé sur le côté gauche du volant. En relâchant le doigt du bouton, le bouton revient à sa position d'origine.

### NOTE :

- Pour faire varier le rapport en continu, relâcher le doigt de la manette de changement de vitesse avant de l'actionner à nouveau. On ne peut pas faire varier le rapport en continu en maintenant la manette de changement de vitesse tiré vers soi.
- Si on agit sur les deux manettes de changement de vitesse «+» et «-» en même temps, le changement de rapport peut ne pas se produire.

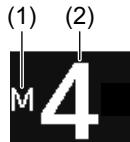
## Annulation du mode manuel

Pour annuler le mode manuel, passer le levier de changement de vitesse de la position «M» à «D».

## Mode manuel temporaire

Tirer la manette de changement de vitesse vers soi lorsque le levier de changement de vitesse est en position «D». Le témoin de mode manuel (1) et la position de rapport engagé (2) apparaissent sur l'affichage des informations.

### EXEMPLE



75RM325

- (1) Témoin de mode manuel
- (2) Rapport engagé

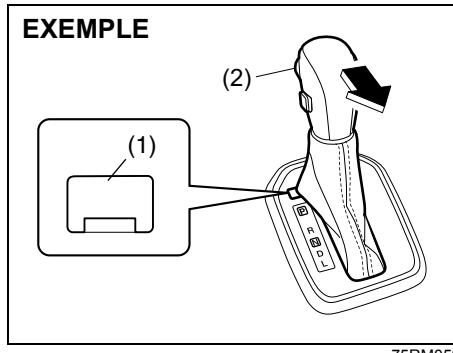
Le mode manuel temporaire est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Si on maintient la pédale d'accélérateur enfoncée pendant un certain temps sans demander de changement de rapport.
- Quand la vitesse du véhicule devient très lente.

## S'il s'avère impossible de libérer le levier de changement de vitesse d'une boîte CVT de la position «P» (STATIONNEMENT)

### Véhicules à conduite à gauche

#### EXEMPLE



75RM052

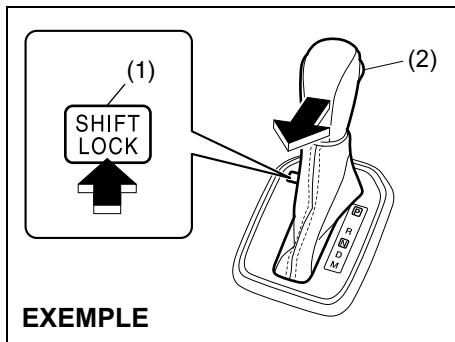
Les véhicules avec boîte CVT sont pourvus d'un dispositif de verrouillage en position stationnement à commande électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou en cas d'anomalie électrique, il ne sera pas possible de libérer normalement la boîte CVT de la position de stationnement. Un démarrage forcé par batterie de secours peut aider à remédier au problème. Dans le cas contraire, procéder de la manière suivante. La méthode suivante va permettre de dégager la boîte-pont de la position de stationnement.

- 1) S'assurer que le frein de stationnement est bien engagé.
- 2) Si le moteur tourne, le couper.
- 3) S'assurer que la clé est en position «ON» ou «ACC», ou que le mode d'allumage est en position ON ou ACC.
- 4) Retirer le cache (1) sur le bouton.
- 5) Lorsque le bouton de déverrouillage (1) est enfoncé avec la clé ou la tige à bout plat, appuyer sur le bouton de pommeau de vitesse (2) et mettre le levier de changement de vitesse dans la position souhaitée.

Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. S'il s'avère nécessaire de procéder souvent de cette manière ou si la méthode ne marche pas, faire réparer le véhicule par un concessionnaire.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Véhicules à conduite à droite



75RM053

Les véhicules avec boîte CVT sont pourvus d'un dispositif de verrouillage en position stationnement à commande électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou en cas d'anomalie électrique, il ne sera pas possible de libérer normalement la boîte CVT de la position de stationnement. Un démarrage forcé par batterie de secours peut aider à remédier au problème. Dans le cas contraire, procéder de la manière suivante. La méthode suivante va permettre de dégager la boîte-pont de la position de stationnement.

- 1) S'assurer que le frein de stationnement est bien engagé.
- 2) Si le moteur tourne, le couper.
- 3) S'assurer que la clé est en position «ON» ou «ACC», ou que le mode d'allumage est en position ON ou ACC.
- 4) Lorsque le bouton de déverrouillage (1) est enfoncé, appuyer sur le bouton de pommeau de vitesse (2) et mettre le levier de changement de vitesse dans la position souhaitée.

Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. S'il s'avère nécessaire de procéder souvent de cette manière ou si la méthode ne marche pas, faire réparer le véhicule par un concessionnaire.

### Changement de vitesse automatique

Le changement de vitesse automatique est composé d'une boîte-pont à 5 vitesses avant/arrière.

Le changement de vitesse automatique présente les caractéristiques de base d'une boîte-pont manuelle conventionnelle, mais l'embrayage et le changement de rapport de la boîte-pont sont contrôlés électroniquement.

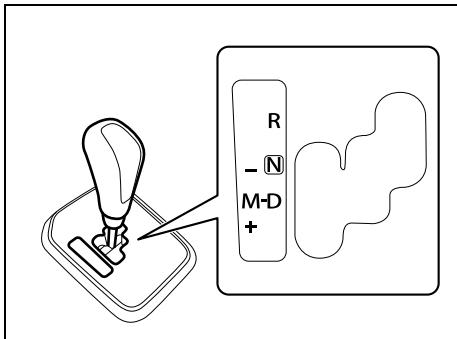
#### AVIS

**Ne pas appuyer simultanément sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Cela peut causer des dommages ou une surchauffe de l'embrayage.**

#### NOTE :

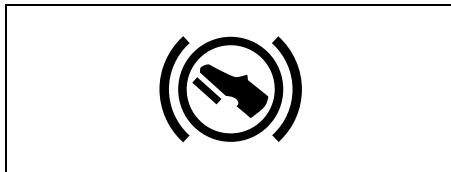
*A l'ouverture de la porte du conducteur, les systèmes de changement de vitesse automatique fonctionnent automatiquement et un bruit de fonctionnement se fait entendre. Il ne signale pas une défaillance.*

Les caractéristiques sont les suivantes :



75RM255

### Témoin d'enfoncement de la pédale de frein

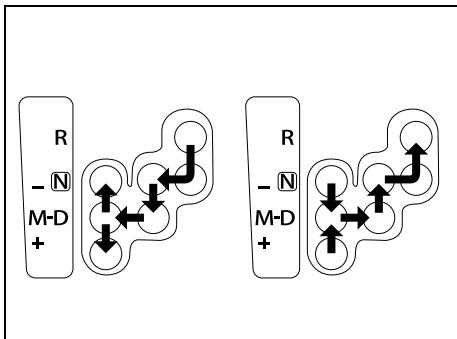


76MH0A047

Ce témoin s'allumera si la pédale de frein n'est pas enfoncée dans les situations suivantes.

- Au démarrage du moteur.
- Lorsque le moteur est allumé et le levier de changement de vitesse est déplacé de la position «N» à la position «D», «M» ou «R».
- Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou le mode d'allumage sur ON, et le moteur éteint, le levier de changement de vitesse est déplacé dans une position quelconque.

Ce témoin s'allume également s'il est impossible d'engager l'un des rapports et que le système est incapable de retenir le passage de rapport quand le levier de changement de vitesse passe de la position «N» à la position «D», «M» ou «R».



75RM166

### Démarrage du moteur

Lors du démarrage du moteur, toujours mettre le levier de changement de vitesse en position «N» et appuyer fermement sur la pédale de frein. Le moteur ne peut pas démarrer si le levier de changement de vitesse n'est pas en position «N» et la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si le véhicule a été garé avec un rapport engagé la dernière fois (si vous pouvez voir «1» ou «R»), passer sur «N» (point mort) et appuyer sur la pédale de frein. Tenir la pédale de frein enfoncée pendant le démarrage du moteur. Le signal sonore est audible en peu de temps.

#### NOTE :

*Si vous démarrez le moteur sans que le levier de changement de vitesse soit en position «N», le témoin de rapport engagé sur le combiné d'instruments clignotera.*

### Fonctionnement de l'embrayage

Il est possible de choisir entre le mode de conduite (D) ou le mode manuel (M). Du fait que ce véhicule commande électriquement le fonctionnement de l'embrayage quel que soit le mode, l'utilisation de l'embrayage n'est pas nécessaire.

# FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

## Fonction progressive

Ce véhicule est muni d'une fonction progressive qui permet au véhicule de démarrer en douceur en engageant l'embrayage. Lorsque le levier de changement de vitesse se trouve sur l'une des positions «D», «M» ou «R», et que la pression du pied sur la pédale de frein a été relâchée, le véhicule démarre lentement sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. La fonction progressive est désactivée si vous appuyez sur la pédale de frein ou tirez le levier de frein de stationnement.

### NOTE :

*Si la porte du conducteur est ouverte et/ou le levier de frein de stationnement est serré avec le rapport en position «M», «D» ou «R», la fonction progressive ne fonctionnera pas.*

## Stationnement et arrêt du véhicule

Le changement de vitesse automatique n'a pas de position de stationnement. Stationner le véhicule avec un rapport engagé. S'assurer que le levier de changement de vitesse est sur «D», «M» ou «R». Vérifier également le combiné d'instruments pour s'assurer que la boîte-pont est engagée en position «1» ou «R».

## AVIS

**Un signal sonore retentit en continu si le véhicule est utilisé avec le levier de changement de vitesse se situant entre deux positions de rapport. Le véhicule deviendra inopérant si vous continuez à conduire le véhicule avec le levier de changement de vitesse se situant entre deux positions de rapport.**

## Mode Conduite (D)

Lorsque le mode Conduite (D) est activé, le rapport engagé le plus approprié est sélectionné automatiquement lors de l'activation de la pédale d'accélérateur et de la variation de la vitesse du véhicule.

### Conduite normale :

- 1) Démarrer le moteur comme indiqué dans le point «Démarrage du moteur» dans cette section.
- 2) Le pied sur la pédale de frein, passer le levier de changement de vitesse en position «D». Lorsque le levier de changement de vitesse passe en position «D», le rapport passe en 1<sup>re</sup>.

### NOTE :

*• Si la 1<sup>re</sup> vitesse ne peut être engagée même si le levier de changement de vitesse est passé de la position «N» à la position «D», le système retentera de passer le rapport automatiquement. Cela prendra un certain temps, le bruit des engrenages peut être entendu, et un choc des passage des rapports peut se produire. Cependant, ils n'indiquent pas un dysfonctionnement.*

*• Le témoin «N» clignotera, le témoin d'appui de la pédale de frein apparaîtra et un signal sonore (longue impulsion sonore) retentira si l'un des cas suivants se produit;*

*– Si le levier de changement de vitesse passe de la position «N» à la position «D» sans appuyer sur la pédale de frein*

*– Si le système est incapable de retenir le passage de rapport  
Il faut appuyer sur la pédale de frein et déplacer le levier de changement de vitesse en position «N», puis passer à «D» à nouveau.*

- 3) Relâcher le frein de stationnement et la pédale de frein.
- 4) Appuyer lentement sur la pédale d'accélérateur.

**AVERTISSEMENT**

- Pendant la marche du véhicule, ne pas mettre le levier de changement de vitesse en position «N». Le frein moteur peut ne pas fonctionner et un accident imprévu peut se produire. Si le levier de changement de vitesse revient de «N» à «D» à cause d'un passage de rapport involontaire, le rapport sera engagé en fonction de la vitesse actuelle du véhicule.
- Toujours garder le pied sur la pédale de frein à l'arrêt avec le moteur en marche. Cette opération empêche le véhicule de se déplacer en raison de l'activation involontaire de la fonction progressive.

**AVIS**

S'il est impossible de passer le levier de changement de vitesse à une position quelconque, ou si le rapport est automatiquement passé en position «N» lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 10 km/h (6 mph), il peut y avoir un dysfonctionnement systématique. Si cela se produit, demander à votre concessionnaire SUZUKI de vérifier le changement de vitesse automatique dès que possible.

**AVIS**

**Ne faites pas fonctionner le système comme indiqué ci-dessous. Le cycle de vie de l'embrayage peut être réduit.**

- Utiliser la pédale d'accélérateur pour maintenir le véhicule sur une pente ascendante avec le levier de changement de vitesse en position «D» ou «M». Effectuer cette opération pendant une certaine période de temps fera retentir un signal sonore d'avertissement.
- Déplacer le levier de changement de vitesse en position «D», «M» ou «R» tout en emballant le moteur.
- Conduire à basse vitesse en utilisant une vitesse supérieure.
- Maintenir le véhicule sur une pente ascendante en utilisant la fonction progressive. Effectuer cette opération pendant une certaine période de temps fera retentir un signal sonore d'avertissement.

**Démarrage depuis une montée/descente :**

**Montée**

- Appliquer le frein de stationnement fermement pour que le véhicule ne roule pas en arrière.
- Mettre le levier de changement de vitesse en position «D» tout en appuyant sur la pédale de frein. S'assurer que l'indicateur de rapport engagé dans le combiné d'instruments affiche la 1re vitesse.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur, et lorsque le véhicule commence à se déplacer, relâcher le frein de stationnement et appuyer sur la pédale d'accélérateur pour démarrer.

**AVIS**

**Sur une pente ascendante, ne jamais maintenir le véhicule à l'arrêt en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur ou la fonction progressive. En effectuant cette opération pendant une certaine période de temps, un signal sonore d'avertissement retentira et, dans certains cas, le moteur calera. Cela peut aussi causer des dommages excessifs à l'embrayage.**

# FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

## Descente

- 1) Appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de changement de vitesse en position «D». S'assurer que le rapport se situe en 1re en vérifiant l'indicateur de rapport engagé.
- 2) Relâcher la pédale de frein et appuyer lentement sur la pédale d'accélérateur. Même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée, l'embrayage sera engagé lorsque la vitesse du véhicule augmente.

## Utilisation du frein moteur :

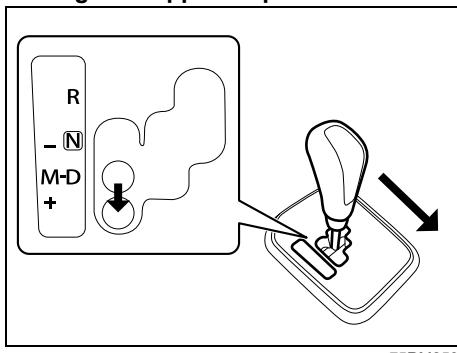
Lors de la conduite sur une pente descendante, le rétrogradage est recommandé. Ainsi, vous pouvez utiliser le frein moteur. En plaçant le levier de changement de vitesse en position «M», le mode manuel (M) est sélectionné et il est possible de passer manuellement à une vitesse inférieure. Pour des détails complémentaires sur le fonctionnement du passage au rapport inférieur, se reporter au point «Passage au rapport supérieur et inférieur» dans le «Mode manuel (M)».

## Mode Manuel (M)

Le passage de rapports n'est pas automatique. Pour passer le rapport de la boîte-pont, le conducteur doit actionner le levier de changement de vitesse vers la direction «+» ou «-». Quant aux véhicules à boîte-pont manuelle conventionnelle, relâcher un peu la pédale d'accélérateur peut aider le passage de rapport en douceur de la boîte-pont.

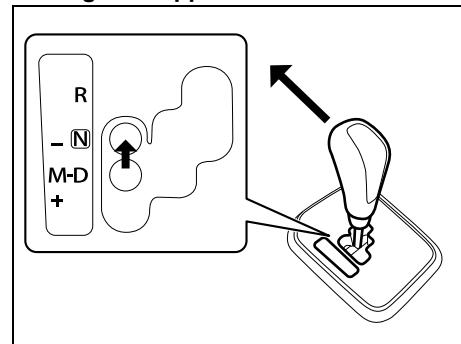
## Passage au rapport supérieur et inférieur :

### Passage au rapport supérieur



Tirer le levier de changement de vitesse vers la direction «+» et le relâcher. Chaque fois que le levier est actionné, la boîte passe au rapport supérieur par palier de 1 dans l'ordre du 1er → 2e → 3e → 4e → 5e rapport.

### Passage au rapport inférieur



75RM259

Tirer le levier de changement de vitesse vers la direction «-» et le relâcher. Chaque fois que le levier est actionné, la boîte passe au rapport inférieur dans l'ordre 5e → 4e → 3e → 2e → 1er rapport.

Le rapport engagé est affiché sur le témoin de rapport engagé. Le rapport engagé montre le rapport engagé de la boîte-pont. Avant de démarrer, toujours vérifier le témoin de rapport engagé pour s'assurer que la boîte-pont est engagée en 1re ou en marche arrière, puis appuyer sur la pédale d'accélérateur.

### NOTE :

- Pour rétrograder en douceur, le moteur tourne vite dans certains cas. Ceci est fait intentionnellement par le système et n'indique pas un mauvais fonctionnement.

- Lors d'une conduite sur pente descendante, rétrograder et utiliser le frein moteur de manière appropriée. Si nécessaire, rétrograder en continu est possible. Toutefois, si vous rétrogradez plus de 3 vitesses, le changement de vitesse prendra plus de temps.
- Pendant le passage de rapport, un bruit peut se faire entendre dans certains cas. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

### ⚠ AVERTISSEMENT

- Soyez prudent quand vous accélérez, passez au rapport supérieur et inférieur ou freinez sur une surface glissante. Une accélération ou un frein moteur soudain pourrait faire tourner ou déraper le véhicule.
- Pour descendre une pente raide, réduire la vitesse et rétrograder. Rappelez-vous, si vous abusez des freins, ils peuvent surchauffer et entraîner une défaillance.
- Pendant la marche du véhicule, ne pas mettre le levier de changement de vitesse en position «N». Le frein moteur peut ne pas fonctionner et un accident imprévu peut se produire. Si le levier de changement de vitesse revient de «N» à «M» à cause d'un passage de rapport involontaire, le rapport sera engagé en fonction de la vitesse actuelle du véhicule.
- Ne pas actionner le frein de stationnement pendant la conduite. Dans le cas contraire, cela pourrait provoquer un dérapage et provoquer un accident imprévu.

### AVIS

- S'il est impossible de passer le levier de changement de vitesse à une position quelconque, ou si le rapport est automatiquement passé en position «N» lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 10 km/h (6 mph), il peut y avoir un dysfonctionnement systématique. Si cela se produit, demander à votre concessionnaire SUZUKI de vérifier le changement de vitesse automatique dès que possible.
- Le mode manuel (M) ne permet pas de passer au rapport supérieur, même si le régime moteur atteint sa limite.
- Le système n'autorise pas le passage supérieur ou inférieur à un rapport pouvant causer un surré-gime ou sous-régime du moteur.
- En cas de conduite fréquente à faible vitesse en utilisant un rapport engagé élevé, le cycle de vie de l'embrayage peut être réduit.
- Rétrograder fréquemment (plus de 3 positions consécutivement) provoque la réduction de la durée de vie de la boîte-pont.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Démarrage :

- 1) Démarrer le moteur comme indiqué dans le point «démarrage du moteur» dans cette section.
- 2) Le pied sur la pédale de frein, passer le levier de changement de vitesse en position «M». Lorsque le levier de changement de vitesse est placé en position «M», le rapport passera en 1re. avant de démarrer, toujours s'assurer que le rapport souhaité est engagé en vérifiant le témoin de rapport engagé, puis appuyer sur la pédale d'accélérateur.

### NOTE :

- Si la 1re vitesse ne peut être engagée même si le levier de changement de vitesse est passé de la position «N» à la position «M», le système retentera de passer la vitesse automatiquement. Cela prendra un certain temps, le bruit des engrenages peut être entendu, et un choc des passage des rapports peut se produire. Cependant, ils n'indiquent pas un dysfonctionnement.
- Le témoin «N» clignotera, le témoin d'appui de la pédale de frein apparaîtra et un signal sonore (longue impulsion sonore) retentira si l'un des cas suivants se produit:
  - Si vous mettez le levier de changement de vitesse de la position «N» à «M» sans appuyer sur la pédale de frein

– Si le système est incapable de retenir le passage de rapport

*Il faut appuyer sur la pédale de frein et placer le levier de changement de vitesse en position «N», puis passer en position «M» à nouveau quelques secondes plus tard.*

3) Relâcher le frein de stationnement et la pédale de frein, appuyer lentement sur la pédale d'accélérateur pour un démarrage en douceur.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toujours garder le pied sur la pédale de frein à l'arrêt avec le moteur en marche. Ces opérations empêchent le véhicule de se déplacer en raison de l'activation involontaire de la fonction progressive.

### AVIS

Ne faites pas fonctionner le système comme indiqué ci-dessous. Le cycle de vie de l'embrayage peut être réduit.

- Utiliser la pédale d'accélérateur pour maintenir le véhicule sur une pente ascendante avec le levier de changement de vitesse en position «M» ou «D». Effectuer cette opération pendant une certaine période de temps fera retentir un signal sonore d'avertissement.
- Déplacer le levier de changement de vitesse en position «M», «D» ou «R» tout en emballant le moteur.
- Conduire à basse vitesse en utilisant une vitesse supérieure.
- S'arrêter sur une pente en utilisant la fonction progressive. Effectuer cette opération pendant une certaine période de temps fera retentir un signal sonore d'avertissement.

**Démarrage depuis une montée/descente :****Montée**

- 1) Appliquer le frein de stationnement fermement pour que le véhicule ne roule pas en arrière.
- 2) Mettre le levier de changement de vitesse en position «M» tout en appuyant sur la pédale de frein. S'assurer que l'indicateur de rapport engagé dans le combiné d'instruments affiche la 1re vitesse.
- 3) Relâcher la pédale de frein et appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur, et lorsque le véhicule commence à se déplacer, relâcher le frein de stationnement et appuyer sur la pédale d'accélérateur pour démarrer.

**AVIS**

**Sur une pente ascendante, ne jamais maintenir le véhicule à l'arrêt en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur ou la fonction progressive. En effectuant cette opération pendant une certaine période de temps, un signal sonore d'avertissement retentira et, dans certains cas, le moteur calera. Cela peut aussi causer des dommages excessifs à l'embrayage.**

**Descente**

- 1) Appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de changement de vitesse en position «M». Vérifier l'indicateur de rapport engagé pour s'assurer d'être au 1er rapport.
- 2) Relâcher la pédale de frein et appuyer lentement sur la pédale d'accélérateur. Même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée, l'embrayage sera engagé lorsque la vitesse du véhicule augmente.

**Marche arrière**

Une fois que le véhicule est à l'arrêt complet, appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de changement de vitesse en position «R». Appuyer lentement sur la pédale d'accélérateur comme lors d'un démarrage au 1er rapport. Avant de reculer, s'assurer que la marche arrière est sélectionnée en vérifiant le témoin de rapport engagé.

**NOTE :**

- Si la marche arrière ne peut être engagée même si le levier de changement de vitesse est passé de la position «N» à la position «R», le système retentera de passer le rapport automatiquement. Cela prendra un certain temps, le bruit des engrenages peut être entendu, et un choc des passage des rapports peut se produire. Cependant, ils n'indiquent pas un dysfonctionnement.

- Le témoin «N» clignotera, le témoin d'appui de la pédale de frein apparaîtra et un signal sonore (longue impulsion sonore) retentira si l'un des cas suivants se produit;

– Si le levier de changement de vitesse passe de la position «N» à la position «R» sans appuyer sur la pédale de frein

– Si le système est incapable de retenir le passage de rapport

Il faut appuyer sur la pédale de frein et placer le levier de changement de vitesse en position «N», puis passer en position «R» à nouveau quelques secondes plus tard.

- Le système n'autorisera pas le passage en position «R» si la vitesse du véhicule est supérieure à environ 3 km/h (2 mph). Si le levier de changement de vitesse est utilisé sous cette condition, l'indicateur «N» dans le combiné d'instruments clignote. Cependant, lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à environ 3 km/h (2 mph), le rapport sera déplacé vers l'arrière. S'assurer que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en position «R».

### AVIS

Sur une pente descendante, ne jamais maintenir le véhicule à l'arrêt en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur ou la fonction progressive. En effectuant cette opération pendant une certaine période de temps, un signal sonore d'avertissement retentira et, dans certains cas, le moteur calera. Cela peut aussi causer des dommages excessifs à l'embrayage.

### Arrêt

Le véhicule peut être arrêté en appuyant sur la pédale de frein indépendamment du rapport engagé. En effet, l'embrayage se désengage automatiquement pour empêcher l'arrêt du moteur.

- Si le levier de changement de vitesse est en position «D», le rapport sera rétrogradé en 1re à l'arrêt du véhicule.
- Si le levier de changement de vitesse est en position «M», le rapport sera rétrogradé en 1re à l'arrêt du véhicule.

### AVERTISSEMENT

- Lors de l'arrêt, par exemple, à un feu de circulation, s'assurer d'enfoncer fermement la pédale de frein. Pour votre sécurité, appliquez également le frein de stationnement lors d'un arrêt sur une pente.
- Lors de l'emballement du moteur, s'assurer que le rapport est en position «N» en vérifiant le témoin de rapport engagé. Si l'accélérateur est actionné avec le rapport sur une autre position, le véhicule risque de se déplacer, provoquant un accident imprévu.
- Ne pas laisser le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
- En quittant le véhicule, arrêter le moteur et garer le véhicule avec un rapport engagé. S'il est nécessaire de quitter le véhicule pendant que le moteur tourne, serrer fermement le frein de stationnement placer le levier de changement de vitesse en position «N». Sinon, le véhicule peut se déplacer de manière imprévue et provoquer un accident.

### AVIS

- Sur une pente, ne jamais maintenir le véhicule à l'arrêt en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur ou la fonction progressive. En effectuant cette opération pendant une certaine période de temps, un signal sonore d'avertissement retentira et, dans certains cas, le moteur calera. Cela peut aussi causer des dommages excessifs à l'embrayage.
- Si le levier de changement de vitesse est actionné plus que nécessaire, le système peut restreindre le fonctionnement du levier de changement de vitesse pendant une certaine période de temps, et le passage de rapport peut ne pas se produire de façon appropriée. Par conséquent, ne pas actionner le levier de changement de vitesse si cela n'est pas nécessaire.

## Stationnement

Contrairement à une boîte-pont automatique, un changement automatique de vitesse n'a pas de position de stationnement. Stationner le véhicule avec un rapport engagé.

- 1) Serrer le frein de stationnement fermement.
- 2) Tout en appuyant sur la pédale de frein, déplacer le levier de changement de vitesse en position «R» sur une pente descendante, et au 1er rapport dans le mode d'entraînement (D) ou en position «M» dans le mode manuel (M) sur une pente ascendante et confirmer le rapport engagé en vérifiant l'indicateur de rapport engagé.
- 3) Couper le moteur.

### *NOTE :*

- Après l'arrêt du moteur, le rapport de la boîte-pont ne change pas même en déplaçant le levier de changement de vitesse dans une position quelconque. Toujours déplacer le levier de changement de vitesse avant d'arrêter le moteur.
- Vérifier le rapport engagé de la boîte-pont en regardant l'indicateur de rapport engagé, puis tourner le contacteur d'allumage sur la position «LOCK» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF), pour arrêter le moteur. Relâcher la pédale de frein après quelques secondes.

## AVERTISSEMENT

- Si le rapport n'est pas correctement et complètement engagé avant que le contacteur d'allumage soit tourné sur la position «LOCK» ou le contacteur du moteur soit enfoncé pour changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF), le véhicule peut ne pas être stationné avec le rapport engagé. Toujours confirmer le rapport engagé en vérifiant l'indicateur de rapport engagé indicateur lors du stationnement.
- Sur une pente descendante, le rapport doit être mis en marche arrière, et en 1re vitesse sur une pente ascendante. Sinon, le véhicule peut se déplacer, et provoquer un accident imprévu. Si le rapport est laissé en position «N», le véhicule ne peut pas être stationné avec un rapport engagé.

## Quitter le stationnement

Appuyer sur la pédale de frein, tourner le contacteur d'allumage en position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage sur ON, et passer le levier de changement de vitesse en position «N». Le rapport sera désengagé.

## Fonctions d'avertissement

Un signal sonore d'avertissement retentit ou l'indicateur clignote dans les conditions suivantes.

### Signal sonore d'avertissement

- L'embrayage est chauffé en raison d'une charge excessive.
- La fonction progressive est activée pendant une longue période de temps.

## AVIS

Dans les cas ci-dessus, se placer sur le côté de la route et arrêter le moteur, puis demander à un concessionnaire SUZUKI d'inspecter le véhicule. Sinon, le disque de l'embrayage peut être endommagé.

- Le contacteur d'allumage est tourné en position «LOCK» ou contacteur du moteur est enfoncé pour changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF) avec le rapport en 2e, 3e, 4e ou 5e. Dans ce cas, tourner le contacteur d'allumage en position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage à ON et passer le levier de changement de vitesse en position «N», le passer à la position «D» ou «M» ou «R», puis tourner le contacteur d'allumage en position «LOCK» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF).

- Pendant un arrêt, la porte du conducteur est ouverte avec le levier de changement de vitesse en position «R», «D» ou «M» pendant que le moteur est en marche.

### L'indicateur «N» clignote

Lorsque le témoin indicateur de rapport «N» clignote, il faut appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de changement de vitesse en position «N».

### L'indicateur «1st» clignote

Lorsque le témoin indicateur de vitesse «1st» clignote, il faut appuyer sur la pédale de frein et déplacer le levier de changement de vitesse en position «N», puis passer à nouveau en position «D» ou «M» quelques secondes plus tard.

### L'indicateur «R» clignote

Lorsque le témoin indicateur de vitesse «R» clignote, il faut appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de changement de vitesse en position «N», puis passer à nouveau en position «R» quelques secondes plus tard.

## Témoin de changement de vitesse (sur modèles équipés)

### EXEMPLE



75RM327

Dans les situations suivantes, le témoin de changement de vitesse apparaît sur l'affichage des informations lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou que le mode d'allumage est sur ON.

- Pour les véhicules à boîte-pont manuelle, lorsque le levier de changement de vitesse est dans une position autre que «N» (Point mort).
- Pour les véhicules équipés d'un changement de vitesse automatique, lorsque le mode manuel est utilisé.
- Pour les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse, lorsque le système n'est pas utilisé.

Le système de commande électronique surveille les conditions de conduite (comme la vitesse du véhicule et/ou le régime moteur), et il indique quel rapport engagé est optimal pour la conduite avec l'indication sur l'affichage.

### Véhicule à boîte-pont manuelle

Si la flèche HAUT/BAS est affichée à l'écran pendant la conduite, il est recommandé d'engager le rapport indiqué en passant à un rapport supérieur ou en rétrogradant jusqu'à ce que la flèche disparaîsse. C'est le rapport engagé optimal pour une condition de conduite réduisant le régime moteur et l'effort du moteur et réduisant la consommation de carburant.

### Véhicules avec changement de vitesse automatique (lorsque le mode manuel est utilisé)

Si la flèche HAUT est affichée à l'écran pendant la conduite, il est recommandé d'engager le rapport supérieur jusqu'à ce que la flèche disparaîsse. C'est le rapport engagé optimal pour une condition de conduite réduisant le régime moteur et l'effort du moteur et réduisant la consommation de carburant.

Pour des détails complémentaires concernant l'utilisation de la boîte-pont, se reportez au point «Utilisation de la boîte-pont» de cette section.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le témoin de changement de vitesse est conçu pour indiquer le rapport engagé optimal pour la conduite ; cependant, malgré ce témoin, le conducteur devra toujours faire attention à sa conduite et changer lui-même les rapports.

Pour une conduite en toute sécurité, ne pas fixer le témoin de changement de vitesse du regard, faire attention aux conditions de conduite, et passer au rapport supérieur ou rétrograder si nécessaire.

**NOTE :**

- Pour les véhicules avec boîte-pont manuelle, le témoin de changement de vitesse n'est pas affiché lorsque le rapport engagé est sur «N» (point mort).
- Pour les véhicules à boîte-pont, si vous appuyez sur la pédale d'embrayage lorsque la flèche HAUT/BAS s'affiche, l'indication disparaîtra.
- Pour les véhicules à changement de vitesse automatique, si vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que la flèche HAUT est affichée, l'affichage montrera le rapport engagé actuellement sélectionné.
- La durée d'affichage du témoin de changement de vitesse peut différer en fonction de l'état du véhicule et/ou des conditions de conduite, même si le véhicule roule à la même vitesse et au même régime moteur.
- Si l'un des systèmes électriques tels que le système d'assistance de freinage à double caméra ou l'ESP® (sur modèles équipés) fonctionne, le témoin de changement de vitesse disparaît temporairement.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Exemple de témoin de changement de vitesse

#### Boîte-pont manuelle

Indication	Description
	Le rapport engagé inférieur est sélectionné pour la vitesse et/ou le régime moteur du véhicule. Le passage à un rapport engagé supérieur est recommandé.
	Le rapport engagé supérieur est sélectionné pour la vitesse et/ou le régime moteur du véhicule. Le passage à un rapport engagé inférieur est recommandé.

#### Changement de vitesse automatique (lorsque le mode manuel est utilisé)

Indication	Description
	Le rapport engagé inférieur est sélectionné pour la vitesse et/ou le régime moteur du véhicule. Le passage à un rapport engagé supérieur est recommandé. <ul style="list-style-type: none"><li>Dans ce cas, le passage au 5e rapport engagé ou supérieur est recommandé.</li></ul>

### Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (sur modèles équipés)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) arrête et redémarre automatiquement le moteur lors de la décélération avant l'arrêt et lorsque le véhicule est à l'arrêt, par exemple devant un feu de circulation, afin de réduire les gaz d'échappement, la consommation de carburant et le bruit du moteur.

- Ce système arrête automatiquement le moteur dans certaines conditions. Lorsque le véhicule est arrêté pendant une longue période ou lorsque le véhicule est laissé sans surveillance, engager fermement le frein de stationnement, puis tourner le contacteur d'allumage ou appuyer sur le contacteur du moteur pour arrêter le moteur.
- Si certaines conditions sont remplies, le moteur est automatiquement arrêté lors de la décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour un véhicule avec boîte-pont manuelle, environ 13 km/h (8 mph) ou moins pour les véhicules à boîte CVT) avant de s'arrêter. Cependant, le moteur ne sera pas automatiquement arrêté lors de la décélération jusqu'à ce que la confirmation de la fonction du système soit terminée.

**NOTE :**

Si votre véhicule est équipé du système de chauffage et de climatisation automatique, il est possible de modifier l'état de l'arrêt du moteur par l'intermédiaire de l'affichage des informations. Se reporter au point «Mode de réglage» dans «Affichage des informations (combiné d'instruments avec compte-tours)» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».



75RM054

**ATTENTION**

- Ne pas sortir du véhicule lorsque le moteur a été automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP. Cela risque de provoquer un accident.
  - Pour une boîte-pont manuelle, si la ceinture du siège du conducteur est détachée ou la porte du conducteur est ouverte, le moteur va redémarrer en guise d'avertissement que le moteur était automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP.
  - Pour un changement de vitesse automatique, si la ceinture du siège du conducteur est détachée, si la pédale de frein est enfoncée ou la porte du conducteur est ouverte, le moteur va redémarrer en guise d'avertissement que le moteur était automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP.
- Si le moteur ne redémarre pas automatiquement après avoir été arrêté par le système ENG A-STOP, tourner le contacteur d'allumage ou appuyer sur le contacteur du moteur pour démarrer le moteur. L'utilisation du véhicule sans redémarrer le moteur demande plus d'effort pour le contrôle du volant et du freinage et risque de provoquer un accident.

**AVIS**

Du fait que les modèles équipés de ce système utilisent une batterie au plomb spécifiquement pour le système ENG A-STOP à haute efficacité, respecter les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut entraîner un dysfonctionnement du système et peut réduire la durée de vie de la batterie.

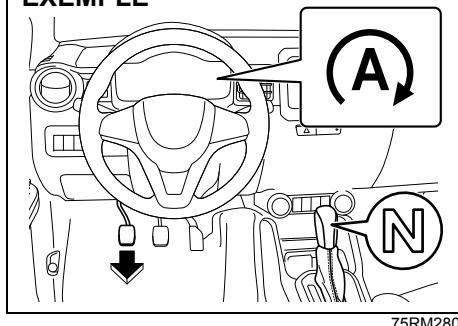
- Lors du remplacement de la batterie, utiliser uniquement le type spécifié. (ne pas utiliser d'autre type de batterie).
- Ne pas alimenter d'accessoires électriques à partir des bornes de batterie.

### Arrêt/redémarrage automatique du moteur

#### Véhicules à boîte-pont manuelle

- 1) Avec la pédale de frein enfoncée, ralentir le véhicule.

#### EXEMPLE



75RM280

- 2) Lors d'une décélération à environ 15 km/h (9 mph) ou moins avec la pédale d'embrayage enfoncée et le levier de changement de vitesse positionné sur «N», puis la pédale d'embrayage relâchée, le moteur s'arrête automatiquement.

Le témoin ENG A-STOP (vert) sur le combiné d'instruments s'allume.

- Le système ENG A-STOP n'arrêtera pas moteur automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies.

Pour des détails complémentaires, se

reporter à la section «Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP».

- Pendant l'arrêt automatique du moteur, il est possible que le moteur s'arrête, accompagné d'un signal sonore intérieur ou d'un redémarrage, pour assurer la sécurité.

Pour des détails complémentaires, se reporter à la section «Précautions lorsque le moteur est arrêté automatiquement».

#### AVIS

Pendant l'arrêt automatique du moteur, ne pas déplacer le levier de changement de vitesse à une position autre que «N» sans appuyer sur la pédale d'embrayage. Si le levier de changement de vitesse est positionné sur une position autre que «N», le moteur ne redémarrera pas automatiquement même si la pédale d'embrayage est enfoncée.

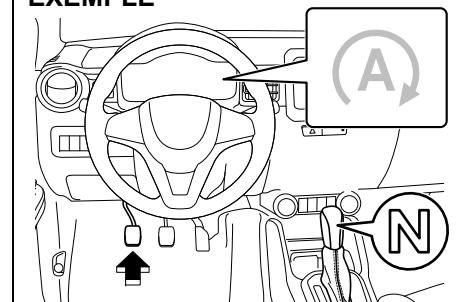
#### NOTE :

- La fonction d'arrêt automatique du moteur pendant la décélération sera prête dès que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph) après le redémarrage du moteur.
- Même si le moteur ne s'est pas arrêté automatiquement avant que le véhicule s'arrête (toujours en marche à environ 15 km/h (9 mph) ou au-dessous), le

moteur peut s'arrêter automatiquement dès que le véhicule s'arrête.

- Si le moteur a calé à cause d'une utilisation rapide de l'embrayage, le moteur peut redémarrer lorsque le levier de changement de vitesse est en position «N» (point mort), la pédale d'embrayage est enfoncée, et d'autres conditions d'attente sont remplies.
- L'audio et d'autres composants électriques peuvent être utilisés au cours de l'arrêt automatique du moteur, mais le climatiseur passera en mode ventilateur.
- Si le véhicule est équipé du système de chauffage et de climatisation automatique, la vitesse du ventilateur sera limitée pendant l'arrêt automatique du moteur (uniquement en mode de commande automatique) pour que l'habitacle soit climatisé pour un temps plus long.

#### EXEMPLE



75RM281

- 3) Que le véhicule soit à l'arrêt ou non, appuyer sur la pédale d'embrayage va redémarrer le moteur et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Lorsque le moteur effectue son arrêt automatique, appuyer sur la pédale d'embrayage va redémarrer le moteur en consommant du carburant. Par conséquent, pour favoriser l'économie de carburant, il est recommandé d'appuyer sur la pédale d'embrayage juste avant que le véhicule démarre.

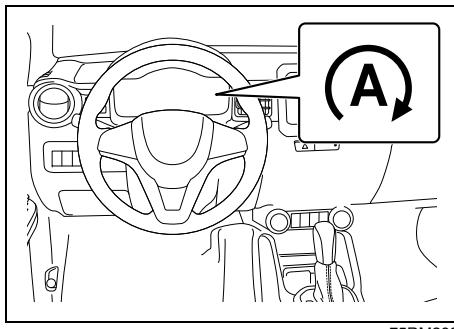
- Sans appuyer sur la pédale d'embrayage, le moteur redémarre automatiquement si les conditions de redémarrage automatique du moteur sont remplies.

Pour des détails complémentaires, se reporter à la section «Conditions pour redémarrer automatiquement le moteur».

### Véhicules à boîte CVT

- 1) Pendant la conduite, le témoin ENG A-STOP (vert) dans le combiné d'instruments s'allume si les conditions permettant au moteur de s'arrêter automatiquement (conditions d'attente) sont remplies.

Pour des détails complémentaires sur les conditions d'attente, se reporter au point «Conditions d'attente» dans cette section.



75RM233

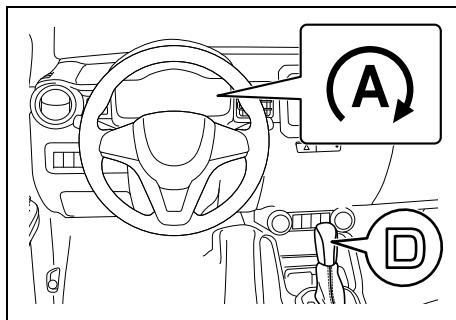
- 2) Appuyer sur la pédale de frein pour ralentir tandis que le levier de changement de vitesse est en position «D» arrêtera automatiquement le moteur avant que le véhicule s'arrête (environ 13 km/h ou moins). Dans le même temps, le témoin ENG A-STOP (vert) restera allumé.

- Le moteur ne s'arrêtera pas automatiquement si toutes les conditions pour arrêter automatiquement le moteur ne sont pas remplies, même si la pédale de frein est enfoncée pour décélérer pendant que le témoin ENG A-STOP (vert) est allumé.

Pour des détails complémentaires pour arrêter automatiquement le moteur, se reporter au point «Conditions d'arrêt automatique du moteur» dans cette section.

- Pour assurer la sécurité lorsque le moteur est arrêté automatiquement, le signal sonore intérieur peut retentir et le moteur calera, ou le moteur peut redémarrer.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE



75RM234

### NOTE :

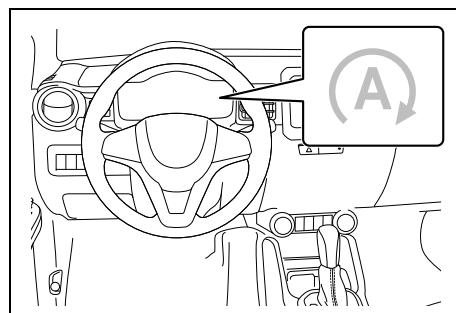
- Le moteur ne s'arrête pas automatiquement lors de la décélération sans appuyer sur la pédale de frein, par exemple, en utilisant le frein moteur.
- Le moteur peut s'arrêter automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, même si le moteur n'est pas arrêté automatiquement avant d'arrêter le véhicule (à environ 13 km/h ou moins).
- Les composants électriques, tels que le système de navigation ou le système audio, peuvent être utilisés pendant que le moteur a été arrêté automatiquement, cependant, les contacteurs de climatisation passent en mode ventilation.
- Pour le système de chauffage et de climatisation automatique, le débit d'air est limité (uniquement en mode automatique) lorsque le moteur est arrêté automatiquement, afin d'améliorer les

performances de refroidissement et de chauffage.

- 3) Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, que ce soit avant ou après l'arrêt du véhicule, le moteur redémarre et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

- Le moteur redémarre automatiquement si les conditions pour redémarrer automatiquement le moteur sont remplies, même si la pédale de frein est enfoncée.

Pour des détails complémentaires pour redémarrer automatiquement le moteur, se reporter au point «Conditions de redémarrage automatique du moteur» dans cette section.



75RM235

### NOTE :

Le système d'aide au démarrage en côte est activé lorsque le moteur redémarre automatiquement.

- 4) Après avoir conduit pendant un certain temps après le redémarrage automatique du moteur, le témoin ENG A-STOP (vert) est allumé si les conditions permettant au moteur d'être arrêté automatiquement (conditions d'attente) sont remplies.

## Précautions lorsque le moteur est arrêté automatiquement

### AVERTISSEMENT

N'effectuer aucune des opérations suivantes lorsque le moteur a été arrêté automatiquement. Cela risque de provoquer un accident.

	Fonctionnement/Condition du véhicule	Solution
Commun	<p>Capot moteur ouvert</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le signal sonore intérieur retentit par intermittence.</li> <li>• Le moteur cale après son arrêt automatique.</li> <li>• Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.</li> </ul>	<p>Pour redémarrer le moteur, suivre la procédure ci-dessous.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Engager le frein de stationnement fermement, puis placer le levier de changement de vitesse en position «N» (pour une boîte-pont manuelle) ou en position «P» (pour une boîte CVT).</li> <li>2) Bien refermer le capot moteur.</li> <li>3) Tourner le contacteur d'allumage ou appuyer sur le contacteur du moteur pour redémarrer le moteur.</li> </ol>
Boîte-pont manuelle	<p>Ceinture du siège du conducteur détachée ou porte du conducteur ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le signal sonore intérieur retentit 10 fois.</li> <li>• Le moteur redémarre automatiquement.</li> <li>• Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote 5 fois, puis disparaît.</li> </ul> <p>Levier de changement de vitesse placé sur une position autre que «N» sans appuyer sur la pédale d'embrayage, ceinture de sécurité du siège du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le signal sonore intérieur retentit par intermittence.</li> <li>• Le moteur cale après son arrêt automatique.</li> <li>• Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.</li> </ul>	<p>Attacher la ceinture de sécurité du siège du conducteur et/ou fermer la porte du conducteur.</p> <p>Pour redémarrer le moteur, suivre la procédure ci-dessous.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Engager le frein de stationnement fermement, puis placer le levier de changement de vitesse en position «N».</li> <li>2) Fermer la porte et boucler la ceinture de sécurité.</li> <li>3) Tourner le contacteur d'allumage ou appuyer sur le contacteur du moteur pour redémarrer le moteur.</li> </ol>

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

---

	Fonctionnement/Condition du véhicule	Solution
Boîte CVT	Ceinture du siège du conducteur détachée ou porte du conducteur ouverte <ul style="list-style-type: none"><li>• Le signal sonore intérieur retentit 10 fois. (pendant environ 5 secondes).</li><li>• Le moteur redémarre automatiquement.</li><li>• Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote 5 fois, puis disparaît.</li></ul>	<p>Avant de conduire, fermer la porte et boucler la ceinture de sécurité. De plus, avant de quitter le véhicule, suivre la procédure ci-dessous.</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Engager le frein de stationnement fermement, puis placer le levier de changement de vitesse en position «P».</li><li>2) Lorsque le véhicule sera à l'arrêt pendant un long moment ou lorsque le véhicule est laissé sans surveillance, appuyer sur le contacteur du moteur pour arrêter le moteur.</li></ol>

*NOTE :*

*Les témoins suivants dans le combiné d'instruments ne s'allument pas lorsque le moteur est arrêté automatiquement.*

- *Témoin de dysfonctionnement, témoin de direction assistée, témoin de pression d'huile, témoin de charge*

## Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP

### Conditions d'attente

Si toutes les conditions suivantes sont remplies pendant la conduite, l'arrêt automatique du moteur sera autorisé.

- Pour les boîtes CVT, le témoin ENG A-STOP (vert) s'allume.

Lorsque le moteur démarre		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le moteur démarre avec le capot moteur bien fermé.</li> </ul>
Lors de la conduite	Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le système ENG A-STOP n'est pas désactivé (OFF).</li> <li>La batterie est chargée de plus de certain quantité et la température à l'intérieur de la batterie est comprise dans la plage spécifiée. (n° 1)</li> <li>La température du liquide de refroidissement du moteur est comprise dans la plage spécifiée.</li> <li>La ceinture de sécurité du siège du conducteur est attachée.</li> <li>La porte du conducteur est bien fermée.</li> <li>Le capot moteur est bien fermé.</li> </ul> <p>&lt;Véhicules avec système de chauffage et de climatisation automatique&gt;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'air provenant des sorties est suffisamment frais lors de la phase de climatisation ou suffisamment chaud lors de la phase de chauffage.</li> <li>Le dégivrage est éteint.</li> </ul>
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'y a aucun signal pour empêcher l'arrêt du moteur à partir des systèmes de commande électriques autres que le système ENG A-STOP. (n° 2)</li> </ul>
	Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le levier de changement de vitesse est en position «D» ou «N». (n° 3)</li> <li>Le mode manuel n'est pas en cours d'utilisation.</li> <li>Il n'y a aucun signal pour empêcher l'arrêt du moteur à partir des systèmes de commande électriques autres que le système ENG A-STOP. (n° 4)</li> </ul>

n° 1 : Si la batterie est déchargée, par exemple, si le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période ou des composants électriques, tels que le système de navigation ou le système audio, n'ont pas été utilisés pendant une longue période alors que le moteur a été arrêté, le système peut prendre un certain temps pour passer en mode d'attente.

n° 2 : Si l'un des témoins et voyants affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrêtera pas automatiquement.

n° 3 : Le système sera en attente même si le levier de changement de vitesse est en position «N», cependant, le moteur sera arrêté automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, au lieu de lors de sa décélération (environ 13 km/h ou moins) avant de s'arrêter.

n° 4 : Après que le témoin ENG A-STOP (vert) s'allume, il peut y avoir un signal pour empêcher l'arrêt du moteur. Dans ce cas, le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint lorsque le véhicule est arrêté, et le moteur ne s'arrête pas automatiquement. Aussi, si l'un des témoins et voyants affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrêtera pas automatiquement.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Conditions d'arrêt automatique du moteur

Si toutes les conditions suivantes sont remplies alors que les conditions d'attente sont remplies, le moteur s'arrête automatiquement lorsque le véhicule est en décélération avant de s'arrêter ou lorsque le véhicule est arrêté.

Lors d'une décélération avant de s'arrêter	Commun	<ul style="list-style-type: none"><li>Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé.</li><li>La dépression du servofrein est normale.</li></ul>
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>La pédale d'embrayage est enfoncée, le levier de changement de vitesse se trouve en position «N», puis la pédale d'embrayage est relâchée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 15 km/h (9 mph) ou moins.</li></ul>
	Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"><li>La pédale de frein est suffisamment enfoncée. (n°)</li><li>Le véhicule décélère à une vitesse d'environ 13 km/h (8 mph) ou moins.</li><li>Le volant n'est pas en cours d'utilisation.</li><li>La pédale d'accélérateur n'a pas été enfoncée.</li><li>Le véhicule ne roule pas sur une colline escarpée.</li><li>Le frein n'est pas appliqué brusquement.</li></ul>
Lorsque le véhicule est à l'arrêt	Commun	<ul style="list-style-type: none"><li>Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé.</li><li>La dépression du servofrein est normale.</li></ul>
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>Le levier de changement de vitesse est en position «N».</li><li>La pédale d'embrayage est relâchée.</li></ul>
	Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"><li>Le volant n'est pas en cours d'utilisation.</li><li>Le frein n'a pas été appliqué brusquement avant que le véhicule a été arrêté.</li><li>La pédale de frein est suffisamment enfoncée. (n°)</li><li>La pédale d'accélérateur n'a pas été enfoncée.</li><li>Le véhicule ne s'est pas arrêté sur une colline escarpée.</li></ul>

n° : Le moteur ne peut pas être arrêté automatiquement si la pédale de frein a été enfoncée légèrement ou fortement.

**Conditions de redémarrage automatique du moteur**

Si l'une des conditions suivantes du véhicule se produit ou que des opérations sont effectuées alors que le moteur est arrêté automatiquement, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système ENG A-STOP est désactivé (OFF).</li> <li>• La batterie continue de se décharger. (n° 1)</li> <li>• Un dysfonctionnement a été détecté dans ce système. (n° 2)</li> <li>• La dépression du servofrein est faible. (n° 1)</li> <li>• La température de l'air à partir des sorties varie grandement ou les performances de refroidissement et de chauffage sont insuffisantes. (n° 1)</li> <li>• Le sélecteur de température a fortement été réglé sur COOL pendant la phase de climatisation ou fortement été réglé sur HOT pendant la phase de chauffage. (n° 1)</li> <li>• Le dégivrage est allumé. (n° 1)</li> </ul>						
Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pédale d'embrayage est enfoncée.</li> </ul>						
Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pied est retiré de la pédale de frein. (n° 3)</li> <li>• Le volant est actionné. (n° 4)</li> <li>• La pédale d'accélérateur est enfoncée.</li> <li>• Le levier de changement de vitesse est placé en position «P», «R» ou «M».</li> </ul>						
Lors de la décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont manuelle, environ 13 km/h (8 mph) ou moins pour les véhicules à boîte CVT)	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Commun</td><td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le capot moteur a été ouvert.</li> </ul> </td></tr> <tr> <td>Boîte-pont manuelle</td><td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mph) pendant la descente d'une pente. (n° 1)</li> </ul> </td></tr> <tr> <td>Boîte CVT</td><td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le levier de changement de vitesse est placé en position «N».</li> <li>• La pente de la route change brusquement. (n° 1)</li> </ul> </td></tr> </table>	Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le capot moteur a été ouvert.</li> </ul>	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mph) pendant la descente d'une pente. (n° 1)</li> </ul>	Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le levier de changement de vitesse est placé en position «N».</li> <li>• La pente de la route change brusquement. (n° 1)</li> </ul>
Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le capot moteur a été ouvert.</li> </ul>						
Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mph) pendant la descente d'une pente. (n° 1)</li> </ul>						
Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le levier de changement de vitesse est placé en position «N».</li> <li>• La pente de la route change brusquement. (n° 1)</li> </ul>						
Lorsque le véhicule est à l'arrêt	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Commun</td><td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La ceinture de sécurité du siège du conducteur est détachée. (n° 1)</li> <li>• La porte du conducteur est ouverte. (n° 1)</li> <li>• Le véhicule se déplace le long d'une pente. (n° 1)</li> <li>• Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis que le moteur a été arrêté automatiquement. (n° 1)</li> </ul> </td></tr> <tr> <td>Boîte CVT</td><td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fois que le levier de changement de vitesse est placé en position «N», il revient en position «D».</li> </ul> </td></tr> </table>	Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ceinture de sécurité du siège du conducteur est détachée. (n° 1)</li> <li>• La porte du conducteur est ouverte. (n° 1)</li> <li>• Le véhicule se déplace le long d'une pente. (n° 1)</li> <li>• Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis que le moteur a été arrêté automatiquement. (n° 1)</li> </ul>	Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fois que le levier de changement de vitesse est placé en position «N», il revient en position «D».</li> </ul>		
Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ceinture de sécurité du siège du conducteur est détachée. (n° 1)</li> <li>• La porte du conducteur est ouverte. (n° 1)</li> <li>• Le véhicule se déplace le long d'une pente. (n° 1)</li> <li>• Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis que le moteur a été arrêté automatiquement. (n° 1)</li> </ul>						
Boîte CVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fois que le levier de changement de vitesse est placé en position «N», il revient en position «D».</li> </ul>						

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

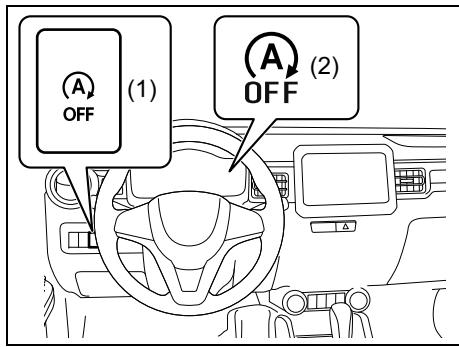
---

- n° 1 :Après que le témoin ENG A-STOP (vert) clignote, il disparaît. En outre, le signal sonore intérieur peut retentir en même temps.
- n° 2 :En fonction des situations de dysfonctionnement, le redémarrage se produit normalement ou le redémarrage à l'étape 1 se produit.
- n° 3 :Le moteur peut redémarrer automatiquement lorsque la pédale de frein est légèrement enfoncée. Dans ce cas, lorsque la pédale de frein est enfoncée à nouveau, le moteur est arrêté automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'allume à nouveau.
- n° 4 :La force de braquage, et non pas la valeur de braquage, est une condition de redémarrage automatique du moteur lorsque le volant est actionné. Par conséquent, la valeur d'actionnement du volant lorsque le moteur redémarre automatiquement peut varier en fonction des conditions de la route ou du nombre de passagers.

## Contacteur ENG A-STOP «OFF»

Ce contacteur peut désactiver (OFF) le système ENG A-STOP.

- Pour désactiver le système, appuyer sur le contacteur ENG A-STOP «OFF» (1). Le témoin ENG A-STOP OFF (2) dans le combiné d'instruments s'allume.
- Pour activer à nouveau le système, appuyer de nouveau sur le contacteur jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.
- Chaque fois que le moteur est arrêté manuellement, le système est activé et le témoin ENG A-STOP OFF s'éteint.



75RM307

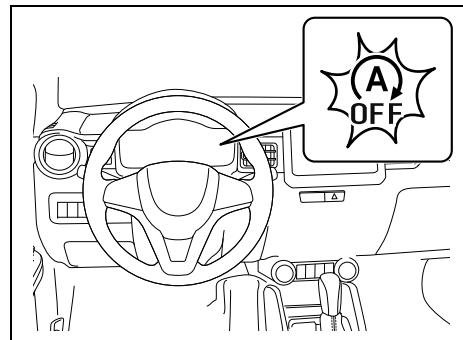
### NOTE :

*Si le contacteur ENG A-STOP «OFF» (1) est enfoncé pendant que le moteur a été arrêté automatiquement, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP OFF (2) s'allume.*

- Le témoin ENG A-STOP OFF (orange) dans le combiné d'instruments s'allume ou clignote dans les cas suivants, et non pas uniquement pour avertir que le système ENG A-STOP est désactivé. En cas de clignotement, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- Si le système fonctionne normalement lorsque le contacteur d'allumage est tourné sur la position «ON» ou que le contacteur du moteur est enfoncé pour changer le mode d'allumage sur ON, le témoin s'allume pendant environ 2 secondes, puis s'éteint.

- Si un problème survient sur le système, ou s'il est temps de remplacer la batterie, le témoin clignote lorsque le contacteur d'allumage est tourné sur la position «ON» ou que le contacteur du moteur est enfoncé pour changer le mode d'allumage sur ON. (le système ENG A-STOP ne fonctionnera pas correctement).



75RM237

### NOTE :

*Si le témoin clignote lorsque le moteur a été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, le moteur peut caler.*

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki)

Le SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) de ce véhicule est un système qui utilise des générateurs avec la fonction du moteur (ISG) pour faire fonctionner les fonctions suivantes en fonction des situations de conduite, afin d'accroître la tranquillité du moteur et l'efficacité du carburant.

ISG signifie Integrated Starter Generator.

- Fonction de régénération de l'énergie de décélération :**

Cette fonction se génère de manière intensive pendant la décélération à l'aide de l'ISG. Lorsque la génération pendant la conduite n'est pas nécessaire, l'ISG peut être désactivé pour réduire la charge du moteur, favorisant une meilleure économie de carburant.

- Fonction d'assistance du moteur :**

Cette fonction assiste le moteur en utilisant l'ISG comme un moteur pour réduire la puissance de sortie du moteur, favorisant une meilleure économie de carburant.

- Fonction du moteur de démarreur :**

Cette fonction redémarre le moteur après avoir été arrêté par le système ENG A-STOP en utilisant l'ISG par la courroie d'entraînement.

#### NOTE :

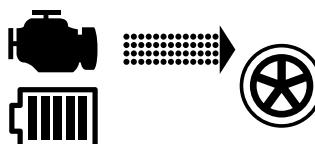
Lorsque vous redémarrez le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur, le moteur de démarreur ordinaire est utilisé et vous entendrez un bruit d'engagement d'engrenage.

#### Témoin du flux d'énergie

Avec l'indicateur de flux d'énergie dans le combiné d'instruments, vous pouvez vérifier si l'ISG fonctionne.

- Conditions de conduite normales :  
L'ISG ne fonctionne pas.

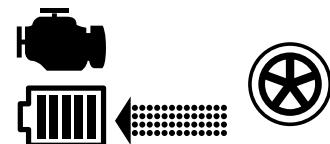
#### EXAMPLE



81P40260

- La fonction de régénération d'énergie de freinage fonctionne pendant que le véhicule décélère dans des conditions normales de conduite :  
Les batteries sont rechargées.

#### EXAMPLE



81P40270

- Le moteur a été arrêté automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt :  
La puissance stockée est utilisée par les composants électriques tels que le système audio, sans les batteries en cours de charge.

#### EXAMPLE



81P40280

- La fonction de moteur de démarreur fonctionne lorsque le moteur a été automatiquement arrêté :

La puissance stockée est utilisée par l'ISG, sans les batteries en cours de charge.

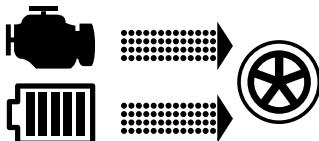
#### EXEMPLE



81P40290

- La fonction d'assistance du moteur fonctionne pendant une accélération modérée :  
L'ISG assiste le moteur.

#### EXEMPLE



81P40300

Si toutes les conditions suivantes sont remplies, la fonction d'assistance du moteur fonctionne.

- Pour accélérer, la pédale d'accélérateur doit être un peu plus enfoncée.
- Pour une boîte-pont manuelle, lorsque le levier de changement de vitesse est sur une position autre que «N» (point mort).
- Pour une boîte CVT, le levier de changement de vitesse se trouve en position «D».
- La pédale de frein et/ou la pédale d'embrayage (sur modèles équipés) n'est (ne sont) pas enfoncée(s).
- Pour les boîtes CVT, lors de la conduite à la vitesse du véhicule directement depuis son démarrage à environ 100 km/h et le régime du moteur est inférieure à environ 3900 tr/min.
- Une seconde ou plus s'est écoulée depuis le fonctionnement précédent de la fonction d'assistance du moteur.
- Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé.
- La batterie au lithium-ion est chargée de plus de certain quantité et la température à l'intérieur de la batterie est comprise dans la plage spécifiée.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est comprise dans la plage spécifiée.

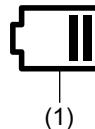
#### NOTE :

*Lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée pour une accélération rapide, la fonction d'assistance du moteur ne fonctionne pas.*

#### Témoin de la batterie

Les segments du témoin de la batterie (1) apportent une indication approximative de la charge de la batterie au lithium-ion.

#### EXEMPLE



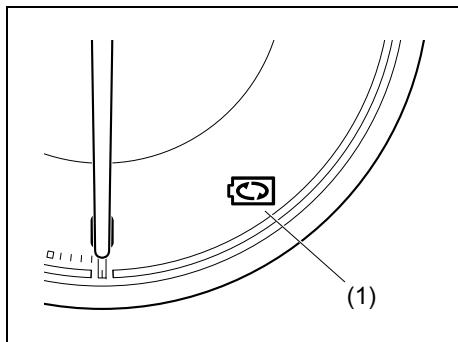
(1)

81P40310

#### NOTE :

*Le témoin de flux d'énergie apporte une indication approximative. L'indication peut être retardée ou inexacte dans certaines conditions, par exemple, lorsque la température extérieure est basse.*

### Témoin de régénération de l'énergie de décélération



62R0361

Lorsque la fonction de régénération de l'énergie de décélération fonctionne, le témoin de régénération de l'énergie de décélération (1) s'allume.

#### NOTE :

- Si le levier de changement de vitesse est en position «N» (Point mort), ce témoin ne s'allume pas.
- Vous pouvez décider de l'allumage de ce témoin via le mode de réglage de l'affichage des informations. Pour des détails complémentaires concernant l'utilisation de l'affichage des informations, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### Eco-Cool (sur modèles équipés)

Lors de la conduite tout en utilisant le climatiseur, l'air froid est emmagasiné dans le support de stockage du climatiseur. Comme l'air froid emmagasiné sera soufflé à l'intérieur du véhicule lorsque le moteur a été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, la montée de la température intérieure peut être réduite lorsque le climatiseur ne fonctionne pas.

Pour le système de chauffage et de climatisation automatique, la réduction de la montée de la température intérieure augmente la durée pendant laquelle le moteur est arrêté automatiquement, favorisant une meilleure économie de carburant.

#### NOTE :

*Un flux d'air suffisamment froid peut ne pas s'emmagerer si le véhicule n'a pas été utilisé pendant une très longue période ou dans un embouteillage. L'effet varie en fonction de la température extérieure et des réglages du climatiseur.*

### Paramètres I/S AC (sur modèles équipés)

- Lors de l'utilisation du système de chauffage et de climatisation automatique (sur modèles équipés), vous pouvez sélectionner l'un des réglages suivants via le mode de réglage de l'affichage des informations.
  - Standard
  - Economie
  - Confort

Pour des détails complémentaires concernant l'utilisation de l'affichage des informations, se reporter au point «Affichage des informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

- Lorsque «Economie» est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur est facilitée par rapport au mode «Standard». La condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long ce qui permettra de réduire la consommation de carburant.
- Lorsque «Confort» est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur devient sévère par rapport au mode «Standard». La condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, ce qui permettra une condition plus confortable en habitacle grâce au climatiseur.

## Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)

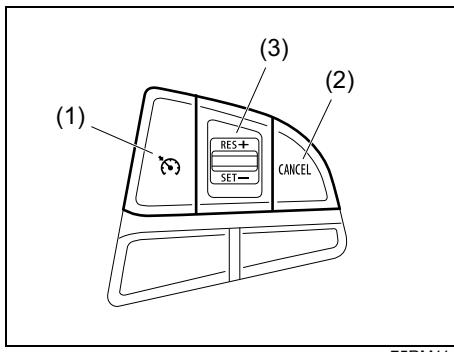
Le système de régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse constante sans avoir à maintenir le pied sur la pédale d'accélérateur. Les commandes pour actionner le système de régulateur de vitesse se trouvent sur le volant.

Le régulateur de vitesse peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- Sur un véhicule à boîte-pont manuelle, le rapport engagé doit être en 3e, 4e ou 5e.
- Sur un véhicule à boîte CVT, le levier de sélection doit être en position «D», ou le rapport engagé doit être en 3e, 4e, 5e, 6e ou 7e en mode manuel (sur modèles équipés).
- Sur un véhicule à changement de vitesse automatique, le levier de sélection doit être en position «D», ou le rapport engagé doit être en 3e, 4e ou 5e en mode manuel.
- Le véhicule doit rouler à une vitesse de 45 km/h (28 mph) ou plus.

### AVERTISSEMENT

Pour éviter toute perte de contrôle du véhicule, ne pas utiliser le système de régulateur de vitesse pour rouler en circulation intense, sur des routes glissantes, par grand vent ou dans des pentes abruptes.



75RM114

- (1) Contacteur de régulateur de vitesse
- (2) Contacteur «CANCEL»
- (3) Contacteur «RES +/SET →»

## Réglage de la vitesse de croisière

- 1) Mettre le régulateur de vitesse en fonction en appuyant sur le contacteur de régulateur de vitesse (1). Lorsque le témoin de régulateur de vitesse (4) (pour combiné d'instruments avec compte-tours) ou le témoin de régulateur de vitesse (6) (pour combiné d'instruments sans compte-tours) est allumé, vous pouvez régler la vitesse de croisière.
- 2) Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.
- 3) Appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3) et allumer le témoin Set (5) (pour combiné d'instruments avec compte-tours) ou le témoin «SET» (7) (pour combiné d'instruments sans compte-tours). Lever le pied de la pédale d'accélérateur et la vitesse réglée sera maintenue.

### AVERTISSEMENT

**Si la vitesse de croisière est réglée par accident, il sera alors impossible de décélérer et vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule. Cela pourrait entraîner un accident, avec un risque de blessures graves voire la mort.**

**Désactiver le régulateur de vitesse et vérifier que le témoin de régulateur de vitesse (4) ou le témoin de régulateur de vitesse (6) est éteint lorsque le système n'est pas utilisé.**

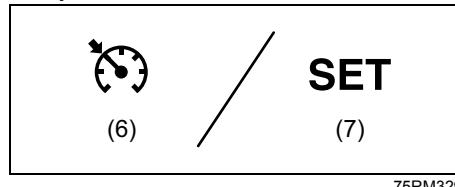
### Combiné d'instruments avec compte-tours



(4) Indicateur du régulateur de vitesse  
(5) Témoin Set

75RM115

### Combiné d'instruments sans compte-tours



75RM329

(6) Témoin du régulateur de vitesse  
(7) Témoin «SET»

Lorsque vous appuyez sur le contacteur de régulateur de vitesse (1), le système est activé et l'indicateur de régulateur de vitesse (4) ou le témoin de régulateur de vitesse (6) s'allume. Lorsque la vitesse du véhicule est commandée par le régulateur de vitesse, le témoin Set (5) ou le témoin «SET» (7) s'allume.

### Soyez attentif aux points suivants lors de l'utilisation du régulateur de vitesse

Même si votre véhicule est équipé du système d'assistance de freinage à double caméra, il ne peut pas s'ajuster automatiquement à la vitesse du véhicule devant vous. Eteindre le régulateur de vitesse si vous ne pouvez pas l'utiliser en toute sécurité à vitesse de croisière.

Même dans les conditions suivantes, le témoin Set (5) ne se déclenchera pas et la vitesse de croisière ne sera pas annulée.

- Lorsque l'avertissement de collision frontale fonctionne. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le régulateur de vitesse sera temporairement annulé.
- Lorsque la caméra stéréo détecte de la saleté sur le pare-brise et que le système d'assistance de freinage à double caméra cesse de fonctionner. Pour des raisons de sécurité, appuyer sur le contacteur de régulateur de vitesse (1) pour éteindre le témoin de régulateur de vitesse (4).

Si le système de freinage automatique fonctionne, le témoin de régulateur de vitesse (4) s'éteindra et le régulateur de vitesse sera annulé. Une fois que vous avez déterminé que les conditions sont sûres à nouveau, réinitialiser la vitesse de croisière.

### Changement momentané de la vitesse

Il est possible d'accélérer ou de décélérer momentanément en laissant le régulateur de vitesse en service.

Pour accélérer, appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que la pédale de l'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse réglée.

Pour décélérer, appuyer sur la pédale de frein. La vitesse réglée sera annulée et le témoin Set (5) ou le témoin «SET» (7) s'éteindra.

Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3) et rallumer le témoin Set (5) ou le témoin «SET» (7) lorsque la vitesse du véhicule dépasse 45 km/h (28 mph). Le véhicule accélère et maintient ensuite la vitesse de consigne précédente.

#### NOTE :

*Pour les véhicules à boîte CVT avec mode manuel ou pour les véhicules à changement automatique de vitesse, lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous ne pouvez pas ralentir en utilisant le frein moteur, même si vous rétrogradez à un rapport supérieure au 3e en mode manuel. Pour décélérer quand la vitesse de croisière est maintenue par le régulateur de vitesse, appuyer sur la pédale de frein ou appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3).*

### Modification de la vitesse de croisière

#### En utilisant la pédale d'accélérateur

Pour augmenter la vitesse de croisière, accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée à l'aide de la pédale d'accélérateur et appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3). La nouvelle vitesse sera maintenue.

#### En utilisant la pédale de frein

Pour réduire la vitesse de croisière, décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée à l'aide de la pédale de frein et appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3). La nouvelle vitesse sera maintenue.

#### NOTE :

*Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le témoin Set (5) ou le témoin «SET» (7) s'éteint jusqu'à ce que la vitesse de croisière est réinitialisée.*

#### En utilisant le contacteur «RES +/SET →»

Pour augmenter la vitesse de croisière, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur «RES +/SET →» (3) ou le maintenir enfoncé. La vitesse du véhicule va augmenter progressivement. Une fois le contacteur relâché, la nouvelle vitesse est maintenue.

Pour réduire la vitesse de croisière, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur «RES +/SET →» (3) ou le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le véhi-

cule ralentisse à la vitesse souhaitée, puis relâcher le contacteur. La nouvelle vitesse sera maintenue.

#### NOTE :

*Une brève pression sur le contacteur «RES +/SET →» augmente ou réduit la vitesse de consigne de 1,5 km/h (0,9 mph) environ.*

### Annulation de la régulation de vitesse

Le témoin Set (5) ou le témoin «SET» (7) s'éteindra et le régulateur de vitesse sera temporairement annulé lors des conditions suivantes :

- Appuyer sur le contacteur «CANCEL» (2).
- Appuyer sur la pédale de frein.
- Avec une boîte-pont manuelle, enfoncez la pédale d'embrayage.
- Sur une boîte CVT, rétrograder de 3e en 2e en mode manuel (sur modèles équipés).
- Avec un changement de vitesse automatique, rétrograder de 3e en 2e en mode manuel.
- La vitesse du véhicule baisse de plus de 20 pourcent environ par rapport à la vitesse réglée.
- Si la vitesse du véhicule repasse en-dessous de 40 km/h (25 mph).

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

- Si le véhicule patine et si le système ESP® (sur modèles équipés) entre en action.

Pour revenir à la vitesse réglée précédente, appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3) et rallumer le témoin Set (5) ou le témoin «SET» (7). Il faut que véhicule roule à plus de 45 km/h (28 mph) et ne soit pas dans l'une des situations énumérées ci-dessus.

Pour désactiver le régulateur de vitesse, enfoncez le contacteur de régulateur de vitesse (1) et vérifier que le témoin de régulateur de vitesse (4) ou le témoin de régulateur de vitesse (6) soit éteint.

De plus, si le témoin de dysfonctionnement du combiné d'instruments s'allume ou clignote, le régulateur de vitesse sera désactivé.

### NOTE :

*Quand le régulateur de vitesse est désactivé, la vitesse de consigne n'est pas gardée en mémoire par le système. Refaire le réglage de la vitesse de croisière.*

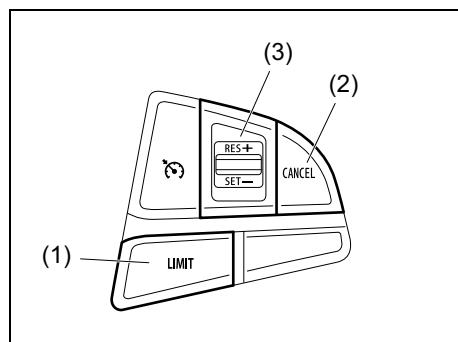
## Limiteur de vitesse (sur modèles équipés)

### EXEMPLE



54P000363

Le limiteur de vitesse vous permet de choisir une vitesse maximum que vous ne souhaitez pas dépasser.



75RM116

- (1) Contacteur «LIMIT»
- (2) Contacteur «CANCEL»
- (3) Contacteur «RES +/SET →»

## Réglage de la vitesse maximum

- Activer le limiteur de vitesse en appuyant sur le contacteur «LIMIT» (1). Il est possible de régler la vitesse maximum quand le témoin de limite (4) est allumé.
- Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.
- Appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3) et allumer le témoin Set (5). La vitesse actuelle du véhicule est définie en tant que vitesse maximum.

### NOTE :

*Si vous appuyez sur le contacteur «RES +/SET →» (3) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h ou 20 mph, la vitesse maximum sera fixée à 30 km/h ou 20 mph.*

### Affichage des informations

### EXEMPLE



(4) (5) (6)

75RM117

- (4) Témoin de limite
- (5) Témoin Set
- (6) Indication de la vitesse

Lorsque vous appuyez sur le contacteur «LIMIT» (1), le système est activé et le témoin de limite (4) s'allume. Lorsque la vitesse maximum du véhicule est réglée, le témoin Set (5) s'allumera.

### Dépassement de la vitesse maximum

Vous pouvez temporairement dépasser la vitesse maximum en appuyant **rapidement et complètement** sur la pédale d'accélérateur. Alors que la vitesse du véhicule est dépassée, l'indication de la vitesse (6) sur l'affichage des informations clignote et le signal sonore retentit brièvement.

Si la pédale d'accélérateur est relâchée pour revenir en dessous de la vitesse maximum, l'indication de la vitesse (6) cesse de clignoter puis reste allumée et la fonction sera restaurée.

#### NOTE :

- *Lorsque vous appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule ne peut pas dépasser la vitesse maximum. Si vous souhaitez dépasser la vitesse maximum, appuyer rapidement et complètement sur la pédale d'accélérateur ou appuyer sur le contacteur «CANCEL» (2) pour annuler temporairement la vitesse maximum.*
- *L'indication de vitesse (6) clignotera également et le signal sonore retentira si le limiteur de vitesse ne peut pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse maximum dans des cas tels que descendre une pente ou un accélération excessive. Dans ce cas, décélérer pour revenir en dessous de la vitesse maximum en utilisant la pédale de frein.*

### Changement du réglage de la vitesse

#### Réglage à la vitesse actuelle

- 1) Appuyer sur le contacteur «CANCEL» (2).
- 2) Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.
- 3) Appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3) et allumer le témoin Set (5). La vitesse actuelle du véhicule est définie en tant que vitesse maximum.

#### En utilisant le contacteur «RES +/SET →»

Pour une vitesse plus rapide, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur «RES +/SET →» (3) ou le maintenir enfoncé.

Pour une vitesse plus lente, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur «RES +/SET →» (3) ou le maintenir enfoncé.

#### NOTE :

- *Une brève pression sur le contacteur «RES +/SET →» (3) augmente ou réduit la vitesse de consigne de 1 km/h (1 mph) environ.*
- *Une brève pression sur le contacteur «RES +/SET →» (3) augmente ou réduit la vitesse de consigne de 5 km/h ou 5 mph environ.*
- *Si la vitesse actuelle du véhicule dépasse la vitesse maximum lors du passage à la vitesse plus lente en utilisant le contacteur «RES +/SET →» (3), l'indication de la vitesse (6) clignote et le signal sonore retentit.*

### Annulation du limiteur de vitesse

- Pour annuler le limiteur de vitesse, appuyer sur le contacteur «CANCEL» (2). L'indicateur Set (5) s'éteint.
- Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, appuyer sur le contacteur «RES +/SET →» (3) et allumer le témoin Set (5).

Pour désactiver le système de limiteur de vitesse, pousser le contacteur «LIMIT» (1) et vérifier que le témoin de limite (4) est éteint.

En outre, vous pouvez désactiver le limiteur de vitesse en éteignant le moteur.

#### NOTE :

*Quand le limiteur de vitesse est désactivé, la vitesse de consigne n'est pas gardée en mémoire par le système. Réglez à nouveau votre vitesse.*

### Système d'assistance de freinage à double caméra (sur modèles équipés)

Le système d'assistance de freinage à double caméra est un système qui détecte les obstacles ou les lignes de séparation devant votre véhicule grâce à la caméra stéréo, tente d'éviter un accident en avertissement le conducteur, et tente de réduire les dommages en cas d'accident.

#### NOTE :

- Bien que le système fonctionne, si un véhicule devant vous se déplace en dehors du champ de détection de la caméra stéréo ou si le véhicule ne peut plus être détecté, le système peut cesser de fonctionner.

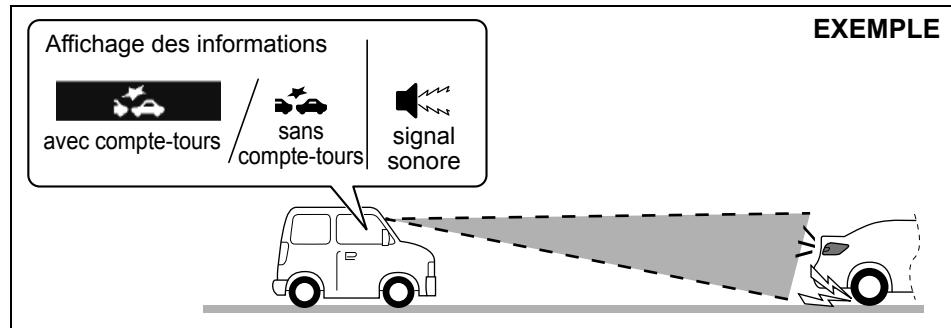
- Pendant que le système est en marche, un bruit de freinage risque de se faire entendre, même si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, mais ceci est normal.

#### AVERTISSEMENT

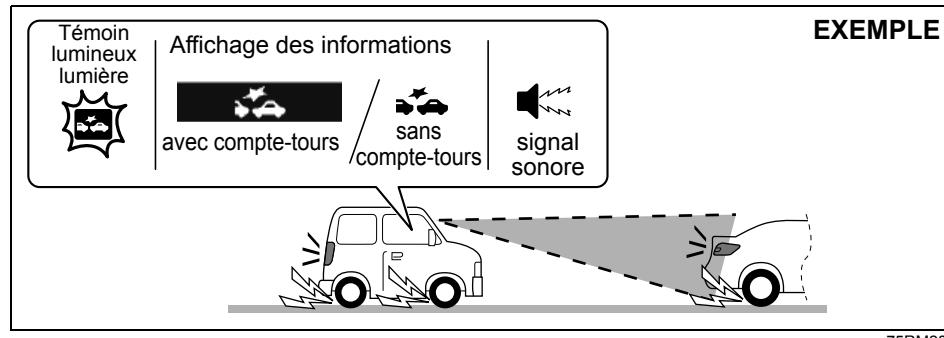
- Le système d'assistance de freinage à double caméra a ses limites et peut ne pas fonctionner correctement en fonction des conditions de conduite. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.
- Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.
- Vérifier que tous les passagers ont attaché leur ceinture de sécurité lorsque le véhicule est en cours d'utilisation.  
*Lorsque le système est activé, il y a un risque de blessure grave d'être éjecté.*

**Avertissement de collision frontale**

Quand il y a un risque de collision frontale, un avertissement sera communiqué par l'intermédiaire de l'affichage des informations et du son.

**Système de freinage d'avertissement**

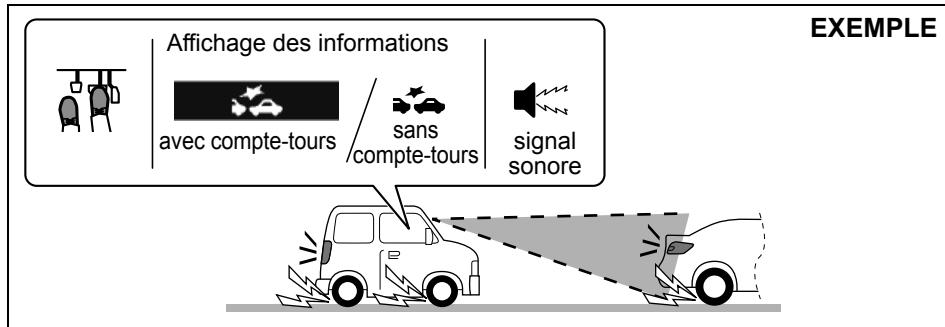
Si le conducteur ne peut faire de tentative d'évitement ou si celles-ci sont insuffisantes telle que l'utilisation du frein ou du volant après l'activation de l'avertissement de collision frontale, le système utilise légèrement le frein.



## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Système d'assistance au freinage

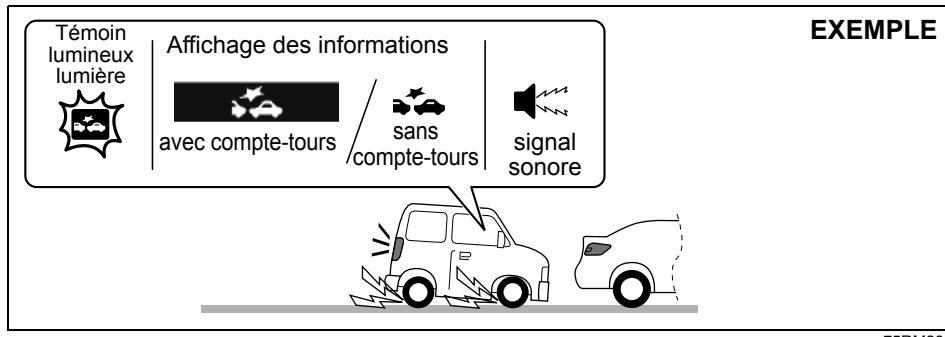
Lorsqu'il y a une forte probabilité d'une collision frontale, le système d'assistance au freinage assure un freinage plus puissant quand vous appuyez brusquement sur la pédale de frein. Le système d'assistance au freinage pourrait fonctionner en même temps que le système de freinage d'avertissement ou le système de freinage automatique.



75RM284

### Système de freinage automatique

Quand une collision frontale est inévitable, les freins seront automatiquement activés avec puissance. (n° 1)



75RM285

- (n° 1) Après que le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le signal sonore intérieur continuera à retentir jusqu'à ce que le système de freinage automatique est relâché. En outre, l'indication sur l'affichage des informations et le témoin du système d'assistance au freinage à double caméra s'éteignent 3 secondes après le relâchement du système de freinage automatique.

#### NOTE :

*Si vous n'enfoncez pas la pédale d'embrayage lorsque le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le moteur calera.*

### Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le moteur est éteint (sauf lorsque le moteur est automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP)
- Plusieurs secondes après le démarrage du moteur
- Lorsque le levier de changement de vitesse est en marche arrière
- Lorsque le système ESP® est activé (sauf l'avertissement de collision frontale)
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfouis et que le système est éteint :
  - Contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double caméra
  - Contacteur ESP® «OFF»
- Lorsque la caméra stéréo est temporairement désactivée ou défectueuse

### Situations dans lesquelles le véhicule peut ne pas décélérer correctement

Dans les situations suivantes, le véhicule peut ne pas décélérer correctement même lorsque le système est activé.

- Lorsque la température extérieure est basse, ou lorsque la température du frein est faible, par exemple juste après un démarrage
- Lorsque le frein est en surchauffe et l'effet du frein est détérioré en raison de trajets continus sur une descente
- Lorsque l'effet du frein est détérioré en raison des flaques d'eau ou de lavage du véhicule
- Lors de la conduite sur les routes suivantes
  - Dans les virages serrés ou sur des surfaces très rugueuses
  - Sur une pente raide
- Lors de la conduite sur les surfaces glissantes suivantes
  - Surfaces verglacées ou enneigées
  - Sur des bouches d'égout ou des plaques métalliques de construction
  - Gravier
- Lors de la conduite un jour de pluie

### Situations dans lesquelles le système peut s'activer par hasard

Dans les situations suivantes, la caméra stéréo peut juger qu'il y a un obstacle devant vous, et le système peut s'activer. Conduisez prudemment et calmement.

- Lors du passage à travers un poste de péage à une vitesse plus élevée que celle recommandée
- Avant l'ouverture complète des barrières de parking ou de passage de voie ferrée
- Lors d'une conduite en colline présentant des pentes variées
- Lorsque vous accélérez soudainement et que vous vous approchez du véhicule devant vous ou de la voie voisine
- La visibilité à l'avant est médiocre en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou lorsque le véhicule à l'avant ou dans la voie en sens inverse est entouré de fumée d'échappement, d'eau ou de neige
- En traversant des masses de vapeur d'eau ou de fumée
- Lors de l'arrêt à proximité d'un obstacle devant vous
- Lors d'un franchissement à proximité d'un véhicule ou d'un obstacle

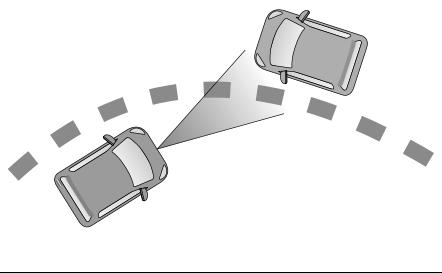
### Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer.

- Lorsque la caméra stéréo ne peut pas détecter les obstacles devant votre véhicule
- Lorsque vous prenez des mesures d'évitement avec le volant ou la pédale d'accélérateur

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

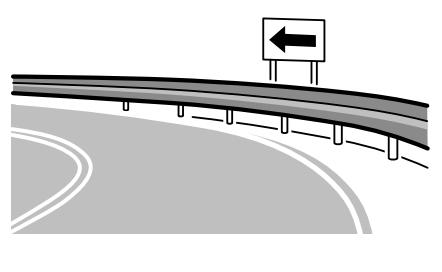
### EXEMPLE



54P000330

- Lorsque vous passez devant un véhicule venant en sens inverse sur une route sinuouse

### EXEMPLE



54P000332

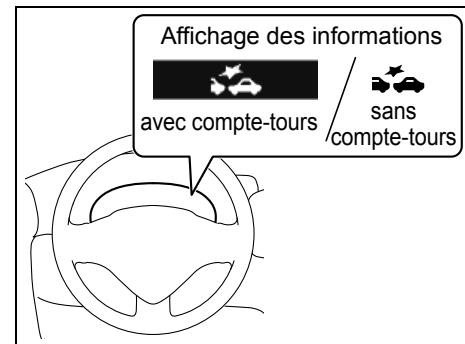
- Quand il y a une barrière de sécurité routière ou un panneau de signalisation dans un virage

- Lorsque vous vous approchez d'un grand objet flottant présentant une forme tel qu'une feuille de vinyle soufflé par le vent.

### Avertissement de collision frontale

Lorsque vous vous déplacez à une vitesse d'environ 5 km/h (3 mph) ou plus et qu'il y a un risque de collision frontale, un avertissement s'active.

- Le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence et l'indication sur l'affichage des informations apparaît.



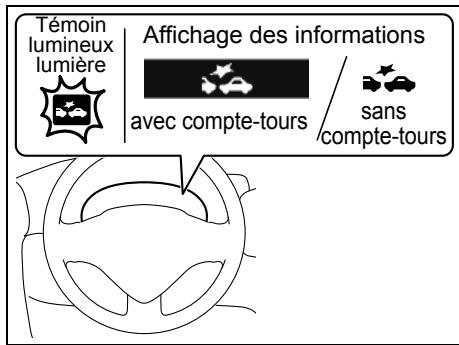
75RM286

- Lorsque l'avertissement de collision frontale retentit, en fonction de la distance du véhicule devant vous et des conditions de conduite, prendre des mesures d'évitement avec le volant ou la pédale de frein.

## Système de freinage d'avertissement

Lorsque vous vous déplacez à des vitesses comprises entre environ 5 km/h et 120 km/h (3 mph à 75 mph) et si le conducteur ne peut pas faire de tentative d'évitement ou si celles-ci sont insuffisantes, telle que l'utilisation du frein ou du volant après l'activation de l'avertissement de collision frontale, le système utilise légèrement le frein.

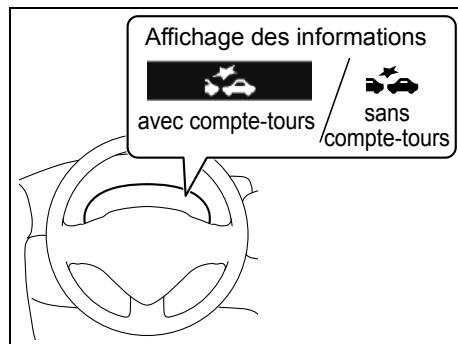
- Lorsque le système de freinage d'avertissement fonctionne, le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence, le témoin du système d'assistance au freinage à double caméra clignotera, le témoin sur l'affichage des informations s'affichera et les feux stop s'allumeront.



- Lorsque le système de freinage d'avertissement fonctionne, en fonction de la distance du véhicule devant vous et des conditions de conduite, prendre des mesures d'évitement avec la pédale de frein.

## Système d'assistance au freinage

Lorsque vous roulez à des vitesses entre 10 km/h et 120 km/h environ (6 mph à 75 mph) et qu'il y a une forte probabilité de collision frontale, le système d'assistance au freinage fournit un freinage plus puissant lorsque vous appuyez brusquement sur la pédale de frein. Lorsque le système d'assistance au freinage fonctionne, l'avertissement de collision frontale fonctionne également en même temps.

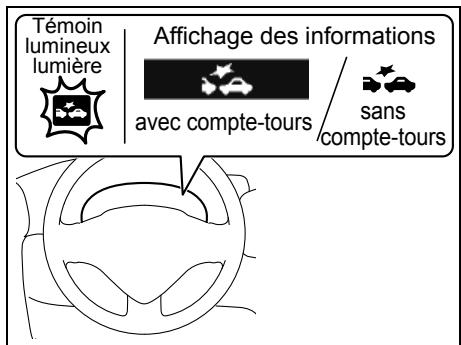


## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Système de freinage automatique

Quand une collision frontale est jugée inévitable à une vitesse d'environ 120 km/h (75 mph) ou moins, les freins seront automatiquement activés avec puissance.

- Lorsque le système de freinage automatique est activé à une vitesse d'environ 50 km/h (31 mph) ou moins vers le véhicule devant vous (ou vers le piéton, à environ 30 km/h (19 mph) ou moins), les accidents peuvent être évitables.
- Lorsque le système de freinage automatique fonctionne, le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence, le témoin du système d'assistance au freinage à double caméra clignotera rapidement, le témoin sur l'affichage des informations s'affichera et les feux stop s'allumeront.



75RM287

#### NOTE :

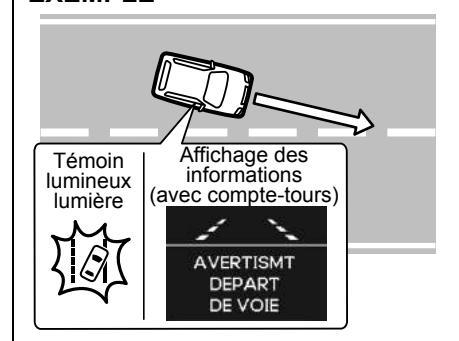
*L'indication sur l'affichage des informations et le témoin du système d'assistance au freinage à double caméra s'éteignent 3 secondes après le relâchement du système de freinage automatique.*

### Avertissement de changement de voie

Lorsque vous roulez à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mph) ou plus et que les caméras les stéréo jugent que votre véhicule s'apprête à dévier de sa voie de circulation, les avertissements suivants fonctionneront.

- Le témoin d'avertissement de changement de voie clignotera
- Un message apparaît sur l'affichage des informations (pour le combiné d'instruments avec compte-tours)
- Le volant vibre

### EXEMPLE



75RM330F

## ! AVERTISSEMENT

- L'avertissement de changement de voie peut ne pas être adapté à chaque situation. En outre, le système n'a pas été conçu pour éviter automatiquement les écarts de voie. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.
- Selon les conditions de surface de la route, vous pouvez ne pas sentir les vibrations du volant, même lorsque l'avertissement de changement de voie fonctionne.
- Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.

### Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Plusieurs secondes après le démarrage du moteur
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfouis et que le système est éteint :
  - Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie
  - Contacteur ESP® «OFF»
- Lorsque la caméra stéréo est temporairement désactivée ou défectueuse
- Lorsque le système juge que le changement de voie est volontaire, par exemple pendant ou après l'utilisation des clignotants

### Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer.

- Lorsque vous tournez brusquement ou rapidement le volant
- Lorsque vous conduisez dans des virages serrés
- Lorsque vous enfoncez la pédale de frein
- En enfonçant la pédale d'accélérateur pour accélérateur
- Pendant ou juste après l'utilisation du contacteur de feux de détresse
- Lorsque vous ne revenez pas à l'intérieur de la voie après que l'avertissement de changement de voie est activé
- Lorsque le témoin de direction assistée s'allume

Si la caméra stéréo ne peut pas détecter les lignes de séparation à l'exception des situations ci-dessus, le système peut également ne pas s'activer. Se reporter au point «Situations où la caméra stéréo peut ne pas activer correctement» dans cette section pour des détails complémentaires.

### Situations dans lesquelles le système peut s'activer par hasard

Dans les situations suivantes, le système risque de s'activer.

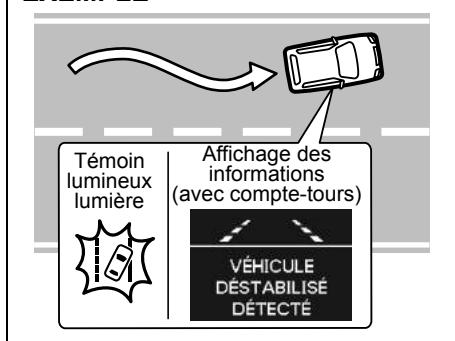
- Quand il y a une ombre de la barrière de sécurité
- Lorsque les lignes de séparation sont peu claires
- Quand il y a une peinture de revêtement sur la route d'une zone de construction parce que la ligne précédente n'a pas complètement été effacée
- Quand il y a des marques de réparation sur la route ou une limite entre l'asphalte et la neige
- Quand il y a des traces de pneus sur une route enneigée ou mouillée

### Avertissement de balancement du véhicule

Lorsque vous roulez à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mph) ou plus et que l'avertissement de balancement du véhicule juge que votre véhicule est instable en détectant un comportement erratique, les avertissements suivants fonctionneront.

- Le témoin d'avertissement de changement de voie clignotera
- Un message apparaît sur l'affichage des informations (pour le combiné d'instruments avec compte-tours)
- Le signal sonore émettra un bip par intermittence

### EXEMPLE



75RM331F

### AVERTISSEMENT

- L'avertissement de balancement du véhicule peut ne pas être adapté à chaque situation. En outre, le système n'a pas été conçu pour éviter automatiquement l'instabilité du véhicule. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.
- Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.

#### NOTE :

*L'instabilité du véhicule est jugée sur la base de données de conduite au cours des dernières minutes, de sorte que le système ne s'active pas juste après un balancement.*

### Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Plusieurs secondes après le démarrage du moteur
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfoncés et que le système est éteint :
  - Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie
  - Contacteur ESP® «OFF»
- Lorsque la caméra stéréo est temporairement désactivée ou défectueuse

### Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer.

- Lorsque vous conduisez dans des virages continus
- Lorsque la vitesse du véhicule change extrêmement
- Juste après un changement de voie

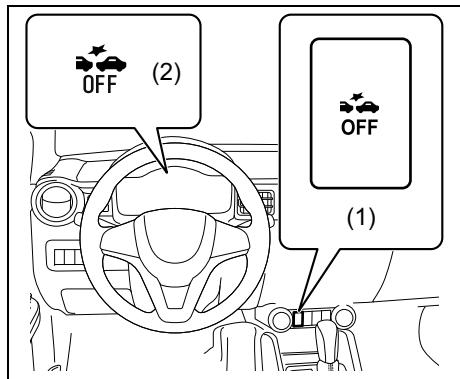
Si la caméra stéréo ne peut pas détecter les lignes de séparation à l'exception des situations ci-dessus, le système peut également ne pas s'activer. Se reporter au point «Situations où la caméra stéréo peut ne pas activer correctement» dans cette section pour des détails complémentaires.

## Contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF»

Vous pouvez désactiver le système d'assistance au freinage à double caméra.

- Dans les situations suivantes, enfoncez et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à double caméra «OFF», du fait que des dangers imprévisibles sont envisageables en cas d'activation.
  - Lorsque le véhicule est placé sur un dispositif de test pendant l'inspection du véhicule par exemple
  - Lorsque le véhicule se trouve sur un élévateur et que les pneus sont inutilisés
  - Lorsque le véhicule est remorqué
  - Lorsque le véhicule est transporté par un véhicule de transport de voitures
  - Lorsque le véhicule est exploité sur un circuit de course
  - Quand il y a des rideaux de vinyle ou des branches pendantes à l'avant du véhicule
  - Lors de la conduite dans un champ recouvert d'herbes hautes
  - Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
  - Lorsque le véhicule est placé sur un élévateur de voiture ou placé dans un parking mécanique
  - Avec une roue de secours ou des chaînes équipées

- Lorsqu'un pneu crevé est réparé de façon temporaire
- Lorsque vous avez un accident ou une panne
- Lorsque le système de freinage automatique est activé plus que nécessaire
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage recommandée
- Avec des pneus usés équipés
- Avec des pneus ou des roues de taille non spécifiée équipés
- Avec une suspension modifiée équipée
- Lors de la fixation d'un élément qui interfère avec la visibilité de la caméra stéréo
- Lorsque les phares sont couverts de saleté
- Lorsque l'axe optique du phare est dévié
- Avec des phares modifiés et/ou des feux antibrouillard avant équipés
- Lorsque le véhicule est alourdi par des objets lourds
- Lorsque le véhicule est utilisé pour tracter une caravane/remorque



75RM308

- Lorsque vous voulez éteindre le système, appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à double caméra «OFF» (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'assistance au freinage à double caméra «OFF» (2) s'allume.

Effectuer la méthode suivante pour réactiver le système.

- Appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à double caméra «OFF» (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'assistance au freinage à double caméra «OFF» (2) s'éteigne.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

- Couper le moteur et le redémarrer à nouveau.

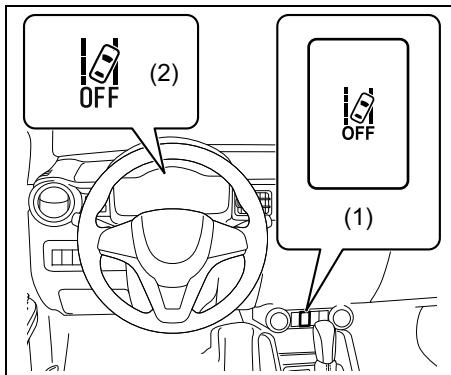
### ⚠ AVERTISSEMENT

**Si vous essayez d'appuyer sur le contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF» pendant la conduite, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.**

**Ne pas appuyer sur le contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF» pendant la conduite.**

### Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie «OFF»

Vous pouvez désactiver l'avertissement de changement de voie et l'avertissement de balancement du véhicule.



75RM309

- Lorsque vous voulez éteindre le système, appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie «OFF» (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'avertissement de changement de voie «OFF» (2) s'allume.

Effectuer la méthode suivante pour réactiver le système.

- Appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt de l'avertissement de changement de voie «OFF» (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt de l'avertissement de changement de voie «OFF» (2) s'éteigne.

### ⚠ AVERTISSEMENT

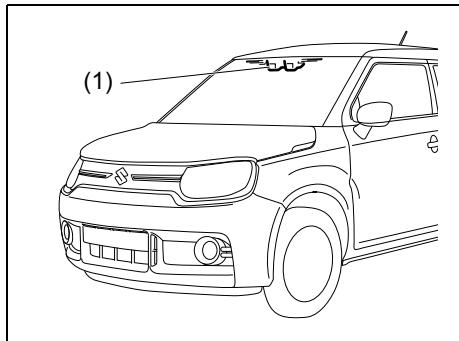
**Si vous essayez d'appuyer sur le contacteur d'arrêt de l'avertissement de changement de voie «OFF» pendant la conduite, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.**

**Ne pas appuyer le contacteur d'arrêt de l'avertissement de changement de voie «OFF» pendant la conduite.**

### NOTE :

*Une fois que le système est désactivé, il ne se réactive pas automatiquement, même si vous éteignez puis redémarrez le moteur à nouveau. Pour réactiver le système, appuyer de nouveau sur le contacteur.*

## Manipulation de la caméra stéréo



62R0114

(1) Caméra stéréo

### AVERTISSEMENT

Les performances de détection de la caméra stéréo ont leurs limites et la caméra stéréo ne peut pas détecter tous les véhicules, obstacles ou lignes de séparation. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.

- Respecter les consignes suivantes afin que la caméra stéréo puisse fonctionner correctement. En cas de mauvaise manipulation, la caméra stéréo ne peut pas détecter avec précision un obstacle ou les lignes de séparation devant vous, le système ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire.
  - Ne pas toucher la lentille de la caméra stéréo.
  - Ne pas nettoyer la lentille de la caméra stéréo par vous-même.
  - Ne pas frapper le corps ou les parties environnantes de la caméra stéréo.
  - Ne pas retirer ou démonter l'appareil stéréo.
  - Ne pas coller ou fixer quoi que ce soit à la lentille de la caméra stéréo, pas même des objets clairs.

(suite)

### AVERTISSEMENT

(suite)

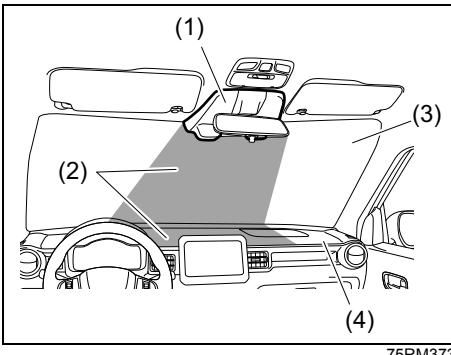
- Lorsque les parties environnantes de la caméra stéréo sont déformées ou endommagées, ou que le pare-brise devant la caméra stéréo est fissuré à cause d'un accident, la caméra stéréo ne peut détecter correctement les obstacles frontal ou les lignes de séparation. Si vous conduisez avec ces pièces endommagées, le système d'assistance au freinage à double caméra ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire. Utiliser le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à double caméra pour désactiver ce système, et demandez une inspection à votre concessionnaire SUZUKI.

(suite)

### AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas appliquer d'accessoires (autres que les accessoires d'origine SUZUKI), de films ou d'autocollants aux zones indiquées ci-dessous. Ils peuvent affecter la visibilité de la caméra stéréo. Si la zone de la caméra stéréo est obstruée, la caméra stéréo ne pourra pas détecter correctement les obstacles et le système d'assistance au freinage à double caméra peut ne pas fonctionner correctement. En outre, en les appliquant sur une zone autre que la zone interdite, cela peut affecter la fonction de la caméra stéréo à cause de la réflexion d'une lumière ou d'une image. Dans ce cas, déplacez-les à un autre endroit.
  - Sur le pare-brise
  - Sur le tableau de bord
  - Sur le capot moteur



75RM373

- (1) Caméra stéréo
- (2) Zone interdite
- (3) Pare-brise
- (4) Tableau de bord

### ATTENTION

Dans les situations suivantes, la caméra stéréo ne peut pas détecter un obstacle en face du conducteur et peut ne pas fonctionner correctement.

- Un reste de tissu de nettoyage demeure sur le pare-brise
- Quand une vitre de pare-brise autres que les parties d'origine SUZUKI est utilisée
- Lorsqu'un agent de revêtement du verre autre que l'agent recommandé par SUZUKI est utilisé

### AVIS

Observer les instructions suivantes. Si la lentille de la caméra stéréo est sale, il est peut-être nécessaire de la remplacer.

- Ne pas toucher la lentille de la caméra stéréo.
- Ne pas nettoyer la lentille de la caméra stéréo par vous-même.

#### NOTE :

- La caméra stéréo présente des caractéristiques similaires aux yeux de l'homme, de sorte que si la visibilité vers l'avant est mauvaise à cause du brouillard ou de fortes pluies, etc., la caméra stéréo aura également des difficultés à détecter un véhicule, un obstacle ou une ligne de séparation devant vous.
- La détection d'un véhicule, obstacle ou ligne de séparation devant vous se limite à la portée du champ de vision de la caméra stéréo. En outre, la caméra stéréo prend quelques secondes pour juger un objet en tant que cible pour le fonctionnement et l'avertissement du système.

**Arrêt temporaire ou défaillance de la caméra stéréo**

Le tableau suivant montre l'arrêt temporaire ou la défaillance de la caméra stéréo.

		Caméra stéréo	
		Arrêt temporaire	Défaillance
(1)		Actif	
(2)		Actif	
(3)		Actif	Inactif
		Inactif	Actif
(4)		Clignote	
(5)	NOT ACTIVE	Actif	Inactif

- (1) Témoin du système d'assistance de freinage à double caméra
- (2) Témoin d'avertissement de changement de voie
- (3) Indication de l'affichage des informations (avec compte-tours)
- (4) Témoin d'avertissement principal (sur modèles équipés)/  
Témoin d'alerte du système d'assistance de freinage à double caméra (sur modèles équipés)
- (5) Indication de l'affichage des informations (sans compte-tours)

n° 1 : Selon la cause de l'arrêt temporaire ou de la défaillance, le message suivant peut apparaître simultanément.

**EXEMPLE**

75RM350F

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

---

### NOTE :

*Lorsque la fonction de la caméra stéréo est temporairement arrêté ou fonctionne mal, toutes les fonctions suivantes seront désactivées.*

- *Système d'assistance de freinage à double caméra*
- *Avertissement de changement de voie*
- *Avertissement de balancement du véhicule*

### Arrêt temporaire de la caméra stéréo

Dans les conditions suivantes, la fonction de la caméra stéréo s'arrête temporairement.

- Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.
- Lorsque la visibilité de la caméra stéréo est médiocre
  - Lorsque la température du corps de la caméra stéréo est faible ou élevée
  - Lorsque les systèmes liés au système d'assistance de freinage à double caméra s'arrêtent temporairement
  - Lorsque la batterie au plomb présente une anomalie de tension
  - Lorsque l'ajustement automatique de la caméra stéréo est insuffisant

### Défaillance de la caméra stéréo

Lorsque la caméra stéréo rencontre une défaillance, la fonction de la caméra stéréo s'arrête jusqu'à ce que le contacteur d'allumage soit tourné sur la position «LOCK» ou que le contacteur du moteur soit enfoncé pour changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF).

Trouver un endroit sûr pour se garer et tourner le contacteur d'allumage en position «LOCK» ou changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.

Redémarrer le moteur et vérifier que le témoin du système d'assistance de freinage à double caméra et le témoin d'avertissement de changement de voie s'éteignent.

- Si les deux témoins demeurent allumés après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance de la caméra stéréo. Demander à un concessionnaire SUZUKI de contrôler la caméra stéréo.

Voici des causes probables de la défaillance.

- Lorsque la caméra stéréo présente une anomalie
- Lorsque la température du corps de la caméra stéréo est trop faible ou trop élevée
- Lorsque la position de montage de la caméra stéréo est fortement décalée
- Quand il y a des anomalies de communication entre le moteur, la boîte-pont et la commande de frein
- Lorsque le contacteur OFF du système d'assistance de freinage à double caméra présente une anomalie
- Lorsque le capteur d'angle de direction présente une anomalie
- Lorsque l'alimentation de la caméra stéréo est coupée

### NOTE :

- *Dans les situations suivantes, le témoin du système d'assistance de freinage à double caméra et le témoin d'avertissement de changement de voie s'allument après le démarrage du moteur ; cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Une fois que le contacteur d'allumage est tourné sur la position «LOCK» ou que le contacteur du moteur est enfoncé pour changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF), puis que le moteur redémarre, ces indicateurs s'éteignent.*

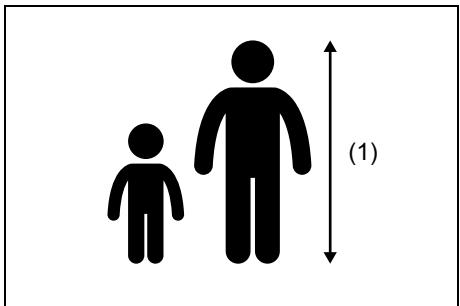
– *Lorsque le système de freinage a été exploité 3 fois*

– *Lorsque le système de freinage automatique a été exploité pendant de longues périodes*

- *La fonction de la caméra stéréo s'arrête si le témoin du système d'assistance de freinage à double caméra et le témoin d'avertissement de changement de voie s'allument et il peut y avoir une défaillance de la caméra stéréo, mais cela ne gêne en rien la conduite normale.*

**Détection de piétons**

La caméra stéréo détecte les piétons par leur taille, leur forme ou leur mouvement.



(1) Environ 1 – 2 m (3,3 – 6,6 ft)

75RM238

**AVERTISSEMENT**

Même lorsque les conditions de détection sont remplies, il est possible que les piétons ne soient pas tous détectés par la caméra stéréo.

Dans les situations suivantes, il peut y avoir une possibilité élevée de non-détection ou de retard de détection. Toujours conduire de façon sécuritaire.

- Une personne qui marche dans un groupe
- Une personne qui marche à côté d'un mur ou d'un autre obstacle
- Une personne qui a un parapluie ouvert
- Une personne dont la couleur est similaire à l'arrière-plan et qui se confond dans le paysage
- Une personne qui porte de gros bagages
- Une personne qui marche en se baissant ou qui s'accroupit.
- Une personne allongée
- Une personne qui est dans un endroit sombre
- Une personne qui saute en face du conducteur

**Situations où la caméra stéréo peut ne pas s'activer correctement**

Dans les situations suivantes, il peut y avoir une forte probabilité que la caméra stéréo ne puisse pas détecter des obstacles à l'avant ou lignes de séparation. En outre, la fonction de la caméra stéréo peut temporairement s'arrêter. Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

**EXEMPLE**


81M40380

- En cas de mauvais temps tels que de fortes pluies, du brouillard ou une tempête de neige
- Lorsque l'avant du véhicule est frappé par une lumière brillante telle que la lumière du soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse
- Quand le paysage est de ton et de couleur similaires, tel qu'un paysage enneigé
- Quand il y a un endroit sombre et aucun point de repère alentours

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

- La visibilité à l'avant est médiocre en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou lorsque le véhicule à l'avant est entouré de fumée d'échappement, d'eau ou de neige
- Lorsque le véhicule du conducteur se rapproche d'un objet situé dans un endroit sombre, tel qu'au crépuscule, à l'aube ou dans un emplacement de stationnement couvert
- Lorsque le pare-brise est couvert par le brouillard, la neige, la glace ou la saleté
- Lorsque des gouttes de pluie, de l'eau ou de la saleté sur le pare-brise n'ont pas suffisamment été essuyés
- Lors de l'utilisation du lave-glace de pare-brise
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace autre que celui des pièces d'origine SUZUKI, y compris un balai d'essuie-glace de type court, est utilisé
- Lorsqu'un agent de revêtement du verre autre que l'agent recommandé par SUZUKI est utilisé
- Lorsque le côté supérieur du tableau de bord est recouvert d'un vernis à l'aide d'un détergent chimique
- En présence de reflets sur le pare-brise
- Lorsque l'objectif de la caméra stéréo est bloqué par les mains
- Lorsque l'objectif de la caméra stéréo est sale par la présence de traces de doigts

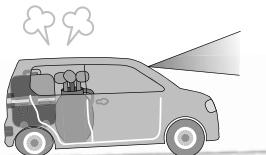
### EXEMPLE



72M20423

- Lorsque la vision de la caméra stéréo est obstruée par ce qui suit :
  - Un autocollant ou un film sur le pare-brise
  - Un accessoire sur le pare-brise
  - Une fissure ou une rayure du pare-brise
  - Un long objet tel qu'un support de toit ou planche de ski sur le toit

### EXEMPLE



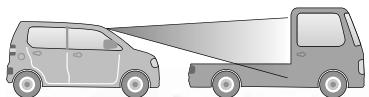
72M20405

- Lorsque le véhicule du conducteur est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages ou le siège arrière

- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage recommandée ou lorsque les pneus sont usés
- Avec des chaînes ou des pneus de taille non spécifiée équipés
- Lorsqu'un pneu crevé est réparé de façon temporaire
- Avec une suspension modifiée équipée
- En passant par l'entrée ou la sortie du tunnel et lorsque la luminosité change brusquement
- Pendant une conduite sans allumer les phares la nuit ou dans les tunnels
- Pendant la conduite sur une pente raide ou dans des virages serrés
- Lorsque l'axe optique du phare est dévié
- Avec des phares modifiés et/ou des feux antibrouillard avant équipés
- Lorsque les phares sont couverts de saleté, de neige, de glace ou de boue

Lorsque les types de véhicules ou d'obstacles suivants se présentent devant le conducteur, ou lorsque les situations suivantes se produisent, la caméra stéréo risque de ne pas détecter les obstacles devant le conducteur ou de nécessiter plus de temps pour détecter les obstacles.

### EXEMPLE

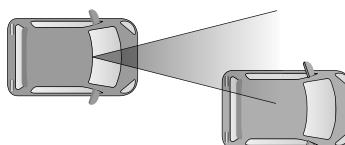


72M20407

- Les véhicules devant vous ont un arrière petit, bas ou inégal, tel qu'une remorque porte-voitures
  - Une voie dépourvue de barrières latérales ou arrière, et lorsque aucun bagage n'est monté sur l'espace de chargement
  - Un véhicule avec des bagages dépassant de l'arrière
  - Un véhicule de forme spéciale, tel qu'une remorque porte-voitures ou une moto avec side-car
  - Un véhicule surbaissé
- Un véhicule venant en sens inverse ou un véhicule s'éloignant
- Un véhicule faisant face latéralement

- Un véhicule devant le conducteur n'ayant pas allumé ses phares la nuit ou dans les tunnels
- Il y a un mur devant le véhicule stationné
- Il y a un autre obstacle à côté d'un véhicule
- Une clôture, un mur ou un volet ne comportant aucun motif ou des motifs uniformes tels que des motifs de bandes ou des motifs de briques
- Un objet en forme de pôle tel qu'un panneau routier, un lampadaire ou un arbre en bordure de route
- Obstacles à faible hauteur
- Un mur de miroir, une porte de miroir ou un mur de verre
- Objets de faible hauteur tels que des petits animaux ou des petits enfants
- Barrières de sécurité
- Un piéton la nuit
- Un objet à proximité du pare-chocs du véhicule du conducteur

### EXEMPLE



72M20406

- Lorsque seulement une partie du véhicule devant le conducteur se trouve dans le champ de détection de la caméra stéréo
- Lorsque la différence de vitesse entre le véhicule en face du conducteur et le véhicule du conducteur a augmenté
- Lorsque la distance de suivi du véhicule devant le conducteur est courte
- Lorsque le véhicule devant le conducteur tourne, accélère ou décélère brusquement
- Un objet en dehors de la plage d'irradiation des phares
- Un objet qui saute devant le conducteur
- Lors du changement de voie et du rapprochement du véhicule précédent

Lorsque les types suivants de lignes de séparation se présentent devant le conducteur, ou lorsque les situations suivantes se produisent, la caméra stéréo risque de ne pas détecter les lignes ou de nécessiter plus de temps pour détecter les lignes.

- La largeur de voie étroite
- Lorsque la voie est difficile à détecter
  - Aucune ligne de séparation, ou des lignes effacées
  - La couleur des lignes de séparation est semblable à la route
  - La largeur des lignes de séparation est étroite
- Lorsque la distance de suivi du véhicule devant le conducteur est courte

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Messages d'avertissement et de confirmation (pour le combiné d'instruments avec compte-tours)

L'affichage des informations affiche le message d'avertissement et de confirmation pour informer le conducteur de certains problèmes du système d'assistance de freinage à double caméra.

#### Messages d'avertissement et de confirmation

Message d'avertissement et de confirmation	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 ANOMALIE SYSTEME  75RM239F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être un problème avec la caméra stéréo. Si le message ne disparaît pas après avoir remis le moteur en marche, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 VÉHICULE DÉSTABILISÉ DÉTECTÉ  75RM240F	Clignote 	Signal sonore continu (émis par le signal sonore intérieur)	L'avertissement de balancement du véhicule fonctionne. Actionner le volant pour déplacer le véhicule au centre de la voie.
 AVERTISMT DEPART DE VOIE  75RM241F	Clignote 	Inactif	L'avertissement de changement de voie fonctionne. Actionner le volant pour déplacer le véhicule au centre de la voie.

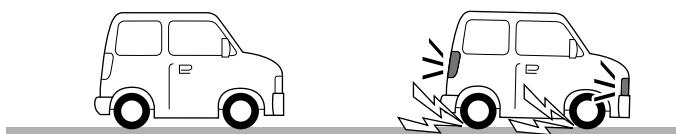
## Signal d'arrêt d'urgence (ESS) (sur modèles équipés)

ESS signifie Emergency Stop Signal (signal d'arrêt d'urgence).

L'ESS est une fonction donnant un avertissement à un véhicule à l'arrière en faisant clignoter tous les clignotants plus vite que d'habitude si toutes les conditions suivantes sont remplies. En outre, dans ces conditions, il clignote avec votre clignotant dans le combiné d'instruments.

- En cas de freinage brusque pendant une vitesse d'environ 55 km/h (34 mph) ou plus.
- Lorsque l'ABS est activé ou lorsque le conducteur freine soudainement frein de façon similaire à l'activation de l'ABS.

### EXEMPLE



74P40170

L'ESS va cesser de fonctionner dans les situations suivantes :

- Lorsque la vitesse du véhicule diminue suffisamment
- Lorsque les freins sont relâchés
- Lorsque l'ABS n'est plus activé
- Lorsque le contacteur de feux de détresse est activé

### AVERTISSEMENT

Bien que l'ESS est conçu pour réduire le nombre de collisions arrière qui se produisent lors de freinage brusque en avertissant un véhicule se trouvant à l'arrière, il ne peut pas empêcher tous les accidents. Toujours faire un effort pour conduire en toute sécurité et éviter les freinages brusques inutiles lors de l'arrêt ou de la décélération.

### NOTE :

- La fonction ESS ne peut pas être désactivée.
- L'utilisation du contacteur de feux de détresse devrait avoir la préférence sur l'ESS.
- Lors de la conduite sur les surfaces suivantes et lorsque l'ABS est momentanément désactivé, l'ESS peut ne pas fonctionner.
  - Lors de la conduite sur des surfaces glissantes
  - Lors de la conduite sur des bosses ou sur des routes présentant des points de jonction

### Caméra de vue arrière (sur modèles équipés)

Lorsque le levier de changement de vitesse est déplacé en position «R» alors que le contacteur d'allumage est en position «ON» ou le mode d'allumage est sur ON, le système de caméra de vue arrière affiche automatiquement la vue derrière le véhicule à l'écran.

#### AVERTISSEMENT

La distance affichée par la caméra de la vue arrière peut différer de la distance réelle, selon les conditions de la route ou le chargement du véhicule. La zone d'affichage de la caméra étant également limitée, reculer en regardant uniquement l'écran risque de provoquer un accident ou une collision avec un objet.

La caméra de la vue arrière ne peut pas remplacer l'attention du conducteur. Le conducteur est le seul responsable lors du stationnement et d'autres manœuvres de conduite similaires.

- Utiliser la caméra de la vue arrière uniquement pour une aide à la conduite.

(suite)

#### AVERTISSEMENT

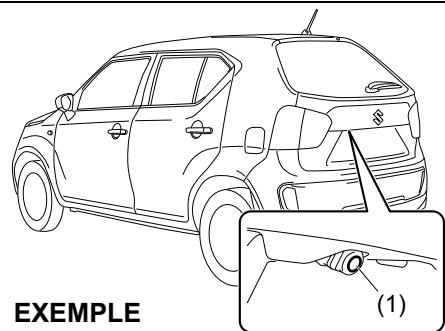
(suite)

- Toujours conduire prudemment et veiller à la sécurité de l'arrière et des alentours en regardant directement avec les yeux et en utilisant le rétroviseur.
- Veiller à ce que la ridelle arrière soit correctement fermée pendant le recul.

#### AVIS

Si la caméra de recul est utilisée pendant une longue période lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou le mode d'allumage est sur ON, mais le moteur ne tourne pas, la batterie au plomb peut se décharger. Ne pas laisser pas le contacteur d'allumage en position «ON» ou le mode d'allumage sur ON pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas.

### Emplacement de la caméra de rétrocision



75RM128

(1) Caméra de vue arrière

La caméra de vue arrière est posée à côté de l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

#### AVIS

La caméra de la vue arrière est un instrument de précision. Si vous heurtez la caméra, elle risque d'être cassée et de provoquer des dégâts tels qu'un incendie ou un dysfonctionnement.

- Ne pas heurter la caméra.
- Ne pas retirer la neige ou la boue qui recouvre la lentille de la caméra avec un bâton.

**AVIS**

**Si de l'eau pénètre dans la caméra de la vue arrière, cela risque de provoquer un dysfonctionnement ou un incendie.**

**Ne pas utiliser d'eau sous haute pression autour de la caméra.**

**AVIS**

**Cette lentille a un revêtement dur pour empêcher qu'elle ne soit endommagée ou qu'elle ne se décolore. Si la lentille est endommagée ou si elle se décolore, l'image risque d'être obscurcie.**

- **Ne pas nettoyer la lentille avec une brosse.**
- **Ne pas nettoyer la lentille avec de l'alcool, du benzène ou un diluant.**
- **Ne pas appliquer de cire sur la lentille de la caméra.**

**Comment utiliser la caméra de vue arrière**

- 1) Mettre le contacteur d'allumage en position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON.
- 2) Mettre le levier de changement de vitesse en position «R».
  - L'écran affiche automatiquement la vue derrière le véhicule.
  - Lorsque le levier de changement de vitesse passe de la position «R» à une autre position, l'écran revient à l'affichage précédent.

**NOTE :**

*L'écran de la caméra de la vue arrière est prioritaire sur les autres modes d'affichage. Toutefois, il ne montre pas la vue de l'arrière lors de l'initialisation du système.*

**NOTE :**

*Si de la cire de carrosserie entre en contact avec la lentille de caméra, essuyer avec un chiffon propre imbibé de détergent doux dilué avec de l'eau, puis essuyer à l'aide d'un chiffon sec.*

**Plage d'affichage de la caméra de la vue arrière**

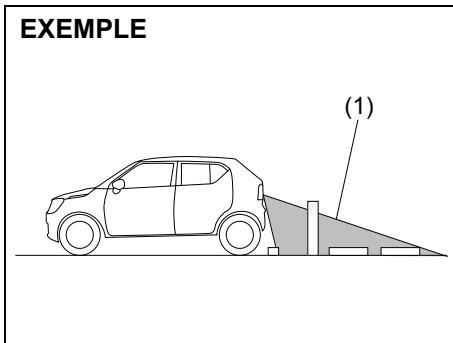
L'écran de la caméra de la vue arrière affiche la zone située derrière l'extrémité arrière de la ridelle arrière. L'écran ne peut pas montrer les objets proches ou en dessous du pare-chocs.

L'écran de la caméra de la vue arrière ne peut pas montrer des obstacles qui se situent plus haut que la caméra. Les parties supérieures de grands objets tels que des panneaux de signalisation ne peuvent pas s'afficher sur l'écran.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

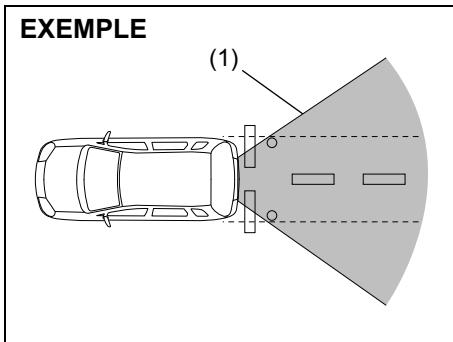
### Plage d'affichage de la caméra de la vue arrière

#### EXEMPLE



75RM293

#### EXEMPLE



54P000370

(1) Plage d'affichage

#### NOTE :

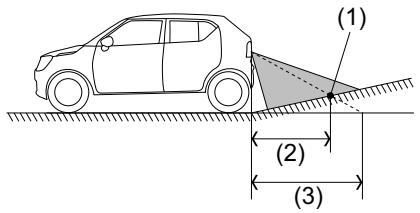
- Les images affichées sur l'écran provenant de la caméra de la vue arrière sont inversées (image inverse).
- Les couleurs des objets sur la caméra de la vue arrière peuvent différer de la réalité.
- L'écran de la caméra de la vue arrière peut être difficile à voir dans les conditions suivantes, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.
  - Dans les zones sombres, lorsqu'il pleut ou la nuit.
  - Lorsque la température autour de la lentille est trop élevée/basse, ou lorsque la caméra est mouillée, lorsqu'il pleut par exemple ou pendant des périodes de forte humidité (il peut y avoir de la condensation sur la lentille de la caméra).
  - Lorsqu'un corps étranger, tel que de la boue ou une goutte d'eau, se pose sur la lentille de la caméra.
  - Lorsqu'une lumière forte entre directement dans la caméra (des lignes verticales peuvent être visibles sur l'écran).
  - Sous une lumière fluorescente (l'écran peut scintiller).
  - Lorsque la température extérieure est basse (l'image de l'écran risque d'être assombrie).

### Indication d'écran de la caméra de la vue arrière

La distance affichée par la caméra de la vue arrière peut différer de la distance réelle, selon les conditions de la route ou le chargement du véhicule.

### Inclinaison de montée derrière le véhicule

#### EXEMPLE



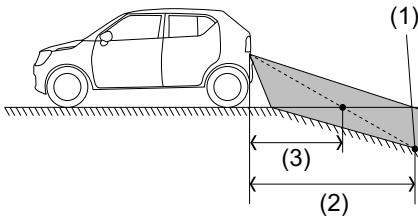
75RM294

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

En cas d'inclinaison de montée derrière le véhicule, l'objet affiché sur l'écran apparaît plus éloigné que la distance réelle.

### Inclinaison de descente derrière le véhicule

#### EXEMPLE



75RM295

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

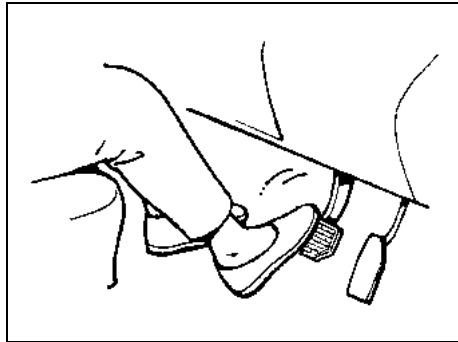
En cas d'inclinaison de descente derrière le véhicule, l'objet affiché sur l'écran apparaît plus proche que la distance réelle.

### Si la vue arrière de la caméra de la vue arrière ne s'affiche pas ou que l'image est de mauvaise qualité

- Si la vue arrière de la caméra de la vue arrière ne s'affiche pas.
  - Vérifier que le contacteur d'allumage est en position «ON» ou que le mode d'allumage est sur ON.
  - Vérifier que le levier de changement de vitesse est placé en position «R».
- Si l'image de la caméra de la vue arrière est de mauvaise qualité.
  - Vérifier que la lentille de la caméra n'est pas sale.
  - S'assurer que la lumière du soleil ou les phares du véhicule qui suit ne brillent pas directement sur la lentille.

Si le système de caméra de la vue arrière ne fonctionne toujours pas correctement après avoir vérifié les éléments mentionnés ci-dessus, faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé le plus rapidement possible.

### Freins



60G165S

La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule est fonction de sa vitesse. La distance de freinage à 60 km/h (37 mph), par exemple, est 4 fois supérieure à la distance de freinage nécessaire à 30 km/h (19 mph). Commencer à appuyer sur la pédale de frein lorsqu'une grande distance entre votre véhicule et le point d'arrêt se présente, puis ralentir progressivement.

#### AVERTISSEMENT

Si de l'eau pénètre dans les dispositifs de freinage, la performance des freins va diminuer ou devenir imprévisible. Après avoir traversé de l'eau ou lavé le soubassement du véhicule, procéder à un contrôle des freins tout en conduisant à petite vitesse pour vérifier qu'ils ont conservé leur efficacité normale. Si les freins sont moins efficaces que d'habitude, les sécher en appuyant de façon répétée sur la pédale de frein tout en conduisant lentement et jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur efficacité normale.

#### AVERTISSEMENT

Sans la réserve de puissance du système de freinage, le véhicule peut quand même être arrêté en appuyant sur la pédale de frein avec une force supérieure à celle normalement requise. La distance de freinage peut, toutefois, s'avérer plus grande.

### Freins assistés

Ce véhicule est pourvu de freins assistés. Même si les freins ne sont plus assistés parce que le moteur a calé ou en raison d'une avarie quelconque, le circuit est encore parfaitement opérationnel grâce à sa réserve et permettra d'amener le véhicule à l'arrêt complet en enfonçant la pédale de frein et en la gardant au plancher. Cette réserve de puissance s'épuise à chaque utilisation de la pédale de frein. Appliquer une force uniforme et progressive sur la pédale. Ne jamais pomper la pédale.

### Système d'assistance au freinage

En cas de freinage brusque, le système d'assistance au freinage détecte un cas d'arrêt d'urgence et aide le conducteur ne pouvant pas maintenir fermement la pédale de frein en assurant une force de freinage supplémentaire.

#### NOTE :

*Appuyer rapidement et fortement sur la pédale de frein peut produire un bruit de cliquetis du système d'assistance au freinage. Ceci est normal et signale que le système d'assistance au freinage fonctionne normalement.*

## Système antibloage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression du freinage, empêche le dérapage. Ces systèmes aident également au maintien du contrôle du véhicule au freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque.

Les systèmes ABS sont automatiques et ne requièrent pas de techniques particulières de freinage. Il suffit d'appuyer sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

### NOTE :

- *Le système ABS ne peut pas fonctionner si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 km/h (6 mph).*
- *Quand le système ABS entre en fonction, un bruit de cognement peut se faire entendre ou une certaine pulsation peut se faire sentir dans la pédale de frein. Ceci est normal et signale que la pression du liquide de frein est proprement régulée.*
- *Un son de fonctionnement risque de retentir lors du démarrage du moteur ou après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit signale que les systèmes précédents passent en auto-contrôle. Il ne signale pas une défaillance.*

### AVERTISSEMENT

- Sur certaines surfaces meubles (gravier, routes enneigées ou autre) la distance nécessaire pour arrêter complètement un véhicule équipé d'un système ABS risque d'être sensiblement plus grande que celle d'un véhicule équipé d'un système de freinage ordinaire. Avec un système de freinage ordinaire, les roues qui patinent creusent littéralement dans la couche de gravier ou de neige, ce qui a pour effet de raccourcir la distance jusqu'à l'arrêt total du véhicule. L'ABS minimise l'effet de résistance. Prévoir une plus longue distance jusqu'à l'arrêt total sur les surfaces instables.
- Sur les routes pavées normales, certains conducteurs peuvent obtenir des distances de freinage légèrement plus courtes avec des systèmes de freinage qu'avec des systèmes ABS.
- Dans tous les cas, un système ABS offre toujours l'avantage d'aider au contrôle du véhicule. Toujours garder à l'esprit toutefois qu'un système ABS ne compense pas de mauvaises conditions routières ou climatiques, ni les erreurs de jugement des conducteurs. Utiliser un bon jugement et ne pas conduire trop vite.



(1)



(2)

54MN069

(1) Témoin d'alerte ABS

(2) Témoin d'alerte de système de freinage

### AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'alerte ABS (1) s'allume sur le combiné d'instruments et reste allumé pendant que le véhicule roule, le système ABS est probablement défectueux. Faire immédiatement vérifier le système ABS par un concessionnaire SUZUKI. En cas de problème dans le système ABS, le système de freinage fonctionne comme des freins normaux sans fonction ABS.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le témoin d'alerte ABS (1) et le témoin d'alerte de système de freinage (2) restent tous les deux allumés sur le combiné d'instruments ou s'ils s'allument simultanément pendant la marche du véhicule, la fonction antibloquage et la fonction de régulation de la force de freinage arrière (fonction à répartiteur de la force freinage) du système ABS sont probablement défectueuses. Le cas échéant les roues arrière risquent facilement de dérapper et le véhicule peut même, dans le pire des cas, faire un tête à queue en cas de freinage sur une route glissante ou même de simple freinage brusque sur une route pavée sèche. Faire immédiatement vérifier le système ABS par un concessionnaire SUZUKI. Conduire avec prudence et éviter dans la mesure du possible les coups de frein brusques.

### Fonctionnement de l'ABS

La vitesse des roues est contrôlée en permanence par un ordinateur. Cet ordinateur compare les changements de vitesse des roues en cas de freinage. Si les roues ralentissent brusquement en raison d'une perte d'adhérence, l'ordinateur procède à une modification de la pression de freinage plusieurs fois par seconde pour éviter le blocage des roues. Au démarrage du véhicule ou à l'accélération après un arrêt brusque, un bruit provisoire de moteur ou de cliquetis risque de se faire entendre quand le système se réinitialise ou procède à un auto-contrôle.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Le système ABS risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel de l'utilisateur. Le système ABS fonctionne en effet en comparant les changement de vitesse des roues. Toujours utiliser des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel de l'utilisateur.

### Programme de Stabilité Electronique (ESP®) (sur modèles équipés)

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Le programme de stabilité électronique (ESP®) facilite le contrôle du véhicule dans les virages si les roues avant ou les roues arrière dérapent. Il vous aide aussi au maintien de la puissance lors de l'accélération sur des routes meubles et glissantes. Le système fonctionne par régulation de la puissance du moteur et par une application sélective des freins. De plus, le système ESP® permet d'éviter les dérapages en régulant la pression du freinage.

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Le système ESP® n'est pas en mesure d'améliorer la stabilité à la conduite du véhicule dans toutes les circonstances et ne contrôle pas la totalité du système de freinage du véhicule. Le système ESP® ne peut pas empêcher les accidents, en particulier ceux résultant d'une vitesse excessive dans les virages ou de l'aquaplaning. Seuls les conducteurs prudents et alertes peuvent prévenir les accidents. Les possibilités d'un véhicule équipé d'un système ESP® ne doivent jamais se substituer à la prudence au volant.**

Le programme ESP® comprend les trois systèmes suivants :

### Système de contrôle de la stabilité

Le système de contrôle de la stabilité du véhicule assure le contrôle intégré de fonctions du type antiblocage des freins, contrôle de la traction, contrôle du moteur, etc. Ce système assure un contrôle automatique des freins et du moteur pour éviter les dérapages dans les virages sur revêtement glissant ou en cas de manœuvre brusque du volant.

### Système de contrôle de la traction

Le système de contrôle de la traction permet d'éviter automatiquement le dérapage des roues au démarrage ou en cas d'accélération brusque sur une surface glissante. Le système n'entre en fonction que s'il détecte qu'une ou plusieurs roues entrent en dérapage ou commencent à perdre de l'adhérence. Quand ceci se produit, le système agit sur les freins des roues avant et arrière et réduit la puissance du moteur pour limiter le dérapage des roues.

### Système antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression du freinage, empêche le dérapage. Ces systèmes aident également au maintien du contrôle du véhicule au freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque. Les systèmes ABS sont automatiques et ne requièrent pas de techniques particulières de freinage. Il suffit d'appuyer sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système ABS entre en fonction, une certaine pulsation peut se faire sentir dans la pédale de frein.

(pour obtenir des informations supplémentaires sur le système ABS, se reporter au point «Freins» dans cette section).

### NOTE :

*Le système ABS ne peut pas fonctionner si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 km/h (6 mph).*

## ⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel de l'utilisateur. Toujours utiliser des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel de l'utilisateur.**
- **Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage spécifiée.**
- **Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si des chaînes sont montées sur les pneus.**

(suite)

### ! AVERTISSEMENT

(suite)

- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont très usés. Toujours changer les pneus quand les indicateurs d'usure intégrés dans les structures deviennent visibles.
- Le système ESP® ne peut pas se substituer à des pneus neige ou à des chaînes pour la conduite sur routes enneigées.

### ! AVERTISSEMENT

- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pièces relatives au moteur comme le silencieux ne sont pas des pièces d'origine ou sont particulièrement détériorées.
- Ne pas modifier la suspension du véhicule sous peine de fonctionnement défectueux du système ESP®.

#### NOTE :

- Quand le système ESP® entre en fonction, un bruit de cognement peut se faire entendre ou une certaine pulsation peut se faire sentir dans la pédale de frein. Ceci est normal et signale que la pression du liquide de frein est proprement régulée.

- Un son de fonctionnement risque de retentir lors du démarrage du moteur ou après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit signale que les systèmes précédents passent en auto-contrôle. Il ne signale pas une défaillance.

Les témoins du système ESP® sont les suivants :

### Témoin d'alerte ESP®



52KM133

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.

- Système de contrôle de la stabilité
- Système de contrôle de la traction
- Système de régulation de la vitesse en descente (sur modèles équipés)
- Système de commande d'adhérence (sur modèles équipés)

Si ce témoin clignote, conduire avec prudence.

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position «ON», ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

### AVIS

Si le témoin d'alerte ESP® s'allume ou reste allumé pendant la marche du véhicule, les systèmes ESP® (autre que ABS) sont probablement défectueux. Faire vérifier les systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

#### NOTE :

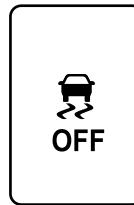
Si le témoin d'alerte ESP® s'allume et reste allumé pendant la marche du véhicule pour signaler que les systèmes ESP® (autre qu'ABS) sont défectueux, le système de freinage fonctionnera comme un système ABS normal mais sans fonction ESP® supplémentaire.

**Témoin ESP® «OFF»**

57L30045

Dans des conditions de conduite normales, activer le système ESP® pour bénéficier de l'ensemble des avantages des systèmes ESP®.

Si le véhicule s'ensable ou s'embourbe dans la boue ou la neige, il peut s'avérer nécessaire de couper les systèmes ESP® (autres que ABS) pour permettre aux roues de déraper ou patiner.

**Contacteur ESP® «OFF»**

(1)

75RM055

**(1) Contacteur ESP® «OFF»**

Quand le contacteur ESP® «OFF» situé sur le tableau de bord est actionné et maintenu enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autre que l'ABS), le témoin ESP® «OFF» s'allume dans le combiné d'instruments.

Quand les systèmes ESP® (autre que l'ABS) ont été désactivés, ne pas oublier de les réactiver avant de mener une conduite normale.

Appuyer à nouveau sur le contacteur ESP® «OFF» pour éteindre le témoin ESP® «OFF» et remettre l'ensemble des systèmes ESP® en fonction.

ESP  
ANOMALIE  
SYSTEME ESP

75RM223F

Si le message de l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage des informations, il y a probablement une anomalie dans le système ESP®. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

**NOTE :**

*Le système ESP® est inactif tant que ce message est affiché.*

**NOTE :**

*Si le véhicule est équipé de toutes les fonctions énumérées ci-dessous, lorsque le système ESP® est désactivé, toutes les fonctions seront désactivées.*

- Système de régulation de la vitesse en descente
- Système de commande d'adhérence
- Système d'assistance de freinage à double caméra
- Système ENG A-STOP

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Témoin d'alerte ABS / témoin d'alerte du système de freinage

Se reporter au point «Freins» dans cette section.

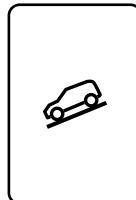
### Système de régulation de la vitesse en descente (sur modèles équipés)

Le système de régulation de la vitesse en descente est conçu pour réduire la charge de travail du conducteur dans les descentes importantes, rugueuses et/ou glissantes où le véhicule ne peut pas suffisamment décélérer avec le seul frein moteur. Le système de régulation de la vitesse en descente permet un contrôle de la vitesse du véhicule en appliquant automatiquement les freins, en fonction du besoin, ce qui permet au conducteur de se concentrer uniquement sur la conduite.

#### AVERTISSEMENT

**Ne pas cependant faire une confiance absolue au système de régulation de la vitesse en descente. Le système de régulation de la vitesse en descente peut ne pas limiter la vitesse du véhicule dans toutes les conditions de charge et de condition de la route. Toujours se tenir prêt à reprendre le contrôle de la vitesse du véhicule par l'application des freins. Un manque d'attention et du contrôle de la vitesse du véhicule à l'aide des freins lorsque nécessaire risquent de provoquer une perte de contrôle du véhicule ou un accident.**

Contacteur du système de régulation de la vitesse en descente



(1)

75RM056

(1) Contacteur du système de régulation de la vitesse en descente

Pour activer le système de régulation de la vitesse en descente :

- 1) Amener le levier de changement de vitesses à un rapport de marche avant ou en marche arrière.
- 2) Appuyer sur le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente (1) quand la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mph). Le témoin de la régulation de la vitesse en descente s'allume sur le combiné d'instruments et le système de régulation de la vitesse en descente entre en fonction.

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 7 km/h (4 mph) sans appuyer sur la pédale d'accélérateur, le système de régulation de la vitesse en descente applique automatiquement les freins pour maintenir la vitesse du véhicule à environ 7 km/h (4 mph).

- Lors du freinage, les feux stop/arrière s'allument et le témoin d'alerte ESP® clignote.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 40 km/h (25 mph), le système de régulation de la vitesse en descente cesse de fonctionner et le témoin du système de régulation de la vitesse en descente s'éteint. Lorsque le véhicule ralentit en dessous d'environ 25 km/h (16 mph), le système de régulation de la vitesse en descente sera activé à nouveau et le témoin de régulation de la vitesse en descente s'allume.

### AVERTISSEMENT

- Si le système de régulation de la vitesse en descente est utilisé sans interruption pendant une longue période de temps, la température du système de freinage risque de s'élever et le système de régulation de la vitesse en descente risque de se désengager provisoirement pour ménager le mécanisme du système de freinage. Le témoin de la régulation de la vitesse en descente clignote quand le système est désactivé. Enfoncer la pédale de frein et arrêter le véhicule dans un endroit sûr. Quand la température du système de freinage diminue, le témoin de la régulation de la vitesse en descente va s'allumer et le système va de nouveau être mis en fonction.
- Le système de régulation de la vitesse en descente risque d'entrer en fonction quand le levier de changement de vitesse est en position «N» (point mort) mais le frein moteur ne fonctionnera pas. Toujours utiliser système de régulation de la vitesse en descente avec la levier de changement de vitesse en marche avant ou en marche arrière.  
  
(suite)

### AVERTISSEMENT

(suite)

- Lors de l'utilisation du système de régulation de la vitesse en descente, appuyer sur le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente et s'assurer que le témoin de régulation de la vitesse en descente s'allume et qu'aucun message d'avertissement apparaît sur l'affichage des informations.
- Lors du fonctionnement du système de régulation de la vitesse en descente, le système d'assistance de freinage à double caméra (sur modèles équipés) peut ne pas fonctionner en fonction de l'accélération.

**NOTE :**

*Un certain bruit risque d'être émis par le moteur quand le système de régulation de la vitesse en descente est activé. Ce bruit est normal et n'est pas un symptôme de dysfonctionnement.*

Pour désactiver le système de régulation de la vitesse en descente, appuyer sur le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente et éteindre le témoin de la régulation de la vitesse en descente.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Témoin de la régulation de la vitesse en descente



79K050

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position «ON» ou que le mode d'allumage est sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour vérifier son bon fonctionnement.

Le témoin de la régulation de la vitesse en descente s'allume quand le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente est engagée et que les conditions de fonctionnement de ce régulateur sont remplies. Si le témoin de la régulation de la vitesse en descente clignote, la régulation de la vitesse en descente ne sera pas activé.

Si le témoin de régulation de la vitesse en descente s'allume alors que le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente n'a pas été activé, ou que le témoin ne s'allume pas après avoir appuyé sur le contacteur, il y a un problème avec le système. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

#### NOTE :

*Si le témoin de la régulation de la vitesse en descente clignote quand le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente est engagé, les conditions suivantes ne sont probablement pas remplies.*

- *Le levier de changement de vitesse est en position de marche avant ou en marche arrière*
- *La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mph)*
- *Le système des freinage est à température de fonctionnement normale*

#### NOTE :

*Si l'une quelconque des conditions suivantes se produit, le système de régulation de la vitesse en descente ou le système ESP® est probablement défaillant. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.*

- *Le témoin de régulation de la vitesse en descente ne s'allume pas ou clignote quand le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente est engagé.*
- *Le témoin de régulation de la vitesse en descente reste allumé pendant la conduite du véhicule sans que le contacteur du système de régulation de la vitesse en descente ait été engagé.*

ESP  
FONCTION  
HILL HOLD  
DESACTIVEE

75RM224F

Pour le combiné d'instruments avec compte-tours, si le message de l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage des informations, il y a probablement une anomalie dans le système de régulation de la vitesse en descente et le système d'aide au démarrage en côte. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

#### NOTE :

*Il n'est pas possible d'activer le système de régulation de la vitesse en descente quand ce message est affiché.*

## Système de commande d'adhérence (sur modèles équipés)

Quand un côté des pneus glisse sur la surface de routes glissantes telle qu'une route couverte de neige et qu'il est difficile de démarrer le véhicule, le système de commande d'adhérence contrôle la force motrice et la force de freinage par l'intermédiaire du système ESP® et aide à faire un démarrage en douceur.

Dans des cas tels que lorsque les deux pneus patinent, le système peut également être utile pour le démarrage.

### AVERTISSEMENT

Le système de commande d'adhérence a ses limites et peut ne pas fonctionner correctement en fonction des conditions de conduite. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.

### ATTENTION

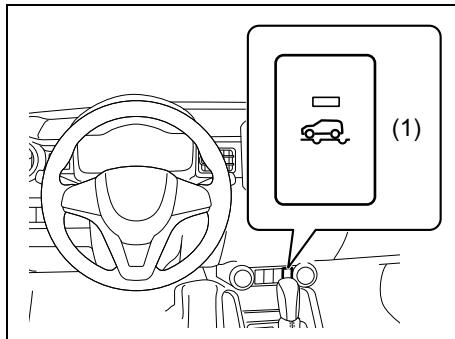
- Observer les instructions suivantes. En cas de mauvaise manipulation, le système de commande d'adhérence ne peut pas fonctionner et peut provoquer un dysfonctionnement.
  - Gonfler les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée.
  - Toujours utiliser des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel de l'utilisateur.
  - Ne pas utiliser des pneus usés ou extrêmement inégales.
  - Ne pas modifier la suspension ou le frein (modification de la hauteur du véhicule, etc.) du véhicule.
  - Ne pas conduire avec une suspension ou des freins extrêmement détériorés.
  - Ne pas modifier le moteur (modification du silencieux, etc.).
  - Ne pas équiper un différentiel à glissement limité.
- Le système de commande d'adhérence risque de ne pas fonctionner correctement si des chaînes sont montées sur les pneus.

### NOTE :

- Lorsque les deux pneus patinent, le système de commande d'adhérence peut fonctionner, mais son fonctionnement est particulièrement efficace quand l'un des côtés des pneus glisse.
- Un son de fonctionnement risque de retentir lors du démarrage du moteur ou après que le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que le système de commande d'adhérence passe en autocontrôle. Il ne signale pas une défaillance.
- Lorsque le système de contrôle d'adhérence est opérationnel à des régimes moteur élevés, vous pouvez ressentir les changements du régime moteur ou les pulsations du véhicule. Ceci est tout à fait normal.

## FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

### Contacteur de commande d'adhérence



75RM311

(1) Contacteur de commande d'adhérence

Pour activer le système de commande d'adhérence, appuyer sur le contacteur de commande d'adhérence. Un témoin s'allume sur le contacteur lorsque le système de commande d'adhérence est activé. En appuyant de nouveau sur le contacteur, le témoin s'éteindra et le système de commande d'adhérence sera désactivé.

- Lorsque le véhicule est stabilisé et la vitesse du véhicule est supérieure à environ 30 km/h (19 mph), le système de commande d'adhérence cesse de fonctionner et le témoin sur le contacteur s'éteint.
- Lorsque le système ESP® est désactivé, le système de commande d'adhérence ne peut être activé.

### Fonctionnement du système de commande d'adhérence

Lorsque le contacteur de commande d'adhérence est activé et qu'un côté des pneus glisse, le système de commande d'adhérence prête assistance pour un démarrage fluide en contrôlant la force motrice et la force de freinage de toutes les roues.

- Lorsque le système ESP® est désactivé, le système de commande d'adhérence ne peut être activé.

#### ATTENTION

Pour activer le système de commande d'adhérence, appuyer sur le contacteur de commande d'adhérence et vérifier que le témoin sur le contacteur s'allume.

#### NOTE :

*Lorsque le système de commande d'adhérence fonctionne, le témoin d'alerte ESP® clignote.*

### Système d'aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)

Le système d'aide au démarrage en côte est conçu pour faciliter les démaragements en côte dans les pentes. Pendant le démarrage en côte, le système retient le véhicule (environ 2 secondes) pour l'empêcher de reculer pendant qu'on déplace le pied de la pédale de frein vers la pédale d'accélérateur.

#### AVERTISSEMENT

- Ne pas avoir une confiance excessive dans le système d'aide au démarrage en côte. Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas infaillible et ne peut empêcher le véhicule de reculer dans certaines situations de charge ou de profil de route. Il faut toujours s'attendre à devoir appuyer sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de reculer. Toute inattention pourrait être à l'origine d'une perte de contrôle du véhicule et d'un accident, faute d'avoir appuyé à temps sur la pédale de frein.
- Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas conçu pour tenir le véhicule immobile pendant les arrêts en côte.

(suite)

## ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Dès que la pédale de frein est relâchée, accélérer pour faire rouler immédiatement le véhicule. 2 secondes après avoir relâché la pédale de frein, le système d'aide au démarrage en côte est remis hors service. Le cas échéant, le véhicule risque de rouler vers le bas, ce qui peut provoquer un accident en fonction du degré de pente. De plus, si le moteur calait, la direction assistée et les freins assistés ne fonctionneraient plus ; le conducteur pourrait être surpris par la forte résistance du volant et de la pédale de frein, ce qui pourrait être à l'origine d'un accident ou endommager le véhicule.**

Le système d'aide au démarrage en côte est efficace pendant 2 secondes au maximum lorsque le pied est retiré de la pédale de frein si l'ensemble des conditions suivantes est réuni.

- 1) Le levier de changement de vitesse est en position de marche avant ou en marche arrière.
- 2) Le frein de stationnement est relâché.
- 3) Pour les modèles avec boîte-pont manuelle, la pédale d'embrayage est enfoncee.
- 4) Le véhicule est sur une côte montante.

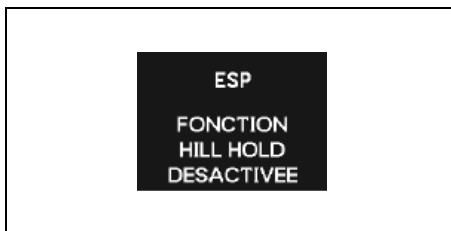
Sur les modèles équipés du système ENG A-STOP, le système d'aide au démarrage en côte est activé lorsque le moteur redémarre après avoir été arrêté automatiquement, même si les conditions précédentes ne sont pas remplies.

### NOTE :

*Le système d'aide au démarrage en côte est inactif tant que ce message est affiché.*

### NOTE :

*Lorsque le système d'aide au démarrage en côte est activé, le moteur peut émettre un bruit, ou la dureté de la pédale de frein peut être ressentie. Ces phénomènes sont tout à fait normaux et n'indiquent pas un dysfonctionnement.*



75RM224F

Pour le combiné d'instruments avec compte-tours, si le message de l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage des informations, il y a probablement une anomalie dans le système de régulation de la vitesse en descente (sur modèles équipés) et le système d'aide au démarrage en côte. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

### Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (sur modèles équipés)

Le système de surveillance de la pression des pneus est destiné à avertir le conducteur quand un ou plusieurs pneus du véhicule sont sensiblement sous-gonflés. Chacune des roues est équipée d'un capteur TPMS permettant au système d'identifier la roue par un code d'identification unique. Les capteurs TPMS transmettent des signaux de pression de pneu au récepteur du dispositif de commande du système de surveillance de la pression des pneus. Quand le signal de pression de l'un ou plusieurs des pneus dénote une pression de gonflage nettement insuffisante, le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume.

#### Témoin d'alerte de basse pression de pneu



52D305

Tous les pneus, y compris celui de la roue de secours (le cas échéant), doivent être contrôlés au moins une fois par mois à froid et regonflés à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette d'information de pression de gonflage du pneu. (si le véhicule est équipés de pneus d'une taille différente de la taille indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette d'information de pression de gonflage du pneu, il appartient à l'utilisateur de déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus).

Dans un but de réduire davantage la consommation de carburant, ce véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin d'alerte de basse pression des pneus quand il détecte une pression de gonflage nettement insuffisante pour un ou plusieurs des pneus.

Quand le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume, il faut dès que

possible arrêter le véhicule et regonfler les pneus à la pression correcte.

Rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé entraîne une surchauffe qui peut entraîner la défaillance du pneu. Une pression de gonflage insuffisante augmente la consommation de carburant, entraîne une usure rapide de la bande de roulement du pneu, rend le véhicule moins maniable et augmente la distance de freinage.

Le système TPMS ne dispense pas d'effectuer normalement le contrôle et l'entretien des pneus, et il est de la responsabilité du conducteur de maintenir les pneus à la pression correcte, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau où il provoque l'allumage du témoin d'alerte de basse pression des pneus du TPMS.

### ⚠ AVERTISSEMENT

S'en remettre entièrement au système de surveillance de la pression des pneus et ne regonfler les pneus que quand le système réagit peut être à l'origine d'une perte de contrôle du véhicule et d'un accident.

Contrôler la pression de gonflage tous les mois quand les pneus sont froids. Si nécessaire, les régler à la pression de gonflage recommandée telle qu'elle est mentionnée sur la plaque d'informations des pneus du véhicule et dans ce manuel de l'utilisateur. Se reporter au point «Pneus» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

### ⚠ AVERTISSEMENT

Le manquement à prendre les mesures correctives qui s'imposent si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne fonctionne plus ou s'il s'allume et clignote pendant la conduite peut être à l'origine d'un accident.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir mis le contacteur d'allumage en position «ON» ou après avoir enfoncé le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur ON, ou s'il s'allume et clignote pendant la conduite, faire contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. Même si le témoin cesse de clignoter, indiquant que le système de surveillance semble fonctionner à nouveau normalement, ne pas oublier de le faire contrôler par un concessionnaire SUZUKI agréé.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de charge des pneus est réduite si la pression de gonflage est insuffisante. Même s'ils ne sont que légèrement sous-gonflés, la charge s'exerçant sur les pneus peut excéder leur capacité de charge et il y a un risque accru de défaillance d'un pneu. Le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne peut pas vous avertir de cette situation car il ne s'allume que s'il y a au moins un pneu très sensiblement sous-gonflé.

Contrôler et régler la pression de gonflage au moins une fois par mois. Se reporter au point «Pneus» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

### AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le témoin d'alerte de basse pression des pneus allumé peut générer un accident avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume et reste allumé, réduire la vitesse et éviter les coups de volant et coups de frein brusques. Il faut savoir que rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé peut entraîner la surchauffe et la défaillance du pneu, rend le véhicule moins maniable et réduit l'efficacité du freinage. S'arrêter dès que possible dans un endroit sûr pour contrôler les pneus.

• Si un pneu est à plat, le remplacer par la roue de secours (sur modèles équipés). Pour remplacer une roue, se reporter au point «Instructions de mise sur cric» dans la section «ENTRETIEN D'URGENCE». Pour rétablir le fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus du TPMS après une crevaison, voir aussi le point «Remplacement des pneus et/ou des roues».

(suite)

### AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, consulter le point «Kit de réparation des crevaisons» dans la section «ENTRETIEN D'URGENCE» pour obtenir des instructions sur la réparation d'urgence d'une crevaison.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, régler dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la valeur recommandée de pression de gonflage.

L'allumage du témoin d'alerte de basse pression des pneus peut résulter d'une perte d'air naturelle dans le temps, ou des variations de pressions induites par les changements de température et de pression atmosphériques. Dans ce cas, le témoin d'alerte de basse pression des pneus doit s'éteindre quand les pneus sont regonflés à la pression d'air indiquée sur l'étiquette d'information des pneus.

Pour que le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'éteigne, régler la pression des pneus à froid, puis conduire le véhicule pendant environ 10 minutes.

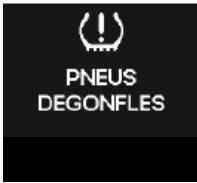
Lorsque la pression de gonflage réglée est reconnue, le témoin d'alerte de basse pression s'éteint et l'affichage des informations affiche la pression de gonflage

actuelle (en sélectionnant la surveillance TPMS).

### AVIS

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'éteint pas même lorsque le véhicule a été conduit pendant plus de 10 minutes après le réglage de la pression des pneus à froid, il peut y avoir un problème au niveau du TPMS. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si le témoin se rallume peu après le réglage de la pression de tous les pneus, l'un des pneus peut être crevé. Si un pneu est à plat, le remplacer par la roue de secours (sur modèles équipés). Se référer au point «Instructions de mise sur cric» dans la section «ENTRETIEN D'URGENCE». Pour rétablir le fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un pneu à plat, se référer au point «Remplacement des pneus et/ou des roues».



61MM0A198F

**NOTE :**

- Le message d'avertissement ci-dessus apparaît à l'affichage des informations quand le témoin s'allume.
- Quand la pression de gonflage des pneus est réglée à haute altitude, il arrive que le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'éteigne pas même quand la pression de gonflage a été réglée dans tous les pneus. Dans ce cas, régler la pression de gonflage à une valeur légèrement plus élevée que celle indiquée sur l'affichette d'information sur les pneus.
- Il arrive que le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'éteigne de temps à autre après s'être allumé. Cela peut être dû à une augmentation de la température de surface après un long trajet ou après avoir roulé à une température atmosphérique très élevée. Même si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'éteint après s'être allumé, contrôler la pression de gonflage de tous les pneus.

- Pour que les variations normales de la température et de la pression atmosphérique ne provoquent pas l'allumage intempestif du témoin d'alerte de basse pression des pneus, il est important de contrôler et de régler la pression des pneus lorsque les pneus sont froids. Si vous vérifiez les pneus après la conduite, ils sont chauds. Même si la pression des pneus semble être bon dans cet état, il pourrait tomber en dessous de la pression indiquée lorsque les pneus refroidissent. En outre, si les pneus sont gonflés à la pression indiquée dans un garage chauffé, la pression des pneus pourrait tomber en dessous de celle spécifiée pendant la conduite du véhicule à l'extérieur à température très froide. En cas de réglage de la pression des pneus dans un garage où la température est supérieure à la température atmosphérique, il faut augmenter la pression de gonflage recommandée de 1 kPa pour chaque écart de 0,8 °C entre la température du garage et la température atmosphérique.

**Témoin d'anomalie du TPMS**

Ce véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du TPMS pour avertir le conducteur quand ce système n'est pas en état de fonctionner normalement.

Le témoin d'anomalie du TPMS est interdépendant du témoin d'alerte de basse pression des pneus. A la détection d'une anomalie de fonctionnement du système, le témoin d'alerte clignote pendant environ 75 secondes, puis reste allumé en continu. Il se comporte ainsi chaque fois que le véhicule démarre, tant que l'anomalie persiste.

Le témoin d'anomalie du TPMS n'est pas réinitialisé quand on arrête le moteur et il reste actif jusqu'au retour à l'état normal.

Quand ce témoin d'anomalie est allumé, le système n'est pas en état de détecter et de signaler normalement le sous-gonflage des pneus. Les causes d'anomalie du TPMS sont multiples, en particulier l'installation sur le véhicule de pneus ou de jantes de substitution avec lesquels le système TPMS ne peut pas fonctionner correctement. Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes, il faut toujours vérifier que le témoin d'anomalie du TPMS ne s'allume pas pour s'assurer que le TPMS peut continuer à fonctionner normalement avec les nouveaux pneus ou jantes.

### AVIS

Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés si on ne prend pas certaines précautions.

- Nous recommandons vivement de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé quand il faut réparer ou remplacer les pneus. Les capteurs de pression de pneus peuvent être endommagés lors de l'installation ou de la dépose des pneus.
- Ne pas utiliser d'agent liquide de réparation sur un pneu à plat sauf si le véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaison à la place d'une roue de secours.

### AVIS

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume fréquemment, il y a peut être un problème avec un ou plusieurs pneus, avec les capteurs de pression des pneus, ou avec le système de surveillance.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume fréquemment, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.



61MM0A199F

**NOTE :**

*Le message d'avertissement ci-dessus apparaît à l'affichage des informations quand le témoin s'allume.*

### Limites du TPMS

Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement dans certaines circonstances. C'est en particulier le cas dans les situations suivantes qui peuvent provoquer l'allumage du témoin d'alerte de basse pression des pneus et son clignotement.

- Quand on a remplacé un pneu crevé par la roue de secours.
- Si on inclut la roue de secours lors d'une opération de permutation des pneus.
- Si un capteur TPMS a été endommagé lors d'un changement de roue, ou si un agent liquide de réparation de crevaison est utilisé.
- Quand la transmission des signaux électroniques des capteurs TPMS est perturbée par :
  - La présence d'appareils ou installations électriques utilisant des ondes radio dans le voisinage.
  - Un film de métal pouvant causer des perturbations d'ondes radio est fixé sur la glace.
  - Une épaisse couche de neige ou de glace recouvre le véhicule, les roues ou les logements de roues.
  - Des pneus neige dépourvus de capteurs TPMS d'origine ou des chaînes sont utilisés.
- Si on utilise des jantes ou pneus autre que l'équipement SUZUKI d'origine.

- Si la pression de l'un des pneus est trop élevée.
- S'il y a un problème avec le récepteur du dispositif de commande du système TPMS.

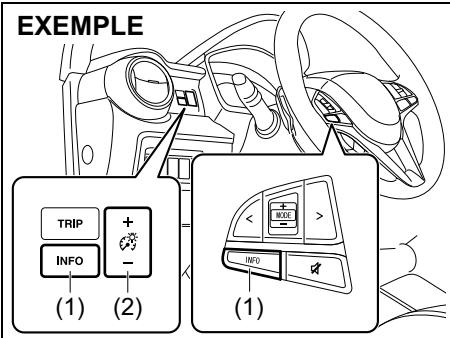
### Réglage du système TPMS

- Pour le combiné d'instruments avec compte-tours, il est possible de vérifier la pression de gonflage actuelle sur l'affichage des informations.
- Une des valeurs initiales de pression des pneus située sur l'étiquette d'information sur les pneus peut être utilisée pour le réglage.
  - Mode Confort (Mode à vide)
  - Mode Charge (Mode chargé)

#### **AVERTISSEMENT**

Lorsque le poids de la charge n'est plus le même, régler la pression des pneus en fonction de l'étiquette d'informations sur les pneus et définir la pression initiale via l'affichage des informations. Si le poids de la charge, la pression des pneus et la valeur initiale ne correspondent pas, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

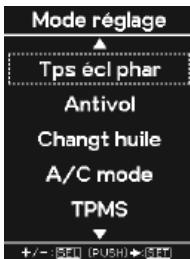
Pour vérifier la pression de gonflage actuelle du pneu (combiné d'instruments avec compte-tours)



75RM184

- 1) Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou le mode d'allumage est sur ON et que le véhicule est immobile, appuyer et maintenir le bouton d'information (1) pendant plus de 3 secondes pour changer l'affichage des informations vers le mode de réglage.

## EXEMPLE



75RM321F

- Appuyer sur le bouton de commande de luminosité (2) vers le haut ou vers le bas pour sélectionner «TPMS» et appuyer sur le bouton d'informations (1).

### NOTE :

Pour sortir du mode de configuration, sélectionner «Retour» et appuyer sur le bouton d'informations (1).

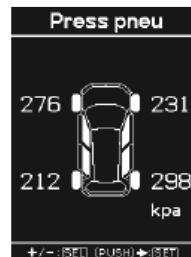
## EXEMPLE



75RM332F

- Appuyer sur le bouton de commande de luminosité (2) vers le haut ou vers le bas pour sélectionner «Pression des pneus» et appuyer sur le bouton d'informations (1).

## EXEMPLE



75RM333F

- L'écran affiche la pression de gonflage actuelle du pneu.

### NOTE :

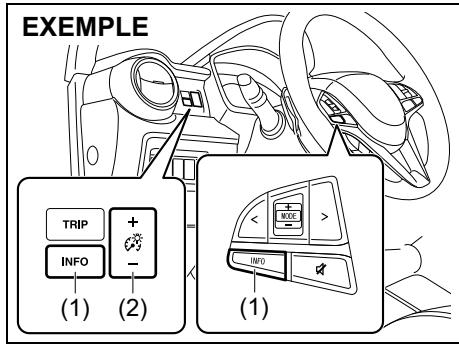
- Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume, l'affichage des informations passe à l'affichage «Pression des pneus» et l'indication de la pression des pneus correspondante clignote pour vous avertir quel pneu(s) a (ont) une basse pression.
- L'affichage peut ne pas indiquer la pression de gonflage des pneus pendant environ 10 minutes une fois que le véhicule a commencé à rouler. En effet, le système TPMS prend connaissance de la pression de gonflage des pneus au cours de ces 10 minutes. L'écran affiche la pression de gonflage des pneus après que 10 minutes se sont écoulées.
- Si vous arrêtez le véhicule et tournez le contacteur d'allumage en position «LOCK» ou changez le mode d'allumage sur LOCK (OFF), puis laissez ainsi pendant 20 minutes ou plus, la pression des pneus sera réinitialisée et affichera 0 kPa lorsque le moteur redémarre. Dans ce cas, l'indication actuelle de la pression des pneus va récupérer après avoir conduit pendant un certain temps. Toutefois, si l'une des pressions des pneus a été détectée comme étant en basse pression avant d'arrêter le moteur, l'indication de la pression des pneus peut ne pas récupérer et peut afficher «---».

Pour définir la valeur initiale de la pression des pneus (combiné d'instruments avec compte-tours)

**NOTE :**

Pour le combiné d'instruments sans compte-tours, se reporter au point «Mode de réglage» dans «Affichage des informations (combiné d'instruments sans compte-tours)» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

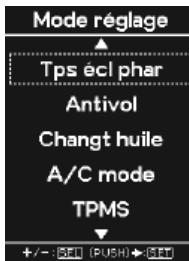
**EXEMPLE**



75RM184

- 1) Lorsque le contacteur d'allumage est en position «ON» ou le mode d'allumage est sur ON et que le véhicule est immobile, appuyer et maintenir le bouton d'information (1) pendant plus de 3 secondes pour changer l'affichage des informations vers le mode de réglage.

**EXEMPLE**



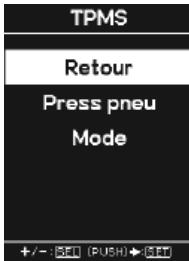
75RM321F

- 2) Appuyer sur le bouton de commande de luminosité (2) vers le haut ou vers le bas pour sélectionner «TPMS» et appuyer sur le bouton d'informations (1).

**NOTE :**

Pour sortir du mode de configuration, sélectionner «Retour» et appuyer sur le bouton d'informations (1).

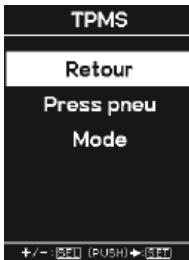
**EXEMPLE**



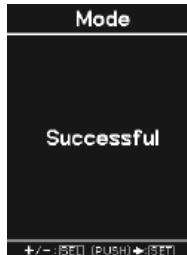
75RM332F

- 3) Appuyer sur le bouton de commande de luminosité (2) vers le haut ou vers le bas pour sélectionner «Mode TPMS» et appuyer sur le bouton d'informations (1).

### EXEMPLE



75RM334F



75RM335F

- 4) Appuyer sur le bouton de commande de luminosité (2) vers le haut ou vers le bas pour sélectionner la valeur initiale et appuyer sur le bouton d'informations (1).
- 5) Lorsque le message de l'illustration ci-dessus est affiché, le réglage est terminé.

### Remplacement des pneus et/ou des roues

Dans le cas d'un pneu à plat remplacé par la roue de secours, SUZUKI recommande de faire monter un nouveau pneu sur la roue ayant subi la crevaison chez un concessionnaire SUZUKI agréé. Le système TPMS étant déjà configuré pour reconnaître le code d'identification de la jante d'origine, il continuera à fonctionner normalement dans l'éventualité d'un autre changement de roue.

Si toutes les roues du véhicule demandent à être remplacées, le concessionnaire doit s'assurer que les capteurs de TPMS sont montés sur les nouvelles roues et doit paramétriser le TPMS pour reconnaître les nouveaux capteurs.

#### NOTE :

*La roue de secours n'est pas équipée de capteur TPMS. On ne doit utiliser la roue de secours qu'à titre de dépannage et, pour que le système TPMS fonctionne à nouveau normalement, remplacer la roue de secours dès que possible.*

### AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par SUZUKI peut être à l'origine de défaillances du TPMS.

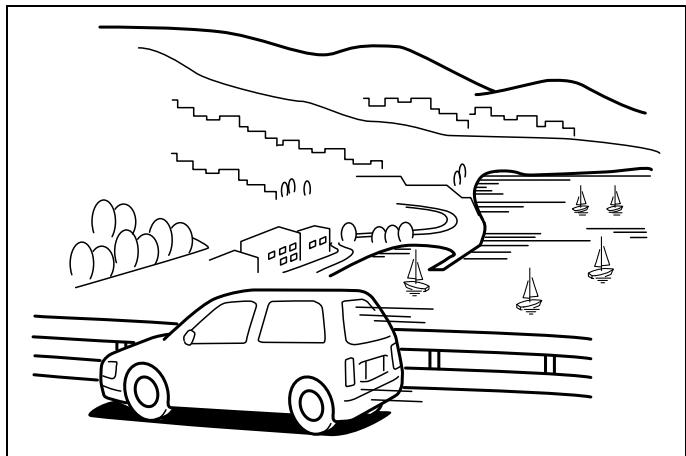
Quand on remplace des pneus ou des roues, n'utiliser que les pneus et les roues que SUZUKI recommande en équipement standard ou en option pour ce véhicule. Pour des détails complémentaires, se reporter au point «Pneus» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

## **FONCTIONNEMENT DU VEHICULE**

# MEMO

# CONSEILS DE CONDUITE

Rodage .....	4-1
Convertisseur catalytique .....	4-1
Pour une moindre consommation de carburant .....	4-3
Conduite sur autoroute .....	4-3
Conduite en montagne .....	4-4
Conduite sur routes glissantes .....	4-5
Conduite hors route .....	4-7



60G409



52D078S

### ! AVERTISSEMENT

- Toujours boucler les ceintures de sécurité. Même si les sièges avant sont équipés d'airbags, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Voir comment utiliser ces ceintures de sécurité à la section «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants».
- Ne jamais conduire sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. L'alcool et les stupéfiants risquent de sérieusement réduire l'aptitude à conduire et augmentent les risques de blessure pour la personne concernée et pour les passagers. Eviter également de conduire en état de fatigue, en cas de maladie, de tension nerveuse ou de stress.

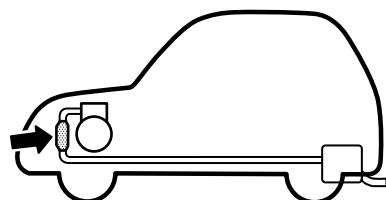
## Rodage

### AVIS

L'efficacité et la fiabilité futures du moteur dépendent du soin et des précautions pris au cours de ses premières heures d'utilisation. Il est particulièrement important de bien respecter les précautions suivantes au cours des 960 premiers km (600 miles).

- Après le démarrage, ne pas faire tourner le moteur à haut régime. L'amener progressivement à température.
- Eviter de rouler à vitesse constante pendant trop longtemps. Les pièces en mouvement se roderont mieux si la vitesse varie.
- Démarrer lentement. Eviter les démarriages «sur les chapeaux de roue».
- Eviter tout freinage brusque, en particulier pendant les premiers 320 km (200 miles) de conduite.
- Ne pas conduire lentement quand la boîte-pont est dans un rapport supérieur.
- Conduire à régime moteur modéré.
- Ne pas atteler de remorque au véhicule pendant les premiers 960 km (600 miles) de fonctionnement.

## Convertisseur catalytique



80G106

Le convertisseur catalytique vise à réduire la quantité de polluants nocifs présents dans les gaz d'échappement. L'utilisation de carburant au plomb avec des véhicules équipés de convertisseurs catalytiques est interdite par la loi étant donné que le plomb désactive les éléments réducteurs des polluants du système de catalyseur.

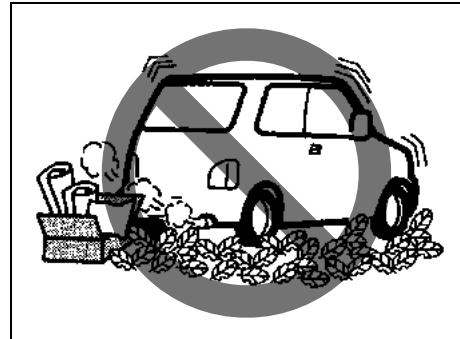
Le convertisseur est conçu pour durer autant que le véhicule dans des conditions d'utilisation normale et avec un carburant sans plomb. Aucune opération d'entretien particulière n'est à effectuer. Toutefois, il est très important que le moteur soit toujours parfaitement réglé. Les ratés d'allumage, qui peuvent provenir d'un moteur mal réglé, risquent d'entrainer la sur-

chauffe du convertisseur catalytique. Celui-ci, comme d'autres parties du véhicule, risque alors d'être définitivement détérioré.

### AVIS

**Pour minimiser les risques de détérioration du convertisseur catalytique et des autres parties du véhicule :**

- Maintenir le moteur en bon état de marche.
- En cas de dysfonctionnement du moteur, en particulier en cas de raté d'allumage ou de baisse des performances, faire rapidement vérifier le véhicule.
- Ne pas couper le moteur ou couper l'allumage quand la boîte-pont est enclenchée et que le véhicule est en mouvement.
- Ne pas tenter de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente.
- Ne pas faire tourner le moteur au ralenti après avoir débranché ou retiré un câble de bougie d'allumage, pendant un essai de diagnostic par exemple.
- Ne pas laisser le moteur tourner trop longtemps au ralenti si celui-ci semble irrégulier ou en cas d'autre problème.
- Ne pas attendre que le réservoir de carburant soit vide pour faire le plein.



54G584S

### AVERTISSEMENT

Attention où vous garez le véhicule ! Le convertisseur catalytique et les pièces du système d'échappement peuvent devenir très chauds. Comme pour tout véhicule, ne pas conduire ou garer ce véhicule dans des endroits où des matières inflammables du type herbes ou feuilles sèches risquent d'entrer en contact avec le système d'échappement chaud.

## CONSEILS DE CONDUITE

### Pour une moindre consommation de carburant

Les précautions suivantes vous permettront d'économiser du carburant.

#### Ne pas laisser tourner inutilement le moteur au ralenti

Si le véhicule est stationné pendant plus d'une minute, couper le moteur et le démarrez plus tard. Lorsque vous démarrez un moteur froid, ne le laissez pas tourner au ralenti ou mettez les pleins gaz jusqu'à ce que le moteur atteigne la température de fonctionnement. Laissez le moteur monter en température en roulant.

#### Eviter les démarages sur les chapeaux de roues

Les démarriages brutaux aux feux ou aux stops consomment inutilement du carburant et réduisent la durée de vie du moteur. Démarrer en douceur.

#### Eviter les arrêts inutiles

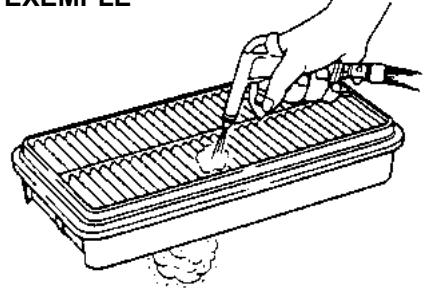
éviter toute décélération et arrêt inutiles. Dans la mesure du possible conserver une vitesse modérée et constante. Toute décélération suivie d'une accélération consomme du carburant.

#### Rouler à vitesse constante

Conduire à une vitesse constante dans la mesure où les conditions de la route et de circulation le permettent.

### Nettoyer régulièrement le filtre à air

#### EXEMPLE



60A183S

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

#### Réduire la charge au minimum

Plus la charge est élevée, plus le véhicule consomme de carburant. Décharger les bagages ou marchandises inutiles.

#### Respecter la pression de gonflage des pneus

Des pneus mal gonflés offrent une plus grande résistance au sol et augmentent la consommation de carburant. Toujours maintenir les pneus gonflés à la bonne pression indiquée sur l'étiquette apposée sur la porte côté conducteur ou sur le montant de cette porte.

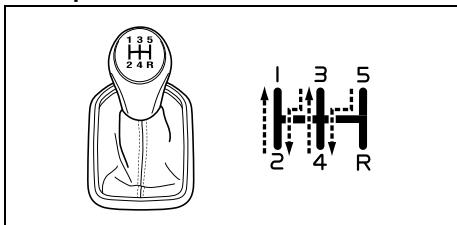
### Conduite sur autoroute

A grande vitesse sur autoroute, tenir compte des points suivants :

- La distance de freinage augmente progressivement avec la vitesse du véhicule. Commencer à freiner suffisamment à l'avance pour permettre une distance supplémentaire jusqu'à l'arrêt complet.
- Par temps de pluie, attention à «l'aquaplaning». L'aquaplaning est le phénomène qui se produit lorsque les roues ne sont plus en contact avec la route du fait de la formation d'un film d'eau entre le revêtement et les pneus. Il est alors très difficile de braquer ou de freiner lorsque le véhicule fait de l'aquaplaning et il y a un risque de perte de contrôle du véhicule. Réduire la vitesse quand la route est mouillée.
- A grande vitesse, le véhicule risque d'être affecté par les vents latéraux. Réduire la vitesse et se tenir prêt à faire face aux coups de vent latéraux qui peuvent se produire à la sortie des tunnels, au passage d'un relief ou au croisement de véhicules de gros gabarit et autres.

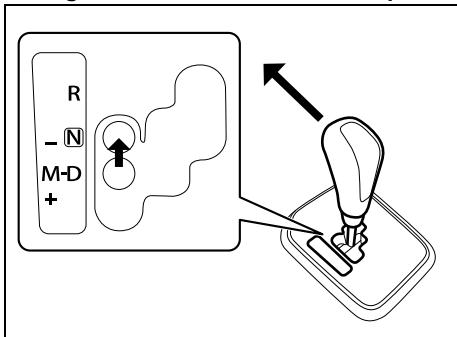
## Conduite en montagne

### Boîte-pont manuelle



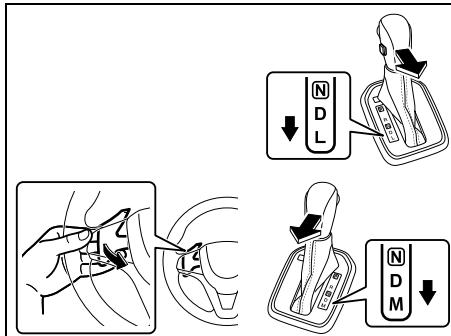
75RM260

### Changement de vitesse automatique



75RM259

### Boîte CVT



75RM296

- Dans des côtes raides, le véhicule risque de ralentir et de manquer de puissance. Le cas échéant, passer à un rapport inférieur pour redonner de la puissance au moteur. Changer rapidement de vitesse pour éviter de perdre l'élan du véhicule.
- Dans les descentes, utiliser le frein moteur en rétrogradant à la vitesse inférieure.

### AVERTISSEMENT

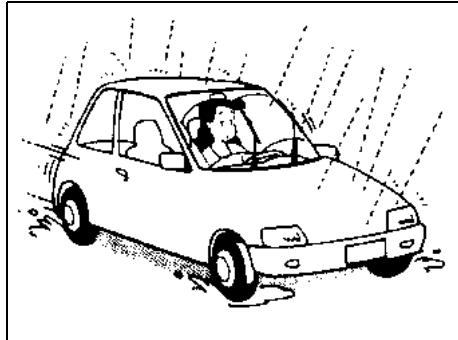
**Ne pas utiliser la pédale de frein trop longtemps ou trop souvent dans les descentes abruptes ou longues. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Ne pas respecter cette précaution risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.**

### AVIS

**Lorsque le véhicule roule dans une pente, ne jamais amener la clé de contact en position «LOCK», ni appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode d'allumage «LOCK» (OFF). Il pourrait en résulter une détérioration du système antipollution et de la boîte CVT (le cas échéant).**

## CONSEILS DE CONDUITE

### Conduite sur routes glissantes



60G089S

Lorsque le revêtement est mouillé, conduire plus lentement que sur route sèche en raison des risques de dérapage au freinage. Sur les routes verglacées, enneigées ou boueuses, réduire la vitesse et éviter les accélérations ou les coups de frein brusques ou les manœuvres subites.

#### Modèles à 4 roues motrices

Le système 4WD est conçu pour assurer une meilleure adhérence sur route glissante par rapport aux modèles à 2 roues motrices. Toutefois, le système 4WD du véhicule n'assure pas une traction comparable à celle des véhicules 4WD tout-terrain dans la neige, la boue ou le sable. Ne

pas conduire un véhicule type 4WD dans de la neige épaisse, de la boue ou du sable. Les modèles 4WD ne sont pas des véhicules de sport/tout-terrain et ils ne sont pas conçus pour un usage hors route.

### Chaînes

N'installer des chaînes sur les roues que si nécessaire pour augmenter la traction ou si cela est imposé par la loi. Vérifier que les chaînes utilisées sont d'une taille adaptée aux roues du véhicule. Vérifier également que le jeu entre les chaînes et les ailes est suffisant une fois les chaînes installées sur les pneus.

Fixer soigneusement les chaînes aux pneus avant en procédant comme indiqué par le fabricant des chaînes. Si nécessaire, resserrer éventuellement les chaînes après avoir roulé sur environ 1,0 km (1/2 mile). Quand le véhicule est équipé de chaînes, conduire lentement.

### AVIS

- Si les chaînes cognent contre la carrosserie pendant que le véhicule roule, s'arrêter et les resserrer.
- Si le véhicule est pourvu de disques enjoliveurs, les démonter avant d'installer les chaînes, sinon les chaînes risquent de se détériorer.

### Véhicule enlisé

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, procéder de la manière suivante :

- 1) Passer alternativement de la marche avant (ou première pour une boîte-pont manuelle/changement de vitesse automatique) à la marche arrière. Cette opération va donner un mouvement d'avant en arrière au véhicule éventuellement suffisant pour le dégager. N'appuyer que légèrement sur l'accélérateur pour donner une rotation minimum aux roues. Enlever le pied de l'accélérateur pour changer de vitesse. Ne pas emballer le moteur. Si les roues tournent trop vite, elles vont s'enfoncer encore plus et il sera plus difficile de dégager le véhicule.

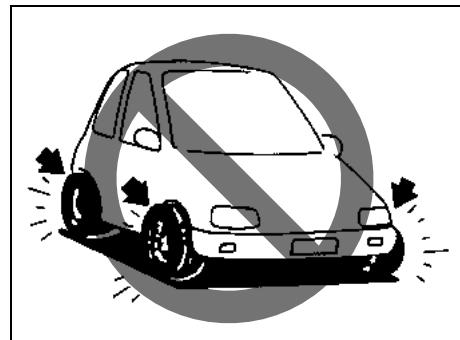
#### NOTE :

*Si votre véhicule est équipé de l'ESP® et/ou du système de contrôle d'adhérence, vous pourriez être obligé de désactiver les systèmes pour faire tourner les roues.*

- 2) Si votre véhicule reste enlisé après avoir oscillé pendant quelques minutes, nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage. Si un service de remorquage n'est pas disponible en urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué par un câble de remorquage ou une chaîne fixée au crochet de remorquage d'urgence, soit à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Reportez-vous au paragraphe «Cochets de châssis» dans la section «AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS».

**AVIS**

**Le mouvement d'oscillation imposé au véhicule ne doit pas durer plus que quelques minutes. Un mouvement d'oscillation d'une durée excessive peut engendrer une surchauffe du moteur voire endommager la boîte-pont.**



54G638S

**AVERTISSEMENT**

Personne ne doit se trouver à proximité du véhicule quand un mouvement d'oscillation est imposé au véhicule tandis que les roues qui patinent ne doivent pas tourner plus vite que la vitesse spécifiée de 40 km/h (25 mph) sur le compteur de vitesse. Un patinage trop rapide des roues risquent d'entraîner des blessures corporelles et/ou une détérioration du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

En plus des divers conseils de conduite donnés précédemment, bien observer ce qui suit.

- Vérifier que les pneus sont en bon état et toujours parfaitement gonflés. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point «Pneus» de la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- N'utiliser que des pneus du type spécifié par SUZUKI. Ne jamais utiliser des pneus de taille ou de type différent à l'avant et à l'arrière. Pour toute information concernant les pneus spécifiés, voir l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant de la porte côté conducteur.
- Ne jamais utiliser des pneus surdimensionnés ou des amortisseurs et des ressorts spéciaux pour surélever (lever sur un cric) le véhicule. Les caractéristiques de conduite en seraient modifiées. Des pneus surdimensionnés risquent de frotter contre l'aile au passage de bosses et d'endommager le véhicule ou d'éclater.
- Après être passé dans de l'eau, vérifier l'efficacité des freins en roulant à petite vitesse. Si les freins sont moins efficaces que d'habitude, les sécher en appuyant de façon répétée sur la pédale de frein tout en conduisant lentement et jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur efficacité normale.

### Conduite hors route

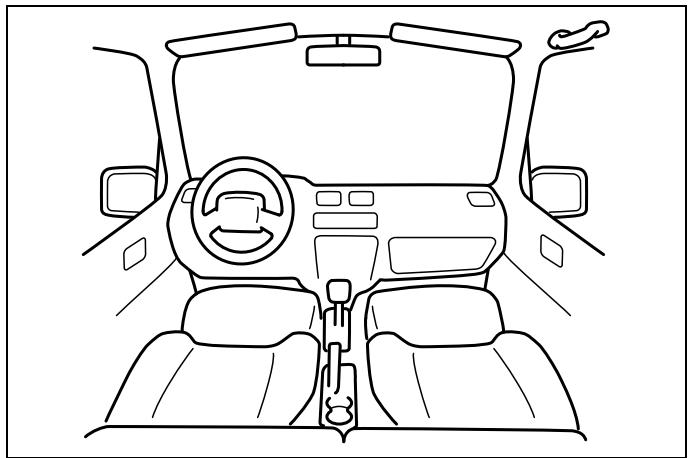
---

#### Ne pas traverser les champs d'herbe haute

Toute tentative de traversée d'un champs d'herbe haute risque d'entraîner un accident ou des dégâts au niveau de la machine si celle-ci se trouve prise dans l'herbe.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

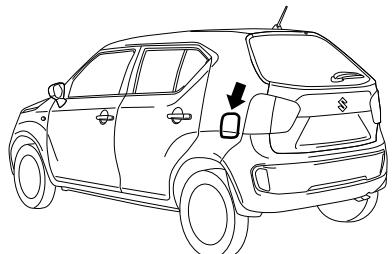
Bouchon de réservoir de carburant .....	5-1
Capot moteur .....	5-2
Pare-soleil .....	5-4
Eclairage intérieur .....	5-5
Prise accessoire .....	5-6
Prise AUX/USB (si le véhicule en est équipé) .....	5-7
Poignées de maintien (si le véhicule en est équipé) .....	5-7
Boîte à gants .....	5-8
Porte-gobelets et zone de rangement .....	5-9
Repose-pieds .....	5-11
Tapis de sol .....	5-11
Cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé) .....	5-12
Rails de toit (si le véhicule en est équipé) .....	5-12
Crochets de châssis .....	5-13
Système de chauffage et de climatisation .....	5-16
Système de chauffage .....	5-18
Système de chauffage et de climatisation manuel .....	5-22
Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température) .....	5-27
Antenne radio .....	5-33
Installation d'émetteurs de fréquence radio .....	5-34
Système audio (Type A/Type B/Type C) (si le véhicule en est équipé) .....	5-35



60G407

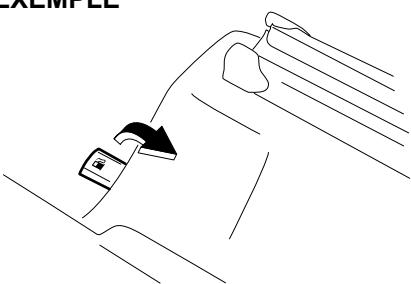
### Bouchon de réservoir de carburant

#### EXEMPLE



75RM169

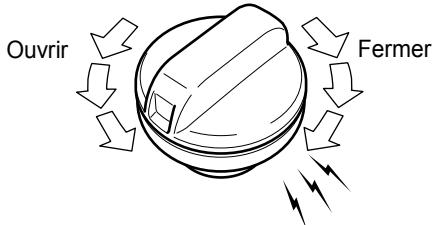
#### EXEMPLE



75RM130

Un bouchon de réservoir de carburant est situé sur le côté arrière gauche du véhicule. Pour ouvrir le volet de ravitaillement en carburant, tirer sur la manette située sur le côté extérieur du siège du conducteur ; pour la refermer, rabattre simplement le volet.

#### EXEMPLE



57L51093

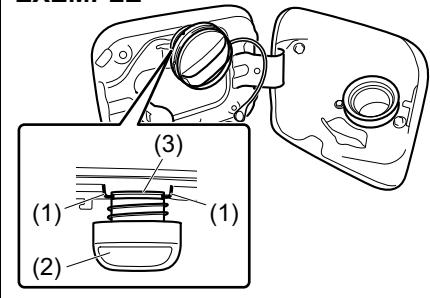
Pour retirer le bouchon de réservoir de carburant :

- 1) Ouvrir le volet de ravitaillement en carburant.
- 2) Tourner le bouchon dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

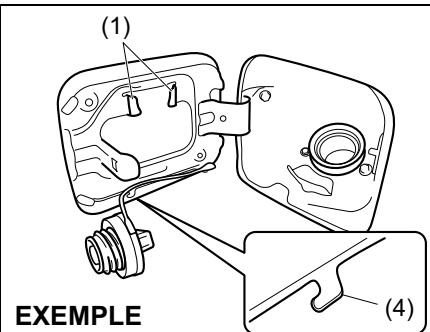
#### ATTENTION

Dévisser lentement le bouchon de réservoir de carburant. Le carburant risquant d'être sous pression peut gicler et entraîner des blessures corporelles.

#### EXEMPLE



75RM057



75RM058

**NOTE :**

Pendant le remplissage du réservoir, le bouchon de réservoir de carburant (2) est placé dans le porte-bouchon (1) en s'accrochant dans la rainure (3), le crochet (4) peut également retenir le bouchon de réservoir de carburant.

Pour refermer le bouchon de réservoir de carburant :

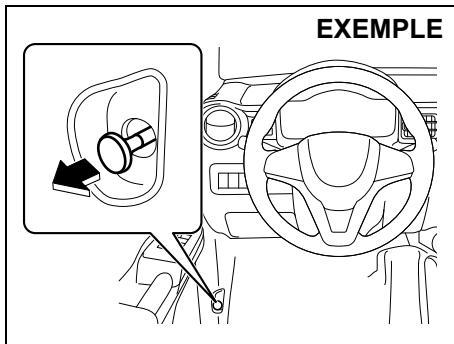
- 1) Tourner le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que plusieurs clics se fassent entendre.
- 2) Refermer le volet de ravitaillement en carburant.

**AVERTISSEMENT**

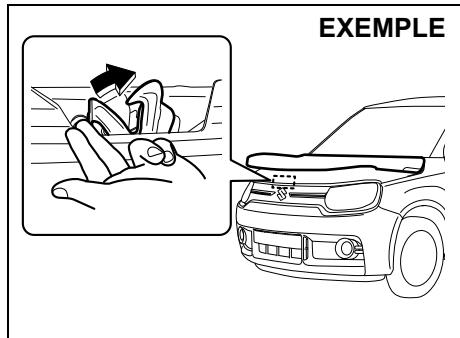
**Le carburant est une substance très inflammable. Ne pas fumer pendant le remplissage du réservoir et vérifier qu'il n'y ait pas de flammes vives ou d'étincelles à proximité.**

**AVERTISSEMENT**

**Si le bouchon du réservoir doit être remplacé, utiliser une pièce d'origine SUZUKI. Un bouchon non adapté risque d'entraîner un dysfonctionnement du circuit d'alimentation ou du système antipollution. Il peut aussi être la cause de fuites de carburant en cas d'accident.**

**Capot moteur****EXEMPLE**

75RM131

**EXEMPLE**

75RM132

Pour ouvrir le capot moteur :

- 1) Tirer sur la poignée de déverrouillage du capot située sur la partie extérieure, côté conducteur. Le verrou du capot moteur va alors se déverrouiller à moitié.

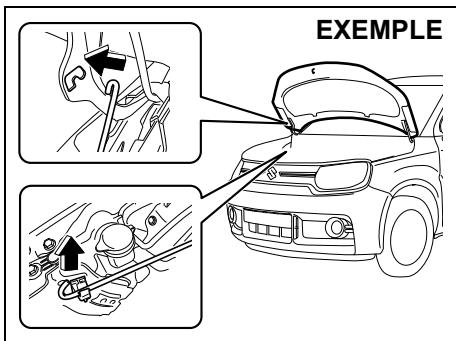
**ATTENTION**

**Le levier de déverrouillage peut être chaud et vous brûler les doigts après avoir roulé. Toucher le levier une fois que celui-ci a suffisamment refroidi.**

**AVIS**

**Veiller à ce que les essuie-glaces ne soient pas relevés avant de soulever le capot moteur pour éviter d'endommager les essuie-glaces et le capot moteur.**

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS



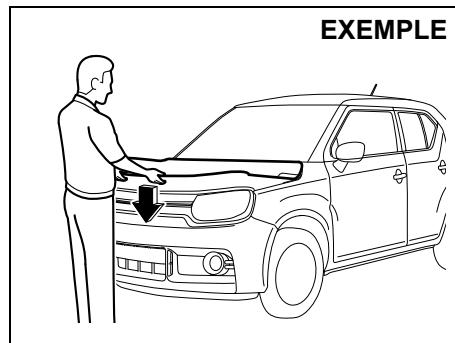
**EXEMPLE**

75RM133

- 3) Tout en maintenant le capot, tirer la bêquille de l'agrafe de maintien, puis insérer l'extrémité de la tige dans l'orifice désigné du capot.

Pour refermer le capot moteur :

- 1) Lever légèrement le capot et sortir la bêquille de son trou. Remettre la bêquille dans la pince de maintien.



**EXEMPLE**

62R0074

### **ATTENTION**

- La bêquille peut être chaude et vous brûler les doigts après avoir roulé. Toucher la bêquille une fois que celle-ci a suffisamment refroidi.
- Insérer fermement l'extrémité de la tige dans l'orifice. Si la tige ne tient pas, vous pourriez être coincé lors de la fermeture du capot.
- La tige peut glisser lorsque le capot est frappé par le vent. Faire très attention lorsqu'il y a du vent.

### **ATTENTION**

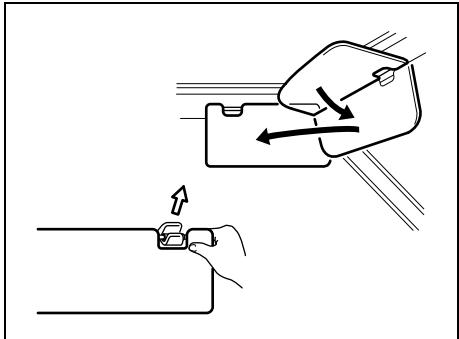
Pour éviter toute blessure, veiller à ce qu'aucun passager ne laisse pendre une main ou ne penche la tête par le capot ouvert.

### **AVIS**

Appuyer sur le dessus du capot risque de l'endommager.

### **AVERTISSEMENT**

Vérifier que le capot soit parfaitement fermé et verrouillé avant de prendre la route. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant que le véhicule roule, gêner la visibilité et causer un accident.

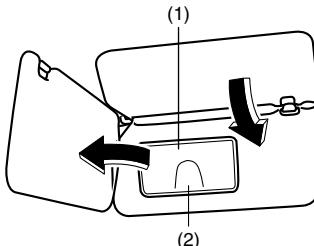
**Pare-soleil**

79J161

Le pare-soleil est conçu pour assurer une protection contre l'éblouissement du soleil côté pare-brise par simple abaissement en position et côté vitre latérale par décrochage et positionnement contre la vitre latérale.

**AVIS**

Pour décrocher et raccrocher un pare-soleil, le saisir par sa partie en plastique dur pour lui éviter toute détérioration.

**Porte-carte  
(si le véhicule en est équipé)****EXEMPLE**

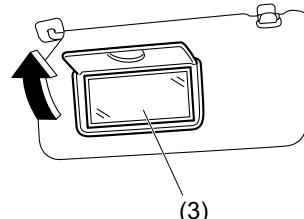
80JM152

- (1) Couvre-miroir  
(2) Porte-carte

Il y a un porte-carte (2) derrière le pare-soleil pour le rangement des cartes.

**AVIS**

**Ne pas laisser de cartes en plastique dans ce porte-carte quand le véhicule est garé en plein soleil ou quand il fait très chaud. La chaleur pourrait les déformer.**

**Miroir de courtoisie  
(si le véhicule en est équipé)****EXEMPLE**

75RM134

- (3) Miroir de courtoisie

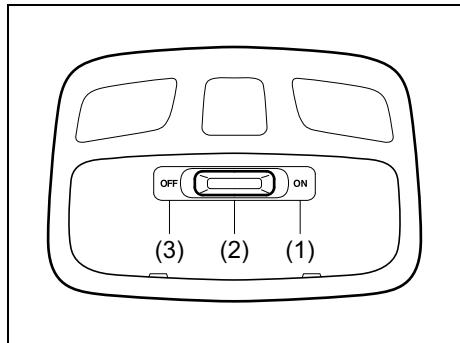
Pour utiliser le miroir de courtoisie (3) à l'arrière du pare-soleil, soulever le couvre-miroir (1).

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas utiliser ce miroir tout en conduisant, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- Lors de l'utilisation du miroir de courtoisie, ne pas s'approcher trop près ni se pencher au-dessus de l'emplacement de l'airbag avant. Un choc violent pourrait survenir si l'airbag avant venait à se déployer.

### Eclairage intérieur

#### Avant



62R0294

Ces contacteurs d'éclairage disposent de trois ou quatre positions dont les fonctions sont décrites ci-dessous :

#### ON (1)

- L'éclairage s'allume et le reste, que les portes soient ouvertes ou fermées.
- Pour économiser la batterie au plomb, l'éclairage sera automatiquement éteint après une période d'éclairage de 15 minutes et si d'autres opérations ne sont pas effectuées.

#### PORTE (2)

- L'éclairage s'allume lorsque l'une des portes (y compris la ridelle arrière) est ouverte. L'éclairage restera allumé pendant environ 15 secondes après la fermeture de toutes les portes puis il s'éteindra progressivement.
- Si toutes les portes sont fermées, l'éclairage reste allumé pendant environ 15 secondes lorsque la clé de contact est retirée du contacteur d'allumage ou si l'on appuie sur le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage de ON à LOCK (OFF). Après 15 secondes, l'éclairage s'éteindra progressivement.
- Pour économiser la batterie au plomb, l'éclairage sera automatiquement éteint après une période d'éclairage de 15 minutes à la suite de l'ouverture de l'une des portes (y compris la ridelle arrière) et si d'autres opérations ne sont pas effectuées.

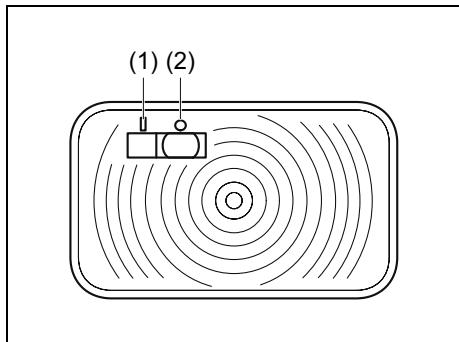
Si vous effectuez l'une des procédures suivantes avant l'extinction totale de l'éclairage, celui-ci commencera immédiatement à s'éteindre.

- Insérer la clé de contact dans le contacteur d'allumage ou presser le contacteur du moteur pour positionner le mode d'allumage sur ACC ou ON
- Verrouiller toutes les portes en utilisant la clé, l'émetteur d'entrée sans la clé, la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le contacteur de verrouillage électrique des portes ou le contacteur de requête

#### OFF (3)

L'éclairage reste éteint même quand la porte est ouverte.

## Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)



75RM009

Si le contacteur d'éclairage de compartiment à bagages est en position «ON» (1), l'éclairage s'allume quand on ouvre la ridelle arrière et reste allumé tant que la ridelle arrière est ouverte.

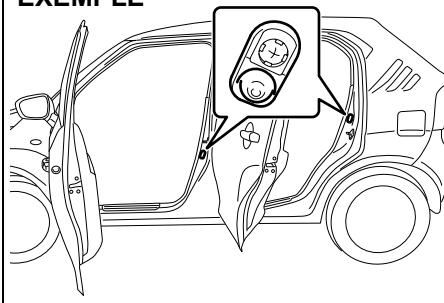
- Pour économiser la batterie au plomb, l'éclairage sera automatiquement éteint après une période d'éclairage de 15 minutes à la suite de l'ouverture de la ridelle arrière et si d'autres opérations ne sont pas effectuées.

Si le contacteur d'éclairage de compartiment à bagages est en position «OFF» (2), la lampe est toujours éteinte, que la ridelle arrière soit ouverte ou non.

## AVIS

**Ne pas laisser la ridelle arrière longtemps ouverte quand le contacteur d'éclairage de compartiment à bagages est en position «ON». Cela peut décharger complètement la batterie au plomb.**

## EXEMPLE



75RM193

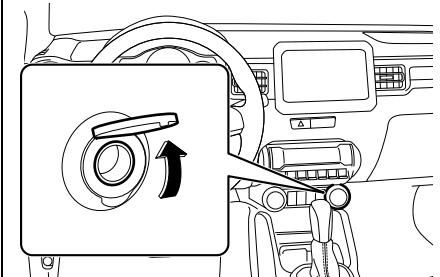
## NOTE :

*Le nombre de portes qui déclenchent l'éclairage intérieur dépend des spécifications du véhicule. Si le cadre de la porte est pourvu d'un contacteur (élément saillant en caoutchouc) comme illustré, la porte commande l'éclairage. La ridelle arrière est également concernée par ce fonctionnement, qu'elle soit ou non pourvue d'un élément saillant en caoutchouc.*

## Prise accessoire

### Console centrale

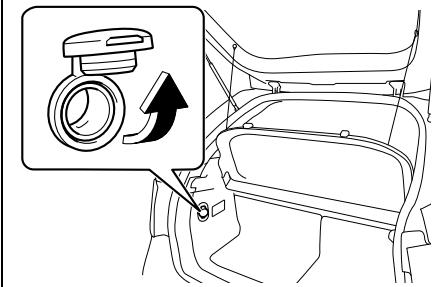
#### EXEMPLE



75RM135

## Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)

#### EXEMPLE



75RM136

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

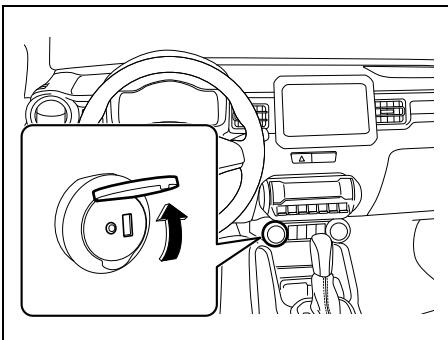
La prise accessoire peut être utilisée quand le contacteur d'allumage est en position «ACC» ou «ON» ou si le mode d'allumage est sur «ACC» ou «ON».

Chaque prise fournit un courant 12 volts/120 watts/10 ampères utilisable pour des accessoires électriques lorsque ces derniers sont utilisés seuls.

### AVIS

- Pour éviter de griller le fusible quand on utilise les prises en même temps, la puissance totale des accessoires raccordés ne doit pas excéder 12 volts/120 watts/10 ampères.
- L'utilisation de tout accessoire électrique non adapté risque d'endommager le circuit électrique du véhicule. Vérifier que les accessoires électriques utilisés sont prévus pour un raccordement avec ce type de prise.
- Vérifiez que le capuchon sur la prise est refermé quand celle-ci n'est pas utilisée.

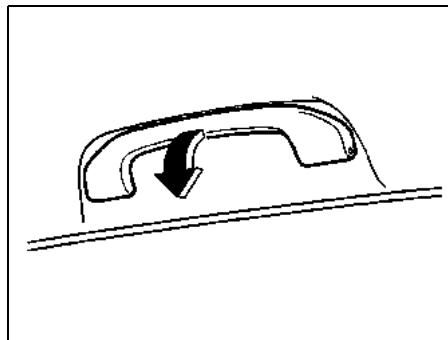
### Prise AUX/USB (si le véhicule en est équipé)



75RM170

Raccorder votre lecteur audio numérique portable, etc. à cette prise pour écouter de la musique par le biais du système audio de votre véhicule. Consulter la rubrique «Système audio» dans cette section.

### Poignées de maintien (si le véhicule en est équipé)



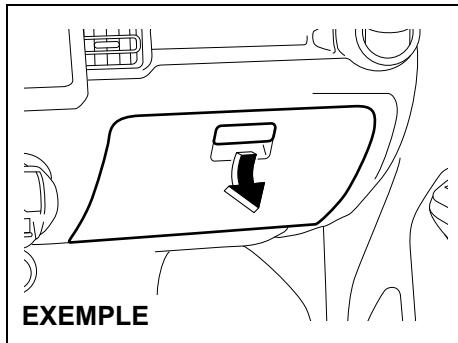
54G249

Des poignées de maintien sont installées pour plus de commodité.

### AVIS

Pour éviter toute détérioration de la poignée de maintien et de son habillage moulé, ne pas se pendre à cette poignée.

## Boîte à gants

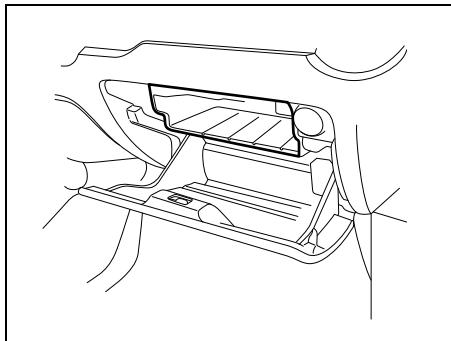


75RM137

Pour ouvrir la boîte à gants, tirer sur le levier de verrouillage. Pour la refermer, appuyer sur sa trappe jusqu'à ce qu'elle soit bien verrouillée.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquets ni de bombes d'aérosols dans la boîte à gants. Si vous laissez un briquet ou un aérosol dans la boîte à gants, il peut s'allumer accidentellement lors du chargement d'un bagage, ce qui pourrait provoquer un incendie.



75RM138

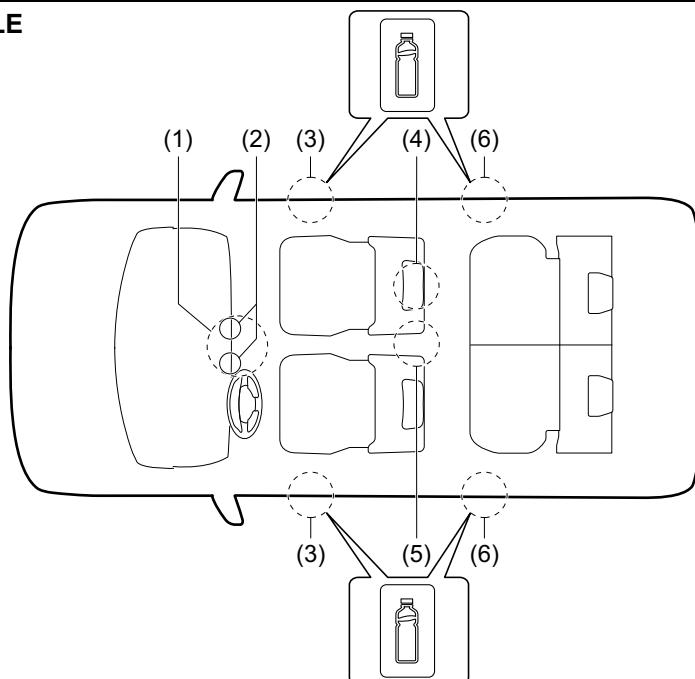
Il y a une cavité dans la boîte à gants.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec la trappe de la boîte à gants ouverte. En cas d'accident, cela pourrait entraîner des blessures.

### Porte-gobelets et zone de rangement

#### EXEMPLE



75RM297

- (1) Boîtier de la console centrale
- (2) Porte-gobelets avant
- (3) Porte-bouteilles avant
- (4) Vide-poches arrière de dossier de siège avant  
(si le véhicule en est équipé)
- (5) Porte-gobelets arrière
- (6) Porte-bouteilles arrière

### Boîtier de la console centrale (1)

#### AVERTISSEMENT

Ne placer aucun objet qui puisse tomber du vide-poches lorsque le véhicule se déplace.

Si vous ne respectez pas ces précautions, un objet risque d'entrer en contact avec les pédales et de vous faire perdre le contrôle du véhicule ou de causer un accident.

## Porte-gobelets avant (2)/ Porte-gobelets arrière (5)

Utiliser les porte-gobelets arrière pour y positionner une tasse avec un couvercle ou une bouteille avec un bouchon. Vous pouvez également y mettre de petits articles.

### ⚠ AVERTISSEMENT

**Le non-respect des mesures de pré-caution ci-dessous peut entraîner des blessures corporelles ou endommager le véhicule.**

- Faites attention lors de l'utilisation du porte-gobelets pour y poser un gobelet contenant du liquide. Du liquide chaud renversé peut provoquer des blessures par brûlures. Renverser des liquides sur la batterie au lithium-ion dans des modèles équipés du système ENG A-STOP ou SHVS peut provoquer un incendie ou un choc électrique ou encore endommager la batterie.
- Ne pas poser d'objets tranchants, contondants ou cassants dans le porte-gobelets. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, ces objets risquent d'être projetés à l'intérieur du véhicule et de causer des blessures corporelles.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

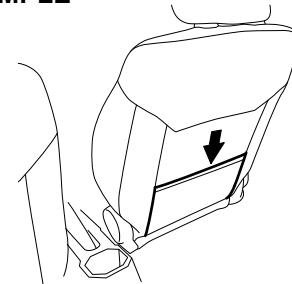
- Veiller à ne pas renverser de liquide ou introduire des corps étrangers dans l'élément en mouvement du levier de changement de vitesse, ou dans tout composant électrique. Du liquide ou des corps étrangers sont susceptibles d'endommager ces éléments.**
- Si vous renversez ou éclaboussez du liquide accidentellement, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.**

## Porte-bouteilles avant (3)/ Porte-bouteilles arrière (6)

Lorsque vous y placez une bouteille, celle-ci doit à tout prix être bouchonnée.

**Vide-poche arrière de dossier de siège avant (4)  
(si le véhicule en est équipé)**

### EXEMPLE



75RM011

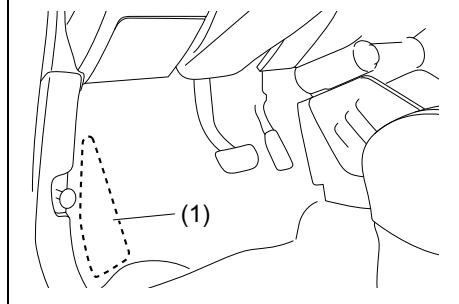
Ce vide-poche permet de ranger des objets légers et souples de type gants, journaux ou magazines.

### ⚠ ATTENTION

**Ne pas placer des objets durs ou cassables dans ce vide-poche. En cas d'accident, des objets comme des bouteilles, des boîtes ou autres peuvent présenter un risque de blessure pour les passagers se trouvant sur le siège arrière.**

### Repose-pieds

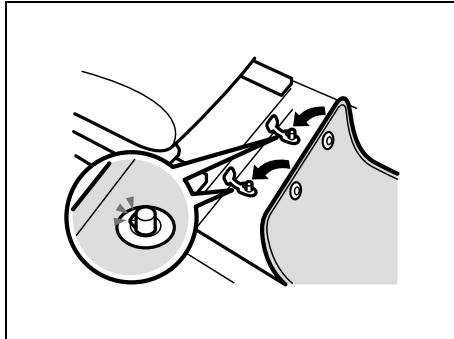
#### EXEMPLE



75RM243

Pour un confort de conduite, poser le pied gauche sur le repose-pieds (1).

### Tapis de sol



72M10201

Pour éviter que le tapis de sol côté conducteur ne glisse vers l'avant et ne gêne le conducteur lorsqu'il utilise les pédales, nous recommandons l'utilisation de tapis de sol SUZUKI d'origine.

Chaque fois que le tapis de sol du côté conducteur est remis après avoir été enlevé, accrocher les œillets de tapis de sol sur les fixations et positionner correctement le tapis de sol sur le plancher.

Si les tapis de sol sont remplacés par des tapis de type différent, comme des tapis toutes saisons, il est fortement recommandé de se procurer des tapis de sol SUZUKI d'origine pour qu'ils s'adaptent bien.

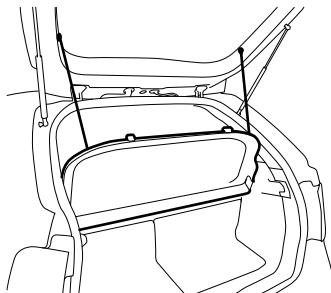
#### AVERTISSEMENT

Si ces précautions ne sont pas prises, le tapis de sol du côté conducteur peut glisser et gêner l'utilisation des pédales, ce qui risque de faire perdre le contrôle du véhicule et de causer un accident.

- S'assurer de bien accrocher les œillets de tapis de sol aux fixations.
- Ne jamais poser d'autres tapis en surépaisseur sur le tapis de sol existant.

## Cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)

### EXEMPLE



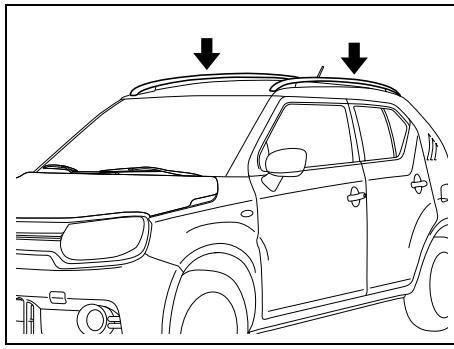
75RM013

Ce cache de compartiment à bagages permet de mettre les bagages ou les objets se trouvant dans le compartiment à bagages à l'abri des regards.

### AVERTISSEMENT

**Ne pas placer de bagages même petits et légers sur le cache de compartiment à bagages. Ces objets risquent de gêner la visibilité ou d'être projetés dans le véhicule en cas d'accident et d'être à l'origine de blessures.**

## Rails de toit (si le véhicule en est équipé)



75RM185

Les rails de toit servent à l'installation de la galerie de toit disponible en option auprès de votre concessionnaire SUZUKI. Si le véhicule est équipé d'une galerie de toit, se conformer aux instructions et aux précautions données dans cette section et fournies avec la galerie.

- S'assurer que la galerie de toit est soigneusement fixée en place.
- Pour l'installation correcte d'objets (skis, bicyclettes etc.) sur la galerie, prévoyez des systèmes de fixation appropriés disponibles auprès de votre concessionnaire SUZUKI. Installer ces fixations de manière appropriée et conformément aux instructions fournies. Ne pas placer

de charges directement sur le panneau de toit. Le panneau de toit risque d'être détérioré.

- Le poids brut de la galerie de toit plus la charge ne doivent pas excéder la capacité de charge.

– Rails de toit : 50 kg (110 lbs)

De plus, le poids brut du véhicule (véhicule entièrement chargé y compris le conducteur, les passagers, les bagages, la galerie et le poids de l'attelage) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué dans la section «CARACTERISTIQUES TECHNIQUES».

- Installer et fixer les objets sur la galerie de toit en procédant conformément aux instructions fournies. Placer les objets les plus lourds en bas et répartir la charge aussi uniformément que possible.
- Ne pas transporter de gros éléments risquant de dépasser des pare-chocs ou des côtés du véhicule. Ces éléments pourraient bloquer votre champ de vision.
- Fixer les objets très longs du type planches de bois, planches de surf à l'avant et à l'arrière du véhicule. Protéger les surfaces peintes du véhicule contre les frottements provoqués par les cordes de fixation.
- Vérifier périodiquement que la galerie de toit est bien fixée en place et qu'elle est en parfait état.

### ⚠ AVERTISSEMENT

- Toute manœuvre brusque ou installation défectueuse de la charge risque d'entraîner le déplacement ou la chute de cette charge et peut être à l'origine d'un accident grave.
- Fixer soigneusement les charges et éviter toute manœuvre brusque telle qu'un démarrage violent, des virages serrés et des freinages intempestifs. Vérifier régulièrement que la charge soit bien assurée.
- Des objets larges, volumineux ou longs peuvent affecter l'aérodynamisme du véhicule ou offrir une résistance au vent, ce qui peut entraîner un accident et des blessures corporelles. Conduire avec prudence et réduire la vitesse quand de telles charges sont installées sur le véhicule.

### Crochets de châssis

Nous vous recommandons de ne pas utiliser de crochet de châssis sur votre véhicule SUZUKI pour remorquer un autre véhicule. Il a été initialement prévu que votre véhicule soit remorqué sur le remorquage d'urgence de la route. Si votre véhicule doit être remorqué en cas d'urgence, consulter «Remorquage» dans la section «SERVICES D'URGENCE».

### ⚠ AVERTISSEMENT

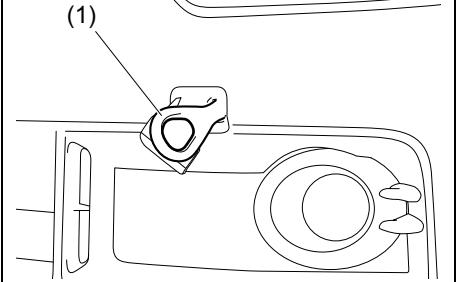
Respecter les instructions suivantes lorsque vous utilisez les crochets de châssis. Le crochet de remorquage ou la carrosserie du véhicule pourraient se casser et entraîner des blessures corporelles ou des dommages :

- Ne pas utiliser les crochets de châssis pour remorquer un autre véhicule.
- Eviter de tracter le véhicule en cas de grosses chutes de neige, en présence de boue ou encore de sable, les démarriages brusques ou les manœuvres de conduite irrégulières pouvant générer une contrainte excessive sur le crochet de remorquage.

Dans ce cas, nous vous recommandons de contacter un professionnel de service.

### Avant

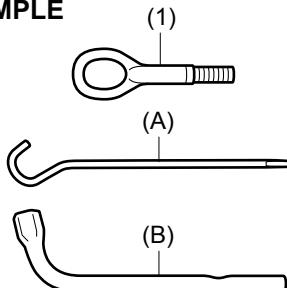
#### EXEMPLE



75RM012

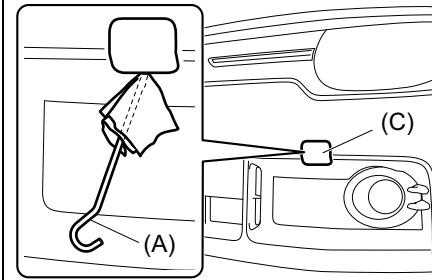
Un crochet de remorquage (1) est prévu à l'avant du véhicule et ce crochet est réservé aux cas d'urgence uniquement.

Pour installer le crochet (1), procéder de la manière suivante.

**EXEMPLE**

75RM014

- 1) Prendre le crochet de remorquage (1), la poignée de cric (A) et le renfort de la roue (B) dans le compartiment à bagages.

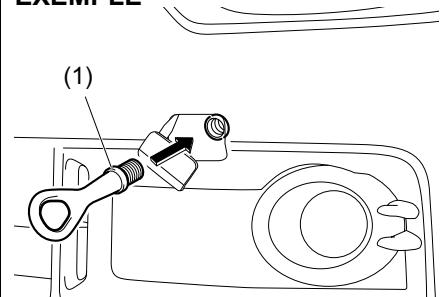
**EXEMPLE**

75RM015

- 2) Retirer le cache (C) en utilisant une poignée de cric (A) recouverte d'un chiffon doux comme indiqué sur le schéma.

**NOTE :**

*Ne pas exercer une force excessive, cela pourrait endommager le cache de la courroie.*

**EXEMPLE**

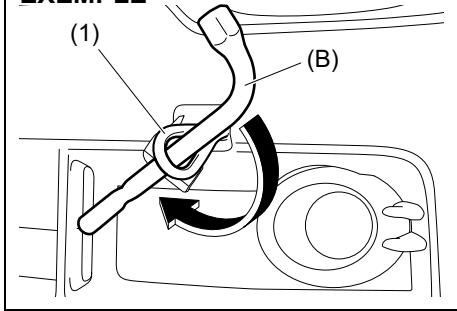
75RM016

- 3) Replacer le crochet de remorquage (1) à la main.

**NOTE :**

*Nous vous recommandons de fixer le cache avec du ruban adhésif afin d'éviter tout endommagement au cours du remorquage.*

### EXEMPLE



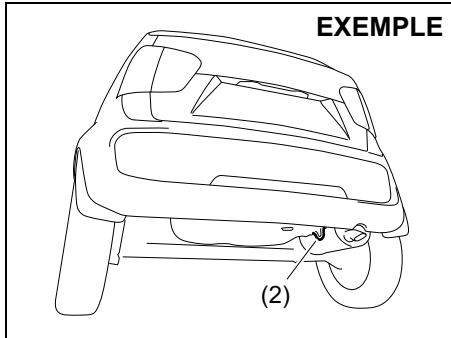
75RM017

- 4) Pour serrer le crochet de remorquage (1), le faire tourner dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide d'un renfort de roue (B) jusqu'à ce que le crochet (1) soit bien fixé.

Pour enlever le crochet de remorquage (1), effectuer la procédure d'installation dans l'ordre inverse.

### Arrière

### EXEMPLE

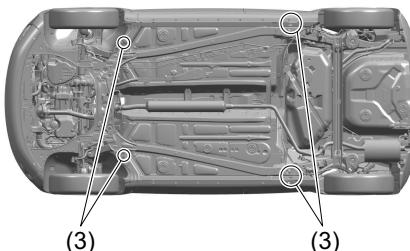


75RM018

Le crochet de châssis (2) placé à l'arrière du véhicule est uniquement destiné à être utilisé en cas d'urgence et de transport par bateau.

### Autres orifices

### EXEMPLE



75RM140

Les orifices de châssis (3) sont uniquement fournis pour le transport de la voiture par remorque de plateau.

### AVERTISSEMENT

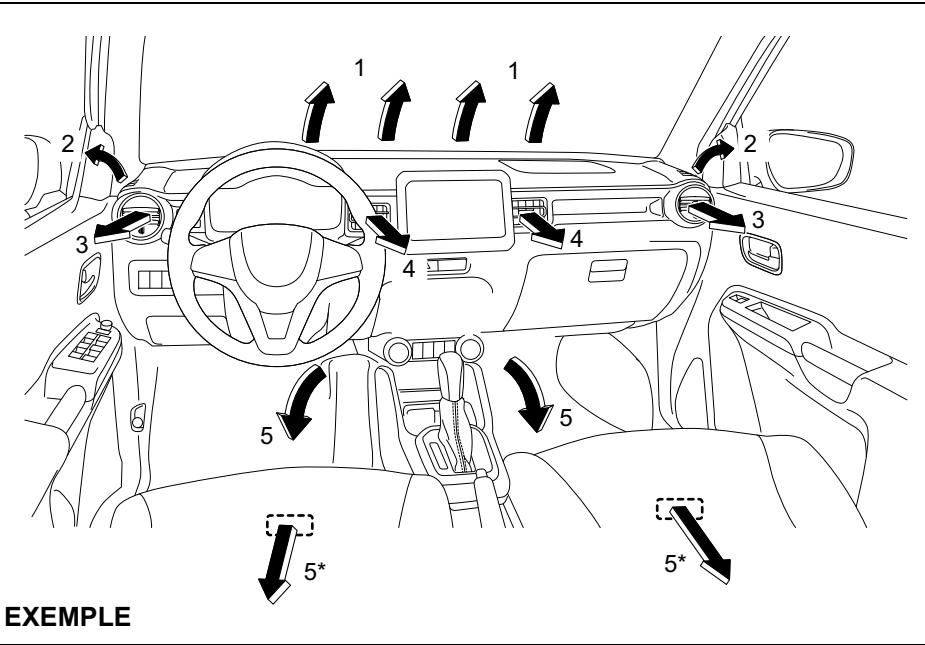
Ne pas utiliser d'orifices de châssis (3) pour le remorquage. Ces orifices peuvent se briser et causer des blessures ou des dommages sérieux.

## Système de chauffage et de climatisation

Il existe trois types de systèmes de chauffage et de climatisation :

- Système de chauffage
- Système de chauffage et de climatisation manuel
- Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température)

### Sortie d'air

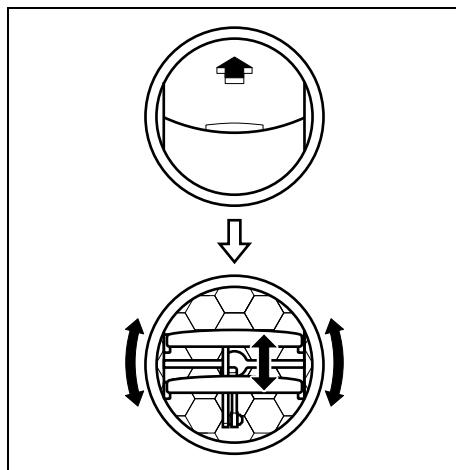


75RM351

1. Bouche de dégivrage de pare-brise
  2. Bouche de dégivrage latérale
  3. Bouche d'air latérale
  4. Sortie centrale
  5. Bouche d'air de plancher
- \* si le véhicule en est équipé

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

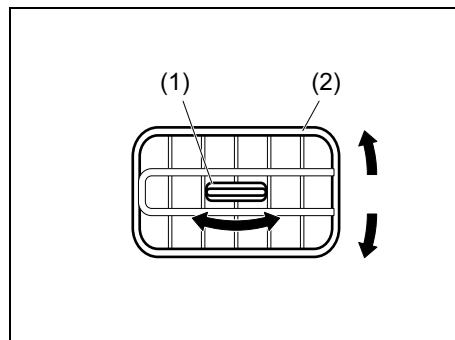
### Bouche d'air latérale



75RM019

De l'air sort quelle que soit la position de réglage du sélecteur de débit d'air si la sortie d'air est réglée sur «Ouvert».

### Sortie centrale



66RH123

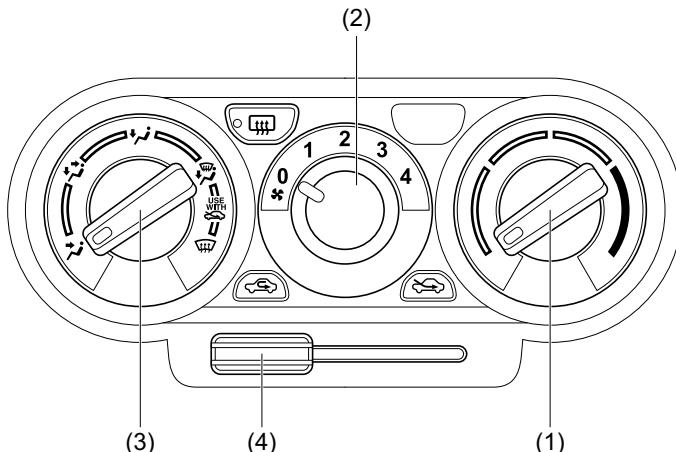
Déplacez le bouton (1) horizontalement ou le carter (2) verticalement pour orienter le débit d'air comme vous le souhaitez.

#### **ATTENTION**

Une exposition prolongée à de l'air chaud provenant du chauffage ou du climatiseur peut entraîner de légères brûlures. Tous les occupants du véhicule, en particulier les enfants, les personnes âgées, les personnes à besoins spécifiques, à peau sensible et les personnes qui dorment, doivent garder une distance suffisante par rapport aux sorties d'air afin d'éviter une exposition prolongée au débit d'air chaud.

## Système de chauffage

### Description des commandes



75RM312

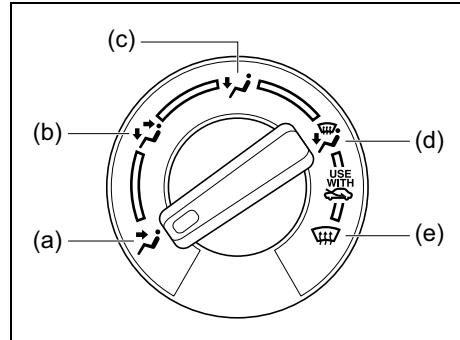
#### Sélecteur de température (1)

Permet de sélectionner la température en tournant le sélecteur.

#### Sélecteur de vitesse de soufflante (2)

Permet de mettre la soufflante en fonction et d'en sélectionner la vitesse de soufflante par rotation du sélecteur.

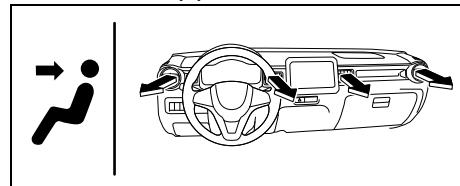
#### Sélecteur de débit d'air (3)



75RM022

Ceci est utilisé pour sélectionner l'une des fonctions suivantes.

#### VENTILATION (a)

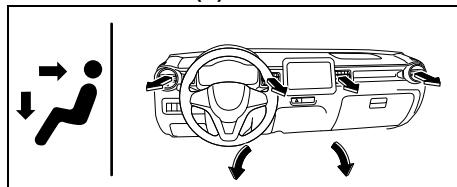


75RM352

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

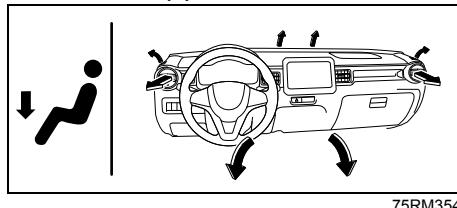
## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### DEUX NIVEAUX (b)



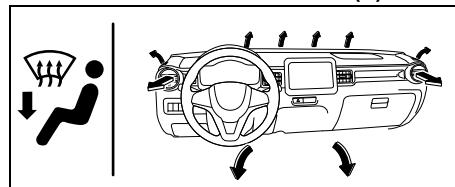
De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air de plancher et de l'air plus frais est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est en position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant des bouches d'air de plancher et des bouches d'air centrales et latérales sera à la même température.

### CHAUFFAGE (c)



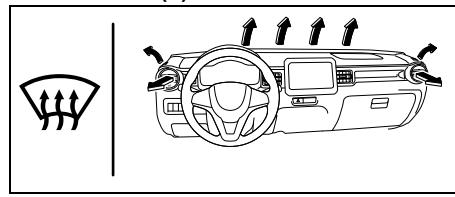
De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air de plancher et les bouches d'air latérales, également par les bouches de dégivrage de pare-brise et, à plus faible débit, par les bouches de dégivrage latérales.

### CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE (d)



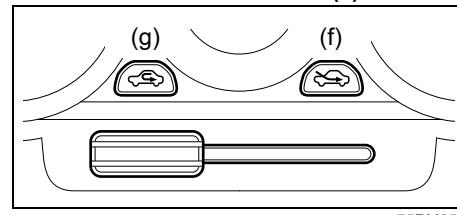
De l'air à température régulée sort par les bouches d'air de plancher, les bouches de dégivrage de pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches d'air latérales.

### DEGIVRAGE (e)



De l'air à température régulée sort par les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches d'air latérales.

### Sélecteur d'admission d'air (4)



Ce sélecteur permet de choisir les modes suivants.

#### AIR FRAIS (f)

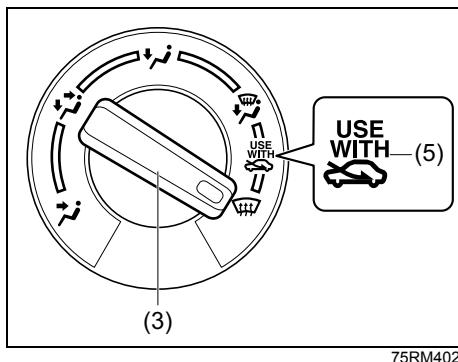
Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la droite, l'air extérieur est utilisé.

#### AIR DE RECIRCULATION (g)

Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la gauche, l'air extérieur est fermé et l'air intérieur est recyclé. Ce mode est à utiliser de préférence en cas de conduite sur route poussiéreuse, quand l'air est pollué, dans un tunnel par exemple, ou pour refroidir plus rapidement l'habitacle du véhicule.

#### NOTE :

*Avec une utilisation prolongée en position «AIR DE RECIRCULATION», l'air interne de l'habitacle sera contaminé. Au bout d'un certain moment, passer sur la position «AIR FRAIS».*



75RM402

**NOTE :****Le repère «USE WITH» (5)**

Pour éliminer la buée sur le pare-brise et/ou les vitres latérales rapidement, régler le sélecteur de débit d'air (3) en position «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» ou «DEGIVRAGE» et le sélecteur d'admission d'air (4) sur «AIR FRAIS». Cette position éliminera la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales plus rapidement qu'en position «AIR DE RECIRCULATION».

## Instructions d'utilisation du système

**Ventilation naturelle**

Choisir «VENTILATION» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et positionner le sélecteur de vitesse de soufflante sur «OFF». Une circulation d'air frais va s'effectuer dans le véhicule quand celui-ci est en mouvement.

**Ventilation forcée**

Les réglages sont les mêmes que pour la ventilation naturelle sauf pour le sélecteur de vitesse de soufflante qui doit être réglé sur une position autre que «OFF».

**Chauffage normal****(à l'aide d'air extérieur)**

Choisir «CHAUFFAGE» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Le fait de positionner le sélecteur de vitesse de soufflante sur une vitesse de soufflante supérieure augmente l'efficacité du chauffage.

**Chauffage rapide****(à l'aide d'air de recirculation)**

Les réglages sont les mêmes que pour le chauffage normal sauf lorsque «AIR DE RECIRCULATION» est sélectionné. Eviter d'utiliser ce mode de chauffage pendant une trop longue période sous peine de recyclage de l'air contaminé de l'habitacle et d'embuage des vitres. Par conséquent,

cette méthode ne doit être utilisée que pour obtenir un chauffage rapide dans le véhicule et être commutée en chauffage normal dès que possible.

**Chauffage frais en haut/chaud en bas**

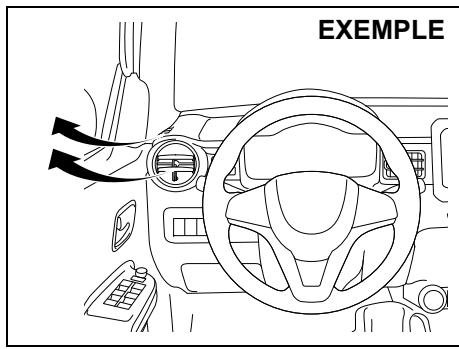
Choisir «DEUX NIVEAUX» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Si le sélecteur de température n'est pas réglé sur la position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant de la bouche d'air centrale et des bouches d'air latérales sera plus frais que celui sortant des bouches d'air de plancher.

**Chauffage/dégivrage chaud en bas**

Choisir «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur «fort». Dès que la visibilité du pare-brise est rétablie, régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur la position souhaitée.

**Dégivrage**

Choisir «DEGIVRAGE» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur la position souhaitée (une température plus élevée garantit un dégivrage plus efficace) et régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur «fort». Dès que la visibilité du pare-brise est rétablie, régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur la position souhaitée.



75RM357

### NOTE :

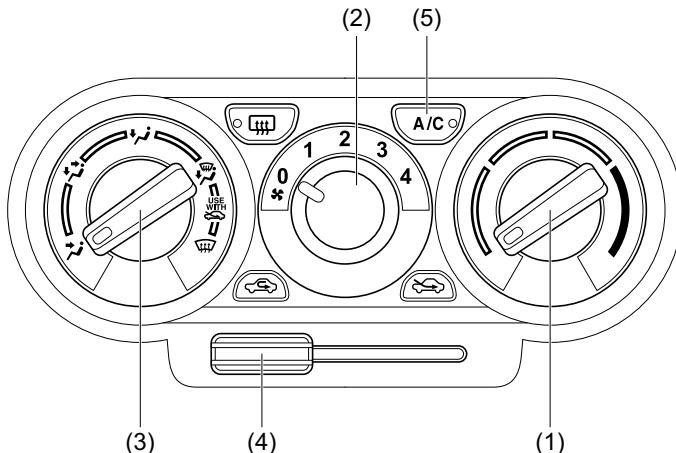
Pour effectuer un désembuage maximum, régler le sélecteur de température sur «chaud» et les bouches d'air latérales de sorte que l'air soit dirigé vers les vitres latérales tout en suivant les étapes de Dégivrage mentionnées ci-dessus.

### Modèles avec système ENG A-STOP (si le véhicule en est équipé)

- Si les performances de chauffage ne sont plus suffisantes en raison d'un arrêt automatique du moteur, appuyer sur le contacteur ENG A-STOP «OFF» pour désactiver le système ENG A-STOP (le moteur redémarrera automatiquement et les performances de chauffage seront restaurées).
- Si le pare-brise et/ou les vitres côté conducteur/passager sont embués lors de l'arrêt automatique du moteur, arrêter le système ENG A-STOP et redémarrer le moteur. Tourner ensuite le sélecteur de débit d'air (3) pour mettre le débit d'air en position «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» ou «DEGIVRAGE» afin de désembuer les vitres.

## Système de chauffage et de climatisation manuel

### Description des commandes



75RM060

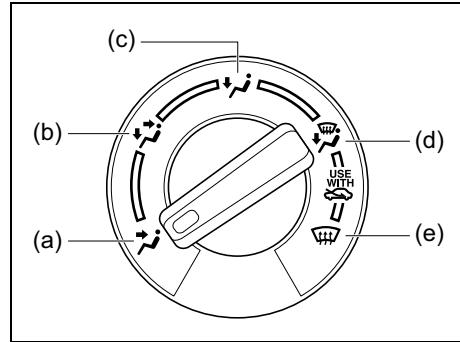
#### Sélecteur de température (1)

Permet de sélectionner la température en tournant le sélecteur.

#### Sélecteur de vitesse de soufflante (2)

Permet de mettre la soufflante en fonction et d'en sélectionner la vitesse de soufflante par rotation du sélecteur.

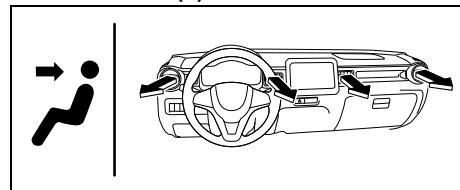
### Sélecteur de débit d'air (3)



75RM022

Ceci est utilisé pour sélectionner l'une des fonctions suivantes.

#### VENTILATION (a)

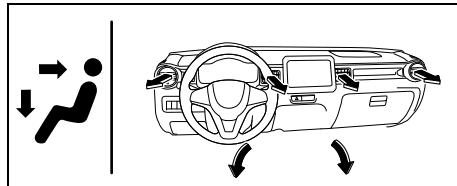


75RM352

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

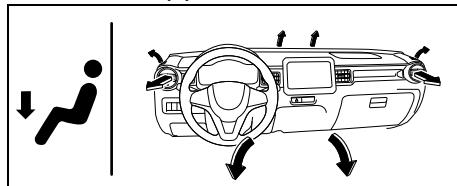
### DEUX NIVEAUX (b)



75RM353

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air de plancher et de l'air plus frais est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est en position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant des bouches d'air de plancher et des bouches d'air centrales et latérales sera à la même température.

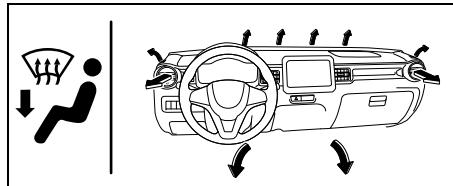
### CHAUFFAGE (c)



75RM354

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air de plancher et les bouches d'air latérales, également par les bouches de dégivrage de pare-brise et, à plus faible débit, par les bouches de dégivrage latérales.

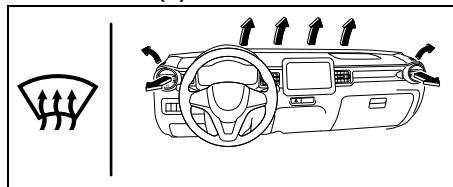
### CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE (d)



75RM355

De l'air à température régulée sort par les bouches d'air de plancher, les bouches de dégivrage de pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches d'air latérales.

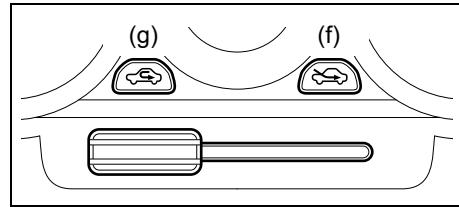
### DEGIVRAGE (e)



75RM356

De l'air à température régulée sort par les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches d'air latérales.

### Sélecteur d'admission d'air (4)



75RM059

Ce sélecteur permet de choisir les modes suivants.

#### AIR FRAIS (f)

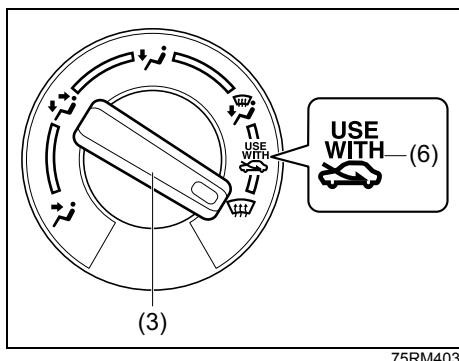
Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la droite, l'air extérieur est utilisé.

#### AIR DE RECIRCULATION (g)

Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la gauche, l'air extérieur est fermé et l'air intérieur est recyclé. Ce mode est à utiliser de préférence en cas de conduite sur route poussiéreuse, quand l'air est pollué, dans un tunnel par exemple, ou pour refroidir plus rapidement l'habitacle du véhicule.

#### NOTE :

*Avec une utilisation prolongée en position «AIR DE RECIRCULATION», l'air interne de l'habitacle sera contaminé. Au bout d'un certain moment, passer sur la position «AIR FRAIS».*



75RM403

**NOTE :****Le repère «USE WITH» (6)**

Pour éliminer la buée sur le pare-brise et/ou les vitres latérales rapidement, régler le sélecteur de débit d'air (3) en position «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» ou «DEGIVRAGE» et le sélecteur d'admission d'air (4) sur «AIR FRAIS». Cette position éliminera la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales plus rapidement qu'en position «AIR DE RECIRCULATION».

**Contacteur de climatisation (5)**

Pour mettre le climatiseur en marche, régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur une position autre que «OFF» et appuyer sur le contacteur «A/C». Quand ce contacteur «A/C» est enclenché, un témoin s'allume dès que le système de climatisation entre en fonction. Pour couper le système de climatisation, appuyer de nouveau sur le contacteur «A/C».

Pendant le fonctionnement de la climatisation, de légers changements dans le régime du moteur risquent de survenir. Ces changements sont normaux ; le système est conçu de telle manière que le compresseur passe d'arrêt à marche et inversement pour maintenir la température au niveau souhaité.

Le compresseur est moins souvent en fonction et la consommation de carburant est ainsi réduite.

**Instructions d'utilisation du système****Ventilation naturelle**

Choisir «VENTILATION» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et positionner le sélecteur de vitesse de soufflante sur «OFF». Une circulation d'air frais va s'effectuer dans le véhicule quand celui-ci est en mouvement.

**Ventilation forcée**

Les réglages sont les mêmes que pour la ventilation naturelle sauf pour le sélecteur de vitesse de soufflante qui doit être réglé sur une position autre que «OFF».

**Chauffage normal  
(à l'aide d'air extérieur)**

Choisir «CHAUFFAGE» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Le fait de positionner le sélecteur de vitesse de soufflante sur une vitesse de soufflante supérieure augmente l'efficacité du chauffage.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Chauffage rapide

#### (à l'aide d'air de recirculation)

Les réglages sont les mêmes que pour le chauffage normal sauf lorsque «AIR DE RECIRCULATION» est sélectionné. Eviter d'utiliser ce mode de chauffage pendant une trop longue période sous peine de recyclage de l'air contaminé de l'habitacle et d'embuage des vitres. Par conséquent, cette méthode ne doit être utilisée que pour obtenir un chauffage rapide dans le véhicule et être commutée en chauffage normal dès que possible.

### Chauffage frais en haut/chaud en bas

Choisir «DEUX-NIVEAUX» et «AIR FRAIS», régler le sélecteur de température sur le niveau souhaité et régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Si le sélecteur de température n'est pas réglé sur la position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant de la bouche d'air centrale et des bouches d'air latérales sera plus frais que celui sortant des bouches d'air de plancher.

### Refroidissement normal

Régler sur le sélecteur de débit d'air sur «VENTILATION», le sélecteur de température à la position de température désirée et le sélecteur de vitesse de soufflante en position de vitesse de soufflante désirée puis allumer le contacteur «A/C». Le fait de positionner le sélecteur de vitesse de soufflante sur une vitesse de soufflante supérieure augmente l'efficacité de refroidissement.

Le sélecteur d'admission d'air peut, au choix, être réglé sur «AIR FRAIS» ou «AIR DE RECIRCULATION». Noter que la position «AIR DE RECIRCULATION» permet d'accroître l'efficacité du refroidissement.

### Refroidissement rapide

#### (à l'aide d'air de recirculation)

Les réglages sont les mêmes que pour le refroidissement normal sauf lorsque «AIR DE RECIRCULATION» a été sélectionné et que la vitesse de la soufflante est réglée sur le niveau le plus élevé.

#### NOTE :

- *Avec une utilisation prolongée en position «AIR DE RECIRCULATION», l'air interne de l'habitacle sera contaminé. Au bout d'un certain moment, passer sur la position «AIR FRAIS».*

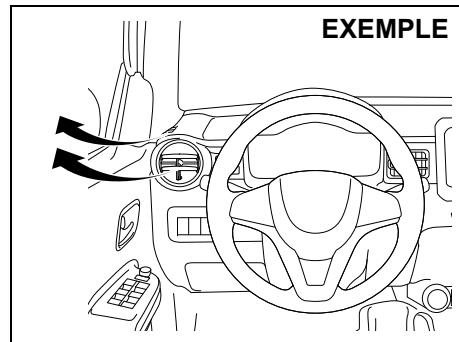
- *Si le véhicule est resté un long moment au soleil avec les vitres fermées, il refroidira plus rapidement si les vitres sont laissées ouvertes pendant quelques instants pendant le fonctionnement de la climatisation, si le sélecteur d'admission d'air est en position «AIR FRAIS» et si la soufflante est réglée sur sa vitesse maximum.*

### Déshumidification

Régler le sélecteur de débit d'air sur la position souhaitée, le sélecteur de température sur le niveau souhaité et le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Sélectionner également «AIR FRAIS» et activer le contacteur «A/C».

#### NOTE :

*La climatisation fonctionnant également comme déshumidificateur, l'activer permet de garder les vitres propres même lorsque le chauffage est en fonction sur «DEGIVRAGE» ou «CHAUFFAGE» et DEGIVRAGE».*



**EXEMPLE**

75RM357

**NOTE :**

*Si vous nécessitez un dégivrage maximum :*

- sélectionner «DEGIVRAGE» et «AIR FRAIS»,
- régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur HIGH,
- régler le sélecteur de température en position chaud maximum,
- activer le contacteur «A/C» et
- régler les bouches d'air latérales pour envoyer l'air sur les vitres latérales.

**Modèles avec système ENG A-STOP**

(si le véhicule en est équipé)

- Si les performances de chauffage ne sont plus suffisantes en raison d'un arrêt automatique du moteur, appuyer sur le contacteur ENG A-STOP «OFF» pour désactiver le système ENG A-STOP (le moteur redémarrera automatiquement et les performances de climatisation seront restaurées).
- Si le pare-brise et/ou les vitres côté conducteur/passager sont embués lors de l'arrêt automatique du moteur, arrêter le système ENG A-STOP et redémarrer le moteur. Tourner ensuite le sélecteur de débit d'air (3) pour mettre le débit d'air en position «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» ou «DEGIVRAGE» afin de désembuer les vitres.

**Entretien**

Si le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période, pendant l'hiver par exemple, il risque de ne pas fonctionner correctement à sa remise en service. Pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimum de la climatisation, la mettre régulièrement en fonction. Mettre la climatisation en fonction au moins une fois par mois pendant une minute, moteur au ralenti. Le frigorigène et l'huile sont alors mis en circulation et assurent la protection des composants internes.

Si votre climatiseur est équipé de filtres à air, veuillez les nettoyer ou les remplacer tel que spécifié dans «Programme d'entretien» dans la section «CONTROLE ET ENTRETIEN».

**(Pour les véhicules utilisant le frigorigène «HFO-1234yf»)**

**NOTE :**

*Le frigorigène de climatiseur HFO-1234yf, connu sous l'appellation R-1234yf, est utilisé dans votre véhicule. Le R-1234yf a remplacé le R-134a pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf doit être utilisé dans votre véhicule.*

**AVIS**

**Ne pas utiliser un type de frigorigène non agréé car cela risque de détériorer le système de climatisation. Utiliser exclusivement du R-1234yf. Ne pas remplacer le R-1234yf et ne pas le mélanger avec d'autres frigorigènes.**

**(Sauf pour les véhicules utilisant le frigorigène «HFO-1234yf»)**

**NOTE :**

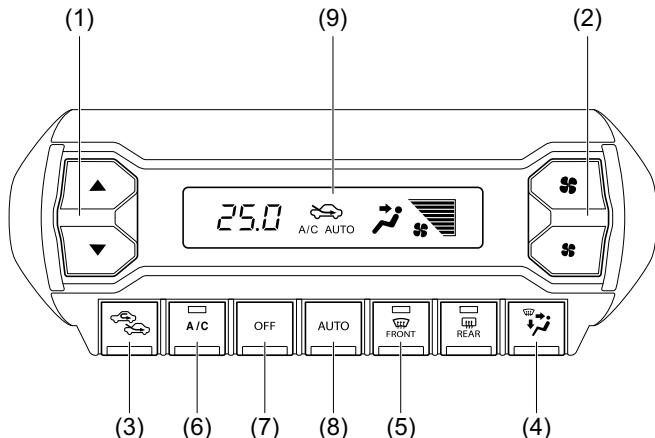
*Ce véhicule fonctionne avec un frigorigène de climatiseur de type HFC-134a, plus connu sous le nom de R-134a. Le R-134a a remplacé le R-12 approximativement en 1993 pour les applications automobiles. Il existe d'autres types de frigorigènes, dont le R-12 recyclé, mais seul le type R-134a doit être utilisé avec ce véhicule.*

**AVIS**

**Ne pas utiliser un type de frigorigène non agréé car cela risque de détériorer le système de climatisation. Utiliser exclusivement du R-134a. Ne pas mélanger ou remplacer le R-134a avec ou par un frigorigène d'un autre type.**

### Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température)

#### Description des commandes

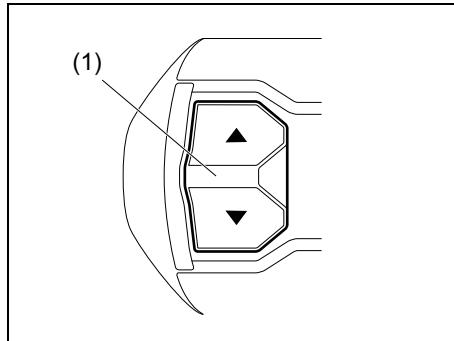


75RM025

- (1) Sélecteur de température
- (3) Sélection d'admission d'air
- (5) Contacteur de dégivrage
- (7) Contacteur «OFF»
- (9) Affichage

- (2) Sélecteur de vitesse de soufflante
- (4) Sélecteur de débit d'air
- (6) Contacteur de climatisation
- (8) Contacteur «AUTO»

#### Sélecteur de température (1)



75RM026

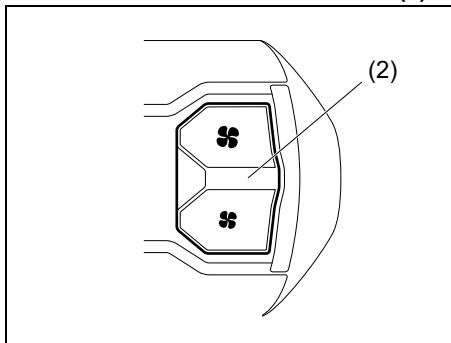
Placer le sélecteur de température (1) vers le haut et vers le bas pour régler la température.

#### NOTE :

*Si on appuie sur le sélecteur de température (1) jusqu'à ce que «HI» ou «LO» s'affiche à l'écran, le système de régulation de la température fonctionne sur le réglage de chauffage ou de refroidissement maximum. Quand l'affichage indique «LO» ou «HI», on peut constater de brusques variations de la température de l'air soufflé par les sorties d'air, mais ceci est normal.*

**NOTE :**

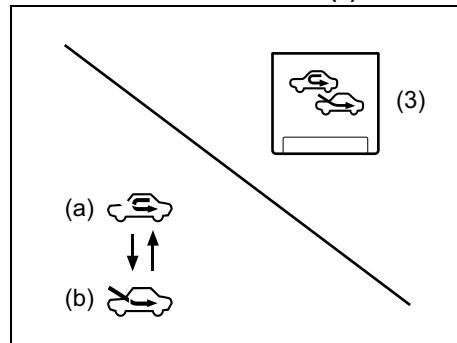
*En cas de modification de l'unité de température sur l'affichage des informations, l'unité de température du système de climatisation sera modifiée. Consulter «Affichage des informations (combiné d'instruments avec compte-tours)» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT» pour de plus amples détails.*

**Sélecteur de vitesse de soufflante (2)**

75RM027

Le sélecteur de vitesse de soufflante (2) permet de mettre la soufflante en fonction et d'en sélectionner la vitesse de soufflante.

Quand le contacteur «AUTO» (8) est enfoncé, la vitesse de soufflante varie automatiquement en fonction de la régulation de la température assurée par le système.

**Sélecteur d'admission d'air (3)**

75RM028

Appuyer sur le sélecteur d'admission d'air (3) pour passer d'un des modes suivants à l'autre.

Quand le contacteur «AUTO» (8) est enfoncé, l'admission d'air varie automatiquement en fonction de la régulation de la température assurée par le système.

**NOTE :**

*En sélectionnant le mode d'air de recirculation, il suffit d'appuyer sur le contacteur «AUTO» (8) pour désactiver le système d'activation automatique.*

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### AIR DE RECIRCULATION (a)

Lorsque ce mode est sélectionné, l'entrée d'air extérieur est fermée et l'air de l'habitacle est recyclé. Ce mode est à utiliser de préférence en cas de conduite dans une zone où l'air est pollué, dans un tunnel par exemple, ou pour refroidir plus rapidement l'habitacle du véhicule.

### AIR FRAIS (b)

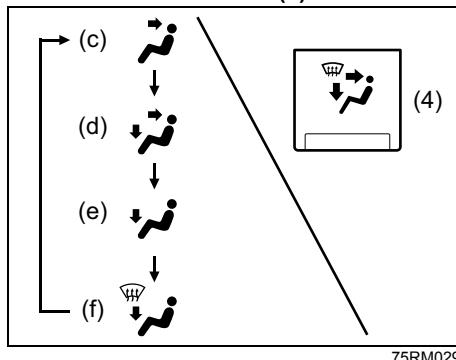
Dans ce mode de prise d'air, l'air extérieur est introduit dans l'habitacle.

Toute pression sur le sélecteur d'admission d'air permet de passer d' «AIR FRAIS» à «AIR DE RECIRCULATION» et inversement.

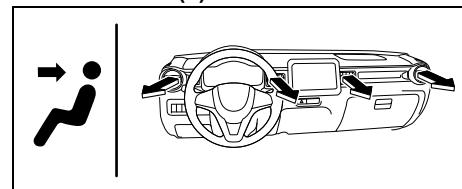
#### NOTE :

*Avec une utilisation prolongée en position «AIR DE RECIRCULATION», l'air interne de l'habitacle sera contaminé. Au bout d'un certain moment, passer sur la position «AIR FRAIS».*

### Sélecteur de débit d'air (4)



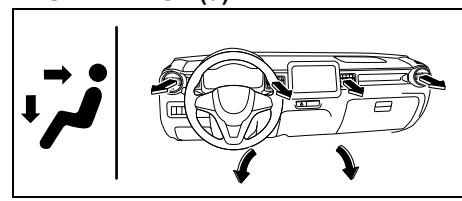
### VENTILATION (c)



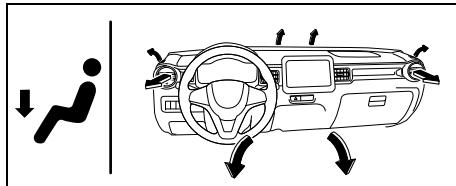
Appuyer sur le sélecteur de débit d'air (4) pour passer d'un des modes suivants à l'autre. Le pictogramme correspondant au mode choisi apparaît à l'affichage.

Quand le contacteur «AUTO» (8) est enfoncé, le débit d'air varie automatiquement en fonction de la régulation de la température assurée par le système.

### DEUX NIVEAUX (d)

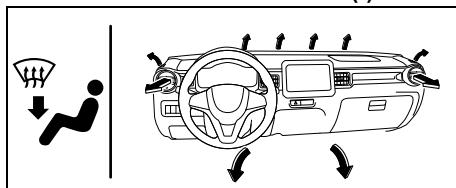


De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air de plancher et de l'air plus frais est envoyé par les bouches centrales, latérales et arrière. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est en position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant des bouches d'air de plancher et des bouches d'air centrales, latérales et arrière sera à la même température.

**CHAUFFAGE (e)**

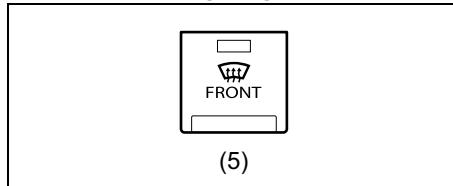
75RM354

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air de plancher et les bouches d'air latérales et, à plus faible débit, par les bouches de dégivrage de pare-brise et les bouches de dégivrage latérales.

**CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE (f)**

75RM358

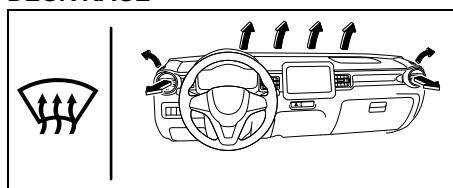
De l'air à température régulée sort par les bouches d'air de plancher, les bouches de dégivrage de pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches d'air latérales.

**Contacteur de dégivrage (5)**

(5)

75RM030

Appuyer sur le contacteur de dégivrage (5) pour mettre les dégivreurs en service.

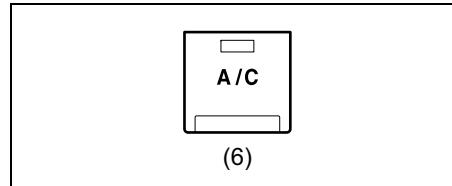
**DEGIVRAGE**

75RM356

De l'air à température régulée sort par les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches d'air latérales.

**NOTE :**

*Quand on appuie sur le contacteur de dégivrage (5) pour activer le dégivreur, le système de climatisation se met automatiquement en marche et le mode «AIR FRAIS» est sélectionné. Toutefois, quand la température extérieure est très basse, le système de climatisation ne se met pas en marche.*

**Contacteur de climatisation (6)**

(6)

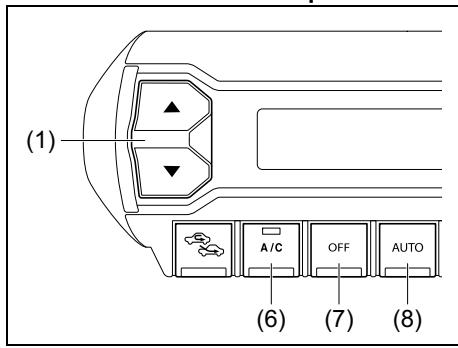
75RM031

Le contacteur de climatisation (6) permet de mettre la climatisation en service ou hors service seulement quand la soufflante est en marche. Pour mettre le système de climatisation en fonction, appuyer sur le contacteur pour faire apparaître l'indication «A/C» sur l'écran. Pour mettre le système de climatisation hors fonction, appuyer de nouveau sur le contacteur et vérifier que l'indication «A/C» n'est plus à l'affichage.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Instructions d'utilisation du système

#### Fonctionnement automatique



Il est possible de laisser le système de régulation de la température fonctionner de manière automatique. Pour mettre le système en fonctionnement entièrement automatique, procéder de la manière suivante.

- 1) Mettre le moteur en marche.
- 2) Appuyer sur le contacteur «AUTO» (8).
- 3) Régler la température souhaitée en appuyant sur le sélecteur de température (1).

La vitesse de soufflante, l'admission d'air et le débit d'air sont contrôlés automatiquement pour maintenir la température définie. Toutefois, le débit d'air ne se met

pas automatiquement en position DEGIVRAGE.

#### NOTE :

*En sélectionnant le mode d'air de recirculation, il suffit d'appuyer sur le contacteur «AUTO» (8) pour désactiver le système d'activation automatique.*

On peut à volonté mettre en marche et arrêter la climatisation en appuyant sur le contacteur de climatisation (6). Quand le contacteur de climatisation est désactivé, le système de régulation de la température ne peut pas réguler la température à un niveau inférieur à celui de la température extérieure.

Pour désactiver le système de régulation de la température, appuyer sur le contacteur «OFF» (7).

#### NOTE :

*Si l'indication «AUTO» clignote à l'affichage, il y a un problème dans le système de chauffage et/ou le système de climatisation. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.*

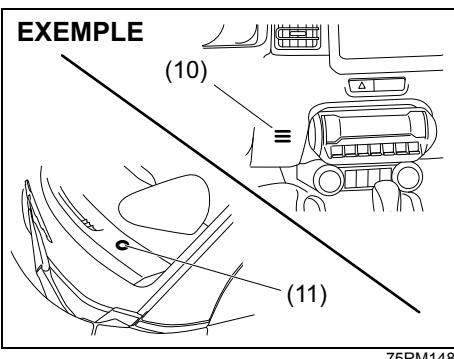
#### NOTE :

*• Pour déterminer la température qui vous est la plus agréable, commencer par le réglage 22 °C (72 °F) ou 25 °C (75 °F). (la température varie en fonction des spécifications du véhicule).*

*• Si on appuie sur le sélecteur de température (1) jusqu'à apparition de l'indica-*

*tion «HI» ou «LO» sur l'affichage, le système de régulation de la température fonctionne au maximum de la puissance de chauffage ou de climatisation et la soufflante tourne à sa vitesse maximum.*

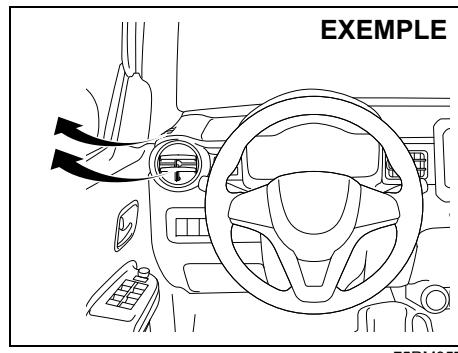
- Pour éviter d'envoyer de l'air froid en hiver ou de l'air chaud en été, le système ne met pas la soufflante en fonction tant que de l'air chaud ou froid n'est pas disponible.*
- Si le véhicule est laissé garé au soleil, vitres fermées, ouvrir les vitres pendant quelques instants pour assurer un refroidissement plus rapide.*
- Même en marche automatique, on peut régler manuellement l'un des sélecteurs. Les fonctions sélectionnées manuellement sont maintenues et les autres fonctions sont commandées automatiquement.*
- Si le pare-brise et/ou les vitres des portes avant sont embués, appuyer sur le contacteur de dégivrage (5) pour activer le dégivrage, ou appuyer sur le sélecteur de débit d'air (4) pour régler le débit d'air sur la position «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» afin de désembuer les vitres.*
- Pour retourner le sélecteur de vitesse de soufflante (2), le sélecteur d'admission d'air (3) et le sélecteur de débit d'air (4) en mode automatique, appuyer sur le contacteur «AUTO» (8).*



Attention à ne pas recouvrir le capteur de température intérieure (10) se trouvant entre le volant et le panneau de régulation de la température, ni le capteur d'ensoleillement (11) se trouvant en haut du tableau de bord, côté conducteur. Ces capteurs permettent au système automatique de réguler la température.

### Fonctionnement manuel

Le système de régulation de la température peut être commandé manuellement. Placer les sélecteurs dans la position voulue.



#### NOTE :

*Si vous nécessitez un dégivrage maximum :*

- *appuyer sur le contacteur de dégivrage (5) pour activer le dégivreur (le climatiseur se met automatiquement en marche en mode «AIR FRAIS»),*
- *régler le sélecteur de vitesse de soufflante sur HIGH,*
- *tourner le sélecteur de température jusqu'à l'apparition de l'indication «H1» sur l'affichage, et*
- *régler les bouches d'air latérales pour envoyer l'air sur les vitres latérales.*

### Modèles avec système ENG A-STOP (si le véhicule en est équipé)

- Si les performances de chauffage ne sont plus suffisantes en raison d'un arrêt automatique du moteur, appuyer sur le contacteur ENG A-STOP «OFF» pour désactiver le système ENG A-STOP (le moteur redémarrera automatiquement et les performances de climatisation seront restaurées).
- Si le pare-brise et/ou les vitres côté conducteur/passager sont embués lors de l'arrêt automatique du moteur, arrêter le système ENG A-STOP et redémarrer le moteur. Tourner ensuite le sélecteur de débit d'air (4) pour mettre le débit d'air en position «CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE» ou «DEGIVRAGE» afin de désembuer les vitres.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Entretien

Si le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période, pendant l'hiver par exemple, il risque de ne pas fonctionner correctement à sa remise en service. Pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimum de la climatisation, la mettre régulièrement en fonction. Mettre la climatisation en fonction au moins une fois par mois pendant une minute, moteur au ralenti. Le frigorigène et l'huile sont alors mis en circulation et assurent la protection des composants internes.

Si votre climatiseur est équipé de filtres à air, veuillez les nettoyer ou les remplacer tel que spécifié dans «Programme d'entretien» dans la section «CONTROLE ET ENTRETIEN». Faire effectuer le travail par un concessionnaire SUZUKI étant donné que la partie inférieure de la boîte à gants doit être abaissée.

(Pour les véhicules utilisant le frigorigène «HFO-1234yf»)

*NOTE :*

*Le frigorigène de climatiseur HFO-1234yf, connu sous l'appellation R-1234yf, est utilisé dans votre véhicule. Le R-1234yf a remplacé le R-134a pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf doit être utilisé dans votre véhicule.*

### AVIS

**Ne pas utiliser un type de frigorigène non agréé car cela risque de détériorer le système de climatisation. Utiliser exclusivement du R-1234yf. Ne pas remplacer le R-1234yf et ne pas le mélanger avec d'autres frigorigènes.**

**(Sauf pour les véhicules utilisant le frigorigène «HFO-1234yf»)**

*NOTE :*

*Ce véhicule fonctionne avec un frigorigène de climatiseur de type HFC-134a, plus connu sous le nom de R-134a. Le R-134a a remplacé le R-12 approximativement en 1993 pour les applications automobiles. Il existe d'autres types de frigorigènes, dont le R-12 recyclé, mais seul le type R-134a doit être utilisé avec ce véhicule.*

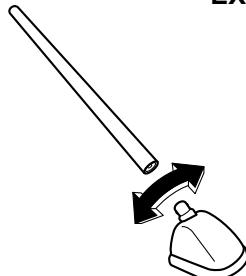
### AVIS

**Ne pas utiliser un type de frigorigène non agréé car cela risque de détériorer le système de climatisation. Utiliser exclusivement du R-134a. Ne pas mélanger ou remplacer le R-134a avec ou par un frigorigène d'un autre type.**

### Antenne radio

#### Type A

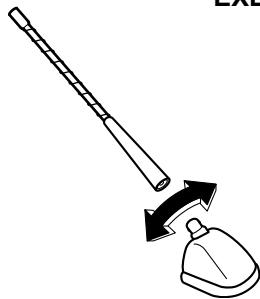
#### EXEMPLE



75RM301

#### Type B

#### EXEMPLE



61MM0A113

L'antenne radio se trouvant sur le toit est amovible. Pour retirer l'antenne, la dévisser dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour réinstaller l'antenne, la visser soigneusement à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.

### AVIS

Pour éviter toute détérioration de l'antenne radio :

- Retirer l'antenne avant de nettoyer le véhicule dans une station de lavage automatique.
- Démonter l'antenne si celle-ci accroche quand le véhicule est garé dans un garage avec un plafond bas ou quand le véhicule est recouvert d'une housse.

## Installation d'émetteurs de fréquence radio

### NOTE :

*Lorsque vous essayez d'utiliser l'équipement d'émission de radiofréquences (RF) dans votre véhicule, consulter la section «Installation d'un équipement d'émission de radiofréquences (RF)» à la fin de ce manuel.*

### AVIS

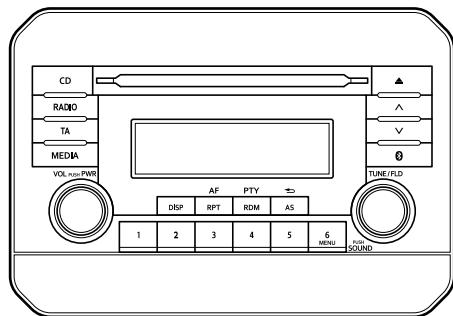
La pose d'un équipement de communication portable du type téléphone mobile, radios CB (bande de fréquences publique) ou tout autre émetteur sans fil risque de poser des problèmes d'interférence électrique avec le système d'allumage du véhicule et d'entraîner une baisse des performances du véhicule si elle n'est pas effectuée correctement. Consulter votre concessionnaire SUZUKI ou tout autre technicien d'entretien qualifié pour obtenir plus d'informations.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

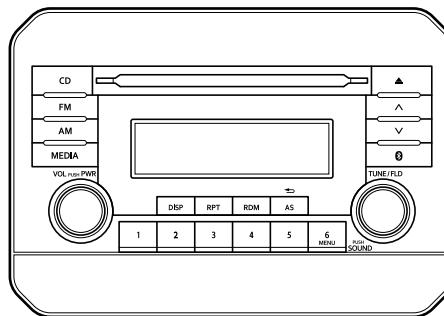
### Système audio (Type A/Type B/Type C) (si le véhicule en est équipé)

EXEMPLE

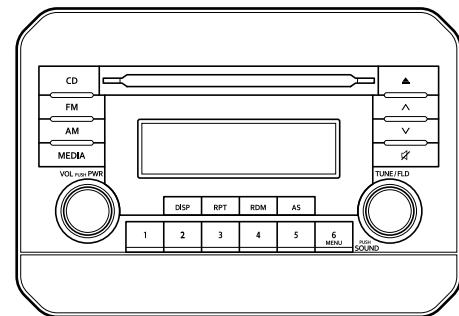
Type A



Type B



Type C



75RM080

Type A : Radio AM/FM/DAB et lecteur de CD avec fonction Bluetooth®

Type B : Radio AM/FM et lecteur de CD avec fonction Bluetooth®

Type C : Radio AM/FM et lecteur de CD sans fonction Bluetooth®

**Informations en matière de sécurité****AVERTISSEMENT**

Détourner son attention de la route pour manipuler les commandes audio ou consulter l'affichage du système audio en conduisant pourrait causer un accident. Si le volume sonore est réglé trop fort, le conducteur ne peut percevoir les bruits ambients venant de la route et de la circulation.

- Ne pas quitter la route des yeux et vous focaliser sur la conduite. En conduisant, éviter de manipuler longuement le système audio ou de consulter l'affichage du système audio.
- Se familiariser avec les commandes du système audio et sur la façon de les utiliser avec le véhicule à l'arrêt avant de prendre la route.
- Préselectionner vos stations radio préférées avant de prendre la route de façon à pouvoir les écouter facilement par simple pression sur une touche de présélection.
- Régler le volume sonore à un niveau suffisamment bas pour que les bruits ambients venant de la route et de la circulation restent audibles.

**A propos des disques****Précautions**

- Quand l'habitacle du véhicule est très froid et si le lecteur est utilisé immédiatement après la mise en fonction du chauffage, de la condensation risque de se former sur le disque ou sur les parties optiques du lecteur et la qualité de lecture risque d'être altérée. Si de la condensation se forme sur le disque, l'essuyer avec un chiffon doux. Si de la condensation s'est formée sur le capteur optique, attendre une heure environ avant d'utiliser le lecteur. La condensation aura ainsi le temps de disparaître naturellement.
- La conduite sur une route particulièrement accidentée risque de causer des vibrations importantes pouvant faire sauter le CD.
- Cet appareil utilise un mécanisme de précision. Même en cas de problème, ne jamais en ouvrir le boîtier, démonter l'appareil ou graisser les pièces rotatives. Apporter l'appareil chez un concessionnaire SUZUKI agréé.

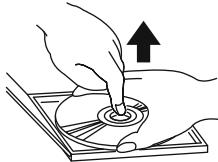
**Précautions lors de la manipulation**

52D274

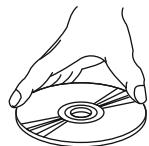
Cet appareil est spécifiquement conçu pour la lecture de disques compacts portant le symbole (A) illustré ci-dessus. Il n'est pas possible de lire les autres disques.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Enlèvement d'un disque



Comment saisir un disque compact

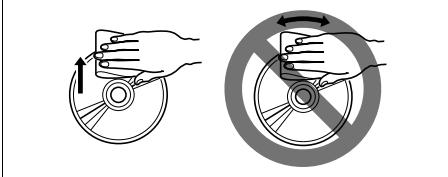


52D275

Pour sortir le disque compact de sa boîte, appuyer au milieu du disque et soulever ce dernier en le saisissant délicatement par les bords.

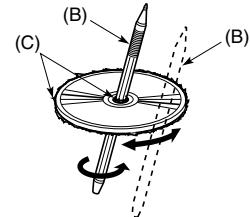
Toujours saisir le disque compact par les bords.

Ne jamais toucher la surface.



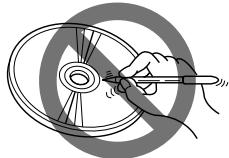
52D347

Pour enlever des traces de doigt et de poussière sur un disque compact, essuyer à l'aide d'un chiffon doux, du centre vers l'extérieur.



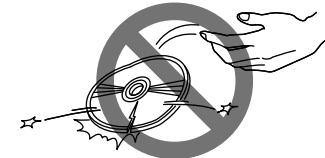
52D277

Certains disques neufs peuvent présenter une certaine rugosité sur le bord extérieur. Le cas échéant, l'appareil risque de ne pas fonctionner ou le son risque d'être erratique. Avant d'insérer un disque de ce type dans le lecteur, supprimer toute rugosité (C) sur ses bords à l'aide d'un stylo à bille (B).



52D348

Ne jamais coller d'étiquettes sur la surface des disques compacts ni écrire sur cette surface avec un stylo ou un feutre.



52D350

Ne pas tenter de lire les disques compacts avec des rayures profondes, déformés ou fissurés ou autre. Ce type de disque risque d'endommager le lecteur ou d'en gêner le bon fonctionnement.



52D351

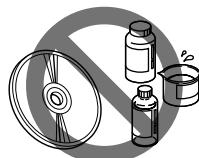
Ne pas exposer les disques compacts aux rayons directs du soleil ou à toute source de chaleur.

### NOTE :

- Ne pas utiliser des disques compacts recouverts d'une feuille de protection disponibles dans le commerce ou des disques enduits d'un produit stabilisant ou autre.

Ces disques risquent de se coincer dans le mécanisme interne et de se détériorer.

- Il peut s'avérer impossible de lire certains CD-R dans cet appareil selon la façon dont ils ont été enregistrés.
- Il n'est pas possible de lire des CD-RW avec cet appareil.



52D349

Ne pas nettoyer les disques compacts avec des solvants commerciaux de type produit de nettoyage, antistatique en aérosol ou diluant.

### ⚠ AVERTISSEMENT

**Ce produit est un appareil laser de classe I. Toute manipulation, tout réglage ou toute utilisation non spécifiquement prévue et décrite ci-après fait courir le risque d'exposition aux rayons laser.**

**Ne pas ouvrir l'enveloppe de cet appareil et ne pas tenter de le réparer soi-même.**

**Veuillez vous adresser à un concessionnaire agréé pour les réparations.**



La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc.

**Cesser d'utiliser cet appareil et tout dispositif compatible Bluetooth® quand on vous le demande.**

Cet appareil partage des fréquences radio avec d'autres équipements de télécommunication, privés ou publics, comme les réseaux sans fil LAN et les équipements de communication sans fil par ondes radio. Cesser d'utiliser cet appareil si l'on vous informe qu'il perturbe d'autres communications sans fil.

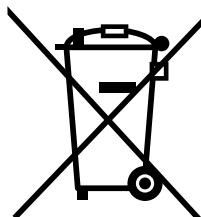


Accéder à l'URL

<http://www.ptc.panasonic.eu/>, saisir le numéro de modèle dans la boîte de recherche de mot clé, vous pouvez télécharger la toute dernière «DECLARATION de CONFORMITE» (DoC).

Ensemble n° AZ1601

### Information destinée aux utilisateurs sur la mise au rebut des équipements électriques et électroniques (à usage privé)



Ce pictogramme sur les produits et/ou dans la documentation qui les accompagne signifie qu'il s'agit de produits électriques et électroniques qui ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères quand ils sont hors d'usage.

Pour en permettre le traitement, la récupération et le recyclage appropriés, veuillez déposer ces produits aux points de collecte conçus à cet effet où il seront pris en charge gratuitement. Ou bien, dans certains pays, il est aussi possible de déposer l'ancien produit chez un revendeur lors de l'achat d'un produit neuf équivalent.

L'élimination de ces produits de manière appropriée contribue à la préservation des ressources naturelles et à éviter d'éventuels effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement si on ne prenait pas cette précaution. Pour plus de détails et pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche, prière de s'adresser aux autorités locales.

Eliminer les déchets de manière inappropriate constitue, dans certains pays, une infraction punissable d'une amende conformément à la législation nationale en vigueur.

#### Pour les utilisateurs professionnels dans l'Union Européenne

Quand on souhaite mettre au rebut un équipement électrique ou électronique, prière de s'adresser au fournisseur du produit ou à un représentant de la marque.

#### Information pour la mise au rebut dans les pays autres que ceux de l'Union Européenne

Ce pictogramme ne prend effet que dans les pays de l'Union Européenne.

Quand on souhaite mettre ce produit au rebut, prière de se renseigner auprès des autorités locales ou d'un représentant de la marque sur la façon de procéder.

68LM560

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Chapitre 15 des prescriptions FCC

FCC ID : ACJ932AZ1601

**NOTE :**

Des câbles et des connecteurs adéquatement blindés et raccordés à la terre doivent être utilisés pour connecter des ordinateurs hôtes et/ou des périphériques afin de respecter les limites d'émission de la FCC.

#### ! AVERTISSEMENT

##### Exposition aux fréquences radio

Cet équipement est conforme aux prescriptions de la FCC en matière de limites d'exposition aux rayonnements définies un environnement noncontrôlé et respecte les recommandations d'exposition aux fréquences radio (RF). L'énergie RF émise par cet équipement étant de très bas niveau, celui-ci est réputé conforme sans évaluation d'exposition admissible maximum (MPE). [Toutefois, il est préférable de l'installer et de l'utiliser en maintenant l'émetteur à au moins 20 cm ou plus du corps de la personne.]

#### ! ATTENTION

Les changements ou modifications non expressément approuvés par le responsable de la conformité peuvent entraîner l'annulation de l'autorisation d'utilisation de cet équipement.

#### ! AVERTISSEMENT

Ce produit est un appareil laser de classe I. Toute manipulation, tout réglage ou toute utilisation non spécifiquement prévue et décrite ci-après fait courir le risque d'exposition aux rayons laser.

Ne pas ouvrir l'enveloppe de cet appareil et ne pas tenter de le réparer soi-même. Veuillez vous adresser à un concessionnaire agréé pour les réparations.



La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc.

**NOTE :**

Cet équipement est conforme aux prescriptions de la FCC en matière de limites d'exposition aux rayonnements émis par les appareils non protégés et aux recommandations d'exposition aux fréquences radio (RF) du Bulletin OET65 Supplément C. Cet équipement émet un niveau très faible d'énergie RF n'étant pas conforme avec l'évaluation d'exposition admissible maximum (MPE). Toutefois, il est préférable de l'installer et de l'utiliser en veillant à maintenir une distance d'au moins 20 cm entre l'émetteur et le corps de la personne (à l'exclusion des extrémités des membres : mains, poignets, pieds et chevilles).

**Cesser d'utiliser cet appareil et tout dispositif compatible Bluetooth® quand on vous le demande.**

Cet appareil partage des fréquences radio avec d'autres équipements de télécommunication, privés ou publics, comme les réseaux sans fil LAN et les équipements de communication sans fil par ondes radio. Vous devez immédiatement cesser d'utiliser cet appareil dès qu'on vous informe qu'il perturbe d'autres communications sans fil.

**NOTE :**

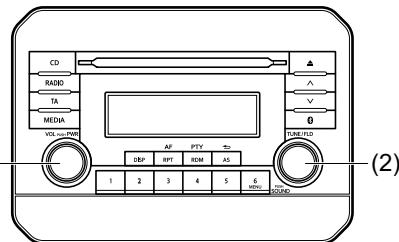
*Ces limites visent à apporter une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement engendre, utilise et diffuse des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut produire des interférences gênantes pour les communications radio. Il n'existe toutefois aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation en particulier. Si cet équipement produit des interférences pour la réception radio ou télévision, ce dont on peut s'assurer en allumant et en éteignant l'équipement, l'utilisateur est invité à tenter de supprimer ces interférences en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :*

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.*
- Augmenter la distance séparant l'équipement du récepteur.*
- Raccorder l'équipement à une prise de courant appartenant à un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est raccordé.*
- Consulter le revendeur ou un technicien expérimenté en radio/télévision.*
- Cet émetteur ne doit pas être placé à proximité ou utilisé conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.*

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Opérations de base

Type A



### EXEMPLE

#### Activation/désactivation de l'alimentation

Appuyer sur le bouton «VOL PUSH PWR» (1) pour activer l'alimentation. L'appareil commence à fonctionner en utilisant les réglages précédents définis lors de la dernière utilisation.

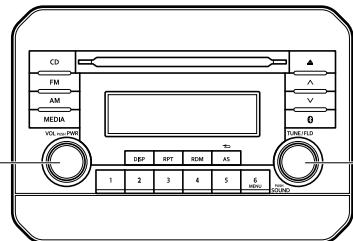
#### Réglage du volume

tourner le bouton «VOL PUSH PWR» (1). Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens inverse pour le réduire.

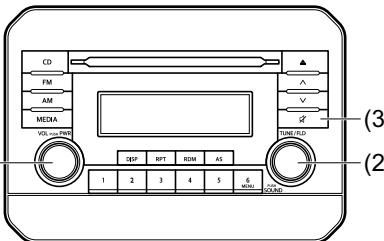
#### NOTE :

*Pour conduire en toute sécurité, régler le volume audio à un niveau vous permettant d'entendre les sons provenant de l'extérieur du véhicule comme les avertisseurs sonores et tout particulièrement les sirènes des véhicules d'urgence.*

Type B



Type C



- (1) Bouton «VOL PUSH PWR»
- (2) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (3) Touche SOURDINE

75RM081

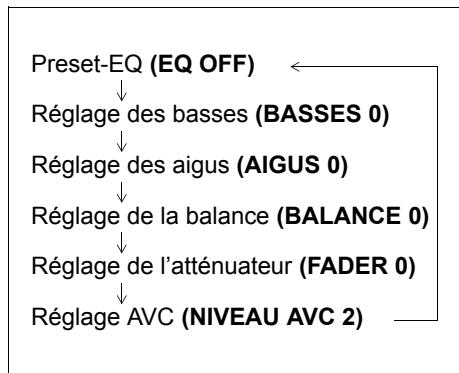
#### Mise en sourdine

Appuyer sur la touche SOURDINE (3) pour couper le son. Pour rétablir le son, appuyer à nouveau sur la touche SOURDINE (3).

### Réglage des basses/des aigus/de la balance/de l'atténuateur

- 1) Appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2).

A chaque pression de ce bouton, le réglage du son change de la manière suivante :



- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour régler le son.

### Réglage de l'AVC (commande automatique du volume)

La fonction de commande automatique du volume (AVC) effectue automatiquement le réglage du volume sonore (plus/moins fort) en fonction de la vitesse du véhicule. La commande AVC est elle-même réglable selon trois niveaux (NIVEAU OFF, 1, 2, 3). La plage de réglage du volume augmente selon le NIVEAU choisi.

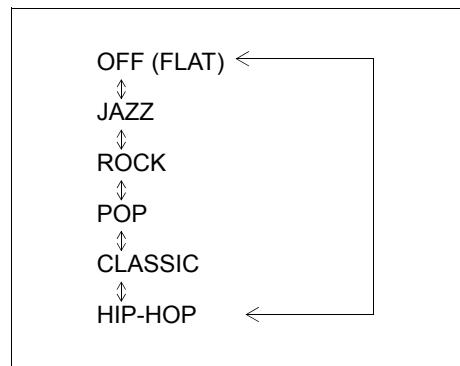
- 1) Appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) jusqu'à sélection du mode de réglage AVC.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour sélectionner le niveau de réglage AVC souhaité. (Réglage initial : NIVEAU 2)

### Preset-EQ

Preset-EQ utilise différents types de sons conformément au type de musique écoute.

- 1) Appuyer plusieurs sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) jusqu'à ce que «PRESET-EQ» apparaisse.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2).

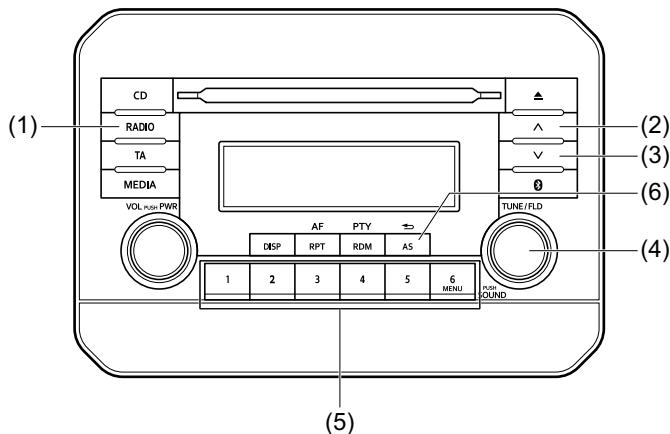
Chaque fois que le bouton est tourné, le mode preset EQ change de la manière suivante :



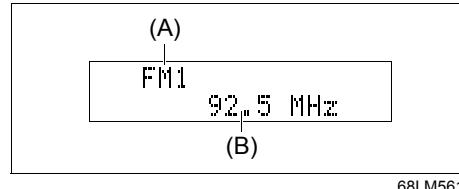
## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Ecoute de la radio (Type A)

#### EXEMPLE



#### Affichage



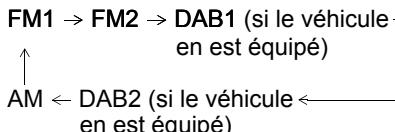
- (1) Touche «RADIO»
- (2) Touche à flèche montante
- (3) Touche à flèche descendante
- (4) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (5) Touches de PREREGLAGE  
(de [1] à [6])
- (6) Touche «AS»

(A) Bande de fréquence  
(B) Fréquence

**Sélection de la bande de réception**

Appuyer sur la touche «RADIO» (1).

A chaque pression de la touche, la bande de réception change de la manière suivante :

**Recherche d'une station**

Appuyer sur la touche à flèche montante (2) ou à flèche descendante (3).

L'appareil cesse la recherche des stations dès qu'il trouve une fréquence de réception acceptable.

**NOTE :**

*Si la fonction AF est activée, l'appareil ne recherche que les stations RDS.*

**Syntonisation manuelle**

tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (4).

La fréquence reçue s'affiche.

**Préréglage de la mémoire**

- 1) Sélectionner la station voulue.
- 2) Maintenir pressée pendant 2 secondes ou plus une des touches de PREREGLAGE ([1] à [6]) (5) sélectionnée pour enregistrer la station.

**Mémorisation automatique**

Maintenir pressée la touche «AS» (6) pendant 2 secondes ou plus.

6 stations de bonne qualité de réception sont automatiquement mémorisées dans l'ordre sur les touches de PREREGLAGE (5) à partir d'une station dont la fréquence est la plus basse.

**NOTE :**

- On peut annuler l'opération en appuyant sur la touche «AS» (6) pendant que la mémorisation est en cours.
- Quand la mémorisation automatique est effectuée, les stations préalablement mémorisées sont écrasées.
- Lorsque moins de 6 stations sont enregistrées même si une opération de mémorisation automatique est effectuée, aucune station ne sera enregistrée sur les touches de PREREGLAGE restantes (5).
- En mode de mémorisation automatique, le nombre de stations prérégées est de 6 au total pour FM1 et FM2, et de 6 autres stations pour AM.

autres stations pour AM.

- Si la fonction AF est activée, l'appareil ne recherche que les stations RDS.

**Activation/désactivation du mode de mémorisation automatique**

Appuyer sur la touche «AS» (6).

A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante :

Mode AS activé → Mode AS désactivé

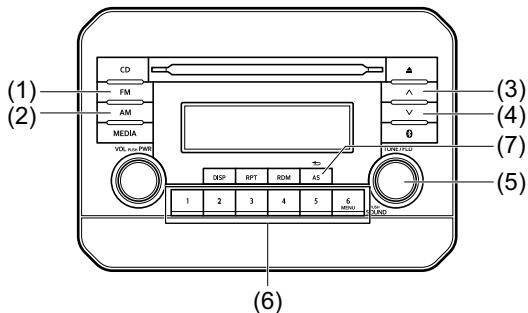
**Réception radio**

La réception radio peut être affectée par l'environnement, les conditions atmosphériques, la puissance du signal radio et la distance depuis l'émetteur. Des montagnes et des immeubles proches risquent de perturber ou de dévier la réception radio, entraînant ainsi une mauvaise réception. Une mauvaise réception peut également provenir des perturbations provoquées par le courant électrique circulant dans des lignes aériennes ou des câbles à haute tension.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

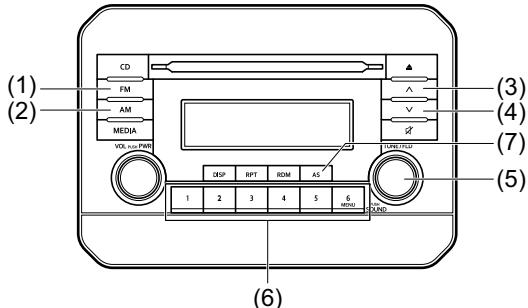
### Ecoute de la radio (Type B/Type C)

Type B

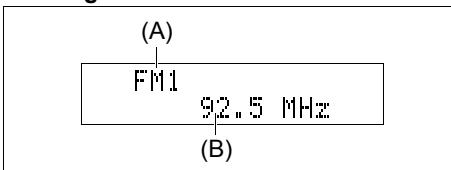


EXEMPLE

Type C



Affichage



- (1) Touche «FM»
- (2) Touche «AM»
- (3) Touche à flèche montante
- (4) Touche à flèche descendante
- (5) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (6) Touches de PREREGLAGE (de [1] à [6])
- (7) Touche «AS»

(A) Bande de fréquence  
(B) Fréquence

75RM083

**Sélection de la bande FM**

Appuyer sur la touche «FM» (1).

A chaque pression de la touche, la bande de réception change de la manière suivante :

**Sélection de la bande AM**

Appuyer sur la touche «AM» (2).

**Recherche d'une station**

Appuyer sur la touche à flèche montante (3) ou à flèche descendante (4).

L'appareil cesse la recherche des stations dès qu'il trouve une fréquence de réception acceptable.

**Syntonisation manuelle**

tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (5).

La fréquence reçue s'affiche.

**Préréglage de la mémoire**

- 1) Sélectionner la station voulue.
- 2) Maintenir pressée pendant 2 secondes ou plus une des touches de PREREGLAGE ([1] à [6]) (6) sélectionnée pour enregistrer la station.

**Mémorisation automatique**

Maintenir pressée la touche «AS» (7) pendant 2 secondes ou plus.

6 stations de bonne qualité de réception sont automatiquement mémorisées dans l'ordre sur les touches de PREREGLAGE (6) à partir d'une station dont la fréquence est la plus basse.

**NOTE :**

- On peut annuler l'opération en appuyant sur la touche «AS» (7) pendant que la mémorisation est en cours.
- Quand la mémorisation automatique est effectuée, les stations préalablement mémorisées sont écrasées.
- Lorsque moins de 6 stations sont enregistrées même si une opération de mémorisation automatique est effectuée, aucune station ne sera enregistrée sur les touches de PREREGLAGE restantes (6).
- En mode de mémorisation automatique, le nombre de stations prérégées est de 6 au total pour FM1 et FM2, et de 6 autres stations pour AM.

**Activation/désactivation du mode de mémorisation automatique**

Appuyer sur la touche «AS» (7).

A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante :

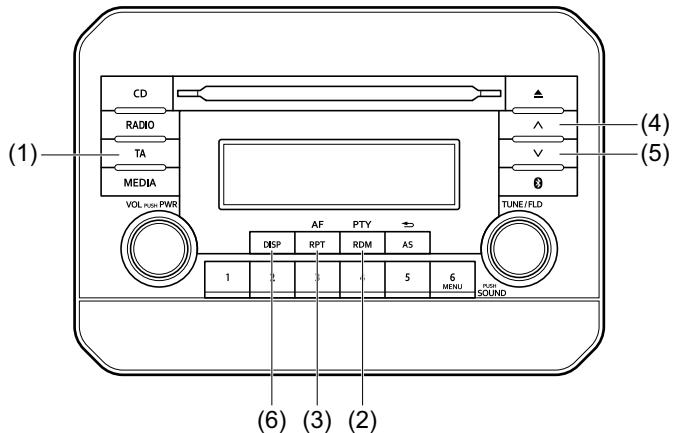
**Réception radio**

La réception radio peut être affectée par l'environnement, les conditions atmosphériques, la puissance du signal radio et la distance depuis l'émetteur. Des montagnes et des immeubles proches risquent de perturber ou de dévier la réception radio, entraînant ainsi une mauvaise réception. Une mauvaise réception peut également provenir des perturbations provoquées par le courant électrique circulant dans des lignes aériennes ou des câbles à haute tension.

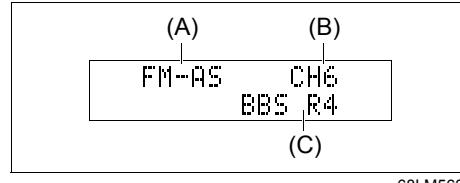
## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Utilisation des fonctions RDS (Type A)

#### EXEMPLE



#### Affichage



- (1) Touche «TA»
- (2) Touche «RDM/PTY»
- (3) Touche «RPT/AF»
- (4) Touche à flèche montante
- (5) Touche à flèche descendante
- (6) Touche «DISP»

- (A) Bande de fréquence
- (B) Numéro de canal
- (C) Nom du service de programme (PS)

75RM084

### Activation/désactivation de la fonction TA (annonces routières)

Appuyer sur la touche «TA» (1).

A chaque pression de cette touche, le réglage TA change de la manière suivante :



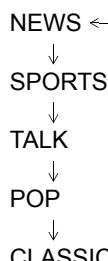
#### NOTE :

- Pour écouter uniquement les informations routières, activer l'option «TA». Quand une information routière est diffusée, le volume sonore change automatiquement.
- Le témoin «TP» clignote lorsque la fonction TP (Programme d'informations routières) est activée. Elle clignote quand aucune donnée TP n'est reçue.
- Le témoin «TA» apparaît lorsque la fonction TA est activée. En revanche, le témoin «TA» clignote si aucune donnée TP ne peut être reçue.
- Si on appuie sur la touche à flèche montante (4) ou à flèche descendante (5) quand la fonction TA ou TP est activée, l'appareil recherche une station TP.
- Si aucune station TP n'est disponible, l'appareil affiche «TP NOTHING».

### Recherche PTY (type du programme)

- 1) Appuyer sur la touche «RDM/PTY» (2) pour activer le mode PTY.
- 2) Appuyer sur la touche «RDM/PTY» (2) quand PTY est affiché.

A chaque pression de cette touche, le réglage PTY change de la manière suivante :



- 3) Quand PTY s'affiche, appuyer sur la touche à flèche montante (4) ou à flèche descendante (5). La recherche commence.

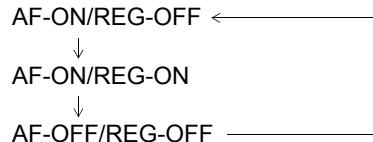
#### NOTE :

Si aucune information PTY n'est disponible, l'appareil affiche «NOPTY».

### Activation/désactivation de la fonction AF (fréquence alternative)

Appuyer sur la touche «RPT/AF» (3).

A chaque pression sur cette touche, le réglage AF change de la manière suivante :



AF : Si la réception devient mauvaise, l'appareil recherche automatiquement une autre fréquence du même programme assurant une meilleure réception.

REG : En ce qui concerne la recherche automatique de fréquences quand la fonction AF est activée, une autre fréquence possible du même programme est recherchée dans la région traversée lorsque la fonction REG est activée.

#### NOTE :

Le témoin «AF» s'allume quand la fonction AF est activée. De plus, le témoin «REG» s'allume lorsque la fonction REG est activée.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

### **Veille TA**

Lorsqu'une information routière est reçue quand la source est réglée sur la source audio CD, USB, iPod®, AUX, DAB, ou Bluetooth® avec la fonction TA activée, la source passe automatiquement au mode radio. Après la réception d'une information routière, la source, qui a été sélectionnée avant de passer en mode radio, reprend.

*NOTE :*

*Même si aucune station TP ne peut être captée quand l'appareil est en veille TA, il reste en mode de recherche automatique des stations TP.*

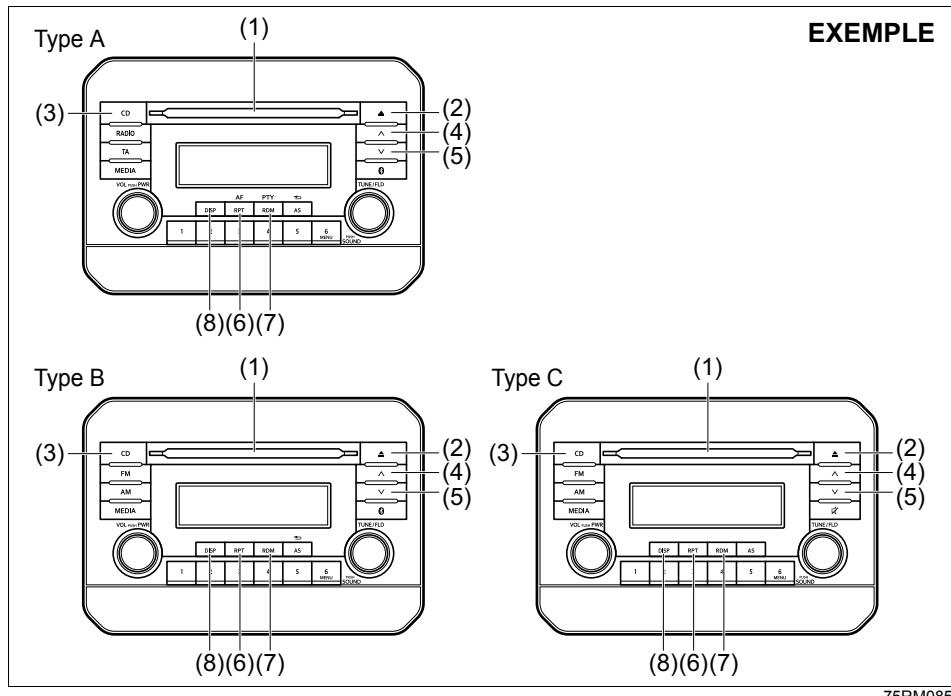
### **EON (Enhanced Other Network)**

Lorsque les données EON sont reçues avec la fonction TP ou TA activée, le témoin «EON» clignote et les informations routières provenant d'un réseau autre que la station en cours de réception peuvent être reçues.

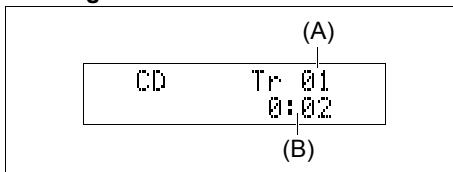
### **Réception des annonces d'urgence**

Les annonces d'urgence sont automatiquement reçues et affichées.

## Lecture d'un CD



## Affichage



- (1) Fente d'insertion
- (2) Touche d'éjection
- (3) Touche «CD»
- (4) Touche à flèche montante
- (5) Touche à flèche descendante
- (6) Touche «RPT»
- (7) Touche «RDM»
- (8) Touche «DISP»

(A) Numéro de plage  
(B) Temps de lecture

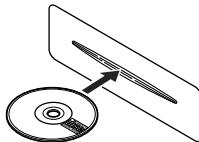
**NOTE :**  
Ce lecteur n'accepte pas les CD de 8 cm  
(parfois nommés «mini-CD», «CD 3 pouces», «CD3», etc.).

75RM085

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS



- Les CD ou les CD-ROM non marqués du symbole (A) ne peuvent pas être utilisés.
- Il peut être impossible de lire certains disques enregistrés au format CD-R/CD-RW.



- Le CD doit être inséré avec le côté de l'étiquette orienté vers le haut.
- Quand un CD se trouve déjà dans le lecteur il n'est pas possible d'en insérer un deuxième sans avoir éjecté le CD présent dans l'appareil. Ne jamais forcer l'insertion d'un CD dans la fente d'insertion des CD.

### AVIS

- **Ne jamais introduire le doigt ou la main dans la fente d'insertion des CD. Ne jamais tenter d'insérer des objets étrangers.**
- **Ne jamais insérer dans le lecteur des CD dont la colle d'un morceau de bande adhésive ou de l'étiquette d'un CD de location fuit, ou des CD montrant des traces de colle ou d'étiquette arrachée. Le lecteur risque de tomber en panne et l'éjection du CD risque de s'avérer impossible.**

### Insertion d'un CD

Insérer un CD dans la fente d'insertion du disque (1).

Une fois le CD inséré, sa lecture commence.

### Ejection d'un CD

Appuyer sur la touche d'éjection (2).

Lorsque le contacteur d'allumage est en position «VERROUILLAGE» ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF), le CD éjecté pendant environ 15 secondes ou plus sera automatiquement réinséré dans l'appareil. (Fonction auto-réinsertion)

Fonction d'éjection de secours :

Cette fonction vous permet d'éjecter un CD en appuyant sur la touche d'éjection (2) même si le contacteur d'allumage est en position «VERROUILLAGE» ou si le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF).

### AVIS

**Ne pas tenter de réinsérer un CD qui vient d'être éjecté dans le lecteur avant sa réinsertion automatique car cela risque de rayer la surface du disque.**

**Avant de réinsérer un CD, le retirer totalement de l'appareil.**

### Lecture d'un CD

La lecture commence automatiquement dès qu'un CD est inséré.

Si un CD se trouve déjà dans le lecteur, appuyer sur la touche «CD» (3) pour en commencer la lecture.

### Sélection d'une plage

- Appuyer sur la touche à flèche montante (4) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyer deux fois sur la touche à flèche descendante (5) pour passer à la lecture de la plage précédente.

Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyer une seule fois sur la touche à flèche descendante (5).

### Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

- Laisser le doigt sur la touche à flèche montante (4) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laisser le doigt sur la touche à flèche descendante (5) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

### Lecture aléatoire

Appuyer sur la touche «RDM» (7). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

OFF → TRACK RANDOM



### • TRACK RANDOM

Le témoin de lecture aléatoire «RDM» s'allume.

Les plages du disque inséré sont lues de manière aléatoire.

### Répétition de lecture

Appuyer sur la touche «RPT» (6). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

OFF → TRACK REPEAT



### • TRACK REPEAT

Le témoin de répétition «RPT» s'allume. La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.

### Changement d'affichage

Appuyer sur la touche «DISP» (8). A chaque pression de cette touche, l'affichage change de la manière suivante :

Temps de lecture ←

↓  
Titre du disque

↓  
Titre de plage

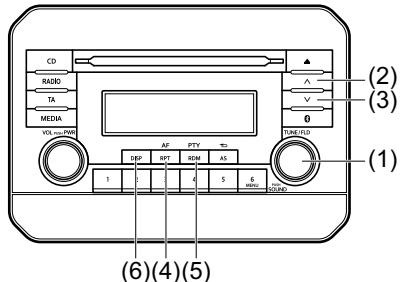
### NOTE :

- «NO TITLE» s'affiche si aucun information texte n'est disponible pour le disque en cours de lecture.
- Si le texte contient plus de 16 caractères, le symbole «>» apparaît en bout de ligne à droite. Laisser le doigt sur la touche «DISP» (8) pendant au moins 1 seconde pour afficher la suite du texte.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

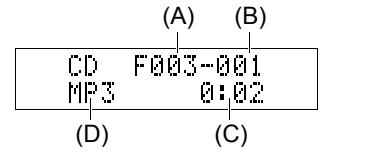
### Lecture d'un disque MP3/WMA/AAC

Type A



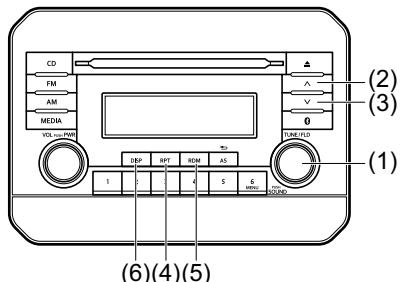
EXEMPLE

Affichage

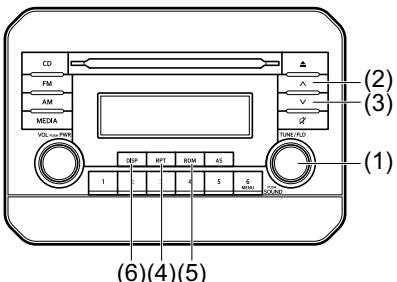


- (1) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (2) Touche à flèche montante
- (3) Touche à flèche descendante
- (4) Touche «RPT»
- (5) Touche «RDM»
- (6) Touche «DISP»

Type B



Type C



75RM086

### Sélection d'un dossier

Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner un dossier.

### Sélection d'une plage

- Appuyer sur la touche à flèche montante (2) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyer deux fois sur la touche à flèche descendante (3) pour passer à la lecture de la plage précédente.

Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyer une seule fois sur la touche à flèche descendante (3).

### Avance rapide/retour en arrière dans une plage

- Laisser le doigt sur la touche à flèche montante (2) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laisser le doigt sur la touche à flèche descendante (3) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

### Lecture aléatoire

Appuyer sur la touche «RDM» (5). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

OFF → FOLDER RANDOM → ALL RANDOM



- FOLDER RANDOM

Le témoin de lecture aléatoire «F.RDM» s'allume.

Les plages du dossier en cours sont lues de manière aléatoire.

- ALL RANDOM

Le témoin de lecture aléatoire «RDM» s'allume.

Les plages du disque inséré sont lues de manière aléatoire.

### Répétition de lecture

Appuyer sur la touche «RPT» (4). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

OFF → FILE REPEAT → FOLDER REPEAT



- FILE REPEAT

Le témoin de répétition «RPT» s'allume. La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.

- FOLDER REPEAT

Le témoin de répétition «F.RPT» s'allume.

Toutes les plages du dossier actuel sont lues de manière répétitive.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Changement d'affichage

Appuyer sur la touche «DISP» (6).

A chaque pression de cette touche, l'affichage change de la manière suivante :

- Temps de lecture ←
- ↓
- Nom de dossier
- ↓
- Nom de fichier
- ↓
- Nom d'album (MP3, ACC uniquement)
- ↓
- Titre de plage
- ↓
- Nom d'artiste

#### NOTE :

- «NO TITLE» s'affiche si aucune information texte n'est disponible pour le disque en cours de lecture.
- Si le texte contient plus de 16 caractères, le symbole «>» apparaît en bout de ligne à droite. Laisser le doigt sur la touche «DISP» (6) pendant au moins 1 seconde pour afficher la suite du texte.

### Remarques sur les formats MP3/WMA/AAC

#### Que signifie MP3 ?

- MP3, abréviation de «MPEG audio layer3», est le format de compression audio le plus utilisé par les utilisateurs de PC. Les données audio d'origine sont compressées à environ 1/10 et la qualité de son élevée est maintenue. Cela signifie qu'il est possible d'enregistrer les données d'environ 10 CD musicaux sur un seul disque CD-R/RW, ce qui vous permet d'écouter de la musique plus longtemps sans avoir à changer de disque.

#### Que signifie WMA ?

- WMA est l'abréviation de «Windows Media Audio». Il s'agit d'un format de compression audio développé par Microsoft.
- Les fichiers WMA pour lesquels la fonction DRM (Digital Rights Management) est activée ne peuvent pas être lus.
- Windows Media™ et le logo Windows® sont des marques commerciales ou des marques déposées de Microsoft Corporation aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

#### Que signifie AAC ?

- ACC est l'abréviation de «Advanced Audio Coding». Il s'agit d'un format de compression utilisé par MPEG2 et MPEG4.

### Remarques importantes pour créer des fichiers MP3/WMA/AAC

#### Commun

- Pour une meilleure qualité de son, il vaut mieux adopter un débit binaire et une fréquence d'échantillonnage élevés.
- Il n'est pas recommandé d'adopter le mode VBR (débit binaire variable). Le temps de lecture affiché peut être incorrect et des sauts de lecture peuvent se produire.
- La qualité du son reproduit dépend des conditions d'enregistrement. Pour obtenir des détails, consulter le mode d'emploi du logiciel utilisé pour le codage et l'enregistrement.

### AVIS

**Ne jamais utiliser «.mp3», «.wma» ou «.m4a» comme extension de nom de fichier si celui-ci n'est pas en format MP3/WMA/AAC. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une détérioration des hauts-parleurs en raison de la génération de bruit.**

### Enregistrement de fichiers MP3/WMA/AAC sur un support CD

- Il est recommandé de ne pas enregistrer sur le même disque à la fois des fichiers CD-DA et MP3/WMA/AAC.
- Si le même disque contient des fichiers CD-DA et des fichiers MP3/WMA/AAC, il arrive que les morceaux de musique ne soient pas lus dans l'ordre normal et que certains morceaux ne puissent être lus.
- Pour enregistrer à la fois des fichiers MP3 et des fichiers WMA sur le même disque, il faut les trier en les plaçant dans des dossiers différents.
- Ne pas enregistrer sur le disque des fichiers d'un format autre que MP3/WMA/AAC, et ne pas créer de dossiers vides ou inutiles.
- Les fichiers MP3/WMA/AAC doivent être nommés conformément aux normes et aux limitations du système de fichier indiquées ci-dessous.
- L'extension de fichier «.mp3», «.wma» ou «.m4a» doit être attribuée à chaque fichier en fonction de son propre format.
- Selon le logiciel de gravure ou l'enregistreur de CD utilisé, il se peut que les informations relatives à des fichiers MP3/WMA/AAC ne s'affichent pas ou que la lecture de ces fichiers soit impossible.
- Cet appareil ne dispose pas d'une fonction de liste de lecture.
- Bien qu'il soit possible d'enregistrer des fichiers à plusieurs reprises sur un même disque, il est préférable de procé-

der à l'enregistrement en une seule fois. Ces modes sont des méthodes permettant de graver des données audio sur un CD.

### Formats de compression

#### MP3

- Débit binaire :  
MPEG1 Audio Layer III : 32 k - 320 kbps  
MPEG2 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps  
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps
- Fréquence d'échantillonnage :  
MPEG1 Audio Layer III : 32 k/44,1 k/  
48 kHz  
MPEG2 Audio Layer III : 16 k/22,05 k/  
24 kHz  
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k/11,025 k/  
12 kHz

#### WMA (version 7, Ver. 8, Ver. 9\*)

- Débit binaire : CBR 32 k - 320 kbps
  - Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- \* WMA 9 Professional/LossLess/Voice ne sont pas pris en charge.

#### AAC\*

- Débit binaire : ABR 16 k - 320 kbps
  - Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- \* Apple Lossless n'est pas pris en charge.

### Systèmes de fichiers compatibles

ISO 9660 Niveau 1/Niveau 2, Joliet, Romeo

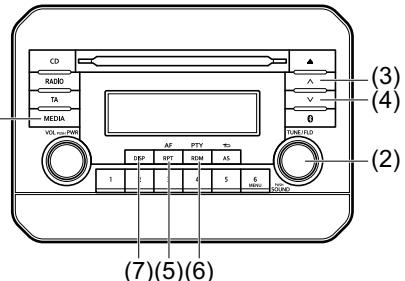
### Nombre maximum de fichiers/dossiers

- Nombre maximum de fichiers : 512
- Nombre maximum de fichiers par dossier : 255
- Nombre maximum de niveaux d'arborescence : 8
- Nombre maximum de dossiers : 255 (y compris le répertoire de base.)

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

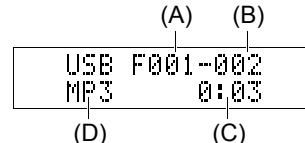
### Ecoute de fichiers enregistrés sur un dispositif USB

Type A

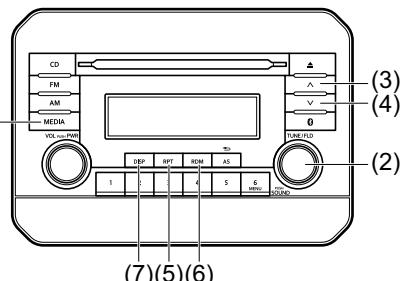


EXEMPLE

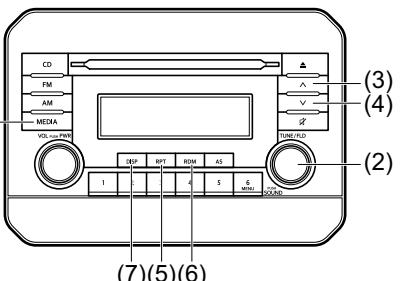
### Affichage



Type B



Type C



- (1) Touche «MEDIA»
- (2) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (3) Touche à flèche montante
- (4) Touche à flèche descendante
- (5) Touche «RPT»
- (6) Touche «RDM»
- (7) Touche «DISP»

- (A) Numéro de dossier
- (B) Numéro de plage
- (C) Temps de lecture
- (D) Type de fichier

### AVIS

Ne raccorder aucun dispositif USB autre qu'une mémoire USB ou qu'un lecteur audio USB. Ne pas raccorder plusieurs dispositifs USB au connecteur USB en utilisant un hub USB, etc. La grande quantité de courant électrique consommée par plusieurs dispositifs USB pourrait causer une surchauffe et un dégagement de fumée.

### Sélection du mode du dispositif USB

Appuyer sur la touche «MEDIA» (1).

A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

- USB (iPod®)  
(si le véhicule en est équipé) ←
- ↓
- Audio Bluetooth®  
(si le véhicule en est équipé)
- ↓
- AUX (si le véhicule en est équipé)

### Sélection d'un dossier

Pour sélectionner le dossier souhaité, tourner le bouton «TUNE FLD PUSH SOUND» (2).

### Sélection d'une plage

- Appuyer sur la touche à flèche montante (3) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyer deux fois sur la touche à flèche descendante (4) pour passer à la lecture de la plage précédente.

Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyer une seule fois sur la touche à flèche descendante (4).

### Avance rapide/retour en arrière dans une plage

- Laisser le doigt sur la touche à flèche montante (3) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laisser le doigt sur la touche à flèche descendante (4) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

### Lecture aléatoire

Appuyer sur la touche «RDM» (6). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

- OFF → FOLDER RANDOM → ALL RANDOM

- FOLDER RANDOM  
Le témoin de lecture aléatoire «F.RDM» s'allume.  
Les plages du dossier actuellement sélectionné sont lues au hasard.
- ALL RANDOM  
Le témoin de lecture aléatoire «RDM» s'allume.  
Les plages du dispositif USB branché sont lues de manière aléatoire.

### Répétition de lecture

Appuyer sur la touche «RPT» (5).

A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

- OFF → FILE REPEAT → FOLDER REPEAT

#### • FILE REPEAT

Le témoin de répétition «RPT» s'allume. La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.

#### • FOLDER REPEAT

Le témoin de répétition «F.RPT» s'allume.

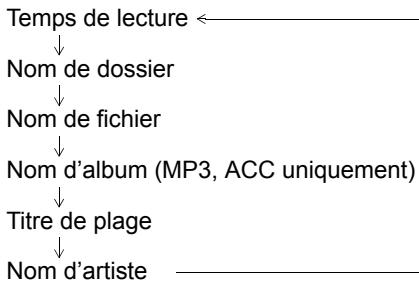
Toutes les plages du dossier actuellement sélectionné sont lues de manière répétitive.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Changement d'affichage

Appuyer sur la touche «DISP» (7).

A chaque pression de cette touche, l'affichage change de la manière suivante :



#### NOTE :

- «NO TITLE» s'affiche si aucune information texte n'est disponible pour le fichier en cours de lecture.
- Si le texte contient plus de 16 caractères, le symbole «>» apparaît en bout de ligne à droite. Laisser le doigt sur la touche «DISP» (7) pendant au moins 1 seconde pour afficher la suite du texte.

### Remarques sur les dispositifs USB

#### Dispositifs USB compatibles

- Classe «USB mass storage»  
Pour savoir si une mémoire USB ou un lecteur audio USB particulier est compatible avec la classe dite «USB Mass Storage», prière de consulter le fabricant de cette mémoire USB ou de ce lecteur audio USB.
- Compatibilité Standard USB 1,1/2,0 pleine vitesse
- Système de fichier FAT12/16/32, VFAT
- Débit de courant maximum inférieur à 1,0 A
- Si des appareils comme un hub USB, un câble d'extension sont branchés sur le système audio, ils peuvent ne pas être reconnus. Dans ce cas, brancher le dispositif USB directement sur le système audio.
- Les appareils comme les lecteurs MP3/téléphones portables/caméras numériques risquent de ne pas être reconnus par le système audio pour écouter de la musique.

#### Raccordement d'un dispositif USB

- En raccordant un dispositif USB, s'assurer que la fiche du dispositif soit poussée bien à fond dans la prise du connecteur.
- Ne pas laisser un dispositif USB pendant une période prolongée dans un véhicule exposé à de fortes augmentations de température.
- Faire au préalable une sauvegarde des données importantes. Nous dégageons toute responsabilité quant à d'éventuelles pertes de données.
- Il est déconseillé d'utiliser un dispositif USB contenant des fichiers de données sous un format autre que MP3/WMA/AAC.

#### Enregistrement de fichiers MP3/WMA/AAC sur un dispositif USB

- Avec certains dispositifs USB ou dans certaines conditions d'enregistrement, on peut constater des anomalies de lecture ou d'affichage.
- Avec certaines mémoires USB, il arrive que l'ordre de lecture des fichiers soit différent de l'ordre dans lequel ils ont été enregistrés.

### Formats de compression

#### MP3

- Débit binaire :  
MPEG1 Audio Layer III : 32 k - 320 kbps  
MPEG2 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps  
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps
- Fréquence d'échantillonnage :  
MPEG1 Audio Layer III : 32 k/44,1 k/48 kHz  
MPEG2 Audio Layer III : 16 k/22,05 k/24 kHz  
MPEG2.5 Audio Layer III: 8 k/11,025 k/12 kHz

#### WMA (version 7, Ver. 8, Ver. 9\*)

- Débit binaire : CBR 32 k - 320 kbps
  - Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- \* WMA 9 Professional/LossLess/Voice ne sont pas pris en charge.

#### AAC\*

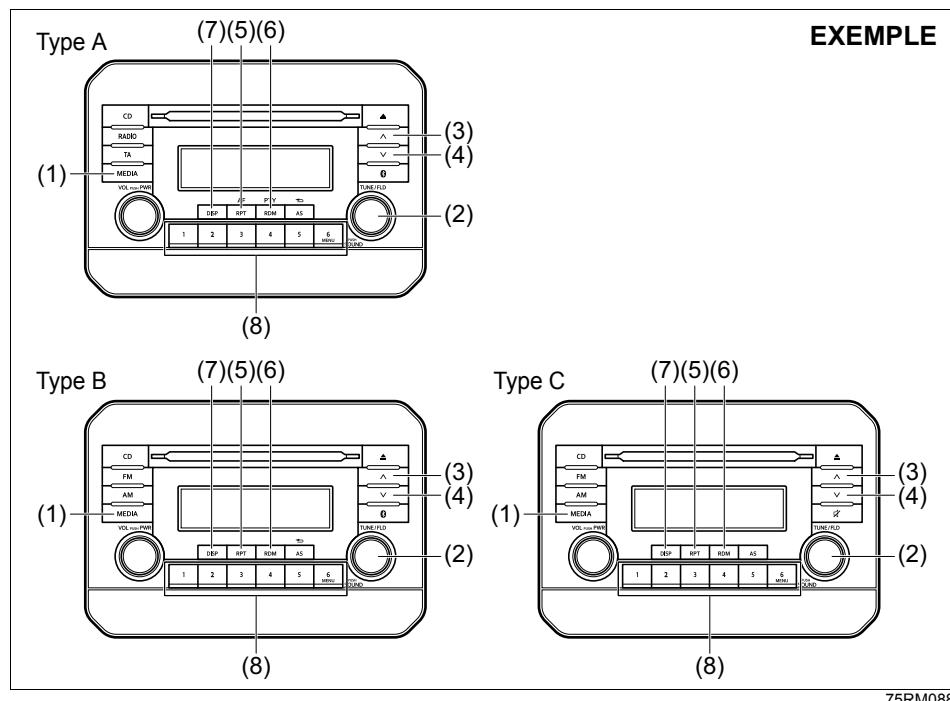
- Débit binaire : ABR 16 k - 320 kbps
  - Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- \* Apple Lossless n'est pas pris en charge.

### Nombre maximum de fichiers/dossiers

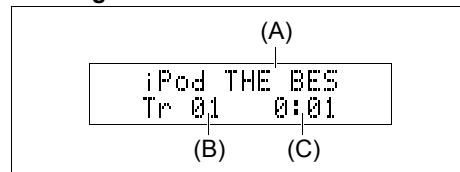
- Nombre maximum de fichiers : 2500
- Nombre maximum de fichiers par dossier : 255
- Nombre maximum de niveaux d'arborescence : 8
- Nombre maximum de dossiers : 255 (y compris le répertoire de base.)

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Ecoute d'un iPod®



### Affichage



- (1) Touche «MEDIA»
- (2) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (3) Touche à flèche montante
- (4) Touche à flèche descendante
- (5) Touche «RPT»
- (6) Touche «RDM»
- (7) Touche «DISP»
- (8) Touches de PREREGLAGE (de [1] à [6])

- (A) Titre de plage
- (B) Numéro de plage
- (C) Temps de lecture

75RM088

**Sélection d'un mode iPod®**

Appuyer sur la touche «MEDIA» (1).

A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

- USB (iPod®)  
(si le véhicule en est équipé) ←
- ↓
- Audio Bluetooth®  
(si le véhicule en est équipé)
- ↓
- AUX (si le véhicule en est équipé)

**Sélection d'une plage**

- Appuyer sur la touche à flèche montante (3) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyer deux fois sur la touche à flèche descendante (4) pour passer à la lecture de la plage précédente.  
Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyer une seule fois sur la touche à flèche descendante (4).

**Avance rapide/Retour en arrière dans une plage**

- Laisser le doigt sur la touche à flèche montante (3) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laisser le doigt sur la touche à flèche descendante (4) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

**Lecture aléatoire**

Appuyer sur la touche «RDM» (6).

A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

OFF → SONG RANDOM → ALBUM RANDOM

• **SONG RANDOM**

Le témoin de lecture aléatoire «RDM» s'allume.

Les plages de l'iPod® sont lues de manière aléatoire.

• **ALBUM RANDOM**

Le témoin de lecture aléatoire «F.RDM» s'allume.

Les albums de l'iPod® sont lus de manière aléatoire.

**Répétition de lecture**

Appuyer sur la touche «RPT» (5).

A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

OFF → SONG REPEAT

• **SONG REPEAT**

Le témoin de répétition «RPT» s'allume. La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.

**Changement d'affichage**

Appuyer sur la touche «DISP» (7).

A chaque pression de cette touche, l'affichage change de la manière suivante :

Nom de liste de lecture / ←  
Titre de plage (uniquement en mode liste de lecture)

↓  
Nom d'artiste/  
Titre de plage

↓  
Nom d'album/  
Titre de plage

↓  
Titre de plage/  
Temps de lecture

**NOTE :**

*Si le texte contient plus de 16 caractères, le symbole «>» apparaît en bout de ligne à droite. Laisser le doigt sur la touche «DISP» (7) pendant au moins 1 seconde pour afficher la suite du texte.*

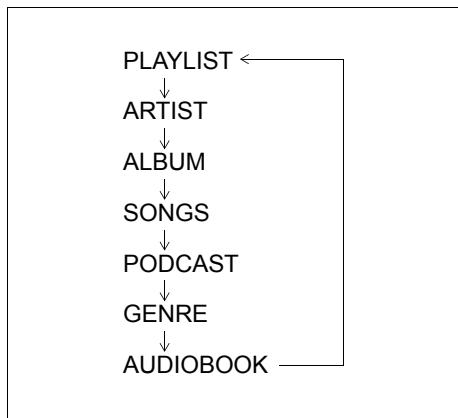
## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Sélection d'un mode de lecture

1) Appuyer sur la touche n° [6] de PRE-REGLAGE (8) pendant 1 seconde ou plus.

2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2).

A chaque fois que l'on tourne ce bouton, le mode change de la manière suivante :



3) Pour sélectionner le mode souhaité, appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2).

#### NOTE :

- Une pression sur la touche n° [6] de PREREGLAGE (8) permet d'afficher le mode précédent.

### Remarques sur les iPod®

#### iPod® pris en charge

- iPod® touch (6e génération)
- iPod® touch (5e génération)
- iPod® touch (4e génération)
- iPod® touch (3e génération)
- iPod® touch (2e génération)
- iPod® touch (1re génération)
- iPod® classic
- iPod® nano (7e génération)
- iPod® nano (6e génération)
- iPod® nano (5e génération)
- iPod® nano (4e génération)
- iPod® nano (3e génération)
- iPod® nano (2e génération)
- iPod® nano (1re génération)
- iPod® (5e génération)
- iPhone® 6S Plus
- iPhone® 6S
- iPhone® 6 Plus
- iPhone® 6
- iPhone® 5S
- iPhone® 5C
- iPhone® 5
- iPhone® 4S
- iPhone® 4
- iPhone® 3GS
- iPhone® 3G
- iPhone®

\* Certaines fonctions peuvent être inopérantes en fonction du modèle d'iPod® utilisé.

\* iPod® est une marque déposée par Apple Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

\* iPhone® est une marque déposée par Apple Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

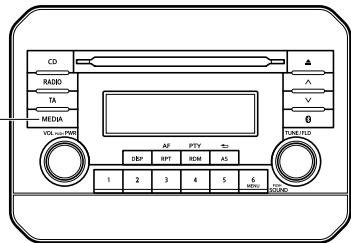
\* Apple dégage toute responsabilité quant au fonctionnement de ce dispositif et à sa conformité avec les normes et règlements de sécurité.

### Raccordement d'un iPod®

- Veiller à débrancher l'iPod® après avoir mis le contacteur d'allumage en position «VERROUILLAGE» ou en appuyant sur le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur LOCK (OFF). Il arrive qu'un iPod® ne s'éteigne pas tant qu'il reste branché, ce qui pourrait décharger la batterie.
- Ne pas brancher des accessoires d'iPod® tels qu'une télécommande ou des écouteurs d'iPod® lorsque vous branchez l'iPod® à l'appareil. L'appareil peut ne pas fonctionner correctement.

**Fonction AUX**

Type A

**EXEMPLE****Connexion AUX**

Pour écouter des sources audio auxiliaires (vendues séparément) via l'appareil, suivre les instructions ci-dessous.

- 1) Brancher la source audio auxiliaire sur la prise AUX/USB (fixée séparément) avec un câble AUX.
- 2) Appuyer sur la touche «MEDIA» (1). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :

USB (iPod®)

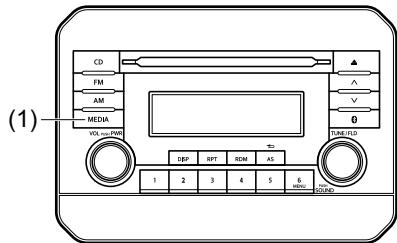
(si le véhicule en est équipé)

↓  
Audio Bluetooth®

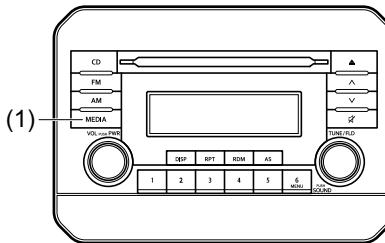
(si le véhicule en est équipé)

↓  
AUX (si le véhicule en est équipé)

Type B



Type C



(1) Touche «MEDIA»

75RM089

**ATTENTION**

- Avant le branchement, mettre l'appareil en sourdine et maintenir le volume de la source audio auxiliaire au sein d'une plage qui ne provoquera pas de distorsion.
- Lorsque la source audio est coupée, du bruit peut être émis. Veillez à couper l'appareil ou à mettre le contacteur sur un autre mode avant de couper la source audio.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

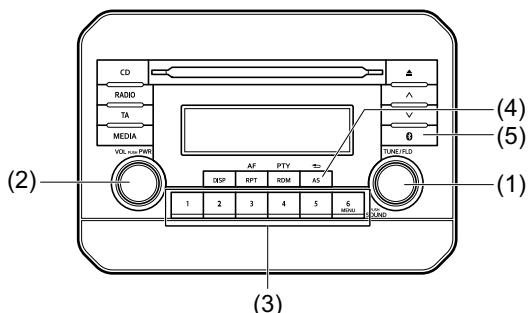
---

### NOTE :

- Veuillez vous renseigner auprès du magasin où vous avez effectué votre achat pour savoir si une source audio auxiliaire donnée peut être connectée ou non et savoir quel cordon auxiliaire utiliser.
- Les commandes de volume et de tonalité de la source audio auxiliaire peuvent être réglées sur l'appareil.
- En mode AUX, le réglage de volume est différent d'un autre mode.

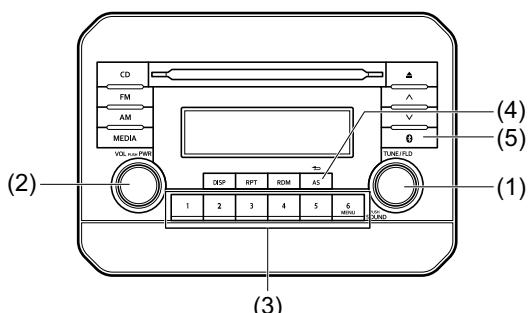
### Fonction mains libres Bluetooth® (Type A/Type B) (si le véhicule en est équipé)

Type A



**EXEMPLE**

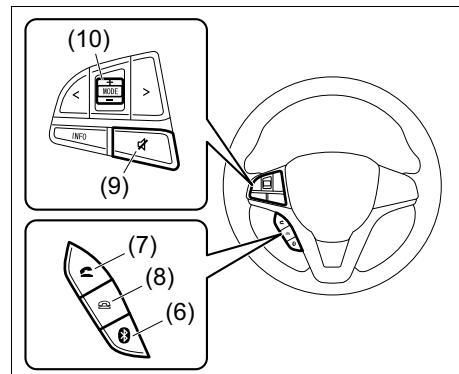
Type B



75RM090

- (1) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (2) Bouton «VOL PUSH PWR»
- (3) Touches de PREREGLAGE
- (4) Touche RETOUR
- (5) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le panneau de commande)

### Contacteur au volant



75RM061

- (6) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le volant)
- (7) Touche de DECROCHAGE
- (8) Touche de RACCROCHAGE
- (9) Contacteur de SOURDINE
- (10) Contacteur «VOL»

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Enregistrement du téléphone

Un téléphone doit d'abord être enregistré avant de pouvoir être utilisé avec la fonction mains libres de cet appareil.

#### NOTE :

- Jusqu'à 5 téléphones différents peuvent être enregistrés.
- Pour configurer un nouveau téléphone, débrancher le lecteur audio de l'appareil. Rebrancher le lecteur audio après la configuration du téléphone, si nécessaire.
- Si les tentatives de jumelage échouent dans un délai de 60 secondes, le processus de connexion s'annule. Essayer à nouveau de jumeler les appareils ou consulter le manuel d'utilisation du téléphone pour obtenir des informations relatives au jumelage du téléphone.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6). Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Pairing», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 4) Sélectionner «My Car» dans le menu Bluetooth® du téléphone et établir le jumelage.  
Prière de consulter le manuel du téléphone utilisé pour plus d'informations.
- 5) Saisir sur le téléphone le mot de passe affiché par l'appareil.
- 6) Lorsque le jumelage avec le téléphone est effectué, il est possible de sélectionner la fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique et du journal d'appels. Le transfert automatique démarre si l'on sélectionne «Yes», pas si l'on sélectionne «No».
- 7) Appuyer sur la touche de RACCROCHAGE (8).

#### NOTE :

- Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.
- Pour enregistrer un autre téléphone, procéder de la même façon à partir de l'étape 1).

### Pour prendre un appel

Appuyer sur la touche de DECROCHAGE (7) pour recevoir un appel.

### Pour mettre fin à un appel

Appuyer sur la touche de RACCROCHAGE (8) pour mettre fin à un appel.

### Refus d'un appel (uniquement sur modèles dotés de cette fonction)

Appuyer sur la touche de RACCROCHAGE (8) pour refuser un appel entrant.

### Mise en sourdine du microphone mains libres

Appuyer sur le contacteur de SOURDINE (9) pour mettre le microphone en sourdine. Pour rétablir le son, appuyer à nouveau sur le contacteur de SOURDINE (9).

### Réglage du volume d'écoute

- Tourner le bouton «VOL PUSH PWR» (2) pendant un appel.  
Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens inverse pour le réduire.
- Appuyer sur le contacteur «VOL» (10) pendant un appel. Appuyer sur le haut du contacteur pour augmenter le volume ; appuyer sur le bas du contacteur pour réduire le volume.

### Réglage du volume de la sonnerie

- Tourner le bouton «VOL PUSH PWR» (2) pendant un appel entrant.  
Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens inverse pour le réduire.
- Appuyer sur le contacteur «VOL» (10) pendant un appel. Appuyer sur le haut du contacteur pour augmenter le volume ; appuyer sur le bas du contacteur pour réduire le volume.

### Réglage du volume d'appel ou de la sonnerie

Suivre les instructions ci-dessous pour régler le volume d'appel ou de la sonnerie.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6). Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Sound Setting», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «Call Volume» ou «Ringtone Volume» et appuyer sur le bouton (1) pour valider la sélection.  
Le volume de l'appel en cours ou de la sonnerie s'affiche.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour régler le volume d'appel ou de la sonnerie au niveau souhaité, puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

**NOTE :**  
*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Appel en utilisant un appel manqué/ un appel entrant appels sortants

Suivre les instructions ci-dessous pour composer à nouveau le dernier numéro composé.

#### NOTE :

*Les 30 appels les plus récents peuvent être mémorisés. (30 appels comprenant les appels manqués, les appels reçus ainsi que les appels composés)*

- 1) Appuyer sur la touche de DECROCHAGE (7). Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «All Calls», «Missed Calls», «Incoming Calls» ou «Outgoing Calls» et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.  
Pour composer un numéro à partir du journal des appels composés ou des appels reçus, sélectionner respectivement «All Calls», «Missed Calls», «Incoming Calls», «Outgoing Calls».
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir le numéro désiré, puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Dial», puis appuyer sur ce même bouton (1) ou sur la touche de DECROCHAGE (7) pour composer le numéro sélectionné.

### NOTE :

- *Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*
- *Appuyer sur «Confirm» après avoir sélectionné «Add Speed Dial» permet d'enregistrer le numéro choisi dans la composition rapide.*
- *Appuyer sur «Confirm» après avoir sélectionné «Delete» permet d'effacer le numéro choisi depuis le journal d'appels.*

### Suppression du journal d'appels

Suivre les instructions ci-dessous pour supprimer le journal des appels manqués/reçus/émis.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6). Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Phonebook», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete History», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «Missed Calls», «Incoming Calls» ou «Outgoing Calls» et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner le numéro à effacer ou bien «ALL» puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 7) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete?» ou «Delete All?», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 8) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour finaliser la suppression.

**NOTE :**

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Enregistrement dans le répertoire téléphonique

Suivre les instructions ci-dessous pour enregistrer des numéros de téléphone dans le répertoire téléphonique de l'appareil.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6). Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Phonebook», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Add Contacts», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Overwrite All» ou «Add One Contact», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.  
«Rewrite All (MAX1000): Ok?» ou «Rest of Memory XXXX: Ok?» s'affiche.
- 6) Presser ou tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 7) Transférer des contacts à partir du téléphone.

Une fois l'enregistrement terminé, «Setup Phonebook» s'affiche.

**NOTE :**

- *Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*
- *On peut enregistrer dans le répertoire téléphonique un maximum de 1000 numéros.*

### Transfert du journal d'appels (journal d'appels)

Suivre les instructions ci-dessous pour transférer le journal d'appel du téléphone enregistré.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6). Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Call History», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Overwrite Call History?», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour transférer le journal d'appels depuis le téléphone.

**NOTE :**

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Transfert automatique du répertoire téléphonique/du journal d'appels

Vous pouvez sélectionner si le dispositif transfère automatiquement le répertoire téléphonique et le journal d'appels lorsque le téléphone est enregistré.

Suivre les instructions ci-dessous pour effectuer la sélection.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «A.transfer», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 4) Appuyer le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour commuter entre «A.transfer On» et «A.transfer Off».
- 5) Sélectionner «Go Back» ou appuyer sur la touche RETOUR (4) enregistre les réglages affichés et le menu précédent s'affiche.

### Passer un appel en utilisant le répertoire téléphonique

Suivre les instructions ci-dessous pour composer un numéro enregistré dans le répertoire téléphonique.

- 1) Appuyer sur la touche de DECROCHAGE (7).  
Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Phonebook», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner l'initial du nom de la personne que vous souhaitez appeler, puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.  
Les numéros enregistrés s'affichent tour à tour. Si des noms ont été attribués aux numéros, ces noms s'affichent.  
Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner le nom de la personne que vous désirez appeler et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

ler et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Dial», puis appuyer sur ce même bouton (1) ou sur la touche de décrochage (7) pour valider.

Le numéro affiché ou le numéro correspondant au nom affiché, est composé.

### Suppression des données enregistrées (fonction «Effacer entrée»)

Suivre les instructions ci-dessous pour supprimer un numéro enregistré dans le répertoire téléphonique.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Phonebook», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete Contacts», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner l'initial du nom de la personne que vous souhaitez effacer ou bien «ALL», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.  
Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner le nom de la personne que vous souhaitez effacer puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete?» ou «Delete All?», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 7) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour finaliser la suppression.

### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Enregistrement pour composition rapide

Suivre les instructions ci-dessous pour attribuer un numéro à l'une des touches de PREREGLAGE (3) et l'utiliser avec la fonction de composition rapide.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.

- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Telephone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Phonebook», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Add Speed Dial», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner l'initial du nom de la personne que vous souhaitez enregistrer dans la composition rapide, puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.  
Les numéros enregistrés s'affichent tour à tour. Si des noms ont été attribués aux numéros, ces noms s'affichent.  
Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner le nom que vous souhaitez enregistrer dans la composition rapide et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «Choose Preset» et appuyer sur l'une des touches de préréglage (3) à laquelle le numéro sélectionné doit être attribué. Si un numéro correspond déjà à cette touche, un message de confir-

mation s'affiche.

Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir sélectionner un message de confirmation puis appuyer sur ce même bouton (1) pour terminer l'attribution.

Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour terminer l'attribution.

Une fois l'attribution terminée, «Setup Phonebook» s'affiche.

### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

**Appel par simple touche (fonction «composition rapide»)**

Suivre les instructions ci-dessous pour composer le numéro correspondant à chacune des touches de PREREGLAGE (3).

- 1) Appuyer sur la touche de DECROCHAGE (7).

Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.

Si vous appuyez sur une des touches de PREREGLAGE (3) vous pouvez sauter l'étape 2) ainsi que la première ligne de l'étape 3).

- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Speed Dials», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 3) Appuyer sur une des touches de PRE-REGLAGE (3).

Le numéro attribué s'affiche.

Si aucun numéro n'a été attribué, «No Entry» s'affiche.

- 4) Appuyer sur la touche de DECROCHAGE (7).

Le numéro choisi est composé.

**Suppression d'une composition rapide (fonction Eff. composition rapide)**

Suivre les instructions ci-dessous pour supprimer le numéro attribué pour la composition rapide.

- 1) Appuyer sur la touche de DECROCHAGE (7).

Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.

- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Speed Dials», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 3) Appuyer sur la touche de PREREGLAGE (3) à laquelle est attribué le numéro à supprimer.

Si le numéro n'est pas enregistré, «No Entry» s'affiche.

- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete» puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Del Speed Dial», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour finaliser la suppression.

**NOTE :**

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

**Affichage des informations relatives au dispositif (fonction «Nom du dispositif»)**

Suivre les instructions ci-dessous pour afficher l'adresse et le nom du dispositif BD (Dispositif Bluetooth®).

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).

Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.

- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Bluetooth Info», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «Device Name» ou «Device Address», et appuyer sur le bouton (1) pour afficher le nom de l'appareil ou l'adresse BD (dispositif Bluetooth®).

**NOTE :**

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

### Retour aux réglages d'usine par défaut

Suivre les instructions ci-dessous pour réinitialiser tous les paramètres en fonction des réglages d'usine par défaut.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Initialize», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «All Initialize», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour débuter la réinitialisation.

#### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Choix du téléphone (fonction «Sélectionner téléphone»)

Suivre les instructions ci-dessous pour choisir un téléphone à jumeler à partir des téléphones enregistrés.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «List Phone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir le téléphone à jumeler, puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Select», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

#### NOTE :

- *Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*
- *Lors de la sélection d'un téléphone, le dispositif audio qui était couplé au Bluetooth® est déconnecté.*

### Liste des téléphones (fonction «Liste téléphones»)

Suivre les instructions ci-dessous pour afficher dans l'ordre les noms des téléphones enregistrés.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «List Phone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.  
Les noms des téléphones enregistrés s'affichent tour à tour.

#### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Programmation d'un mot de passe (Définir mot de passe)

Suivre les instructions ci-dessous pour définir un code d'accès (mot de passe).

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Passkey», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Enter New Passkey», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner ou appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «Confirm».
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner un numéro pour le premier chiffre puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection. Suivre la même procédure pour sélectionner et valider dans l'ordre les deuxième, troisième et quatrième chiffres. Si le code est inférieur à huit chiffres, saisir des espaces pour les chiffres suivants.
- 7) Appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour valider la programmation du mot de passe.

#### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

### Suppression des informations d'un téléphone (fonction «Effacer téléphone»)

Suivre les instructions ci-dessous pour supprimer une information enregistrée sur le téléphone.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «List Phone», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner le téléphone à supprimer, puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete» puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Delete?»

puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 7) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

#### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

### Activation/désactivation de la fonction

#### BT (Puissance BT)

Suivre les instructions ci-dessous pour activer/désactiver la fonction Bluetooth®.

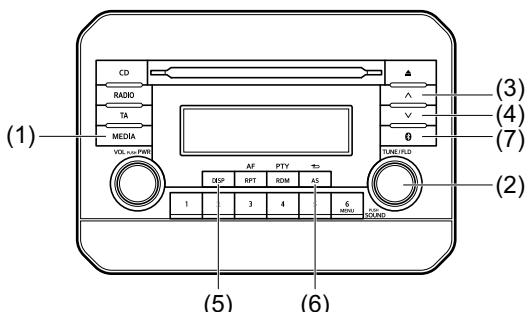
- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth®(5) ou (6).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour choisir «BT Power», puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (1) pour sélectionner «BT Power On» ou «BT Power Off».

#### NOTE :

- *Lorsque la fonction BT est désactivée, la connexion entre cet appareil et le téléphone enregistré utilisé sera désactivée.*
- *Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (4), le menu précédent s'affiche.*

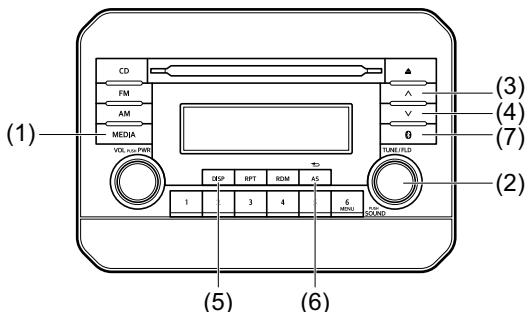
## Système audio Bluetooth® (Type A /Type B) (si le véhicule en est équipé)

Type A



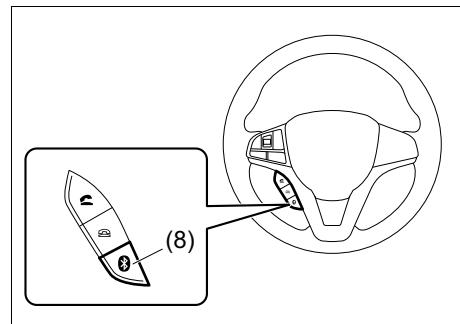
EXEMPLE

Type B



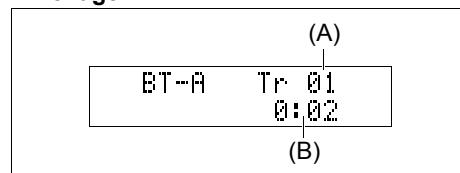
75RM091

## Contacteur au volant



75RM062

## Affichage



- (1) Touche «MEDIA»
- (2) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»
- (3) Touche à flèche montante
- (4) Touche à flèche descendante
- (5) Touche «DISP»
- (6) Touche RETOUR
- (7) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le panneau de commande)
- (8) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le volant)
- (A) Numéro de plage
- (B) Temps de lecture

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Enregistrement des appareils audio

Un dispositif compatible Bluetooth® doit être enregistré avant de pouvoir être utilisé avec cet appareil.

#### NOTE :

- Pour configurer un nouveau lecteur audio, débrancher le téléphone de l'appareil. Rebrancher le téléphone après la configuration du lecteur audio, si nécessaire.
- Si les tentatives de jumelage échouent dans un délai de 60 secondes, le processus de connexion s'annule. Essayer d'établir à nouveau le jumelage ou consulter le manuel du lecteur audio pour obtenir de l'aide sur le processus de jumelage.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (7) ou (8). Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Pairing», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Sélectionner «My Car» à partir du menu Bluetooth® du lecteur audio et établir le jumelage.  
Consulter le manuel du lecteur audio utilisé pour plus d'informations.

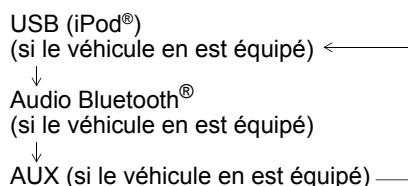
- 5) Saisir sur le lecteur audio le mot de passe affiché par l'appareil.

#### NOTE :

- Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (6), le menu précédent s'affiche.
- Pour enregistrer d'autres dispositifs audio, procéder de la même façon à partir de l'étape 1).

### Sélection du mode audio Bluetooth®

Appuyer sur la touche «MEDIA» (1). A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :



### Sélection d'un groupe (uniquement sur modèles pris en charge)

Pour sélectionner un groupe, tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2).

### Sélection d'une plage

- Appuyer sur la touche à flèche montante (3) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyer deux fois sur la touche à flèche descendante (4) pour passer à

la lecture de la plage précédente.

Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyer une seule fois sur la touche à flèche descendante (4).

### Avance rapide/retour en arrière dans une plage

- Laisser le doigt sur la touche à flèche montante (3) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laisser le doigt sur la touche à flèche descendante (4) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

#### NOTE :

En fonction du dispositif audio Bluetooth® utilisé, il se peut que certaines fonctions ne soient pas disponibles.

### Changement d'affichage

Appuyer sur la touche «DISP» (5). A chaque pression de cette touche, l'affichage change de la manière suivante :



**NOTE :**

*Si le texte contient plus de 16 caractères, le symbole «>» apparaît en bout de ligne à droite. Laisser le doigt sur la touche «DISP» (5) pendant au moins 1 seconde pour afficher la suite du texte.*

**Sélection du dispositif audio (fonction «Sélection audio»)**

Suivre les instructions ci-dessous pour sélectionner un dispositif audio à jumeler à partir des dispositifs audio enregistrés.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (7) ou (8).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «List Audio», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir un dispositif audio à utiliser puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Select», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.

**NOTE :**

- *Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (6), le menu précédent s'affiche.*
- *A la sélection d'un dispositif audio, le téléphone qui était couplé au Bluetooth® est déconnecté.*

**Liste des dispositifs audio (fonction «Liste audio»)**

Suivre les instructions ci-dessous pour afficher dans l'ordre les noms des dispositifs audio enregistrés.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (7) ou (8).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «List Audio», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection. Les noms des dispositifs audio enregistrés s'affichent tour à tour.

**NOTE :**

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (6), le menu précédent s'affiche.*

**Programmation d'un mot de passe (Définir mot de passe)**

Suivre les instructions ci-dessous pour définir un code d'accès (mot de passe).

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (7) ou (8).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Passkey», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Enter New Passkey», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 5) Tourner ou appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour sélectionner «Confirm».
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour sélectionner un numéro pour le premier chiffre puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection. Suivre la même procédure pour sélectionner et valider dans l'ordre les deuxième, troisième et quatrième chiffres. Si le code est inférieur à huit chiffres, saisir des espaces pour les chiffres suivants.
- 7) Appuyer sur le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour valider la programmation du mot de passe.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (6), le menu précédent s'affiche.*

### Suppression des informations relatives à un dispositif audio (fonction «Effacer audio»)

Suivre les instructions ci-dessous pour supprimer les informations enregistrées pour un dispositif audio donné.

- 1) Appuyer sur la touche de réglage du Bluetooth® (7) ou (8).  
Le menu de configuration du Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Setup Bluetooth», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «List Audio», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir un dispositif audio à effacer puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.

- 5) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Delete» puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Delete?» puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 7) Tourner le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (2) pour choisir «Confirm», puis appuyer sur ce même bouton (2) pour finaliser la suppression.

### NOTE :

*Lors de la sélection de l'option «Go Back» ou en appuyant sur la touche RETOUR (6), le menu précédent s'affiche.*

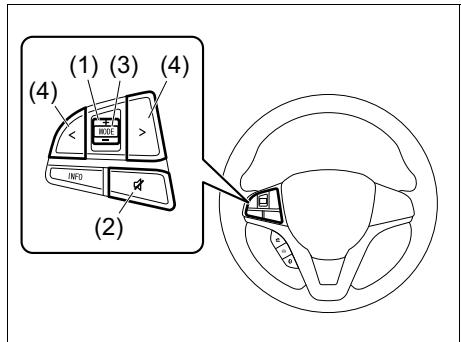
---

### Avis de non responsabilité pour la fonction Bluetooth®

- En fonction de la compatibilité des modèles de téléphone mobile, aucune fonction Bluetooth® ne peut être utilisée, ou certaines fonctions Bluetooth® peuvent être restreintes.
- La connectivité ou la qualité vocale peuvent être affectées en fonction des circonstances.
- Une fois que le contacteur d'allumage est mis en position «ON» ou que le contacteur du moteur est pressé pour mettre le mode d'allumage sur ON, le système audio met quelques secondes à détecter le dispositif Bluetooth® et à s'y connecter (si celui-ci est déjà jumelé).

## Commandes à distance du système audio (si le véhicule en est équipé)

Toutes les fonctions de base du système audio peuvent être commandées à l'aide des contacteurs situés sur le volant.



75RM063

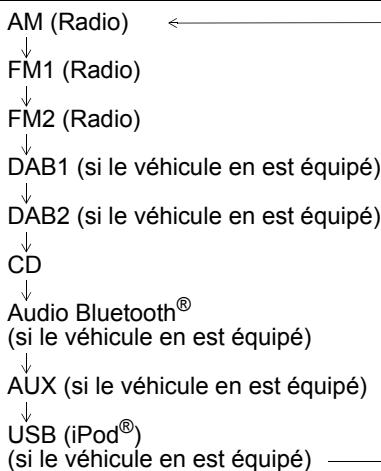
### Réglage du volume

- Pour augmenter le volume, appuyer sur le contacteur «VOL» (1). Le volume continuera à augmenter jusqu'à ce que le contacteur soit relâché.
- Pour réduire le volume, appuyer sur la touche sur le bas du contacteur «VOL» (1). Le volume continuera à diminuer jusqu'à ce que le contacteur soit relâché.
- Pour couper le son, appuyer sur le contacteur (2).

### Sélection du mode

Appuyer sur le contacteur (3).

A chaque pression de cette touche, le mode change de la manière suivante :



Appuyer sur le contacteur (3) permet d'allumer le système audio.

### Sélection de la station radio (mode AM, FM1, FM2, DAB1, DAB2)

- Pour sélectionner la station préréglée suivante, appuyer brièvement sur le symbole «>» du contacteur (4).
- Pour sélectionner la station préréglée précédente, appuyer brièvement sur le symbole «<» du contacteur (4).
- Pour balayer les stations de radio de fréquence supérieure, appuyer sur le symbole «>>» du contacteur (4) pendant 1 seconde ou plus.
- Pour balayer les stations de radio de fréquence inférieure, appuyer sur le symbole «<<» du contacteur (4) pendant 1 seconde ou plus.

### Sélection de la plage (mode audio CD, USB (iPod®), Bluetooth®)

- Pour passer à la plage suivante, appuyer brièvement sur le symbole «>» du contacteur (4).
- Pour passer à la plage précédente, appuyer brièvement deux fois sur le symbole «<» du contacteur (4). Appuyer brièvement une seule fois sur le contacteur (4) pour revenir au début de la plage en cours de lecture.

## **AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS**

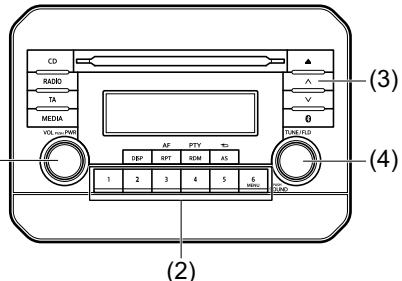
---

### **Avance rapide/retour en arrière dans une plage**

- Pour avancer rapidement dans la plage, appuyer sur le symbole «>» du contacteur (4) pendant 1 seconde ou plus.
- Pour revenir en arrière rapidement dans la plage, appuyer sur le symbole «<» du contacteur (4) pendant 1 seconde ou plus.

## Fonction antivol

Type A



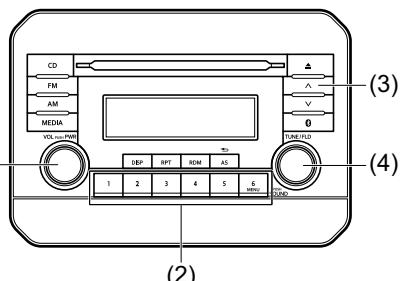
## EXEMPLE

La fonction antivol est destinée à décourager des vols. Par exemple, lorsque le système audio est installé dans un autre véhicule, il est impossible de le faire fonctionner.

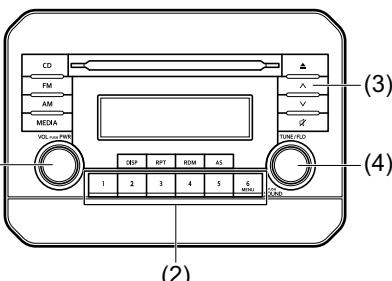
Cette fonction est activée par la saisie d'un numéro d'identification personnel (PIN).

Si le système audio a été débranché de sa source d'alimentation électrique, par exemple lors de l'enlèvement du système ou du débranchement de la batterie au plomb, le code PIN devra être saisi pour faire fonctionner à nouveau l'appareil.

Type B



Type C



75RM092

- (1) Bouton «VOL PUSH PWR»
- (2) Touches de PREREGLAGE (de [1] à [6])
- (3) Touche à flèche montante
- (4) Bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND»

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

### Réglage de la fonction antivol

- 1) Appuyer sur le bouton «VOL PUSH PWR» (1) pour mettre hors tension.
- 2) Maintenir enfoncées les touches de préréglage (2) [1] et [6] puis appuyer sur le bouton «VOL PUSH PWR» (1). «SECURITY» s'affiche.
- 3) Appuyer simultanément sur la touche à flèche montante (3) et sur la touche de PREREGLAGE (2) [1].
- 4) Saisir un code PIN constitué d'un numéro à 4 chiffres à l'aide des touches de PREREGLAGE (2) [1] à [4].
- 5) Maintenir enfoncé le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (4) pendant 1 seconde ou plus pour activer la fonction antivol.

#### NOTE :

*Noter le code PIN enregistré pour pouvoir le retrouver ultérieurement.*

### Désactivation de la fonction antivol

Pour annuler la fonction antivol, supprimer le code PIN enregistré.

- 1) Appuyer sur le bouton «VOL PUSH PWR» (1) pour mettre hors tension.
- 2) Maintenir enfoncées les touches de préréglage (2) [1] et [6] puis appuyer sur le bouton «VOL PUSH PWR» (1). «PIN ENTRY» s'affiche.
- 3) Appuyer simultanément sur la touche à flèche montante (3) et sur la touche de PREREGLAGE (2) [1].
- 4) Saisir un code PIN constitué d'un numéro à 4 chiffres à l'aide des touches de PREREGLAGE (2) [1] à [4].
- 5) Maintenir enfoncé le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (4) pendant 1 seconde ou plus pour supprimer le code PIN enregistré. L'indication «----» s'affiche et la fonction antivol est annulée.

#### NOTE :

*Pour changer le PIN, supprimer d'abord le PIN en cours puis le saisir à nouveau.*

### Pour confirmer le Numéro d'identification personnel (PIN)

Lorsque la source d'alimentation principale est débranchée, par exemple en cas de remplacement de la batterie au plomb, le code PIN doit être saisi avant de pouvoir utiliser à nouveau l'appareil.

- 1) Placer le contacteur d'allumage en position «ACC» ou le mode d'allumage sur ON. «SECURITY» s'affiche.
- 2) Appuyer simultanément sur la touche à flèche montante (3) et sur la touche de PREREGLAGE (2) [1].
- 3) Saisir un code PIN constitué d'un numéro à 4 chiffres à l'aide des touches de PREREGLAGE (2) [1] à [4].
- 4) Maintenir le bouton «TUNE/FLD PUSH SOUND» (4) enfoncé pendant 1 seconde ou plus.

Lorsque le code PIN correspondant au code enregistré est saisi, l'alimentation du système audio se coupe automatiquement et l'appareil est à nouveau opérationnel.

#### NOTE :

*Si un code PIN incorrect est saisi, le message «ERROR» et le nombre de saisies incorrectes s'affichent.*

*Si un code PIN incorrect est saisi 10 fois ou plus, «HELP» s'affiche et le système audio devient inutilisable.*

**Diagnostic des pannes**

En cas de problème, consulter et respecter les instructions suivantes.

Si ces suggestions ne permettent pas de résoudre le problème, faire contrôler l'appareil par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Problème	Cause probable	Solution possible
----------	----------------	-------------------

**Commun**

Impossible de mettre l'appareil en marche	La fonction de sécurité est activée.	Si «SECURITY» s'affiche, saisir le code PIN. Si «HELP» s'affiche, contacter un concessionnaire SUZUKI agréé.
Impossible de mettre l'appareil sous tension (Pas de son)	Fusible grillé.	Contactez votre concessionnaire SUZUKI agréé.

**Radio**

Beaucoup de bruit	L'appareil n'est peut-être pas précisément réglé sur la fréquence de la station.	Parfaire le réglage sur la fréquence de la station.
La syntonisation automatique ne fonctionne pas	Il se peut qu'aucune station n'émette un signal suffisamment puissant.	Faire manuellement l'accord sur une station.
	Si la fonction AF est activée, l'appareil ne recherche que les stations RDS.	Désactiver la fonction AF.

**CD**

Sauts de lecture ou génération de bruit parasite	Le disque est sale.	Nettoyer le disque avec un chiffon doux.
	Le disque présente une rayure profonde ou est voilé.	Remplacer le disque par un disque ne présentant pas de rayure ni de voile.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

---

Problème	Cause probable	Solution possible
<b>MP3/WMA/AAC</b>		
Lecture impossible	Le format des données contenues sur ce disque n'est pas compatible.	Vérifier le format des fichiers.
Sauts de lecture ou génération de bruit parasite	Les sauts de lecture peuvent se produire lors de la lecture de fichiers VBR (débit binaire variable).	Il est déconseillé de lire des fichiers VBR.
<b>USB</b>		
La lecture ne commence pas lors de la connexion du dispositif USB.	Le dispositif ne contient aucun fichier au format compatible.	Vérifier le format des fichiers.
	La consommation de courant du dispositif USB excède 1,0 A.	Utiliser un dispositif USB dont la consommation de courant est inférieure à 1,0 A.

Problème	Cause probable	Solution possible
<b>Bluetooth®</b>		
Echec de la tentative de jumelage	La distance entre cet appareil et le dispositif compatible Bluetooth® est trop importante, ou la présence d'un objet métallique entre les deux dispositifs empêche la transmission des signaux Bluetooth®.	Placer le dispositif compatible Bluetooth® à un autre endroit.
	La fonction Bluetooth® du dispositif compatible Bluetooth® est désactivée.	Consulter le manuel du dispositif compatible Bluetooth®. (Certains dispositifs sont munis d'une fonction d'économie d'énergie qui s'active automatiquement après un certain délai.)
Impossible de recevoir un appel	Le véhicule se trouve peut-être en dehors d'une zone de couverture.	Conduire dans une zone couverte par le réseau du téléphone pour pouvoir l'utiliser.
La qualité de son en mode mains libres est médiocre (distorsions, bruits parasites, etc.).	Un autre dispositif sans fil se trouve peut-être à côté de l'appareil.	Eteindre l'autre émetteur sans fil ou l'éloigner suffisamment de l'appareil.

## AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

### Messages d'erreur à l'affichage

Affichage	Cause probable	Solution possible
<b>CD</b>		
«ERROR 1»	Le lecteur ne peut pas lire le disque.	Introduire le disque avec l'étiquette orientée vers le haut. S'assurer que le disque n'est ni voilé, ni détérioré. Si l'appareil continue à afficher «ERROR 1» alors qu'un disque en bon état a été inséré, contacter un concessionnaire.
«ERROR 3»	L'appareil présente un dysfonctionnement d'une cause indéterminée.	Si un CD est présent dans le lecteur, appuyer sur la touche d'éjection des CD et retirer le disque. S'il est impossible d'éjecter le disque, consulter votre concessionnaire.
<b>USB/iPod®</b>		
«USB ERROR»	Le dispositif USB est débranché.	Vérifier la connexion du dispositif USB.
«ERROR 2»	Impossible de communiquer correctement avec le dispositif USB.	Débrancher le dispositif USB et le rebrancher. Vérifier le dispositif USB.
«ERROR 3»	Inutilisable pour une raison inconnue.	Débrancher le dispositif USB et le rebrancher. Si «ERROR 3» ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire.
«ERROR 4»	La consommation de courant du dispositif USB excède 1,0 A.	Vérifier le dispositif USB.

Affichage	Cause probable	Solution possible
<b>Bluetooth®</b>		
«ERROR 1»	L'appareil présente un dysfonctionnement d'une cause indéterminée.	Débrancher le dispositif compatible Bluetooth®, puis le rebrancher. Si «ERROR 1» ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire.
«Connection Failed»	Le jumelage ou la connexion a échoué	Essayer à nouveau de procéder au jumelage ou à la connexion.
«Memory Full»	A atteint la limite du nombre de données d'annuaires transférées	Supprimer les données enregistrées des numéros inutiles dans l'annuaire et essayer de transférer à nouveau les numéros de téléphone enregistrés dans l'annuaire.
«Not Available»	Fonction inaccessible pendant que le véhicule roule	Utiliser le système après avoir immobilisé le véhicule.

## **AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS**

# MEMO

## CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

Chargement du véhicule .....	6-1
Attelage d'une remorque .....	6-1



54G215

## CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

### Chargement du véhicule

Ce véhicule est conçu pour un poids utile spécifique. Les capacités de poids du véhicule sont indiquées par le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV) et le Poids Maximum Autorisé sous Essieu (PMAE, avant et arrière). Le PNBV et le PMAE (avant et arrière) sont donnés dans la section «CARACTERISTIQUES».

PNBV – Poids total en charge du véhicule (y compris tous les occupants, les accessoires et les bagages, plus le timon si une remorque est attelée au véhicule).

PMAE – (avant et arrière) Poids total maximum autorisé par essieu.

Le poids réel du véhicule en charge et les charges réelles sur les essieux avant et arrière ne peuvent être déterminés que par pesée du véhicule. Comparer ces poids au PNBV et au PMAE (avant et arrière). Si les limites de poids brut du véhicule ou les charges autorisées sur chacun des essieux ne sont pas respectées, supprimer toutes les charges en excès jusqu'à respecter les limites autorisées.

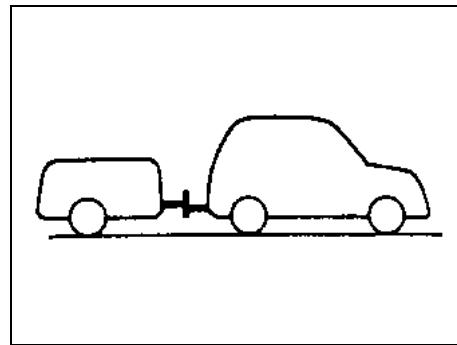
#### AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger le véhicule. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, des bagages et du timon si une remorque est attelée au véhicule) ne doit jamais excéder le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV). De plus, ne jamais distribuer la charge de telle sorte que le poids sur l'essieu avant ou arrière excède le Poids Maximum Autorisé sous Essieu (PMAE).

#### AVERTISSEMENT

Toujours répartir la charge de manière uniforme. Pour éviter tout risque de blessure corporelle ou dégâts du véhicule même, fixer soigneusement la charge pour éviter tout déplacement de celle-ci en cas de manœuvre brusque du véhicule. Placer les objets lourds directement sur le plancher et aussi loin que possible dans l'espace de chargement. Ne jamais empiler les charges au-delà de la hauteur des dossier des sièges.

### Attelage d'une remorque



60A185

Le fait de tracter une remorque peut affecter le contrôle de la direction, la longévité du véhicule et la consommation de carburant. Votre véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque n'excédant pas la capacité de remorquage spécifiée ci-dessous :

#### Capacité de remorquage maximum (barre d'attelage de la remorque et du chargement)

Remorque équipée de freins : 1000 kg (2205 lbs)

Remorque sans freins : 400 kg (882 lbs)

**AVERTISSEMENT**

Pour les véhicules équipés du mode d'assistance de freinage à double caméra, si votre véhicule est utilisé pour tracter une remorque, appuyer sur le contacteur d'assistance de freinage à double caméra OFF pour désactiver cette fonction. Dans le cas contraire, si le système est activé, cela peut générer des accidents inattendus.

**AVIS**

La traction d'une remorque impose un effort supplémentaire au moteur, à la transmission et aux freins de votre véhicule. Ne jamais atteler de remorque pendant les premiers 960 km (600 miles) de mise en circulation du véhicule.

**AVIS**

Lors du remorquage par un véhicule avec une boîte de vitesse CVT sur une longue pente raide, essayez de faire une pause afin d'éviter une surchauffe ou un endommagement du moteur ou de la boîte-pont.

**Barres d'attelage**

N'utilisez qu'une barre d'attelage prévue pour le châssis de votre véhicule et un dispositif d'attelage spécialement conçu pour être boulonné à cette barre d'attelage. Nous vous recommandons d'utiliser une barre d'attelage d'origine SUZUKI (disponible en option) ou un produit équivalent.

**AVERTISSEMENT**

**Ne jamais utiliser une barre d'attelage qui se fixe sur l'essieu ou le pare-chocs du véhicule.**

**Chaînes de sécurité**

Toujours installer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser les chaînes de sécurité sous le timon d'attelage de la remorque de sorte que celui-ci ne traîne pas sur la route si la remorque vient à se détacher de la barre d'attelage. Suivre les conseils du fabricant pour la fixation des chaînes de sécurité. Toujours laisser une tension suffisamment lâche pour permettre un demi-tour complet du véhicule. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur la route.

**AVERTISSEMENT**

**Ne jamais fixer les chaînes de sécurité au pare-choc du véhicule. Bien fixer les attaches de sorte qu'elles ne se détachent pas.**

**Phares de la remorque**

Vérifier que la remorque est équipée de feux de signalisation conformes aux législations locales en vigueur. Avant de démarrer le remorquage, vérifier que les phares de la remorque fonctionnent correctement.

**AVERTISSEMENT**

**Ne jamais raccorder directement les phares de la remorque au circuit électrique du véhicule car cela risque de détériorer le système électrique.**

## CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

### Freins

#### ! AVERTISSEMENT

**Si la remorque est équipée de freins, se conformer à toutes les instructions fournies par le fabricant. Ne jamais raccorder directement au système de freinage du véhicule et ne jamais effectuer de raccordement électrique direct au faisceau de câbles.**

### Pneus

#### ! AVERTISSEMENT

**Lors du remorquage, il est important que les pneus du véhicule et de la remorque soient parfaitement gonflés. Les pneus du véhicule doivent toujours être gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Si une pression de gonflage en charge est indiquée sur cette étiquette, gonfler les pneus à cette pression en charge. Gonfler les pneus de la remorque à la pression indiquée par le fabricant de la remorque.**

### Rétroviseurs

Vérifier que les rétroviseurs du véhicule soient conformes à la législation en vigueur concernant les rétroviseurs de véhicules tractant une remorque. Si ce n'est pas le cas, installer des rétroviseurs conformes avant d'atteler la remorque.

### Chargement du véhicule/de la remorque

Pour charger correctement le véhicule et la remorque il faut savoir mesurer le poids brut de la remorque et le poids exercé par son timon.

Le poids brut de remorque correspond au poids de la remorque et de son chargement. Le poids brut de remorque est facile à mesurer en positionnant la remorque complètement chargée sur une bascule.

Le timon est la force exercée sur la barre d'attelage par l'attelage de la remorque quand celle-ci est chargée, son attelage se trouvant à hauteur d'installation. Ce poids peut être mesuré à l'aide d'un pèse-personnes.

Le poids de la remorque en charge (poids brut de remorque) ne doit jamais excéder la capacité de remorquage.

Répartissez la charge sur votre remorque de sorte que le poids en flèche soit égal à environ 10 % du poids total de la remorque, sans dépasser le «poids en

flèche maximal» de 50 kg (110 lbs) et sans tomber en dessous de 25 kg (55 lbs) ou 4 %, valeur la plus grande, sur la boule d'attelage de la remorque. Mesurez le poids total de la remorque et le poids en flèche avant le remorquage pour s'assurer de la bonne distribution de la charge.

#### ! AVERTISSEMENT

**Une mauvaise distribution de la charge dans la remorque risque d'entraîner une mauvaise maniabilité du véhicule et un flottement de la remorque. Vérifiez toujours que le poids en flèche de la remorque est d'environ 10 % du poids total de la remorque, sans dépasser le «poids en flèche maximal» de 50 kg (110 lbs) et sans tomber en dessous de 25 kg (55 lbs) ou 4 %, valeur la plus grande, sur la boule d'attelage de la remorque. Vérifier également que la charge soit correctement fixée. Le non-respect de ces précautions peut être à l'origine d'un accident.**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais surcharger la remorque ou le véhicule. Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder la capacité de remorquage. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, y compris les barres d'attelage et le dispositif d'attelage, les bagages et le poids du timon de la remorque) ne doit jamais excéder le Poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué à la section «CARACTERISTIQUES».

**NOTE :**

*Pour le modèle 4WD en Europe, dans les pays où c'est permis par le code de la route, comme il est aussi décidé dans Règlement (UE) n° 1230/2012 de la Commission, la charge maximum admissible techniquement (GVWR) du véhicule peut être plus de 40 kg (88 lbs) en traînant la remorque.*

**Avertissements supplémentaires pour le remorquage****⚠ AVERTISSEMENT**

Chaque fois que la remorque est attelée, raccorder les phares de la remorque et installer les chaînes de sécurité.

**AVIS**

L'effort demandé à un véhicule tirant une remorque étant plus important, les opérations d'entretien sur ce véhicule devront être effectuées de manière plus fréquente que sur les véhicules utilisés dans des conditions normales. Suivre le programme dans «Entretien conseillé en cas de conduite dans des conditions difficiles».

**⚠ AVERTISSEMENT**

Votre véhicule doit être manipulé différemment lorsque vous tractez une remorque. Pour votre sécurité et pour celle des autres, observez les précautions suivantes :

- Apprendre à virer, s'arrêter et faire marche arrière avant de prendre la route avec une remorque. Ne pas conduire le véhicule tractant une remorque si l'on ne maîtrise pas encore parfaitement les techniques nécessaires au respect de la sécurité.
- Ne jamais excéder la vitesse de remorquage limite ou une vitesse de 80 km/h (50 mph), selon le premier des deux termes atteints.
- Ne jamais conduire à une vitesse entraînant des vibrations ou le flottement de la remorque. Au moindre signe de vibration ou de flottement, ralentir.
- Si la route est humide, glissante ou accidentée, conduire à une vitesse inférieure à celle permise sur route sèche et lisse. Une vitesse excessive sur route en mauvais état risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Demander toujours à quelqu'un de vous aider lors de la marche arrière.

(suite)

## CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Prévoir une distance de freinage suffisante. La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule augmente quand celui-ci tire une remorque. Rouler à une distance du véhicule précédent égale à la longueur du véhicule plus la remorque pour chaque tranche de vitesse de 16 km/h (10 mph). Prévoir une distance encore plus grande si la route est humide ou glissante.
- Si la remorque est pourvue de freins à inertie, appliquer ceux-ci progressivement pour éviter tout désaccouplement par blocage des roues de la remorque.
- Ralentir avant un virage et maintenir une vitesse constante dans les virages. Toute décélération ou accélération dans un virage risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule. Un rayon de braquage plus important que la normale sera nécessaire car les roues d'une remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles des roues du véhicule.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

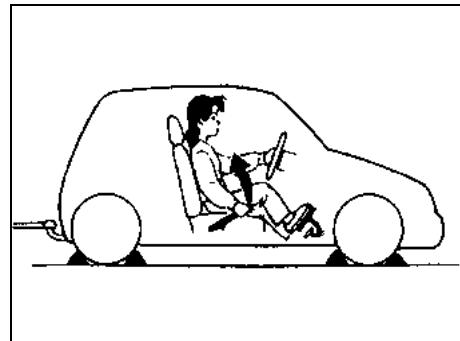
- Eviter toute accélération et arrêt brusque du véhicule. Ne pas effectuer de manœuvres soudaines sauf nécessité absolue.
- Ralentir lorsque le vent souffle de côté et prendre garde aux rafales de vent envoyées par les véhicules de gros gabarit roulant en sens inverse.
- Faire preuve de prudence quand vous dépassiez un autre véhicule. Prévoir un espace suffisant pour votre remorque lors des changements de file et signaler les manœuvres longtemps à l'avance par le biais des clignotants.
- Ralentir et rétrograder avant d'attaquer une descente longue ou raide. Il est dangereux de rétrograder pendant une descente.
- Ne pas appuyer fortement sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Utiliser autant que possible le frein moteur.

(suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- En raison du poids imposé par la remorque, le moteur risque de surchauffer par temps chaud, tout particulièrement en montagne. Surveiller la température du moteur. Si le témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur (couleur rouge) indique une surchauffe, quitter la route et garer le véhicule dans un endroit sûr. Consulter «Panne du moteur» : Surchauffe» dans la section «SERVICES DE FORTUNE».



60A186

**AVERTISSEMENT**

Pour garer le véhicule avec sa remorque, toujours procéder de la manière suivante :

- 1) Engager à fond les freins du véhicule.
- 2) Demander à un assistant de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque, pendant que les freins sont engagés.
- 3) Relâcher lentement les freins jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.
- 4) Engager à fond le frein de stationnement.
- 5) Boîte-pont manuelle – Arrêter le moteur, puis engager la marche arrière ou la 1re. Changement de vitesse automatique – passer en marche arrière ou en première et vérifier le témoin de rapport engagé dans le combiné d'instruments pour s'assurer que la boîte-pont est engagée en première ou en marche arrière puis éteindre le moteur.
- Boîte-pont CVT – Engager en position «P» (stationnement) et couper le moteur.

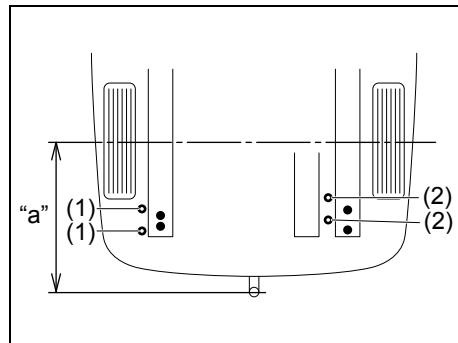
(suite)

**AVERTISSEMENT**

(suite)

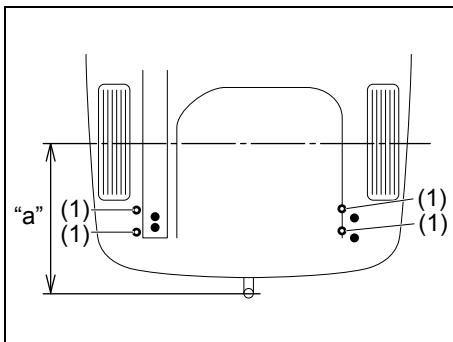
Pour repartir après une période de stationnement :

- 1) Appuyer sur l'embrayage et mettre le moteur en route.
- 2) Engager une vitesse, desserrer le frein de stationnement et dégager lentement le véhicule des cales.
- 3) Engager fermement les freins et les maintenir dans cette position.
- 4) Demander à une autre personne de retirer les cales.

**Modèles à 4 roues motrices**

75RM365

(1) Côté  
(2) Diagonale

**Points d'installation du dispositif de remorquage****Modèles à 2 roues motrices**

75RM364

**Charge verticale maximum sur le point d'attelage du dispositif de remorquage (UE)**  
50 kg (110 lbs)

**Porte-à faux maximum admissible «a»**  
623 mm (24,5 in.)

## **CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE**

# MEMO

# CONTROLES ET ENTRETIEN



60G410

Programme d'entretien .....	7-2
Programme d'entretien périodique (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël) .....	7-3
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël) .....	7-8
Programme d'entretien périodique (pour les pays de l'Union européenne et Israël) .....	7-14
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël) .....	7-19
Courroie d'entraînement .....	7-24
Huile moteur et filtre .....	7-24
Liquide de refroidissement du moteur .....	7-29
Filtre à air .....	7-31
Bougies d'allumage .....	7-33
Liquide de boîte-pont à variation continue (CVT) .....	7-34
Huile pour engrenages .....	7-36
Pédale d'embrayage .....	7-38
Freins .....	7-39
Direction .....	7-42
Pneus .....	7-42
Batterie .....	7-46
Fusibles .....	7-49
Réglage de l'axe optique des phares .....	7-53
Changement des ampoules .....	7-53
Balais d'essuie-glace .....	7-60
Liquide de lave-glace de pare-brise .....	7-63
Système de climatisation .....	7-64



60B128S

### AVERTISSEMENT

En travaillant sur le véhicule, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les blessures corporelles. Observer soigneusement les précautions suivantes :

- Afin de ne pas endommager ou provoquer un déclenchement intempestif du système des airbags ou du système de prétensionneurs de ceinture de sécurité, vérifier que la batterie est débranchée et que le contacteur d'allumage se trouve bien en position «LOCK» ou que le mode d'allumage se trouve sur «LOCK» (OFF) depuis au moins 90 secondes avant d'entreprendre le moindre travail de réparation électrique sur votre véhicule SUZUKI. Ne pas toucher aux composants du système d'airbag, aux composants ou aux câbles du système de prétensionneurs de ceinture de sécurité. Les câbles sont enveloppés de ruban jaune ou placés dans des gaines jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune pour une identification plus facile.
- Ne pas laisser le moteur en marche quand le véhicule se trouve dans un garage ou un endroit clos.

(Suite)

### AVERTISSEMENT

(Suite)

- Quand le moteur est en marche, ne pas approcher les mains, les vêtements ou tout autre objet du ventilateur et de la courroie d'entraînement. Même si le ventilateur ne tourne pas, il peut se mettre automatiquement en route sans prévenir.
- Si des travaux d'entretien doivent être effectués moteur en marche, vérifier que le frein de stationnement est bien engagé et que la boîte-pont est au point mort (véhicules à boîte-pont manuelle ou changement de vitesse automatique) ou en position de stationnement (véhicule avec boîte CVT).
- Ne pas toucher aux câbles ou aux autres pièces du circuit d'allumage lors du démarrage du moteur ou quand celui-ci est en marche, sous peine de décharge électrique.
- Attention à ne pas toucher au moteur, au collecteur d'échappement et aux tuyaux, au silencieux, au radiateur et aux durites d'eau qui sont encore chauds.

(Suite)

### ⚠ AVERTISSEMENT

(Suite)

- Il est interdit de fumer, d'approcher une étincelle ou une flamme vive près du carburant ou de la batterie. Des vapeurs inflammables sont présentes.
- Ne pas passer sous le véhicule si celui-ci n'est supporté que par le cric portatif équipant le véhicule.
- Attention à ne pas provoquer de courts-circuits involontaires entre les bornes positive et négative de la batterie.
- Tenir les huiles, le réfrigérant et autres liquides usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Se débarrasser des liquides usagés de la manière appropriée ; ne jamais les répandre sur le sol ou les déverser dans les égouts ou autre.

### Programme d'entretien

Le tableau suivant donne les dates auxquelles les révisions régulières doivent être effectuées. Ce tableau indique en termes de distance parcourue en miles, kilomètres ou mois la date à laquelle contrôles, réglages, graissage et autres opérations de service doivent être effectués. Procéder de manière plus fréquente si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles (voir «Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles»).

### AVIS

Lorsqu'il devient nécessaire de remplacer des pièces sur le véhicule, il est conseillé d'utiliser des pièces de rechange d'origine SUZUKI ou équivalentes.

### ⚠ AVERTISSEMENT

SUZUKI conseille de confier les opérations d'entretien repérées par un astérisque (\*) à un concessionnaire SUZUKI agréé ou à un technicien d'entretien qualifié. Si vous êtes vous-même qualifié, vous pouvez effectuer toutes les opérations de service non marquées par un astérisque en suivant les instructions données dans ce manuel. Si vous n'êtes pas sûr de vos capacités, demandez à un concessionnaire SUZUKI agréé de procéder pour vous à ces opérations.

## **CONTROLES ET ENTRETIEN**

---

### **Programme d'entretien périodique (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)**

---

**«R» : Remplacer ou changer**

**«I» : Vérifier, nettoyer, régler, lubrifier ou remplacer si nécessaire**

**NOTE :**

- *Classe 1 : Moteur K12C*
- *Classe 2 : Moteur K12M*

**NOTE :**

*Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 180000 km (108000 miles). Au-delà de 180000 km (108000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée, comme indiqué dans le tableau.*

- **Classe 1 : Moteur K12C**
  - **Classe 2 : Moteur K12M**
- Pour l'élément 2-1. «Bougies au nickel», remplacer tous les 50000 km si la réglementation locale l'exige.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	15	30	45	60	75	90
	miles (x1000)	9	18	27	36	45	54
	mois	12	24	36	48	60	72
<b>MOTEUR</b>							
*1-1. Courroie d' entraînement accessoire du moteur	[Classe 1] Contrôle de la tension, * Réglage, *Remplacement	-	-	I	-	-	R
	[Classe 2] Contrôle de la tension, * Réglage, *Remplacement	-	-	I	-	-	R
*1-2. Jeu de soupape	[Classe 2] (n° 1)	-	I	-	I	-	I
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2)	Première fois uniquement : Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes : Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.					
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)	-	-	R	-	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le catalyseur)		-	I	-	I	-	I
<b>ALLUMAGE</b>							
2-1. Bougies, en cas d'utilisation de carburant <b>sans plomb</b>	[Classe 1] Bougie à l'iridium	Changer tous les 105000 km (63000 miles) ou 84 mois.					
	[Classe 2] Bougie au nickel	-	-	R	-	-	R
Bougies, en cas d'usage de carburant <b>au plomb</b> , voir le programme «Conduite en conditions difficiles».							
<b>ALIMENTATION</b>							
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées	I	I	R	I	I	R
	Pistes	Voir le programme «Conduite en conditions difficiles».					
*3-2. Canalisations de carburant		-	I	-	I	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant		-	-	I	-	-	I
<b>SYSTEME ANTI POLLUTION</b>							
*4-1. Soupape de PCV		Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	I

n° 1 : Le jeu de soupape pour les modèles à moteur K12C n'est pas nécessaire pour l'entretien périodique.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

## CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	105	120	135	150	165	180
	miles (x1000)	63	72	81	90	99	108
	mois	84	96	108	120	132	144
<b>MOTEUR</b>							
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	[Classe 1] Contrôle de la tension, * Réglage, *Remplacement	-	-	I	-	-	R
*1-2. Jeu de soupape	[Classe 2] Contrôle de la tension, * Réglage, *Remplacement	-	-	I	-	-	R
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classe 2] (n° 1)	-	I	-	I	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2)	Première fois uniquement :	Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois.				
		Deuxième fois et fois suivantes :	Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.				
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)	-	-	R	-	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le catalyseur)		-	I	-	I	-	I
<b>ALLUMAGE</b>							
2-1. Bougies, en cas d'utilisation de carburant <b>sans plomb</b>	[Classe 1] Bougie à l'iridium	Changer tous les 105000 km (63000 miles) ou 84 mois.					
	[Classe 2] Bougie au nickel	-	-	R	-	-	R
Bougies, en cas d'usage de carburant <b>au plomb</b> , voir le programme «Conduite en conditions difficiles».							
<b>ALIMENTATION</b>							
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées	I	I	R	I	I	R
	Pistes	Voir le programme «Conduite en conditions difficiles».					
*3-2. Canalisations de carburant		-	I	-	I	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant		-	-	I	-	-	I
<b>SYSTEME ANTI POLLUTION</b>							
*4-1. Soupape de PCV		Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	I

n° 1 : Le jeu de soupape pour les modèles à moteur K12C n'est pas nécessaire pour l'entretien périodique.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	15	30	45	60	75	90
		miles (x1000)	9	18	27	36	45	54
		mois	12	24	36	48	60	72
<b>FREINS</b>								
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) Tambours et mâchoires de frein (arrière)		I	I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	I	-	I	-	I	I
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	R	-	R	-	R	
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (Premiers 15000 km uniquement)	I	-	-	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>								
*6-1. Embrayage (Type à commande par câble)		I	I	I	I	I	I	I
6-2. Pneus/Roues (n° 3)		I	I	I	I	I	I	I
6-3. Roulements de roue (n° 4)		-	I	-	I	-	I	I
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur (n° 5)		-	-	I	-	-	-	-
*6-5. Système de suspension (n° 6)		-	I	-	I	-	I	I
*6-6. Système de direction (n° 7)		-	I	-	I	-	I	I
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W» (I : premiers 15000 km uniquement)			Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.				
6-8. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	I	-	R	-	-	R	
6-9. Toutes les serrures, charnières et verrous		-	I	-	I	-	I	I
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)		-	I	R	-	I	R	

### AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Demander l'aide du concessionnaire pour cette opération.

- N° 3 : Pneus/roues (y compris la rotation des pneus) pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.
- N° 4 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.
- N° 5 : Pare-poussières de pont-moteur pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.
- N° 6 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.
- N° 7 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.

## CONTROLES ET ENTRETIEN

---

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	105	120	135	150	165	180
	miles (x1000)	63	72	81	90	99	108
	mois	84	96	108	120	132	144
<b>FREINS</b>							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) Tambours et mâchoires de frein (arrière)		I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	I	-	I	-	I
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	R	-	R	-	R
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>							
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)		I	I	I	I	I	I
6-2. Pneus/Roues (n° 3)		I	I	I	I	I	I
6-3. Roulements de roue (n° 4)		-	I	-	I	-	I
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur (n° 5)		-	-	I	-	-	I
*6-5. Système de suspension (n° 6)		-	I	-	I	-	I
*6-6. Système de direction (n° 7)		-	I	-	I	-	I
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W» (I : premiers 15000 km uniquement)	Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
6-8. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	-	-	R	-	-	R
6-9. Toutes les serrures, charnières et verrous		-	I	-	I	-	I
*6-10. Elément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)		-	I	R	-	I	R

N° 3 : Pneus/roues (y compris la rotation des pneus) pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.

N° 4 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.

N° 5 : Pare-poussières de pont-moteur pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.

N° 6 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.

N° 7 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 15000 km (9000 miles) ou 12 mois.

---

## **Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)**

---

Ce programme doit être suivi si le véhicule est le plus souvent utilisé dans l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Quand la plupart des trajets font moins de 6 km (4 miles).
- Quand la plupart des trajets sont de moins de 16 km (10 miles) avec une température atmosphérique en dessous du point de gel.
- Marche au ralenti et/ou trafic discontinu avec arrêts et démarriages fréquents.
- Fonctionnement par temps extrêmement froid et/ou sur route avec salage.
- Fonctionnement sur revêtement irrégulier et/ou boueux.
- Utilisation en zones poussiéreuses.
- Véhicule roulant fréquemment à grande vitesse ou à régime moteur élevé.
- Attelage d'une remorque, si autorisé.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour faire des livraisons, par la police, comme taxi ou pour un usage commercial similaire.

**NOTE :**

- **Classe 1 : Moteur K12C**
- **Classe 2 : Moteur K12M**

## CONTROLES ET ENTRETIEN

---

- Classe 1 : Moteur K12C
- Classe 2 : Moteur K12M

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	miles (x1000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
<b>MOTEUR</b>							
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	Vérifier la tension, *Régler, *Changer	-	I	-	I	-	R
*1-2. Jeu de soupape	[Classe 2] (n° 1)	-	-	-	I	-	-
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2)	Première fois uniquement :	Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois.				
		Deuxième fois et fois suivantes :	Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.				
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)	-	-	-	I	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le catalyseur)		-	-	-	-	-	-
<b>ALLUMAGE</b>							
2-1. Bougies	[Classe 1] Bougie à l'iridium	-	-	-	R	-	-
	[Classe 2] Bougie au nickel	Changer tous les 10000 km (6000 miles) ou 8 mois.					
<b>ALIMENTATION</b>							
3-1. Élément de filtre à air *1		Vérifier tous les 2500 km (1500 miles).					
		Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	I	-	-
*3-3. Filtre à carburant		Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant		-	-	-	-	-	I
<b>SYSTEME ANTIPOLLUTION</b>							
*4-1. Soupape de PCV		Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	-

n° 1 : Le jeu de soupape pour les modèles à moteur K12C n'est pas nécessaire pour l'entretien périodique.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
		miles (x1000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
		mois	42	48	54	60	66	72
<b>MOTEUR</b>								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	Vérifier la tension, *Régler, *Changer	-	I	-	I	-	R	
*1-2. Jeu de soupape	[Classe 2] (n° 1)	-	I	-	-	-	I	
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R	
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2) Première fois uniquement : Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois. Deuxième fois et fois suivantes : Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.							
*1-5. Système d'échappement (sauf le catalyseur)	SUZUKI LLC : Standard (Vert)	-	-	-	-	-	R	
		-	I	-	-	-	-	I
<b>ALLUMAGE</b>								
2-1. Bougies	[Classe 1] Bougie à l'iridium	-	R	-	-	-	-	R
	[Classe 2] Bougie au nickel							
<b>ALIMENTATION</b>								
3-1. Élément de filtre à air * <sup>1</sup>								
*3-2. Canalisations de carburant								
*3-3. Filtre à carburant								
*3-4. Réservoir de carburant								
<b>SYSTEME ANTI POLLUTION</b>								
*4-1. Soupape de PCV								
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant								

n° 1 : Le jeu de soupape pour les modèles à moteur K12C n'est pas nécessaire pour l'entretien périodique.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

## CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	miles (x1000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
<b>FREINS</b>							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) Tambours et mâchoires de frein (arrière)		-	I	-	I	-	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	-	-	I	-	-
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	-	-	R	-	-
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	-	I	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>							
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)		-	I	-	I	-	I
6-2. Pneus/Roues (n° 3)		-	I	-	I	-	I
6-3. Roulements de roue (n° 4)		-	I	-	I	-	I
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur (n° 5)		-	I	-	I	-	I
*6-5. Système de suspension (n° 6)		-	-	-	I	-	-
*6-6. Système de direction (n° 7)		-	-	-	I	-	-
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine						
		Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 60000 km (36000 miles) ou 48 mois.					
6-8. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	Niveau du liquide	-	-	R	-	-
		*Contrôle de l'état du liquide* <sup>2</sup>	-	-	I	-	-
		*Changement du liquide	-	-	I	-	-
6-9. Toutes les serrures, charnières et verrous		Changer tous les 75000 km (45000 miles).					
*6-10. Élément de filtre de climatisateur (si le véhicule en est équipé)* <sup>3</sup>		-	-	-	I	-	-
		-	I	-	I	-	R

### AVERTISSEMENT

**Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Demander l'aide du concessionnaire pour cette opération.**

N° 3 : Pneus/roues (y compris la rotation des pneus) pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 4 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 5 : Pare-poussières de pont-moteur pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 6 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 7 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
		miles (x1000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
		mois	42	48	54	60	66	72
<b>FREINS</b>								
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant)		-	I	-	I	-	I	
Tambours et mâchoires de frein (arrière)		-	I	-	-	-	-	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	I	-	-	-	-	I
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	R	-	-	-	-	R
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>								
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)		-	I	-	I	-	-	I
6-2. Pneus/Roues (n° 3)		-	I	-	I	-	-	I
6-3. Roulements de roue (n° 4)		-	I	-	I	-	-	I
*6-4. Pare-poussières de pont-moteur (n° 5)		-	I	-	I	-	-	I
*6-5. Système de suspension (n° 6)		-	I	-	I	-	-	I
*6-6. Système de direction (n° 7)		-	I	-	I	-	-	I
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine	Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois. Changer tous les 60000 km (36000 miles) ou 48 mois.						
6-8. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	Niveau du liquide	-	R	-	-	-	R
		*Contrôle de l'état du liquide* <sup>2</sup>	-	I	-	-	-	I
		*Changement du liquide	-	I	-	-	-	I
6-9. Toutes les serrures, charnières et verrous		Changer tous les 75000 km (45000 miles).						
*6-10. Élément de filtre de climatisateur (si le véhicule en est équipé)* <sup>3</sup>		-	I	-	I	-	-	I
		-	I	-	I	-	-	R

N° 3 : Pneus/roues (y compris la rotation des pneus) pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 4 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 5 : Pare-poussières de pont-moteur pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 6 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

N° 7 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique : Vérifiez tous les 7500 km (4500 miles) ou 6 mois.

## **CONTROLES ET ENTRETIEN**

---

### **NOTE :**

*Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 90000 km (54000 miles).*

*Au-delà de 90000 km (54000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée, comme indiqué dans le tableau.*

*\*1 Inspecter plus fréquemment si le véhicule est utilisé en atmosphère poussiéreuse.*

*\*2 Contrôler ou remplacer si nécessaire si le véhicule est souvent utilisé à grande vitesse et à des régimes moteurs élevés.*

*\*3 Nettoyer plus fréquemment si le débit d'air en provenance du climatiseur diminue.*

## Programme d'entretien périodique (pour les pays de l'Union européenne et Israël)

---

«R» : Remplacer ou changer

«I» : Vérifier, nettoyer, régler, lubrifier ou remplacer si nécessaire

NOTE :

*Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 240000 km (150000 miles). Au-delà de 240000 km (150000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée, comme indiqué dans le tableau.*

## CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	20	40	60	80	100	120	
	miles (x1000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75	
	mois	12	24	36	48	60	72	
<b>MOTEUR</b>								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	(avec SHVS) Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement (sans SHVS) Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement	-	I	-	R	-	I	
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)  Autres que les normes ACEA ou la SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	-	I	-	I	-	R	
		R	R	R	R	R	R	
		Consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».						
		Changer tous les 15000 km (9375 miles) ou 12 mois.						
		Consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2)	Première fois uniquement :	Changer après 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
			Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le catalyseur)			-	I	-	I	-	I
<b>ALLUMAGE</b>								
2-1. Bougies, en cas d'utilisation de carburant <b>sans plomb</b>	Bougie à l'iridium	Changer tous les 100000 km (62500 miles) ou 84 mois.						
	Bougies, en cas d'usage de carburant <b>au plomb</b> , voir le programme «Conduite en conditions difficiles».							
<b>ALIMENTATION</b>								
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois.						
	Pistes	Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.						
*3-2. Canalisations de carburant		Voir le programme «Conduite en conditions difficiles».						
*3-3. Réservoir de carburant		-	I	-	I	-	I	
		-	I	-	I	-	I	

n° 1 : Pour plus de détails, voir «Huile moteur et filtre» dans cette section.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	140	160	180	200	220	240	
	miles (x1000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150	
	mois	84	96	108	120	132	144	
<b>MOTEUR</b>								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	(avec SHVS) Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement (sans SHVS) Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement	-	R	-	I	-	R	
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)  Autres que les normes ACEA ou la SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	-	I	-	I	-	R	
		R	R	R	R	R	R	
		Consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».						
		Changer tous les 15000 km (9375 miles) ou 12 mois.						
		Consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2)	Première fois uniquement :	Changer après 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
			Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le catalyseur)			-	I	-	I	-	I
<b>ALLUMAGE</b>								
2-1. Bougies, en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	Changer tous les 100000 km (62500 miles) ou 84 mois.						
	Bougies, en cas d'usage de carburant au plomb, voir le programme «Conduite en conditions difficiles».							
<b>ALIMENTATION</b>								
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois.						
	Pistes	Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.						
*3-2. Canalisations de carburant		Voir le programme «Conduite en conditions difficiles».						
*3-3. Réservoir de carburant		-	I	-	I	-	I	
		-	I	-	I	-	I	

n° 1 : Pour plus de détails, voir «Huile moteur et filtre» dans cette section.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

## CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	20	40	60	80	100	120
	miles (x1000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
	mois	12	24	36	48	60	72
<b>SYSTEME ANTIPOOLLUTION</b>							
*4-1. Soupape de PCV	-	-	-	I	-	-	-
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant	-	-	-	-	-	-	I
<b>FREINS</b>							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) Tambours et mâchoires de frein (arrière)	I - - -	I I I -	I - I -	I I I -	I - - -	I - - -	I I I -
*5-2. Flexibles et canalisations de frein							
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer						
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)						
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>							
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)	I	I	I	I	I	I	I
6-2. Pneus/Roues	I	I	I	I	I	I	I
*6-3. Roulements de roue	-	I	-	I	-	I	I
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur/Arbres de transmission (4WD)	-	I	-	I	-	I	I
*6-5. Système de suspension	-	I	-	I	-	I	I
*6-6. Système de direction	-	I	-	I	-	I	I
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine						
	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»						
*6-8. Huile pour changement de vitesse automatique	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois. -   R   -   R   -   R						
	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine						
	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»						
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide						
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois. Changer tous les 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.						
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois. Changer tous les 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.						
6-12. Toutes les serrures, charnières et verrous	-   I   -   I   -   I						
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)	-   I   R   -   I   R						

### AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Demander l'aide du concessionnaire pour cette opération.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	140	160	180	200	220	240
	miles (x1000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
	mois	84	96	108	120	132	144
<b>SYSTEME ANTIPOOLLUTION</b>							
*4-1. Soupape de PCV	-	I	-	-	-	-	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant	-	-	-	-	-	-	I
<b>FREINS</b>							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) Tambours et mâchoires de frein (arrière)	I	I	I	I	I	I	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein	-	I	-	I	-	I	I
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	R	-	R	-	R
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>							
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)	I	I	I	I	I	I	I
6-2. Pneus/Roues	I	I	I	I	I	I	I
*6-3. Roulements de roue	-	I	-	I	-	I	I
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur/Arbres de transmission (4WD)	-	I	-	I	-	I	I
*6-5. Système de suspension	-	I	-	I	-	I	I
*6-6. Système de direction	-	I	-	I	-	I	I
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois.					
*6-8. Huile pour changement de vitesse automatique	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	-	R	-	R	-	R
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)	Changer tous les 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.						
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois.						
6-12. Toutes les serrures, charnières et verrous	Changer tous les 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.						
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)	-	I	-	I	-	I	R

**NOTE :****4WD : 4 roues motrices**

### **Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël)**

---

Ce programme doit être suivi si le véhicule est le plus souvent utilisé dans l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Quand la plupart des trajets font moins de 6 km (4 miles).
- Quand la plupart des trajets sont de moins de 16 km (10 miles) avec une température atmosphérique en dessous du point de gel.
- Marche au ralenti et/ou trafic discontinu avec arrêts et démarrages fréquents.
- Fonctionnement par temps extrêmement froid et/ou sur route avec salage.
- Fonctionnement sur revêtement irrégulier et/ou boueux.
- Utilisation en zones poussiéreuses.
- Véhicule roulant fréquemment à grande vitesse ou à régime moteur élevé.
- Attelage d'une remorque, si autorisé.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour faire des livraisons, par la police, comme taxi ou pour un usage commercial similaire.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	10	20	30	40	50	60
		miles (x1000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
		mois	6	12	18	24	30	36
<b>MOTEUR</b>								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire	Vérifier la tension, *Régler, *Changer du moteur		-	I	-	I	-	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)		R	R	R	R	R	R
Autres que les normes ACEA ou la SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)								
Consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».								
Changer tous les 7500 km (4687 miles) ou 6 mois.								
1-3. Liquide de refroidissement du moteur								
SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2) Première fois uniquement :								
Changer après 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.								
Deuxième fois et fois suivantes :								
SUZUKI LLC : Standard (Vert)								
Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.								
*1-4. Système d'échappement (sauf le catalyseur)								
Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.								
<b>ALLUMAGE</b>								
2-1. Bougies	Bougie à l'iridium		Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.					
<b>ALIMENTATION</b>								
3-1. Élément de filtre à air *1			Vérifier tous les 2500 km (1562 miles).					
Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.								
*3-2. Canalisations de carburant			-	-	-	I	-	-
*3-3. Réservoir de carburant			-	-	-	I	-	-
<b>SYSTEME ANTI POLLUTION</b>								
*4-1. Soupape de PCV			Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	-

n° 1 : Pour plus de détails, voir «Huile moteur et filtre» dans cette section.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

## CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	70	80	90	100	110	120
	miles (x1000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
	mois	42	48	54	60	66	72
<b>MOTEUR</b>							
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire	Vérifier la tension, *Régler, *Changer du moteur	-	I	-	I	-	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	R	R	R	R	R	R
Autres que les normes ACEA ou la SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)							
Consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».							
Changer tous les 7500 km (4687 miles) ou 6 mois.							
1-3. Liquide de refroidissement du moteur							
SUZUKI LLC : Super (Bleu) (n° 2) Première fois uniquement :							
Changer après 160000 km (100000 miles) ou 96 mois.							
Deuxième fois et fois suivantes :							
SUZUKI LLC : Standard (Vert)							
Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.							
*1-4. Système d'échappement (sauf le catalyseur)							
Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.							
<b>ALLUMAGE</b>							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.					
<b>ALIMENTATION</b>							
3-1. Élément de filtre à air *1		Vérifier tous les 2500 km (1562 miles).					
Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.							
*3-2. Canalisations de carburant		-	I	-	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant		-	I	-	-	-	I
<b>SYSTEME ANTI POLLUTION</b>							
*4-1. Soupape de PCV		Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	I

n° 1 : Pour plus de détails, voir «Huile moteur et filtre» dans cette section.

n° 2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section «FONCTIONNEMENT DU VEHICULE».

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le «SUZUKI LLC : Super (Bleu)» pour le remplacement, suivre le programme de «SUZUKI LLC : Standard (Vert)».

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	10	20	30	40	50	60
		miles (x1000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
		mois	6	12	18	24	30	36
<b>FREINS</b>								
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant)		-	I	-	I	-	I	
Tambours et mâchoires de frein (arrière)		-	-	-	I	-	-	-
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	-	-	I	-	-	-
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	-	-	R	-	-	-
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	-	I	-	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>								
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)		-	I	-	I	-	I	
6-2. Pneus/Roues		-	I	-	I	-	I	
*6-3. Roulements de roue		-	I	-	I	-	I	
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur/Arbres de transmission (4WD)		-	-	-	I	-	-	-
*6-5. Système de suspension		-	-	-	I	-	-	-
*6-6. Système de direction		-	-	-	I	-	-	-
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	-	R	-	R	-	R	
*6-8. Huile pour changement de vitesse automatique	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	-	R	-	R	-	R	
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide *Contrôle de l'état du liquide* <sup>2</sup> *Changement du liquide	-	I	-	I	-	I	
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Changer tous les 70000 km (43750 miles).						
		Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
6-12. Toutes les serrures, charnières et verrous		-	-	-	I	-	-	-
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)* <sup>3</sup>		-	I	-	I	-	R	

### AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Demander l'aide du concessionnaire pour cette opération.

## CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	70	80	90	100	110	120
	miles (x1000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
	mois	42	48	54	60	66	72
<b>FREINS</b>							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant)		-	I	-	I	-	I
Tambours et mâchoires de frein (arrière)		-	I	-	-	-	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	I	-	-	-	-
5-3. Liquide de frein	Vérifier, *Changer	-	R	-	-	-	R
5-4. Levier et câble de frein	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
<b>CHASSIS ET CARROSSERIE</b>							
*6-1. Embrayage (type à commande par câble)		-	I	-	I	-	I
6-2. Pneus/Roues		-	I	-	I	-	I
*6-3. Roulements de roue		-	I	-	I	-	I
*6-4. Pares-poussières de pont-moteur/Arbres de transmission (4WD)		-	I	-	-	-	I
*6-5. Système de suspension		-	I	-	-	-	I
*6-6. Système de direction		-	I	-	-	-	I
*6-7. Huile de boîte-pont manuelle	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	-	R	-	R	-	R
*6-8. Huile pour changement de vitesse automatique	Huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» d'origine	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
	Huile autre que «SUZUKI GEAR OIL 75W»	-	R	-	R	-	R
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	-	I	-	I	-	I
	*Contrôle de l'état du liquide* <sup>2</sup>	-	I	-	I	-	I
	*Changement du liquide	Changer tous les 70000 km (43750 miles).					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
6-12. Toutes les serrures, charnières et verrous		-	I	-	-	-	I
*6-13. Elément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)* <sup>3</sup>		-	I	-	I	-	R

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

NOTE :

Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 120000 km (75000 miles).

Au-delà de 120000 km (75000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée, comme indiqué dans le tableau.

\*1 Inspecter plus fréquemment si le véhicule est utilisé en atmosphère poussiéreuse.

\*2 Contrôler ou remplacer si nécessaire si le véhicule est souvent utilisé à grande vitesse et à des régimes moteurs élevés.

\*3 Nettoyer plus fréquemment si le débit d'air en provenance du climatiseur diminue.

## Courroie d'entraînement

### AVERTISSEMENT

Tenir les mains, les cheveux, les vêtements ou les outils ou autre à l'écart du ventilateur et des courroies d'entraînement quand le moteur est en marche.

Vérifier que la tension de la courroie d'entraînement est correcte. Si la courroie est détendue, une charge insuffisante de la batterie, une surchauffe du moteur, une direction assistée déficiente, une climatisation insuffisante ou une usure excessive de la batterie va en résulter. Appuyer avec le pouce sur la courroie à mi-course des poulies et vérifier que la déflexion est conforme au schéma ci-contre.

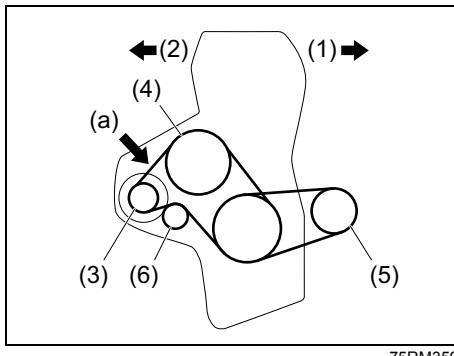
Vérifier également le bon état des courroies.

Faire changer ou régler la courroie par le concessionnaire SUZUKI.

### Modèles avec moteur K12C

Le réglage de la tension de la courroie d'entraînement se fait automatiquement.

### Modèles avec moteur K12M



75RM359

- (1) Avant
- (2) Arrière
- (3) Générateur
- (4) Pompe à eau
- (5) Compresseur de climatiseur
- (6) Poulie de tendeur

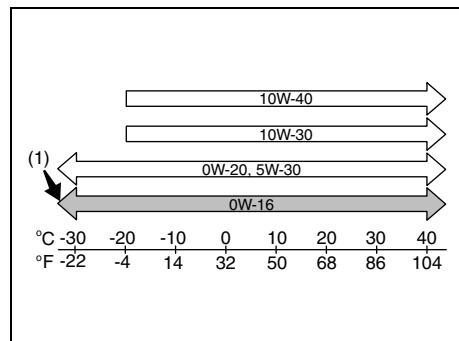
### Déflexion de la courroie d'entraînement

(pression de 100 N (10 kg, 22 lbs))  
(a) 5,2 – 6,0 mm (0,20 – 0,24 in.)

## Huile moteur et filtre

### Huile spécifiée

### Modèles avec moteur K12C



(1) De préférence

Vérifier que l'huile moteur utilisée correspond bien à la classification de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

Choisir la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

## CONTROLES ET ENTRETIEN

### NOTE :

(Pour les pays de l'Union européenne)  
La durée de remplacement peut varier  
selon le type d'huile moteur que vous choisissez.

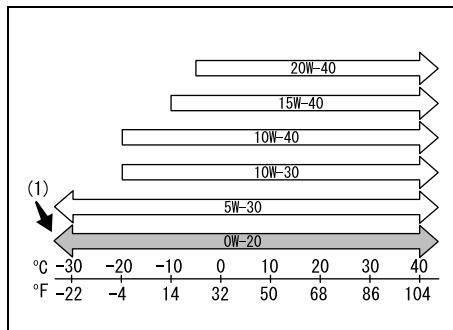
Consulter «Programme d'entretien» dans  
cette section pour connaître le programme  
d'entretien correspondant.

Le meilleur choix est en général une huile  
SAE 0W-16 (1), tant du point de vue des  
économies de carburant que d'un bon  
démarrage du moteur par temps froid.

### NOTE :

Nous vous recommandons d'utiliser une  
huile SUZUKI d'origine. Pour tout achat,  
adressez-vous à votre concessionnaire  
SUZUKI.

### Modèles avec moteur K12M



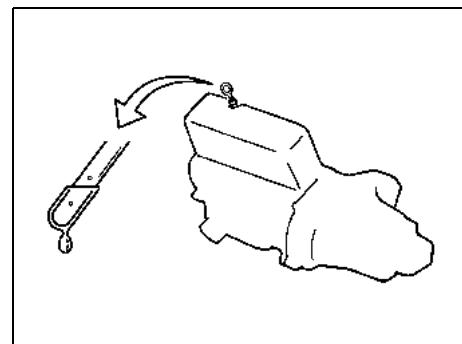
71LST0701

(1) De préférence

Vérifier que l'huile moteur utilisée correspond bien à la classification de qualité SG, SH, SJ, SL, SM ou SN. Choisir la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

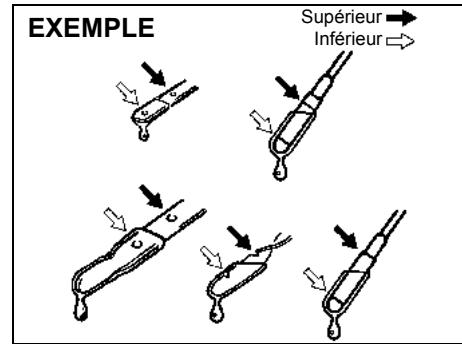
Le meilleur choix est en général une huile  
SAE 0W-20 (1), tant du point de vue des  
économies de carburant que d'un bon  
démarrage du moteur par temps froid.

### Contrôle du niveau d'huile



80G064

### EXEMPLE



52D084

Pour assurer une bonne lubrification du moteur il est important que le niveau d'huile soit toujours optimal. Vérifier le niveau de l'huile quand le véhicule est sur une surface plane. Si le véhicule est en pente, la mesure sera faussée. Effectuer le contrôle soit avant de démarrer le moteur, soit au bout de 5 minutes après l'avoir arrêté.

La poignée de la pique de niveau d'huile moteur est de couleur jaune pour en faciliter l'identification.

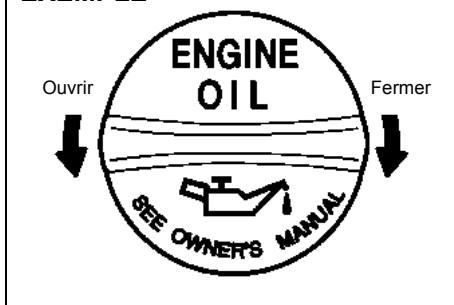
Sortir la pique de niveau d'huile, la nettoyer à l'aide d'un chiffon propre, l'engager à fond dans le moteur et la retirer de nouveau. Le niveau de l'huile sur la pique doit se trouver entre les deux repères maxi. et mini. Si le niveau est proche du repère mini., ajouter de l'huile jusqu'au niveau maxi.

### AVIS

**L'absence de contrôle périodique du niveau de l'huile peut conduire à des problèmes sérieux du moteur du fait d'un manque d'huile.**

### Plein d'huile

#### EXEMPLE



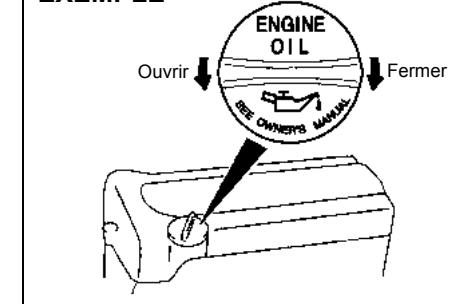
81A147

Retirer le bouchon de remplissage d'huile et verser lentement de l'huile par le col de remplissage pour amener le niveau d'huile à la limite supérieure de la pique de niveau d'huile. Attention à ne pas trop remplir. Un excédent d'huile est presque aussi néfaste qu'un manque d'huile. Après avoir fait l'appoint, mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant une minute environ. Arrêter le moteur, attendre environ 5 minutes et vérifier encore une fois le niveau d'huile.

### Vidange de l'huile moteur et changement du filtre

Vidanger l'huile moteur pendant que le moteur est encore chaud.

#### EXEMPLE



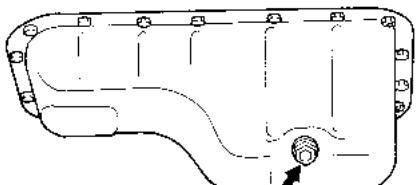
56KN054

- 1) Retirer le bouchon de remplissage d'huile.
- 2) Installer un bac de récupération sous le bouchon de vidange.
- 3) A l'aide d'une clé, retirer le bouchon de vidange et vidanger l'huile moteur.

### ATTENTION

**La température de l'huile moteur peut être telle qu'il soit impossible de desserrer le bouchon de vidange à la main sans se brûler les doigts. Attendre que le bouchon de vidange ait suffisamment refroidi pour le toucher sans risque.**

### EXEMPLE



60G306

Couple de serrage du bouchon de vidange :  
35 Nm (3,6 kg-m, 25,8 lb-ft)

### AVERTISSEMENT

L'huile moteur est un produit dangereux. Les enfants et les animaux domestiques sont en danger en cas d'ingestion d'huile neuve ou usagée. Toujours tenir les huiles usagées ou neuves et les filtres à huile neufs ou usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Un contact répété et prolongé avec de l'huile moteur usagée peut causer un cancer de la peau.

(Suite)

### AVERTISSEMENT

(Suite)

Un contact momentané avec de l'huile usagée peut entraîner une irritation de la peau.

Pour réduire au maximum les risques de contact avec la peau, porter une chemise à manches longues et des gants imperméables (comme par exemple des gants en caoutchouc) pour effectuer la vidange de l'huile. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. Laver tout vêtement ou chiffon imbibé d'huile.

Recycler ou jeter de manière appropriée les huiles et filtres usagés.

informations» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

- Pour plus d'informations sur le témoin de demande de vidange d'huile et le contrôle de durée d'utilisation l'huile, consulter «Témoin de demande de vidange d'huile» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

- 4) Reposer le bouchon de vidange avec un joint neuf. Serrer le bouchon à l'aide d'une clé au couple spécifié.

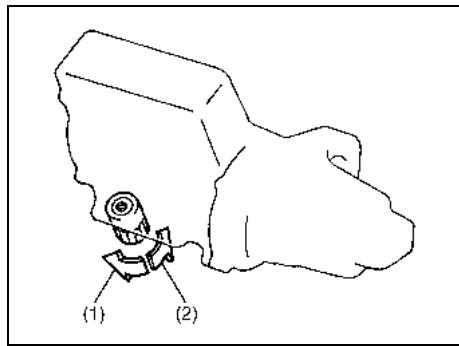
#### NOTE :

(Pour les modèles avec témoin de demande de vidange d'huile)

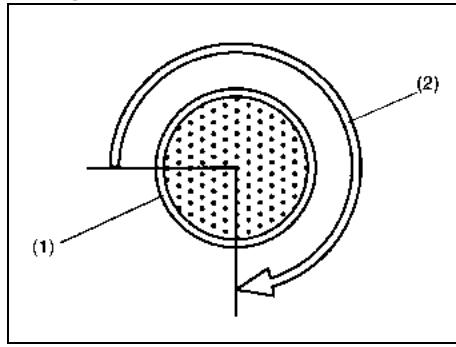
- En cas de changement de l'huile moteur, le témoin doit être réinitialisé afin de pouvoir surveiller correctement le prochain délai de changement de l'huile. Pour réinitialiser le témoin, consultez votre concessionnaire SUZUKI. Si vous le réinitialisez vous-même, consultez «Mode de réglage» dans «Affichage des

**Remplacement du filtre à huile**

- 1) A l'aide d'une clé pour filtre à huile, dévisser le filtre à huile par rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- 2) Avec un chiffon propre, nettoyer la surface de montage du moteur sur laquelle sera posé le nouveau filtre.
- 3) Enduire légèrement d'huile moteur le pourtour du joint en caoutchouc du filtre à huile neuf.
- 4) Visser le filtre neuf à la main jusqu'à ce que la garniture entre en contact avec la surface de montage.



(1) Desserrage  
(2) Serrage

**Serrage (vue de dessus du filtre)**

(1) Filtre à huile  
(2) 3/4 de tour

**AVIS**

Pour obtenir un bon serrage du filtre à huile, repérer avec précision la position exacte d'entrée en contact de la garniture avec la surface de montage.

**AVIS**

Pour éviter toute fuite d'huile, vérifier que le filtre à huile est bien serré, mais pas excessivement.

- 5) Serrer le filtre en vissant du nombre de tours spécifié ci-dessous à partir du point de contact avec la surface de montage (ou bien au couple spécifié) en utilisant une clé pour filtre à huile.

**Couple de serrage du filtre à huile :**  
3/4 de tour ou  
14 Nm (1,4 kg-m, 10,3 lb-ft)

### Refaire le plein d'huile et vérifier l'absence de fuites

- 1) Verser l'huile par l'orifice de remplissage et reposer le bouchon.  
Pour la contenance approximative en huile, voir «Contenances» dans la section «SPECIFICATIONS».
- 2) Démarrer le moteur et vérifier soigneusement que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne fuient pas. Faire tourner le moteur à différentes vitesses pendant au moins 5 minutes.
- 3) Couper le moteur, attendre environ 5 minutes. Vérifier à nouveau le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire. Vérifier de nouveau l'absence de fuites d'huile.

#### AVIS

- Lors du remplacement du filtre à huile, il est conseillé d'utiliser un filtre à huile de recharge SUZUKI d'origine. Avec un filtre d'une autre marque, vérifier que la qualité est équivalente et suivre attentivement les instructions du fabricant.
- Si le filtre à huile ou le bouchon de vidange fuient dans leur périphérie, soit ils sont mal installés, soit leur garniture est défectueuse. En cas de fuite ou si le serrage du filtre n'est pas sûr, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

### Liquide de refroidissement du moteur

### Choix du liquide de refroidissement du moteur

#### AVIS

**SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement Super (bleu) ;**  
**Ce liquide de refroidissement est déjà dilué à la concentration appropriée. Ne pas ajouter d'eau distillée pour le diluer encore. Le liquide de refroidissement risquerait de geler et/ou cela pourrait entraîner une surchauffe du moteur.**

Pour garantir des performances et une durée de vie optimales du moteur, utiliser un liquide de refroidissement SUZUKI d'origine ou équivalent.

#### NOTE :

*En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le SUZUKI LLC : Super (bleu) en remplacement, suivre le programme de SUZUKI LLC : Standard (Vert). Pour le détail du programme d'entretien, voir «Programme d'entretien périodique» dans cette section.*

Ce type de liquide de refroidissement est le meilleur choix pour le système de refroidissement pour les raisons suivantes :

- Le liquide de refroidissement permet de maintenir une température appropriée du moteur.
- Il assure la protection nécessaire contre le gel et la surchauffe.
- Il assure la protection nécessaire contre la corrosion et la rouille.

Le fait de ne pas utiliser un liquide de refroidissement approprié risque de détériorer le système de refroidissement. Demander conseil au concessionnaire SUZUKI agréé pour choisir le liquide de refroidissement approprié.

#### AVIS

**Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement :**

- Toujours utiliser un liquide de refroidissement de qualité supérieure à base d'éthylène glycol avec phosphate dilué dans de l'eau distillée dans des proportions appropriées.

(Suite)

**AVIS**

(Suite)

- Vérifier que le mélange de liquide de refroidissement/eau distillée soit proportionné à 50/50, sans jamais dépasser la proportion 70/30. Des concentrations supérieures à 70/30 du liquide de refroidissement et d'eau distillée entraîneront une surchauffe.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement pur ou de l'eau claire (sauf SUZUKI LLC : Super (Bleu)).
- Ne pas ajouter d'inhibiteurs ou d'additifs supplémentaires. Ces produits risquent de ne pas être compatibles avec le système de refroidissement.
- Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de type différent. Le cas échéant, le joint risque de s'user très rapidement et/ou le moteur risque de surchauffer et le moteur et/ou la boîte CVT (si équipé) risquent d'être sérieusement endommagés.

**Contrôle du niveau de liquide de refroidissement**

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et non dans le radiateur. Quand le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement du moteur doit se trouver entre les repères «FULL» et «LOW».

**Appoint en liquide de refroidissement****AVERTISSEMENT**

L'ingestion de liquide de refroidissement du moteur peut être à l'origine de lésions graves, voire mortelles. L'inhalation de gouttelettes ou de vapeurs de liquide de refroidissement et la pénétration de liquide de refroidissement dans les yeux peuvent être à l'origine de graves lésions.

- Ne pas avaler d'antigel ou de solution de liquide de refroidissement. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

(Suite)

**AVERTISSEMENT**

(Suite)

- **Eviter d'inhaler des gouttelettes ou vapeurs de liquide de refroidissement. En cas d'inhalation, aller immédiatement respirer au grand air.**
- **En cas de contact du liquide de refroidissement avec les yeux, rincer abondamment à l'eau douce et consulter un médecin.**
- **Se laver soigneusement après avoir travaillé avec du liquide de refroidissement.**
- **Tenir le liquide de refroidissement hors de portée des enfants et des animaux.**

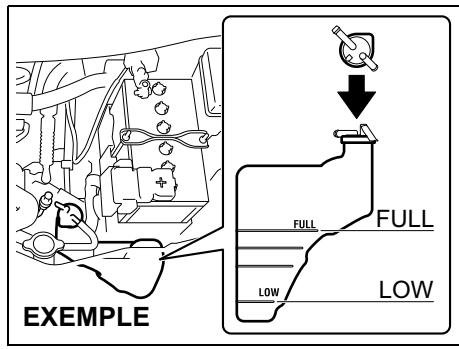
**AVIS**

SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement Super (Bleu) ; Ce liquide de refroidissement est déjà dilué à la concentration appropriée. Ne pas ajouter d'eau distillée pour le diluer encore. Le liquide de refroidissement risquerait de geler et/ou cela pourrait entraîner une surchauffe du moteur.

### AVIS

**SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement standard (Vert) ;**

- Le mélange utilisé doit contenir 50 % d'antigel.
- Si les températures les plus basses dans la région d'utilisation du véhicule atteignent - 35 °C (- 31 °F) ou plus, utiliser un mélange à 60 % en respectant les instructions données sur le bidon d'antigel.



81PN200

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère «LOW», ajouter du liquide de refroidissement. Retirer le bouchon de réservoir et verser du liquide de refroidissement jusqu'au repère «FULL». Ne jamais dépasser le niveau «FULL» du réservoir.

### AVIS

A la repose du bouchon sur le réservoir, aligner le repère du bouchon avec celui du réservoir. Bien reposer le bouchon sinon le liquide de refroidissement risque de fuir.

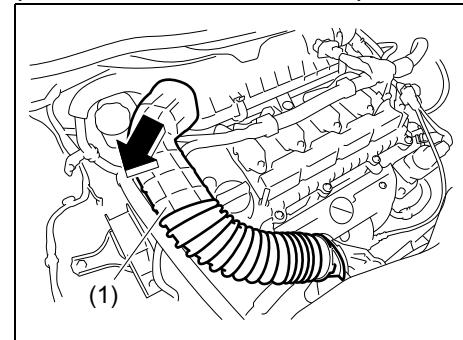
### Vidange du liquide de refroidissement

Puisque des procédures spéciales sont nécessaires, demandez à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.

### Filtre à air

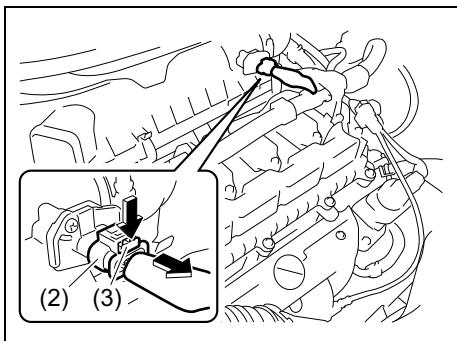
Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

(Pour modèles à moteur K12C)



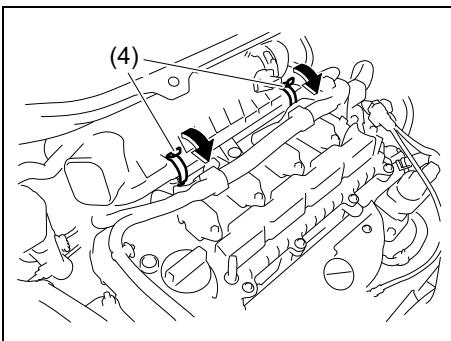
81P60030

- 1) Retirer le conduit (1).



81P60040

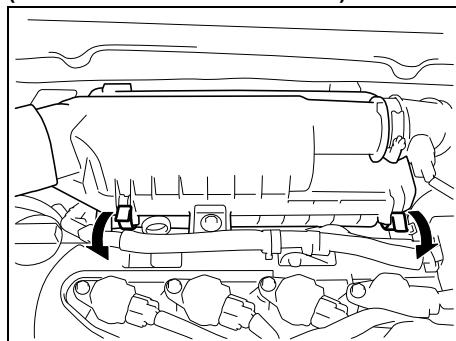
- 2) Pour déconnecter le coupleur (2), tirer le levier de dégagement (3) vers soi, puis abaisser le levier.



81P60050

- 3) Desserrer les attaches latérales (4), puis tirer le boîtier de filtre à air vers soi. Enlever l'élément du boîtier de filtre à air. Si celui-ci est encrassé, le changer par une pièce neuve.  
 4) Réinstaller fermement le boîtier de filtre à air.

## (Pour modèle à moteur K12M)



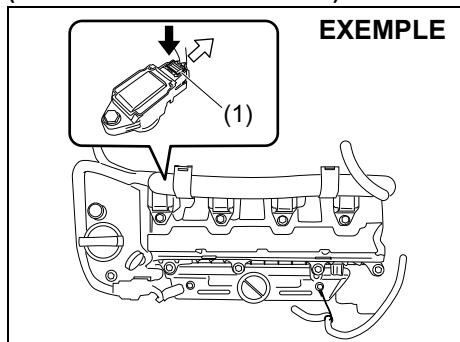
75RM064

- 1) Défaire les attaches latérales et retirer l'élément du boîtier de filtre à air. Si celui-ci est encrassé, le changer par une pièce neuve.
- 2) Attacher correctement les attaches latérales.

### Bougies d'allumage

#### Remplacement et inspection des bougies d'allumage

(Pour modèles à moteur K12C)



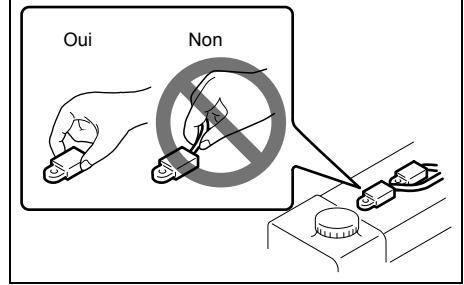
Pour accéder aux bougies d'allumage :

- 1) Ouvrir le capot moteur.
- 2) Si nécessaire, débrancher le coupleur (1) en appuyant sur le levier de déverrouillage.
- 3) Retirer les boulons.
- 4) Extraire tout droit les bobines d'allumage.

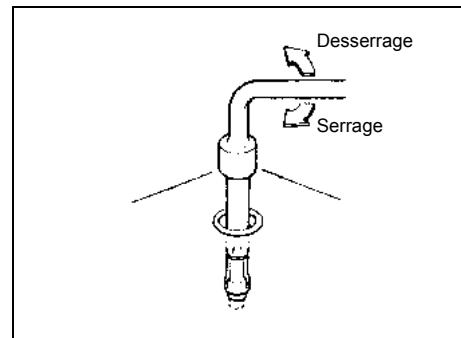
#### NOTE :

*A la repose, vérifier que les câbles, les coupleurs, le caoutchouc d'étanchéité du filtre à air et les rondelles sont bien en place.*

#### EXEMPLE



78K179



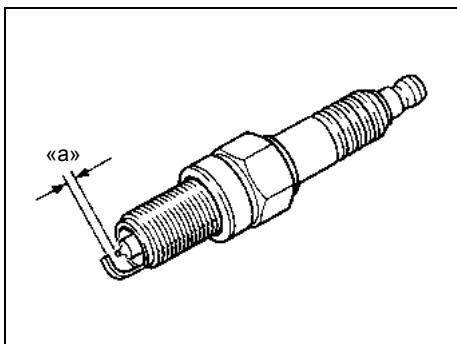
60G160

#### AVIS

- Quand les bougies d'allumage sont remontées, les visser tout d'abord à la main pour ne pas abîmer le filetage. Serrer les bougies d'allumage avec une clé dynamométrique à 18 Nm (1,8 kg-m, 13,3 lb-ft). Veiller à ce qu'aucune impureté ne pénètre dans le moteur par les orifices des bougies d'allumage quand celles-ci sont retirées.
- Ne pas utiliser des bougies d'allumage dont le filetage n'est pas de la bonne dimension.

#### AVIS

- Lors de l'extraction des bobines d'allumage, ne pas tirer sur le câble. Le fait de tirer directement sur le câble l'endommage.
- Pendant l'entretien des bougies d'allumage à l'iridium/platine (bougies à électrode centrale fusiforme), ne pas toucher à l'électrode centrale qui est particulièrement fragile.



54G106

**Ecartement des bougies d'allumage  
«a»**

**ILZKR6F11 :**

**1,0 – 1,1 mm (0,039 – 0,043 in.)**

**AVIS**

N'utiliser que des bougies d'allumage de remplacement de la marque et du type spécifiés pour votre véhicule. Pour les bougies spécifiées, se reporter à la section «SPECIFICATIONS» à la fin de ce manuel. Avant d'utiliser des bougies d'allumage d'une autre marque, consulter votre concessionnaire SUZUKI.

**(Pour modèle à moteur K12M)**

Cette opération implique des procédures spéciales à suivre, des matériaux et des outils spéciaux et il est vivement conseillé de confier ce travail à un concessionnaire SUZUKI agréé.

**Liquide de boîte-pont à variation continue (CVT)**

**Liquide spécifié**

Utiliser un liquide de boîte CVT SUZUKI CVT FLUID GREEN-2.

**Contrôle du niveau de liquide**

**AVIS**

**La boîte-pont risque d'être endommagée s'il y a trop ou pas assez de liquide.**

Vérifier le niveau du liquide CVT quand le liquide est à température normale de service.

Pour vérifier le niveau du liquide :

- 1) Pour réchauffer le liquide de CVT, conduire le véhicule pendant plus de 5 km.

**AVIS**

**Bien utiliser le liquide pour boîte CVT du type spécifié. L'utilisation d'un liquide autre que le SUZUKI CVT FLUID GREEN-2 pourrait endommager la boîte CVT du véhicule.**

## CONTROLES ET ENTRETIEN

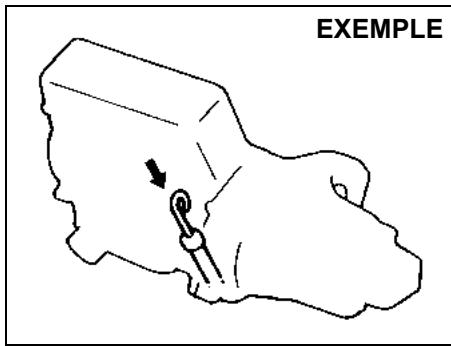
### NOTE :

Ne pas vérifier le niveau du liquide immédiatement après avoir roulé pendant assez longtemps et à grande vitesse, après avoir circulé en ville par temps chaud ou si le véhicule a tracté une remorque. Attendre (environ 30 minutes) que le liquide ait refroidi sinon la mesure risque d'être erronée.

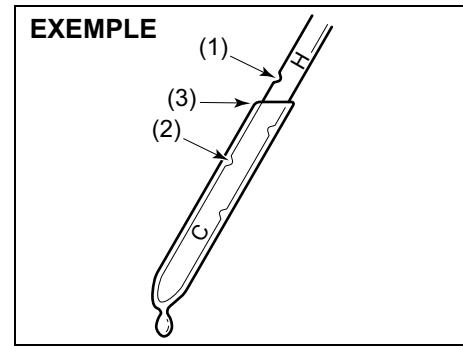
- 2) Placer le véhicule sur une surface plane.
- 3) Engager le frein de stationnement et faire démarrer le moteur avec le levier de changement de vitesse en position «P» (Stationnement). Laisser tourner au ralenti pendant deux minutes et ne pas couper le moteur pendant le contrôle du niveau de liquide.
- 4) Appuyer sur la pédale de frein et faire passer le levier de changement de vitesse dans chacun des rapports avec une pause d'environ trois secondes dans chaque position. Revenir ensuite en position «P» (Stationnement).

### AVERTISSEMENT

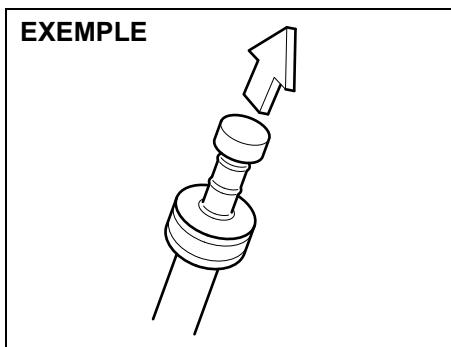
Ne pas oublier d'appuyer sur la pédale de frein avant de manœuvrer le levier de changement de vitesse car le véhicule peut se mettre brusquement en mouvement.



EXEMPLE



EXEMPLE



75F086

75RM370

(1) PLEIN

(2) BAS

(3) Point le plus bas = Niveau du liquide

- 5) La poignée de la pipe de niveau de liquide CVT est de couleur orange pour en faciliter l'identification. Sortir la pipe de niveau, l'essuyer et la remettre en place jusqu'à ce que le bouchon soit appuyé. Ressortir ensuite la pipe de niveau.
- 6) Vérifier les deux côtés de la pipe de niveau et noter le niveau le plus bas. Le niveau du liquide doit se situer entre les deux repères de la pipe.

### AVIS

Après avoir vérifié ou ajouter de l'huile, remettre soigneusement la pipe de niveau en place.

## Contrôle de l'état et vidange de l'huile

Des marches à suivre, des matériaux et un outillage spéciaux étant nécessaires pour contrôler l'état ou faire la vidange de l'huile CVT, il est conseillé de faire réaliser ce travail par un concessionnaire SUZUKI agréé.

## Huile pour engrenages

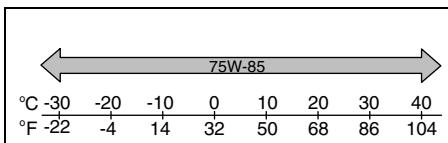
### Huile de boîte-pont manuelle/ Huile à changement de vitesse automatique/ Huile de boîte de transfert (4WD)/ Huile de différentiel arrière (4WD)

Pour faire l'appoint d'huile pour engrenages, utiliser une huile avec la viscosité et le grade appropriés tels que mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Il est fortement conseillé d'utiliser l'huile «SUZUKI GEAR OIL 75W» comme huile pour boîte-pont manuelle et changement de vitesse automatique.

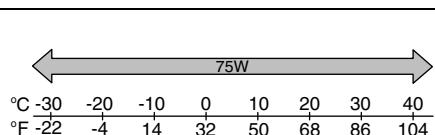
Il est fortement conseillé d'utiliser l'huile «SUZUKI GEAR OIL 75W-85» comme huile de boîte de transfert (4WD) et huile de différentiel arrière (4WD).

### Huile de boîte de transfert (4WD) Huile de différentiel arrière (4WD)



71LMT0701

### Huile de boîte-pont manuelle Huile pour changement de vitesse automatique

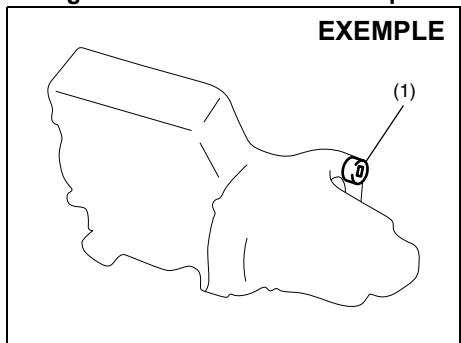


54P120706

## CONTROLES ET ENTRETIEN

### Contrôle du niveau d'huile pour engrenages

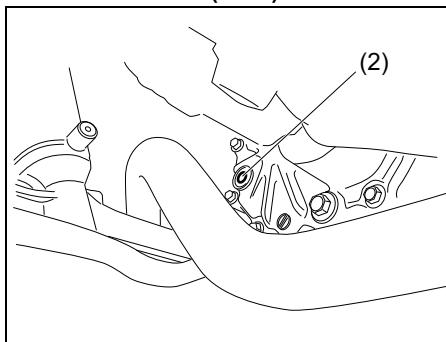
#### Boîte-pont manuelle/ Changement de vitesse automatique



68KH073

(1) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

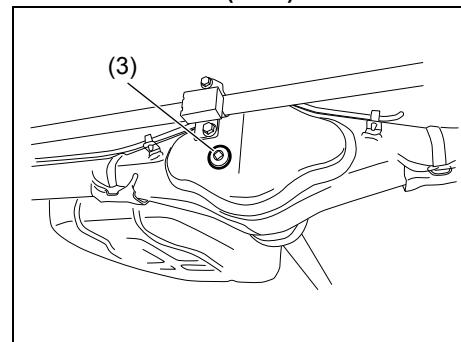
### Boîte de transfert (4WD)



75RM096

(2) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

### Différentiel arrière (4WD)



75RM097

(3) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

Pour vérifier le niveau de l'huile pour engrenages, procéder de la manière suivante :

- 1) Garer le véhicule sur une surface plane et engager le frein de stationnement. Couper ensuite le moteur.
- 2) Retirer le bouchon de remplissage et de niveau d'huile.

Pour la boîte-pont manuelle :

- 3) Le niveau est correct si l'huile pour engrenages déborde par l'orifice du bouchon. Refermer le bouchon. Si l'huile pour engrenages ne tend pas à déborder par l'orifice du bouchon, rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage jusqu'à débordement.

- Pour le transfert et le différentiel arrière ;  
 3) Introduire le doigt dans l'orifice de remplissage. Si le niveau d'huile atteint le bas de l'orifice de remplissage, le niveau d'huile est correct. Reposer alors le bouchon.  
 4) Si le niveau de l'huile est bas, ajouter de l'huile pour engrenages par l'orifice de remplissage et de niveau d'huile jusqu'à affleurement du bas de cet orifice de remplissage, puis refermer le bouchon.

**Couple de serrage du bouchon de niveau et de goulot de remplissage d'huile**

**Boîte-pont manuelle (1) :**  
**21 Nm (2,1 kg-m, 15,5 lb-ft)**

**Huile de boîte de transfert (2) :**  
**27 Nm (2,7 kg-m, 19,5 lb-ft)**

**Déferrétiel arrière (3) :**  
**50 Nm (5,0 kg-m, 36,9 lb-ft)**

### ATTENTION

**Si le véhicule vient d'être utilisé, l'huile pour engrenages risque de vous brûler. Avant de vérifier le niveau d'huile pour engrenages, attendre que le bouchon de remplissage et de niveau d'huile ait suffisamment refroidi pour pouvoir le toucher à mains nues.**

### AVIS

**En resserrant le bouchon, enduire les filetages du composé d'étanchéité suivant ou équivalent pour éviter les fuites d'huile.**  
**SUZUKI Bond n° «1217G»**

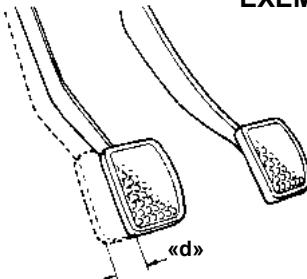
### Vidange de l'huile pour engrenages

Puisque des procédures spéciales, des matériaux et des outils sont nécessaires, demandez à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.

## Pédale d'embrayage

### Embrayage à commande par câble

#### EXEMPLE



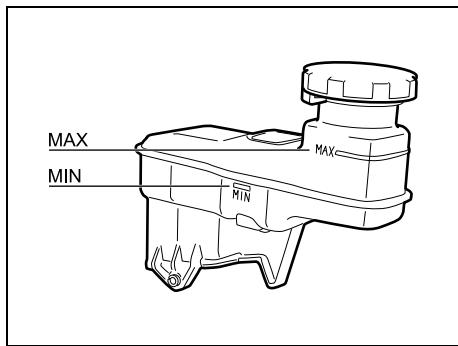
54G274

**Jeu à la pédale d'embrayage «d» :**  
**10 – 15 mm (0,4 – 0,6 in.)**

Mesurer le jeu de la pédale d'embrayage en actionnant la pédale à la main et en mesurant la course de la pédale jusqu'à ce qu'une légère résistance se fasse sentir. Le jeu de la pédale d'embrayage doit se trouver entre les valeurs spécifiées. Si le jeu est supérieur ou inférieur à la plage ci-dessus, ou si l'embrayage ne se fait pas parfaitement quand la pédale est enfoncée à fond, faire contrôler l'embrayage par un concessionnaire SUZUKI.

### Freins

#### Liquide de frein



Le niveau du liquide de frein peut être contrôlé en regardant dans le réservoir situé dans le compartiment moteur. Vérifier que le niveau du liquide se trouve entre les repères «MAX» et «MIN».

#### AVIS

Si le niveau de liquide de frein est proche du repère «MIN», il y a un risque d'usure de l'une des plaquettes de frein et/ou des segments de frein et de fuite de liquide de frein. S'adresser à votre concessionnaire SUZUKI agréé concernant cette éventualité avant de remplir le réservoir.

#### AVERTISSEMENT

Si les conseils suivants ne sont pas respectés, le système de freinage risque d'être sérieusement endommagé et d'entraîner des blessures corporelles.

- Quand le liquide de frein contenu dans le réservoir baisse à un certain niveau, le témoin d'alerte de freins s'allume sur le combiné d'instruments (le moteur étant en marche et le frein de stationnement désengagé). Si ce voyant s'allume, demandez à votre concessionnaire SUZUKI d'effectuer une révision du système de freinage.
- Une perte rapide de liquide indique la présence de fuites dans le système de freinage qui doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire SUZUKI.
- N'utiliser que du liquide de frein SAE J1703 ou DOT3. Ne pas utiliser un liquide de frein de récupération ou du liquide qui provient d'un vieux bidon ou d'un bidon laissé ouvert. Il est essentiel que les corps étrangers et d'autres liquides ne pénètrent pas dans le réservoir de liquide de frein.

**ATTENTION**

**Le liquide de frein est un produit dangereux pour les yeux et par ailleurs attaque la peinture. Prendre toutes les précautions nécessaires au moment de remplir le réservoir.**

**AVERTISSEMENT**

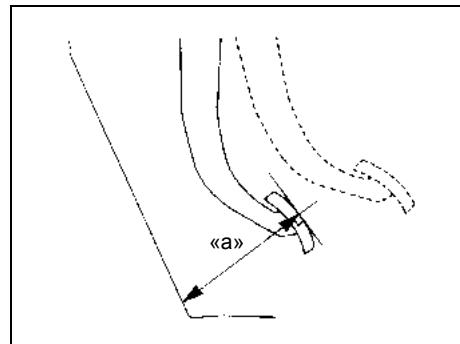
**Le liquide de frein est un produit dangereux voire mortel en cas d'ingestion et dangereux pour la peau et les yeux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, rincer abondamment à l'eau douce et consulter un médecin. Se laver soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.**

**NOTE :**

- Le niveau du liquide peut diminuer au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein et/ou des segments de frein.
- Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'eau et le liquide de frein à haute teneur en eau peut provoquer un blocage par la vapeur ou un dysfonctionnement du système de freinage.  
Remplacez le liquide de frein conformément au programme d'entretien inclus dans votre Manuel du propriétaire.

**Pédale de frein**

Vérifier la course de pédale de frein. Si la course est trop grande, faites contrôler le système de freinage par votre concessionnaire SUZUKI. Si la course de la pédale de frein semble douteuse, vérifier en procédant de la manière suivante :



54G108

**Distance minimum entre la pédale de frein et le tapis de sol «a» : 73 mm (2,9 in.)**

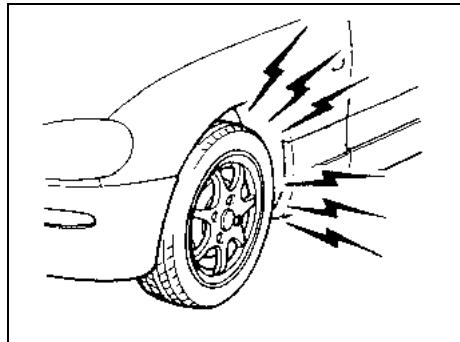
## CONTROLES ET ENTRETIEN

Le moteur étant en marche, mesurer la garde au sol de la pédale de frein quand celle-ci est enfoncée avec une force d'environ 30 kg (66 lbs). La garde au sol minimum est celle indiquée par les cotes. Le système de freinage de ce véhicule étant auto-réglable, il est inutile de régler la pédale.

Si la garde au sol de la pédale mesurée ci-dessus est inférieure à la limite spécifiée, demander à un concessionnaire SUZUKI de procéder à un contrôle du véhicule.

### NOTE :

*La garde au sol de la pédale se mesure au-dessous du tapis de sol ou du tapis de caoutchouc recouvrant le plancher.*



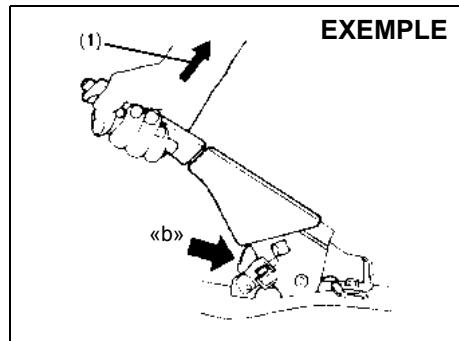
### AVERTISSEMENT

**Si un des problèmes suivants vient à se poser dans le système de freinage du véhicule, faire immédiatement contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.**

- Manque d'efficacité des freins
- Freinage inégal (les freins ne sont pas appliqués de manière uniforme sur toutes les roues).
- Course excessive de la pédale
- Frottement des freins
- Bruit excessif

### Frein de stationnement

#### EXEMPLE



Spécification du cran du cliquet  
«b» : 4e - 9e

Force de traction du levier (1) :  
200 N (20 kg, 45 lbs)

Vérifier le bon réglage du frein de stationnement en comptant le nombre de clics que le cliquet effectue quand le levier de frein de stationnement est serré lentement à fond. Le levier de frein de stationnement doit s'arrêter après le nombre de clics du cliquet spécifiés et les roues arrière doivent alors être parfaitement bloquées. Si le réglage du frein de stationnement laisse à désirer ou si les freins frottent quand le levier a été entièrement relâché, demander à un concessionnaire SUZUKI de procéder à une révision et/ou un réglage du frein de stationnement.

## Disques de frein et tambours de frein

### Disque de frein (Pour les pays de l'Union européenne)

Emplacement des freins	Epaisseur minimum
Roues avant	18,0 mm (0,71 in.)

### (Sauf pour les pays de l'Union européenne)

Emplacement des freins	Epaisseur minimum
Roues avant	15,0 mm (0,59 in.)

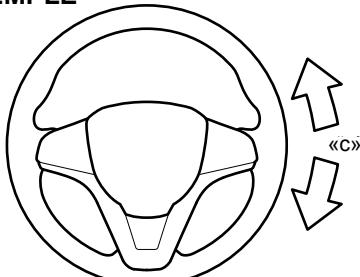
## Tambour de frein

Emplacement des freins	Diamètre intérieur maximum
Roues arrière	181 mm (7,13 in.)

Si l'épaisseur mesurée ou le diamètre intérieur de la partie la plus usée dépasse la valeur mentionnée ci-dessus, les pièces doivent être remplacées par un élément neuf. Pour effectuer cette mesure, il est nécessaire de démonter les freins et d'utiliser un micromètre ou un compas. Suivre les instructions décrites dans le manuel d'entretien correspondant ou consulter un site d'informations sur la réparation automobile.

## Direction

### EXEMPLE



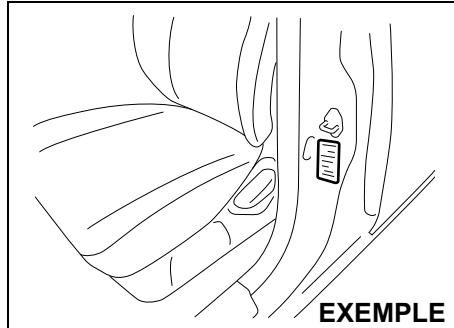
75RM035

### Jeu du volant «cc» : 0 – 30 mm (0,0 – 1,2 in.)

Vérifier le jeu du volant en le tournant sans forcer vers la droite et la gauche et mesurer la distance parcourue jusqu'à ce qu'une légère résistance se fasse ressentir. Le jeu doit être conforme aux cotes.

Vérifier que le volant tourne souplement et facilement sans cliquetis, en le tournant à fond d'un côté et de l'autre tout en roulant très lentement dans une zone où la circulation est nulle. Si le jeu ne correspond pas aux spécifications ou si quelque chose ne va pas, faire procéder à une révision par un concessionnaire SUZUKI.

## Pneus



80JS025

La pression de gonflage des pneus avant et arrière est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Bien gonfler les pneus avant et arrière à la pression spécifiée.

Noter que cette valeur ne s'applique pas aux roues de secours compactes, le cas échéant.

### NOTE :

*La pression de gonflage d'un pneu change avec la température et la pression atmosphérique et avec les variations de température du pneu pendant la conduite. Pour que les variations normales de la température et de la pression atmosphérique ne provoquent pas l'allumage intempestif du témoin d'alerte de basse pression des pneus (si équipé), il est important de contrôler et de régler la pression des pneus lorsque les pneus sont froids. Si vous vérifiez les pneus après la conduite, ils sont chauds. Même si la pression des pneus semble être bonne dans cet état, elle pourrait tomber en dessous de la pression indiquée lorsque les pneus refroidissent. En outre, si on gonfle les pneus à la pression prescrite dans un garage chauffé, les pneus peuvent en fait être sous-gonflés quand on utilise le véhicule par des températures atmosphériques très basses. Quand on règle la pression des pneus dans un garage où la température est supérieure à la température atmosphérique, il faut augmenter la pression de gonflage recommandée de 1 kPa pour chaque écart de 0,8 °C entre la température du garage et la température atmosphérique.*

### Contrôle des pneus

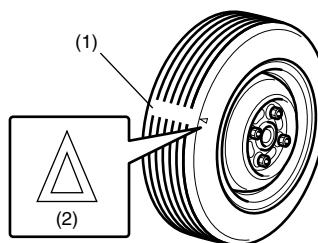
Vérifier les pneus du véhicule au moins une fois par mois en procédant aux contrôles suivants :

- 1) Mesurer la pression d'air à l'aide d'un manomètre. Si nécessaire, régler la pression. Ne pas oublier d'également vérifier la roue de secours.

#### **AVERTISSEMENT**

- Vérifier la pression de gonflage à froid, sinon les relevés risquent d'être erronés.
- Tout en gonflant le pneu, vérifier de temps à autre la pression jusqu'à obtention de la pression spécifiée.
- Ne jamais sous-gonfler ou sur-gonfler les pneus.  
Des pneus insuffisamment gonflés risquent d'influencer sur la maniabilité du véhicule ou de provoquer un glissement de la jante sur le talon du pneu et d'entraîner un accident ou la détérioration du pneu ou de la jante.  
Des pneus surgonflés risquent d'éclater et d'être à l'origine de blessures graves. Un surgonflage peut aussi influer sur la maniabilité du véhicule et entraîner un accident.

### EXEMPLE



52KM110

- (1) Indicateur d'usure  
(2) Emplacement de l'indicateur d'usure
- 2) Vérifier que la profondeur des sculptures est supérieure à 1,6 mm (0,06 in.) Pour faciliter le contrôle de l'usure de pneus, ceux-ci sont pourvus d'indicateurs d'usure incorporés aux sculptures. Quand les indicateurs deviennent visibles sur la surface de la bande de roulement, la profondeur de la structure est de maximum 1,6 mm (0,06 in.) et le pneu incriminé doit être changé.
- 3) Vérifier toute usure anormale, craquelure et détérioration. Changer tous les pneus qui présentent des craquelures ou qui sont par ailleurs en mauvais état. Si un pneu présente une usure anormale, demander à un concessionnaire SUZUKI de procéder à un contrôle.

**ATTENTION**

Taper dans les bordures de trottoirs ou rouler sur des pierres risque d'endommager les pneus et d'affecter le parallélisme des roues. Faire régulièrement vérifier les pneus et le parallélisme des roues par un concessionnaire SUZUKI.

- 4) Vérifier que les écrous de roue ne sont pas desserrés.
- 5) Vérifier que ni clous, ni pierres ou autres corps ne sont enfoncés dans les pneus.

**AVERTISSEMENT**

- Ce véhicule SUZUKI est équipé de pneus de même type et de même taille. La direction et la maniabilité du véhicule en dépendent. Ne jamais panacher des pneus de taille ou de type différent sur les roues du véhicule. La taille et le type des pneus utilisés doivent obligatoirement correspondre à ceux approuvés par SUZUKI au titre des équipements standards ou en option du véhicule.

(Suite)

**AVERTISSEMENT**

(Suite)

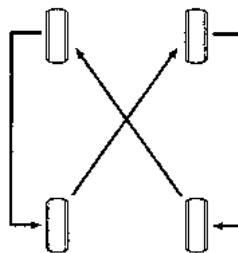
- Changer les roues et les pneus de ce véhicule pour certains équipements d'autres marques risque de modifier de manière significative les caractéristiques de direction et de maniabilité du véhicule.
- N'utiliser que les pneus et les roues approuvés par SUZUKI au titre des équipements standards ou en option du véhicule.

**AVIS**

Si des pneus de taille différente sont montés sur les roues du véhicule, le compteur de vitesse et le compteur kilométrique risquent d'être faussés. Demander conseil à un concessionnaire SUZUKI avant d'acheter des pneus de remplacement de taille différente par rapport aux pneus d'origine.

**AVIS**

Avec les modèles 4WD, ne pas monter des pneus de taille différente ou de marque différente sur les roues car cela risque de détériorer la transmission.

**PERMUTATION DES ROUES****PERMUTATION DES 4 ROUES**

54G114

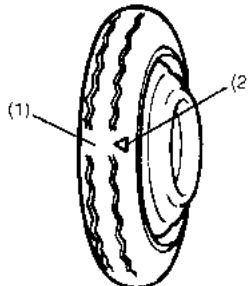
Pour éviter une usure inégale des pneus et prolonger leur durée de vie, procéder à une permutation des roues comme illustré. Procéder à une permutation des roues tous les 10000 km (6000 miles). Après une permutation des roues, ajuster la pression de gonflage avant et arrière aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

**NOTE :**

*Pour le Mexique :*

*Pour toute information supplémentaire, se reporter à la section «SUPPLEMENT» à la fin de ce manuel.*

### Roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)



54G115

(1) Indicateur d'usure

(2) Emplacement de l'indicateur d'usure

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte. Elle est conçue pour gagner de la place dans l'espace de rangement, et son poids réduit facilite son installation en cas de crevaison. Elle n'est conçue que pour un usage provisoire jusqu'à ce que la roue d'origine soit réparée ou remplacée. La pression de gonflage de la roue de secours compacte doit être vérifiée au moins une fois par mois. Se servir d'un manomètre de pression de poche précis et ajuster la pression sur 420 kPa (60 psi). En même temps, vérifier que

la roue est rangée correctement. Si elle ne l'est pas, la resserrer.

Ne pas monter simultanément deux ou plusieurs roues de secours compactes sur ce véhicule.

### AVERTISSEMENT

Les roues et les pneus de secours compacts ne sont à utiliser qu'en cas d'urgence. Si cette roue est laissée en permanence sur le véhicule, le pneu risque d'éclater et cela risque d'entraîner la perte de contrôle du véhicule. Toujours se conformer aux précautions suivantes avec la roue de secours :

- Votre véhicule doit être manipulé différemment lorsque vous roulez avec une roue de secours.
- Ne pas excéder 80 km/h (50 mph).
- Changer dès que possible cette roue de secours par un pneu et une roue normaux.
- Avec ce type de roue de secours, la garde au sol est moindre.
- La pression d'air conseillée pour cette roue de secours est de 420 kPa (60 psi).

(Suite)

### AVERTISSEMENT

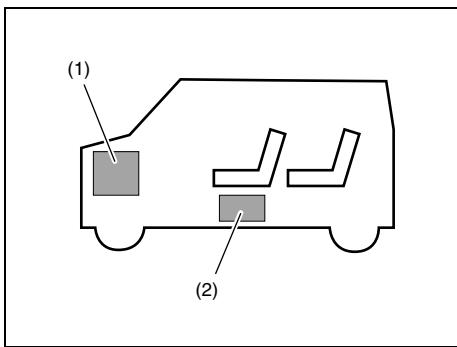
(Suite)

- Ne pas monter de chaînes sur la roue de secours compacte. Si les roues sont pourvues de chaînes, les redisposer de sorte que l'essieu avant soit équipé de roues et de pneus normaux.
- Le pneu de la roue de secours compacte a une durée de vie nettement plus courte que la roue normale. Changer ce pneu dès que l'indicateur d'usure est visible.
- Lors du remplacement de la roue de secours compacte, utiliser un pneu de la même taille et de la même marque que le pneu d'origine.

## Batterie

Ce véhicule est équipé des batteries suivantes.

- Batterie au plomb (tous les modèles)  
Elle est utilisée pour alimenter le véhicule en électricité.
- Batterie au lithium-ion (uniquement pour les modèles équipés du système ENG A-STOP)  
Elle est utilisée pour fournir une alimentation électrique aux composants électriques du véhicule.



54MN274

- (1) Batterie au plomb  
(2) Batterie au lithium-ion

Lire attentivement les instructions dans les sections suivantes, «Batterie au plomb» et «Batterie au lithium-ion», pour la manipulation correcte de chaque batterie.

- La batterie au plomb et la batterie au lithium-ion se déchargent progressivement. Afin d'éviter un effet de batterie à plat, conduire le véhicule une fois par mois pendant au moins 30 minutes pour recharger la batterie.

## Batterie au plomb

### **AVERTISSEMENT**

- Les batteries dégagent du gaz hydrogène inflammable. N'approcher aucune flamme et ne provoquer aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne jamais fumer quand on travaille à proximité d'une batterie.
- Pour vérifier ou travailler sur la batterie, débrancher le câble négatif. Attention à ne pas provoquer de courts-circuits en laissant des objets métalliques entrer en contact avec les plots de la batterie et le véhicule en même temps.
- Pour éviter tout risque d'accident corporel ou tout risque de détérioration du véhicule ou de la batterie, se conformer aux instructions relatives au démarrage forcé données en section «SERVICES D'URGENCE» si un démarrage forcé du véhicule doit être effectué.

(Suite)

### AVERTISSEMENT

(Suite)

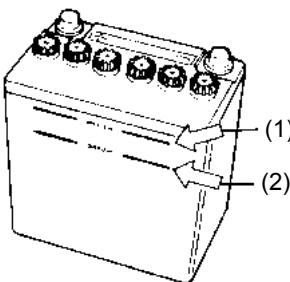
- L'acide sulfurique dilué de la batterie peut entraîner une cécité ou des brûlures graves. Utiliser des lunettes de sécurité et des gants adaptés. Rincer les yeux ou la partie du corps qui a été touchée avec beaucoup d'eau et consulter immédiatement un médecin en cas de douleurs. Tenir les batteries hors de portée des enfants.

### AVIS

Si votre véhicule est équipé du système ENG A-STOP, il utilise une batterie au plomb spécifique pour la haute efficacité du système ENG A-STOP, observez donc les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut entraîner un dysfonctionnement du système et peut réduire la durée de vie de la batterie.

- Lors du remplacement de la batterie, utiliser uniquement le type spécifié. (ne pas utiliser d'autres types de batterie).
- Ne pas alimenter d'accessoires électriques à partir des bornes de batterie.

### EXEMPLE



76MS006

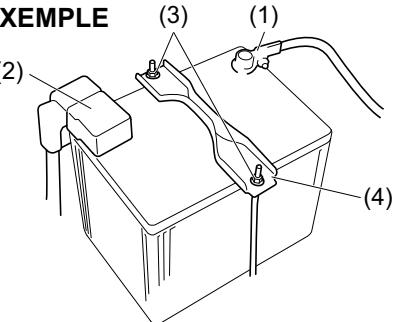
Il est inutile d'ajouter de l'eau dans les batteries de type sans entretien (type sans bouchon). Pour les batteries de type conventionnel avec bouchons de remplissage d'eau, le niveau de la solution de batterie doit à tout moment se trouver entre le repère supérieur (1) et le repère inférieur (2). Si le niveau se trouve en dessous du repère inférieur (2), faire l'appoint en eau distillée jusqu'au repère supérieur (1). Il faut vérifier régulièrement l'état de corrosion de la batterie, de ses bornes et de son support de fixation. Enlever toute trace de rouille à l'aide d'une brosse métallique et d'une solution d'ammoniaque dilué ou de bicarbonate de soude dilué. Après avoir enlevé les dépôts de corrosion, rincer à l'eau.

Si le véhicule est laissé au garage pour un mois ou plus, débrancher le câble de la borne négative de la batterie pour éviter que celle-ci ne se décharge.

### Changement de la batterie

(Pour les véhicules sans système ENG A-STOP)

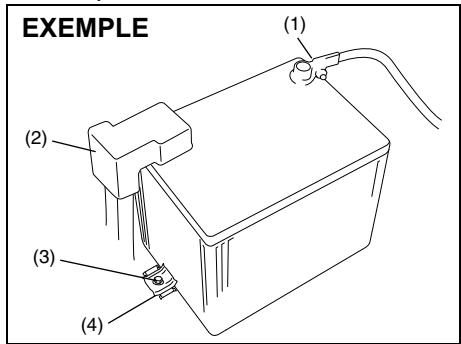
### EXEMPLE



68PM00711

**(Pour les véhicules avec système ENG A-STOP)**

**EXEMPLE**



51KM040

**Pour retirer la batterie :**

- 1) Débrancher le câble négatif (1).
- 2) Débrancher le câble positif (2).

**Pour les véhicules sans système ENG A-STOP :**

- 3) Enlever les écrous de retenue (3) et retirer le dispositif de retenue (4).

**Pour les véhicules avec système ENG A-STOP :**

- 3) Enlever le boulon de support (3) et retirer la fixation (4).
- 4) Retirer la batterie.

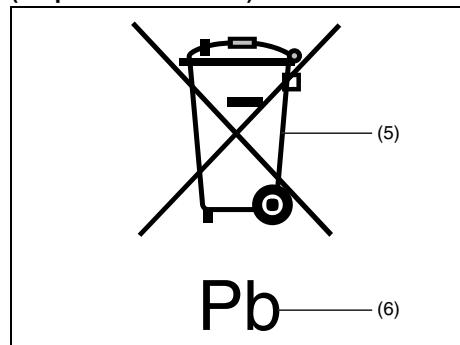
**Pour installer la batterie :**

- 1) Remettre la batterie en place en procédant dans l'ordre inverse de l'extraction.
- 2) Serrer fermement le boulon de support et les câbles de la batterie.

**NOTE :**

*Quand la batterie est débranchée, certaines fonctions des équipements du véhicule sont réinitialisées et/ou désactivées. Il faut refaire les réglages de ces fonctions après avoir rebranché la batterie.*

**(étiquette de batterie)**



51KM042

**AVERTISSEMENT**

**Les batteries renferment des substances toxiques comme de l'acide sulfurique et du plomb. Ces substances peuvent être nocives pour l'environnement et dangereuses pour la santé. Les vieilles batteries doivent être éliminées en respectant la réglementation locale. Ne pas jeter les batteries avec les ordures ménagères ordinaires. Prendre garde à ne pas renverser la batterie lors de son extraction et de sa manipulation. L'acide sulfurique qui s'en échapperait pourrait provoquer de graves blessures.**

(5) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

(6) Symbole chimique du plomb «Pb»

L'étiquette de batterie représentant un bac à ordures barré d'une croix (5) rappelle que la batterie usagée ne doit pas être jetée aux ordures ménagères ordinaires.

Le symbole chimique du plomb «Pb» (6) signifie que la teneur en plomb de la batterie est supérieure à 0,004 %.

## CONTROLES ET ENTRETIEN

En veillant à ce que les batteries usagées soient éliminées et recyclées correctement, chacun peut contribuer à en limiter les effets nocifs pour l'environnement et la santé humaine et à éviter les risques que font courir l'élimination sans précautions des vieilles batteries. Le recyclage des matériaux contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour une information plus détaillée sur l'élimination ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

### Batterie au lithium-ion (si équipé)

Cette batterie est installée uniquement sur les modèles équipés du système ENG A-STOP et se trouve sous le siège du passager avant.

- La batterie au lithium-ion ne nécessite aucun entretien. Cependant, afin d'éviter un effet de batterie à plat, conduire le véhicule une fois par mois pendant au moins 30 minutes pour recharger la batterie.
- Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie au lithium-ion, contactez votre concessionnaire SUZUKI agréé.

### AVERTISSEMENT

Etant donné qu'une mauvaise manipulation de la batterie au lithium-ion peut provoquer un incendie ou un choc électrique ou encore des dommages à la batterie, respecter les précautions suivantes.

- Ne pas l'enlever ou la démonter.
- Veiller à ce qu'elle ne prenne pas l'humidité, par exemple, avec de l'eau.
- Ne pas l'exposer à un choc violent.
- Ne pas se pencher ou placer un objet dessus.
- Ne pas retirer les bornes de batterie ou les accessoires électriques des bornes.

### Fusibles

Ce véhicule est pourvu de trois types de fusibles, comme décrit ci-dessous :

#### Fusible principal

La batterie au plomb alimente directement le fusible principal.

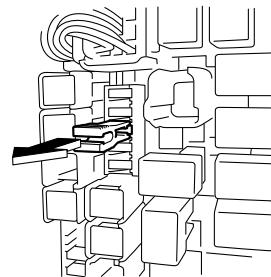
#### Fusibles primaires

Ces fusibles sont placés entre le fusible principal et les fusibles individuels et correspondent aux groupes de charge électrique.

#### Fusibles individuels

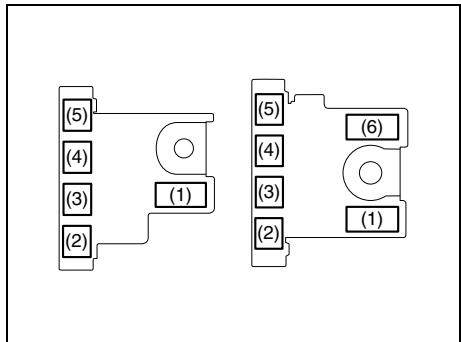
Ces fusibles protègent les circuits individuels.

Pour retirer un fusible, utiliser l'arrache-fusible se trouvant dans la boîte à fusibles.

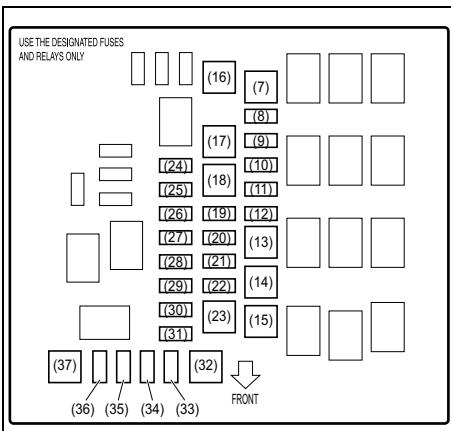


63J095

## Fusibles dans le compartiment moteur



74LHT0715



75RM065

### FUSIBLE PRINCIPAL/ FUSIBLE PRIMAIRE

(1)	120 A	FL1
(2)	100 A	FL2
(3)	80 A	FL3
(4)	100 A	FL4
(5)	50 A	FL5
(6)	150 A	FL6 <sup>*1</sup>
(7)	40 A	Direction assistée
(8)	—	Néant

(9)	10 A	Compresseur de climatisation
(10)	25 A	Phare haut <sup>*4</sup>
(11)	15 A	Phare (gauche)
(12)	15 A	Phare (droit)
(13)	30 A	Moteur de démarreur
(14)	30 A	Ventilateur de radiateur
(15)	30 A	Moteur de démarreur 2 <sup>*2</sup>
(16)	40 A	Contacteur d'allumage 2
(17)	—	Néant
(18)	30 A	Pompe T/M <sup>*3</sup>
(19)	30 A	De secours
(20)	—	Néant
(21)	15 A	Feu antibrouillard avant <sup>*5</sup>
(22)	30 A	Batterie auxiliaire <sup>*1</sup>
(23)	30 A	Ventilateur de soufflante
(24)	—	Néant
(25)	5 A	Signal de démarrage
(26)	—	Néant
(27)	15 A	Phare haut (gauche) <sup>*4</sup>
(28)	15 A	Phare haut (droite) <sup>*4</sup>
(29)	15 A	T/M <sup>*2</sup>
(30)	15 A	Pompe T/M 2 <sup>*2</sup>

## CONTROLES ET ENTRETIEN

(31)	15 A	FI
(32)	40 A	Moteur ABS
(33)	25 A	Electrovanne d'ABS
(34)	—	Néant
(35)	10 A	T/M 2 <sup>*3</sup>
(36)	5 A	T/M 3 <sup>*3</sup>
(37)	40 A	Contacteur d'allumage

\*1 : Modèles avec ENG A-STOP

\*2 : Modèles CVT avec ENG A-STOP

\*3 : Pour les modèles à changement de vitesse automatique

\*4 : Modèles avec système de phares à allumage automatique

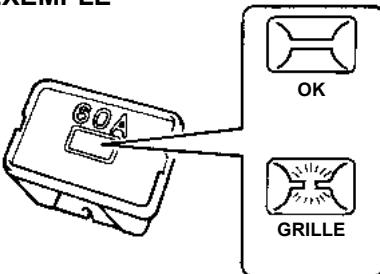
\*5 : Modèles avec feu antibrouillard avant

Le fusible principal, les fusibles primaires et certains des fusibles individuels se trouvent dans le compartiment moteur. Si le fusible principal est grillé, aucun accessoire électrique ne fonctionne. Si un fusible primaire est grillé, aucun des accessoires électriques appartenant au groupe de charge qu'il protège ne fonctionne. Pour le remplacement du fusible principal, d'un fusible primaire ou d'un fusible individuel, utiliser des fusibles de recharge d'origine SUZUKI.

Pour retirer un fusible, utiliser l'arrache-fusible se trouvant dans la boîte à fusibles. L'ampérage de chaque fusible est indiqué

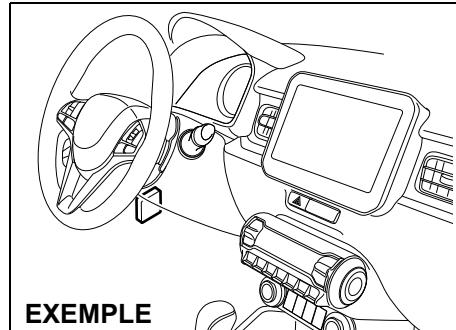
à l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles.

### EXEMPLE



60G111

### Fusibles sous le tableau de bord



75RM299

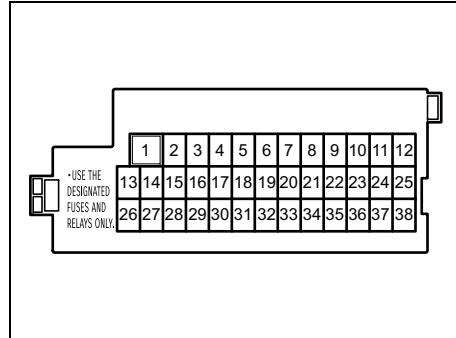
### EXEMPLE

### AVERTISSEMENT

**Si le fusible principal ou un fusible primaire est grillé, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. N'utiliser qu'un fusible SUZUKI d'origine. Ne jamais utiliser un moyen provisoire de remplacement tel qu'un fil métallique à la place sous peine d'endommager sérieusement l'équipement électrique et de provoquer un incendie.**

### NOTE :

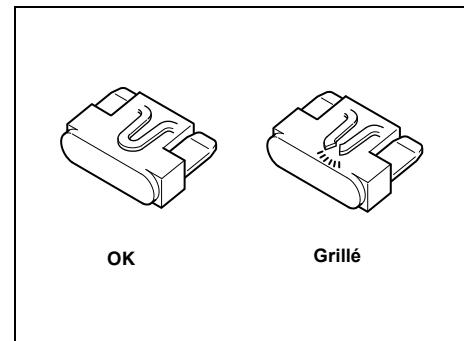
Vérifier que la boîte à fusibles est toujours équipée de fusibles de recharge.



80P0185

<b>FUSIBLE PRIMAIRE</b>		
(1)	30 A	Vitres électriques
(2)	10 A	Compteur
(3)	15 A	Bobine d'allumage
(4)	5 A	Signal 2 d'allumage-1
(5)	20 A	Levier de vitesse
(6)	—	Néant
(7)	—	Néant
(8)	20 A	Verrouillage de porte
(9)	15 A	Verrouillage de direction
(10)	10 A	Feu de détresse
(11)	5 A	Contrôleur A-STOP
(12)	10 A	Feu anti-brouillard arrière
(13)	5 A	Module de commande ABS/ESP®
(14)	15 A	Chauffage de siège
(15)	5 A	Signal 3 d'allumage-1
(16)	10 A	Plafonnier -2
(17)	5 A	Plafonnier
(18)	15 A	Radio
(19)	5 A	CONT
(20)	5 A	Clé 2

(21)	20 A	Minuterie de vitre électrique
(22)	5 A	Clé
(23)	15 A	Avertisseur sonore
(24)	5 A	Feu arrière (gauche)
(25)	10 A	Feu arrière
(26)	10 A	Airbag
(27)	10 A	Signal d'allumage-1
(28)	10 A	Lampe de secours
(29)	5 A	ACC -3
(30)	20 A	Désembueur arrière
(31)	10 A	Rétroviseur chauffant
(32)	15 A	ACC -2
(33)	5 A	ACC
(34)	10 A	Essuie-glace arrière
(35)	5 A	Signal d'allumage-2
(36)	15 A	Lave-glace
(37)	25 A	Essuie-glace avant
(38)	10 A	Feu stop



81A283

### AVERTISSEMENT

N'utiliser que des fusibles de recharge de même ampérage que les fusibles grillés. Ne jamais effectuer de réparations de fortune avec une feuille d'aluminium ou un fil métallique pour remplacer un fusible qui a fondu. Un fusible qui vient d'être changé et qui grille peu de temps après est signe d'une avarie sérieuse dans un circuit électrique. Faire immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

### Réglage de l'axe optique des phares

Puisque des procédures spéciales sont nécessaires, demandez à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.

### Changement des ampoules

#### ATTENTION

- Après l'extinction des lumières, les ampoules de phare peuvent être encore très chaudes au point d'infliger des brûlures en cas de contact avec les doigts. Ceci concerne plus particulièrement les ampoules de phares à halogène. Laisser refroidir suffisamment longtemps les ampoules avant de les changer.
- Les ampoules de phare à halogène sont remplies d'un gaz halogène sous pression. Elles risquent d'exploser et d'être à l'origine de blessures en cas de choc ou de chute. Les manipuler avec précaution.
- Pour éviter les blessures par des pièces à arêtes vives sur le corps, porter des gants et une chemise à manches longues lors du remplacement des ampoules de phare.

#### AVIS

Le sébum de la peau peut suffire à déclencher une surchauffe et une explosion des ampoules halogènes. Toujours saisir les ampoules neuves à l'aide d'un chiffon propre.

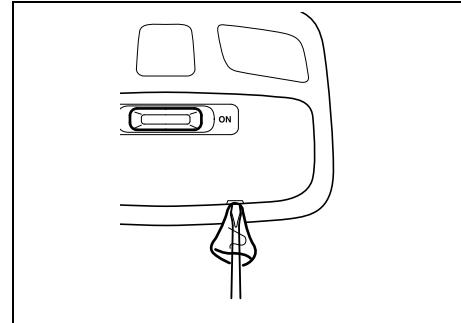
#### AVIS

Si les ampoules doivent être changées de manière fréquente, vérifier le système électrique. Ce travail ne peut être effectué que par un concessionnaire SUZUKI.

### Eclairage intérieur

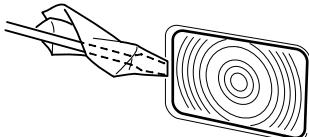
Retirer la lentille à l'aide d'un tournevis à tête plate recouvert d'un chiffon comme indiqué sur le schéma. Pour la repose, remettre la lentille en place en poussant dessus.

#### Avant



76MHOA139

## Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)



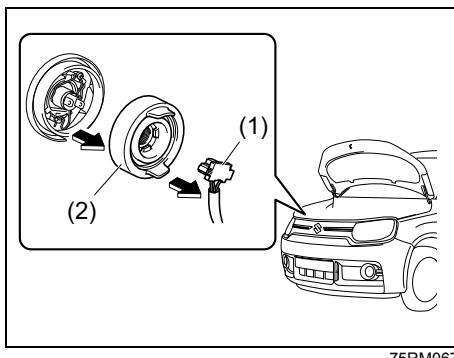
81PN162

## Phares

### Phares à LED (si le véhicule en est équipé)

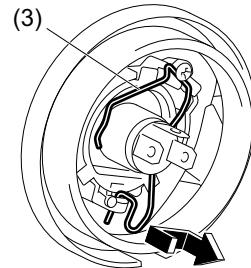
La méthode de remplacement de l'ampoule étant assez complexe, il est conseillé de confier le véhicule à un concessionnaire SUZUKI pour lui faire effectuer ce travail.

### Phares à halogène (si le véhicule en est équipé)



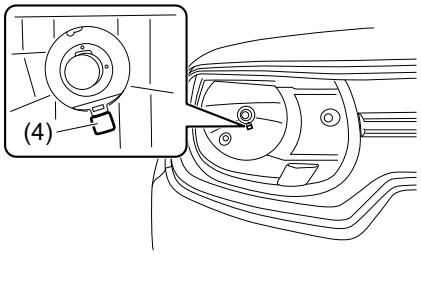
75RM067

- Ouvrir le capot moteur. Débrancher le coupleur (1). Retirer le caoutchouc d'étanchéité (2).



75RM068

- Repousser le ressort de retenue (3) vers l'avant et le décrocher. Enlever alors l'ampoule. Installer une ampoule neuve en procédant dans l'ordre inverse de l'extraction.

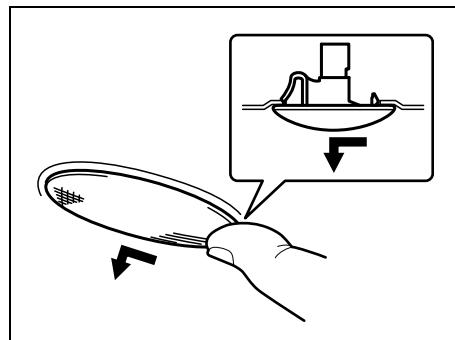


75RM069

**NOTE :**

*La position du ressort de retenue est visible depuis l'orifice du phare (4).*

### Clignotant latéral (si le véhicule en est équipé)

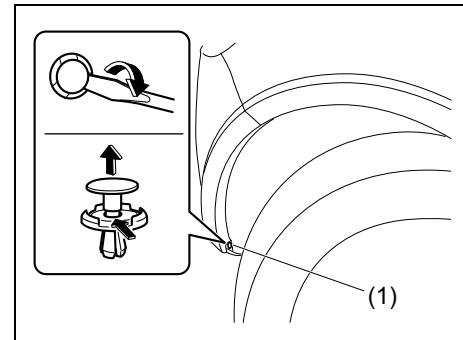


64J195

L'ampoule étant de type incorporé, la remplacer en tant qu'ensemble de phares. Retirer l'ensemble de phares en faisant glisser du doigt son logement vers la gauche.

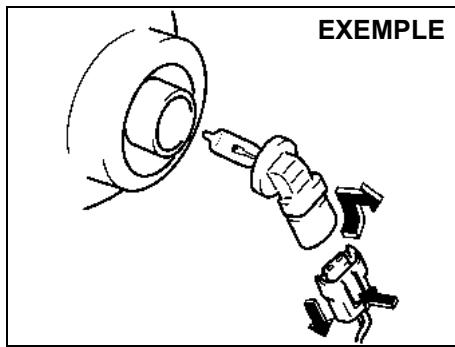
### Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)

- 1) Mettre le moteur en marche. Pour remplacer facilement l'ampoule, braquer les roues avant à l'opposé du feu antibrouillard. Arrêter ensuite le moteur.



75RM094

- 2) Enlever l'agrafe (1) en faisant levier à l'aide d'un tournevis à tête plate placé comme sur le schéma.



80JM071

### Système des feux de jour (si le véhicule en est équipé)

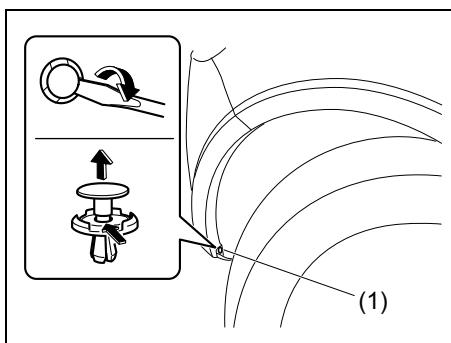
#### Modèles avec phares LED

La méthode de remplacement de l'ampoule étant assez complexe, il est conseillé de confier le véhicule à un concessionnaire SUZUKI pour lui faire effectuer ce travail.

#### Modèles avec phares à halogène

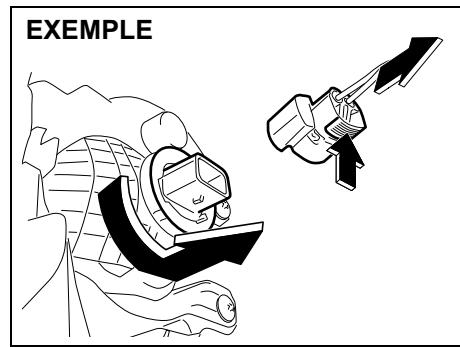
1) Mettre le moteur en marche. Pour remplacer facilement l'ampoule, braquer les roues avant à l'opposé du feu antibrouillard. Arrêter ensuite le moteur.

- 3) Ouvrir l'extrémité du cache à l'intérieur de l'aile. Débrancher le coupleur en appuyant sur le loquet de déverrouillage. Retirer la douille d'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



75RM094

- 2) Enlever l'agrafe (1) en faisant levier à l'aide d'un tournevis à tête plate placé comme sur le schéma.



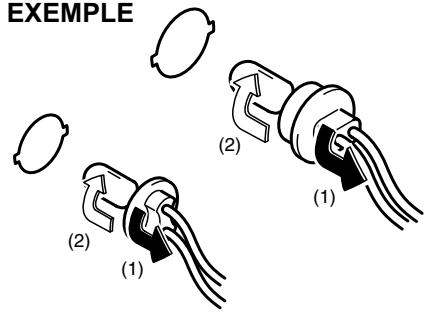
75RM244

- 3) Ouvrir l'extrémité du cache à l'intérieur de l'aile. Débrancher le coupleur en appuyant sur le loquet de déverrouillage. Retirer la douille d'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

### Autres éclairages généraux

#### Douille

##### EXEMPLE



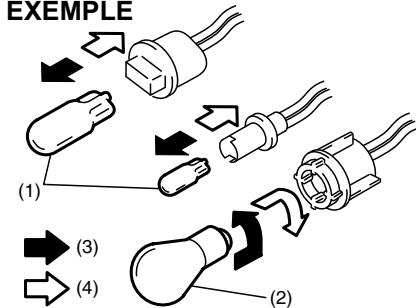
54G123

- (1) Extraction
- (2) Repose

Pour retirer une douille d'un logement de phare, la dévisser en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire. Pour poser une douille, visser en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

#### Ampoule

##### EXEMPLE



54G124

- (3) Extraction
- (4) Repose

Les ampoules sont de deux types, type entièrement en verre (1) et type verre/métal (2).

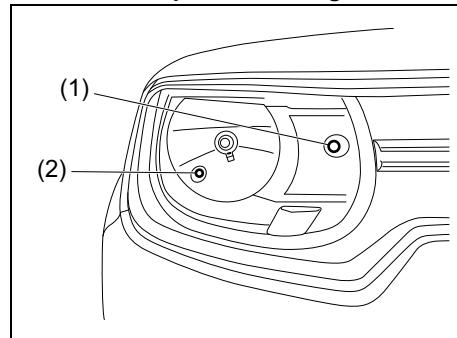
Pour retirer et repérer une ampoule de type entièrement en verre (1), enlever simplement l'ampoule et insérer une ampoule neuve.

Pour retirer une ampoule de type verre/métal (2) de sa douille, pousser sur l'ampoule et tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, pousser et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Les ampoules et les douilles sont accessibles de la manière suivante.

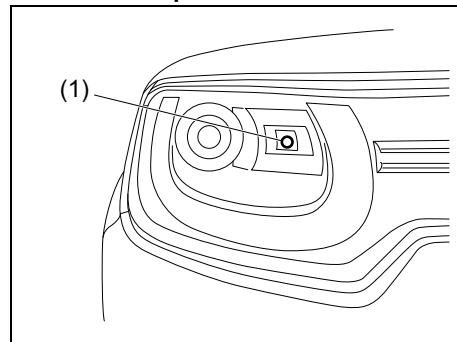
### Clignotant avant (1) Feu de position avant (2)

#### Modèles avec phares à halogène

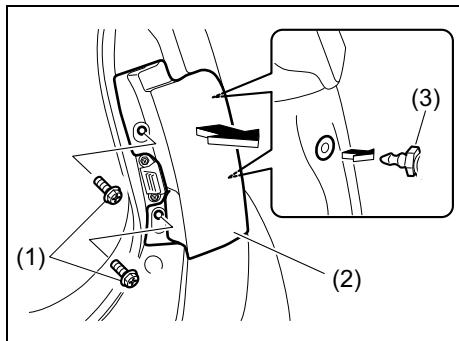


75RM066

#### Modèles avec phares LED



62R0306

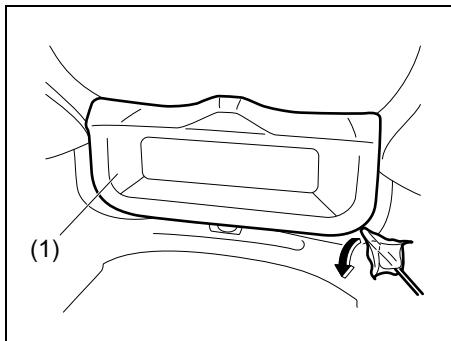
**Feu combiné arrière**

75RM070

Retirer les boulons (1) et retirer le logement de phare (2) tout droit.

**NOTE :**

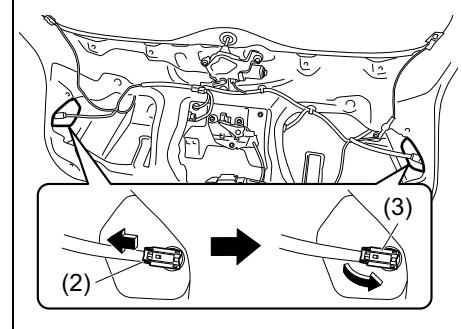
*Lors de la repose du logement de phare, s'assurer que les agrafes (3) sont correctement fixées.*

**Feu de recul**

62R0122

1) Ouvrir la ridelle arrière et enlever la garniture (1) de la ridelle arrière.

- Insérer un tournevis plat recouvert d'un chiffon doux entre la garniture et la ridelle arrière pour créer un espace pour les doigts, puis retirer la garniture avec les doigts.

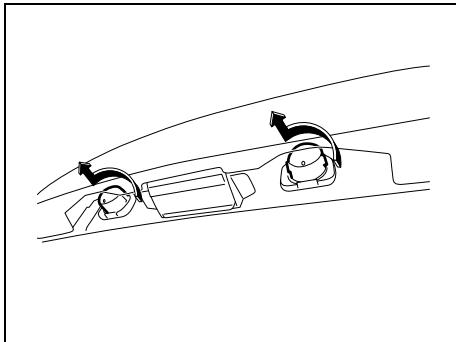


62R0378

2) Débrancher le coupleur (2) en appuyant sur le levier de déverrouillage. Tourner la douille du feu de recul (3) dans le sens antihoraire et la retirer.

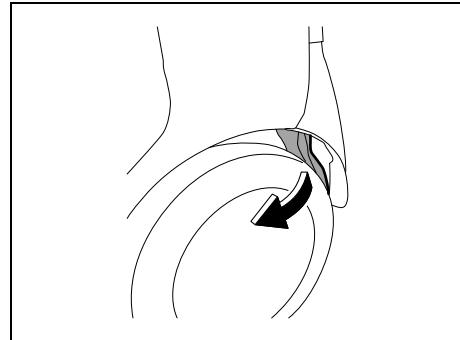
## CONTROLES ET ENTRETIEN

### Eclairage de la plaque d'immatriculation



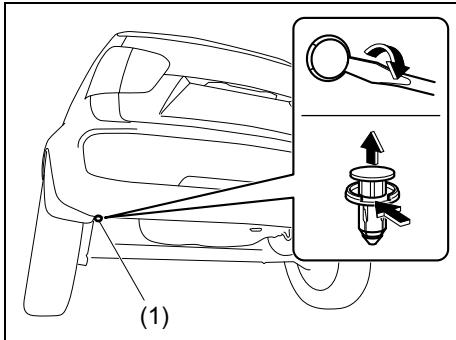
75RM071

- 1) Retirer l'agrafe (1) en faisant levier à l'aide d'un tournevis à tête plate placé comme sur le schéma.



75RM073

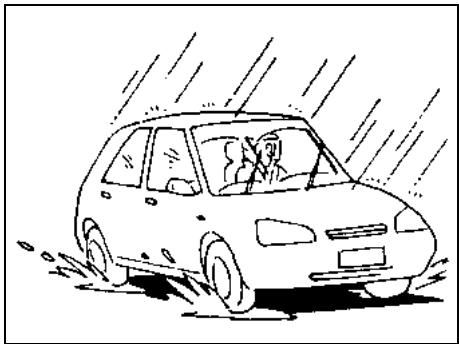
### Feu antibrouillard arrière (si le véhicule en est équipé)



75RM072

- 2) Ouvrir l'extrémité du cache à l'intérieur de l'aile.

## Balais d'essuie-glace



54G129

Si le caoutchouc des balais d'essuie-glace se fendille ou se détériore, ou en cas de grincement au fonctionnement, changer les balais d'essuie-glace.

Pour l'installation de balais d'essuie-glace neufs, procéder de la manière suivante.

### AVIS

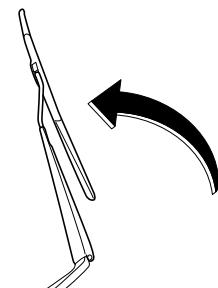
**Pour éviter de rayer ou de briser le pare-brise, ne pas laisser le bras de l'essuie-glace cogner contre la vitre lors du changement des balais d'essuie-glace.**

### NOTE :

En fonction des spécifications des véhicules, certains balais d'essuie-glace peuvent différer de l'illustration donnée ici. Le cas échéant, voir avec le concessionnaire SUZUKI comment procéder pour le remplacement des balais.

Pour les essuie-glaces de pare-brise :

#### EXEMPLE



61MM0A208

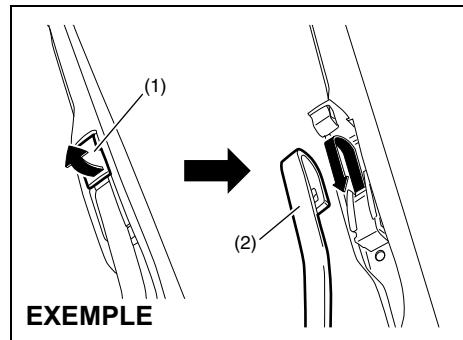
- 1) Tenir le bras de l'essuie-glace loin de la vitre.

### NOTE :

Pour pouvoir relever les deux essuie-glaces, commencer par celui du côté conducteur.

Pour rabattre les essuie-glaces contre la vitre, commencer par celui du côté passager.

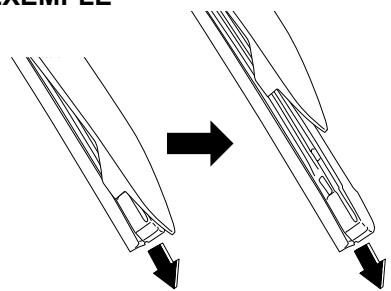
Autrement, les essuie-glaces pourraient interférer l'un avec l'autre.



61MM0A210

- 2) Ouvrir le dispositif de verrouillage (1), faire glisser le cadre d'essuie-glace et le retirer du bras (2) comme indiqué.

#### EXEMPLE

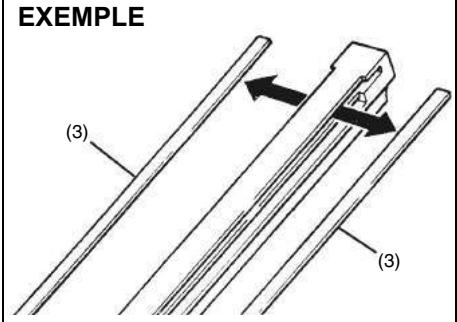


61MM0A211

## CONTROLES ET ENTRETIEN

- 3) Tirer fermement sur le bout du balai d'essuie-glace pour le libérer et sortir le balai en tirant comme indiqué.

### EXEMPLE

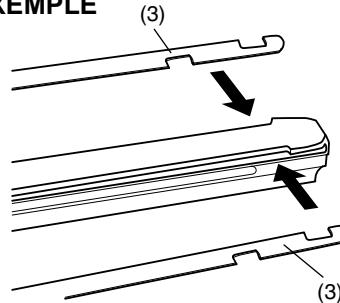


71LMT0708

(3) Dispositif de retenue

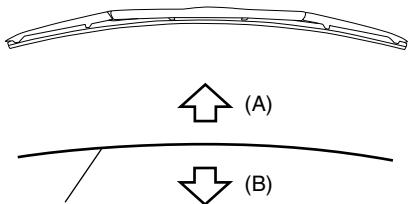
- 4) Si le balai neuf n'est pas pourvu de ses deux butées métalliques (3), enlever celles du vieux balai et les monter sur le balai neuf.

### EXEMPLE



61MM0B098

### EXEMPLE

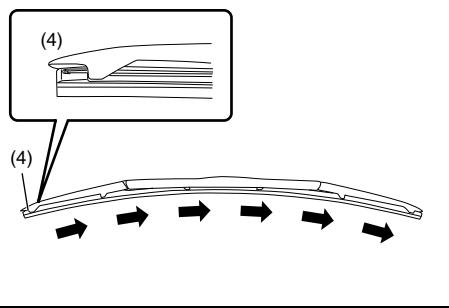


61MM0A212

(A) Haut  
(B) Bas

### NOTE :

Lors de la pose des butées métalliques (3), s'assurer que le sens des butées respecte les schémas ci-dessus.

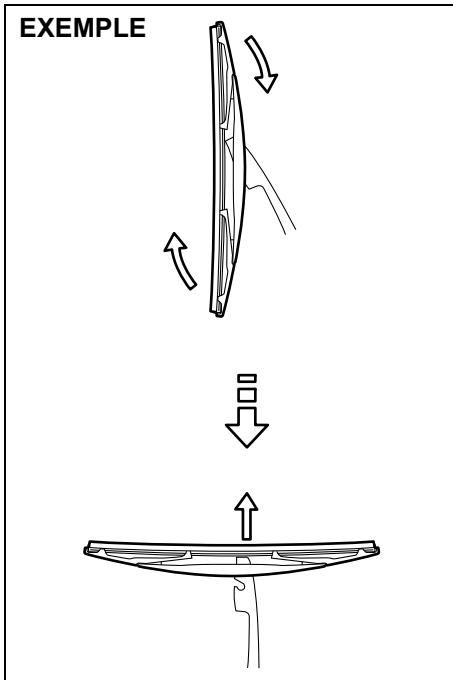
**EXEMPLE**

61MM0A213

(4) Extrémité verrouillée

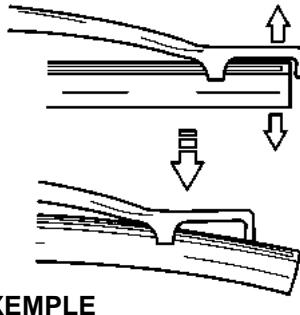
- 5) Reposer le balai neuf en procédant dans l'ordre inverse de l'extraction, l'extrémité verrouillée (4) étant disposée en direction de l'essuie-glace.  
S'assurer que le balai est correctement fixé par ses crochets. Verrouiller l'extrémité du balai.
- 6) Reposer le cadre d'essuie-glace sur le bras en vérifiant que le levier de verrouillage est bien entré dans le bras.

Pour les essuie-glace de lunette arrière :

**EXEMPLE**

80G146

- 1) Tenir le bras de l'essuie-glace loin de la vitre.
- 2) Retirer le cadre d'essuie-glace du bras en procédant comme illustré.
- 3) Faire glisser le balai comme illustré.

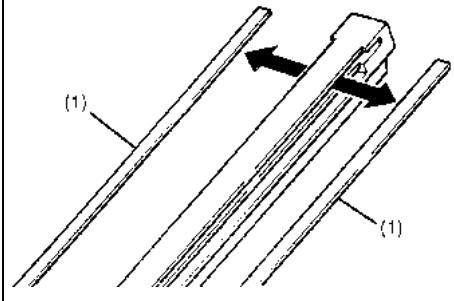


65D151

**NOTE :**

*Ne pas replier l'extrémité du cadre de balai d'essuie-glace plus que nécessaire. En effet, en pliant plus, la monture risque de se casser.*

### EXEMPLE



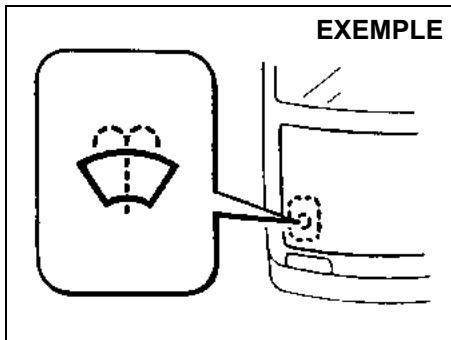
54G135

(1) Dispositif de retenue

- 4) Si le balai neuf n'est pas pourvu de ses deux dispositifs de retenue métalliques, enlever ceux du vieux balai et les monter sur le balai neuf.
- 5) Installer le balai neuf en procédant dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier que le balai est correctement fixé par ses crochets.
- 6) Reposer le cadre d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace en procédant en ordre inverse de l'extraction.

### Liquide de lave-glace de pare-brise

### EXEMPLE



80JM078

Vérifier que le réservoir contient du liquide de lave-glace. Refaire le plein si nécessaire. Utiliser un liquide de lave-glace de pare-brise de bonne qualité, mélangé à de l'eau si nécessaire.



### AVERTISSEMENT

Ne pas mettre d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. La visibilité risque d'être sérieusement réduite lorsque l'antigel est projeté sur le pare-brise et cela peut détériorer la peinture du véhicule.

### AVIS

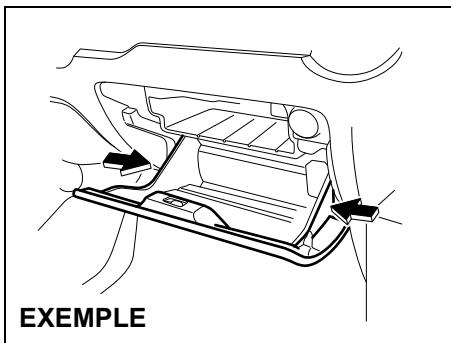
Ne pas faire fonctionner le moteur de lave-glace quand le réservoir est vide car il risque de se détériorer.

## Système de climatisation

Si le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période, pendant l'hiver par exemple, il risque ne pas fonctionner correctement à sa remise en service. Pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimum de la climatisation, la mettre régulièrement en fonction. Mettre la climatisation en fonction au moins une fois par mois pendant une minute, moteur au ralenti. Le frigorigène et l'huile sont alors mis en circulation et assurent la protection des composants internes.

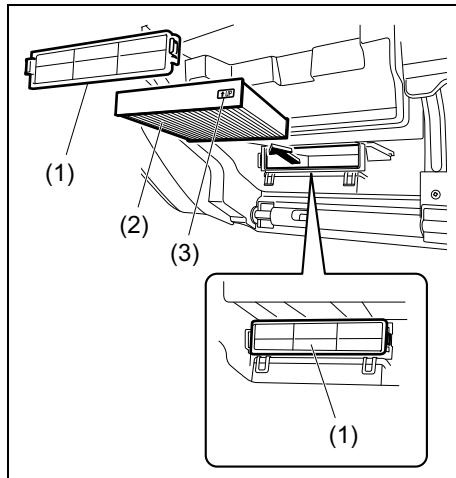
### Elément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)

Puisque des procédures spéciales sont nécessaires, demandez à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.



75RM074

- 1) Pour approcher le filtre du climatiseur, retirer la boîte à gants. Presser vers l'intérieur sur les deux côtés de la boîte à gants pour la décrocher.



75RM075

- 2) Retirer le capot (1) et sortir le filtre du climatiseur (2).

#### NOTE :

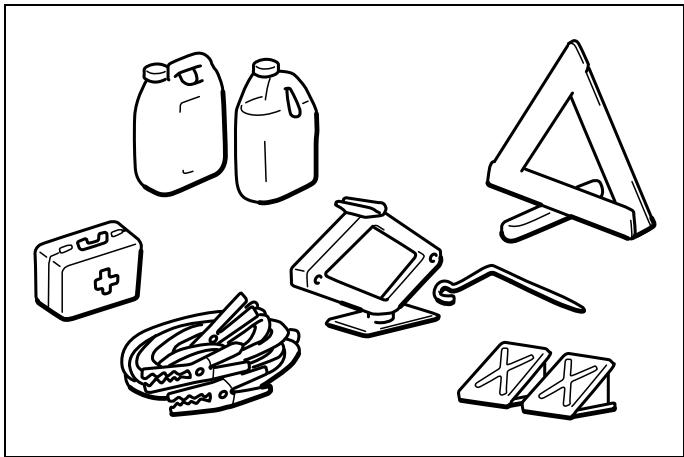
Lorsque vous installez un nouveau filtre, vérifier que le repère «UP» (3) est tourné vers le haut.

## **CONTROLES ET ENTRETIEN**

# MEMO

## SERVICES DE FORTUNE

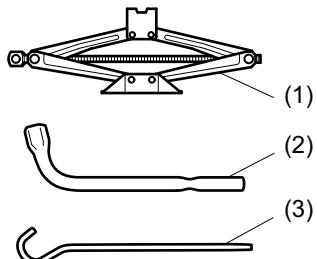
Outilage de changement des roues .....	8-1
Instructions relatives au levage sur cric .....	8-1
Kit de réparation des crevaisons (si le véhicule en est équipé) .....	8-7
Instructions pour démarrage par batterie de secours .....	8-11
Remorquage .....	8-13
Panne du moteur : Le démarreur ne fonctionne pas .....	8-14
Panne du moteur : Moteur noyé .....	8-15
Panne du moteur : Surchauffe .....	8-15



60G411

### Outillage de changement des roues

#### EXEMPLE



75RM076

- (1) Cric (si le véhicule en est équipé)
- (2) Renfort de la roue
- (3) Poignée de cric

Les outillages de changement des roues sont stockés dans le compartiment à bagages.

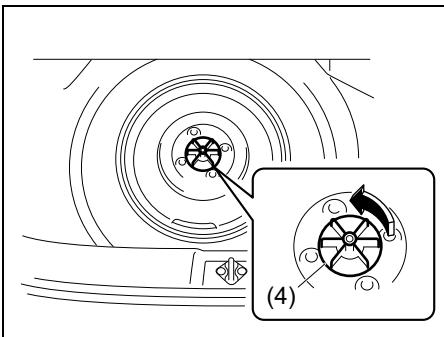
Consulter «COMPARTIMENT A BAGAGES» dans la section «TABLE DES MATIERES ILLUSTREE».

#### AVERTISSEMENT

Après l'utilisation des outillages de changement des roues, les remettre soigneusement en place sinon ils peuvent causer un risque de blessure en cas d'accident.

#### ATTENTION

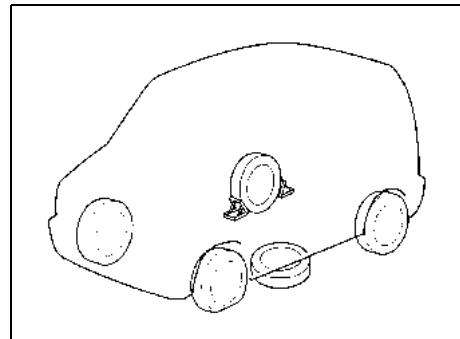
N'utiliser le cric que pour changer les roues. Avant d'utiliser le cric, il est important de bien lire les instructions de mise sur cric données dans cette section.



75RM374

Pour déposer la roue de secours (si le véhicule en est équipé), tourner son boulon (4) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.

### Instructions relatives au levage sur cric

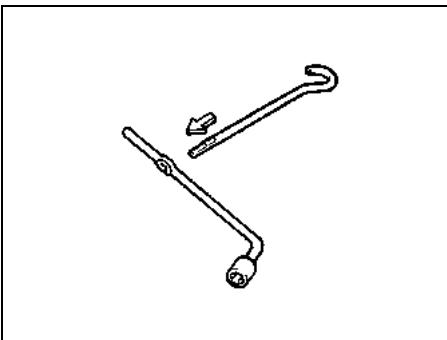


75F062

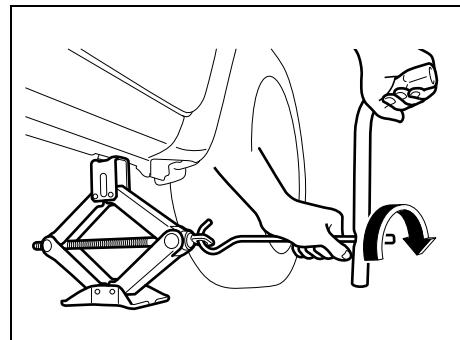
- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure.
- 2) Engager le frein de stationnement et placer le sélecteur de vitesse en position «P» (Stationnement) si le véhicule est pourvu d'une boîte CVT ou, pour une boîte-pont manuelle/un changement de vitesse automatique, mettre le levier de changement de vitesses en position «R» (marche arrière).

**AVERTISSEMENT**

- Avant de mettre le véhicule sur cric, toujours placer le levier de changement de vitesse en position «P» (stationnement) si le véhicule est à boîte CVT, ou en position «R» (marche arrière) si le véhicule est à boîte-pont manuelle/à changement de vitesse automatique.
- Ne jamais mettre un véhicule sur cric avec la boîte en position «N» (point mort). Un cric instable peut être à l'origine d'un accident.

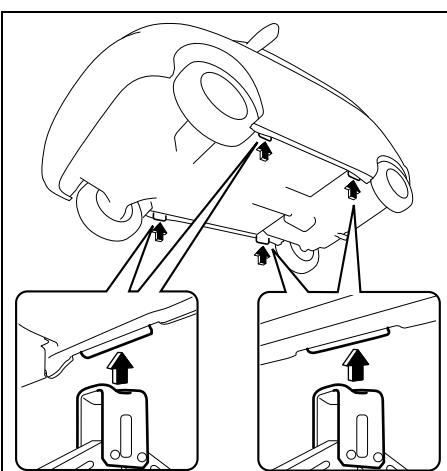


54G253



75RM078

- 3) Allumer les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
- 4) Placer des cales sous la roue diagonalement opposée à la roue levée.
- 5) En guise de précaution si le cric vient à glisser, placer la roue de secours près de la roue levée comme illustré.



75RM077

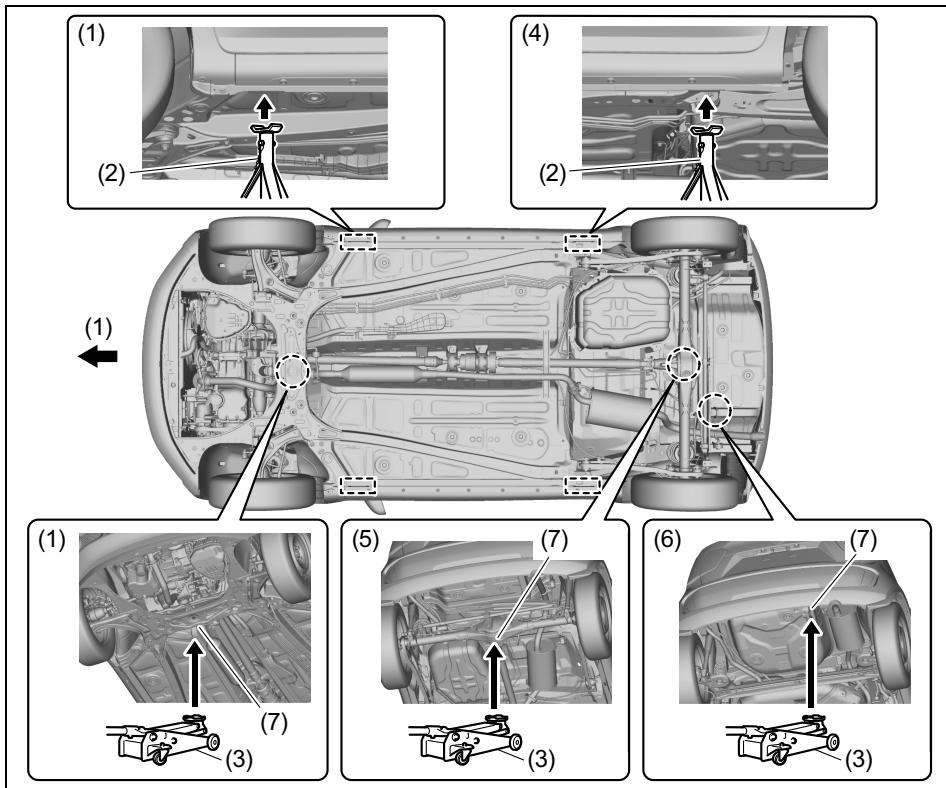
- 6) Positionner le cric selon l'angle indiqué sur l'illustration et lever par rotation de la poignée de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la rainure de la tête du cric s'encastre sur la barre de levage au cric se trouvant sous la carrosserie du véhicule.
- 7) Monter le cric lentement et sans à-coups jusqu'à ce que la roue ne repose plus sur le sol. Ne pas lever le véhicule plus que nécessaire.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Utiliser le cric uniquement pour changer une roue, avec le véhicule sur un sol plat et résistant.
- Ne jamais lever le véhicule sur un plan incliné.
- Ne jamais lever le véhicule avec un cric en plaçant ce dernier en un point autre que le point de levage au cric spécifié (indiqué sur l'illustration) près de la roue à changer.
- Vérifier que le cric soit levé d'au moins 25 mm (1 po.) avant son entrée en contact avec la bride. L'utilisation du cric quand il est déployé de moins de 25 mm (1 po.) risque de s'avérer impossible.
- Ne jamais passer sous le véhicule quand celui-ci est soutenu par le cric.
- Ne jamais mettre le moteur en route quand le véhicule est soutenu par le cric et ne jamais autoriser les passagers à rester dans le véhicule.

## Lever le véhicule avec un cric de garage

- Appliquer le cric de garage à l'un des points indiqués ci-après.
- Quand le véhicule est levé, toujours le soutenir au moyen de chandelles de garage (disponibles dans le commerce) aux point indiqués ci-après.



75RM360

(1) Avant  
 (2) Chandelle de garage  
 (3) Cric de garage

(4) Arrière  
 (5) Arrière (4WD)  
 (6) Arrière (2WD)

(7) Point de levage au cric pour  
 cric de garage

## SERVICES DE FORTUNE

### NOTE :

Pour de plus amples détails, contacter un concessionnaire SUZUKI agréé.

### Changement des roues

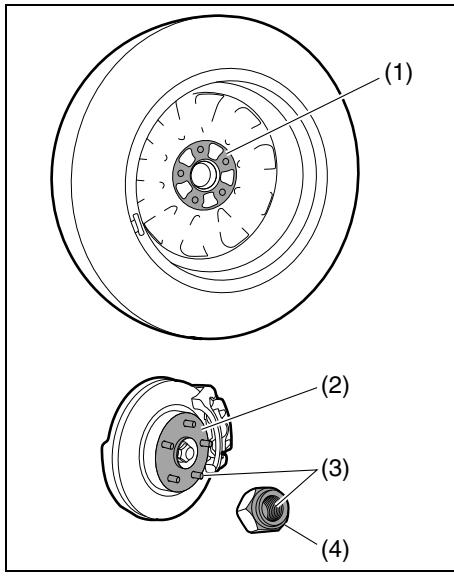
Pour changer une roue, procéder de la manière suivante :

- 1) Sortir le cric (si le véhicule en est équipé), les outils et la roue de secours du véhicule.
- 2) Desserrer les écrous de roue sans les retirer.
- 3) Lever le véhicule au cric (en suivant les instructions de mise sur cric dans cette section).

#### AVERTISSEMENT

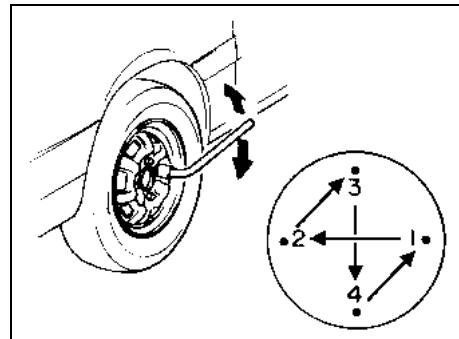
- Ne pas oublier de mettre le sélecteur en position «P» (Stationnement) pour une boîte CVT, ou le levier en position «R» (marche arrière) pour une boîte-pont manuelle/un changement de vitesse automatique avant de lever le cric.
- Ne jamais mettre un véhicule sur cric avec la boîte en position «N» (point mort). Un cric instable peut être à l'origine d'un accident.

- 4) Retirer les écrous de roue et la roue.



65J4033

jusqu'à ce que la roue appuie contre le moyeu.



54G116

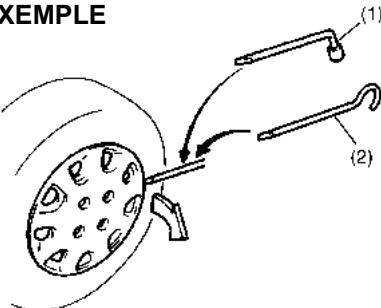
**Couple de serrage des écrous de roue  
85 Nm (8,7 kg-m, 62,7 lb-ft)**

- 7) Abaisser le cric et serrer complètement les écrous avec une clé dans un ordre numérique tel que décrit dans l'illustration.

- 5) Nettoyer toute trace de boue ou de saleté des surfaces de la roue (1), du moyeu (2), de la partie filetée (3) et de la surface des écrous de roue (4) avec un chiffon propre. Nettoyer soigneusement le moyeu ; il peut être très chaud si le véhicule vient de rouler.
- 6) Installer la nouvelle roue et reposer les écrous de roue avec leurs extrémités coniques orientées vers la roue. Serrer tout d'abord tous les écrous à la main

**AVERTISSEMENT**

Utiliser les écrous de roue d'origine et les serrer au couple prescrit dès que possible après avoir changé la roue. Si les écrous de roue ne sont pas les bons ou s'ils sont mal serrés, ils risquent de se desserrer et de se détacher, ce qui pourrait être à l'origine d'un accident. Si on ne dispose pas d'une clé dynamométrique, faire contrôler le couple de serrage des écrous de roue par un concessionnaire SUZUKI agréé.

**Disque enjoliveur (si le véhicule en est équipé)****EXEMPLE**

60G309

(1) ou (2) Outil à bout plat

Votre véhicule est pourvu de deux outils, un renfort de roue et une manivelle de cric et l'un d'entre eux comprend une extrémité plate.

Utiliser l'outil à bout plat pour retirer le disque enjoliveur de roue comme illustré ci-dessus.

**EXEMPLE**

54P000803

Installer le capot de roue complet de manière à ne pas recouvrir ni obstruer la soupape d'air.

### Kit de réparation des crevaisons (si le véhicule en est équipé)

Le kit de réparation des crevaisons se trouve dans le compartiment à bagages. Consulter «COMPARTIMENT A BAGAGES» dans la section «TABLE DES MATIERES ILLUSTREE».

#### ! AVERTISSEMENT

Le non-respect des consignes d'utilisation du kit de réparation des crevaisons fournies dans cette section peut entraîner un risque accru de perte de contrôle et d'accident.

Lire attentivement et respecter les consignes figurant dans cette section.

#### IMPORTANT

Ce kit de réparation des crevaisons ne peut pas être utilisé dans les cas suivants. Consulter un concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

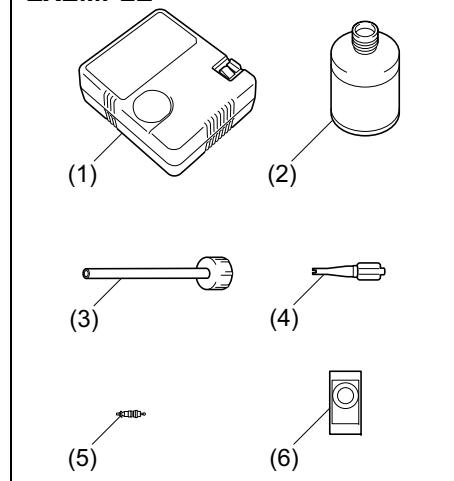
- Pneu dont la bande de roulement est coupée ou percée sur approximativement plus de 4 mm.
- Pneu dont le flanc est entaillé.
- Pneu très endommagé pour avoir roulé à plat ou avec une pression de gonflage beaucoup trop basse.
- Talon de pneu complètement délogé de la jante.
- La jante est endommagée.

Le kit de réparation de crevaison permet d'effectuer un dépannage en cas de crevaison mineure causée par un clou ou une vis planté(e) dans la bande de roulement du pneu.

La réparation n'est que provisoire et il ne faut pas enlever le clou ou la vis.

#### Composition du kit de réparation des crevaisons

##### EXEMPLE



81P70030

- (1) Compresseur d'air
- (2) Flacon de produit d'étanchéité
- (3) Durite de remplissage
- (4) Extracteur d'insert de soupape
- (5) Insert de soupape  
(pièce de rechange)
- (6) Etiquette de limitation de vitesse

## AVERTISSEMENT

**Le produit d'étanchéité du kit de réparation des crevaisons est toxique. Il ne doit pas être ingéré, ni mis en contact avec la peau ou les yeux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Boire beaucoup d'eau (si possible, avec des granulés de charbon médicinal) et consulter un médecin immédiatement. En cas de contact du produit d'étanchéité avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire et consulter un médecin. Se laver soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.**

## AVIS

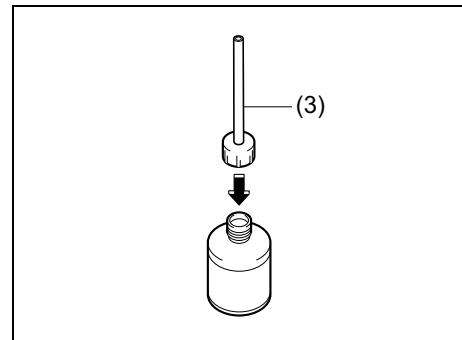
**Remplacer le produit d'étanchéité avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette du flacon. Pour acheter un nouveau flacon de produit d'étanchéité, s'adresser à votre concessionnaire SUZUKI.**

## Réparation d'urgence

- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure. Engager fermement le frein de stationnement et mettre le levier de changement de vitesse en position «R» (Marche arrière) si le véhicule est équipé d'une boîte-pont manuelle/d'un changement de vitesse automatique ou en position «P» (Stationnement) si le véhicule est équipé d'une boîte CVT.  
Allumer les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.  
Placer des cales sous la roue diagonalement opposée à la roue réparée.
- 2) Préparer le flacon de produit d'étanchéité (2) et le compresseur puis bien agiter le flacon.

### NOTE :

*Bien agiter le flacon avant d'y visser la durite de remplissage.*

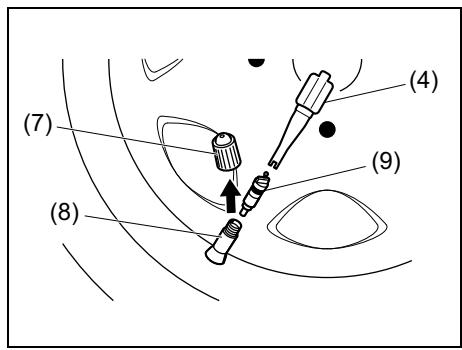


81PN118

- 3) Visser la durite de remplissage (3) sur le flacon en perçant la capsule interne.

### NOTE :

*Visser la durite de remplissage sans retirer le bouchon intérieur du flacon.*

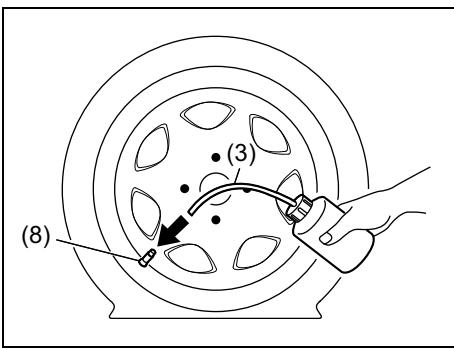


81PN153

- 4) Enlever le capuchon de valve (7) de la valve du pneu (8). Dévisser l'insert de soupape (9) en utilisant l'extracteur d'insert de soupape fourni (4). Placer l'insert de soupape (9) sur une surface propre pour pouvoir être réutilisé.

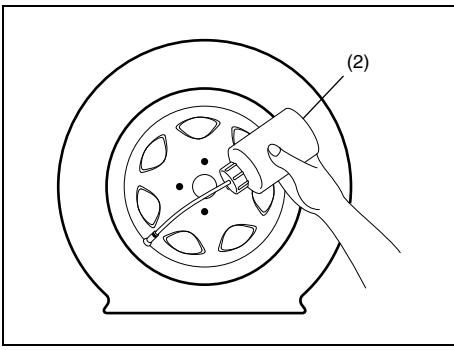
### AVERTISSEMENT

L'insert de soupape risque de sauter s'il reste de l'air dans le pneu. Faire preuve de prudence en retirant l'insert de soupape.



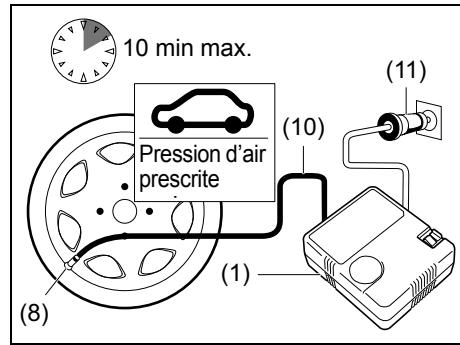
81PN248

- 5) Retirer le bouchon de la durite de remplissage (3) et insérer la durite de remplissage dans la valve du pneu (8).



63J349

- 6) Maintenir le flacon (2) à l'envers et le pomper afin de verser la totalité du flacon (liquide d'étanchéité) dans le pneu. Ensuite, extraire la durite de remplissage et revisser fermement l'insert de soupape dans la valve du pneu. Si l'insert de soupape est sale ou a disparu, utiliser l'insert de soupape de rechange fourni.



81PN120

- 7) Visser le flexible d'air (10) du compresseur (1) à la valve du pneu (8). Brancher la fiche (11) sur la prise accessoire. Pour un véhicule à boîte manuelle ou à transmission automatique, passez de «R» (marche arrière) à «N» (point mort). Mettre le moteur en marche. Mettre le compresseur en marche. Gonfler le pneu à la pression d'air prescrite.

**AVERTISSEMENT**

**Ne pas rester près du pneu pendant qu'on le gonfle. Il y a toujours un risque que le pneu éclate.**

**AVIS**

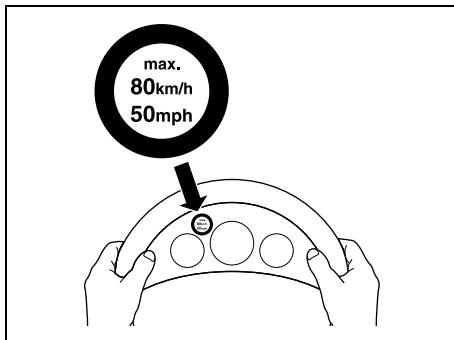
**Ne pas laisser le compresseur en marche sans interruption plus de 10 minutes. Il risquerait de surchauffer.**

Si le pneu ne peut pas être gonflé à la pression d'air requise dans un délai de 5 minutes, déplacer le véhicule de quelques mètres de l'arrière vers l'avant pour répartir le produit d'étanchéité sur l'ensemble du pneu. Puis, essayer à nouveau de gonfler le pneu.

S'il est toujours impossible de gonfler la pneu à la pression d'air requise, celui-ci est sans doute gravement endommagé. Dans ce cas, il n'est pas possible de colmater la déchirure avec le kit de réparation de crevaison. Consulter un concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

**NOTE :**

*Si le pneu est trop gonflé, laisser de l'air s'échapper en desserrant la vis du flexible d'air.*



81PN249

- 8) Coller dans le champ de vision du conducteur l'étiquette de limitation de vitesse du compresseur d'air.
- 9) Immédiatement après avoir gonflé le pneu à la pression d'air requise, rouler le véhicule sur une courte distance. Rouler prudemment et lentement, sans dépasser 80 km/h (50 mph).
- 10) Rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUZUKI ou l'atelier de réparation de pneus le plus proche.

**AVERTISSEMENT**

**Ne pas coller l'étiquette de limitation de vitesse sur l'airbag. Ne pas la coller sur les témoins d'alerte ou sur le compteur de vitesse.**

11) Après avoir roulé pendant 10 km (6 miles), contrôler la pression du pneu à l'aide du manomètre du compresseur. Si le manomètre indique plus de 130 kPa (1,3 bar), la réparation provisoire a réussi. Par contre, si la pression d'air indiquée est inférieure à la pression de gonflage prescrite, il faut regonfler le pneu jusqu'à la pression prescrite. Si la pression des pneus tombe en-dessous de 130 kPa (1,3 bar), l'agent colmatant du kit de réparation des crevaisons n'assure pas une étanchéité suffisante. Ne pas rouler dans cet état. Contacter un concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

**AVERTISSEMENT**

**Vérifier la pression des pneus et s'assurer que la réparation d'urgence a réussi après avoir roulé pensant 10 km (6 miles).**

### AVIS

Faire changer le pneu chez le concessionnaire SUZUKI le plus proche. Lorsque vous réutilisez le pneu réparé, s'adresser à un atelier de réparation de pneus.

La roue peut être réutilisée après avoir essuyé complètement le produit d'étanchéité avec un chiffon afin d'éviter toute rouille, cependant le capteur de contrôle du système de valve du pneu et de la pression des pneus (TPMS) (si le véhicule en est équipé) doit être renouvelé.

Pour la mise au rebut des flacons de produit d'étanchéité, les donner à un concessionnaire SUZUKI ou respecter la réglementation locale en matière de déchets.

Après avoir utilisé le flacon de produit d'étanchéité, se procurer un nouveau flacon auprès d'un concessionnaire SUZUKI.

### Utilisation d'un compresseur pour gonfler un pneu

- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure. Engager à fond le frein de stationnement et placer le levier de vitesse en position «P» (stationnement) si le véhicule est pourvu d'une boîte CVT ou, pour une boîte-pont manuelle ou un changement de vitesse automatique, en position «R» (marche arrière).
- 2) Sortir le compresseur.
- 3) Dévisser le capuchon de valve de la valve du pneu.
- 4) Raccorder le flexible d'air du compresseur à la valve du pneu.
- 5) Brancher le cordon électrique du compresseur dans la prise accessoire du véhicule. Pour un véhicule à boîte manuelle ou à transmission automatique, passez de «R» (marche arrière) à «N» (point mort). Mettre le moteur en marche. Mettre le compresseur en marche. Gonfler le pneu à la pression d'air prescrite.

### AVIS

Ne pas laisser le compresseur en marche plus de 10 minutes. Il risquerait de surchauffer.

### Instructions pour démarrage par batterie de secours

#### AVERTISSEMENT

- Ne jamais effectuer de démarrage forcé sur une batterie au plomb qui est apparemment gelée. Des batteries dans cette condition peuvent exploser.
- Au raccordement des câbles de connexion ne toucher ni les poulies, ni les courroies ou les ventilateurs avec ces câbles ou avec les mains.
- Les batteries au plomb dégagent de l'hydrogène qui est un gaz inflammable. N'approcher aucune flamme et ne générer aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne jamais fumer à proximité d'une batterie.
- Si la batterie de secours utilisée pour le démarrage par batterie de secours est montée dans un autre véhicule, vérifier que les deux véhicules ne soient pas en contact.
- Si la batterie au plomb se décharge fréquemment sans raison apparente, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

(suite)

## ⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Pour éviter de vous blesser ou d'endommager votre véhicule ou la batterie, suivre les instructions suivantes en matière de démarrage d'appoint.

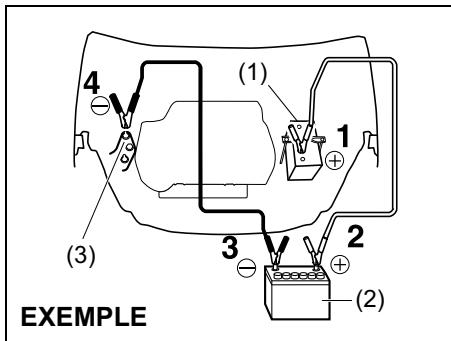
En cas de doute, ne pas hésiter à faire appel aux services d'un dépanneur professionnel.

## AVIS

Ce véhicule ne doit pas être mis en route en le poussant ou en le remorquant. Cette méthode peut se traduire par la détérioration définitive du convertisseur catalytique. Si la batterie est faible ou à plat, démarrer à l'aide de câbles de connexion.

- N'utiliser que des batteries au plomb de 12 volts pour démarrer votre véhicule avec une batterie de secours. Installer la batterie de secours de 12 volts au plomb chargée près du véhicule de sorte que les câbles de connexion puissent être raccordés. Lors de l'utilisation d'une batterie installée sur un autre véhicule, vérifier que les deux véhicules ne se touchent pas. Engager le frein de stationnement à fond sur les deux véhicules.

- Mettre hors service tous les accessoires du véhicule sauf ceux qui sont nécessaires à la sécurité (par exemple les phares ou les feux de détresse)



54P000804

- Brancher les câbles de connexion de la manière suivante :

- Raccorder l'une des extrémités du premier câble de connexion à la borne positive (+) de la batterie déchargée (1).
- Raccorder l'autre extrémité à la borne positive (+) de la batterie de secours (2).
- Raccorder l'une des extrémités du deuxième câble de connexion à la borne négative (-) de la batterie de secours (2).
- Effectuer le dernier raccord à une grosse pièce métallique non peinte du moteur du véhicule (un support

de fixation du moteur (3) par exemple) dont la batterie est déchargée (1).

## ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais raccorder directement le câble de connexion à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine d'explosion.

## ⚠ ATTENTION

Raccorder correctement le câble de connexion au support de fixation du moteur. Si le câble de connexion se débranche à cause de vibrations au démarrage du moteur, il risque de se coincer dans les courroies d'entraînement.

- Si la batterie de secours utilisée est montée sur un autre véhicule, mettre en route le moteur de ce dernier. Laisser le moteur tourner à régime modéré.
- Mettre en route le moteur du véhicule dont la batterie est à plat.
- Débrancher les câbles de connexion en procédant dans l'ordre inverse exact de leur raccordement.

### Remorquage

Pour faire remorquer le véhicule, contacter un service de dépannage professionnel. Le concessionnaire est à même de fournir toutes les instructions de remorquage nécessaires.

#### AVERTISSEMENT

**Pour les véhicules équipés du mode d'assistance de freinage à double caméra, si votre véhicule est tracté avec le moteur allumé, appuyer sur le contacteur d'assistance de freinage à double caméra OFF pour désactiver cette fonction. Dans le cas contraire, si le système est activé, cela peut générer des accidents inattendus.**

#### AVIS

**Respecter les instructions suivantes lorsque vous tractez votre véhicule.**

- Pour éviter toute détérioration du véhicule pendant le remorquage, utiliser l'équipement approprié et procéder comme indiqué.
- A l'aide du crochet de châssis, remorquer votre véhicule sur des routes pavées pour de courtes distances à faible vitesse.

### Boîte CVT des véhicules à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte CVT peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, s'assurer que le frein de stationnement est relâché.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant sur un chariot.

#### AVIS

**Remorquer le véhicule roues avant au sol risque d'endommager la boîte CVT.**

### Boîte-pont manuelle de type à 2 roues motrices (2WD) ou Changement de vitesse automatique

Les véhicules ayant une boîte-pont manuelle ou un changement de vitesse automatique peuvent être tractés en utilisant une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, s'assurer que le frein de stationnement est relâché.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant au sol sous réserve que la direction et la transmission sont en bon état. Avant de remorquer, vérifier que la

boîte de vitesses soit au point mort, que le volant soit déverrouillé (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir - la clé de contact doit être en position «ACC») (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir - le mode d'allumage est sur ACC), et que le volant est fixé en place à l'aide d'une dispositif d'attache conçu spécialement pour la procédure de remorquage.

#### AVIS

**La colonne de direction n'est pas suffisamment résistante pour résister aux chocs transmis par les roues avant pendant le remorquage. Toujours déverrouiller le volant avant de remorquer le véhicule.**

**AVIS**

Après avoir mis le levier de changement de vitesse automatique en position «N», toujours vérifier que témoin de rapport engagé dans le combiné d'instruments affiche la position «N» afin de s'assurer que la boîte-pont est désengagée.

Si la boîte-pont ne peut pas être mise au point mort, tourner la clé de la position «LOCK» à la position «ON» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON, placer le levier de changement de vitesse automatique de «N» à «D», «M» ou «R», puis à nouveau sur «N». Puis amener le contacteur d'allumage de la position «ON» à la position «VERROUILLAGE» ou appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) du mode d'allumage. Ces procédures peuvent aider à mettre la boîte-pont au point mort. Si la boîte-pont ne peut toujours pas être mise au point mort, vous ne pouvez pas tracter le véhicule sans utiliser un chariot de remorquage.

**4 roues motrices (4WD)**

Le véhicule doit être remorqué en respectant l'une des conditions suivantes :

- 1) Quatre roues reposant sur le plateau d'une dépanneuse.
- 2) Roues avant ou arrière levées, les autres roues reposant sur un chariot.

**Panne du moteur :  
Le démarreur ne fonctionne pas**

- 1) Essayer de placer le contacteur d'allumage en position «START» ou d'appuyer sur le contacteur du moteur pour passer en mode d'allumage «START» avec les phares allumés pour tester la batterie au plomb. Si le faisceau des phares est extrêmement faible ou si ceux-ci s'éteignent, soit la batterie au plomb est à plat, soit le contact aux bornes de batterie est insuffisant. Recharger la batterie au plomb ou rétablir le contact correct des bornes de batterie si nécessaire.
- 2) Si les phares s'allument, vérifier les fusibles. Si la cause de la panne n'est pas évidente, il peut y avoir un grave problème électrique. Faire réviser le véhicule par votre concessionnaire SUZUKI agréé.

### Panne du moteur : Moteur noyé

#### (Véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

Si le moteur est noyé d'essence, il peut être difficile à démarrer. Le cas échéant, enfoncez la pédale de l'accélérateur à fond pendant l'actionnement du moteur.

- Ne pas actionner le moteur de démarreur pendant plus de 12 secondes.

#### (Véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

Si le moteur est noyé d'essence, il peut être difficile à démarrer. Le cas échéant, enfoncez la pédale de l'accélérateur à fond pendant l'actionnement du moteur.

- Ne pas actionner le moteur de démarreur pendant plus de 12 secondes.

#### NOTE :

*Si le moteur refuse de démarrer, le moteur de démarreur s'arrête automatiquement après quelques secondes. Après l'arrêt automatique du moteur de démarreur, ou s'il y a une anomalie dans le système de démarrage du moteur, le moteur de démarreur ne fonctionne uniquement que si on maintient pressé le contacteur du moteur.*

### Panne du moteur : Surchauffe

Si les conditions de conduite sont particulièrement difficiles, le moteur risque de surchauffer. Si le témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur s'allume pour indiquer une surchauffe lorsque vous roulez :

- 1) Couper la climatisation si le véhicule en est équipé.
- 2) Garer le véhicule dans un endroit sûr.
- 3) Laisser le moteur tourner à la vitesse de ralenti normale pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin d'alerte de température élevée de liquide de refroidissement du moteur s'éteigne.

#### AVERTISSEMENT

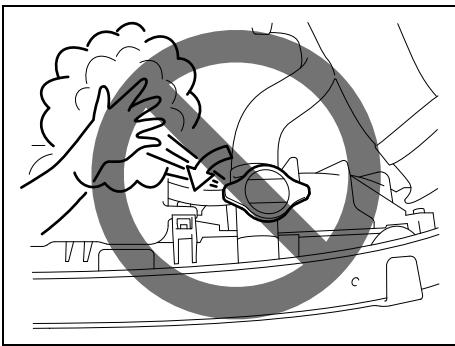
**Si de la vapeur s'échappe ou suinte du véhicule, garer celui-ci dans un endroit sûr et couper immédiatement le moteur pour le laisser refroidir. Ne pas ouvrir le capot tant qu'il y a de la vapeur. Quand la vapeur ne s'échappe plus ou ne se fait plus entendre, ouvrir le capot et vérifier si le liquide de refroidissement est toujours en ébullition. Si le liquide de refroidissement bout toujours, attendre pour continuer.**

Si le témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur ne s'éteint pas :

- 1) Couper le moteur et vérifier si la courroie de la pompe à eau et ses poulies ne sont pas endommagées ou ne patinent pas. Si une anomalie est décelée, la corriger.
- 2) Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si elle s'avère inférieure à la ligne «LOW», vérifier le radiateur, la pompe à eau, les durites du radiateur et de chauffage pour détecter toute fuite. Si une fuite susceptible de provoquer une surchauffe est décelée, ne pas allumer le moteur tant que les problèmes n'ont pas été corrigés.
- 3) Si aucune fuite n'a pu être mise en évidence, ajouter du liquide de refroidissement dans le réservoir et dans le radiateur si nécessaire (consulter «Liquide de refroidissement du moteur» dans la section «CONTROLES ET ENTRETIEN»).

#### NOTE :

*En cas de surchauffe du moteur et de doute quant à l'attitude à adopter à cet égard, contacter un concessionnaire SUZUKI.*



79J007

**AVERTISSEMENT**

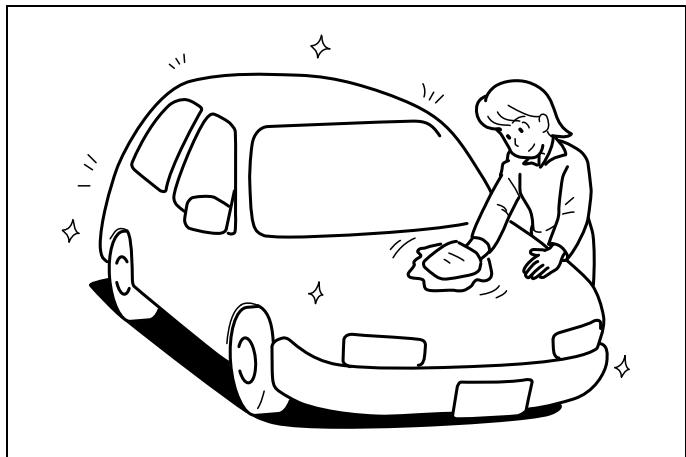
- Ne pas retirer le bouchon du radiateur (ou le bouchon de dégazage du réservoir dans le cas d'un moteur diesel) tant que la température de l'eau est toujours élevée ; du liquide et de la vapeur bouillants risquent de gicler sous l'effet de la pression. Ne dévisser ce bouchon que lorsque la température du liquide de refroidissement a suffisamment baissé.
- Pour éviter tout accident corporel, ne pas approcher les mains, des vêtements ou des outils du ventilateur de refroidissement du moteur et du ventilateur de climatisation (si le véhicule en est équipé). Ces ventilateurs électriques peuvent se mettre automatiquement en marche sans prévenir.

# SERVICES DE FORTUNE

# MEMO

## ENTRETIEN EXTERIEUR

Protection contre la corrosion .....	9-1
Nettoyage du véhicule .....	9-2



60G412

## Protection contre la corrosion

Le véhicule doit être protégé de la corrosion par des mesures appropriées. Les instructions suivantes sont des conseils d'entretien du véhicule pour le protéger contre la corrosion. Les lire attentivement et les suivre rigoureusement.

## Informations importantes à propos de la corrosion

### Causes communes d'une corrosion

- 1) Accumulation de sel, des saletés, de humidité ou des produits chimiques dans des zones difficiles d'accès du soubassement de carrosserie ou du châssis du véhicule.
- 2) Erafures, rayures et dégâts divers des surfaces métalliques traitées ou peintes à la suite d'accidents mineurs ou de abrasions de gravillons et de pierres.

### Conditions ambiantes aggravant la corrosion

- 1) Le sel, les produits chimiques antipousssières, l'air marin ou la pollution industrielle sont des facteurs d'aggravation de la corrosion des métaux.
- 2) Une forte humidité ambiante accélère le processus de corrosion surtout lorsque la température avoisine zéro.

- 3) L'humidité dans certaines zones du véhicule risque, à long terme, de favoriser la corrosion même si le reste du véhicule est parfaitement sec.
- 4) Les températures élevées entraînent une corrosion accélérée à des pièces du véhicule qui ne sont pas suffisamment ventilées pour permettre un séchage rapide.

Ces informations montrent combien il est nécessaire de toujours maintenir toujours le véhicule (en particulier le soubassement de carrosserie) en parfait état de propreté et aussi sec que possible. De plus, il est tout aussi important de remédier rapidement à tout dégât de la peinture ou des couches protectrices.

## Comment éviter la corrosion

### Laver fréquemment votre véhicule

La meilleure façon de préserver le fini du véhicule et d'éviter la corrosion est de le laver régulièrement.

Laver votre véhicule au moins une fois pendant l'hiver et une fois immédiatement à la fin de l'hiver. Maintenir toujours le véhicule, en particulier le bas de caisse, en parfait état de propreté et aussi sec que possible.

Si le véhicule est utilisé fréquemment sur des routes salées, le laver au moins une fois par mois pendant l'hiver. Si vous vivez près de la mer, votre véhicule doit être lavé

au moins une fois par mois tout au long de l'année.

Pour les instructions de lavage, voir la section «Nettoyage du véhicule».

### Retirer tous les dépôts de corps étrangers

Les corps étrangers comme sel, produits chimiques, huile ou goudron, sève d'arbre, excréments d'oiseaux et retombées industrielles risquent d'altérer le fini du véhicule s'ils restent sur les surfaces peintes. Retirer ces types de dépôts aussi vite que possible. En cas de difficulté à les éliminer, utiliser un produit du nettoyage. Vérifier auparavant que le type de produit utilisé n'attaque pas la peinture et qu'il est bien prévu pour l'usage auquel on le destine. Bien suivre les instructions du fabricant lors de l'utilisation de ces produits de nettoyage spéciaux.

### Réparer tout dégât de la finition

Inspecter attentivement votre véhicule pour repérer tout dégât au niveau des surfaces peintes. En cas d'éraflure ou de rayure, effectuer immédiatement les retouches nécessaires pour prévenir toute formation de la rouille. Si les éraflures ou les rayures mettent le métal à nu, les réparations doivent être effectuées par un carrossier qualifié.

### Maintenir l'habitacle et le compartiment à bagages en parfait état de propreté

Humidité, saleté ou boue risquent de s'accumuler sous les tapis de sol et de favoriser la corrosion. Vérifier de temps à autre que cette partie du véhicule est propre et sèche. Effectuer des contrôles plus fréquents si le véhicule est utilisé hors route ou par temps humide.

Certains cargaisons comme produits chimiques, engrais, produits de nettoyage, sel etc... sont particulièrement corrosives par nature. Ne les transporter que dans des conteneurs étanches. S'ils sont renversés ou répandus en cas de fuite, nettoyer et sécher immédiatement la zone.

### Garer le véhicule dans un endroit sec et bien aéré

Ne pas garer le véhicule dans un endroit humide et mal aéré. Si vous nettoyez souvent votre véhicule dans le garage et si vous l'y garez encore humide, votre garage pourrait être humide. Une humidité élevée dans le garage peut provoquer ou favoriser la formation de la corrosion. Un véhicule humide peut rouiller même dans un garage chauffé si l'aération est insuffisante.

### AVERTISSEMENT

**Ne pas appliquer de couche d'apprêt ou de couche d'antiroille supplémentaire sur ou autour des pièces du système d'échappement comme convertisseur catalytique, et tuyau d'échappement. Un incendie risque de se déclencher par surchauffe du matériau.**

### Nettoyage du véhicule



76G044S

### AVERTISSEMENT

**Lors du nettoyage de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule, ne pas utiliser de solvants inflammables tels que des diluants à vernis-laque, de l'essence ou du benzène. De plus, ne pas utiliser de produits nettoyants tels que des agents de blanchiment et des détergents ménagers agressifs. Ces produits peuvent causer un risque de blessures corporelles ou de détérioration du véhicule.**

### AVERTISSEMENT

**Sur les modèles équipés du système ENG A-STOP, une batterie lithium-ion se trouve sous le siège du passager avant. La batterie ne doit en aucun cas être mouillée. Ceci pourrait entraîner un risque d'incendie, d'électrocution ou encore un endommagement de la batterie.**

### Nettoyage de l'intérieur

#### Garnissage en vinyle

Préparer une solution d'eau chaude et de savon ou de détergent neutre. Appliquer la solution sur le vinyle à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et laisser agir pendant quelques minutes.

Essuyer ensuite les surfaces avec un chiffon propre humide pour enlever toute saleté et reste de solution savonneuse. Si de la saleté se trouve toujours sur la surface, recommencer cette procédure.

#### Garnissage en tissu

Retirer les saletés avec un aspirateur. Se servir d'une solution savonneuse diluée et éliminer les taches en frottant avec un chiffon imprégné de la solution. Pour éliminer les restes de solution savonneuse, frotter à nouveau les mêmes zones avec un chiffon imprégné d'eau. Répéter ces opérations jusqu'à l'élimination totale des taches ou utiliser éventuellement un produit d'entretien spécial pour les tissus disponible dans le commerce pour les faire disparaître. Avec les produits de nettoyage pour tissu, bien respecter les instructions et les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit.

#### Garnissage en cuir

Retirer les saletés avec un aspirateur. Pour éliminer la saleté, utiliser un chiffon doux et propre imbibé d'une solution de savon doux ou de savon pour sellerie. Pour retirer les restes de solution savonneuse, frotter encore une fois les mêmes surfaces avec un chiffon doux simplement imprégné d'eau. Essuyer les zones avec un chiffon doux et sec. Répéter ces opérations jusqu'à l'élimination totale des taches ou de la saleté, ou utiliser éventuellement un produit d'entretien spécial pour les cuirs disponible dans le commerce pour les faire disparaître. Avec les produits de nettoyage pour cuir, bien respecter les instructions et les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit. Ne pas utiliser de produits de nettoyage de type solvants, ni de produits abrasifs.

#### NOTE :

- *Pour que le garnissage en cuir conserve un bel aspect, il faut le nettoyer au moins deux fois par an.*
- *Si le garnissage en cuir est mouillé, l'essuyer immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux. Si on laisse l'eau pénétrer dans le cuir, celui-ci durcit et se racornit.*
- *Par temps ensoleillé, garer le véhicule à l'ombre ou le protéger en utilisant un pare-soleil. Si le garnissage en cuir est exposé au soleil de manière prolongée, celui-ci se décolore et se racornit.*

- Comme toute matière naturelle, le cuir présente un grain irrégulier, la peau de vache est naturellement tachetée. Cela n'affecte nullement la résistance et la durabilité de ce cuir.*

### Ceintures de sécurité

Nettoyer les ceintures de sécurité avec une solution savonneuse diluée dans de l'eau. Ne jamais se servir d'agents de blanchiment ou de teinture sur les ceintures de sécurité. Ils peuvent abîmer le tissu des ceintures de sécurité.

### Tapis de sol en vinyle

Les saletés ordinaires peuvent être nettoyées avec de l'eau et du savon doux. Utiliser une brosse pour faciliter le nettoyage. Après avoir éliminé toute poussière, rincer soigneusement le tapis à l'eau et le faire sécher à l'ombre.

### Moquettes

Retirer au maximum les saletés et les dépôts de terre avec un aspirateur. Se servir d'une solution savonneuse diluée et éliminer les taches en frottant avec un chiffon imprégné de la solution. Pour éliminer les restes de solution savonneuse, frotter à nouveau les mêmes zones avec un chiffon imprégné d'eau. Répéter ces opérations jusqu'à l'élimination totale des taches ou utiliser éventuellement un produit d'entretien spécial pour les moquettes disponible dans le commerce pour les faire disparaître. Avec les produits de nettoyage pour

les moquette, bien respecter les instructions et les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit.

### Tableau et console de bord

Retirer les saletés avec un aspirateur. Enlever délicatement la poussière avec un chiffon propre légèrement humidifié. Répéter plusieurs fois pour enlever toute la saleté.

### AVIS

**Ne pas utiliser de produits chimiques contenant du silicone pour essuyer les composants électriques comme par exemple le système de climatisation, le système audio, le système de navigation ou d'autres contacteurs. Cela peut endommager les composants.**

### AVIS

- Les liquides tels que des liquides aromatiques, des boissons gazeuses ou des jus risquent de causer une décoloration et des fissures, des plis sur les pièces et textiles à base de résine. Essuyez-les immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux.**
- Ne laissez pas des produits en cuir coloré, des fourrures ou des produits en vinyle, etc. dans votre véhicule pour des périodes prolongées. Cela pourrait provoquer une décoloration ou une détérioration intérieure.**

### Nettoyage de l'extérieur

### AVIS

**Il est essentiel que les surfaces extérieures du véhicule soient toujours propres et dépourvues de saleté. Dans le cas contraire, la peinture risque de se ternir sans compter qu'une formation de rouille peut se produire sur divers éléments de la carrosserie du véhicule.**

## ENTRETIEN EXTERIEUR

### Entretien des jantes en aluminium

NOTE :

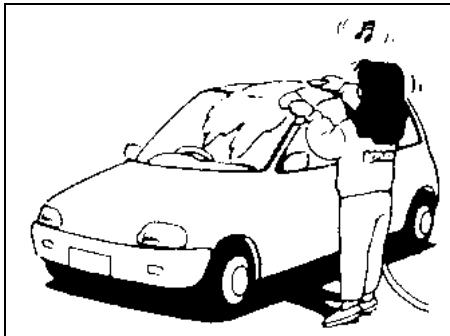
- Ne pas utiliser un détergent acide ou alcalin ou un nettoyant contenant du pétrole pour nettoyer les jantes en aluminium. Ces types de produits laisseraient subsister des taches, des décolorations ou des craquelures permanentes sur le fini des surfaces et endommageraient les capuchons centraux.
- Ne pas la frotter à la brosse de chien-dent ou avec un savon contenant un abrasif. Cela endommagerait le fini de surface.

### Lavage

#### AVERTISSEMENT

- Ne jamais laver ou passer de la cire sur le véhicule quand le moteur est en marche.
- Pour nettoyer le bas de caisse et l'intérieur des ailes où se trouvent de nombreuses arêtes coupantes, porter des gants et une chemise à manches longues pour vous protéger les mains et les bras de tout risque de coupure.
- Après avoir lavé le véhicule, s'assurer soigneusement que les freins aient conservé leur efficacité avant de prendre le volant.

### Lavage à la main



60B212S

Lors du nettoyage du véhicule, le garer dans un lieu non directement exposé aux rayons du soleil et suivre les instructions ci-dessous :

- 1) Rincer le bas de caisse et les passages de roue à l'aide d'eau sous pression pour enlever boue et débris. Rincer abondamment.

#### AVIS

Lors du lavage du véhicule :

- Eviter d'utiliser directement de la vapeur ou de l'eau chaude à plus de 80 °C (176 °F) sur les pièces en plastique.
- Pour éviter tout dégât des pièces composant le moteur, ne pas projeter de l'eau sous pression dans le compartiment moteur.

- 2) Rincer la carrosserie pour désincuruster la saleté. Retirer les saletés et les boues collées à la carrosserie à l'eau courante. On peut aussi utiliser une éponge ou une brosse souple. Ne jamais utiliser un matériau dur qui risque de rayer la peinture ou le plastique. Ne pas oublier que les caches ou les lentilles de phares sont très souvent en plastique.

**AVIS**

**Pour éviter toute détérioration des surfaces peintes ou des parties en plastique, les nettoyer à grande eau. Suivre la procédure ci-dessus.**

- 3) Laver toute la carrosserie extérieure à l'aide d'un détergent neutre ou d'un produit de lavage automobile en utilisant une éponge ou un chiffon doux. Tremper souvent l'éponge ou le chiffon doux dans la solution savonneuse.

**AVIS**

**Bien respecter les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit de lavage automobile. Ne jamais utiliser de savons ou de produits ménagers puissants.**

- 4) Quand toute la saleté a été complètement nettoyée, rincer le détergent à l'eau courante.
- 5) Essuyer légèrement la carrosserie du véhicule avec une peau de chamois ou un chiffon humide et laisser sécher à l'ombre.
- 6) Inspecter attentivement la peinture pour repérer toute trace de détérioration. En cas de détérioration, la retoucher en suivant la procédure ci-dessous :

1. Nettoyer toutes les parties endommagées et laisser sécher.
2. Remuer la peinture et effectuer la retouche en déposant une couche fine de peinture à l'aide d'un petit pinceau.
3. Laisser la peinture sécher complètement.

#### Lavage dans une station de lavage automatique

**AVIS**

**Avant d'introduire le véhicule dans une station de lavage automatique, s'assurer que les diverses pièces de la carrosserie, comme les spoilers, ne risquent pas d'être endommagés. En cas de doute, demander conseil au technicien de la station de lavage.**

#### Lavage avec un nettoyeur haute pression

**AVIS**

**En cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression, veiller à ce que la buse reste suffisamment éloignée du véhicule.**

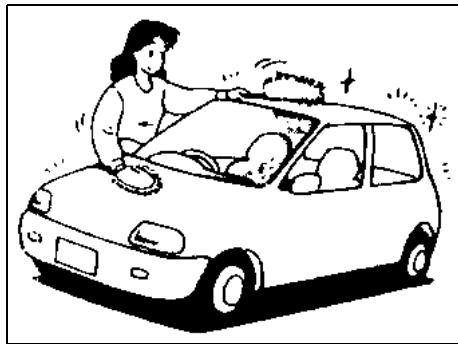
- Le fait de trop rapprocher la buse ou d'orienter la buse vers une ouverture de la calandre ou du pare-chocs etc. peut endommager et provoquer des dysfonctionnements de la carrosserie et des pièces du véhicule.
- Le fait de pointer la buse vers un caoutchouc d'étanchéité des vitres de porte, les portes et le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé) peut entraîner une pénétration de l'eau dans l'habitacle.

## **ENTRETIEN EXTERIEUR**

---

### **Polissage**

---



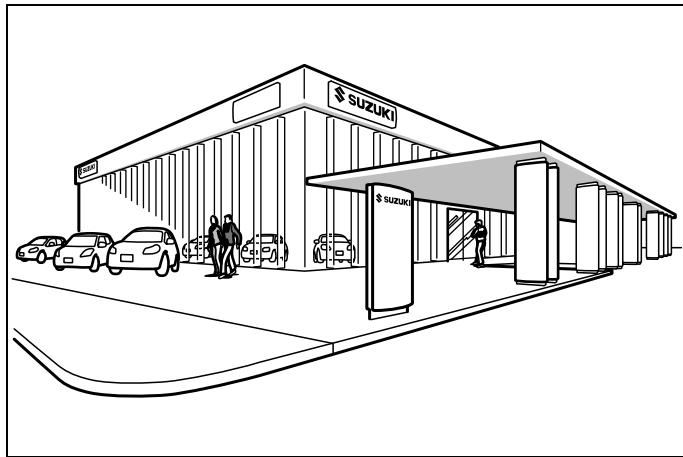
60B211S

Après avoir lavé le véhicule, il est conseillé d'utiliser un produit à base de cire et de le polir pour assurer une meilleure protection et une meilleure apparence de la peinture.

- N'utiliser que des cires et des pâtes à polir de bonne qualité.
- Respecter les précautions d'emploi par le fabricant lors de l'utilisation de cires et de pâtes à polir.

## INFORMATIONS GENERALES

Identification du véhicule ..... 10-1



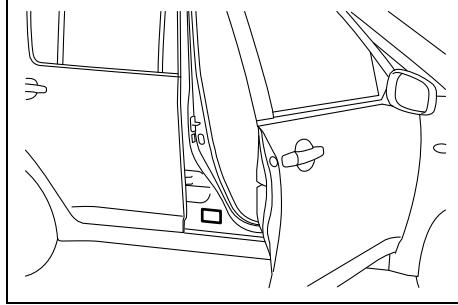
84MM01001

## INFORMATIONS GENERALES

### Identification du véhicule

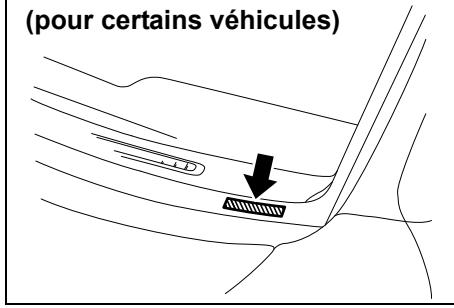
#### Numéro de série du châssis

##### EXEMPLE



75RM337

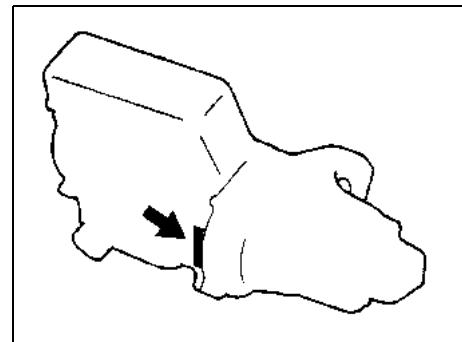
##### EXEMPLE (pour certains véhicules)



68LM101

Les numéros de série du châssis et/ou du moteur sont nécessaires à l'immatriculation du véhicule. Ils sont également utilisés par le concessionnaire pour passer une commande de pièces ou pour se référer à des instructions d'entretien spéciales. A chaque fois que vous consultez votre concessionnaire SUZUKI, ne pas oublier d'identifier le véhicule avec ce numéro. Si le numéro indiqué plus haut est difficile à lire, regarder aussi sur la plaque d'identification.

#### Numéro de série du moteur



60G128

Comme le montre le schéma, le numéro de série du moteur est estampillé sur le bloc-cylindre.

# CARACTERISTIQUES

**NOTE:**

*Les caractéristiques techniques sont sujettes à modification sans préavis.*

M/T : Boîte-pont manuelle                    2WD : 2 roues motrices  
 Boîte CVT : Boîte-pont à variation continue          4WD : 4 roues motrices

<b>ELEMENT : Dimensions</b>		<b>UNITE : mm (po.)</b>
Longueur totale		3700 (145,7)
Largeur totale	sans extensions de passage de roue	1660 (65,4)
	avec extensions de passage de roue	1690 (66,5)
Hauteur totale		1595 (62,8)
Empattement		2435 (95,9)
Voie	Avant	1460 (57,5)
	Arrière	2WD
		4WD
Garde au sol		180 (7,1)

## CARACTERISTIQUES

---

ELEMENT : Masse (poids)		UNITE : kg (lbs)	Modèle équipé d'un moteur K12C	Modèle équipé d'un moteur K12M
Poids à vide (poids)	M/T	2WD	810 – 870 (1786 – 1918)	815 – 845 (1797 – 1863)
		4WD	870 – 920 (1918 – 2028)	–
	Boîte CVT	2WD	865 – 895 (1907 – 1973)	860 – 880 (1896 – 1940)
	Changement de vitesse automatique	2WD	830 – 865 (1830 – 1907)	–
Masse totale du véhicule (poids)			1330 (2932)	
Poids maximum autorisé sous essieu	Avant		690 (1521)	
	Arrière		750 (1653)	

ELEMENT : Moteur		
Type	K12C	K12M (DOHC)
Nombre de cylindres	4	4
Alésage	73,0 mm (2,87 in.)	73,0 mm (2,87 in.)
Course	74,2 mm (2,92 in.)	71,5 mm (2,81 in.)
Cylindrée	1242 cm <sup>3</sup> (1242 cc, 75,8 cu.in)	1197 cm <sup>3</sup> (1197 cc, 73,0 cu.in)
Taux de compression	12,5 : 1	11,0 : 1

<b>ELEMENT : Partie électrique</b>			
Bougie d'allumage standard	Modèles avec moteur K12C	NGK ILZKR6F11	
	Modèles avec moteur K12M	NGK LKR6F-10	
Pile	Sans système ENG A-STOP		12 V 20 HR 45 Ah CCA 295 A 46B24 (JIS)
	avec système ENG A STOP	Batterie au plomb	12 V 20 HR 55 Ah CCA 450 A LN 1 (EN)
		Batterie au lithium-ion	Sans entretien*1
Fusibles	Voir la section «CONTROLES ET ENTRETIEN».		

\*1 Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie au plomb, contactez votre concessionnaire SUZUKI.

## CARACTERISTIQUES

---

ELEMENT : Phares		PIUSSANCE EN WATTS	N° D'AMPOULE	
Phare	Phare à halogène	12 V 60/55 W	H4	
	Phare DEL	LED	–	
Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)		12 V 19 W	H16	
Feu de position		12 V 5 W	W5W	
		LED	–	
Système des feux de jour (si le véhicule en est équipé)		12 V 13 W	P13W	
		LED	–	
Clignotant	Avant	12 V 21 W	WY21W	
	Arrière	12 V 21 W	WY21W	
Clignotant latéral		12 V 5 W	–	
		LED	–	
Feu arrière/feu stop		12 V 21/5 W	W21/5W	
		LED	–	
Feu stop surélevé		LED	–	
Feu de recul		12 V 16 W	W16W	
Eclairage de la plaque d'immatriculation		12 V 5 W	W5W	
Feu antibrouillard arrière (si le véhicule en est équipé)		12 V 21 W	W21W	
Eclairage intérieur	Avant	12 V 10 W	–	
	Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)	12 V 5 W	W5W	

<b>ELEMENT : Roues et pneus</b>	
Taille des pneus, avant et arrière	175/65R15 84H <sup>*1</sup> , 175/60R16 82H <sup>*1</sup>
Dimensions de la jante	Pneu 175/65R15 : 15X5J Pneu 175/60R16 : 16X5J
Pressions de gonflage	Pour la pression de gonflage des pneus, voir l'étiquette d'information sur les pneus collée au montant de la serrure de porte du conducteur.
Chaînes à neige conseillées (pour l'Europe)	Epaisseur radiale : 10 mm, épaisseur axiale : 10 mm
Pneus neige recommandés	175/65R15 <sup>*2</sup> ou 175/60R16 <sup>*2</sup>

\*1 Si vous ne pouvez pas préparer de pneus avec l'indice de charge et le symbole de vitesse prescrits, préparez des pneus avec un indice de charge et un symbole de vitesse supérieurs.

\*2 Lors de la préparation de pneus neige :

- Veiller à ce que les tailles, structures et capacités de charge des pneus soient identiques à celles des pneus installés à l'origine.
- Fixer les pneus neige sur les quatre roues.
- Garder à l'esprit que la vitesse maximum autorisée avec des pneus neige est normalement inférieure à celle avec les pneus installés à l'origine.

Contactez votre concessionnaire ou fournisseur SUZUKI pour de plus amples informations.

## CARACTERISTIQUES

---

ELEMENT : Carburant/lubrifiants et contenances autorisés (approximation)			
Carburant	2WD	Consulter la section «CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT».	32 L (7,0 Imp gal)
	4WD		30 L (6,6 Imp gal)
Huile moteur	Modèles avec moteur K12C	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 0W-16	3,3 L (5,8 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles avec moteur K12M	Classification : API SG, SH, SJ, SL, SM ou SN Viscosité : SAE 0W-20	3,1 L (5,5 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
Liquide de refroidissement du moteur	Modèles avec moteur K12C	M/T	4,0 L (7,0 Imp pt) (y compris le réservoir)
		Boîte CVT	4,2 L (7,4 Imp pt) (y compris le réservoir)
		Changement de vitesse automatique	«SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement Super (bleu)»
	Modèles avec moteur K12M	M/T	4,0 L (7,0 Imp pt) (y compris le réservoir)
		Boîte CVT	3,8 L (6,7 Imp pt) (y compris le réservoir)
			4,0 L (7,0 Imp pt) (y compris le réservoir)

<b>ELEMENT : Carburant/lubrifiants et contenances autorisés (approximation)</b>			
Huile de boîte-pont manuelle/ Huile pour changement de vitesse automatique		«SUZUKI GEAR OIL 75W»	1,5 L (2,6 Imp pt)
Liquide CVT		SUZUKI CVTF GREEN-2	5,73 L (10,1 Imp pt)
Huile de boîte de transfert	4WD	«SUZUKI GEAR OIL 75W-85»	0,41 L (0,7 Imp pt)
Huile de différentiel arrière	4WD	«SUZUKI GEAR OIL 75W-85»	0,85 L (1,5 Imp pt)
Liquide de frein		SAE J1703 ou DOT3	Remplir jusqu'au niveau d'huile approprié confor-mément aux instructions mentionnées dans la section «CONTROLE ET ENTRETIEN».

## CARACTÉRISTIQUES

# MEMO

**SUPPLEMENT**

Pour l'Australie .....	12-1
Pour les pays du Golfe .....	12-4
Pour le Chili et le Panama .....	12-6
Pour le Mexique .....	12-7
Pour Taïwan .....	12-8
Pour l'Argentine .....	12-9

## SUPPLEMENT

### Pour l'Australie

#### Date de construction

La date de construction est marquée sur la plaque d'identification du véhicule. La «Date de construction» correspond à l'année et le mois calendaire au cours desquels le châssis et les sous-ensembles du groupe motopropulseur sont assemblés et au cours desquels le véhicule est conduit ou sort des chaînes de fabrication.

#### Roue de secours à usage provisoire (roue de secours compacte)

TAILLE DES PNEUS	T135/70R15 99M
TAILLE DES JANTES	15 x 4T
PRESSION DE GONFLAGE A FROID	420 kPa (60 psi)

Les roues de secours provisoires montées sur ce véhicule doivent présenter une valeur de charge maximale d'au moins 775 kg ou un indice de charge «99» et un symbole de catégorie de vitesse au moins égal à «M» (130 km/h).

Toujours conduire avec précaution quand une roue de secours provisoire est montée sur le véhicule. Remonter les roues normales dès que possible.

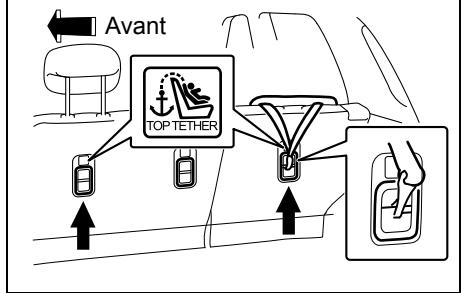
### Système de retenue pour enfant

#### AVERTISSEMENT

Les ancrages pour les systèmes de retenue pour enfant sont conçus pour résister aux seules charges imposées par des systèmes de retenue pour enfant correctement installés. Ne jamais les utiliser pour amarrer des ceintures de sécurité ou des sangles pour adultes ou pour fixer d'autres objets ou équipements dans le véhicule.

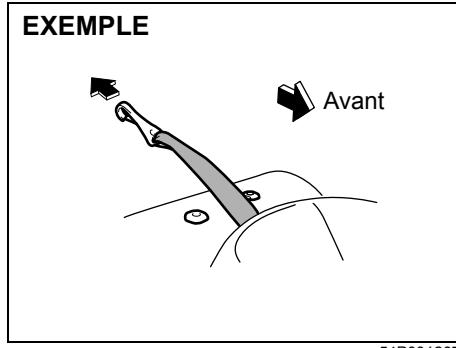
## Points d'ancrage de la sangle supérieure du système de retenue pour enfants

### EXEMPLE



Certains systèmes de retenue pour enfant requièrent l'utilisation d'une sangle supérieure. Les points d'ancrage de la sangle supérieure se trouvent aux endroits indiqués sur l'illustration. Le nombre de points d'ancrage de la sangle supérieure dans le véhicule dépend des spécifications du véhicule.

### EXEMPLE



Enlever l'appuie-tête avant de fixer la sangle supérieure. Après avoir fixé la sangle supérieure, remettre l'appuie-tête en place en prenant soin de passer la sangle en-dessous comme sur l'illustration.

Pour enlever la sangle supérieure, procéder dans l'ordre inverse des opérations ci-dessus.

Pour obtenir des détails concernant l'installation sécurisée d'un enfant à bord du véhicule, se reporter à la section «Ceintures de sécurité et appareils de retenue pour enfants» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

## siège de sécurité enfant dos à la route



### AVERTISSEMENT

**Ne pas utiliser un siège de sécurité enfant type dos à la route sur un siège protégé par un airbag placé devant ce siège.**

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas installer de système de retenue pour enfant du type dos à la route sur le siège du passager avant. Si l'airbag avant du passager vient à se gonfler, un enfant assis dans un système de retenue pour enfant de type dos à la route risque d'être gravement ou mortellement blessé. Avec ce type de système de retenue, le dos de l'enfant va se trouver trop près de l'airbag.

Si un système de retenue pour enfant de type face à la route doit obligatoirement être installé sur le siège du passager avant, reculer ce siège au maximum. Pour le détail concernant la manière d'installer un enfant dans ce type d'appareil, voir la partie «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### Signification des symboles d'airbag

#### EXEMPLE



72M00150

Cette étiquette peut éventuellement se trouver sur le pare-soleil.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS utiliser un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF placé en face, L'ENFANT risquerait de subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

### Avertissement concernant les ceintures de sécurité

Se conformer à cette consigne ainsi qu'aux instructions concernant la ceinture de sécurité dans ce manuel.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les ceintures de sécurité sont conçues pour agir sur la structure osseuse du corps et les sangles doivent, le cas échéant, passer d'une part sur le bassin ou à l'avant de celui-ci et d'autre part sur la poitrine et l'épaule; il faut éviter de porter la sangle abdominale d'une ceinture de sécurité sur le ventre.

- Les ceintures de sécurité doivent être aussi tendues que possible sans gêner le confort du passager afin d'assurer la protection pour laquelle elles sont conçues. Une ceinture détendue va considérablement réduire la protection apportée au passager.

(suite)

**⚠ AVERTISSEMENT**

(suite)

- Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter toute contamination des sangles par les pâtes à polir, les huiles et les produits chimiques et en particulier l'électrolyte de batterie. Pour nettoyer les sangles, utiliser une solution de savon doux et de l'eau. Changer toute ceinture de sécurité dont les sangles sont effilochées, sales ou détériorées.
- En cas d'impact sérieux, l'ensemble de ceintures de sécurité doit impérativement être changé, même si celui-ci ne présente aucun dégât apparent.
- Ne jamais boucler une ceinture de sécurité dont les sangles sont entortillées.
- Chaque ensemble de ceinture de sécurité ne doit être utilisé que par une seule personne à la fois; il est dangereux de boucler une ceinture de sécurité avec un enfant assis sur ses genoux.

**⚠ AVERTISSEMENT**

- L'usager ne doit procéder à aucune modification ou ajout risquant d'empêcher les dispositifs de réglage des ceintures de sécurité de tendre ces ceintures ou risquant d'empêcher le réglage de la tension des sangles des ceintures de sécurité.
- Voir les instructions relatives aux CEINTURES DE SECURITE dans ce manuel et régler la ceinture de sécurité de sorte que les sangles abdominales et épaulières des *ensembles de ceinture de sécurité* soient aussi serrées sur le corps qu'une position confortable le permet.

**Pour les pays du Golfe****Données techniques****1,2 L****Puissance maximum**

: 61kW/6000 tr/min

**Couple maxi** : 113Nm/4200 tr/min**Vitesse maxi** : 170 km/h (2WD M/T)

160 km/h (2WD CVT)

Lorsqu'un «*Ensemble de ceinture de sécurité*» comporte un «*Rétracteur de blocage et de réglage automatique de la longueur*» ou un «*Rétracteur de blocage d'urgence*».

### احتياطات في إعادة شحن البطارية

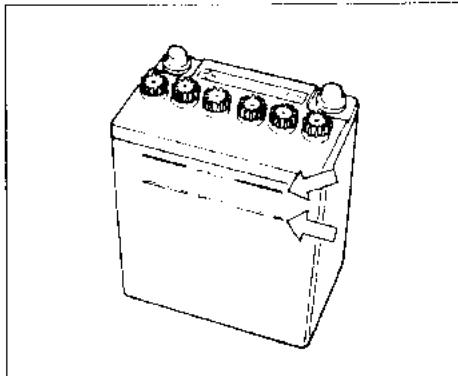
حيث أن غاز الهيدروجين الملتهب يتولد في البطارية ويخرج منها عند الشحن، لهذا تأكيد من اتباع الاجراءات أدناه قبل إعادة الشحن.

- ١ - انزع المفتاح من مفتاح التشغيل وأوقف تشغيل كل المعدنات.
- ٢ - افصل الكبل من الطرف السالب للبطارية اذا كانت البطارية في السيارة.
- ٣ - انزع أغطية البطارية اذا كانت الأغطية مزودة وتيار الشحن الكهربائي هو ٦ أمبير أو أكثر. في هذه الحالة لا تتجاوز ٥ أمبير. استعمل تياراً كهربائياً ٥ أمبير أو أقل حين عدم نزع الأغطية أو اذا كانت البطارية غير مزودة بالأغطية أصلًا.
- ٤ - أوقف تشغيل الشاحن عند وصل وفصل كابلات الشاحن من البطارية.

#### **تحذير**

لا تشحن البطارية أبداً في مناطق محصورة مثل المراقب. أبعد اللهب والشرر عن البطارية والا قد يحدث انفجار. كذلك لا تدخن أبداً حين العمل قرب البطارية.

### بطارية بأغطية في الأعلى



### البطارية

#### **تحذير**

تنتفخ البطاريات غاز الهيدروجين الملتهب. لهذا أبعد اللهب والشرر عن البطارية والا قد يحدث انفجار. كذلك لا تدخن أبداً حين العمل قرب البطارية.

#### **تحذير**

عند فحص أو صيانة البطارية، افصل الكبل السالب. احرص لا تسبب دائرة قصر بترك أجسام معدنية تمس نقطاب البطارية والسيارة في نفس الوقت.

#### **تحذير**

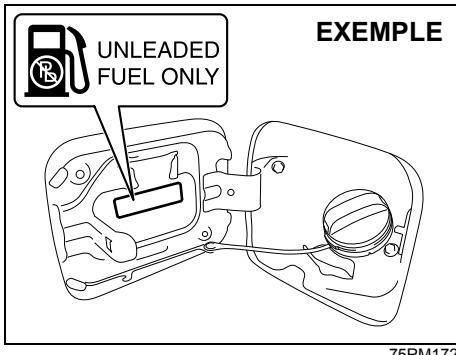
لتجنب الأذى الشخصي أو اتلاف السيارة أو البطارية، اتبع تعليمات بدء الحركة بكابلات العبور المذكورة في قسم خدمة الطوارئ، من هذا الدليل اذا كان من الضروري بدء حركة السيارة بكابلات العبور.

يجب ابقاء مستوى مطحول البطارية بين خطى المستوى العلوي "UPPER" والسفلي "LOWER" في كل الاوقات. اذا وجدت أن المستوى هو تحت خط المستوى "LOWER" ، عندها أضف ماء مقطراً الى خط المستوى "UPPER". ينفي أن تفحص دورياً البطارية وأطراف ووصل البطارية ومستوى شرب البطارية بالنسبة للصداً. أزل الصداً مستعملًا فرشاة قاسية ونشادر ممزوجاً بالماء، أو صودا الخبز المزروحة بالماء. بعد إزالة الصداً اشطف بعاء نظيف.

اذا كان لن يتم قيادة سيارتك لشهر أو أطول، عندها افصل الكبل من الطرف السالب للبطارية للمساعدة في منع التفريغ.

## Pour le Chili et le Panama

### Conseils concernant le carburant



75RM172

#### Modèles avec moteur K12M

Pour éviter d'occasionner des dommages sur le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser obligatoirement de l'essence sans plomb avec un indice d'octane (RON) de 91 ou plus.

Ces véhicules sont également identifiés par une étiquette fixée près du tuyau de remplissage du réservoir indiquant : «CARBURANT SANS PLOMB UNIQUEMENT», «NUR UNVERBLEITES BENZIN», «ENDAST BLYFRI BENSIN» ou «SOLO GASOLINA SIN PLOMO».

#### Mélanges essence-éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom de gasohol, sont disponibles à la vente dans certains pays.

Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol.

Vérifier que le mélange essence-éthanol en question a un indice d'octane qui n'est pas plus faible que celui spécifié pour l'essence.

#### NOTE:

*Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne vous donne pas entière satisfaction quant aux performances et à l'économie de carburant du véhicule, utilisez de l'essence sans plomb ne contenant pas d'alcool.*

#### AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air va se remplir. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour éviter une fuite de carburant, arrêtez le remplissage après que la buse de remplissage se soit automatiquement fermée ou lorsqu'un refoulement initial survient si vous utilisez en alternative un système non automatique.

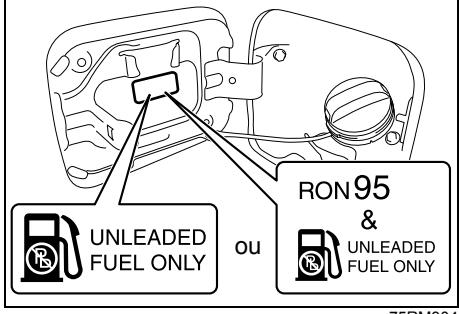
#### AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool au moment de remplir le réservoir. En cas de coulure de carburant sur la carrosserie du véhicule, l'essuyer immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'endommager la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie accordée aux véhicules neufs.

### Pour le Mexique

#### Conseils concernant le carburant

##### EXEMPLE



Votre véhicule doit être utilisé avec une essence sans plomb ordinaire ayant un indice d'octane à la pompe de 87 au minimum (méthode  $(R + M)/2$ ). Dans certaines régions, les seuls carburants disponibles sont des carburants oxygénés.

Les carburants oxygénés présentant l'indice d'octane minimum requis et conformes aux exigences décrites ci-après peuvent être utilisés dans votre véhicule sans risque au regard de la garantie accordée aux véhicules neufs.

##### NOTE:

Les carburants oxygénés sont des carburants mélangés à des additifs, comme le MTBE ou l'alcool, dont la formule moléculaire contient de l'oxygène.

Si l'étiquette indique «RON 95», vous devez utiliser de l'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane d'au moins 91 (méthode  $(R + M)/2$ ).

##### Mélanges essence/éthanol

Les mélanges essence sans plomb et éthanol (alcool de grain), aussi connus sous le nom de gasohol, peuvent être utilisés dans votre véhicule si la teneur en éthanol n'excède pas 10 %.

##### Etiquetage des pompes à carburant

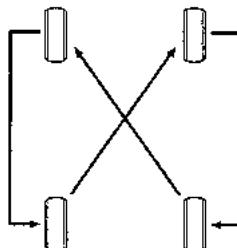
Dans certains états, les pompes distribuant un carburant oxygéné portent obligatoirement une étiquette indiquant le type et le pourcentage du composant oxygéné et si le carburant contient certains additifs. Les informations données sur cette étiquette sont en général assez précises pour savoir si le carburant mélangé distribué par la pompe est conforme ou non aux exigences exposées ci-dessus. Dans d'autres régions, les pompes à carburant ne sont pas systématiquement étiquetées avec l'indication du type et de la teneur en composant oxygéné et des additifs. En cas de doute, avant d'utiliser un carburant, renseignez-vous auprès de l'exploitant de la station-service ou du fournisseur de ce carburant pour vérifier qu'il est conforme à ces exigences.

##### NOTE:

Pour contribuer à la lutte contre la pollution de l'air, SUZUKI vous recommande d'utiliser des carburants oxygénés. Toutefois, si vous n'êtes pas satisfait de la souplesse de conduite ou de la consommation en carburant de votre véhicule quand vous roulez avec un carburant oxygéné, repassez à l'essence sans plomb ordinaire.

**AVIS**

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool au moment de remplir le réservoir. En cas de coulure de carburant sur la carrosserie du véhicule, l'essuyer immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'endommager la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie accordée aux véhicules neufs.

**Permutation des roues****Permutation des 4 roues**

54G114

Pour éviter une usure inégale des pneus et prolonger leur durée de vie, procéder à une permutation des roues comme illustré. Effectuer la permutation des roues en suivant les recommandations du programme d'entretien périodique. Après une permutation des roues, ajuster la pression de gonflage avant et arrière aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

**Pour Taïwan****Signification des symboles d'airbag**

61MS503

Cette étiquette peut éventuellement se trouver sur le pare-soleil.

### ⚠ AVERTISSEMENT

**Les bébés et les enfants ayant besoin d'un système de retenue pour enfant ne doivent pas être assis sur le siège du passager avant protégé par un AIRBAG ACTIF à l'avant.**

- Ne jamais utiliser un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège de passager avant.
- S'il est nécessaire d'utiliser un système de retenue pour enfant pour le siège de passager avant, désactivez à l'avance l'airbag avant du passager avant.

Dans le cas contraire, l'enfant risque des **BLESSURES SÉRIEUSES voire MORTELLES.**

Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

Votre véhicule est équipé avec système de désactivation d'airbag du passager avant. L'airbag avant du passager avant doit être désactivé si un système de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant.

Pour le détail concernant la manière d'installer un enfant dans ce type d'appareil, voir la partie «Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants» dans la section «AVANT DE PRENDRE LE VOLANT».

### ⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, les airbags du passager avant doivent être mis hors service, faute de quoi l'enfant serait en danger de graves blessures ou de mort si ces airbags venaient à se déployer.

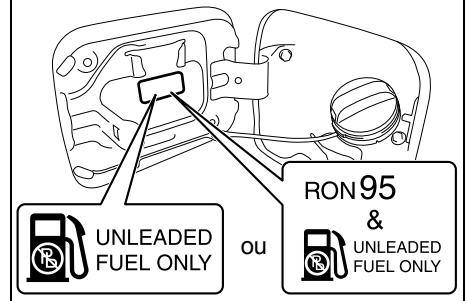
### ⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que l'airbag du passager avant est activé et que le témoin «PASSENGER AIR BAG ON» est allumé lorsqu'il n'y a pas de système de retenue pour enfant installé sur le siège du passager avant.

## Pour l'Argentine

### Conseils concernant le carburant

#### EXEMPLE



75RM304

#### Modèles avec moteur K12M

Pour éviter d'occasionner des dommages sur le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou 95 ou plus si cela est mentionné sur la trappe à carburant).

Ces véhicules sont également identifiés par une étiquette fixée près du tuyau de remplissage du réservoir indiquant : «CARBURANT SANS PLOMB UNIQUEMENT», «NUR UNVERBLEITES BENZIN», «ENDAST BLYFRI BENGIN» ou «SOLO GASOLINA SIN PLOMO».

La présence de l'étiquette "RON 95" indique qu'il faut utiliser uniquement de l'essence sans plomb d'un indice d'octane (RON) de 95 ou plus.

#### Mélanges essence-éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom de gasohol, sont disponibles à la vente dans certains pays.

Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 12% d'éthanol.

Vérifier que le mélange essence-éthanol en question a un indice d'octane qui n'est pas plus faible que celui spécifié pour l'essence.

#### NOTE:

*Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne vous donne pas entière satisfaction quant aux performances et à l'économie de carburant du véhicule, utilisez de l'essence sans plomb ne contenant pas d'alcool.*

#### AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air va se remplir. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour éviter une fuite de carburant, arrêter le remplissage après que la buse de remplissage se soit automatiquement fermée ou lorsqu'un refoulement initial survient si vous utilisez en alternative un système non automatique.

#### AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool au moment de remplir le réservoir. En cas de coulure de carburant sur la carrosserie du véhicule, l'essuyer immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'endommager la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie accordée aux véhicules neufs.

## SUPPLEMENT

# MEMO

# INDEX

## A

Affichage conduite écologique .....	2-89
Affichage des informations (combiné d'instruments avec compte-tours).....	2-82
Affichage des informations (combiné d'instruments sans compte-tours).....	2-104
Aide-mémoire des contrôles quotidiens .....	3-2
Airbags avant .....	2-65
Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux .....	2-70
Antenne radio.....	5-33
Appoint en liquide de refroidissement .....	7-30
Appuie-tête .....	2-33, 2-36
Attelage d'une remorque .....	6-1
Audio Bluetooth® .....	5-78
Autonomie .....	2-84, 2-105
Avertissement concernant les ceintures de sécurité.....	12-3
Avertissement concernant les gaz d'échappement .....	3-1
Avertisseur d'oubli de la clé de contact.....	2-2
Avertisseur sonore .....	2-144
Avertisseur sonore de rappel de frein de stationnement .....	3-14
B	
Balais d'essuie-glace .....	7-60
Batterie .....	7-46
Batterie au lithium-ion.....	7-49
Batterie au plomb .....	7-46
Boîte à gants .....	5-8
Boîte-pont à variation continue (CVT) .....	3-23
Boîte-pont manuelle .....	3-21

Boîtier de la console centrale .....	5-9
Bouchon de réservoir de carburant .....	5-1
Bougies d'allumage .....	7-33
C	
Cache de compartiment à bagages.....	5-12
Caméra de vue arrière .....	3-81
Caméra stéréo .....	3-72
Capot moteur.....	5-2
CARACTERISTIQUES .....	11-1
Carburant total économisé au ralenti.....	2-84
Ceinture de sécurité à trois points .....	2-42
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant .....	2-39
Chaînes .....	4-5
Changement de la batterie .....	7-47
Changement de vitesse automatique.....	3-29
Changement des ampoules .....	7-53
Changement des roues .....	8-5
Chargement du véhicule .....	6-1
Chauffage de siège avant.....	2-34
Choix du liquide de refroidissement du moteur .....	7-29
Clés.....	2-1
Clignotant avant .....	7-57
Clignotant latéral.....	7-55
Combiné d'instruments .....	2-78
Commande de chauffage de lunette arrière / Commande de chauffage du rétroviseur extérieur .....	2-144
Commande de luminosité .....	2-80
Commande des clignotants .....	2-138
Commande des éclairages .....	2-130
Commandes à distance du système audio.....	5-82

# INDEX

---

Commandes de lève-vitres électriques .....	2-24
Compte-tours .....	2-79
Compteur de vitesse .....	2-79
Compteur journalier .....	2-88, 2-105
Compteur kilométrique .....	2-88, 2-105
Conduite en montagne .....	4-4
Conduite hors route .....	4-7
Conduite sur autoroute .....	4-3
Conduite sur routes glissantes .....	4-5
Conseils concernant le carburant .....	1-1, 12-6, 12-7, 12-9
Consommation de carburant .....	2-84, 2-105
Consommation en huile moteur .....	3-3
Consommation instantanée de carburant .....	2-84, 2-105
Consommation moyenne de carburant .....	2-84, 2-105
Contacteur d'allumage .....	3-3
Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie «OFF» .....	3-71
Contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF» .....	3-70
Contacteur d'essuie-glace/de lave-glace de lunette arrière .....	2-143
Contacteur de commande d'adhérence .....	3-95
Contacteur de feu antibrouillard arrière .....	2-133
Contacteur de feu antibrouillard avant .....	2-133
Contacteur de feux de détresse .....	2-140
Contacteur de mode S .....	3-25
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs .....	2-29
Contacteur de réglage des phares .....	2-138
Contacteur du moteur .....	3-6
Contacteur du système de régulation de la vitesse en descente .....	3-91
Contacteur ENG A-STOP «OFF» .....	3-52
Contacteur ESP® «OFF» .....	3-90
Contrôle des ceintures de sécurité .....	2-47
Contrôle des pneus .....	7-43
Contrôle du niveau d'huile .....	7-25
Contrôle du niveau d'huile pour engrenages .....	7-37
Contrôle du niveau de liquide .....	7-34
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement .....	7-30
Convertisseur catalytique .....	4-1
Courroie d'entraînement .....	7-24
Crochets de châssis .....	5-13
<b>D</b>	
Date de construction .....	12-1
Démarrage du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) .....	3-17
Démarrage du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) .....	3-15
Direction .....	7-42
Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle épaulières .....	2-46
Disque enjoliveur de roue .....	8-6
Disques de frein et tambours de frein .....	7-42
Durée de conduite .....	2-84
<b>E</b>	
Eclairage de la plaque d'immatriculation .....	7-59
Eclairage du contacteur du moteur .....	3-8
Eclairage intérieur .....	5-5, 7-53
Eco-Cool .....	3-55
Ecoute d'un iPod® .....	5-63

---

Ecoute de fichiers enregistrés sur un dispositif USB .....	5-59		
Ecoute de la radio .....	5-45, 5-47	Fusibles .....	7-49
Élément de filtre de climatiseur .....	7-64	Fusibles dans le compartiment moteur .....	7-50
Embrayage à commande par câble .....	7-38	Fusibles sous le tableau de bord .....	7-51
Emetteur du système de démarrage sans la clé.....	2-8, 2-16	G	
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël).....	7-19	Guide de ceinture de sécurité arrière extérieure .....	2-47
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël).....	7-8	H	
Essence contenant du MTBE .....	1-1	Huile de boîte de transfert .....	7-36
Essuie-glace de pare-brise .....	2-141	Huile de boîte-pont manuelle .....	7-36
Etiquetage des pompes à carburant .....	12-7	Huile de différentiel arrière .....	7-36
F		Huile moteur et filtre .....	7-24
Feu antibrouillard arrière .....	7-59	Huile pour changement de vitesse automatique .....	7-36
Feu antibrouillard avant .....	7-55	Huile pour engrenages .....	7-36
Feu combiné arrière .....	7-58	Huile spécifiée .....	7-24
Feu de position avant .....	7-57	I	
Feu de recul .....	7-58	Identification du véhicule .....	10-1
Filtre à air .....	7-31	Installation avec ceintures de sécurité à trois points .....	2-57
Fonction anti-pincement .....	2-27	Installation avec des ancrages de type ISOFIX .....	2-58
Fonction antivol .....	5-84	Installation d'émetteurs de fréquence radio .....	5-34
Fonction AUX .....	5-66	Installation d'un système de retenue pour enfant avec sangle supérieure .....	2-60
Fonctionnement de l'ABS .....	3-87	Instructions pour démarrage par batterie de secours .....	8-11
Fonctionnement des clignotants .....	2-139	Instructions relatives au levage sur cric .....	8-1
Fonctionnement des essuie-glace et des lave-glace .....	2-140	J	
Frein de stationnement .....	7-41	Jauge de carburant .....	2-80, 2-89, 2-104
Freins .....	3-85, 7-39	K	
Freins assistés .....	3-85	Kit de réparation des crevaisons .....	8-7
		L	
		Lavage .....	9-5
		Lave-lace de pare-brise .....	2-142
		Lecture d'un CD .....	5-52

# INDEX

---

Lecture d'un disque MP3/WMA/AAC .....	5-55
Lever le véhicule avec un cric de garage .....	8-4
Lève-vitres manuel .....	2-24
Levier d'essuie-glace de pare-brise et lave-glace .....	2-140
Levier de commande des phares .....	2-130
Levier de frein de stationnement .....	3-12
Levier de réglage d'inclinaison du dossier du siège.....	2-33, 2-35
Levier de réglage de la hauteur de siège .....	2-33
Levier de réglage de la position de siège.....	2-33, 2-35
Levier de verrouillage de direction inclinable.....	2-143
Limiteur de vitesse .....	3-59
Liquide de boîte-pont à variation continue (CVT).....	7-34
Liquide de frein .....	7-39
Liquide de lave-glace de pare-brise .....	7-63
Liquide de refroidissement du moteur .....	7-29
Liquide spécifié.....	7-34
<b>M</b>	
Mélanges essence/éthanol .....	12-7
Mélanges essence-éthanol .....	1-1
Messages d'avertissement et de confirmation .....	2-93, 3-79
Mode de configuration .....	2-111
Mode de réglage .....	2-90
Mode manuel.....	3-26
Montre de bord.....	2-84, 2-110
Moteur à essence.....	1-1
<b>N</b>	
Nettoyage du véhicule.....	9-2
Numéro de série du châssis .....	10-1
Numéro de série du moteur .....	10-1

<b>O</b>	
Outilage de changement des roues .....	8-1
<b>P</b>	
Panne du moteur: Le démarreur ne fonctionne pas .....	8-14
Panne du moteur: Moteur noyé .....	8-15
Panne du moteur: Surchauffe.....	8-15
Paramètres I/S AC .....	3-55
Pare-soleil .....	5-4
Pédale d'accélérateur .....	3-15
Pédale d'embrayage .....	3-15, 7-38
Pédale de frein.....	3-15, 7-40
Pédales.....	3-14
Permutation des roues .....	7-44
Phares à halogène .....	7-54
Phares à LED .....	7-54
Plein d'huile .....	7-26
Pneus .....	7-42
Poignées de maintien .....	5-7
Points d'installation du dispositif de remorquage.....	6-6
Polissage .....	9-7
Porte-bouteilles arrière .....	5-10
Porte-bouteilles avant.....	5-10
Porte-gobelets arrière .....	5-10
Porte-gobelets avant.....	5-10
Porte-gobelets et zone de rangement .....	5-9
Position du sélecteur .....	2-87, 2-105
Pour l'Argentine .....	12-9
Pour l'Australie.....	12-1
Pour le Chili et le Panama .....	12-6
Pour le Mexique.....	12-7
Pour les pays du Golfe .....	12-4

---

Pour Taïwan .....	12-8
Pour une moindre consommation de carburant.....	4-3
Prise accessoire .....	5-6
Prise AUX/USB.....	5-7
Programme d'entretien .....	7-2
Programme d'entretien périodique (pour les pays de l'Union européenne et Israël).....	7-14
Programme d'entretien périodique (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël) .....	7-3
Programme de Stabilité Electronique (ESP®) .....	3-87
Protection contre la corrosion .....	9-1
<b>R</b>	
Radio AM/FM avec lecteur de CD.....	5-35
Radio AM/FM/DAB avec lecteur de CD .....	5-35
Rails de toit .....	5-12
Rapport engagé .....	2-87
RDS (système de radiocommunication de données).....	5-49
Refaire le plein d'huile et vérifier l'absence de fuites .....	7-29
Réglage de l'axe optique des phares.....	7-53
Réglage de la séquence des phares .....	2-134
Réglage des sièges .....	2-32, 2-35
Régulateur de vitesse.....	3-56
Remorquage.....	8-13
Remplacement de la pile.....	2-15, 2-18
Remplacement des pneus et/ou des roues .....	3-105
Remplacement du filtre à huile.....	7-28
Remplacement du liquide de refroidissement .....	7-31
Repose-pieds .....	5-11
Rétracteur à blocage d'urgence (ELR) .....	2-42
Rétroviseur intérieur .....	2-28
Rétroviseurs .....	2-28
Rétroviseurs à réglage électrique .....	2-28
Rétroviseurs extérieurs .....	2-28
Rétroviseurs rabattables à distance .....	2-30
Ridelle arrière .....	2-7
Rodage .....	4-1
Roue de secours à usage provisoire (roue de secours compacte) .....	12-1
Roue de secours compacte .....	7-45
<b>S</b>	
S'il s'avère impossible de libérer le levier de changement de vitesse d'une boîte CVT de la position «P» (STATIONNEMENT) .....	3-28
Sélection des modes d'allumage.....	3-9
Serrures de porte .....	2-2
Serrures de porte latérale.....	2-2
SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) .....	3-53
Sièges arrière .....	2-35
Sièges arrière rabattables .....	2-37
Sièges avant .....	2-32
Signal d'arrêt d'urgence (ESS) .....	3-80
Signal sonore de demande d'extinction des lumières .....	2-131
Système antibloquage des freins (ABS) .....	3-86, 3-88
Système antidémarrage.....	2-1
Système audio.....	5-35
Système d'aide au démarrage en côte .....	3-95
Système d'alarme antivol .....	2-19
Système d'assistance au freinage.....	3-85
Système d'assistance de freinage à double caméra .....	3-61
Système de chauffage .....	5-18
Système de chauffage et de climatisation.....	5-16

# INDEX

---

Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température) .....	5-27
Système de chauffage et de climatisation manuel .....	5-22
Système de climatisation .....	7-64
Système de commande d'adhérence .....	3-94
Système de contrôle de la stabilité .....	3-88
Système de contrôle de la traction .....	3-88
Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir .....	3-7
Système de désactivation d'airbag du côté passager avant .....	2-76
Système de mise en fonction automatique des phares .....	2-131
Système de prétensionneur de ceinture de sécurité .....	2-61
Système de régulation de la vitesse en descente .....	3-91
Système de retenue pour enfant .....	12-1
Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n°16 des Nations Unies .....	2-51
Système de retenue supplémentaire (airbags) .....	2-64
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) .....	3-97
Système de verrouillage central des portes .....	2-3
Système de verrouillage intégral .....	2-5
Système des feux de jour .....	7-56
Système des feux de jour (D.R.L.) .....	2-132
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) .....	3-41
Système mains libres Bluetooth® .....	5-68
Systèmes de retenue pour enfant .....	2-48
T	
Tapis de sol .....	5-11
Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir .....	2-8, 2-9
Témoin «SET» .....	2-129
Témoin AIRBAG .....	2-65, 2-119
Témoin antivol .....	2-24
Témoin d'alerte de bas niveau de carburant .....	2-122
Témoin d'alerte de basse pression de pneu .....	2-113, 3-97
Témoin d'alerte de boîte-pont .....	2-120
Témoin d'alerte de porte ouverte .....	2-121
Témoin d'alerte de système de freinage .....	2-115
Témoin d'alerte de système de réglage automatique du niveau des phares .....	2-124
Témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur (couleur rouge) .....	2-123
Témoin d'alerte du phare à DEL .....	2-125
Témoin d'alerte du système antibloquage des freins (ABS) .....	2-116
Témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir .....	2-121
Témoin d'alerte du système d'assistance de freinage à double caméra .....	2-129
Témoin d'alerte ESP® .....	2-116, 3-89
Témoin d'avertissement de changement de voie .....	2-124
Témoin d'avertissement de changement de voie «OFF» .....	2-124
Témoin d'avertissement principal .....	2-129
Témoin d'éclairage .....	2-126
Témoin d'enfoncement de la pédale de frein .....	2-128
Témoin de changement de vitesse .....	2-87, 2-105, 3-39
Témoin de charge .....	2-118
Témoin de demande de changement d'huile .....	2-126

---

Témoin de direction assistée .....	2-122
Témoin de dysfonctionnement.....	2-120
Témoin de faible température du liquide de refroidissement du moteur (couleur bleue) .....	2-126
Témoin de feu antibrouillard arrière .....	2-125
Témoin de feux antibrouillard avant .....	2-125
Témoin de feux principaux (feux de route) .....	2-126
Témoin de la régulation de la vitesse en descente .....	3-93
Témoin de mode de conduite .....	2-88
Témoin de mode manuel.....	2-88
Témoin de mode S.....	2-88, 2-105
Témoin de niveau d'huile.....	2-105
Témoin de pression d'huile .....	2-118
Témoin de rappel de la ceinture de sécurité .....	2-44
Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur/ Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager avant .....	2-119
Témoin de régénération de l'énergie de décélération....	2-128
Témoin du flux d'énergie .....	2-84, 3-53
Témoin du régulateur de vitesse .....	2-129
Témoin du système d'assistance de freinage à double caméra .....	2-123
Témoin du système d'assistance de freinage à double caméra «OFF» .....	2-123
Témoin du système de régulation de la vitesse en descente .....	2-117
Témoin ENG A-STOP .....	2-127
Témoin ENG A-STOP «OFF» .....	2-128
Témoin ESP® «OFF» .....	2-117, 3-90
Témoins de clignotant.....	2-125
Témoins et voyants .....	2-113
Temps d'éclairage des phares .....	2-132
Temps d'arrêt au ralenti .....	2-89
Temps total d'arrêt au ralenti.....	2-84
Thermomètre .....	2-84, 2-109
<b>U</b>	
Utilisation de la boîte-pont .....	3-21
<b>V</b>	
Véhicule enlisé .....	4-5
Verrou à l'épreuve des enfants (porte arrière) .....	2-6
Vidange de l'huile moteur et changement du filtre .....	7-26
Vidange de l'huile pour engrenages .....	7-38
Vide-poche arrière de dossier de siège avant.....	5-10
Vitesse moyenne.....	2-84
Vitres .....	2-24
<b>Z</b>	
Zone intérieure exploitable pour le démarrage du moteur .....	3-12

## INDEX

# MEMO

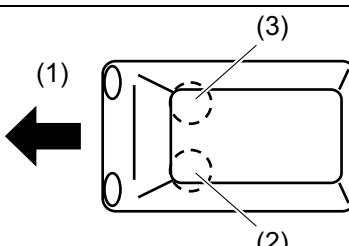
## Pour les pays concernés par l'édition révisée depuis la troisième édition du règlement UN n° 10

### Pose d'un équipement d'émission de radiofréquences (RF)

Votre véhicule est conforme à l'édition révisée depuis la troisième édition du règlement UN n° 10.

Lorsque vous tentez d'utiliser un équipement d'émission de radiofréquences sur votre véhicule, nous vous recommandons fortement de choisir un équipement qui soit conforme aux lois et règlements en vigueur dans votre pays, et de consulter votre concessionnaire SUZUKI ou tout autre technicien d'entretien qualifié pour obtenir plus d'informations.

**Tableau : Pose et utilisation de l'équipement d'émetteur de radiofréquences embarqué**

Bandes de fréquence (MHz)		Position de l'antenne dans le véhicule*	Puissance de sortie maximum (W)
144-146	Bande amateur		50
430-440	Bande amateur		50
1200-1300	Bande amateur		10

(1) Avant

(2) Position de pose de l'antenne : Partie avant gauche du toit

(3) Position de pose de l'antenne : Partie avant droite du toit

75RM342

\*Le schéma concerne les véhicules à hayon arrière.

### Conditions de pose spécifiques

#### NOTE :

- 1) Le câble de l'antenne est acheminé le plus loin possible des appareils électroniques du véhicule et du faisceau de câbles dans le véhicule.
- 2) Le câble d'alimentation électrique est correctement branché sur la batterie au plomb du véhicule.

### AVIS

Avant d'utiliser votre véhicule, vérifiez s'il n'y a pas d'interférence entre tous les appareils électriques de votre véhicule pour le mode Veille et le mode Emetteur de l'équipement d'émission de radiofréquences.

MODEL NAME : T61M0



MODEL NAME : K68P2



MODEL NAME : I68P0



MODEL NAME : K68P4



Model:R68P0/P74P0



И005 14

Model:S180052024



И005 16

Model:40398036



И005 11

# **DECLARATION of CONFORMITY**

**Approved by TRA**

T61M0

**TRA**

**REGISTERED No:**

ER0117296/13

**DEALER No:**

DA0039842/10

I68P0

**TRA**

**REGISTERED No:**

ER36057/14

**DEALER No:**

DA0039842/10

K68P2

**TRA**

**REGISTERED No:**

ER37259/15

**DEALER No:**

DA0039842/10

K68P4

**TRA**

**REGISTERED No:**

ER37258/15

**DEALER No:**

DA0039842/10

# **DECLARATION of CONFORMITY**

**Approved by TRA**

Model:K68PB

Model:R68P0

Model:P74P0

TRA  
REGISTERED No:  
ER39601/15  
  
DEALER No:  
DA39720/15

TRA  
REGISTERED No:  
ER39664/15  
  
DEALER No:  
0034163/10

TRA  
REGISTERED No:  
ER39663/15  
  
DEALER No:  
0034163/10

S180052024

**TRA**  
REGISTERED      No :  
ER37742/15  
  
DEALER      No :  
DA36975/14

40398036

**TRA**  
REGISTERED      No :  
ER38555/15  
  
DEALER      No :  
DA36975/14

# **DECLARATION of CONFORMITY**

**Approved by TRA**

**TRA**

**REGISTERED                  No :**

**ER45345/16**

**DEALER                  No :**

**DA0052708/10**

# **DECLARATION of CONFORMITY**

**Approved by OMAN-TRA**

T61M0

OMAN-TRA  
R/0952/13  
D100428

I68P0

OMAN-TRA  
R/2142/14  
D100428

K68P2

OMAN-TRA  
R/2392/15  
D100428

K68P4

OMAN-TRA  
R/2391/15  
D100428

# **DECLARATION of CONFORMITY**

**Approved by OMAN-TRA**

Model:K68PB

Model:R68P0

Model:P74P0

OMAN - TRA

OMAN - TRA

OMAN - TRA

R/2350/15

R/1968/14

R/1970/14

D100428

D100428

D100428

S180052024

40398036

OMAN-TRA

OMAN-TRA

R/1293/10

R/1445/10

D090258

D090258

# **DECLARATION of CONFORMITY**

**Approved by OMAN-TRA**

OMAN-TRA

R/3086/16

D090024

MODEL No. : T61M0 / I68P0 / K68P2 / K68P4

- א. השימוש במכשיר הינו על בסיס "משני" ופטור מרישון הפעלה אלחוטי.  
כלומר – לא מוגן מהפרעות ולא הפעלה למערכות אחרות הפעולות כדין.
- ב. רק "בפעולות בזק" לשימוש עצמי של הלוקוח בלבד, הציג פטור מרישון הפעלה אלחוטי.  
מתן "שירות בזק" לצד ג' מחיב רשיון מיוחד ממשרד התקשרות.
- ג. אסור להחליף את האנטנה המקורי של המכשיר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

דגם : K68PB

תנאים מיוחדים והערות משרד התקשרות :

- מערכת 125KHz IMMOBILIZER לרכב בתדר 433.92MHz מקלט בתדר 433.92MHz.
- א. השימוש במכשיר פטור מרישון הפעלה אלחוטי, לא מוגן מהפרעות ולא הפעלה למערכות אחרות הפעולות כדין.  
רק "בפעולות בזק" לשימוש עצמי של הלוקוח בלבד, הציג פטור מרישון הפעלה אלחוטי. מתן "שירות בזק" לצד ג' מחיב רישיון מיוחד ממשרד התקשרות.
- ב. אסור להחליף את האנטנה המקורי של המכשיר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

דגם : R68P0/P74P0

לפני השיווק יdag היבואן של ארצה חיצונית של המוצר ידבק מדבקה, בה יהיה רשום כי :

- א. השימוש במכשיר הינו על בסיס "משני" ופטור מרישון הפעלה אלחוטי.  
כלומר – לא מוגן מהפרעות ולא הפעלה למערכות אחרות הפעולות כדין.
- ב. רק "בפעולות בזק" לשימוש עצמי של הלוקוח בלבד, הציג פטור מרישון הפעלה אלחוטי.  
מתן "שירות בזק" לצד ג' מחיב רישיון מיוחד ממשרד התקשרות.
- ג. אסור להחליף את האנטנה המקורי של המכשיר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

MODEL No: 40398036 / S180052024

- א. השימוש במקשיר הינו על בסיס "משני" ופטור מרשיין הפעלה אלחוטי.
- כ. לומר-לא מוגן מהפרעות ולא הפרעה למערכות אחרות הפעולות כדין.
- ב. רק "בפועלות בזק" לשימוש עצמי של הלקוח בלבד, הצד פטור מרשיין הפעלה אלחוטי. מתן "שירות בזק" לצד ג' מח"ב ראשון מיחד ממשק התקשורת.
- ג. אסור להחליף את האנטנה המקורי של המקשר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

# DECLARATION of CONFORMITY

MARCA: Panasonic  
MODELO: AZ1601

COFETEL  
RCPPAAZ16-0312



La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

# **DECLARATION of CONFORMITY**

Marca : SUZUKI  
Modelo : T61M0  
Origen : THAILAND

**CNC** COMISIÓN NACIONAL  
DE COMUNICACIONES

H-17332

Model:K68PB

**AGREE PAR L'ANRT MAROC**

Type : T61M0

Numéro d'agrément : MR 7816 ANRT 2013

Date d'agrément : 31/01/2013

Type : I68P0

Numéro d'agrément : MR 9603 ANRT 2014

Date d'agrément : 12/09/2014

Type : K68P2

Numéro d'agrément : MR 10015 ANRT 2015

Date d'agrément : 29/01/2015

Type : K68P4

Numéro d'agrément : MR 10014 ANRT 2015

Date d'agrément : 29/01/2015

**AGREE PAR L'ANRT MAROC**

Numéro d'agrément: MR 9992 ANRT 2015

Date d'agrément: 19/01/2015

Model:R68P0

**AGREE PAR L'ANRT MAROC**

Numéro d'agrément: MR 9326 ANRT 2014

Date d'agrément: 02/06/2014

Model:P74P0

**AGREE PAR L'ANRT MAROC**

Numéro d'agrément: MR 9352 ANRT 2014

Date d'agrément: 10/06/2014

S180052024

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR4498 ANRT2008

Date d'agrément : 31/10/2008

40398036

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR5837 ANRT2010

Date d'agrément : 08/10/2010

## 第十二條

經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

## 第十四條

低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。

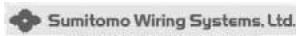
低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。



CalsonicKansei Corp.  
2-1917, Nisshin-cho, Kita-ku, Saitama-shi, Saitama-ken, 331-8501, Japan  
TEL : +81-48-660-4073  
FAX : +81-48-661-1050

[Czech]	Calsonic Kansei Corp. tímto prohlašuje, že K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 splňuje základní požadavky a všechna příslušná ustanovení Směrnice 1999/5/ES.
[Danish]	Undertegnede Calsonic Kansei Corp. erklaerer herved, at følgende udstry K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EU.
[German]	Hiermit erklärt Calsonic Kansei Corp., dass sich das Gerät K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
[Estonian]	Käesolevaga kinnitab Calsonic Kansei Corp. sedame K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 vastavust direktiivi 1999/5/EU põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele.
[English]	Hereby, Calsonic Kansei Corp. , declares that this K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
[Spanish]	Por la presente, Calsonic Kansei Corp. declara que este K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 cumple con los requisitos esenciales y otras exigencias relevantes de la Directiva 1999/5/EC.
[Greek]	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Calsonic Kansei Corp. ΔΗΛΩΣΕΙ ΟΤΙ K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΓΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΘΑΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
[French]	Par la présente, Calsonic Kansei Corp. déclare que l'appareil K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
[Italian]	Con la presente Calsonic Kansei Corp. dichiara che questo K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
[Latvian]	Ar šo Calsonic Kansei Corp. deklārē, ka K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un ciem ar to saistītajiem noteikumiem.
[Lithuanian]	Šiuo Calsonic Kansei Corp. deklaruoja, kad šis K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
[Dutch]	Hierbij verklaart Calsonic Kansei Corp. dat het toestel K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
[Maltese]	Hawnhekk, Calsonic Kansei Corp. , jiddikjara li dan K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 jikkonforma mal-hiġġijiet eszenzjalji u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Direttiva 1999/5/EC.
[Hungarian]	A Calsonic Kansei Corp. ezzennel kijelenti, hogy a K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 típusú beren-dezés teljesít az alapvető követelményeket és más 1999/5/EK irányelvben meghatározott vonatkozó rendelkezések.
[Polish]	Niniejszym Calsonic Kansei Corp. deklaruje że K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 jest zgodny z zasadniczymi wymaganiami i innymi właściwymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
[Portuguese]	Eu, Calsonic Kansei Corp., declaro que o K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 cumpre os requisitos essenciais e outras provisões relevantes da Directiva 1999/5/EC.
[Slovenian]	Calsonic Kansei Corp. izjavlja, da je ta K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 v skladu z bistvenimi zahtevami in drugimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
[Slovak]	Calsonic Kansei Corp. týmoto vyhlasuje, že K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 splňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
[Finish]	Calsonic Kansei Corp. vakuuttaa täten että K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 tyypipinen laite on direktiivin 1999/5/EY oikeellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
[Swedish]	Härmedd intygar Calsonic Kansei Corp. att denna K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
[Icelandic]	Hér með lýsir Calsonic Kansei Corp. yfir því að K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
[Norwegian]	Calsonic Kansei Corp. erklaerer herved at utstyret K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EU.
[Turkish]	İşbu belge ile Calsonic Kansei Corp. , bu K68P2/K68P4/T61M0/I68P0' in 1999/5/EC Yönetmeligi esas gereksinimlerine ve diğer şartlarına uygun olduğunu beyan eder.
[Romanian]	Pri prezentă, Calsonic Kansei Corp., declară că aparatul K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE..
[Bulgarian]	С настоящето, Calsonic Kansei Corp., декларира, че K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
[Croatian]	Ovime Calsonic Kansei Corp. izjavljuje da je ovaj K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 je u skladu s osnovnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
[Cmogorski jezik]	Ovim putem, kompanija, Calsonic Kansei Corp. izjavljuje da je ovaj proizvod K68P2/K68P4/T61M0/I68P0 u skladu sa osnovnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama direktive 1999/5/EC.
[Macedonian]	Со ова, Calsonic Kansei Corp. изјавува дека овој K68P2 / K68P4 / T61M0 / I68P0 е во согласност со суштинските барања и другите релевантни одредби од Директивата 1999/5 / EC.

CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.  
CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.



5-28 Namada-ono, Yakkaku, Nle 510-8528 Japan  
Tel +81 59-354-8100 Fax +81 59-354-6110

CE

[English]	Hereby, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., declares that this K6BPB is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC. Copy of the Declaration of Conformity is available from the following locations. address: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Dutch]	Hierbij verklaart Sumitomo Wiring Systems, Ltd. dat het toestel I K6BPB in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG. Exemplaar van de conformiteitsverklaring is beschikbaar op de volgende locaties. adres: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[German]	Hiermit erklärt Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dass sich das Gerät K6BPB in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG. Kopie der Konformitätsklärung finden Sie unter den folgenden Adressen. adresse: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[French]	Par la présente, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. déclare que l'appareil K6BPB est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Copie de la déclaration de conformité est disponible à partir des emplacements suivants. adresse: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Spanish]	Por la presente, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., declara que este K6BPB cumple con los requisitos esenciales y otras exigencias relevantes de la Directiva 1999/5/CE. Copia de la declaración de conformidad está disponible en los siguientes lugares. dirección: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japón
[Bulgarian]	С настоящето, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., декларира, че K6BPB в съответствие са съществуващите и други приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС. Коне от декларацията за съответствие се предлага от следните места. адрес: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Япония
[Greek]	Με την παρούσα καροκόπιον, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. δηλώνει ότι ο K6BPB συμπληρώνεται προς τις απαιδευτικές και πειθαρχικές διατάξεις της διάταξης 1999/5/EK. Αντίρρηψη της δηλωματικής συμμόρφωσης είναι διαθέσιμη από τις ακόλουθες θέσεις. διεύθυνση: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Япония
[Czech]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. přiznává, že K6BPB splňuje základní požadavky a všechna příslušná ustanovení Směrnice 1999/5/EU. Kopie prohlášení o shodě je k dispozici v následujících umístěních. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Японsko
[Danish]	Underlegende Sumitomo Wiring Systems, Ltd. Erklærer herved, at følgende udtry K6BPB overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EU. Kop af overensstemmelseserklæring er tilgængelig fra følgende placeringer. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Italian]	Con la presente, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. dichiara che questo K6BPB è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabiliti dalla direttiva 1999/5/CE. Copia della dichiarazione di conformità è disponibile nei seguenti siti. indirizzo: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Giappone
[Portuguese]	Eu, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., declaro que o K6BPB cumpre os requisitos essenciais e outras provisões relevantes da Directiva 1999/5/CE. Cópia da Declaração de Conformidade está disponível nos seguintes locais. endereço: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japão
[Finnish]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. vakuuttaa täten että K6BPB täyttää kaiken direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin mukaisen etuojan mukainen. Kopio Vaatimusmukaisuuskirjauksen on saatavilla seuraavissa paikoissa. osoite: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japani
[Swedish]	Härmed Sumitomo Wiring Systems, Ltd. att denna K6BPB står i överensstämmelse med de väsentliga egenskaperna och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EC. Kopia av försäkran om överensstämmelse finns tillgänglig från följande platser. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Polish]	Należyzym, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. deklaruje, że K6BPB jest zdolny z zasadniczymi wymaganiami i innymi właściwymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC. Kopia deklaracji zgodności jest dostępna w następujących lokalizacjach. adres: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japonia
[Hungarian]	A, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. ezzeneket kijelenti, hogy a K6BPB típusú berendezés teljesít az alábbiakból követelményeket és más 1999/EK irányelvben meghatározott vonatkozó rendelkezéseket. Példányt a megfelelőségi nyilatkozat elérhető a következő helyekről. cím: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Slovak]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. fýmho vyhľásenie, že K6BPB spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernica 1999/5/ES. Kopia vyhlásenia o zhode je k dispozícii v nasledujúcich umiestneniach. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japonsko
[Slovenian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. izjavlja, da je K6BPB v skladu z bistvenimi zahtevami in drugimi relevantnimi predpisi direktive 1999/5/EC. Kopija izjave o skladnosti je na voljo na naslednjih lokacijah. naslov: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japonska
[Estonian]	Käesolevaks kinnitab Sumitomo Wiring Systems, Ltd. seda K6BPB vastavust direktiivi 1999/5/EP põhjustele ja nimetatud direktiivile tulenevate teiste ajakohastesse sätetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmistest kohtades. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Latvian]	Ar šo Sumitomo Wiring Systems, Ltd. deklārē, ka K6BPB atbilst Direktīvas 1999/5/EC iestādījumiem prasībām un cilām ar to saistītajiem noteikumiem. Kopija atbilstības deklarācijas ir pieejama no sādām vietām. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Lithuanian]	Šiuo Sumitomo Wiring Systems, Ltd. deklaruoja, kad šis K6BPB atitinkamai esminius reikalavimus ir kriterijus 1999/5/EB Direktyvos nuostatos. Kopiją Atlikimo deklaracijos yra iš šių vietu. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japonija
[Romanian]	Prin prezenta, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declară că aparatul K6BPB este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE. Copia a declarării de conformitate este disponibilă în următoarele locații. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Croatian]	Osim, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. izjavljuje da je ovaj K6BPB u skladu s osnovnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC. Kopija izjave o skladnosti dostupna je na sljedećem mjestu. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Icelandic]	Hér, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. þvíður K6BPB er í samræmi við grunniðrögur og aðrar kröfur sem gerðu eru í tilgangum 1999/5/EC. Entak af yfirlitnum um samkvæmum er af finna á eftirfarandi slóðum. nafng: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-CHO, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Norwegian]	Herved Sumitomo Wiring Systems, Ltd., erklærer at dette K6BPB er i samsvar med de grunnleggende krav og evige relevante krav i direktiv 1999/5/EC. Kopi av samsvarsverklingen er tilgjengelig på følgende steder. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan
[Macedonian]	Co oea, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., изјавува дека овој K6BPB е во согласност со суштински барања и другите приложни споредби од Директивата 1999/5/ЕС. Копија од Декларацијата за соодветност е на расположување од следниве локации. адреса: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japaniya
[Turkish]	Bu vesile ile Sumitomo Wiring Systems, Ltd., K6BPB yönetmeliğine temel şartlarına ve 1999/5/EC diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder. Uygunluk Bildirimi'nin Корисијајски комуникацијаде editirilebil. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japoniya
[Croatian jezik]	Ovime, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., proglašava da ovaj K6BPB je u skladu sa sústinski učivo i druge relevantne odredbe direktivu 1999/5/EC. Kopija deklaracije skladom je na raspoređivanju iz slijedjeće lokacije. adresa: Electronics Design Department3 Electronics Division Electronics Group Sumitomo Wiring Systems, Ltd. 1820, Nakanoike, Mikkaichi-cho, Suzuka, Mie 513-8631 Japan



**ALPS ELECTRIC CO., LTD.**, Engineering Headquarters  
8-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref, 989-6181, Japan  
Phone +81 229-23 6111 Fax +81 229-23 6129

CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.  
CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.



[English]	Hereby, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declares that the R68P0/P74PO is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC. Copy of the Declaration of Conformity is available from the following locations. address:Engineering Dept.MS,ALPS ELECTRIC CO.,LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref, 989-6181, Japan
[Dutch]	Hierbij verklaart ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dat het toestel R68P0/P74PO in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG. Exemplaar van de conformiteitsverklaring is beschikbaar op de volgende locaties. adres:Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref, 989-6181, Japan
[German]	Hiermit erklärt ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dass sich das Gerät R68P0/P74PO in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG. Kopie der Konformitätserklärung finden Sie unter den folgenden Adressen. adresse: Ingenieur Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-Stadt, Miyagi-pref, 989-6181, Japan
[French]	Par la présente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD, déclare que l'appareil R68P0/P74PO est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.Copie de la déclaration de conformité est disponible à partir des emplacements suivants. adresse: Ingénierie Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-ville, Miyagi-pref, 989-6181, Japan
[Spanish]	Por la presente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD, declara que este R68P0/P74PO cumple con los requisitos esenciales o otras exigencias relevantes de la Directiva 1999/5/CE. Copia de la declaración de conformidad está disponible en los siguientes lugares. dirección: Ingeniería Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-ciudad, Miyagi-pref, 989-6181, Japan
[Bulgarian]	С настоящето ALPS ELECTRIC CO.,LTD, декларира, че R68P0/P74PO е в съответствие със установлените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС. Копие от декларацията за съответствие се предлага от следните места. адрес:Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-grad, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Greek]	Με την παρούσα απόκλιση, ALPS ELECTRIC CO.,LTD, δηλώνει ότι το R68P0/P74PO αντοւούνται στα απαιδευτικά και τηλεομής σχετικές διατάξεις της σύντομης 1999/5/ΕΚ. Αντίρρηση της δηλώσεως συμμόρφωσης είναι διαθέσιμο από τις ακόλουθες θέσεις: διεύθυνση: Μηχανική Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-nom, Miyagi-Prez, 989-6181, Iamami
[Czech]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD. tímto prohlašuje, že R68P0/P74PO splňuje základní požadavky a všechny příslušné ustanovení Směrnice 1999/5/EU. Kopie prohlášení o shodě je k dispozici v následujících umístěních. adresa: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-město, Miyagi-Prez, 989-6181, Japonsko
[Danish]	Underlegerne ALPS ELECTRIC CO.,LTD. Erkærer herved, at følgende udstryk R68P0/P74PO overholder de væsentlige krav og eventige relevante krav i direktiv 1999/5/EF. Kopi af overensstemmelseserklæring er tilgængelig fra følgende placeringer. adresa: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-by, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Italian]	Con la presente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD, dichiara che questo R68P0/P74PO è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE. Copia della dichiarazione di conformità è disponibile nei seguenti siti. indirizzo:Ingegneria Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-Prez, 989-6181, Giappone
[Portuguese]	Eu, ALPS ELECTRIC CO.,LTD, declaro que o R68P0/P74PO cumpre os requisitos essenciais e outras provisões relevantes da Directiva 1999/5/CE. Cópia da Declaração de Conformidade está disponível nos seguintes locais. endereço: Engenharia Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-cidade, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Finnish]	Alps Electric Co.,Ltd. vakuuttaa täten että R68P0/P74PO täyttääkin laitteen direktiivin 1999/5/EY oleelliset vaatimukset ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen. Kopio Vaatimusmuotoilusivutus on saatavilla seuraavissa paikoissa. ososite: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Swedish]	Härmed ALPS ELECTRIC CO.,LTD. står för att R68P0/P74PO är i överensstämmelse med de väsentliga egenskaperna och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EC. Kopia av försäkran om överensstämmelse finns tillgänglig från följande platser. adress: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-stad, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Polish]	Nieinżyniery, ALPS ELECTRIC CO.,LTD, deklaruje że R68P0/P74PO jest zgodny z zasadniczymi wymaganiami i innymi właściwymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC. Kopia deklaracji zgodności jest dostępna w następujących lokalizacjach. adres:Inżynieria Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-miasto, Miyagi-Prez, 989-6181, Japania
[Hungarian]	A ALPS ELECTRIC CO.,LTD. ezzenyi kijelenti, hogy a R68P0/P74PO típusú berendezés teljesít az alapvető követelményeket és más 1999/5/EK irányelvben meghatározott vonatkozó rendelkezések. Példányt a megfelelőségi nyilatkozat elérhető a következő helyekről. cím: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-város, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Slovak]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD. týmovo vyhlásuje, že R68P0/P74PO splňuje základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/EU. Kopia vyhlásenia o zhode je k dispozícii v nasledujúcich umiestneniach. adresa: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-mesto, Miyagi-Prez, 989-6181, Japonsko
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD. izjavlja, da je R68P0/P74PO v skladu z bistvenimi zahtevami in drugimi relevantnimi predpisi direktive 1999/5/ES. Kopijo izjave o skladnosti je na voljo na naslednjih lokacijah. naslov: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Estonian]	Käesolevaga kinnitab ALPS ELECTRIC CO.,LTD. seadme R68P0/P74PO vastavust direktiivi 1999/5/EU põhinevatele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele ajakohastesse sätetele. Kopia vastavusedeklaratsioon on saadaval järgmistes kohtades.adres: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-linn, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Latvian]	Ar šo ALPS ELECTRIC CO.,LTD. deklāruj, ka šis R68P0/P74PO atbilst Direktīvai 1999/5/EK būtiskajām prasībām un cīņam ar saīstījumiem noteikumiem. Kopija atbilstības deklārācijas ir pieejama ne sādā vietām. adresa: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Lithuanian]	Siu ALPS ELECTRIC CO.,LTD. deklaruoja, kad šis R68P0/P74PO yra esite in compliance cu cerinile esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE. Copia a declaratiei de conformitate este disponibila in urmatoarele locatii. adresa:Ingenieria Dept.MS,ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-miestas, Miyagi-PRIED, 989-6181, Japonia
[Romanian]	Prin prezenta, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. izjaveaza ca apparatul R68P0/P74PO este in conformitate cu cerintele esentiale si cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE. Copia a declaratiei de conformitate este disponibila in urmatoarele locatii.adresa: Inginerie Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Croatian]	Ovime, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. izjavljuje da je ovaj R68P0/P74PO je u skladu s osnovnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC. Kopiju izjave o sukladnosti dostupna je na sljedećem mjestu. adres: Inženjerijski Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-grad, Miyagi-Prez, 989-6181 Japan
[Icelandic]	Hér, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dekláraði að R68P0/P74PO er samræmt við grunnleggjandi krav og evige relevante krav í direktivi 1999/5/EF. Kopi av samsvarserklæringin er tilgengelig på følgende steder. nettfang: Engineering Dept.MS, ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-borg, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Norwegian]	Herved ALPS ELECTRIC CO.,LTD., erklærer at dette R68P0/P74PO er i samsvar med de grunnleggende krav og evige relevante krav i direktiv 1999/5/EF. Kopi av samsvarserklæringen er tilgengelig på følgende steder.
[Macedonian]	Co oso, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., врзетеја се овој R68P0/P74PO и со согласност со суштинските барања и другите препораки од директивата 1999/5/ЕС. Копија од декларацијата за соодветност е на расположение од следниве локации. адresa:Инженеринг Dept.MS,ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-град, Miyagi-Prez, 989-6181, Јапонија
[Turkish]	Bu vesile ile, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., proğası da ovo R68P0/P74PO yeterlilikli temel şartname'vi 1999/5/EC oge ile doğrudan uygun olduğunu beyan eder. Uygunluk Bildirim'inin Kopyasi aşağıdaki konumardan indinilebilir.adres:Mühendislik Dept.MS,ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-grad, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan
[Croatian jezik]	Ovime, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., proglaša da je ovaj R68P0/P74PO je u skladu sa slobinski uslov i druge relevantne odredbe direktivu 1999/5/EC. Kopija deklaracije skladom je na raspolaganju iz slijedeće lokacije. adresa:Inženjerijski Dept.MS,ALPS ELECTRIC CO., LTD. 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki grad, Miyagi-Prez, 989-6181, Japan

Manufacturer: Continental Automotive GmbH  
Address: Siemensstrasse12  
D-93055 Regensburg  
Germany

Radio Transmitter: ST80052024 and Radio Receiver: 40398036

<input type="checkbox"/> Česky [Czech]	Continental tímto prohlašuje, že tento <i>Radio Transmitter and Receiver</i> je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
<input type="checkbox"/> Dansk [Danish]	Undertegnede Continental erkærer herved, at følgende udstr. <i>Radio Transmitter and Receiver</i> overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
<input type="checkbox"/> Deutsch [German]	Hiermit erklärt Continental, dass sich das Gerät <i>Radio Transmitter and Receiver</i> in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
<input type="checkbox"/> Eesti [Estonian]	Käesolevaga kinnitab Continental, et see <i>Radio Transmitter and Receiver</i> vastavust direktivi 1999/5/EU põhimõtetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teiste asjakohastele sättele.
<input type="checkbox"/> English	Hereby, Continental declares that this <i>Radio Transmitter and Receiver</i> is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
<input type="checkbox"/> Español [Spanish]	Por medio de la presente Continental declara que el <i>Radio Transmitter and Receiver</i> cumple con los requisitos esenciales y cualesquier otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
<input type="checkbox"/> Ελληνική [Greek]	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Continental ΔΗΛΩΝΕΙ OTI Η <i>Radio Transmitter and Receiver</i> ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΑΔΕΙΣ ΑΙΓΑΙΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
<input type="checkbox"/> Français [French]	Par la présente Continental déclare que l'appareil <i>Radio Transmitter and Receiver</i> est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
<input type="checkbox"/> Italiano [Italian]	Con la presente Continental dichiara che questo <i>Radio Transmitter and Receiver</i> è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
<input type="checkbox"/> Latviski [Latvian]	Ar šo Continental deklarē, ka <i>Radio Transmitter and Receiver</i> atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citem ar to saistītajiem noteikumiem.

[Lietuvių] [Lithuanian]	Šiuo <i>Continental</i> deklaruoja, kad šis <i>Radio Transmitter and Receiver</i> atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EC Direktyvos nuostatas.
[Nedelands] [Dutch]	Hierbij verklaart <i>Continental</i> dat het toestel <i>Radio Transmitter and Receiver</i> in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
[Malti] [Maltese]	Hawniekk, <i>Continental</i> , jidatkata li dan <i>Radio Transmitter and Receiver</i> iżkonforma mal-hitgħejiet essenzjal u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Direttiva 1999/5/EC.
[Magyar] [Hungarian]	Aulirojt, <i>Continental</i> nyilatkozom, hogy a <i>Radio Transmitter and Receiver</i> megfelel a vonalkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyléb elítérásának.
[Polski] [Polish]	Niniejszym <i>Continental</i> oświadczycza, że <i>Radio Transmitter and Receiver</i> jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
[Português] [Portuguese]	<i>Continental</i> declara que este <i>Radio Transmitter and Receiver</i> está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
[Slovenian]	<i>Continental</i> izjavlja, da je ta <i>Radio Transmitter and Receiver</i> v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi in relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
[Slovensky] [Slovak]	<i>Continental</i> tvrdí, že <i>Radio Transmitter and Receiver</i> splňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
[Suomi] [Finnish]	<i>Continental</i> vakuuttaa täten etta <i>Radio Transmitter and Receiver</i> -tyypin laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
[Svenska] [Swedish]	Härmed intygar <i>Continental</i> att denna <i>Radio Transmitter and Receiver</i> står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
[Íslenska] [Icelandic]	Hér með lýsir <i>Continental</i> yfir að <i>Radio Transmitter and Receiver</i> er í samræmi við grunnkörfur og aðrar körfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
[Norsk] [Norwegian]	<i>Continental</i> erkærer herved at utstyret <i>Radio Transmitter and Receiver</i> er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EC.

Hereby, Panasonic, declares that this AZ1601 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.

С настоящето, Panasonic, декларира, че AZ1601 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.

Panasonic tímto prohlašuje, že tento AZ1601 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.

Undertegnede Panasonic erklærer herved, at følgende udstyrt AZ1601 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EU.

Hierbij verklaart Panasonic dat het toestel AZ1601 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.

Käesolevaga kinnitab Panasonic seadme AZ1601 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinhooetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.

Panasonic vakuuttaa täten että AZ1601 tyyppinen laite on direktiiviin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.

Par la présente Panasonic déclare que l'appareil AZ1601 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.

Hiermit erklärt Panasonic, dass sich das Gerät AZ1601 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.

ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Panasonic ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ AZ1601 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΔΕΣ ΑΠΑΓΓΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ

Alulirott, Panasonic nyilatkozom, hogy a AZ1601 megfelel a vonatkozó alapvető k övetelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb eljöírásainak.

Con la presente Panasonic dichiara che questo AZ1601 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.

Ar šo Panasonic deklarē, ka AZ1601 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.

Šiuo Panasonic deklaruoją, kad šis AZ1601 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

Hawnhekk, Panasonic, jiddikjara li dan AZ1601 jikkonforma mal-hilgijiet essenziali u ma provvedimenti oħraji relevanti li hemm fid-Direttiva 1999/5/EC.

Niniejszym Panasonic oświadczycza, że AZ1601 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.

Panasonic declara que este AZ1601 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Prin prezenta, Panasonic, declară că aparatul AZ1601 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.

Panasonic týmto vyhlašuje, že AZ1601 splňá základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.

Panasonic izjavlja, da je ta AZ1601 v skladu z bistvenimi zahtevani in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.

Por medio de la presente Panasonic declara que el AZ1601 cumple con los requisitos esenciales y cualesquier otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.

Härmed intygar Panasonic att denna AZ1601 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.

Hér með lýsir Panasonic yfir því að AZ1601 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.

Panasonic erklærer herved at utslyret AZ1601 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Ovim Panasonic, izjavljuje da je AZ1601 u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.



OMRON Automotive Electronics Co. Ltd.  
6368 Nenjo-zaka, Okusa, Komaki, Aichi 485-0802 JAPAN  
TEL:+81-568-71159 FAX:+81-568-71759



Frequency band(s) : T55R1, T68L1, R64M0, 433.92MHz;

I55R0, I54P0, 37290-54P0, S79M0, 155kHZ;

Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) :

T55R1: 80dB<sub>V</sub>/m [ @3m]; T68L1: 75dB<sub>V</sub>/m [ @3m]; I55R0: 54dB<sub>V</sub>/m [ @10m];

I54P0: 52dB<sub>V</sub>/m [ @10m]; R64M0: 79dB<sub>V</sub>/m [ @3m];

37290-54P0: 56dB<sub>V</sub>/m [ @10m]; S79M0: 95dB<sub>V</sub>/m [ @3m];

Receiver Category of these radio equipment is Category 2, which is referred to EN 300 220-1.

CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.

CAUTION - Do not expose to excessive heat such as sunshine, fire or the like.



This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and

maintenance/instructions in the literature accompanying the appliance.

WARNING

Do not ingest the battery, Chemical Burn Hazard.

(The remote control supplied with) This product contains a coin / button cell battery.

If it is swallowed, / button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in

just 2 hours.

Keep new and used batteries away from children.

If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep

it away from children.

If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the

body, seek immediate medical attention.

[Czech]	Společnost OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. tímto prohlašuje, že [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] dodržuje nařízení 2014/53/EU. Podrobné informace naleznete na následující URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Danish]	OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. erklærer herved, at [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] i overensstemmelse med Direktiv 2014/53/EU. For detaljer, bedes du sålgang til følgende webadresse: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[German]	Hiermit erklärt OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., dass [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] in Übereinstimmung mit der Richtlinie 2014/53/EU steht. Für Einzelheiten greifen Sie auf folgende URL zu: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Estonian]	Käesolevaga teatab OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., et [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] on kooskõlas Direktiiviga 2014/53/EL. Üksikasjade nägemiseks külastage vörugaudressi: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[English]	Hereby, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. declares that [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] are in compliance with Directive 2014/53/EU. For details, please access the following URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Spanish]	Por la presente, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., declara que [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] cumple con la Directiva 2014/53/EU. Para más información, acceda a la siguiente URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Greek]	Mε το παρόν, η OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. δηλώνει ότι το [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] συμπληρώνει τα γεγονότα που αναφέρονται με την Οδηγία 2014/53/EΕ. Για λεπτομέρειες, επικοντάστε την εξής ιστοσελίδα: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[French]	Par le présent document OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. déclare que [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] sont conformes à la Directive 2014/53/EU. Pour plus d'informations visitez la page suivante: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Italian]	Con la presente, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., dichiara che [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] sono conformi alla Direttiva 2014/53/EU. Per ulteriori dettagli, accedere al seguente URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Latvian]	Ar šo uzņēmums OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. apstiprina, ka [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] atbilst Direktīvas 2014/53/ES prasībām. Detalizētu informāciju, lūdzu, skaitiet šajā vietnā: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Lithuanian]	Šiuo dokumentu OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. pareiškia, kad [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] atitinka Direktyva 2014/53/ES. Norėdami išsamiausias informacijas, aplankykite šiuo URL adresu: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Dutch]	Hiermee verklaart OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., dat [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] in overeenstemming zijn met Richtlijn 2014/53/EU. Klik voor meer informatie op de onderstaande link: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Maltese]	OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., iddijkana li [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] jumka konformitaat mad-Direktivi 2014/53/EU. Għal detjal, jekk joħġib komma a-L-URL li ġejja: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Hungarian]	Aláírták OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. kijelentői, hogy [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] megfelel a 2014/53/EU Irányelvnek. A részletekért nyissa meg a következő URL-en: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Polish]	OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. niniejszym oświadcza, że produkt [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] spełnia wymogi Dyrektywy 2014/53/EU. Szczegółowe informacje są dostępne pod następującym adresem URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Portuguese]	Por isto, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. declara que [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] estão em conformidade com a Directiva 2014/53/EU. Para mais detalhes, favor aceder ao seguinte URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Slovenian]	S tem podjetje OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., izjavlja, da so [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] v skladu z Direktivo 2014/53/EU. Za podrobnosti odprete naslednji URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Slovak]	Spoločnosť OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. týmto vyhlašuje, že [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] dodržiava Smernicu 2014/53/EU. Podrobne informacie nájdete na nasledujúcej URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Finnish]	OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. ilmoittaa tätten, että [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] noudattaa Direktiivin 2014/53/EU vaatimustakaan. Saataksesi lisätietoa, käytä seuraavaa URL-osoitetta: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Swedish]	OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. försäkrar att [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] är i enlighet med Direktiv 2014/53/EU. För detaljer vänligen använd följande webblänk: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Icelandic]	Hér, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., segir að [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] eru í samræmi við Útskrift 2014/53/EU. Þarf frekar upplýsingar, vinsameglast að eftirfarandi URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Norwegian]	Herved OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. erklærer at [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] samsvarer med Resolusjon 2014/53/EU. For ytterligere informasjon, venngå til denne følgende URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Turkish]	OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., şıklıkla [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] 2014/53/EU Direktifi ile uyumlu olduğunu beyan eder. Ayrıntılar için lütfen aşağıdaki URL'ye erinize: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Romanian]	Prin prezenta, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. declară că [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] sunt în conformitate cu Directiva 2014/53/EU. Pentru detalii, accesați următorul URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Bulgarian]	С настоящето дължим OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., декларира, че [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] споделва със директивата 2014/53/EU. За доподобави посетете следния адрес: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Croatian]	Osim putem Irtilka OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., objavljujemo da [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] u skladu je s Direktivom 2014/53/EU. Za pojedinci posjetite sljedeći URL: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Croatian jezik]	Osim putem Irtilka OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., izjavljuju da su [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Za više detalja, pristupite sljedećoj URL adresi: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Macedonian]	С овие, публикуваме OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., коејајме да [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] во сопственост со Директивата 2014/53/EU. За податаки информации, отворете ги следниве:
[Albanian]	Këtu, OMRON Automotive Electronics Co. Ltd., deklaron se [T68L0,I54P0,R64M0,37290-54P0,S54P0,S79M0,T55R1,I55R0 ] janë në përfekte me Direktiven 2014/53/EU. Për holësi, lu lutem hapni URL-nët e mëpoqëshme: <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>
[Georgian]	კომპანიამ OMRON Automotive Electronics Co. Ltd. ავტომატურად მოგენერირებული სიტყვაში მიმღებდება და დაწერილი ინფორმაციის სიტყვაში მიმღებდება. დაწერილი ინფორმაციის სიტყვაში მიმღებდება <a href="http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html">http://www.oae.omron.co.jp/rfequipdocs/be/eudoc2.html</a>



## Sumitomo Wiring Systems, Ltd.

5-28 Hamada-cho, Yokkaichi, Mie 510-8528 Japan  
Tel: +81 59-354-6200 Fax: +81 59-354-6318

K52RA: frequency band(s) in which the radio equipment operates; 125Hz  
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 56.7dBuV/m@10m



K68PB: frequency band(s) in which the radio equipment operates; 125Hz  
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 56.7dBuV/m@10m

[English]	Hereby, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declares that the radio equipment type K68PB/K52RA is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dat het type radioraapparaat K68PB/K52RA conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[German]	Hiermit erklärt Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dass der Funktyp K68PB/K52RA der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[French]	Le soussigné, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., déclare que l'équipement radioélectrique du type K68PB/K52RA est conforme à la directive 2014/53/EU. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Spanish]	Por la presente, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declara que el tipo de equipo radioeléctrico K68PB/K52RA es conforme con la Directiva 2014/53/EU. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Bulgarian]	С настоящото Sumitomo Wiring Systems, Ltd. декларира, че този тип радиосъоръжение K68PB/K52RA е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Greek]	Με την παρούσα σήμανση της δικαιοδότησης, η οποία αποδέχεται τη συμμόρφωση με την ΕΕ διεύθυνση, η οποία διαβάζεται στην παραπάνω σελίδα 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δικαιοδότησης, η οποία διαβάζεται στην παραπάνω σελίδα, είναι διαθέσιμο στην παραπάνω σελίδα: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Czech]	Tímto Sumitomo Wiring Systems, Ltd. prohlašuje, že typ rádiotelefonu zařízení K68PB/K52RA je v souladu se směrem 2014/53/EU. Uplně znění EU prohlášení o shode je k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Danish]	Herved erklærer Sumitomo Wiring Systems, Ltd., at radiosystemstypen K68PB/K52RA er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelsesbekræftelsernes fulde tekst kan findes på følgende internetAdresse: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Italian]	Il fabbricante, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio K68PB/K52RA è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declara que o presente tipo de equipamento de radio K68PB/K52RA está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Finnish]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. vakuuttaa, että radiofoni-tyyppi K68PB/K52RA on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vastuullisyytyslausekuvauslauseessa täytyy näkyä seuraavaa seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar Sumitomo Wiring Systems, Ltd. att denna typ av radioutrustning K68PB/K52RA överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämme finns på följande webbadress: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Polish]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd., niniejszym oświadczając, że typ urządzeń radiowych K68PB/K52RA jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Hungarian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. igazolja, hogy a K68PB/K52RA típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Slovak]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. vymieňa, že rádiovo zariadeniu typu K68PB/K52RA je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Uplnú EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Slovenian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. potrjuje, da je tip radijske opreme K68PB/K52RA skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Sumitomo Wiring Systems, Ltd., et käesolev radiodisseminatsioon tüüp K68PB/K52RA vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmisest kohtades. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiadressil: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Latvian]	Ars Sumitomo Wiring Systems, Ltd. deklārē, ka radioiekārta K68PB/K52RA atbilst Direktīvai 2014/53/Ei. Pilsētas ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Lithuanian]	Aš, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., patvirtinu, kad radio įrenginys tipo K68PB/K52RA atitinka Direktyvą 2014/53/Ei. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiai interneto adresei: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Romanian]	Prin prezenta, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declară că tipul de echipamente radio K68PB/K52RA este în conformitate cu Directiva 2014/53/EU. Textul integral al declaratiei UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Croatian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. ovim izjavom izjavljuje da je radikalna oprema tipa K68PB/K52RA u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Četvrti teksto EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Icelandic]	Hér, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., lýsir yfir a ráðiðunarráður tegund K68PB/K52RA er í sammáni við tilskipun 2014/53/EÚ. The full text of the ESB-samræmisfyrirlysing er í boði á effarfragi veffþann: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Norwegian]	Herved Sumitomo Wiring Systems, Ltd. erklærer at radiotypen K68PB/K52RA er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten til EU-erklaering er tilgjengelig på følgende internetadresse: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Macedonian]	С ова, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., изјавујама дека тигот на радио опрема K68PB/K52RA е со согласност со Директивата 2014/53/EU. Целосниот текст на декларацијата во ЕУ е достапен на следниот интернет адрес: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Turkish]	Bu vesile ile, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. radio cihazları tipi K68PB/K52RA Direktif 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının mevcut aşağidakı internet adresinden edinilebilir: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>
[Croatian jezik]	Ovime, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. izjavljuje da je tip radio opreme K68PB/K52RA u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: <a href="http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate">http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate</a>

# ALPS ELECTRIC CO., LTD.

Engineering Headquarters  
6-36, Nakazato, Furukawa, Otsu-city, Shiga-pref, 523-5111, Japan  
Phone +81 29-23-5111 Fax +81 29-23-5129



R68P0: frequency band(s) in which the radio equipment operates; 433.92MHz  
R53R0: maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 80.0dBuV/m@3m

P74P0: frequency band(s) in which the radio equipment operates; 125kHz  
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 66.2dBuV/m@10m

[English]	Hereby, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declares that the radio equipment type R68P0/R53R0/P74P0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dat het type radioapparatuur R68P0/R53R0/P74P0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[German]	Hiermit erklärt ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dass der FunkanlagenTyp R68P0/R53R0/P74P0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[French]	Le soussigné, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type R68P0/R53R0/P74P0 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Spanish]	Por la presente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declaro que el tipo de equipo radioelectrico R68P0/R53R0/P74P0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Bulgarian]	С настоящето ALPS ELECTRIC CO.,LTD., декларира, че този тип радиоапаратурата R68P0/R53R0/P74P0 е в съответствие с Директива 2014/53/EU. Цялостният текст на декларацията за съответствие може да бъде намерен на следния интернет адрес: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Greek]	To nížecký zájmeno má výrobcem deklarovanou EU konformitu pro produkty R68P0/R53R0/P74P0 podle směrnice 2014/53/EU. To můžete zjistit na stránce výrobce: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Czech]	Tímto známe ALPS ELECTRIC CO.,LTD., prohlašuje, že typ rádiotelefonu R68P0/R53R0/P74P0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU přihlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Danish]	Herved erklærer ALPS ELECTRIC CO.,LTD., at radiofonietsystemet R68P0/R53R0/P74P0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetAdresse: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Italian]	Il fabbricante, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio R68P0/R53R0/P74P0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Portuguese]	O/a abaixo assinado(a) ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declara que o presente tipo de equipamento de rádio R68P0/R53R0/P74P0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Finnish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., vakuuttaa, että radiotekniikka R68P0/R53R0/P74P0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusyksityksen täytäntöönpanon tekstillä saatavilla seuraavassa: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Swedish]	Härmed erklärer ALPS ELECTRIC CO.,LTD., att denna typ av radioutrustning R68P0/R53R0/P74P0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försläkten om överensstämmelser finns på följande webbadress: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Polish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., niniejszym oświadczyc, że typ urządzenia radio R68P0/R53R0/P74P0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Hungarian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., igazolja, hogy a R68P0/R53R0/P74P0 típus rádiórendszerben megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Slovak]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., týmovo vyhlásuje, že rádiové zariadenie typu R68P0/R53R0/P74P0 je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné vyhlásenie o zhode je k dispozícii v tejto internetovej adrese: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., potrdjuje, da je na tej radijski opremi R68P0/R53R0/P74P0 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Estonian]	Käesolevaga deklaratsioon ALPS ELECTRIC CO.,LTD., ja käesoleva radioaparatuuri tüüpi R68P0/R53R0/P74P0 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. Koopia vastavustekstil on saadaval järgmistest kohtades.
[Latvian]	Ārējs veiksmīgā deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Turkish]	AS, ALPS ELECTRIC CO., LTD., veiksmīgā deklarācijas teksts R68P0/R53R0/P74P0 adrese: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Lithuanian]	Viešai ES atlikties deklaracijos teksto prieigomis šiuo interneto adresu: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Romanian]	Prin prezență, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declară că tipul de echipamente radio R68P0/R53R0/P74P0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/EU. Textul integral al declaratiei UE de conformitate este disponibil la următoarea adresa internet: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Croatian]	Cijevljući tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Icelandic]	Hér, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., lýsir yfir að ráðiðókuður tegund R68P0/R53R0/P74P0 er í samsvar með direktívum 2014/53/EU. Fullur textur um ESB-samræmisfyrirvara er í boði á fljóttanum vefsíðu: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Norwegian]	Herved ALPS ELECTRIC CO.,LTD., erklærer at radiosettet type R68P0/R53R0/P74P0 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erkarling er tilgjengelig på følgende internettadresse: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Macedonian]	Со оваа, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., изјавува дека тимот на радио опрема R68P0/R53R0/P74P0 ја соодветува со Директивата 2014/53/EU. Целосниот текст на декларацијата на ЕУ за соодветност е достапен на следниот Гостоградски интернет адреса: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Turkish]	Bu vesile ile, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., rádio cihazları tipi R68P0/R53R0/P74P0 Direktif 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>
[Croatian jezik]	Ovime, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., izjavljuje da je taj tip radio opreme R68P0/R53R0/P74P0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije o EU sukladnosti dostupne su na objedioči internet adresi: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list.html">http://www.alps.com/products/e/re_list.html</a>

Caution - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced.  
Caution - Do not expose to excessive heat such as sunshine, fire or the like.



This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.

#### WARNING

Do not ingest the battery. Chemical Burn Hazard. (The remote control supplied with) This product contains a coin/button cell battery.

If the coin/button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.

Keep new and used batteries away from children. If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.

If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.



**CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.**

**CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.**

**CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.**

**CAUTION:** Dispose of used batteries according to the instructions

(English)	Hereby, Calonico Karos Corp. declares that the radio equipment type K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Dutch)	Hierbij verklaart u, Calonico Karos Corp., dat het type radiotoestel K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 conforme is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-verklaring van conformiteit is beschikbaar op de volgende internetpagina: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(German)	Durch diese Erklärung erklärt Calonico Karos Corp., dass das radiofrequenztechnische Gerät K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 mit der EU-Richtlinie 2014/53/EU konform ist. Die vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(French)	Le soussigné, Calonico Karos Corp., déclare que l'équipement radioélectrique du type K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 est conforme à la directive 2014/53/EU. Le texte complet de la déclaration d'UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Spanish)	Por lo tanto, Calonico Karos Corp., declara que el tipo de radioequipamiento radio K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración de la UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Bulgarian)	С настоящото Calonico Karos Corp. декларира, че радиоаппаратът тип K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 е съвместим с Директива 2014/53/EC. Пълният текст на декларацията за съвместимост е достъпен на следния интернет адрес: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Greek)	Ηλεκτρονικά σήματα της Calonico Karos Corp. δηλώνουν με την παραπάνω γέμιση ότι το K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 αποδεικνύεται σύμφωνο με την Ευρωπαϊκή ένταξη. Πληρές εκτός γέμισης της Ηλεκτρονικής συσκευής στην παραπάνω ιστοχώρο: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Czech)	Tento Calonico Karos Corp. prohlíží, že typ radiotelefonu K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Plný text EU prohlížení o shodě je k dispozici na následující internetové adrese: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Danish)	Hermed erklærer Calonico Karos Corp., at radioudstyrne K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fuld tekst kan findes på følgende internetAdresse: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Italian)	Il fabricante Calonico Karos Corp. dichiara che il tipo di apparecchiatura radio K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo integrale della dichiarazione di conformità è disponibile sul seguente indirizzo Internet: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Portuguese)	O fabricante Calonico Karos Corp. declara que o presente tipo de equipamento de rádio K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Finnish)	Calonico Karos Corp. vakuuttaa, että radiotyppi K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. Plnnyt tiedote EU:n direktiivistä on saatavilla seuraavalla internetosoitteella: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Swedish)	Härmed försäkrar Calonico Karos Corp., att denna typ av radioutrustning K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga testen till EU-förslaget om överensstämmelse finns på följande internetadress: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Polish)	Calonico Karos Corp., niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji o zgodzie na dyrektywę 2014/53/UE jest dostępny na stronie internetowej: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Hungarian)	Az Calonico Karos Corp. igazolja, hogy a K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 (puszta) időjárásminőségi meghibás a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-egyeztetéshez nyújtottakolt leírás szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Slovak)	Calonico Karos Corp. vyslovuje, že jeho radiotyp K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Plný text EU vysvetľujúci o hode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Slovenian)	Calonico Karos Corp. potjuje, da je radijski oprema K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 skladna z Direktivo 2014/53/EU. Calonico besedilo izjave o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Estonian)	Käesolevalt deklareeritud Calonico Karos Corp., et käesolev radiodeesine K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 vastab direktiivi 2014/53/EU nõuetele. Kopia vastavudedeclaratsiooni saadaval järgmisel kohtades.
(Latvian)	Ar šādu tekstu deklarējot, ka radio aparatūra K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Visas ES atbalstības deklarācijas teksts ir pieejams sākumā internetā: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Lithuanian)	Ati, Calonico Karos Corp., patvirtin, kad nedidžiuojamis tipo K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 atitinkama Direktyva 2014/53/ES. Visas ES atbalstības deklarācijas teksts pirmumas būtībā internetā: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Romanian)	Prin prezenta, Calonico Karos Corp., declară că tipul de echipament radio K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarării UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Croatian)	Calonico Karos Corp., ovim načinom izjavljuje da je radijsko uređenje K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Dokument o ugovoru o skladnosti je dostupan na sledećem internet adresu: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Icelandic)	Hér til eru Calonico Karos Corp., í yfirleiði að radióskránum K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 eru í samræmi við tilkynnin 2014/53/ESB.
(Norwegian)	Herved Calonico Karos Corp. erklærer at radiotypen K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten til EU-ektegjellinga på følgende internetadresse: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Macedonian)	Со овој, Calonico Karos Corp. изјавује дека радиотипот K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 е врзет со директивата 2014/53/EV. Ланчаровски текст на запознавања за ЕУ одговарајќи е достапен на следниот адрес: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Turkish)	Bu yeste ile, Calonico Karos Corp., radyo türki K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0, 2014/53/EU direktifiyle uyumlu olduğunu beyan eder. Bu teknolojiyi internet'te bulabileceğiniz internet adresi: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>
(Croatian jezik)	Croatian Karos Corp. izjavljuje da je na radio aparat K9BPZ-B7MCS/STL07/0M0/0BPR/STL1/TSG08/T81M0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o ugovoru o skladnosti dostupne su na sledećoj internet adresi: <a href="https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc">https://www.calonickaros.co.jp/en/producted-doc</a>



ALPS

**ALPS ELECTRIC CO., LTD.** Engineering Headquarters  
6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref, 989-6181, Japan  
Phone +81 229-23-5111 Fax +81 229-22-6290

[English]	Herby, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. deklarise da radio equipment type TWK1A001/61M0 in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the internal address: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Dutch]	Hierbij verklaart ik, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. dat het type radiotoestel TWK1A001/61M0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geopend via het volgende internetadres: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[German]	Hiermit erklärt ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dass das Funkgerät Typ TWK1A001/61M0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der gesamte Text der EU-Konformitätsverklärung ist unter folgender Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[French]	Le présentant, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. déclare que l'équipement radioélectrique du type TWK1A001/61M0 est conforme à la directive 2014/53/EU. Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Spanish]	Por la presente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. declara que el tipo de equipo radioelectrónico TWK1A001/61M0 es conforme con la Directiva 2014/53/EU. El texto completo de la declaración de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Bulgarian]	С настоящо ALPS ELECTRIC CO.,LTD. декларира, че този радиотрансивер TWK1A001/61M0 е в съответствие с Директива 2014/53/EU. Целият текст на ЕС декларацията е достъпен чрез интернет адрес: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Greek]	Με την παρούσα από την ALPS ELECTRIC CO.,LTD. δηλώνω ότι ο ραδιοτηλεσυστηματος TWK1A001/61M0 πληρώς την σύμβαση 2014/53/EU. Επίσης κάτιον η αντίστοιχη εμπορική ένδειξη: ΕΕ διατίθεται στην ακίνητη πλατφόρμα στο διαδίκτυο: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Czech]	Timto ALPS ELECTRIC CO.,LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení TWK1A001/61M0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Upozornění: Zde uvedená pravida a shoda je k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a> .
[Danish]	Hæmed erklærer ALPS ELECTRIC CO.,LTD., at radiosystemet TWK1A001/61M0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU EU-overensstemmelseserklæringen. I fulde teknik kan findes på følgende internetadresser: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Italian]	Il fabbricante ALPS ELECTRIC CO.,LTD. dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TWK1A001/61M0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) ALPS ELECTRIC CO.,LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio TWK1A001/61M0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Finish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD. vakuuttaa, että radiotaideyksikkö TWK1A001/61M0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. Vastaanottimen tarkkuus- ja suorituskykytähteen määritelmät ovat saatavilla seuraavassa internetsivulla: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar ALPS ELECTRIC CO.,LTD. att denna typ av radioutrustning TWK1A001/61M0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förslaget om överensstämmande finns på följande webbadress: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Polish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., niniżmy oświadczyc, że typ urządzenia radiowego TWK1A001/61M0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Hungarian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., igazolja, hogy a TWK1A001/61M0 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőség nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Slovak]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., týmto vyhľásuje, že rádiovo zariadenie typu TWK1A001/61M0 je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Uplynulo EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., potrdjuje, da je tip radijske opreme TWK1A001/61M0 skladen z Direktivo 2014/53/EU.
[Estonian]	Cüsilõvadega deklareerib ALPS ELECTRIC CO.,LTD., et küsilõvade radiosaadme tüüp TWK1A001/61M0 vastab direktiivi 2014/53/EU. EÜ vastuvõtudeksarioniga täielikult on kättesaadav järgmisel internetiadresil: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Latvian]	Ar šādu veidu ALPS ELECTRIC CO.,LTD., deklarēja, ka radioiekārtas TWK1A001/61M0 atbilst Direktīva 2014/53/EU. Pils ES atlīdzības deklarācijas teksts ir pieejams sādā interneta vietnē: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Ukrainian]	Vissas ES atlīdzības deklarācijas teksts pieejams sādā interneta vietnē: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Romanian]	În prezentă, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. declară că tipul de echipament radio TWK1A001/61M0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarării UE de conformitate este disponibil pe următoarea adresă internet: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Croatian]	Članoviti tekući EU izjava o skladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Icelandic]	Hér, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., lýs yfir að ráðindóðurbergur regund TWK1A001/61M0 er í samræmi við litskunum 2014/53/ESB. Þeir fullar texti til ESB-samræmisfyringar eru bði að flárafangi með regnum: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Norwegian]	Herved ALPS ELECTRIC CO.,LTD. erklærer at radiotestet TWK1A001/61M0 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullständige teksten EU-erkänning är tillgänglig på följande internetadress: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Macedonian]	Со овој, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., најавува дека типот на радио опрема TWK1A001/61M0 е в соодветност со Директивата 2014/53/EU. Целосниот текст за декларацијата на ЕУ за соодветност е достапен и се наоѓаат на следниот Постојан интернет адреса: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Turkish]	Bu vesile ile, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., rádio cihazı tipi TWK1A001/61M0 Direktif 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. Bu ürüne uygun olan tüm meşhur internet adresinden edinilebilir: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Croatian(jezik)]	Ovime, ALPS ELECTRIC CO.,LTD. izjavljuje da je tip radio opreme TWK1A001/61M0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupne su na slijedeci internet adresi: <a href="http://www.alps.com/products/e/re_list01.html">http://www.alps.com/products/e/re_list01.html</a>
[Translators]	Fréquence Bande Maximum émission power TWK1A001 125 kHz 60.4 dBm@10m 61M0 125 kHz 61.2 dBm@10m 61M0 125 kHz 61.2 dBm@10m

English	Hereby, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, declares that the radio equipment type Immobilizer System (IMB411-01) is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Bulgarian	С настоящото MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS декларира, че този тип радиосъоръжение Immobilizer System (IMB411-01) е в съответствие с Директива 2014/53/EU. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Spanish	Por la presente, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS declara que el tipo de equipo radioeléctrico Immobilizer System (IMB411-01) es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Czech	Tímto MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS prohlašuje, že typ radiového zařízení Immobilizer System (IMB411-01) je v souladu s směrnicí 2014/53/EU. Úplný znění EU prohlášení o shodě je dostupné na následujícím internetovém adresu: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Danish	Hiermeddlyser MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, atter den radioelektroniske type Immobilizer System (IMB411-01) er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelsesdeklarationens fulde tekst kan findes på følgende Internettadresse: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
German	Hiermit erklärt MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, dass der Funkanlagen Typ Immobilizer System (IMB411-01) der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Estonian	Käesolevaga deklareerib MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, et käesolev radiospaade tüüp Immobilizer System (IMB411-01) vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. Ei üldvastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav jätkomisi internetadressil: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Greek	Με την παρούσα ον MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, δηλώνει ότι ο παρόντας τύπος Immobilizer System (IMB411-01) πληρούει τις σχεδιασμένες για τον έτος 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της διάλυτης αναφοράς ΕΕ διαθέτει στην ίδια ιστοσελίδα: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
French	Le soussigné, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, déclare que l'équipement radioélectrique du type Immobilizer System (IMB411-01) est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Croatian	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS ovim izjavljuje da je radijska oprema tipa Immobilizer System (IMB411-01) u skladu s Direktivom 2014/53/EU.
Czech	Cieľovýtek EÚ zriadenia a skutočnosť dosťupný je na siedejúcom internetom adresi: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Italian	Il fabbricante, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio Immobilizer System (IMB411-01) è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile all'indirizzo: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Latvian	Aivē ŠO MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS deklācija, ka radioelektronika Immobilizer System (IMB411-01) atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pirms Šī deklācijas varētu būt jāuzņem ūdensmarķējums. Mazākās informācijas par ūdensmarķējumiem: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Lithuanian	Aš, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas Immobilizer System (IMB411-01) atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES etiketės deklaracijos tekstas prieinamas šiau interneto adresu: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Hungarian	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS igazolja, hogy a Immobilizer System (IMB411-01) típusú radioberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő interneten: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Maltese	B'dan, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, niddikjana il dan-it-tip ta' tagħrif tar-radio Immobilizer System (IMB411-01) huwa konform mad-Direktiva 2014/53/UE. It-test kolli tad-dik-piċċarġażza ta' konformità tali-ue huwa disponibbli f'dan l-indirizzi tal-internet li ġej: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Dutch	Hierbij verklaar ik, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, dat het type radioapparatuur Immobilizer System (IMB411-01) conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden oeraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Polish	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS niniejszym oświadcz, że typ urządzenia radioowego Immobilizer System (IMB411-01) jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Portuguese	O abaixo assinado MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS declara que o presente tipo de equipamento de rádio Immobilizer System (IMB411-01) está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Romanian	Prin prezență, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS declară că tipul de echipamente radio Immobilizer System (IMB411-01) este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarării UE de conformitate este disponibilă la următoarea adresă Internet: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Slovak	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, ťmoto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu Immobilizer System (IMB411-01) je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplne EU vyhlásenie o zhode k dispozícii na tele internetovej adresi: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Slovenian	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS potrdjuje, da je tip radijske opreme Immobilizer System (IMB411-01) skladen z Direktivo 2014/53/EU. Cetno besedilo EU-a skladno s tem predmetom je dostopen na naslovu: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Finnish	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS ilmoittaa, että tyyppi Immobilizer System (IMB411-01) on mukaisesti 2014/53/EU mukainen. EU-ottamistunnuslaatuun jaotellen tässä on esillä seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Swedish	Härmeddlyser MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS att dena typen av radioutrustning Immobilizer System (IMB411-01) överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förskräckan om överensstämmelelsen finns tillgänglig via följande webbadress: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Irish	Debraibhonn MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS leis seo, go bhfuil an cinedhíteach rádio Immobilizer System (IMB411-01) i gcomhar le réire Treoir 2014/53/AE. Tá Meán iomlán don deurbhúil comhcheireachta AE ar fáil ag an seadhain idirne seo a leanas: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Norwegian	Herved erklarer MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS at denne typen radioutstyr Immobilizer System (IMB411-01) er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten til EU-samsvarserklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Icelandic	Hér með yfir, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, yfir að radióþunarráðgerð Immobilizer System (IMB411-01) er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Allur text ESB samræmisfyrirvaraðinnar er í boð á eftirfarandi veffangi: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Albanian	Përmes kësaj, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, deklaroi se loji i paises radio Immobilizer System (IMB411-01) është në përpjekje me Direktivën 2014/53/EU. Teksti plotë i deklaracisë së konformitetit të BE-së disponohet në adresën e mëposhtme të internetit: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Macedonian	Со оваа, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS изјавува дека типот на радио опрема Immobilizer System (IMB411-01) во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целосниот Текст на Година/Изјава за конформитет и достапен на следеци интернет адрес: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Croatian	Čitateljima potvrđeno da je radio-elektronika Immobilizer System (IMB411-01) u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst EZ deklaracije je dostupan na sledećoj internet adresi: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Serbian	Ovim, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, izjavljuje da je tip radio opreme Immobilizer System (IMB411-01) u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst EZ deklaracije je dostupan na sledeći internet adresi: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>
Turkish	Böylesel MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, rádió készülék típus Immobilizer System (IMB411-01) 2014/53/EU Direktifili ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyninmiş tam metni aşağıdaki internet adresine mevcuttur: <a href="http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html">http://www.mitsubishelectric.com/bu/automotive/doc/re.html</a>

Frequency band(s) in which the radio equipment operates: 134.2 kHz  
Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: 107 dB<sub>V</sub>/m at 10 meters



**Continental**

Radio Transmitter: S180052024 and Radio Receiver: 40398036

Manufacturer: Continental Automotive GmbH  
Address: Seinenstrasse 12 D-9305 Regensburg Germany  
TEL : +49 941 790 8942 FAX : +49 941 790 998942

[Czech]	Tento Continental prohlašuje, že typ rádiového zařízení S180052024/40398036 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Danish]	Herved erklærer Continental, at rádioudstyrstypen S180052024/40398036 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklærings fulde tekst kan findes på følgende internettadresse: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[German]	Hiermit erklärt Continental, dass der Funkanlagenotyp S180052024/40398036 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätsklärung ist unter der folgenden Internetadresse abrufbar: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Estonian]	Käesolevades deklareerib Continental, et kaksseisuv nadlooseaduse tüüp S180052024/40398036 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiadresil: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type S180052024/40398036 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Spanish]	Por la presente, Continental declara que el tipo de equipo radioeléctrico S180052024/40398036 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Greek]	Με την παρούσα οντότητα, η Ανταποκρίσιμη Εταιρεία στην οποία ανήκει η πλατφόρμα της σύγχρονης επικοινωνίας S180052024/40398036 πληρού την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δηλώσεως συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ηλεκτρονική ένταση: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[French]	Le soussigné, Continental, déclare que l'équipement radioélectrique du type S180052024/40398036 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Italian]	Il fabbricante, Continental, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio S180052024/40398036 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Latvian]	Ar šo Continental deklāri, ka radioiekārtā S180052024/40398036 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Lithuanian]	Aš, Continental, patvirtinu, kad radio ieqiūgnījums tipas S180052024/40398036 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitinkančios deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Continental, dat het type radioapparatuur S180052024/40398036 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Maltese]	B'dan, Continental, niddikja li dan it-tip ta' tagħha radio-tarġi S180052024/40398036 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kolu tad-dikkajżzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'lan l-indirizz tal-Internet li ġej: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Hungarian]	Continental igazolja, hogy a S180052024/40398036 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Polish]	Continental niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego S180052024/40398036 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/EU. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Continental declara que o presente tipo de equipamento de rádio S180052024/40398036 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de internet: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Slovenian]	Continental potjuje, da je tip radijske opreme S180052024/40398036 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Slovak]	Continental týmovo vyhľasuje, že rádiové zariadenie typu S180052024/40398036 je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Finish]	Continental vakuuttaa, että radiovälineetyyppi S180052024/40398036 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuuden tyytymistä on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar Continental att denna typ av radioutrustning S180052024/40398036 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Icelandic]	Hér með fyrir Continental yfir í við S180052024/40398036 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EC.
[Norwegian]	The fullur texti af ESB-samræmsifirlysing er í boði á effirfrandi veftengi: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Turkish]	Continental erkeşti, hervedi at utsyster S180052024/40398036 er i samsvar med de grundläggande krav och viktige relevanta krav i direktiv 2014/53/EU. Den fullständige teksten i EU-deklaration finns på följande internetadress: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Romanian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipamente radio S180052024/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declaratiei UE de conformitate este disponibil la următoarea adresa internet: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Bulgarian]	С настоящото Continental деспартира, че този тип радиосървър е в съответствие с директивата 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да пази на следния интернет адрес: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Croatian]	Continental izjavljuje da je radikalna oprema tipa S180052024/40398036 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Croatian]	Ovim, Continental, izjavljuje da je tip radio opreme S180052024/40398036 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst EU izjave o uskladjenosti nalazi se na sljedećoj Internet adresi: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>
[Macedonian]	Прин презента, Continental declară că tipul de echipamente radio S180052024/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declaraciei UE de conformitate este disponibil la următoarea adresa internet: <a href="http://continental-homologation.com/suzuki">http://continental-homologation.com/suzuki</a>

S180052024 : Frequency band : 433.92MHz

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

Maximum radio-frequency power : <10mW e.r.p



**ALPS** ALPS ELECTRIC CO., LTD. Engineering Headquarters

6-36, Nakanishi, Tsurumi-ku, Yokohama 222-0031, Japan  
Phone +81 45 320-5011 Fax +81 45 320-5012

maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: [75fbu@n.n.n](mailto:75fbu@n.n.n)

[English] [The declaration of conformity is available at the following address: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Dutch] [Declaratie van conformiteit is beschikbaar op de volgende website: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[German] [Die Erklärung der Konformität ist unter folgender Adresse erhältlich: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[French] [La déclaration de conformité est disponible à l'adresse suivante: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Spanish] [El informe de conformidad es disponible en la dirección siguiente: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Bulgarian] [Удостоверение за съответствие на изискванията на директивата за радиоизточници е достъпно по следния адрес: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Greek] [Το έγγραφο απόδειξης της σύμβασης που διατίθεται στην επίδοση σε ραδιοκυμάτων είναι διαθέσιμο στην παρακάτω διεύθυνση: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Czech] [Údaje o sítovém zařízení, které je v souladu s požadavkem na konformitu, jsou k dispozici na této internetové stránce: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Danish] [Den tekniske dokumentation om overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU findes under denne link: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Italian] [Il rapporto completo della dichiarazione di conformità è disponibile al seguente indirizzo Internet: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Portuguese] [O relatório integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Finnish] [EU-yhteenvetomerkki ja valtuutus käytäntöistä ja määritelmistä on saatavilla seuraavalla osoitteella: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Swedish] [Härmed följer ALPS ELECTRIC CO., LTD. denna tekniskt dokumentation om överensstämmande för företagets produkter som är tillgänglig via följande webbadress: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Polish] [Pełny dokument techniczny dotyczący zgodności z dyrektywą o radio i telekomunikacjach \(UE\) jest dostępny pod adresem: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Hungarian] [A EU-s rendelkezésre álló dokumentumot követően az alábbiakban szereplő összes termékhez vonatkozóan a következő direktívához köthető: 2014/53/EU, amelyben a direktívának megfelelően a termékkel kapcsolatos minden információ a következőképpen előírta: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Slovak] [Hodnotenie súladejnosťi pre všetky produkty značky ALPS ELECTRIC CO., LTD. s predpismi na danom mieste je dostupné na nasledujúcej webe: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Slovenian] [Preverjanje ustreznosti vseh izdelkov podjetja ALPS ELECTRIC CO., LTD. v skladu z predpisi direktive 2014/53/EU je dostupno na naslednjem spletnem mestu: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Romania] [Raportul de conformitate cu directiva 2014/53/UE este disponibil pe următorul site: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Preporuka za uključivanje u ETS-EU je dostupna na naslednjem mjestu: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Estonian] [Kogemus direktiivi 2014/53/EU jaoks on saadaval järgmisel aadressil: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Latvia] [Ārējs A/S Pārvaldes darbības dokumenti ir pieejami šājā līnijas telefona numbrā: +371 670 15 505.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Lithuania] [ALPS ELECTRIC CO., LTD. neabejaud, kad šis įrenginys spēj išsaudinti žmones ar tās ietekmi uz sveikatą. Šis īrenginys spēj išsaudinti žmones ar tās ietekmi uz sveikatą.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Norwegian] [Prøverenget ALPS ELECTRIC CO., LTD. nebererer ikke at dette produktet kan gi skade på helse og sunt i følge følgende direktiv: 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Moldova] [Cea mai recentă versiune a documentației de conformitate a produselor ALPS ELECTRIC CO., LTD. este disponibilă pe următoarea adresă: \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Turkish] [Bu ürün, boyanma ve nemlendirme sistemlerini destekleyen teknolojiyi kullanır. \[http://www.alps-electric.com/ce/declaration\\\_of\\\_conformity.html\]\(http://www.alps-electric.com/ce/declaration\_of\_conformity.html\)](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU. Usluge Direktivom 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)

[Croatian] [Ovaj ALPS ELECTRIC CO., LTD. proizvod je u skladu s predpismi direktive 2014/53/EU.](http://www.alps-electric.com/ce/declaration_of_conformity.html)



### WARNING

#### This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.

If the remote control supplied with this product contains a coin-cell battery, keep new and used batteries away from children.

If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.

If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.

CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly disposed. Replace only with the same or equivalent type.

CAUTION - Do not expose to excessive heat such as sun, fire or like.



Fujitsu Ten Limited  
2-28, Goshō-dori 1-chome, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510 Japan  
Tel: +81 78-671-5081 Fax: +81 78-671-5325

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402 – 2480 MHz

maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.5 mW e.i.r.p.



[English]	Hereby, FUJITSU TEN LIMITED declares that the radio equipment type FT0086A is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, FUJITSU TEN LIMITED, dat het type radiotoestel FT0086A conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[German]	Hiermit erklärt FUJITSU TEN LIMITED, dass der FunkanlagenTyp FT0086A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätsklärung ist unter den folgenden Internetadressen verfügbar: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[French]	Le soussigné, FUJITSU TEN LIMITED, déclare que l'équipement radioélectrique du type FT0086A est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Spanish]	Por la presente, FUJITSU TEN LIMITED declara que el tipo de equipo radioelectrico FT0086A es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Bulgarian]	С настоящото FUJITSU TEN LIMITED декларира, че този тип радиосъоръжение FT0086A е в съответствие с Директива 2014/53/EC.
[Greek]	Καλοστόητη τεκμηρίωση του ακόλουθου διαγράμματος στην οποία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δηλώσεως ευαίσθησης στη διαδίκτυο: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Czech]	Tímto FUJITSU TEN LIMITED prohlašuje, že typ rádiového zařízení FT0086A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Upřímně zdeň FUJITSU TEN PROHLÍŠÍ, že typ rádiového zařízení FT0086A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.
[Danish]	Hermed erklærer FUJITSU TEN LIMITED, at radioudstyrstypen FT0086A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmeseskræftningens fulde tekst kan findes på følgende internetAdresse: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Italian]	Il fabbricante FUJITSU TEN LIMITED, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio FT0086A è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Portuguese]	O(a) abaiu assinado(a) FUJITSU TEN LIMITED declara que o presente tipo de equipamento de rádio FT0086A está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Finnish]	FUJITSU TEN LIMITED vakuuttaa, että radioteknologia tyypitunnus FT0086A on direktiivin 2014/53/EU mukainen. HU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täytäntöönpani teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar FUJITSU TEN LIMITED att denna typ av radioubstrutring FT0086A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Polish]	FUJITSU TEN LIMITED niniejszym oświadcz, że typ urządzenia radiowego FT0086A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Hungarian]	FUJITSU TEN LIMITED igazolja, hogy a FT0086A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető az interneten címen: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Slovak]	FUJITSU TEN LIMITED týmovo vyhlásuje, že rádiové zariadenie typu FT0086A je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adresi: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Slovenian]	FUJITSU TEN LIMITED potrdjuje, da je tip radijske opreme FT0086A skladen s Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Estonian]	Käesolevaks deklareerivad FUJITSU TEN LIMITED, et käesolev radiodeade täiuplaat FT0086A vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetadressil: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Latvian]	Ar šo FUJITSU TEN LIMITED deklārē, ka radioiekārtā FT0086A atbilst direktīvai 2014/53/EiS. Pils ES atbilstošā deklārācijas teksts ir pieejams šādu interneta vietnē: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Lithuanian]	Aš, FUJITSU TEN LIMITED, patvirtinu, kad radijų įrenginys tipas FT0086A atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitinkamų deklaracijos tekstas prieinamas šiai interneto adresiui: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Romanian]	Prin prezentă, FUJITSU TEN LIMITED declară că tipul de echipamente radio FT0086A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarării UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Croatian]	FUJITSU TEN LIMITED ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa FT0086A u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Icelandic]	Hér með, ísér FUJITSU TEN LIMITED býr við að gerð úrverðarsíðanum FT0086A samræmt tilskiptun 2014/53/EU. Allur text ESB-annámsfyrirsígnarinnar er algengleggur á eftirfarandi veffangi: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Norwegian]	FUJITSU TEN LIMITED erklærer herved at radioustyretypen FT0086A er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullständige teksten i EU-deklareringen er tilgjengelig på følgende internetadresser: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Macedonian]	С овој, FUJITSU TEN LIMITED изјавува дека радио опремата од типот FT0086A е во согласност со директивата 2014/53/EU. Целниот текст на ЕУ изјавата со соодветенадоступан на следната интернет адреса: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Turkish]	FUJITSU TEN LIMITED, FT0086A türki telisz ekspresinin 2014/53/EU Direktifiyle uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>
[Croatian još]	Ovim, FUJITSU TEN LIMITED izjavljuju da je tip radio opreme FT0086A u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o uskladjenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: <a href="http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/">http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/</a>

# Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company  
42651 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan

Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-8806  
frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz

maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 1.01 mw

CE

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-J206F0JT-CQ-J206F1JT/CQ-J246F0JT/CQ-J246F1JT is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of this EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Dutch]	Hierbij verklaart Ic, Panasonic Corporation, dat de radiotoestellen typen CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden gevonden op het volgende internetadres: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der FunkanlagenTyp CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätsdeklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Bulgarian]	С настоящият текст на Panasonic Corporation декларира, че типът радиоизточникът CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT е в съответствие с Directive 2014/53/EC.
[Croatian]	Цјелостниот текст на ЕС декларацијата за съответство може да се намери на следниот интернет адрес: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Greek]	Με την πορόπο α/ν Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοτοποιός τύπου CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT λαμβάνει τη σήμανση 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δηλωσης ουσιαστίκως θα διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Czech]	Timto Panasonic Corporation prohlaší, že typ rádiového zařízení CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Uplně znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Danish]	Herved erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
[Italian]	Il following statement, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo integrale della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiotekijöityyppi CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetsivulla: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioudrustning CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förslaget om överensstämmelse finns på följande webbadress: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Polish]	Panasonic Corporation miniezmyślnym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Slovak]	Panasonic Corporation výtreso vyhlásuje, že rádiové zariadenia typu CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Uplne vyhlásenie o zhode kde je dispozicia na tejto internetovej adrese: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrdjuje, da je tip radijske opreme CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjavljajočega skladnosti na slovenskem jeziku in na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Estonian]	ÄR bo Panasonic Corporation deklarää, ka radiotehnika CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT vastab direktivi 2014/53/EL nõuetele.
[Latvian]	Ei viedost uzdeklarēto tipu tekstu kā tās kārtīgās ieraksts uz kārtīgās interneta adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Lithuanian]	Šis ES atitinkamasis deklaracijos teksts ir priešams čia esanti internetu vietni: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radnička oprema tipa CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Ocjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Icelandic]	Hér með, yfir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvarpsþálfunarinnar CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT samræmist tilskiptun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisfyrirsígnarinnar er aðgengilegur á eftirlærdum vefti: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer at radioutstyretstypen CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fulstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internettadresse: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Macedonian]	Целотният текст на ЕС изявление за съобразност е достъпен на следният интернет адрес: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Turkish]	AB üyüğünü beyan eden bu münificasız internet adresinden ulaşabilirsiniz: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Croatian Jezik]	Ova Panasonic Corporation izjavljuje da je radio oprema CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o uskladjenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>

# Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company  
4261 Konobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan  
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806

maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz  
frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2404-2480MHz  
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.618 mW



[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of this EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der FunkanlagenTyp CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE conforme ist mit Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätsklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Bulgarian]	С настоящо Panasonic Corporation декларира, че този тип радиоуредъжение CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE е в съответствие с Директива 2014/53/EC.
[Croatian]	Декларација о ЕУ сопственост за съответствие може да се намери на следният интернет адрес: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Greek]	Με την παρούσα απόφαση, η Panasonic Corporation, οργανισμός που διατίθεται στην Ελλάδα, επιβεβαιώνει ότι το συγκεκριμένο προϊόν CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE πληρώς την σύμβαση 2014/53/ΕΕ.
[Czech]	Naše společnost Panasonic Corporation, která využívá značku PTCL, je rádiotelekomunikačním proveditelem v České republice. Tento rádiotelekomunikační systém CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. (Uplné znění EU prohlášení o shodě se k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a> )
[Danish]	Hermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio: CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vastimustenmukaisuusvakuutuksen täysimääräinen teksti saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att den här typen av radioutrustning CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga versionen av EU-förslaget finns på följande internetadress: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekstu bezpiecznika godzidło UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Hungarian]	Panasonic Corporation (jelzés), hogy a CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőség nyilatkoztat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Slovak]	Panasonic Corporation (znamka) vyhlásuje, že rádiové zariadenie typu CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE je v súlade so smernicou 2014/53/EU. (Uplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na této internetovej adrese: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a> )
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrdjuje, da je tip radijske opreme CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Estonian]	Käesolevalt deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev radiodisaini tüüp CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE vastab direktivi 2014/53/EL nõuetele.
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārtai CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilsētas amatnieku deklarāciju teksts pirmsācis šādā internetā: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Lithuanian]	Viešas ES atitinkamų deklaracijos teksto prieinamumas šiuo internetu adresu: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarării UE de conformitate este disponibil la următoarea adresa internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Čeloviti tekst EU izjave o skladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Icelandic]	Hér með, fyrir Panasonic Corporation, því er að gerð útvarpsþánaðarsíða CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE samræmist tilskum 2014/53/EU. Allur textur ESB-samræmisfyrirsíggjarnar er aðgerðilegur á effrirandri veftangi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer hermed at radioudstyrstypen CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullst��ende teksten i EU-erklaeringsboket er tilgjengelig p�� felgenget internetadressa: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Macedonian]	С овој, Panasonic Corporation изјавува дека радио опремата од типот CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE е во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целовиот текст на ЕУ изјавата за складност е достапен на следниот интернет адрес: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Turkish]	Panasonic Corporation, CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE t��r��s t��lsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyninin tam metnine a��ajdukl internet adresinden ulas��labilir: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Croatogorski jezik]	Oviom, Panasonic Corporation, izjavljuje da je tip radio opreme CQ-J293F01T, CQ-J293F21T, CQ-J293F41T, CQ-J293F61T, CQ-J204F0AE, CQ-J204F1AE, CQ-CZ36E1AE, CQ-CZ36E3AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjeloukan tekstu EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljede��oj internet adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>

# Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company  
4261 Iknobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan  
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

CE

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Dutch]	Dit volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der FunkanlagenTyp CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätskündigung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Bulgarian]	С настоящият текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Greek]	Με την παρούσα o/a Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεπικοινωνίας τύπος CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE έχει συμβολή στην ΕΕ σύμφωνα με την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της ΔΗΛΩΣΗΣ ΟΠΑΡΟΥΣΙΑΣ ΕΕ διαθέτεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlaší, že typ rádiového zařízení CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Uplyně záhlaví Panasonic Corporation, že typ rádiového zařízení CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.
[Danish]	Herved erklaerer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelsesdeklarationen kan læses på følgende internetadresse: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Italian]	Ufficialmente Panasonic Corporation dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o tipo de equipamento de rádio CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-J293F7TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radioilaitetyyppi CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvaikuttava täytäntömainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förslaget finns på följande webbadress: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadczająca, że typ urządzenia radiowego CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőség nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Slovak]	Panasonic Corporation vyslovuje, že rádiové zariadenie typu CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Uplyn. EU výhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrdjuje, da je tip radijske opreme CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave je dostopen na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Estonian]	Mida täidab Panasonic Corporation, et radiaseade CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõetele. ELI täidavusdeklaratsiooni täiendatud tekst on lätevamalt järgmiselt internetis freeli: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklārē, ka radioseāta CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE atbilst Direktīvi 2014/53/Ei. Pils ES atbilstošas deklarācijas tekstei ir pieejams šāds interneta vietas: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Lithuanian]	Aš, Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radio įrenginių tipas CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitinkančios deklaracijos tekstar prieinamas šiuo internetu adresu: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Croatian]	Panasonic Corporation ovima izjavljuje da je radnička oprema tipa CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE u skladu s direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Icelandic]	Hér með, yfir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvarpsráðunarsíða CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE samræmist tilskiptun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisfyrirsígnarinnar er aðgengilegt á eftirlægðum veffangi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklerer at radioapparatet er i overensstemmelse med direktivtypen CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE i en samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erkleringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека радио опрема од типот CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE е в согласност со директивата 2014/53/EU. Целокупниот текст на EU изјавата за соодветност е достапен на следниот интернет адрес: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Turkish]	Ab şununla beraber türkçe dilindeki internet adresinden ulaşabilirsiniz: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>
[Croatian Jezik]	Ovan, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-J293F1TT,CQ-J293F3TT,CQ-J293F5TT,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.
[Croatian Jezik]	Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: <a href="http://www.ptc.panasonic.eu/">http://www.ptc.panasonic.eu/</a>



Robert Bosch Car Multimedia GmbH  
Robert-Bosch-Str.200,31139 Hildesheim



Frequency band: 2400MHz-2480MHz  
Radiated power [EIRP]: Bluetooth<10mW

[English]	Hereby, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declares that the radio equipment type "52R0" is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dat het type radioapparatuur "52R0" conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[German]	Hiermit erklärt Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dass der Funkanlagenotyp „52R0“ der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätsverklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a> .
[French]	Le soussigné, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, déclare que l'équipement radioélectrique du type « 52R0 » est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Spanish]	Por la presente, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico "52R0" es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Robert Bosch Car Multimedia GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός "52R0" πληροί την σύγκριτη 2014/53/ΕΕ. Το παλήρες κείμενο της δηλώσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Czech]	Tímto Robert Bosch Car Multimedia GmbH prohlašuje, že typ rádiového zařízení „52R0“ je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Danish]	Hermed erklærer Robert Bosch Car Multimedia GmbH, at radioudstyrstypen "52R0" er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Italian]	Il fabbricante, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio "52R0" è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio "52R0" está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Finnish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi "52R0" on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Swedish]	Härmad försäkrar Robert Bosch Car Multimedia GmbH att denna typ av radioutrustning "52R0" överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Polish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego "52R0" jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Norwegian]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH erklærer herved at radioutstyret av typen «52R0» samsvarer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständige teksten for EU-samsvarserklæringen er tilgjengelig på nettstedet: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>
[Russian]	Сим Robert Bosch Car Multimedia GmbH заявляет, что тип радиооборудования «52R0» соответствует положениям Директивы 2014/53/EC. Полный текст Декларации о соответствии требованиям ЕС доступен на веб-сайте: <a href="http://www.suzuki-slda.com">www.suzuki-slda.com</a>

# EU Declaration of Conformity (DoC)

**1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:**

Company name:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

Postal address:

PO Box 1661,

Postcode / City:

71226, Leonberg

Telephone number:

+49 711/811-0

E-Mail address:

TIA.Boschhadar@de.bosch.com

**2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):**

Apparatus model/Product:

MRRev014F, automotive radar sensor

Type:

Motion Detector for TTS application

Batch:

N/A

Serial number:

RBB-65818.05-16043943.12

**3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:**

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

**4. Object of the declaration** (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name: MRRev014F  
Product description: Mid-Range radar sensor  
Hardware version: V3.1  
Software version: I3.3

**5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:**

RED Directive 2014/53/EU

...

Other Union harmonisation legislation where applicable...

...

**6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:**

Art 3.1a: Health of persons and animals

EN 62311

Art 3.1a: Safety

IEC 62368-1:2014 (2nd Edition) + Cor.1: 2015 + Cor.2:2015

Art 3.1b: EMC

EN63368-1: 2014 + AC: 2015

Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum

ETSI EN 301 489-1 V2.1.1, ETSI EN 301 489-3 V1.6.1

ETSI EN 301 489-51 V1.1.1

DRAFT ETSI EN 301 091-1 V2.1.0

DRAFT ETSI EN 303 396 V1.1.0

**7. Where applicable, the notified body ... (name, number)...performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate:...:..**

Name: CTC Advanced GmbH

4 digit notified body number: 0582

**Reference number of the certificate of notified body:** T817765E-01-TEC

**8. Additional information:**

Signed for and on behalf of:  
Leutkirch, Germany

2017-05-23  
Date of issue

Katrina Velten  
CC-DA/ECR Engineering Components Radar

  
Name, function, signature

## **Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)**

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (1) / (BG) EC-ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОБЩЕТСТВЕ (1) / (HU) EU IZMENA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODE (1) / (DA) EU-OVERENSSTEMMELSESKRÆFTIGERING (1) / (FI) EU VASTAUSDEKLARATSION (1) / (PL) EU-NYILATKOZAT / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLĀRĀCIJA / (LT) ES ATITIKties DEKLARACIJA (1) / (MT) DIKLARAZJON TA' KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PT) DECLARAÇÃO ZEGONÓCIOUE (1) / (PT) DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VÝHĽASENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

- 1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorized representative:** / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten; / (BG) Име и адрес на производителя или на неговия упълномощен представител; / (HU) Íme a cím a producțiahoz valóösszhangzalával, vagy a műszaki kiemelkedéshez köthetően; / (CS) Název a adres je predstavitelem nebo jeho zástupcem; / (PL) Nazwisko i adresę pełnomocnika lub przedstawiciela; / (IT) Nome e indirizzo del produttore o dell'autorizzato; / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāvja vārds, iuzvārs/ nosaukums un adresē; / (LT) Garantijos arba jo ligavotājo atstotu pavadinimas ir adresė; / (MT) L-ismen u -indirizz tal-manfattur jew tar rappresentant autorizat tiegħi; / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde; / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela; / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário; / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat; / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho spinomocneného zástupcu; / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovega pooblaščenca zastopnika; / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado; / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant;

- 2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number):** / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer); / (BG) Радио-оборудование (Номер на продукта, тип, партия или серийна номер); / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrstna ili serinski broj); / (EL) Προϊόν/Ενδιαφέλον αριθμός (προϊόν, τύπος, αριθμός παραγωγής σειράς); / (CS) Rádióve zářízení (číslo výrobku, typ či série nebo sériové číslo); / (DA) Radioudstyr (produkt-, parti-, type- eller serienummer); / (ET) Radiodeade (toode, tüüp, parti- või seeriannumber); / (FI) Radiolaite (tuote-, tyyppi-, erä- tai sarjanumero); / (FR) Équipement de téléphonie (numéro de produit, de type, de lot ou de série); / (HU) Rádióberendezés (termék-, típus-, térel-, vagy sorozatszám); / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie); / (LV) Radioiekārta (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs); / (MT) Radijo ierīeignys (gaminijs, partijos, tipo ar serijos numeris); / (NL) It-tagħim ir-radiju (nummer tal-produkt, tal-lotti, tat-tip jew tas-serie); / (PL) Radioparatur (produkt-, type-, parti- of seriennummer); / (PT) Urzadjenie radiotelefone (número de produto, tipo, partil ou seril); / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou da série); / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie); / (SK) Radiové zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo); / (SL) Radarska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka); / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie); / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partiell serienummer);

- 3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer.** / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Aussstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller; / (BG) Гастроираната декларация за съответствие е изградена на отговорността на производителят; / (HU) Ez a izározás ové izárove a soklánost adgovorjan je iskládovo proizvođačem; / (EL) Η πρόσωπος δηλώνουσας ευθύνης εκδικεύεται την κατοχείου του, / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce; / (DA) Denne overensstemmelseserklæring udstedes på fabrikants ansvar; / (IT) Käesolev vastavusdeklaratsioon on vähia autud tootja ainuvastutuse; / (FI) Tämä vakuutustiedonmukaisuuskäyttö on annettu valmistajan yksinomaan vastuulla; / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant; / (HU) Ez a megelemezési nyilatkozatot a gyártó kizárolagos felelősége mellett adják ki; / (LT) La presente dichiarazione di conformità è illustrata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante; / (LV) Šī atbilstības deklārācija ir izdotā vienīgi uz šāda rāzotāa atbildību; / (MT) Din id-diklarazzjoni tal-konformità tinhhaq ta'it ir-responsabilità unika ta' manifattur; / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant; / (PL) Niniejsza deklaracja zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta; / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante; / (RO) Prezenta declarăție de conformitate este emisă pe răspunderea exclusivă a producătorului; / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu; / (SL) Izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno priznajec; / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante; / (SV) Denma försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

4

(EN) Object of the declaration (identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour  
f sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment); / (DE) Gegenstand der Erklärung

(Berechnung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann erforderlich sein eine hinreichend deutliche farbige Abbildung enthalten, auf der die Funkanlage erkennbar ist); // (BG) Предмет на дистанционно ясно цветно изображение, радиосоръжението, позволяюща проследяването му; та може да включва дистанционно ясно цветно изображение, когато това е необходимо за целите на идентификация на радиосоръжението; // (НР) Предмет изважда (идентификация

Může zahrnovat dostatečně zřetelné barevné vyobrazení, pokud je to k identifikaci rádiového zařízení nutné; (II) dle identifikaci rádijské opotreby, která umožňuje jejíznou slijedost; může premia potrebi obuhívacati dovolinu jasnu sliku u boji, když umožňuje identifikaci rádijské opotreby; (III) Avutneulo vte cnc dlohu, když se traktorom toulou po dobrozvuklou rolu ke kdejto dovanat tny vynohodoucnu. Mirope, na neplodoucnu egyptou etapou, cestujete egyptulem, když autor elavu antropatru na vlny traktorom toulou po dobrozvuklou; (IV) CS) Předmět prohlášení identifikace rádiového zařízení umoznjuje zpětně vysledovat.

Erikaäringens gontand (identifikation att radiouutstyret, så det kan spores, med vadagges och varvottet, der et tuistarkkeilgt voinnidaab toodet jaigida, lisä da vööb ka piltsavat selge välliis kujuse, kui see on vajik radio-eadme identifiseerimiseks): / (ET) Declaraaritav roode (radiosadme märatus, mis (ET) Vakuutusti ondite (jahtiräävyyden mahdollisustava radiolaitteen tunnistus, siihen võttaan sisalvavat arvutteessa mõttavat teravalt äärikuna radiolaitteen tunnistamata varten): / (FFR) Objet de la déclaration (identification de l'équipement radiotélélectrique teravalt äärikuna radiolaitteen tunnistamata varten): / (FFR) Objet de la déclaration (identification de l'équipement radiotélélectrique

permettant sa traçabilité; à savoir, une image couleur suffisamment claire peut être jointe pour permettre l'identification de l'équipement (radioélectrique), (III-H). A nyilatkoat tárba (la radiobracketezés) azonosítására a nyomónökrökhetséges biztosítására; adott esetben megtérülő részétől származó képet is tartalmazhat. Amennyiben ez a radiobracketezés azonosításához zökkséges; (III-I) Oggetto della dichiarazione (identificazione dell'apparecchiatura radio che ne consente la tracciabilità). Essa può contenere anche un'immagine colorata con una marca di identificazione dell'apparecchiatura radio; (III-V).

identifikaciji i taj- tagh mir tar-radju); (NLU) vinkoerpel na de verkariing (identifikator van de radiosapparatuur noordzakeikl is, mag en voldoende duidelike afbeelding in kleur worden bijgevoegd); (PL) Predmetor declaratij (identifikator urzadzenia radiowego umozliwiajcego identifikowanosc; moze zawieci obraz barwny wystraszajco wyrażen, kiedy konieczne jest zidentyfikowano u urzadzenia radiowego).

(radiofórmulo) / (PT) Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastreá-lo, pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficiente para permitir identificar o equipamento de rádio); / (RO) Obiectul declaratiei (identificare a echipamentelor radio permiseant traseabilitatea; poate include o imagine color suficientă de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio); / (SK) Predmet výhľadu (identifikácia rádioteleho ariečestvom, ktorému je možné uraďovať). Vzhľadom na toto, že obvykle je potrebné uraďovať kromé tohto predmetu aj ďalšie, súčasne s týmto predmetom, uraďovať.

Zároveň je ustanovenia vysvetľujúca významnosť, v prípade potreby iného používania, ktoré umožňuje identifikáciu rádiotelekomunikačného zariadenia; /JS/ Predmet tejto deklarácie je identifikácia rádiotelekomunikačného zariadenia, ktoré umožňuje sledovanie; po potrebe ľahko vkládajúce dovolj jasno barvno silko, ktoré umožňuje identifikáciu rádiotelekomunikačného zariadenia; /ES/ Objeto de la declaración es la identificación del equipo radioeléctrico que permite la trazabilidad; /PT/ Pode enunciado é para fins de identificação do equipamento radioelétrico; /SV/ Enhet för försäkran om att identifiera radiotrustningen tillräckligt klart för att det ska vara lätt att identifiera radiotrustningen; /DE/ Identifikation des radioelektronischen Geräts, das die Sichtbarkeit und die Identifizierung erleichtert; /NL/ Declaratie van de identificatie van de radioelektronische apparatuur die de mogelijkheid biedt om de apparatuur te traceren.

5. (EN) The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation

**legislation:** Directive 2014/53/EU, Other Union harmonisation legislation where applicable / (DE) Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union; / (BG) Предметът на Европейските идентични нормативни акти на ЕС; / (ES) El objeto de la declaración cumple las normas de derecho de armonización de la Unión Europea; / (FR) L'objet de la déclaration respecte les normes de droit d'harmonisation de l'Union; / (IT) L'oggetto della dichiarazione rispetta le norme di diritto di armonizzazione dell'Unione; / (NL) De hierboven beschreven voorwerp voldoet aan de geschikte harmonisatievoorschriften van de Unie; / (PL) Gegenstosm op podany w deklaracji spełnia zapisy oznaczające jednolite prawo unijne; / (SV) Objekten i denna申告書は、EUの統合規制法に適合する。

zakonodavstvem Unieho o uskladneniu. Direktívou 2015/75/EU druhému zakonodavstvu Unieho o uskladneniu prema potrebi (IEL) O otokov, t.k. dňa 1.1.2015, ktorá je výsledkom súťaže o vytvorenie jednotného evropského vojvodstva európskej komisie, ktorá preprinávajúca (IcS). Väčšie popisy predmetu sú uvedené v čl. 3(5) EU. V následujúcich priebežnostiach bude harmonizované právny predstaviteľstvo Unie (DA) Gensatímom, ktoré je v súlade s reševaním, ktoré je v skladu s týmto predpisom plne účinné.

(Valkausken i manuāli) / (IV)C oujet, da le uectur atun neucti. Cressusas esas cunorūtia la reigistracion u la manutencion de l'union applicabile; Directiva 2014/53/EU. Autres normes d'harmonisation de l'Union, si y a lieu / (HU) A fent smerritettyt nyilatkozat tanágy a megelejti a vonatkozo unioharmonizációs dörszabavoknak; a 2014/53/EU irányelv addott esetben egypti unió harmonizációs dörszabály; / (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione; Direttiva 2014/53/EU. Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione / (LV) lepirkš Valkausken i manuāli / (IV)C oujet, da le uectur atun neucti. Cressusas esas cunorūtia la reigistracion u la manutencion de l'union applicabile; Directiva 2014/53/EU. Autres normes d'harmonisation de l'Union, si y a lieu / (HU) A fent smerritettyt nyilatkozat tanágy a megelejti a vonatkozo unioharmonizációs dörszabavoknak; a 2014/53/EU irányelv addott esetben egypti unió harmonizációs dörszabály; / (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione; Direttiva 2014/53/EU. Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione / (LV) lepirkš

aprakstītās deklarācijas pieteiksmets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam;” Direktīvai 2014/53/EU, Cītam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja pieņemojāms /LT/ Pirmāja aprašys deklarācijas objekts attīstītu susijusius għan-had-dikċiġarazzjoni deskit: hawn fuq huwa konformi mal-leġiżazzjoni t'armonizzazzjoni rilevanti tal-Union;” id-Direktīva 2014/53/EU, Legitilazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unioni meta tkun applikabbli /NL/ Hei ġiebveno beschrevi vorwarr-piex vun-dekkar is-in-orientierstunning net-dezbretiha harmonisatiwt-egevging van der Unie, Richtlini 2014/53/EU; andere harmonisatiwt-egevging van der Unie, indien van toepassing, /PL/ Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z odnośnymi wytycznymi unijnego prawa oznaczonego, dyrektywą 2014/53/EU, innym unijnym prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach; /PT/ O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação da harmonização da União aplicável; /RO/ Obiectul declaratiei desctis mai sus este în conformitate cu legislația relevană de armonizare a Uniunii, se aplică; /HR/ Duplicat declaratije desctis, ali iste u skladu s ustrojstvom zakonodavstva Unije, Prijedlog dalsiye whlasenja i e zhode s prisluhnutim harmonizacijskim pravnmim predpisima Unije; /ES/ El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; /DE/ Direktive 2014/53/EU: Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable /SV/ Föremålet för försäkranden är en överensstämmande med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; /DK/ Annan harmoniserad unionslagsstiftning i förekommande fall

**6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared.** References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue: /IDE/ Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird: Dabei müssen die jeweilige Kennnummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden: /BG/ Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствието. При позоваването на стандарт или спецификация, по отношение на които се декларира съответствието, датата на издаване: /HR/ Upozicivanja na odgovarajuće ustanovne norme koje se upotrebljavaju ili upozicivanje na druge tehničke specifikacije u odnosu na koju se deklariira s ukladnost. Upozicivanja moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datuman izdavanja: /EL/ Aναφορές στα οχειά ταυτόχρονα πρότυπα που χρησιμοποιούνται ή αναφορές στις άλλες τεχνικές σημειώσεις που υποβάλλονται στην οποία δηλώνεται η συμβόψωση. Οι δηλώσεις πρέπει να απαρτίζονται με την έδρανη κατ, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δηλούμενης του; /CS/ Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prohlašuje. Odkazy se uvádějí s jejich identifikacním číslem a verzií a v příslušných případech rovněž s datem vydání: /DA/ Henviðsingar til de relevante anwendete harmoniserede standarder eller henviðsingar til de andre tekniske specifikationer, son der erkæres overensstemmelse med. Henviðsingar angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato: /ET/ Vited kasutatud harmoniitoodustatud standardile või muudude tehnismiste kirjeldustele, millele vastavust deklaratakse. Viideitele peab lisama nende identifitseerimisnumbr ja vajaolev korral väljandmisse kuupäeva: /FI/ Viittaus niiniihkin asianarkkuviin yhdenmuikäistettuihin standardeihin, joita on käytetty, tai viittaus muuhun tekniikin eritelmiin, joiden perusteella vahitellenkaan voiti sijoittaa suvakuutuston antettau. Viittausten lietteelläosa on mainittava niiden tunnistumisnumero ja versio ja tapauksen mukaan antropäivä: /FR/ Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro de l'identification, la version et, le cas échéant, la date démission: /HU/ Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az egyéb mászaki elérőszörök való hivatkozás, amelyekkel kancsolatban megfelelősgégi nyilatkoztat tétek. A hivatkozásokat az azonosító számokkal egész és a megfelelő verzió feltüntetésével kell megadni, adott esetben a kiáltás datumiával együtt: /IT/ Riferimenti alle norme armonizzate utilizzate o riferimenti alle altre specifiche tecniche in relazione alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione: /LV/ Atsauces uz attiecīgajiem izmantojamiem saskaņotajiem standartiem vai uz citām tehniskājiem specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsauces īauzskaita ar to identifikācijās numuru un versiju un attiecīgā gājiensākuma datumi: /LT/ Nuorodos i susijusiems talyktys darmiuosis standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaratu attīkums. Nuorodos turi būti išvardījamos nurodant jū identifikacionis numerius, versijas ir kai talkoma, paskelbimo datas: /MT/ Ir-referenzi għalli-standardi armonizzati rilevanti li nitħażaw, jew ir-referenzi għalli-ispeċificazzjoni u t-tarbiż li skonthom qed tgħix id-dikċiġarazzjoni t'armonizzazzjoni rilevanti li ġiġi eienek ib-nuemu tal-identifikazzjoni u t-vertigini tagħhom u, fejn applikabbli, id-data taħ-ħruġ: /NL/ Vermelding van de toegespaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waaronde conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moet het identificatienummer en de versie en, in voorbeeld gevallen, de datum van publicatie worden vermeld: /PL/ Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania: /PT/ Referências às normas harmonizadas aplicadas utilizadas ou às outras especificações técnicas em relação à(s) quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respectivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão: /RO/ Trimitere la standardele armonizate relevante folosite sau trimiterile la alte specificațiuni tehnice în legătură cu

care se declară conformitatea. Referințele sunt enumerate în preună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, după care; (SK) Odakzý na príslušné použité harmonizované normy alebo odkaz na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sa zahŕňa výhľasenie. V rámcí odakov sa musí uviesť identifikačné číslo a verzia a prípadne skladobstvo, ktoré bolo uvedené v výhláške. Sklicovanie moraťo biti uvedené s svojou identifikácijskou številko, razítco in po potrebe datumom izdania; (ES) Referencias a las normas armonizadas pertinentes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las cuales se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión Y, en su caso, la fecha de emisión; (SV) Hävnisningar till tekniska specifikationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hävnisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förekommande fall datum för uttärande:

**7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and issued the EU-type examination certificate; / (DE) Falls entsprechend — Die autorisierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung) und folgende EU-Baumusterprüfungserteilung ausgestellt; / (BG) Корато или приложимо, нотифицираната организация, посредник, която е извършила (описанието на извършеното) и издаде сертификата за ЕС наследяване на типа: (HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provedlo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa; (HI) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provedlo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa; (EL) Εάν είναι προδικόφυ, ο κονομοποιεύων οργανισμός που αναγράφει (ονοματοθήκη, αριθμός σηματοδότησης) και εξέδωσε το πιλοτοποιητικό εξτρα�om tunisu EU; / (CS) Připravil: oznamený subjekt (nazev, číslo) provedl (popis opatření) a vydal certifikát EU přezkoušený typu; / (DA) Hvor det er relevant, det hemvindigde organ (navn, nummer) har foretaget (beskrivelse af aktiviteten) og udset: EU-typeprøvningssattest; / (ET) Vajaduse korral: teavitaja (nimi, number) teostas, (tegevuse kirjeldus) ja andis välja EU tüübihindamiseks; / (IT) Tappaunti mukaan myöilotettiin laitos (nimii numero) suoritti (toimintien perusteella) ja antoi EU-tyyppitarkastustodistukseen; / (FR) Si il y a lieu: l'organisme notifié (nom, numéro) a réalisé (description de l'intervention) et a délivré le certificat d'examen UE de type; / (HU) Az (nevű, számú) belépettek szervezet adott esetben elvégzette az (a beavatkozás ismertetésel), és a következő EU-típusvizsgálati tanúsítványt adta ki; / (IT) Se del caso, l'organismo notificato (denominazione, numero) ha effettuato (descrizione della attività) e rilasciato di esame UE (titolo di notifica) Atteggiagaa, ajaminästä pažinhotava struktúra (nosakumus, numerus) lirveliksi (darbības apraksts), un zilevensi ES tipa pārbaudes serifikatu; / (LT) Kai taikyvina, notifikuotių įstaiga (pavaudinimas, numeris) atliko (dalyvavimo proceso aprašymas) ir iššauve ES tipo tyrimo serifikata; / (MT) Mita applikabilis, il-korp notifikat (lisem, in-numeru) wettqas (deskripcijon iat-intervent) u hurejic certifikat ta feż-żanni rat-tiQ; / (NL) Indien van toepassing is, moet de instantie (naam, nummer) heeft een beschrijving van de werkzaamheden uitgevoerd en het certificaat van EU-typeonderzoek aangeleveren; / (PL) W stosownych przypadkach, jednostka notyfikowana (nazwa, numer) przeprowadziła (opis intervencji) wykonywanego procesu badania typu UE; / (PT) Se aplicável, o organismo notificado, (nome, número) efetuou (descrição da intervenção) e emitiu o certificado de exame; / (RO) După caz, organizația notificată (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip; / (SK) Pripradne, notifikovaný orgán (názov, číslo) vykonal (opis základu) a vydal certifikát EU skúsky typu; / (SL) Po potrebi je pripragken organ (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregledu tipa; / (ES) Cuando proceda: El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo; / (SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärd) och utfärdat EU-typprovningsintyg;**

- 8. (EN) Additional information: Signed for and on behalf of, (place and date of issue); (name, function) (signature): / (DE) Zusatzangaben, Unterzeichnet für und im Namen von; / Ort und Datum der Ausstellung; / (Name, Funktion) (Unterschrift); / (BG) Дополнителна информация: Подписано за и от име на, (место и дата на издаване); / (Name, Funktion) (подпис); / (HR) Dodatne informacije: Potpisano za i imenem, (mjesto i datum izdavanja); / (Name, funkcija) (potpis); / (EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες: Υπογραφή για λογαριασμό και εξ ανδρών, (τόρος και πληρούντα έδοσης); / (NO) Bemerkungen: Underskrift over at vi representere; / (CS) Další informace: Podepsáno za a jmenem; / (HU) A második információk: A Supplerende oplysninger; / Underskrivet for og på vegne af, (stedet/lesestedet og -dato); / (navn, stilling) (underskrift); / (ET) Lisateave; / Alla kirjutaneid (kelle poolt/nimeli); / Valtandmine konti lai kuupäeval; / (nim, ametini imetus) (allikiri); / (FI) Lissätietoja. Seuraavan puolesta allekirjoitanut; / (antamispalkka ja -päivämäärä); / (nim, tehtävä) (allekirjoitus); / (FR) Informations complémentaires; / signé par et au nom de; / (lieu et date de dépôt); / (nom, fonction) (signature); / (HU) További információk: A nyilatkozatot a következő gyártó nevében és meghibásodó írátk alá; / (a kiállítás helye és dátuma); / (nev, beosztás) (aláírás); / (IT) Informazioni supplementari; / Firmato a nome e per conto di, (luogo e data del rilascio); / (nome, funzione) (firmatario); / (LV) Papildinformācija; / Paraksts; / Sākums personas vārda; / (Iedotanais vieta un datums); / (vārds, uzvārs, smarts) (paraksts); / (LT) Papildoma informacija; / Už ūki kleno vardo pašrašta; / (išdedavimo data ir vieta); / (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas); / (MT) Informazzjoni addizzjonali; / iffirmat għali fu sism; / (postu o data ta-hruġ); / (sem, funzjoni) (firmar); / (HU) Aanvillende informatie; / Onderkend voor en namens; / (plaats en datum tot waarvan); / (naam, functie) (handtekening); / (PL) Informacje dodatkowe; / Podpisano w imieniu; / (imej i nazwisko); / (name, function) (podpis); / (PT) Informações complementares; / Assinado por e em nome de; / (local e data de emissão); / (nome, cargo) (assinatura); / (RO) Informații suplimentare; / Semnat pentru și în numele; / (locul și data emiterii); / (nume, funcție) (semnatăre); / (SK) Doporužujúce informácie; / Podpisáné za a v mene; / (meno, funkcia) (podpis); / (SL) Dodatne informacije; / Podpisano za in v imenu; / (kraj in datum izdaje); / (im, e, funkcijski) (podpis); / (ES) Información complementaria; / Firmado en nombre de; / (gjegħ y-festa de expeditiōn); / (nombre, catago) (firmar); / (SV) Ytterligare information; / Undertecknat för; / (ort och datum), (namn, befattring) (namnträckning)**



## Addendum

Robert Bosch GmbH  
Chassis Systems Control  
PO Box 1661  
71226, Leonberg  
Tel +49 711/811-0  
[www.bosch.co.jp](http://www.bosch.co.jp)

### Technical data

<b>Product model name:</b>	MRRevo14F
<b>Frequency Band:</b>	76-77 GHz
<b>Maximum Transmit Power:</b> Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	32 dBm
<b>Maximum Transmit Power:</b> Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	27 dBm

# EU Declaration of Conformity (DoC)

**1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:**

Company name:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control CC-DA/ECR

Postal address:

PO Box 1661

Postcode / City:

71226, Leonberg

Telephone number:

+49 711/811-0

E-Mail address:

IT.A.BoschRadar@de.bosch.com

**2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):**

Apparatus model/Product:

MRRIPplus automotive radar sensor

Type:

Motion Detector for TTS application

Batch:

N/A

Serial number:

RBB-65813.10.153270992

**3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:**

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

**4. Object of the declaration** (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name:

MRRIPplus

Product description:

Mid-range radar sensor

Hardware version:

500.907/572F-H05

Software version:

400

**5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:**

RE-D Directive 2014/35/EU

...

...

...

**6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:**

Art 3.1a: Health of persons and animals

EN 62479:2010

Art 3.1a: Safety

EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+AC:2011+A12:2011

Art 3.1b: EMC

ETSI EN 301 489-1 V1.9.2, DRAFT ETSI EN 301 489-1 V2.2.0

Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum

ETSI EN 301 489-3 V1.6.1, ETSI EN 301 489-51 V1.1.1

7. Where applicable, the notified body ... (name, number)...performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate: ...;

Name: CTC Advanced GmbH  
Reference number of the certificate of notified body: T817961E-01-TEC  
4 digit notified body number: 0682

**8. Additional information:**

Signed for and on behalf of:  
Leonberg, Germany

2017-06-08

Andreas Müller  
CC-DA/ECR Engineering Components Radar

Place of issue

Date of issue

Name, function, signature

## **Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)**

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (1) / (BG) EC ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОБЩЕСТВЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SKLADNOSTI (1) / (EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODE (1) / (DA) EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING (1) / (FI) EU VASTAUSDEKLARATSION (1) / (PL) EU-WATNIESTUMIENNAKSUSAKLUTUS (1) / (FR) DECLARATION DE CONFORMITE (1) / (HU) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLĀRĀCIJA (1) / (LT) ES ATITIKties DEKLARACIJA (1) / (MT) DIKLARAZZJON ITAL-KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-COMFORMITEITSVERKLARING (1) / (PT) DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHĽASENIE O ZHODE (1) / (SI) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

### **1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative; / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten; / (BG) Име и адрес на производителя или на неговия упълномощен представител; / (HR) Ime i adresna priozvodjatelja ili njegovog ovlaštenog zastupnika; / (EL) Ονομα και διεύθυνση του κατοκεντρού ή του εξουπούρυου αντρου που του επιτρέπει να αντιπροσωπεύει τον παραγωγό; / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zástupce; / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bevælgde representant; / (FI) I toota vältäjä tai tehtaan edustaja nimi ja osoite; / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe; / (LV) Nume ir iedzīvotās fabrikānta vai tās pārstāvja vārds, užvārds/nosaukums un adresē; / (LT) Gamintojo arba jo labiausiai atistota pavadinimas ir adresė; / (MT) L-ismen u-indirizzi tal-manifattur jew tar-rappresentant aworżiżtiegħ; / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde; / (PL) Nazwa lub adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela; / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário; / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat; / (SK) Meno a adresa výrobca alebo jeho spinomocneného zástupcu; / (SI) Ime in naslov prvojavila ali njegova problaščenega zastopnika; / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado; / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant;**

- 2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number); / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer); / (BG) Радиооборудование (новем на производство, тип, партия или серийный номер); / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj); / (EL) Προϊόν-Είδος ή σειράς (προϊόν, γένος, σειράς ή σειράς αριθμός); / (CS) Rádióvé zařízení (číslo výrobku, typ či séria nebo sériové číslo); / (DA) Radioudstyr (produkt-, part-, type- eller seriennummer); / (ET) Raadioeseade (toode, tüüp, partii- või seeriannumber); / (FI) Radiolaite (tuote-, tyyppi-, erä- tai sarjanumero); / (FR) Équipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série); / (HU) Rádióberendezés (termék-, típus-, térel-, vagy sorozatszám); / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie); / (LV) Radioiekārtā (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs); / (MT) Radijo ierēgīnis (gaminio, partijos, tipo ar serijos numeris); / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii); / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série); / (RO) Echipamentele radio (número produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie); / (SK) Radiové zariadenie (výrobok, typ, číslo řady alebo sériové číslo); / (SI) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka); / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie); / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partiellserienummer);**
- 3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Aussstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller; / (BG) Насочената декларация за съответствие е изразена на отговорността на производителя; / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač; / (EL) H továbbra öröklőni köteles felelősséget elvárni a katoncsúlyos vastuulla; / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce; / (DA) Denne overensstemmelseserklæring udstedes på fabrikantens ansvar; / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on vähia antud tootja ainuvastutuse; / (FI) Tämä vastavuusmukaisuusvakuutus on annettu valmistajan yksinomaan vastuulla; / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant; / (HU) Ez a megfelelőségi nyilatkozatot a gyártó kiállítási kölcsönös felelőssége mellett adják ki; / (IT) La presente dichiarazione di conformità è illustrata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante; / (LV) Šī atbilstības deklārācija ir izdotā vienīgi uz šāda rāzībā atbildību; / (MT) Si atitinkties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybje; / (PL) Dni id-deklarazjoni tal-konformità tinhareg taft ir-responsabilità unika tal-manifattur; / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt aangeleverd onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant; / (HU) Niniejsza deklaracja, zgodność wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta; / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante; / (RO) Prezenta declarăție de conformitate este emisă pe răspunderea exclusivă a producătorului; / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vyňádava na výhradnú odpovednosť výrobcu; / (SI) Izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno priznajalec; / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante; / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.**

**4.**

(EN) **Object of the declaration [identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment];** / (DE) **Gegeenstand der Erklärung [Bereichnung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann erforderlich sein eine hinreichend deutliche Farbige Abbildung enthalten, auf der die Funkanlage erkennbar ist];** / (BG) **Предмет на декларацията [идентификация на радиосъоръжението],** когато това е необходимо за целие на идентификацията на радиосъоръжението; / (HR) **Predmet izjave [identifikacija radijske opreme],** koja omogućuje priznanje identiteta; / (EL) **Αντικείμενο της δήλωσης, (ταυτοτόπιον του προδεσμούτη ή του προδεσμούτη που καθορά δυνατή πνωκούσιοτητα. Μπορεί να περιλαμβάνει έγγρων εικόνα απόκρουζ ευκρινείας, στον οποίο η εικόνα απαραίτητη για την υποστήριξη της προδεσμούτης);** / (ES) **Predmēt pohľadávania [identifikácia rádiového zariadenia umožňujúca, čo je potrebné vysledovať Múze zahŕňať do足る。/ (IT) **Predmet della dichiarazione [identificazione dell'apparecchiatura radio che ne consente la tracciabilità. Esa può comprendere un'immagine a colori sufficientemente chiara se necessario per l'identificazione dell'apparecchiatura radio];** / (LV) Deklarācijas priekšķēdes (radioaparātu noodzīkālījumā tājā var iekļaut piešķirti ikaini krāsu fotogrāfiju, ja tas nepieciešams radioiekārtas identifikācijai); / (LT) **Deklaracijos objekto, kuriame yra radiojo įrenginio identifikaciniai duomenys, pagal kuriuos jis galima atskirti, gal būti patiekiamas spalvotas atvaizdui, pakankamai aiškus, kad prieiukus priekius radiojo įrenginių butų galima identifikuoti;** / (MT) **L-igħan tad-dik-karakżjoni [l-identifikazzjoni ta-taqgħim tar-radju li ippremetti t-taqgħim bi-kolur, taċċera tħalli imma tkun mieni tiegħi għall-identifikazzjoni ta-taqgħim tar-radju];** / (NL) **Voorwerp van de verklaring [identificatie van de radioapparatuur waarmee de traceerbaar is; wanneer dat voor de identificatie van de radioapparatuur noodzakelijker is, mag een volledende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd];** / (PL) **Predmiot deklaracji [identyfikacja urządzeń radiowych umożliwiający jego identyfikację i duomenys, pagal kurius jis galima atskirti, gal būti patiekiamas spalvotas atvaizdui, pakankamai aiškus, kad prieiukus priekius radiojo įrenginių butų galima identifikuoti];** / (SV) **Predmetet izjave [identifikacija radjske opreme, som tillåter att man kan märta till en särskilt färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen];****

**5. (EN) The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation; Directive 2014/53/EU, Other Union harmonisation legislation where applicable;** / (DE) **Der oben beschriebene Gegeenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union;** Richtlinie 2014/53/EU, gegebenfalls weitere Harmonisierungsvorschriften der Union; / (BG) **Предметът на декларацията, описан по-горе, отговаря на съответното законодателство на Съюза за хармонизацияция, когато е приложимо;** / (HR) **Predmetom oписан predmet izjave u skladu je s relevantnim zakonodavstvom Unije o usklađivanju;** Direktivom 2014/53/EU, drugim zakonodavstvom Unije o usklađivanju prema potrebi / (EU) O stope της δηλώσης περιφέρεται στα παραπάνω είδη, ανάλογως προ την οποία εντοπίζεται νομοθετική ενέργεια στην ΕΕ, άλλη ενοτετική νομοθεσία εντοπίζεται, κατά περίπτωση, / (ES) **Výe popsaný předmět prohlášení je ve shodě s příslušným harmonizovaným právním předpisem Unie;** Směrnice 2014/53/EU. V rámcižtých případů, když dříve uvedené harmonizované právní předpisy Unie (I/DA) Gensisenten für erklären, son beskrebet vor, er i overensstemmels med den relevante EU-harmoniseringslovgivning; Direktiv 2014/53/EU. Eventuelt anden EU-harmoniseringslovgivning;

Ülkükrildatud deklareeritav toode on kooskõlas, asjakohastesse liidu ühtlustamisjõustikkidega; Direktiiv 2014/53/EU, Muud liidu ühtlustamisjõustikk (vajaduse korral); / (FI) **Etelässä kuvattu vakuutukseen kohde on astiaa koskevan unionin yhdenmukaisuuden säädösmen vaatinutust mukainen;** / Direktiiv 2014/53/EU. Muu unionin yhdenmukaisuammissäädös (tapaikseen mukaan); / (IT) **L'oggetto della dichiarazione deve essere conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicabile;** / Directive 2014/53/EU. Autres législations d'harmonisation de l'union, si l'y a lieu; / (HU) **A fest ismeretetett nyilatkozat tárba a megfelelő vonatkozó uniós harmonizációs jogszabályoknak, a 2014/53/EU irányelv, a döntésesben egyéb uniós harmonizációs jogszabály, / (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione;** Direktiva 2014/53/UE. Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione; / (LV) leprieķs

aprakstitais deklarācijas prieķinets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam”, Direktīvi 2014/53/ES. Cītam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja pieņemojams (LT) Pirmiņu apraštais deklarācijas objekts atināks sūtījusis derināmuos Sajungos teišēs aktus; Direktīvā 2014/53/ES; kītus derināmuos Sajungos teišēs aktus, ieju ietaka. /IM/ L- tākam, ka tas tad-dikļi-kārtojumi deskrīti hau fuq huwa konformi mal-liegzīmijonni tām amonitāzijonni i levanti tal-Unioni; Id-Direktīva 2014/53/EU, Legiżazzjoni dwar il-harmonizzazzjoni ohra u tām Unioni meta īapakħibbi /NLU Hiet hierboven beschreven voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de bestreffende harmonisatielwetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/EU; andere harmonisatielwetgeving van de Unie, indien van toepassing. /PL/ Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z oznaczeniami wyimaginowanymi unijnego o prawodawstwie harmonizacyjnego; dyrektywa 2014/53/UE, innym unijnym prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach, /PT/ O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE, Outra legislação de harmonização da União, se aplicável, /RO/ Obiectul declaratiei descris mai sus este în conformitate cu legislația relevanță de armonizare a Uniunii, /D/ Directiva 2014/53/EU, După cauz, alături de actul de legislație comună a Uniunii /SK/ Uvedený predmet deklarácie je v zhode s príslušnými a harmonizačnými právnymi predismi Úniei, /SR/ Smernica 2014/53/EU, Prípadne dosiaľ whľašená le i vzhode s príslušnými a harmonizačnými právnymi predismi Úniei, /HU/ A megfelelő jogszabálytól és a harmonizációs jogszabálytól, /ES/ Pedrinet navedene izjave je v skladu z ustreznou zakonodajlo Unijo o harmonizaciiji;, /DE/ Direktive 2014/53/EU. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciiji (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; /Directiva 2014/53/UE, otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable (SV) Föremålet för förskräckan om överensstämmär med den relevanta unionslagstiftningen om harmoniseringe,, /Direktiv 2014/53/EU, Attman harmoniserat ad unionslagstiftningen i förekommande fall

6. [EN] References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue. (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird. Dabei müssen die jeweilige

Не напоминая, что англоязычные assuring или венгерские garantitans как Англоязычные и венгерские, то есть (EL) подтверждение на испытывавшиеся стандартами или проверяющие на других технических спецификациях, по отношению на конто было подтверждено на декларации соответствия. При проверявшемуся тягбя, да се посочна текнити идентификационен номер и версията му и, како е приложимо, дата на издаване: //HR// Upucivanja на одговарајуће usklađenje norme који се испоребљавају или upucivanju на друге техничке спецификации и односу на то се декларира складност. Upucivanja moraju бити употребљавана идентифицираним бројем и верзijom te, prema potrebi, datumom izdavanja: //EL// Avtoropr. ота отекута евакуационоје пропуштају тау.

Хотчиш опозицитеји и андорреје, оти ћоге тежиху се очету и ту озоте, билшвегета и озидирбашот. Ои ближобоеш опије тау, //CS// Odkaz na prislušnici aranžmanom kroz koj se izdaje pouzdanost, nebo na jiné technické specifikaci, na lejicž žákladě se shoda prohlašuje. Odkazy se uvedou s jejich identifikacním čísliem a verzií a v příslušných případech rovněž s datem vydání: //DA// Hervisningar til de relevante anvenide harmoniserede standard eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som den erkæres overensstemmende med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedsdatoet. //ET// Vited kasutatud harmoneeritud standardite või muudude tehniliste kriteeridustele, millele vastavust deklareeritakse. Viideite peab lisama nende identiteetisnumbriga ning vajadus korral väljaandmise kui�paava: //FI// Vittauksen niihin asiaankuuluvi yhdenmuukäytäntöä standardillein, joita on käytetty, tai viittauksia muihin teknisiin eritelimiin, joiden perusteella annettu yhdenmuukäytäntövaikuttaja on annettu. Vittausten luettelossa on mainittava muiden tunnistenumero ja versio ja tapauksen mukaan antropiavä: //FR// Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Fait indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission. //HU// Az alkalmazott harmonizált szabványokról való hivatkozás az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyekkel kapcsolatban megfelelőleggyi milylikozatot tettek. A hivatkozásokat az azonosító számokkal együtt és a megfelelő verziót feltüntetésével kell megadni, adott esetben a különbözők datumával együtt. //IT// Riferimento alle pertinenti norme armonizzate o riferimenti alle altre specifiche tecniche in relazione alle quali è dichiarata la conformità, i riferimenti devono essere indicati con il loro numero di

identifikacijā vēsturiskajām un pārī attiecīgām gādījumā ar izšķirošām datumiem; (LV) Atsaucies uz attiecīgām izmantojotām saskaņotajiem identifikāciju numuriem un versijuām un attiecīgām gādījumā ar izšķirošām datumiem; (LT) Nuorodos i susijusius taikymus dārminiosis standartus arba kitas tehniskes specifikācijas, pagal kurias buvo deklarēta atlikutis. Nuorodos tur, beti iškārdojamūs nurodant liju identifikacijās numerus, versijuār, kai taikoma, paskelbiem datās; (MT) Ir-referenči ghali-standards armonizāt rilevanti lijiem elementiem, kā arī spēkā ietekošām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz to tiek deklarēta atlikutis. Atsaucies jāuzskaitā ar to, ka identifikācijās numuriem un versijuām un attiecīgām gādījumā ar izšķirošām datumiem; (NL) Nuorodo i susijusius taikymus dārminiosis standartus arba kitas tehniskes specifikācijas, pagal kurias buvo deklarēta atlikutis. Nuorodos tur, beti iškārdojamūs nurodant liju identifikacijās numerus, versijuār, kai taikoma, paskelbiem datās; (RO) Odwołania do których deklarowana jest zgodność. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami i identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przykadkach z datą wydania; /PT/ Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou às outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respectivos números de identificação e versão e, se o caso disso, a data de emissão.; /RO/ Trimiteți la standardele armonizate relevante folosite sau trimiteți la alte specificații tehnice în legătură cu

care se declară conformitatea. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, sau caž (SK) Obrázky na příslušné použité harmonizované normy alebo odkazy na tieto technické špecifikáty, v súvislosti s ktorými sa zohľadila ich vlastnosť. V ľamod odzovom sa musí uobiť identifikačné číslo a verzia a prípadne dátum vydania. /SL/ Súčievania na uporablenie harmonizovanej standarde ako súčievania na druge technickej specifikácii v zvezi s danostiu, ktoré naviedené v izjaví. Súčievania morajú byť navedené s svojou identifikáciou, razítkovo a po potrebe datuom vydania. /FS/ Referenčia na normy armonizované s pertinenciami utilizovaných referencií a referencií na rôzne speficifikácie v súvislosti s cieľom, ktoré je výsledkom súčievania. /SV/ Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som används eller tekniska specificeringar enligt vilka överensstämmelser förväntas. Hänvisningar måste förtäckas till sammans med identifieringsnummer och version och i förekommande fall datum för utgårdande:

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and issued the EU-

**type examination certificate:** / (DE) Fals zurfertig — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung) und folgende EU-Baumuster-Utobescheinigung ausgestellt: / (BG) Кораго е приложимат орган (наименование, номер) извршили (описание на извршеното и изаде сертификата за ЕС исполнение на типа: / (HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provede je (opis intervencije) i izdalo potvrdu – EU ispitivanju tipa: / (IT) Prema potrebi, la prima volta tito (naziv, broj) provelo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu – EU ispitivanju tipa: / (EL) Ότους έγινε σφρόβολη ή κοντούνεσσού πραγματική (ονομασία, αριθμός) προτοτυπού (της τροφής) κα εξδούσε το πιστοποιητικό έξοχον, τυπου: / (CS) Připadne, oznameny subjekt (nazev číslo) proved (popis opatrení) a vydal certifikát EU přezkoušení typu: / (DA) Hvor det er relevant, det bemyndigede organ (navn, nummer) har foretaget (beskrivelse af aktiviteten) og udstedt EU-típusprøvningsattestet: / (FI) Väistävät korral, että tosiustus (nim, numero) teostaa (tegevusluokitus) ja antoi välia EU-tüüpimistäistukseen: / (FR) Si il a lieu, l'organisme notifié (nom, numéro) a réalisé (description de l'intervention) et a délivré le certificat d'examen UE de type: / (HU) Az (nevű, számú) belejelentett szervezet adott esetben elvégzette az (a beavatkozás ismertetése), és a következő EU-típusvizsgálati tanúsítvánnyal, adta ki: / (IT) Se del caso, l'organismo notificato (denominazione, numero) ha effettuato (descrizione dell'intervento) e rilasciato il certificato di esame UE del tipo: / (LV) Attiecīgā gadījumā paziņotā struktūra (nosaukums, numurs) ir veikusi (darbības apraksts), un izdevusi ES tipa pārbaudes sertifikātu: / (LT) Kai talkyina, notifikuotiųjų statigų (pavadinimas, numeris) atliko (dalavimimo procese aprašymas) ir išdavė ES tipo tyrimo sertifikatą: / (ML) Meta aplikabilitat, ih-korp notifikat (I-tem, in-numru) vettata (deskripcijai tal-intervenției) u hæreg ic- certifikat tal-ezaminat-tip tal-UU: / (NL) Indien van toe passing. De aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-típusonderzoek afgewezen: / (PL) W stosownych przypadkach, jednostka notyfikacyjna (nazwa, numer) przeprawdziła (opis intervencji) i wydała certyfikat badania typu EU: / (PT) Se aplicável, o organismo notificado: (nome, número) efetuou (descrição da intervenção) e emitiu o certificado de exame UE de tipo: / (RO) După caz, organismul notificat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip: / (SK) Prípadne: notifikovaný orgán (názov, číslo) vykonal (opis činnosti) a vydal certifikát EU kuský typu: / (SI) Po potrebi, prizanesen organ (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregledu tipa: / (ES) Cuando proceda, el organismo notificado (nombre, numero) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo: / (SV) I tillämpningsfall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärden) och utfärdat EU-typbevisningsmyte:

8. (EN) Additional information: Signed for and on behalf of; (place and date of issue); (name, function) (signature): /



## Addendum

Robert Bosch GmbH  
Chassis Systems Control  
PO Box 1661  
71226, Leonberg  
Tel +49 711/811-0

### Technical data

<b>Product model name:</b>	MRR1Plus
<b>Frequency Band:</b>	76-77 GHz
<b>Maximum Transmit Power:</b> Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	29.0 dBm
<b>Maximum Transmit Power:</b> Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	23,5 dBm

Country	Importers name	Registered trade name or registered trade mark	TEL. FAX	Postal address
AUSTRIA	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	43-662-2155 43-662-2155-390	MUNCHNER BUNDESSTRASSE 160 A-5020 SALZBURG, AUSTRIA
BELGIUM	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400 32-3-4500400	SATENROZEN 8, B-2550 KONTICH, BELGIUM
BULGARIA	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-319-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR, 118 55 ATHENS, GREECE
CYPRUS	A.TRICOMITIS LTD	A.TRICOMITIS LTD	357-24-660172 357-24-63-7277	P. O. BOX 40459, STR. TIMAYIA, TRICOMITIS BUILDING, LARNACA, 7000 CY, CYPRUS
DENMARK	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	45-56-656600 45-56-651132	UNIONSVEJ 16, DK-4600, KOEDE, DENMARK
FINLAND	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOUKUANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Estonia	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOUKUANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Latvia	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOUKUANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Lithuania	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOUKUANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
FRANCE	SUZUKI FRANCE S.A.S.	SUZUKI FRANCE S.A.S.	33-1-3482-1400 33-1-3069-7249	8, AVENUE DES FRERES LUMIERE, 78190 TRAPPES, FRANCE
GERMANY	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	49-6251-5700-388 49-6251-5700-389	SUZUKI-ALLEE 7, 64625 BENSHHEIM, GERMANY
GREECE	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR, 118 55 ATHENS, GREECE
HUNGARY	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
ICELAND	SUZUKI BILAR HF	SUZUKI BILAR HF	354-568-5100 354-568-8211	SKEIFAN 17, 108 REYKJAVIK, ICELAND
ITALY	SUZUKI ITALIA S.P.A.	SUZUKI ITALIA S.P.A.	39-011-9213713 39-011-9213748	C.SO FRATELLI KENNEDY 12 10070 ROBASSOMERO (TO) ITALY
MALTA	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	356-21-223010 356-21-234769	1, ANTONIO BOSIO STREET, MSIDA MSD 1341
NETHERLANDS	B.V. NIMAG	B.V. NIMAG	31-347-349-712	LANGE DREEF 12 4130 EB VIANEN THE NETHERLANDS
NORWAY	RUTEBILEIERNES STANDARDISERINGS AS	RUTEBILEIERNES STANDARDISERINGS AS	47-32-21-88-00 47-32-82-49-53	OVRE EIKERVEI 77, POSTBOX 4004 GULSKOGEN, N-3002, DRAMMEN, NORWAY
POLAND	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	48-22-3294100	UL. POLCZYNSKA 10, 01-378 WARSAW, POLAND
PORTUGAL	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	36-91-151-9550	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SPAIN	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	36-91-151-9500	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SWITZERLAND	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-788-8700 41-62-788-8701	EMIL-FREY-STRASSE, 5765 SAFENWIL, SWITZERLAND
Liechtenstein	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-788-8700 41-62-788-8701	EMIL-FREY-STRASSE, 5765 SAFENWIL, SWITZERLAND
SWEDEN	NIMAG SVERIGE AB	NIMAG SVERIGE AB	46-9-217-32300 46-9-28-2433	RISSENELEDEN 138, SE 174 57 SUNDBYBERG, SWEDEN
U.K.	SUZUKI GB PLC	SUZUKI GB PLC	44-1908-326600 44-1908-336704	STEINBECK CRESCENT, SNELSHALL WEST, MILTON KEYNES MK4 4AE, U.K.
IRELAND	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	353-1-14-5555 353-1-452-1796	57 BROOMHILL DRIVE, TALLAGHT INDUSTRIAL ESTATE, DUBLIN 24, IRELAND
Luxembourg	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400 32-3-4500400	SATENROZEN 8, B-2550 KONTICH, BELGIUM
Slovakia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Czech	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Romania	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Croatia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Slovenia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY

# MEMO

## SIGNIFICATIONS DES SYMBOLES DE L'ETIQUETTE DE LA BATTERIE

	Défense de fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles		Acide de batterie
	Se protéger les yeux		Voir les instructions de fonctionnement
	Tenir hors de portée des enfants		Gaz explosif

Prepared by

**SUZUKI MOTOR CORPORATION**

July, 2018

Part No. 99011-75RM5-18F

Printed in Japan

TP560